

Laïcs aujourd'hui

Collection éditée

par le Conseil Pontifical pour les Laïcs

www.laici.va

PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS

ÊTRE TÉMOINS DE JÉSUS-CHRIST
EN AFRIQUE AUJOURD'HUI

“Sel de la terre... lumière du monde” (Mt 5,13.14)

Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques

4-9 septembre 2012

Yaoundé, Cameroun



LIBRERIA EDITRICE VATICANA

© Copyright 2013 – Libreria Editrice Vaticana
00120 Città del Vaticano
Tel. 06.698.81032 – Fax 06.698.84716

ISBN 978-88-209-9206-4

www.vatican.va
www.libreriaeditricevaticana.com

PRÉFACE

Les contextes sociaux, économiques et culturels dans lesquels l'Église en Afrique est appelée à accomplir sa mission d'évangélisation sont en profonde mutation. Cinquante ans après les indépendances, la plupart des pays connaissent une certaine stabilité politique et s'orientent vers des formes de démocratie accomplie. Toutefois, même si, à bien des égards, l'Afrique est désormais une terre riche de potentialités et les pays les plus riches du monde sont en concurrence entre eux pour s'accaparer ses matières premières, elle continue d'être, encore aujourd'hui, le continent oublié. Dans beaucoup de pays d'Afrique, on souffre encore de la faim et la pandémie du SIDA continue de faire des victimes. Aux guerres civiles qui ont marqué les années 90 et la première décennie du nouveau siècle, s'ajoutent aujourd'hui des signes inquiétants de la propagation de la violence et de la montée en force des formes de fondamentalisme qui exercent un grand attrait sur des pans entiers de la population. Dans certains pays, les chrétiens vivent dans des conditions complexes où la liberté religieuse n'est pas garantie, et certains d'entre eux sont martyrisés à cause de leur foi.

Le processus de globalisation – qui consent à certains pays d'avoir une croissance économique rapide – a également engendré une crise anthropologique qui érode les fondements culturels de la société africaine. Les jeunes, qui constituent la majorité de la population du continent, partagent avec leurs pairs occidentaux les mêmes valeurs et ne se reconnaissent plus uniquement dans les valeurs traditionnelles. La mentalité sécularisée tente de leur imposer les nouveaux esclavages du monde globalisé qui sont en conflit avec les grandes valeurs dont les peuples d'Afrique sont porteurs. C'est donc à juste titre que le Pape Benoît XVI a parlé d'un véritable « choc culturel

qui porte atteinte aux fondements millénaires de la vie sociale » :¹ le mariage, la famille, le respect de la vie humaine. Nous nous trouvons donc dans une phase extrêmement délicate de la vie du continent où son identité la plus profonde est menacée.

Récemment, le Pape François, dans un contexte plus large, a mis en garde contre le danger de l'acceptation d'une mentalité sécularisée, liée à la croissance économique et indifférente aux valeurs chrétiennes : « L'une des causes de cette situation, à mon avis, se trouve dans le rapport que nous entretenons avec l'argent, et dans notre acceptation de son empire sur nos êtres et nos sociétés. Ainsi la crise financière que nous traversons, nous fait oublier son origine première située dans une profonde crise anthropologique. Dans la négation du primat de l'homme ! On s'est créé des idoles nouvelles. L'adoration de l'antique veau d'or (cf. Ex 32,15-34) a trouvé un visage nouveau et impitoyable dans le fétichisme de l'argent, et dans la dictature de l'économie sans visage, ni but vraiment humain ». ² C'est dans ce contexte que les chrétiens d'Afrique sont appelés à être la lumière du monde et le sel de la terre.

Quand on parle des trésors de l'Afrique, on pense immédiatement aux ressources et aux matières premières dont sont riches son sol et son sous-sol, qui – soit dit en passant – font souvent l'objet d'exploitation, et sont à l'origine des conflits militaires et de la corruption. Mais les véritables trésors de l'Afrique sont ailleurs, et consistent en un héritage culturel et spirituel extrêmement riche, dont le monde a besoin, plus encore que des matières premières. Le Pape Benoît XVI a donc raison d'affirmer que : « L'Afrique représente un énorme "poumon" spirituel pour une humanité qui semble en crise de foi et d'espérance ». ³

¹ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 11.

² FRANÇOIS, *Discours aux nouveaux Ambassadeurs du Kirghizstan, d'Antigua-et-Barbuda, du Luxembourg, du Botswana accrédités près le Saint-Siège*, 16 mai 2013.

³ BENOÎT XVI, *Homélie prononcée dans la Chapelle papale à l'occasion de l'ouverture de la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques*, 4 octobre 2009.

Préface

L'Église qui est en Afrique accompagne et promeut le développement intégral et la renaissance des peuples de ce grand continent, notamment en stimulant une plus mûre conscience de leur dignité humaine et de leur propre identité chrétienne. Le chemin entrepris par le Synode de 1994, s'est poursuivi d'une part, par la promulgation de l'Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa* (14 septembre 1995) – qui a orienté l'action pastorale de l'Église en Afrique pendant près de dix ans – et d'autre part, par l'intention du Bienheureux Jean-Paul II, annoncée le 13 novembre 2004, de convoquer la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques. Le Pape Benoît XVI a immédiatement repris cette intention de son prédécesseur, se confirmant ainsi un authentique défenseur et promoteur de ce parcours.

Dès le début de son pontificat, le Pape Benoît XVI a réservé beaucoup d'attention à l'Afrique. Les deux voyages qu'il a voulu faire dans ce continent le confirment (au Cameroun et en Angola, du 17 au 23 mars 2009 et au Bénin, du 18 au 20 novembre 2011). En sont également la preuve la convocation de la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (4-25 octobre 2009) et l'Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, remise aux chrétiens africains à Ouidah, au Bénin, le 19 novembre 2011.

Selon Benoît XVI, l'Afrique n'est pas le grand malade du monde qui souffre à cause de l'extrême pauvreté de bon nombre de ses habitants, des guerres qui se combattent sur son territoire ou des pandémies qui tuent autant sinon plus qu'un conflit armé. Sans jamais nier les réalités susmentionnées, il a toujours considéré le continent africain comme le "poumon spirituel de l'humanité" et est convaincu que sa vision de la vie le prédispose « à entendre et à recevoir le message du Christ et comprendre le mystère de l'Église ».⁴

C'est dans ce contexte général, socioculturel et ecclésial que le Conseil Pontifical pour les Laïcs a voulu s'insérer. Il a donc jugé opportun d'organiser le Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques qui

⁴ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 69.

s'est tenu à Yaoundé, au Cameroun, dans les locaux de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) du 4 au 9 septembre 2012, sur le thème « Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui : "sel de la terre... lumière du monde" (Mt 5,13-14) ».

Ce Congrès continental s'inscrit dans la tradition du Conseil Pontifical pour les Laïcs qui organise souvent des rencontres des laïcs catholiques à l'échelon régional ou continental, dans différentes parties du monde, afin de comprendre et d'analyser les enjeux, les priorités et les défis auxquels ils doivent faire face dans l'Église et dans la société. Ces rencontres ont également pour but de promouvoir l'éducation chrétienne et la participation des laïcs à la vie de l'Église et à son édification.

Déjà en 1971, notre dicastère qui, à l'époque s'appelait encore le *Consilium de Laicis*, avait organisé le "Congrès Panafricain des Laïcs" à Accra (Ghana). Presque dix ans plus tard, en 1982, le Conseil Pontifical pour les Laïcs organisa également une "Rencontre des Évêques, des Prêtres et des Laïcs d'Afrique" à Yaoundé.⁵

Par conséquent, le choix de l'Afrique nous a semblé particulièrement approprié pour un nouveau Congrès continental des laïcs, afin de transformer en patrimoine commun la richesse théologique et pastorale qui est née du Premier Synode de 1994, s'est développée selon les indications fournies par *Ecclesia in Africa*, a été reprise et retravaillée par les Pères synodaux au cours du Synode des Évêques sur "L'Église en Afrique au service de la Réconciliation, Justice et Paix" et enfin a reçu un nouvel élan et un ultérieur approfondissement dans l'Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus* du Pape Benoît XVI.

Dans ce dernier document en effet, parmi les questions abordées, il apparaît clairement que le laïcat catholique et les associations de fi-

⁵ Cf. *Rencontre panafricaine – malgache des laïcs*, Accra, 11-18 août 1971, numéro spécial de "Laïcs Aujourd'hui", 1972 ; CONSEIL PONTIFICAL POUR LES LAÏCS, *Rencontre "Évêques, prêtres, laïcs"*, Yaoundé, 5-10 janvier 1982, Cité du Vatican 1982.

Préface

dèles ont un rôle central à jouer dans la solution des nombreux défis pour le futur de ce continent. « Par ses membres laïcs, l'Église se rend présente et active dans la vie du monde. Les laïcs ont un grand rôle à jouer dans l'Église et dans la société... Les laïcs, hommes et femmes, sont appelés avant tout à la sainteté et à vivre cette sainteté dans le monde... Les *Communautés Ecclésiales Vivantes* (CEV) ou les *Small Christian Communities* (SCC), et les "communautés nouvelles" sont des cadres porteurs pour entretenir la flamme vivante de votre Bap-tême... Je voudrais également vous encourager à avoir une présence active et courageuse dans le monde de la politique, de la culture, des arts, des médias et des diverses associations. Que cette présence soit sans complexe ni honte, fière et consciente de la précieuse contribution qu'elle peut apporter au bien commun ! ».⁶

Le Pape Benoît XVI n'a pas manqué de souligner encore une fois que « l'annonce de la Bonne Nouvelle fait naître dans l'Église de nouvelles expressions, appropriées aux nécessités du temps, des cultures, et aux attentes des hommes. L'Esprit Saint ne manque pas de susciter aussi en Afrique des hommes et des femmes qui, rassemblés en différentes associations, mouvements, et communautés, consacrent leur vie à la diffusion de l'Évangile de Jésus-Christ. [...] Les Pasteurs ont le devoir de veiller afin que ces nouvelles expressions de la fécondité pérenne de l'Évangile s'insèrent dans l'action pastorale des paroisses et des diocèses ».⁷

Une lecture attentive de ces passages de l'*Africae munus* révèle la signification profonde du Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques : la volonté du Conseil Pontifical pour les Laïcs, de concert avec les Églises particulières, de soutenir et encourager les laïcs à devenir des membres actifs de l'Église et des témoins de leur foi en Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui, afin de leur permettre de vivre leur foi en communion avec leurs Pasteurs et, avec eux, d'annoncer

⁶ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 128-131.

⁷ *Ibid.*, n. 168.

et de témoigner de l'Évangile de Jésus-Christ, don du salut universel, en s'engageant dans leurs familles, dans les communautés ecclésiales de base (CSC/CEV), dans les associations de laïcs, les mouvements ecclésiaux, les paroisses, les écoles et les universités catholiques, dans la société, dans la politique et sur le lieu de travail. Par ailleurs, le Conseil Pontifical pour les Laïcs désire encourager les fidèles laïcs d'Afrique à s'engager dans l'œuvre de la nouvelle évangélisation car « en Afrique aussi, les situations qui requièrent une nouvelle présentation de l'Évangile, "nouvelle dans son ardeur, dans ses méthodes et dans ses expressions", ne sont pas rares ».⁸

Ainsi, le Congrès a voulu renforcer les liens entre l'Église qui est en Afrique et le Successeur de Saint Pierre et l'Église universelle. En effet, cette rencontre continentale a voulu réaffirmer que l'Église en Afrique n'est pas et ne sera pas négligée, ni ne devra affronter toute seule les problèmes et défis, souvent graves et urgents auxquels elle est confrontée. Le Congrès Panafricain a finalement voulu encourager la préparation et la formation des *Christifideles laici* afin de consolider leur identité chrétienne, réveiller leurs consciences sur la mission qui est la leur dans l'Église et dans le monde, en cette heure où ils sont invités à "approfondir leur vocation chrétienne" et à s'engager "pour le Seigneur Jésus", que le Saint-Père Benoît XVI a défini "un trésor précieux".⁹

Le Congrès a également eu lieu pendant l'heureuse circonstance où toute l'Église se prépare à célébrer l'*Année de la foi*, proclamée par le Pape Benoît XVI dans sa Lettre apostolique *Porta fidei* du 11 octobre 2011, qui a commencé le 11 octobre 2012 et qui se terminera le 22 novembre 2013.

Le Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques a vu la participation active et la contribution significative de plus de 300 délégués. La plupart d'entre eux représentaient 32 des 36 Confé-

⁸ *Ibid.*, n. 165.

⁹ Cf. *ibid.*, n. 1.

Préface

rences épiscopales du continent, réunions internationales des Conférences épiscopales d'Afrique, y compris le Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM/SECAM). Les autres délégués représentaient 38 associations de laïcs, mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles actifs en Afrique. Plusieurs cardinaux, évêques, prêtres et religieux ont accompagné les laïcs pendant les travaux du Congrès, offrant ainsi un signe éloquent de communion ecclésiale.

En plus de la participation massive de nombreux représentants de l'Église au Cameroun, notamment l'Archevêque de Yaoundé, Son Excellence Mgr Simon-Victor Tonyé Bakot, le Président de la Conférence Épiscopale du Cameroun, Son Excellence Mgr Joseph Atanga, le Nonce Apostolique au Cameroun et en Guinée Équatoriale, son Excellence Mgr Piero Pioppo et le Recteur de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), le Père Richard Filakota, les autorités civiles du pays hôte ont voulu prendre part à l'événement, y compris le représentant personnel du Président la République du Cameroun, Son Excellence Monsieur Paul Biya, qui a adressé un message au Congressistes.

La proximité spirituelle du Saint-Père Benoît XVI a été hautement significative. Il a voulu être présent au Congrès par l'envoi d'un message dans lequel il rappelle avoir « appris avec satisfaction l'initiative du Conseil Pontifical de convoquer un Congrès consacré aux fidèles laïcs africains, appelés spécialement de nos jours à un travail toujours plus intense dans la vigne du Seigneur (cf. Jean-Paul II, Exhort. apost. *Christifideles laici*, n. 2) ».¹⁰ Dans son message, le Saint-Père réfléchit sur le fait que, malgré les graves problèmes qui affligent encore le continent africain, « si, cependant, avec un regard plus profond, nous regardons au cœur des peuples africains, nous découvrons une grande richesse de ressources spirituelles pré-

¹⁰ Id., *Message au Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques*, 20 août 2012.

cieuses pour notre temps. L'amour pour la vie et pour la famille, le sens de la joie et du partage, l'enthousiasme de vivre la foi dans le Seigneur, que j'ai pu constater lors de mes voyages africains, sont encore gravés dans mon cœur ». ¹¹ Il exhorte donc tous les congressistes et leur dit : « Ne laissez jamais la sombre mentalité relativiste et nihiliste qui touche diverses parties de notre monde, ouvrir une brèche dans votre réalité ! Accueillez et répandez avec une force renouvelée le message de joie et d'espérance qu'apporte le Christ, message capable de purifier et de renforcer les grandes valeurs de vos cultures ». ¹² Benoît XVI conclut en soulignant combien « femmes et hommes, jeunes, personnes âgées et enfants, familles et sociétés entières, toute l'Afrique attend aujourd'hui les "ambassadeurs" de la Bonne Nouvelle, fidèles laïcs issus des paroisses, des Communautés Ecclésiales Vivantes, des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles, amoureux du Christ et de l'Église, pleins de joie et de reconnaissance pour le Baptême qu'ils ont reçu, artisans courageux de paix et annonciateurs d'une espérance authentique ». ¹³

Les différents thèmes abordés au cours des conférences majeures et des tables rondes, dont les textes revus par leurs auteurs, sont aujourd'hui recueillis dans ce volume, ont été suggérés par les documents du Magistère sur la vocation et la mission des laïcs, et en particulier sur l'évangélisation et la nouvelle évangélisation du continent africain. Citons entre autres la Constitution dogmatique *Lumen gentium* (1964), le décret *Apostolicam actuositatem* (1965), la Constitution pastorale *Gaudium et spes* (1965), l'Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici* (1988) – la Charte du laïcat catholique de notre temps –, la Lettre encyclique *Redemptoris missio* (1990) et les deux Exhortations apostoliques postsynodales *Ecclesia in Africa* (1995) et *Africae munus*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

Préface

(2011), sans oublier certains documents pertinents de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, tels que la Déclaration *Dominus Iesus* (2000), et la *Note Doctrinale sur certains aspects de l'évangélisation* (2007). Mentionnons enfin le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*.

Ces premiers mois de pontificat du Pape François renforcent en nous la certitude que la plupart des thèmes abordés pendant le Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques seront enrichis et éclairés par ses paroles et par son témoignage.

En effet, nous sentons aujourd'hui, de manière encore plus aiguë, l'urgence et l'actualité des problèmes auxquels sont confrontés les fidèles laïcs du continent africain, à la lumière des questions que le Successeur de Pierre a voulu immédiatement soumettre à l'attention de l'Église et du monde dès ses premiers discours et grâce aux gestes significatifs qu'il a posés. Le Saint-Père François réaffirme la nécessité de la sollicitude et le devoir d'engagement de l'Église et de tous les fidèles à « sortir de nous-mêmes pour aller à la rencontre des autres, pour aller vers les périphéries de l'existence, faire le premier pas vers nos frères et nos sœurs, en particulier ceux qui sont le plus éloignés, ceux qui sont oubliés, ceux qui ont le plus besoin de compréhension, de réconfort, d'aide ».¹⁴ Il est significatif à cet égard de mentionner sa récente visite à Lampedusa le 8 juillet 2013, “la porte de l'Europe” où les deux continents, l'Europe et l'Afrique, leurs cultures et leurs problèmes, se touchent. Cette première visite pastorale du Pape François hors du diocèse de Rome a voulu être un geste de solidarité, bien plus que physique, avec le continent africain et ses problèmes les plus urgents.

Au-delà des contenus riches et profonds des différentes interventions faites pendant le Congrès, nous gardons le souvenir vif des fruits providentiels que le Seigneur a suscités au cours de

¹⁴ FRANÇOIS, *Audience générale*, 27 mars 2013.

cette riche expérience de la communion ecclésiale. Il nous a gracieusement faits témoins des nombreuses ressources spirituelles dont regorge l'Église en Afrique. Que d'exemples lumineux de foi vécue et de vigoureux dynamisme missionnaire de son laïcat, hommes et femmes qui opèrent souvent dans des conditions difficiles, appelés à être, comme le dit Benoît XVI, des « artisans courageux de paix et annonciateurs d'une espérance authentique » !¹⁵

Pour conclure, nous empruntons encore à Benoît XVI ses paroles encourageantes adressées à tous les fidèles laïcs d'Afrique : « Fils et filles d'Afrique, n'ayez pas peur de croire, d'espérer et d'aimer, n'ayez pas peur de dire que Jésus est le Chemin, la Vérité et la Vie, et que par Lui seulement nous pouvons être sauvés. Saint Paul est bien l'auteur inspiré que l'Esprit Saint a donné à l'Église pour y être le "docteur des nations" (1Tm 2,7), lorsqu'il nous dit qu'Abraham espérant contre toute espérance, a cru et est ainsi devenu le père d'un grand nombre de peuples, selon la Parole du Seigneur : Vois quelle descendance tu auras ! » (Rm 4,18). "Espérant contre toute espérance" : n'est-ce pas là une magnifique définition du chrétien ? L'Afrique est appelée à l'espérance à travers vous et en vous ! Avec le Christ Jésus, qui a foulé le sol africain, l'Afrique peut devenir le continent de l'espérance ! Nous sommes tous membres des peuples que Dieu a donnés comme descendance à Abraham. Chacun et chacune d'entre nous est pensé, voulu et aimé par Dieu. Chacun et chacune d'entre nous a son rôle à jouer dans le plan de Dieu, Père, Fils et Esprit Saint ».¹⁶

Nous rendons vivement grâce à Dieu pour le Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques. Nous confions les fruits apostoliques de cette rencontre à tous les confesseurs et martyrs africains et à

¹⁵ BENOÎT XVI, *Message au Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques*, 20 août 2012.

¹⁶ ID., *Homélie prononcée au Stade "Amadou Abidjo" à l'occasion de la publication de l'"Instrumentum laboris" de la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques*, Yaoundé, 19 mars 2009.

Préface

l'intercession de la Vierge Marie, Notre-Dame d'Afrique et Étoile de la nouvelle évangélisation qui, vénérée sous le nom de *Notre-Dame des Victoires*, a accompagné les travaux du Congrès.

Cardinal STANISŁAW RYLKO
Président
Conseil Pontifical pour les Laïcs

Message de Sa Sainteté Benoît XVI au Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques

à Monsieur le Cardinal
Stanisław Rylko
Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs

Je suis heureux de vous adresser ma cordiale pensée à vous, Vénéré Frère, aux Cardinaux, aux évêques, aux prêtres, aux personnes consacrées, et particulièrement à tous les fidèles laïcs réunis à Yaoundé du 4 au 9 septembre pour l'important Congrès des laïcs catholiques d'Afrique, organisé par le Conseil Pontifical pour les Laïcs avec l'appui de la Conférence épiscopale du Cameroun, sur le thème : « Témoins de Jésus Christ en Afrique aujourd'hui. "Sel de la terre... lumière du monde" (Mt 5,13.14) ». Le thème rappelle délibérément l'Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, qui porte comme sous-titre la même citation tirée de l'Évangile de Saint Matthieu : « Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde ». En remettant personnellement cet important document aux évêques d'Afrique à Cotonou, le 20 novembre de l'année dernière, j'ai voulu offrir quelques lignes théologiques et pastorales pour le cheminement de l'Église dans le continent.

Votre Congrès se présente comme une étape significative pour réaliser ce que l'Esprit Saint a inspiré aux Pères Synodaux lors de la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique, célébrée en octobre 2009 à Rome. À Cotonou, j'ai exprimé le souhait que l'Exhortation *Africae munus* serve de guide surtout pour l'annonce de l'Évangile à travers l'engagement de tout le Peuple de Dieu. C'est pourquoi, j'ai appris avec satisfaction l'initiative du Conseil Pontifical de convoquer un Congrès consacré aux fidèles laïcs africains, appelés spécialement

Message de Sa Sainteté Benoît XVI

de nos jours à un travail toujours plus intense dans la vigne du Seigneur (cf. Jean-Paul II, Exhort. apost. *Christifideles laici*, n. 2).

Lors de mes voyages dans le continent, j'ai affirmé, en diverses occasions, que l'Afrique est appelée à être le "Continent de l'Espérance". Ce n'était pas des paroles de circonstance, mais elles indiquaient l'horizon lumineux qui s'ouvre au regard de la foi. Certes, à première vue, les problèmes de l'Afrique apparaissent graves et difficiles à résoudre, et non seulement pour les difficultés matérielles, mais également pour les obstacles spirituels et moraux que l'Église rencontre aussi. En outre, il est vrai que même les valeurs traditionnelles les plus valables de la culture africaine sont aujourd'hui menacées par la sécularisation, qui provoque désorientation, lacérations dans le tissu personnel et social, exaspération du tribalisme, violence, corruption dans la vie publique, humiliation et exploitation des femmes et des enfants, croissance de la misère et de la faim. À ceci s'ajoute aussi l'ombre du terrorisme fondamentaliste qui a pris récemment pour cible les communautés chrétiennes de certains pays africains. Si, cependant, avec un regard plus profond, nous regardons au cœur des peuples africains, nous découvrons une grande richesse de ressources spirituelles précieuses pour notre temps. L'amour pour la vie et pour la famille, le sens de la joie et du partage, l'enthousiasme de vivre la foi dans le Seigneur, que j'ai pu constater lors de mes voyages africains, sont encore gravés dans mon cœur. Ne laissez jamais la sombre mentalité relativiste et nihiliste qui touche diverses parties de notre monde, ouvrir une brèche dans votre réalité ! Accueillez et répandez avec une force renouvelée le message de joie et d'espérance qu'apporte le Christ, message capable de purifier et de renforcer les grandes valeurs de vos cultures. C'est pourquoi, dans l'Encyclique *Spe salvi*, j'ai voulu présenter la sainte soudanaise Joséphine Bakhita comme témoin d'espérance (cf. n. 3), pour montrer comment la rencontre avec le Dieu de Jésus-Christ est capable de transformer en profondeur tout être humain, même dans les conditions les plus pauvres – Bakhita était une esclave – pour lui donner la dignité suprême de fils de Dieu. Justement, « par la connais-

Message de Sa Sainteté Benoît XVI

sance de cette espérance, elle était “rachetée”, elle ne se sentait plus une esclave, mais une fille de Dieu libre » (*ibidem*). Et la découverte de l’espérance chrétienne suscita en elle un nouveau et irréprouvable désir : « la libération qu’elle avait obtenue à travers la rencontre avec le Dieu de Jésus-Christ, elle se sentait le devoir de l’étendre, elle devait la donner aussi aux autres, au plus grand nombre de personnes possible. L’espérance, qui était née pour elle et qui l’avait “rachetée”, elle ne pouvait pas la garder pour elle ; cette espérance devait rejoindre beaucoup de personnes, elle devait rejoindre tout le monde » (*ibidem*). La rencontre avec le Christ donne l’élan pour surmonter même les difficultés apparemment les plus insurmontables. C’est l’expérience de sainte Bakhita, mais c’est aussi l’expérience que beaucoup de jeunes africains – grâce à Dieu, la grande majorité de la population – sont appelés à vivre aujourd’hui dans la suite fidèle du Seigneur. Rendre l’Afrique “Continent de l’Espérance” est un engagement qui doit orienter la mission des fidèles laïcs africains aujourd’hui, de même que le Congrès que vous célébrez.

Dans cette perspective, votre assise constitue un moment significatif dans la préparation de deux événements ecclésiaux d’envergure universelle désormais imminents : le Synode des Évêques sur la *nouvelle évangélisation* et l’*Année de la foi*. À Cotonou, en remettant l’Exhortation *Africae munus*, j’ai rappelé que « tous ceux qui ont reçu ce don merveilleux de la foi, ce don de la rencontre avec le Seigneur ressuscité, ressentent aussi le besoin de l’annoncer aux autres » (*Homélie de la messe au Stade de l’amitié*, Cotonou-Bénin, 20 novembre 2011). La mission naît en effet de la foi, don de Dieu à accueillir, à nourrir et à approfondir car « nous ne pouvons pas accepter que le sel devienne insipide et que la lumière soit tenue cachée » (Motu proprio *Porta fidei*, n. 3). La priorité de la foi a naturellement un sens plus logique que chronologique. En effet, l’accueil de ce don divin va de pair avec l’élan pour l’annonce de l’Évangile, dans une sorte de “cercle vertueux”, où la foi pousse à l’annonce et l’annonce renforce la foi. « En effet, la foi grandit quand elle est vécue comme une

Message de Sa Sainteté Benoît XVI

expérience d'un amour reçu et quand elle est communiquée comme une expérience de grâce et de joie » (*ibid.*, n. 7). Vraiment, « la foi s'affermir lorsqu'on la donne ! », selon les paroles inoubliables du Bienheureux Jean-Paul II (Lettr. enc. *Redemptoris missio*, n. 2).

Enfin, j'aimerais rappeler quelques paroles du Serviteur de Dieu Paul VI, fidèle interprète du Concile : « Évangéliser, pour l'Église, c'est porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même » (Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi*, n. 18). Dans cette œuvre de transformation de toute la société, tellement urgente pour l'Afrique d'aujourd'hui, les fidèles laïcs ont un rôle irremplaçable : « Par ses membres laïcs, l'Église se rend présente et active dans la vie du monde. Les laïcs ont un grand rôle à jouer dans l'Église et dans la société. [...] En effet, ils sont des "ambassadeurs du Christ" (2Co 5,20) dans l'espace public, au cœur du monde » (Exhort. apost. postsynodale *Africae munus*, n. 128). Femmes et hommes, jeunes, personnes âgées et enfants, familles et sociétés entières, toute l'Afrique attend aujourd'hui les "ambassadeurs" de la Bonne Nouvelle, fidèles laïcs issus des paroisses, des Communautés Ecclésiales Vivantes, des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles, amoureux du Christ et de l'Église, pleins de joie et de reconnaissance pour le Baptême qu'ils ont reçu, artisans courageux de paix et annonciateurs d'une espérance authentique.

Confiant le Congrès à l'intercession bienveillante et maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, qui, comme le mentionne la prière de votre Congrès, est "Notre-Dame d'Afrique, Reine de la Paix et Étoile de la Nouvelle Évangélisation", j'accorde volontiers à tous les participants la Bénédiction Apostolique.

De Castel Gandolfo, le 10 août 2012

S.S. Benoît XVI

I. CONFÉRENCES

L'Afrique aujourd'hui : scénarios socioéconomiques, géopolitiques et culturels

MARIE THÉRÈSE MENGUE*

Depuis les indépendances, l'Afrique a tracé son chemin et est devenue un acteur de la communauté internationale. Son rôle et sa place dans le système mondial sont importants à comprendre. Un regard rétrospectif montre qu'aujourd'hui, les transformations politiques, économiques et culturelles sont réelles avec l'avènement de la démocratie et une légère augmentation du taux de croissance économique dans certains pays.¹ Les efforts déployés pour instaurer la démocratie avec ses exigences sont repérables dans de nombreux pays africains même si parfois on constate un certain nombre d'échecs qui aboutissent à des violences et à des conflits identitaires ou ethniques. Le dynamisme économique est visible dans le formel comme dans l'informel, avec des acteurs qui font preuve de créativité et d'innovation en mettant sur pied des activités permettant de satisfaire les besoins fondamentaux des populations telles que l'accès aux infrastructures sanitaires, éducationnelles et aux nouvelles technologies qui véhiculent de nouveaux référents culturels. Ces éléments font de l'Afrique un continent fort engagé dans la voie du progrès.

Ce progrès, il faut le dire, cohabite avec l'état de pauvreté² qui mine l'Afrique, un continent où s'affrontent les représentations et les analyses, selon la posture que l'on adopte. Certains analysent

* Professeur titulaire de Sociologie à l'Université Catholique d'Afrique Centrale.

¹ Cf. taux de croissance économique par pays de 2005-2011, http://www.statistiques-mondiales.com/taux_de_croissance.htm, consulté le 21 janvier 2013.

² L'augmentation de la démographie, les problèmes migratoires, épidémiologiques, environnementaux et culturels.

l'Afrique comme un continent qui stagne et cette stagnation conduit d'une part, à une marginalisation des flux commerciaux et financiers internationaux et, d'autre part, à un endettement extérieur difficilement gérable³ malgré les fonds PPTTE.⁴ Depuis l'an 2000, certains pays africains ont bénéficié des fonds PPTTE pour éponger leur dette et permettre à certains secteurs socioéconomiques de se développer. Dans ce contexte, la crise financière internationale est arrivée et a plongé à nouveau l'Afrique dans l'incertitude, une incertitude relative à l'aide au développement, à la crainte de la dévaluation du Franc CFA et à la diminution de l'investissement.⁵ D'autres l'analysent en mettant l'accent sur des dynamiques internes où certains maux sont en train d'être maîtrisés tels que l'insécurité, le taux élevé du VIH/SIDA, l'analphabétisme, les famines, les épidémies, les menaces environnementales et la corruption.⁶

Ces éléments permettent de comprendre comment l'Afrique vit aujourd'hui le passage du colonialisme au néocolonialisme, de l'indépendance à la mondialisation ou globalisation. Il s'agit de lire, de comprendre, d'expliquer la trajectoire de l'Afrique au-delà des apparences, des effigies, du folklore, et comprendre à travers sa culture, ses valeurs,⁷ son rapport au sacré,⁸ ses structures sociales,⁹ ce qu'elle vit, ce qui la tourmente, ce qui l'angoisse et l'inquiète.¹⁰ Ces questions sont au cœur des préoccupations non seulement des États africains, mais

³ Cf. PH. HUGON, *La géopolitique de l'Afrique*, Paris 2007, 19.

⁴ Pays Pauvres Très Endettés.

⁵ La baisse des recettes d'exportation, la diminution des transferts des fonds par les migrants à l'étranger, la baisse des prix de certains produits ayant des répercussions sur les taxes perçues par les États.

⁶ Cf. les programmes de lutte contre la corruption.

⁷ Même si parfois l'on se demande aujourd'hui, quelles sont réellement les valeurs africaines ?

⁸ L'Afrique croit-elle encore au sacré en dehors du fétichisme ?

⁹ Famille, communauté, clan, groupe d'appartenance.

¹⁰ Par exemple la rupture avec le passé, le processus de déstructuration et de resocialisation.

aussi de la communauté internationale. Chercher les réponses à ce questionnement constitue une exigence de la part des chrétiens laïcs. Il est question ici, de maîtriser les contours de l'évolution sociale, les aspirations et les transformations politiques, économiques, technologiques, industrielles et culturelles. C'est une exigence, voir une mission pour les chrétiens laïcs de comprendre et de se projeter dans l'avenir, c'est-à-dire anticiper afin de mieux se préparer au nouveau monde qui émerge sous leurs yeux et à l'intérieur duquel ils évoluent. Cette problématique visionnaire ou stratégique est une exigence pour le peuple africain et particulièrement pour les fidèles chrétiens laïcs, parce qu'il s'agit d'anticiper, de voir loin pour éviter le repli sur soi ou de vivre en marge de notre vocation et de notre mission de travailler davantage pour impulser le changement dans tous les domaines d'activités. Une vision ou une analyse générale ne permettant pas de saisir les mouvements profonds de l'Afrique, nous allons d'abord dans un premier temps, faire un état des lieux, ensuite présenter les grands défis auxquels l'Afrique fait face aujourd'hui et enfin terminer par des hypothèses et des recommandations conclusives.

1. REGARD HISTORIQUE

L'Afrique a toujours été comprise ou appréhendée comme un continent sans histoire.¹¹ Cette thèse s'explique par l'absence des sources écrites qui donne souvent une image de l'Afrique précoloniale dénuée d'organisation politique, économique et culturelle. La lecture de certaines recherches historiques, sociologiques, anthropologiques et philosophiques montre que l'Afrique a été appréhendée

¹¹ Hegel disait que le début de l'histoire de l'Afrique commence avec sa rencontre avec l'Europe. Pour lui, « l'Afrique n'est pas une partie historique du monde. Elle n'a pas de mouvements, de développement à montrer, de mouvements historiques en elle », cité par PH. HUGON, *Op. cit.*, 25.

en dehors de son historicité. Les recherches menées sur l'Afrique se sont contentées d'enregistrer les informations sur les modes de vie, les tribus, les ethnies, avec une forte comparaison entre tradition¹² et modernité.¹³ L'Afrique a été saisie non pour ce qu'elle était elle-même, mais plutôt pour ce qu'elle devrait être au regard de ceux qui l'on découverte. Les études menées sur elle¹⁴ ont été faites à partir des mécanismes de penser, d'agir, de faire qui ne sont pas propres à l'Afrique. Avec le temps et un peu plus de recul, l'histoire des sociétés africaines s'est peu à peu détachée de cette vision réductionniste. Les historiens et anthropologues africains et africanistes, à travers leurs recherches, ont permis, grâce à un croisement des sources, de restituer l'histoire aux sociétés africaines plurielles.¹⁵

L'histoire de l'Afrique est donc un fait réel même si les documents écrits sont insuffisants. Elle a connu des formes d'organisation des sociétés allant des modèles centralisés aux modèles segmentés avec un contrôle des espaces et des groupes organisés autour des clans contrôlés par des chefs.¹⁶ Cette réalité encore présente permet de comprendre les relations de pouvoir, les divisions, l'existence d'un sens fort d'appartenance à des groupes ethniques et les conflits identitaires inhérents aux sociétés africaines actuelles. La question difficile que l'on peut se poser est celle de l'héritage colonial. Qu'est ce

¹² Ensemble des cultures, valeurs et coutumes conservées et transmises. Cf. *Lexique des sciences sociales*, Paris 1994⁶, 382.

¹³ La modernité ici « consiste à un renversement du rapport entre économique et social, l'économie ayant envahi la vie sociale, et la contradiction entre la logique moderne et la rentabilité immédiate et les intérêts généraux à long terme de l'espèce humaine ». Cf. *Lexique des sciences sociales, Op. cit.*, 270.

¹⁴ Modes de vie, organisations politiques et économiques...

¹⁵ Cf. J.M. ELA, *Restituer l'histoire aux sociétés africaines : promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*, Paris 1994.

¹⁶ Cf. M. FORTES et E.E. EVANS-PRITCHARD (dir.), *Systèmes politiques africains*, Paris 1964. La distinction d'Evans-Prichard permet de différencier les sociétés segmentaires avec à la base des groupes organisés autour de la grande famille patriarcale appelée clan.

qu'on peut en tirer ? Le bilan est si difficile à faire et dépend de la trajectoire socioéconomique, politique et culturelle des personnes en présence, de leur mémoire et de leur référence au système de valeur. Mais on peut dire que la colonisation a structuré et consolidé autrement les sociétés africaines. Ce bref regard historique nous introduit à une analyse géopolitique et économique.

2. APPROCHE GÉOPOLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

2.1 Sur le plan politique

Depuis les indépendances, les pouvoirs politiques africains ont, dans l'ensemble, répondu à des défis considérables tels que la constitution d'une administration publique, les compromis sociopolitiques, la défense des frontières, la réponse à l'explosion démographique et urbaine. Face à ces défis, se pose la question de la légitimité de ces pouvoirs politiques. Il faut noter que le mythe de "l'État développeur", reflet de luttes interethniques, renvoie à des questions importantes relatives à la souveraineté nationale et à la capacité d'exercer une autorité régulatrice de situations de droit. Mais dans de nombreux pays africains, l'accès au pouvoir est synonyme d'ascension sociale et d'accumulation de richesses. Il se pose là, un problème de gouvernance qui renvoie à des réalités évidentes de corruption avec une forte confusion entre la chose publique et la chose privée.¹⁷ Le pluralisme politique, règle d'or de la démocratie, permet certes un débat public, mais il reste très limité dans la mesure où les partis politiques sont liés aux individus et non aux programmes politiques établis sur la base des problèmes de la société. Ceci rend difficile la formation d'une opposition forte et quand bien même il en existe une, elle est au service des intérêts individuels.¹⁸

¹⁷ Cf. PH. HUGON, *Op. cit.*, 74.

¹⁸ Le plus souvent, on constate que les gens créent les partis politiques à l'approche des élections pour obtenir un financement et ces derniers disparaissent

2.2 Pouvoir économique

Sur le plan économique, l'Afrique a toujours été appréhendée à travers des termes comme sous-développement, retard, malaise, panne, ambigüité et refus de développement.¹⁹ On la jauge sur la base des indicateurs internationaux à l'exemple du seuil de pauvreté fixé à un dollar par jour et par personne. Pourtant, la réalité en Afrique montre que plusieurs familles vivent avec moins d'un dollar par jour. Ces indicateurs ne sont pas représentatifs des trajectoires variées suivies par les sociétés africaines. Il est vrai, l'Afrique pèse peu sur la scène internationale malgré ses ressources naturelles et cela s'explique par le fait que les économies africaines sont diversifiées sur le plan productif et sont dominées par un capital qui se valorise plus dans l'échange que dans la production. Ceci explique la faible concurrence et la tendance à l'adaptabilité, au mimétisme ou à l'accommodement. Un tel système économique ne peut pas répondre efficacement aux questions fondamentales telles que l'emploi, l'investissement, l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation logement, sécurité sociale).

On peut se poser la question de savoir quels sont les facteurs qui expliquent cette situation ? D'une part, les raisons sont d'ordre démographique : *le taux élevé de fécondité et la faible espérance de vie*. D'autre part, il s'agit de facteurs géographiques liés à l'état d'enclavement des routes, l'éloignement des côtes et la pauvreté du sol. Les facteurs historiques pèsent aussi de tout leur poids dans l'état actuel des choses. En effet, la colonisation, avec son lot de systèmes politiques autoritaires qui en ont découlés, est à l'origine du haut niveau de corruption que l'on observe un peu partout en Afrique. À cela,

avec l'annonce des résultats officiels.

¹⁹ Cf. les auteurs tels que : R. DUMONT, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris 1962 ; *L'Afrique étranglée*, Paris 1985 ; J.-P. HARROY, *L'Afrique, terre qui meurt*, Bruxelles 1945 ; A. KABOU, *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris 1991.

il faut ajouter l'insuffisance des moyens de télécommunication et de transport, l'inefficacité des services publics et enfin la faible mobilisation des compétences liée au système de formation.²⁰ Sur le plan de l'agriculture, de l'industrie et des services, les progrès sont lents. Les paysanneries ont peu de sécurité et de droit pour gérer le long terme. Le pétrole comme le diamant africain apparaissent moins comme un facteur de développement que comme source de captation de rente par un groupe limité. Ce qui engendre les conflits qui ne valorisent pas ce secteur susceptible pourtant d'apporter beaucoup sur le plan économique et du développement en Afrique.²¹

Même si l'Afrique est intégrée aujourd'hui au processus de la mondialisation, elle assume encore difficilement les exigences qui en dérivent dans la mesure où elle est confrontée à des situations de dépendance économique, affrontant le vent fluctuant de la concurrence des économies plus avancées sur l'échiquier international où l'échange inégal est très prononcé. Il faut noter qu'en 2009, le monde était dominé par les grandes puissances industrielles occidentales, ainsi que trois pays non occidentaux comme le Japon, la Chine et l'Inde. Les prévisions montrent que la Chine monte en puissance et l'Inde doublera le Japon en 2014. L'Afrique quant à elle reste absente²² du tableau des évolutions comparées des 15 premières puissances économiques du monde.²³ Cette réalité la place dans une situation

²⁰ Ces problèmes sont expliqués de long en large dans la préface de Xavier Dijon au livre *Développement et changement social en Afrique*, M.T. MENGUE (dir.), Yaoundé 2012, 15-20.

²¹ Cf. J.M. ELA, *Travail et entreprise en Afrique*, Paris 2006, 25-27.

²² Cf. CONFÉRENCE ÉPISCOPALE BURKINA-NIGER – CONSEIL NATIONAL DES LAÏCS DU BURKINA, "Fidèles laïcs africains face au basculement géopolitique dans le monde et la nécessité de promouvoir ou de renforcer la prospective stratégique", dans *En marche vers un laïcat plénier dans l'Église famille de Dieu au Burkina*, Ouagadougou du 10 au 13 novembre 2011, 128-129.

²³ À savoir : USA, Chine, Japon, Inde, Allemagne, Royaume-Uni, Russie, France, Brésil, Italie, Mexique, Espagne, Corée du Sud, Canada, Indonésie. Sources FMI. Cf. aussi une étude menée et publiée le 20 janvier 2011 par *Price Water House Cooper*.

de faiblesse caractérisée par la perte de compétitivité, une faible attractivité des investissements étrangers, une recherche scientifique sous-développée avec un accès limité aux nouvelles technologies du savoir. Le problème n'est pas de vouloir copier l'Europe, mais de trouver un équilibre par rapport aux possibilités qu'offre le continent, en termes de compétences, de valorisation des ressources humaines disponibles et des programmes de formation adaptés aux exigences de la mondialisation. C'est un enjeu de développement important permettant de satisfaire les besoins du présent, sans pour autant mettre à mal la capacité des générations futures à valoriser leur ingéniosité.

2.3 Conflits armés, paix et sécurité

L'Afrique est devenue aujourd'hui le continent où le nombre de victimes du fait des conflits armés est le plus élevé dans le monde. Les facteurs qui alimentent ces conflits sont de plusieurs ordres. On cite entre autres l'accès à la terre et aux ressources naturelles (pétrole et produits extractifs) ;²⁴ l'accès au pouvoir et la gestion de ce pouvoir. Les systèmes d'accaparement des richesses ne donnent pas lieu à la redistribution, au contrôle et à la sanction et cela crée des tensions entre des groupes sur des bases identitaires, claniques, communautaires, ethniques ou religieuses. En outre, le développement du trafic des armes légères, la facilité à les repérer, mais surtout l'implication des enfants soldats désocialisés, déscolarisés et resocialisés dans les conflits armés augmentent considérablement le niveau de violence sur le continent. Sur ce point, les églises et communautés religieuses ont un rôle important à jouer dans la gestion des conflits parce qu'elles sont en mesure d'apporter une parole qui transforme, un soutien moral et une solidarité dans les conditions

²⁴ Cf. PH. HUGON, *Op. cit.*, 131-132.

de détresse et d'exclusion générées par les conflits de guerre en Afrique.

Les conflits existent, mais le plus important consiste à apprendre à les gérer. Cette gestion nécessite de moyens humains et financiers importants et les économies africaines ne sont pas assez structurées pour faire face à des dépenses générées par les conflits de guerre. Aujourd'hui, les solutions pratiquées sont à la fois militaires (par la présence des forces armées), politiques (par le respect des accords signés) et la mise en œuvre des réformes visant la compensation des pertes, l'emploi des milices et le désarmement des personnes impliquées, la reconstruction de l'administration civile, la réhabilitation et le rétablissement d'un État de droit. L'efficacité à long terme de ces actions n'est possible que « si les causes structurelles et les facteurs de pauvreté, d'exclusion, inégalités, non-respect des règles démocratiques, la non-transparence des circuits économique et politique »²⁵ sont pris en compte, analysés et traités. C'est pourquoi, il est important de développer les actions de paix et la consolidation de ces actions nécessite une intégration régionale effective.

2.4 Intégration régionale en Afrique

À propos de l'intégration régionale, il faut souligner que le continent africain s'est inscrit dans une dynamique d'intégration panafricaine depuis le début de la période postcoloniale. Plusieurs institutions et programmes d'intégration ont ainsi vu le jour telles que l'OUA²⁶ – devenue aujourd'hui Union Africaine –, le NEPAD,²⁷ la mise en place d'une politique africaine commune de défense et de sécurité, la création d'une "armée unique africaine", le processus d'institutionnalisation des "États-Unis d'Afrique", la lutte

²⁵ PH. HUGON, *Op. cit.*, 144.

²⁶ Organisation de l'Unité Africaine.

²⁷ Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

contre le terrorisme, la piraterie et la criminalité transfrontalière... Ces institutions et programmes ambitieux traduisent une nécessité réelle de collaboration, mais les résultats sont encore plutôt mitigés parce que les moyens et la volonté politique ne sont pas toujours au rendez-vous. La question de l'intégration politique en Afrique suppose des transferts de souveraineté, la prévention de conflits, la convergence des intérêts économiques permettant de dépasser les rivalités et les antagonismes politiques, la volonté de produire des biens publics au niveau régional et national et de construire un État fort et une société civile forte. Inversement, les processus de désintégration régionale et nationale renvoient à la décomposition des États, à des crises économiques et financières favorisant la mise en place des systèmes politiques qui manquent totalement d'intérêt pour les accords régionaux ou même internationaux et pour le bien-être des populations. Cette réflexion permet de conclure ce point en disant que l'Afrique achève dans la violence sa phase de destruction de l'ordre colonial ; elle est entrée dans un processus de restructuration de son espace, sans qu'il soit réellement possible d'entrevoir ce qui va sortir de la situation actuelle. Le danger c'est de voir le processus d'intégration de l'Afrique se bloquer à cause de la théorie explicative dite de la "conflictualité des zones de contact". Il faut noter que tout processus d'intégration régionale est dominé par un centre d'impulsion, un État moteur qui identifie ses propres visées à celles de tout l'espace régional auquel il appartient et dont il commande la mécanique de regroupement. La question qui se pose ici est celle de savoir comment renforcer la cohésion nationale et régionale à l'intérieur des frontières intangibles. Autrement dit, comment mettre à profit la nouvelle donne politique, en l'occurrence le pluralisme politique, pour mieux gérer les conflits socio-culturels à l'intérieur des États postcoloniaux ? Cette analyse géopolitique et économique permet d'aborder maintenant, le contexte socioculturel actuel de l'Afrique.

3. APPROCHE SOCIOCULTURELLE

Le social et le culturel en Afrique sont des domaines importants et concernent des questions lancinantes telles que l'explosion démographique et l'urbanisation galopante, l'accès à l'éducation, à la santé et à la sécurité alimentaire entre autres.

3.1 La question de la démographie et de l'urbanisation

L'Afrique est un continent caractérisé par des régimes démographiques importants. Son système familial est caractérisé par une forte fécondité et la cellule familiale joue un rôle central de reproduction, de prise en charge de la grande famille en l'absence d'un véritable système de sécurité sociale. À propos de l'urbanisation, les villes africaines sont caractérisées par la dégradation des conditions de vie. La concentration des populations dans des quartiers populaires est notable et exige des mesures d'accompagnement telles que les équipements adaptés (eau, assainissement, transport, électricité) et un financement permettant que la ville soit le moteur du développement et non un foyer de pauvreté débouchant sur la délinquance, l'insécurité, la pollution et la rupture avec les valeurs traditionnelles.

3.2 À propos de l'éducation

Le système éducatif partout dans le monde a une mission claire, celle de produire des savoirs, développer les intelligences, former des compétences. Mais en Afrique, l'école est plus un lieu de gardiennage social où sont véhiculés des savoirs mémorisés qu'un lieu d'acquisition du savoir-faire et du savoir-être. La création des écoles est devenue plus un business qu'un souci de former les esprits, de former des hommes équilibrés, capables de prendre des responsabilités et de faire face aux difficultés de la vie. Il n'y a pas de modèles, ni de repères. Ce qui justifie l'engouement des jeunes pour le football, la musique et le

cinéma.²⁸ L'université quant à elle, considérée comme le temple du savoir, conduit plus à une accumulation de titres permettant d'aspirer à des postes administratifs qu'à des savoirs analytiques et pratiques favorisant des qualifications et des compétences. Les formations générales se développent aux dépens des formations professionnelles et techniques. Il convient de noter que « l'enseignement n'exerce des effets productifs que si le contenu des programmes, les aptitudes et attitudes des apprenants, et la qualité de la formation intègre des apprentissages techniques, et que si le milieu environnant permet de les utiliser ».²⁹ On peut introduire ici la question de l'utilisation des nouvelles technologies (internet, téléphone portable, etc.) utiles pour la formation des jeunes et le développement des outils pédagogiques. À défaut de tout ceci, la scolarité au niveau primaire, secondaire et universitaire conduit à la fois au chômage des jeunes diplômés, à l'évasion des connaissances intellectuelles et enfin à un exode de compétence.³⁰ L'éducation étant un moteur de développement économique, humain et social, son efficacité dépend des modèles qu'elle diffuse, des programmes qu'elle propose, des motivations qu'elle suscite et des valeurs qu'elle transmet. On ne peut parler de l'éducation aujourd'hui sans parler du phénomène de mondialisation³¹ qui fait intervenir des enjeux culturels considérables.

Ici, l'Église a un rôle très important dans l'éducation et la formation de la jeunesse. Les chrétiens laïcs qui œuvrent dans le domaine de l'éducation ont la responsabilité de transmettre de vraies valeurs

²⁸ Avec le football, on peut devenir riche sans aller à l'école. Il suffit de taper dans un ballon et l'on se retrouve au sommet de la gloire.

²⁹ PH. HUGON, *Op. cit.*, 180.

³⁰ Cf. *Ibid.*

³¹ Le Dictionnaire Universel entend par mondialisation, « la transformation d'une économie internationale en une économie mondiale, caractérisée par une concurrence généralisée, où les nations sont intégrées, sur une base privée et non politique, dans un espace économique mondial qui échappe en partie au contrôle des États ». Cf. A. GIDDENS, *Les conséquences de la modernité*, Paris 1994, 70.

aux jeunes d'aujourd'hui en montrant surtout que l'homme ne se construit pas dans la fraude et la corruption, mais plutôt dans la construction de la personnalité qui nécessite travail, honnêteté, humilité et transparence dans la conduite.

3.3 À propos de la santé

Parler de système de santé en Afrique aujourd'hui,³² c'est s'interroger sur la plus grande injustice du XXI^e siècle.³³ Ce constat est né d'une remise en question radicale des stratégies classiques qui ont donné naissance en 1978, à la déclaration d'Alma Ata faite par l'OMS et l'UNICEF et qui proposait des soins de santé primaires pour relever le défi du slogan "Santé pour tous en l'An 2000". Ce fut la charte fondatrice d'une nouvelle conception des soins de santé, ancrée dans les valeurs morales et non marchandes. En Afrique, cette politique a connu des difficultés et, lors de la 37^e réunion régionale de l'OMS à Bamako au Mali, en septembre 1987, l'UNICEF a proposé de financer les soins de santé primaires avec le bénéfice de la vente des médicaments génériques. Les États font des efforts pour assurer un accès facile des populations aux soins de santé. Toutefois, malgré ces efforts, la plus grande difficulté des populations reste l'accès aux soins de santé de base. Et cela s'explique par un certain nombre de facteurs tels que l'insuffisance des infrastructures sanitaires et routières, le manque de formation du personnel soignant, le manque de ressources dans les familles, le coût élevé des médicaments et des consultations. Ces difficultés se ressentent davantage sur la question du SIDA, une maladie qui aujourd'hui, fait des ravages en Afrique, décime des familles entières, paralyse les forces et les ressources humaines vectrices du

³² La plupart des pays africains ne disposent pas d'un système de santé publique et privée qui garantisse de manière minimale la prévention des maladies et leurs soins.

³³ Cf. C. BISSET, *La santé dans le Tiers Monde*, Paris 1989.

développement.³⁴ Par manque de moyens, les familles les plus démunies ont recours à l'automédication, à la consultation des guérisseurs traditionnels, à l'approvisionnement sur le marché informel des médicaments. Les États font des efforts pour multiplier les centres de santé de proximité et les équipements sanitaires. Ces initiatives sont accompagnées des programmes où l'on enregistre de grands progrès dans la lutte contre des maladies endémiques et épidémiques, la lutte contre le SIDA, la lutte contre le paludisme et la tuberculose, la santé de la mère et de l'enfant, etc. Mais il faut noter que ces actions sont anéanties par des pratiques illicites telles que la corruption, la chute des prestations de services dans les hôpitaux et centres de santé. Cela amène à s'interroger sur le souci d'équité, de justice sociale et de dignité humaine. Ici le rôle de l'Église est capital, à travers l'enseignement social de l'Église. Elle peut promouvoir et renforcer les formations axées sur la conscience professionnelle, sur l'éthique et sur les manières de se conduire dans la société et surtout lorsqu'on se trouve face à des domaines sensibles comme la santé qui engage la vie ou la survie des populations.

3.4 La question de la sécurité alimentaire en Afrique

Dans l'ensemble, l'Afrique jouit de conditions naturelles favorables à la production agricole. Elle bénéficie d'une pluviométrie qui, malgré les difficultés actuelles liées au changement climatique associée à la variété des sols, permet une diversification considérable de la production agricole. Certains pays africains servent de source

³⁴ Cf. P.Y. NDJOMO BESSALA, "La problématique du genre dans le les personnes vivant avec le sida", dans M.T. MENGUE (dir.), *Développement et changement social en Afrique*, Yaoundé 2012, 235-248. Cf. aussi A. DESCLAUX, P. MSELLATI, K. SOW, *Les femmes à l'épreuve du VIH dans les pays du Sud : Genre et accès universel à la prise en charge*, ANRS (dir.), Paris 2011.

d'approvisionnement à leurs voisins.³⁵ Est-ce que ce simple fait permet de dire que l'Afrique jouit d'une relative sécurité alimentaire ?³⁶ En réalité, la notion de sécurité alimentaire est plus large parce qu'elle prend en compte la production nationale, les importations commerciales et l'aide alimentaire. Mais en dehors de cet aspect quantitatif, l'aspect qualitatif y est également intégré (équilibre alimentaire et qualité des aliments consommables). Vu sous cet angle, on est en droit de se demander s'il serait plausible de parler de sécurité alimentaire en Afrique. À ce propos, il convient de dire que s'il est vrai que la réalité des pays d'Afrique ne permet pas de soutenir l'idée d'une sécurité alimentaire, il n'en demeure pas moins vrai que beaucoup a été fait dans ce domaine par les États à travers des programmes de redressement du secteur agricole, de lutte contre la désertification, etc.

Mais ces efforts rencontrent des difficultés pour plusieurs raisons. D'une part, la pression démographique, les effets des conflits armés, le détournement des aides alimentaires, l'accaparement des terres par les grandes puissances représentent autant d'entraves à la sécurité alimentaire. À cela, il faut ajouter d'autre part les causes d'ordre politique, économique, technique et socioculturel. En ce qui concerne les États, il s'agit de l'ineffectivité des programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire. Pour ce qui est des facteurs économiques, les difficultés sont liées pour l'ensemble à la libéralisation du marché. Certains commerçants préfèrent fournir les pays voisins pour avoir une plus grande marge de bénéfice, contribuant ainsi à déstabiliser les prix des denrées alimentaires et piloter les périodes de pénurie souvent observées sur les marchés des pays africains. Les produits alimentaires importés entrent et circulent librement et sont conservés dans des conditions qui ne permettent pas d'en assurer la bonne

³⁵ Le Cameroun par exemple approvisionne les pays voisins comme le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Tchad.

³⁶ Cf. C. NUCCI, "L'autosuffisance alimentaire dans le continent africain : mobiliser toutes les compétences", dans *Afrique agriculture*, n. 100 (1983), 16.

qualité. D'autres facteurs sont liés au climat, les sols et la faible maîtrise de l'eau. S'agissant du climat, la pluviométrie est capricieuse et ne permet pas d'assurer une bonne production agricole. Les sols ne sont pas toujours fertiles à cause de l'érosion ou d'une exploitation excessive de ces derniers. Quant aux facteurs socioculturels, ils concernent les habitudes alimentaires. Les populations, en raison de leurs cultures, ont tendance à consommer certains aliments plus que d'autres.³⁷ Cela explique pourquoi elles se consacrent à une agriculture donnée ou à l'élevage de subsistance. Sur le plan technique, la menace de la sécurité alimentaire réside dans l'exiguïté et l'appauvrissement des terres surexploitées et la dégradation des ressources forestières. L'utilisation de méthodes agricoles archaïques, la précarité de la conservation des produits conduisent ainsi à une faible productivité. De même, les difficultés d'acheminement liées à l'absence d'infrastructures de transport rendent difficile l'approvisionnement en denrées alimentaires des zones enclavées. Les agriculteurs africains subissent ainsi la concurrence des produits importés subventionnés ou qui entrent en Afrique sous forme d'aide. Nous sommes ainsi face à un enjeu géopolitique de la faim qui privilégie les jeux de pouvoir où l'aide alimentaire est utilisée pour développer des modes de consommation induisant des importations comme le blé, le riz et le maïs.³⁸ Nous pensons que les pouvoirs publics, les organismes non gouvernementaux et l'Église ont un rôle important à jouer : celui de mettre en place les politiques permettant d'assurer une sécurité alimentaire en cas de risque de famine et trouver des solutions pratiques pour lutter contre les stratégies visant à affamer les populations. La lutte contre la malnutrition et l'éradication des famines impliquent des actions visant à améliorer la productivité et à promouvoir les initiatives des organisations paysannes.

³⁷ C'est le cas dans la région du *Grand Nord* où la consommation alimentaire est essentiellement céréalière.

³⁸ Cf. PH. HUGON, *Op. cit.*, 185-186.

3.5 La famille africaine et ses transformations

Lorsqu'on parle de famille africaine, il y a une multiplicité d'approches possibles et les termes sont chargés de connotations affectives et symboliques. Tantôt, elle est vantée pour sa solidarité oppressante, tantôt stigmatisée pour des raisons de polygamie, de résistances aux changements ou de frein au développement de l'individu. La famille africaine est perçue en effet non seulement comme source du bien-être collectif et individuel, mais aussi, comme berceau des valeurs sociales et culturelles symboliques d'un certain statut de l'homme en société. La vie familiale est considérée comme une condition indispensable de l'épanouissement de la personne humaine et de l'affirmation de sa dignité. Elle est aussi le lieu d'apprentissage et d'exercice des règles de vie commune en société, en particulier celles qui permettent un mieux vivre en commun fondé sur le respect de la dignité qui est due à chaque personne humaine. L'institution familiale africaine joue donc un rôle dans la transmission des normes et des valeurs qui régissent les comportements individuels et les pratiques collectives. Les systèmes familiaux demeurent la "matrice de la vie sociétale" parce qu'ils fondent les liens de solidarité, mais également d'autorité des aînés. Cette image parfaite de la famille africaine ne doit pas masquer les transformations d'ordre structurel, fonctionnel et relationnel.

Sur le plan structurel, on note de plus en plus des modèles extra-conjugaux tels que le mariage à l'essai, les unions libres, les familles monoparentales et recomposées. Ceci montre l'instabilité qui bouleverse actuellement la structure familiale africaine et affecte l'éducation et l'encadrement des enfants. Sur le plan fonctionnel, les fonctions traditionnelles parmi les plus importantes en Afrique, telles que l'éducation, la production économique et la reproduction humaine, subissent des bouleversements profonds, destructeurs de l'équilibre familial. On assiste à un transfert des fonctions traditionnelles aux institutions nouvelles telles que l'État, l'Église, l'École. Mais, la tendance à sauvegarder les traditions ancestrales est fortement menacée par la civilisation

moderne qui s'affirme elle-même avec peu de bonheur. Sur le plan relationnel, les transformations sont importantes. On note la diminution des mariages, l'instabilité des couples, le divorce, la tendance à l'individualisme qui affaiblit le principe communautaire de la famille. Les relations entre parents et enfants souffrent de toutes les influences parallèles de la société (école, cinéma, rue, télévision). Tout ceci est facteur de nouveaux comportements et véhicule des idées qui déstabilisent l'autorité parentale traditionnellement incontestée.³⁹

Ce qui est en jeu ici, c'est la difficile adaptation de la famille aux nouveaux contextes culturels et historiques en tant qu'institution humaine et culturelle spécialisée dans l'accompagnement personnalisant des enfants. Dans la vie familiale africaine, la solidarité ne s'arrête pas aux frontières d'une unité domestique. Tous les individus peuvent avoir recours aux autres membres de leur famille, mais ces formes de solidarité sont sollicitées à l'extrême et arrivent à leur limite.⁴⁰ Ce système idéologique a certes une très grande efficacité, mais il faut admettre qu'il a aussi des effets négatifs, notamment celui de faire passer les aspirations des individus bien après les objectifs de survie et d'expansion de groupes étendus entravant ainsi la personnalisation et la liberté nécessaire à l'épanouissement de chaque membre.

Le rôle de l'Église-Famille de Dieu reste ici fondamental. Il s'agit de la formation de l'esprit, de l'accompagnement dans l'engagement et la confession de la foi en l'Église Catholique, l'encadrement des jeunes à travers des Mouvements d'Action Catholique, l'accompagnement des couples chrétiens dans leur responsabilité d'éduquer et de transmettre les valeurs chrétiennes à leur progéniture.

³⁹ Cf. M.T. MENGUE, "Famille africaine et mondialisation et changement social", dans M.T. MENGUE (dir.), *Développement et changement social en Afrique*, Yaoundé 2012, 317-330.

⁴⁰ Cf. T. LOCOH, "Familles africaines et qualité de vie", dans *Les dossiers du Ceped* n. 31 (1995).

4. QUELQUES ENJEUX ACTUELS EN AFRIQUE

Au regard de cet état des lieux, il faut relever les défis. Il s'agit d'abord de la place de l'Afrique dans le concert des nations, d'affronter la question énergétique et celle des ressources minérales, la question du changement climatique et des énergies renouvelables, la question de la démographie, du terrorisme et de la sécurité, et enfin la question du religieux et de la place de femme dans le développement.

4.1 L'Afrique dans le concert des nations

L'Afrique a bien compris que les relations internationales devraient lui permettre de s'affirmer, défendre ses intérêts et négocier les ressources rares pour son développement dans le concert des nations. Son intégration aux Nations Unies a été déterminante. Du sommet des "non-alignés" au sommet de la terre, l'Afrique a su faire entendre sa voix. Dans la discussion avec les grandes puissances telles que les USA, l'Union Européenne, la Chine et le Japon, l'Afrique a pris position sur des questions brûlantes de l'humanité et sa participation a été décisive par exemple dans le règlement des conflits régionaux concernant le cas de la Côte-d'Ivoire et de la Namibie. Les solutions ne sont pas toujours évidentes, mais l'Afrique prend ses responsabilités en termes "*d'initiatives africaines*". Cette visibilité du continent au plan international est la preuve d'une Afrique entreprenante et dynamique.⁴¹

4.2 Le changement climatique

Ce phénomène mondial constitue de nos jours une préoccupation non seulement pour les chercheurs, mais aussi pour les décideurs, les

⁴¹ Cf. D.B. SOME, "La voix africaine dans le concert des nations : capacités diplomatiques et affirmation de soi", <http://www.nai.uu.se/ecas-4/panels/1-20/panel-2/Desire-Boniface-Full-paper.pdf>, consulté le 30 septembre 2012.

OSC,⁴² les producteurs et les populations qui en subissent constamment les conséquences. Les répercussions se font sentir partout dans le monde et se traduisent par une baisse de la productivité, les pertes des récoltes dues à la sécheresse prolongées, au manque d'eau et à l'érosion du sol. Les économies agraires sont les plus touchées. Si l'Afrique dans les prochaines années ne parvient pas à réagir face à ce phénomène dévastateur, les zones rurales deviendront encore plus marginalisées qu'elles ne le sont aujourd'hui, et ceci aura des conséquences dévastatrices sur la croissance, la réduction de la pauvreté et les ressources naturelles. L'Afrique défend une position commune sur le changement climatique depuis les sommets de Copenhague jusqu'au dernier sommet de Rio en 2012, pour que la convention des écosystèmes forestiers favorise son développement durable et pour cela, elle demande à la communauté internationale de soutenir ses efforts.

4.3 Les énergies renouvelables

Aujourd'hui, l'Afrique dispose de grandes ressources en hydrocarbure qui suscite beaucoup de convoitise de la part des grandes puissances, aboutissant parfois à des conflits. Mais les ressources en pétrole vont à terme s'épuiser. C'est pourquoi la question des énergies renouvelables est un enjeu pour l'Afrique. Elle regorge d'importantes ressources en énergies renouvelables et beaucoup d'entre elles ont été diffusées avec des taux de réussite variables.

La région dispose de potentiels d'hydraulique, de géothermie,⁴³ de biomasse,⁴⁴ de solaire⁴⁵ et d'éolien⁴⁶ importants. Ces vastes poten-

⁴² Organisations de la Société Civile.

⁴³ La géothermie est l'énergie issue de l'énergie de la terre qui est convertie en chaleur.

⁴⁴ La biomasse est une énergie qui produit de l'électricité, de la chaleur par le biais des déchets et de résidus de matières organiques végétales ou animales. Cf. <http://energie.edf.com/energies-nouvelles/biomasse-47908.html>, consulté le 3 septembre 2012.

⁴⁵ Proviennent de la terre et du rayonnement solaire.

⁴⁶ Éolien est une énergie tirée du vent.

tiels sont encore largement inexploités. Pourtant, ils peuvent apporter une contribution significative dans l'amélioration de la sécurité énergétique tout en renforçant le développement du secteur de l'énergie en Afrique. Il existe plusieurs projets allant dans ce sens (solaire, biocarburants, biogaz, biomasse, etc.), mais les résultats ne sont pas très visibles. Vu l'importance du problème, il faut aller au-delà des projets et mettre en place de véritables programmes. Cela nécessite une vision et une stratégie, sans oublier la mobilisation des moyens financiers et la volonté politique.⁴⁷

4.4 Les ressources minérales

L'Afrique possède d'importantes ressources minières pour certains métaux. On peut citer l'or, le diamant et l'uranium, etc. Ce secteur contribue à la diversification des activités économiques et industrielles et constitue une source de recettes et de devises pour les États. Compte tenu de la diversité des acteurs impliqués et l'importance des biens et services résultants de ce secteur, les retombées de l'exploitation minière en Afrique sont importantes pour l'économie mondiale. Les conséquences sont importantes sur l'environnement biophysique et humain parce que les modes actuels d'exploitation des ressources minières causent d'importants impacts négatifs sur les populations et les écosystèmes tels que la dégradation des sols et la perte de la biodiversité, la pollution des eaux de surface, la pollution atmosphérique, les conflits sociaux, la délocalisation des communautés, le bouleversement socioculturel et économique au niveau local, des menaces sur la santé, la sécurité et le bien-être des populations. Des expériences de réussites et d'échecs de prise en compte des préoccupations environnementales dans le proces-

⁴⁷ Cf. C. GBOSSOU, "Les énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest : enjeux, état des lieux et obstacles", Contribution à la Commission Afrique de *Centraider*, Blois, 9 mars 2013.

sus d'exploitation des ressources minières existent et méritent d'être capitalisées en vue de contribuer au développement d'un secteur minier durable. Pour cela, tous les acteurs doivent se concerter pour définir des éléments de cadrage et permettre que l'exploitation soit bénéfique à l'économie, aux communautés et à l'environnement.⁴⁸

4.5 La question du religieux

Aujourd'hui, on constate un renouveau religieux en Afrique, de même qu'une effervescence de nouvelles religiosités qui se manifestent en privé comme en public. Bien que la majeure partie de la littérature soit centrée sur la religion chrétienne, l'Islam et les religions "traditionnelles" connaissent un boom, accompagné d'une compétition entre les différentes confessions islamiques et les sectes. On note une préoccupation dominante dans la littérature sur le renouveau en cours chez les musulmans du moment que celle-ci s'est focalisée sur "l'extrémisme" et le "terrorisme" islamique. Cependant, force est de souligner que ces pratiques qui peuvent être considérées comme extrémistes ne sont pas l'apanage des seuls groupes extrémistes musulmans mais sont également présentes dans les nouvelles églises. Cela est évident dans les manières de prier, dans l'interprétation doctrinale, dans la production massive et la distribution de la littérature religieuse et enfin, la valorisation de la fonction de fournisseur de bien-être social. En ce moment où cette nouvelle religiosité a le vent en poupe, il est important de souligner que les débats évitent souvent la question des conséquences sur le bien-être social et familial. La question ici est celle de savoir quel est le rôle des fidèles laïcs dans la construction du dialogue interreligieux ? Quelles sont les stratégies à mettre en place pour conduire un dialogue de paix et soutenir les chrétiens de l'Église Catholique dans leur démarche de foi ?

⁴⁸ Cf. les ressources minérales. Voir <http://www.cooperationtogo.net/senades/les-ressources-minieres-pourront-elles-servir-au-continent-africain?>, consulté le 1^{er} septembre 2012.

4.6 La question démographique

Il existe à l'heure actuelle trois foyers démographiques importants : l'Inde, la Chine et l'Afrique. Cette croissance démographique des pays émergents est un défi pour l'Afrique dans la mesure où le risque est de se voir envahie par ces pays qui occupent les terres et l'espace à leur profit et non pour le développement de l'Afrique. Cette situation risque de mettre l'Afrique à dure épreuve sur des questions lancinantes telles que la sécurité alimentaire, l'accès à la terre, la dégradation environnementale, l'approvisionnement en eau et en énergie, le manque d'emploi du fait de la présence des compétences des grandes puissances. Le risque d'assister à une émigration de masse des Africains vers l'Europe parce que désormais à l'étroit chez eux est plutôt concret. Les défis à relever sont importants et les dirigeants africains doivent mettre l'accent à l'exemple des pays de l'Amérique Latine et d'Asie, sur l'éducation féminine pour faciliter l'accès des femmes aux services de planning familial, à la formation et à la création d'emploi, au développement de l'agriculture. Tout ceci contribuera à maintenir les Africains chez eux grâce à une forte valorisation des compétences locales.

4.7 Terrorisme et sécurité en Afrique⁴⁹

Le terrorisme et la criminalité sont des défis que l'Afrique doit relever. La situation conflictuelle en Afrique est toujours préoccupante, malgré les efforts fournis en faveur de la création d'un nouvel État au Sud-Soudan, les nouvelles élections au Libéria, la résolution de la crise ivoirienne, etc. Les facteurs d'insécurité et les États du continent ne parviennent pas à trouver la sécurité nécessaire pour asseoir le développement. Tout ceci est lié à des phénomènes tels

⁴⁹ Pour cette question, voir l'article de E. DENECE, "Les défis de la sécurité en Afrique en 2011" du 1^{er} novembre 2011. Cf. <http://www.cf2r.org/fr/editorial-eric-denece-lst/les-defis-de-la-securite-en-afrique-en-2011.php>, consulté le 2 septembre 2012.

que *les conflits internes, les rébellions locales, l'enracinement du terrorisme djihadiste*,⁵⁰ incarné par Al-Qaïda au Maghreb islamique, les milices somaliennes Shebaab⁵¹ et la secte islamiste nigériane Boko Haram.⁵² Depuis la mort de Ben Laden, si la dynamique de l'islam salafiste⁵³ combattant semble marquer le Moyen-Orient, son impact connaît un élan nouveau en Afrique. Les craintes sont importantes dans la mesure où ces trois groupes représentent un risque et un défi pour la sécurité du continent. L'heure est à la vigilance pour la sauvegarde de la stabilité mondiale en général et du continent africain en particulier. Là aussi se pose la question du rôle des laïcs chrétiens dans la résolution des conflits et le maintien de la paix.

4.8 La question de la femme

La question de la femme reste également un défi à relever. La solution passe inévitablement par une majeure présence des femmes dans les espaces de pouvoir, leur participation au développement à travers les associations féminines et à travers la mise sur pied d'activités génératrices de revenus. Les femmes occupent déjà une place importante dans la société africaine mais cette place a besoin d'être renforcée afin qu'elles participent de manière effective au processus de prise de décision. Cette participation n'est possible que si les femmes expriment elles-mêmes, avec conviction, ce à quoi elles

⁵⁰ *Djihad* est un terme arabe qui signifie "force". Et cette force s'exerce de plusieurs manières : par le cœur, la main et l'épée. C'est une sorte de lutte spirituelle.

⁵¹ Un mouvement islamique somalien.

⁵² « Boko Haram est une secte religieuse constituée après le 11 septembre 2001, qui se réfère aux talibans d'Afghanistan et se veut antioccidentale, favorable au développement du djihadisme et à l'instauration de la charia ». Cf. PH. HUGON, <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article6032>, consulté le 1^{er} septembre 2012.

⁵³ Le salafisme est un mouvement fondamentaliste qui prône un retour fondamental à l'islam des origines à travers une herméneutique à la lettre des versets coraniques. Cf. <http://www.leparisien.fr/faits-divers/qu-est-ce-que-le-salafisme-22-03-2012-1918544.php>, consulté le 4 septembre 2012.

aspirent. Elles sont appelées à dépasser les images sociales, les stéréotypes et l'éducation reçue pour prendre en main leur devenir et celui de la société. Pour cela, elles ont besoin d'avoir une vision globale de la vie politique, économique sociale, du droit, de manière à s'intégrer là où elles sentent qu'elles peuvent apporter quelque chose de positif. Il ne s'agit pas de s'affirmer au détriment des autres, mais d'apporter leur touche spécifique en mesure d'éclairer et de modifier les comportements, les visions et les solutions.

Au regard de cette analyse qui a mis en lumière les défis auxquels l'Afrique est confrontée, il apparaît clairement que les enjeux économiques et géopolitiques, l'importance des tensions et des conflits ne sont pas à négliger. L'Afrique, après avoir été une "surenchère idéologique", devient aujourd'hui un continent stratégique à cause de ses ressources en matières premières. Ceci explique l'existence du jeu d'intérêt et des acteurs entre les grandes puissances mondiales, avec la montée des pays comme l'Inde, la Chine et le Japon. C'est un exemple significatif pour les États africains. Cette réflexion nous conduit à proposer quelques hypothèses conclusives.

5. HYPOTHÈSES CONCLUSIVES

5.1 L'Afrique laissée à elle-même

Laisés à eux-mêmes, dans la tourmente des guerres civiles, les États africains se décomposent. L'économie informelle répond aux besoins de base des populations. Il y a déconnexion avec le monde extérieur et une demande massive de l'émigration vers l'Europe. L'hypothèse montre une Afrique désemparée, désynchronisée incapable de s'insérer dans un monde organisé en dehors de l'Afrique et demande de prendre de la hauteur pour gérer les défis que les sociétés industrielles ont mis des siècles à maîtriser. On peut aussi penser que l'Afrique est ce qu'elle est parce que les Africains sont ce qu'ils sont.

Elle croit au progrès, mais pas assez pour s'engager. Les Africains veulent avoir un train de vie élevé, au-dessus de leurs moyens, mais pour le maintenir, ils pensent que c'est l'Europe qui doit tout faire pour eux pour panser les plaies de la colonisation. Dans ce contexte, les élites produisent un capital humain qu'ils exportent vers l'Europe, la course à l'accaparement des rentes devient violente et ruine les États. Les trappes de pauvreté deviennent importantes et les populations sont dominées par les seigneurs de la guerre.

5.2 L'Afrique accompagnée

L'insertion de l'Afrique dans l'économie mondiale peut se réaliser par le biais des circuits commerciaux et financiers. Elle peut également résulter des réformes libérales maîtrisées par les acteurs africains. Par cette voie, l'Afrique s'insère dans la dynamique de la globalisation et devient émergente, compétitive, productive. La démocratie se développe, des contre-pouvoirs émergent à travers une société civile forte et indépendante. L'économie devient attractive grâce à une accélération des exportations et un lien croissant avec les PMI-PME constituant une économie de base. Les élites au pouvoir créent des dynamiques économiques et organisent un consensus politique qui permet une croissance rapide, juste et de qualité. Cette hypothèse suppose que l'Afrique ait voix au chapitre dans la scène internationale avec accès à des financements externes pour accroître la productivité, le retour de l'épargne et du crédit, le retour des compétences nationales et étrangères et l'émergence de l'entrepreneuriat. Cela suppose également un cadre juridique et institutionnel favorable, un État facilitateur, un climat de paix et de confiance. La démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme doivent être les bases d'une telle fondation, sans quoi les dictatures sanguinaires persisteront et engendreront toujours des conflits avec le risque de plonger encore l'Afrique dans la pauvreté matérielle, humaine et spirituelle.

5.3 L'Afrique émergente

Le développement en Afrique suppose la reconnaissance et le renforcement des potentialités. Il ne peut être mimétique. Cela n'est possible que dans la mise en place d'une politique qui permet la satisfaction des besoins essentiels des populations, le maintien des liens sociaux, l'insertion dans les trajectoires culturelles porteuses de sens permettant à l'Afrique de proposer un développement original, respectueux de la nature et des cultures traditionnelles avec la production des biens et services nécessaires à ses populations. Dans ce contexte, l'État assume avec efficacité sa mission de facilitateur. Cela n'est possible que si l'architecture internationale est modifiée avec une redistribution des avoirs, des savoirs et des pouvoirs entre les puissances.

Jésus-Christ en terre d'Afrique. Priorités, problèmes et défis de l'évangélisation

BARTHÉLEMY ADOUKONOU*

Depuis la parution de *Des prêtres noirs s'interrogent*,¹ la théologie catholique en Afrique s'est surtout développée dans les rangs du clergé et des religieux. Aborder un thème comme celui de "Jésus-Christ en terre d'Afrique" dans le cadre d'une rencontre sur la vocation et la mission du laïcat en Afrique ne saurait être une simple reprise des thématiques christologiques développées par des théologiens de métier comme on le voit dans le collectif dirigé par Doré, Kabasele et Luneau,² ou comme dans l'aperçu historique présenté par Étienne Kaobo Sumaidi.³ Il s'agira plutôt de se tenir au plus près de la conscience chrétienne du fidèle laïc qui, lui aussi, est interpellé par le Christ qui lui demande : « Et toi, qui dis-tu que je suis ? ». De quels lieux le fidèle laïc perçoit-il, lui, l'accueil fait à l'annonce de Jésus-Christ en Afrique ? Quels sont les problèmes et défis de l'évangélisation qui pourraient naître de là ? Et quelles priorités pastorales en dégager ?

1. QUELQUES LIEUX DE PERCEPTION DE L'ACCUEIL DU CHRIST EN AFRIQUE

Il y a environ deux siècles que la plupart des contrées africaines ont reçu l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Cette an-

* Évêque titulaire de Zama Mineure, Secrétaire du Conseil Pontifical de la Culture.

¹ *Des prêtres noirs s'interrogent*, Paris 1956. La réédition du cinquantenaire a été dirigée par L. SANTEDI KINKUPU, G. BISSAINTHE, M. HEBGA, *Des prêtres noirs s'interrogent. Cinquante ans après*, Paris 2006.

² F. KABASELE, J. DORE, R. LUNEAU, *Chemins de la christologie africaine*, Paris 1986.

³ E.K. SUMAIDI, *Christologie africaine (1956-2000)*, Paris 2008.

nonce a pu retentir sur la terre d'Afrique parce que des hommes et des femmes épris de Dieu ont choisi de courir l'aventure de la foi. Comme Abraham, ils étaient partis sans retour pour une terre promise. Comme Moïse, ils l'ont vue et saluée de loin. Cette terre que Dieu leur donnait n'était autre que l'Église africaine future.

Cette Église a été d'abord l'œuvre de vaillants catéchistes, collaborateurs avisés des missionnaires qui, parce que habitant le cœur de la culture africaine, ont pu aider à constituer le premier langage théologique dans lequel la foi des Africains s'est exprimée. C'est encore à l'initiative d'un laïc, homme de culture, Alioune Diop, que "l'acte de naissance de la théologie africaine" a été posé avec la parution en 1956 du premier ouvrage collectif de théologiens africains : *Des prêtres noirs s'interrogent*.

La théologie africaine, qui a connu une floraison rapide à travers les différents courants qui l'animent (inculturation, libération, Black Theology et reconstruction), s'est surtout développée autour de deux paradigmes (culture et société) qui vont être au cœur des deux assemblées synodales consacrées à la mission d'évangélisation en Afrique. Si le Premier Synode a posé un acte d'inculturation majeur en optant pour l'ecclésiologie de l'Église-Famille de Dieu, le Deuxième Synode quant à lui, a exprimé, la mission à laquelle cette Église doit s'atteler : la réconciliation, la justice et la paix.

Ces modèles d'analyse de la théologie africaine repris par les deux synodes sont indicatifs de "lieux théologiques" qui sont en fait ceux qu'habite le laïc parce que en même temps "lieux du monde". C'est donc à partir de ces lieux qu'il convient d'examiner les problèmes et défis qui se posent à l'évangélisation aujourd'hui en Afrique.

1.1 Le lieu de la culture

Après plus d'un demi-siècle de pensée théologique à partir du lieu culturel, le constat qui s'impose est que la culture africaine reste

toujours méconnue. Cette méconnaissance se manifeste en deux directions : l'oubli du sujet et l'oubli de l'histoire.

Tributaire d'une anthropologie coloniale, certaines approches de l'inculturation ont vite fait de traiter de la culture africaine comme une donnée statique. Certaines valeurs de l'Afrique traditionnelle ont été comme figées dans le temps comme si elles n'étaient pas le fruit d'une évolution historique.

En prenant plus au sérieux les travaux de l'historiographie africaine qui sont surtout l'œuvre de laïcs, on se rendra compte que cette culture africaine a connu plusieurs couches historiques et privilégié certains aspects au cours des âges. Une première configuration mise en lumière par l'archéologie aujourd'hui est dominée par la culture égyptienne ancienne, avant l'introduction du christianisme en Afrique du Nord. Une deuxième configuration est marquée par la présence du christianisme en Afrique du Nord et dans la vallée du Nil. Une troisième configuration est donnée par l'islamisation du Nord de l'Afrique. Une quatrième configuration est caractérisée par l'expansion de la culture islamique se mêlant aux traditions africaines ou s'y substituant par endroits. Une cinquième configuration met en présence un christianisme introduit cette fois-ci par le Sud, l'école coloniale imposée à toute l'Afrique et aux cultures traditionnelles.

Cette recomposition de la culture africaine au gré des aléas de l'histoire montre bien que l'axe de la culture en théologie est loin d'être un axe statique. L'évolution culturelle se poursuit aujourd'hui et rencontre de nouveaux défis que l'Église ne saurait affronter qu'en permanent dialogue avec le monde. Un tel dialogue ne saurait être non plus un dialogue de structures ou de valeurs réifiées. Le dialogue est possible parce que la culture est animée par des sujets, acteurs culturels vivant au cœur de la société. À chaque étape du développement historique de la culture correspond une forme particulière de subjectivité en acte. C'est en prêtant une attention particulière à ces sujets créateurs de culture que le *Sillon Noir*, un mouvement d'inculturation de la foi chrétienne en Afrique, a élaboré la théorie

de l'intellectualité communautaire. Cette théorie est aujourd'hui sollicitée pour une articulation de l'interculturel qui ne se fasse à son tour dans l'oubli du sujet.

1.2 Le lieu de la société

Les théologiens de la libération, en face d'une théologie de l'inculturation qui semblait donner dans l'ethno-théologie, ont très tôt signalé le danger du fonctionnement idéologique de la culture qui pourrait légitimer des structures de domination et d'exploitation. La Première Assemblée pour l'Afrique du Synode des Evêques a été vécue au moment où l'Afrique traversait l'un de ses plus graves problèmes de société des temps modernes : le génocide dans la région des *Grands Lacs*. Ce drame, en même temps qu'il rendait urgente la prise en compte des problèmes de société, indiquait la fragilité anthropologique dans laquelle se trouvait l'Afrique. Comment l'Afrique si fraternelle selon les ethnologues peut-elle devenir si fratricide ?

La Deuxième Assemblée Synodale, en traitant de réconciliation, de justice et de paix, a indiqué la tâche à faire. L'avènement de l'ordre juste dont l'Afrique a plus que jamais besoin pour assurer son développement ne saurait pourtant arriver si des hommes justes n'étaient pas au préalable formés. Ces hommes justes insérés au cœur de la société pour y faire advenir l'ordre juste sont encore les fidèles laïcs. Ils ne pourraient répondre à cette vocation que sur la base d'une conscience de mission qui ne se forgera à son tour qu'à partir d'un troisième paradigme : celui de l'histoire.

1.3 Le lieu de la conscience historique

Traitant des insuffisances de l'approche culturelle, la question de l'histoire a été évoquée comme facteur de changement culturel. Mais le véritable changement n'est pas celui qui s'opère dans les structures et les sous-systèmes culturels. C'est d'abord le changement du sujet culturel lui-même.

En 2003, à Gorée, les Évêques d'Afrique, réunis en Symposium à Dakar, ont posé un acte de grande valeur symbolique en faisant un pèlerinage au “*sanctuaire de la douleur de l'homme noir*” – nom donné à la Maison de l'esclave de Gorée par le Pape Jean-Paul II. Ils en sont sortis avec la décision de prendre le poids de l'histoire dans leur pastorale. La théologie africaine de l'inculturation qui accompagnera une telle pastorale ne saurait donc penser l'Église-Famille de Dieu à partir d'une vision anthropologique abstraite et statique, mais à partir de la blessure historique de ce schéma anthropologique. Elle se fait théologie de la Fraternité du Christ en recherche dynamique à travers l'histoire. La christologie de l'Homme frère apparaît comme le lieu de vérité de la théologie trinitaire qu'appelle l'image d'Église-Famille de Dieu.

Ce pèlerinage des Évêques d'Afrique est dans le prolongement du Grand Jubilé un acte de purification de la mémoire. L'Église en Afrique est très consciente que la mémoire est le creuset actif de l'identité, comme la définissait Paul Ricoeur au cours d'un Symposium avec le Pape Jean-Paul II, à Castel Gandolfo, en 1994 : « La mémoire est la faculté qui modèle l'identité des êtres humains au niveau, tant personnel que collectif. C'est en effet par elle que se forme et se définit, dans la *psychè* de la personne, la perception de son identité ».

Dans ce creuset, l'Église en Afrique qui veut mener une pastorale de Renaissance de l'Homme noir, après avoir fait le triple aveu du péché de l'Afrique vendeuse, de l'Occident chrétien acheteur, et de la victime qui n'aspire qu'à la vengeance, relit l'histoire de la traite et de l'esclavage et narre l'histoire missionnaire en gamme de *confessio laudis*, dont seul est capable l'esclave devenu vraiment libre.

La vérité historique accueillie sous la double facette, négative et positive, est libératrice. La longue servitude de l'Homme noir est une donnée importante de l'histoire de l'humanité. Mais c'est aussi un fait historique important que de nombreuses sociétés missionnaires vouées à l'évangélisation de l'Afrique, et travaillant pour l'abo-

lition définitive de l'esclavage ou pour la libération des Noirs ont été créées. Dans ce combat missionnaire, d'éminentes figures de premier plan comme Saint Pierre-Claver, Saint Comboni restent inoubliables.

L'Église-Famille de Dieu qui est faite de fraternités dynamiques du Christ en communion est une Église, Peuple messianique de Dieu, assumant à travers le temps et l'espace la triple fonction messianique de prêtre, de prophète et de roi. C'est au cœur de ce Peuple que les fidèles laïcs assumeront véritablement leur vocation et leur mission.

Partant de ces trois paradigmes rapidement examinés, nous pouvons énoncer quelques aréopages de la mission d'évangélisation tels qu'ils apparaissent dans le souci pastoral de l'Église en Afrique.

2. QUELQUES DÉFIS MAJEURS DE L'ÉVANGÉLISATION EN AFRIQUE

2.1 La Communication

Aussi bien *Ecclesia in Africa* que *Africae munus* inscrivent le champ de la communication non seulement parmi les défis majeurs mais aussi parmi les priorités pastorales urgentes de l'Église en Afrique aujourd'hui. Ces moyens modernes de communication sociale (Radio, Télévision, Internet...) viennent, en effet, jusqu'à l'intérieur des maisons provoquer des changements de culture. Nous n'avons pas de choix autre que de les maîtriser nous-mêmes et d'en faire des véhicules de la vision anthropologique et sociétale qui résultent de la rencontre avec Jésus-Christ et le Dieu Trinitaire, à l'image de qui nous avons été créés. Nous avons beaucoup de retard dans ce domaine.

2.2 La famille africaine élargie

C'est le deuxième aréopage qui se profile immédiatement après la communication, compte tenu du choix historique d'édifier l'Église comme Famille de Dieu. La famille nucléaire chrétienne en Afrique doit absolument assumer la responsabilité d'annoncer l'Évangile à la

famille large africaine, lieu d'émergence de toute la ritualité religieuse traditionnelle, sous peine de se voir vidée de tout le potentiel de transformation de l'environnement humain en Corps du Christ.

2.3 La société postmoderne occidentale

L'Occident livre à l'Afrique un combat de Goliath dans lequel l'Afrique ne peut entrer prophétiquement que comme un David intrépide, mais surtout enraciné en Dieu.

2.4 La migration

Face au drame de la migration qui devient tragédie dans les vies humaines perdues dans le désert du Sahara ou dans l'Océan Atlantique, l'Église en Afrique plaidera bien sûr pour le droit à la migration, mais elle plaidera surtout pour le droit d'avoir *une terre africaine habitable*, c'est-à-dire des Nations Africaines construites, bien gouvernées, aux liens sociaux justes, solidaires et pacifiques.

2.5 Les structures éducatives et formatives

Comme l'Église en Occident a créé l'Université au Moyen-âge, l'Église en Afrique aujourd'hui doit inventer la juste connexion entre l'Université et les sociétés africaines. Il est en effet notoire que l'Afrique n'a fait que recopier l'Université Occidentale sans en avoir repensé la fonction sociale. Le résultat est *la migration qualitative massive des cadres africains les mieux formés* : en plus de ceux déjà insérés dans les sociétés les plus développées, plus de soixante-dix mille compétences africaines, qui auraient dû être formées pour créer du travail dans nos pays justement dits sous-développés, quittent l'Afrique pour l'Occident.⁴

⁴ Cf. Rapport de l'Agence *Fides*.

2.6 Les problèmes de société

Ils doivent être pris en charge par l'Église en Afrique, par le biais d'une bonne formation des laïcs, qui sont la présence transformatrice (levain, sel et lumière) de l'Église au cœur des réalités temporelles. Le retard dans la formation du laïcat à la Doctrine Sociale de l'Église est criard et les Évêques d'Afrique ont reconnu au cours des deux Synodes sur l'Afrique n'avoir pas fait tout ce qui était de leur devoir pour une telle formation du laïcat.

Mais en quoi consisterait une telle formation ? Pas évidemment dans les affaires du monde, puisque c'est-là que le fidèle laïc est solidement implanté. L'Église en Afrique ne peut lui donner que ce qu'elle est seule à pouvoir donner : la conscience de sa vocation baptismale comme lieu de sa profession de foi et de son témoignage dans le monde.

3. VOCATION BAPTISMALE DU FIDÈLE LAÏC COMME LIEU DE CONFES- SION DE L'IDENTITÉ DE JÉSUS-CHRIST

La fin vers laquelle tend toute existence humaine est la sainteté que Jean-Paul II définit comme un "*haut degré*" de la *vie chrétienne ordinaire*.⁵ C'est à cette fin que le fidèle du Christ est appelé le jour de son Baptême.

Lorsque nous disons du Baptême qu'il est le sacrement qui nous fait entrer dans l'Église, que voulons-nous dire ? Est-ce dans cette réalité conflictuelle qui nous répugne d'instinct, ou dans une réalité beaucoup plus profonde que le Concile Vatican II s'est appliqué à nous présenter dans sa grande Constitution dogmatique *Lumen gentium* ?

⁵ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, n. 31.3.

Nous pouvons répondre en vérité que c'est dans l'Église-Communio, Corps du Christ et Peuple qui « tire son unité de l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit ». ⁶ Le Baptême nous plonge dans le mystère de la mort du Christ, d'où nous ressuscitons avec lui comme son Corps de Fraternité. Nous pouvons alors comprendre combien est précieuse la question que Jean-Paul II nous faisait poser à tout catéchumène sur le point d'être baptisé – “veux-tu être saint ?” –, mais aussi son invitation dans *Novo millennio ineunte* à rentrer de plus en plus dans le mystère de l'Église, à partir de notre vocation universelle à la sainteté.

En se mettant en cette relation existentielle avec l'Église, le fidèle laïc se retrouve réellement dans la même relation qui unissait le Rédempteur de l'homme et le Règne de Dieu. En comprenant l'enseignement de Vatican II qui dit que *l'Église est le Règne de Dieu déjà mystérieusement présent* ⁷, mais aussi l'affirmation d'Origène selon laquelle Christ est *le Règne de Dieu en personne* (*αυτοβασιλεία τοῦ θεοῦ*), il saisira sa propre existence comme en tension de réalisation de soi vers l'Église-Famille de Dieu et Fraternité du Christ. Tout homme est appelé en effet à devenir chrétien, mieux “Christ”, comme nous l'enseigne Augustin. ⁸ De la même manière que, selon l'enseignement de Saint Jean, le Christ existe tendu vers le sein du Père, ⁹ ses frères que nous sommes devenus à travers le Baptême, sommes poussés par l'Esprit Saint, à la fois vers le sein du Père, comme Jésus et en Lui, mais en même temps vers le monde pour l'extension du Règne déjà advenu en Lui. L'Église est aussi, en réalité, l'organisme du Saint-Esprit, premier protagoniste de la mission d'extension du Règne.

⁶ CYPRIEN DE CARTHAGE, *Épître 64,4* (PL 3,1017), citée par le Concile Vatican II au n. 1 de la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*.

⁷ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, n. 3.

⁸ AUGUSTIN D'HIPPONE, *Sermon 133,8*.

⁹ *Jn 1,1* : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était tourné vers Dieu (*πρὸς τὸν θεόν*), et le Verbe était Dieu ».

Le déploiement de notre être chrétien, qui coïncide avec notre vocation humaine fondamentale, unifie tout ce que nous sommes et tout ce que nous tentons de réaliser, tant au plan social qu'au plan ecclésial. Tel est l'être nouveau né du Baptême comme un nouveau potentiel de grâce pour l'édification de l'Église et l'accélération de la venue du Règne de Dieu. Chacun devrait laisser ce nouveau potentiel de grâce déployer toute son envergure au bénéfice de ses frères dans la société concrète. *Africae munus* représente dans ce sens un excellent plan d'action pastorale.

La Confirmation, qui est le deuxième sacrement de l'initiation chrétienne, est la célébration rituelle de cette présence de l'Esprit Saint dans l'être du nouveau membre du Corps du Christ. Il l'enracine dans la Trinité et le fait ineffablement nommer Dieu : "*Abba Père*" (Rm 8,15), mais en même temps le pousse vers la mission *ad gentes* pour annoncer à toutes les nations, peuples et cultures, les merveilles de Dieu, et surtout la merveille des merveilles qu'est l'événement Jésus-Christ, expression et manifestation historique de l'amour fou de Dieu pour l'humanité, non moins que la réponse également folle de l'humanité à cet amour sans limite.

L'Eucharistie, couronnement des sacrements de l'initiation chrétienne, nourrit cet homme nouveau. Le Christ en effet, nous enseigne Saint Paul dans ses grandes Épîtres de captivité, surtout dans celle aux Éphésiens, a abattu le mur de séparation et tué la haine dans son corps, pour faire de tous, sans exclusive aucune, *un seul homme nouveau*, qui n'est autre que Lui-même (cf. Ep 2,14-17).

Ainsi compris dans sa totalité avec la tradition de l'Église, l'être baptismal qui sort de l'initiation chrétienne est un être résolument orienté vers la sainteté et équipé pour la réaliser. C'est pour cela que le Baptême est suivi du rite de l'onction du Saint Chrême, par lequel il est signifié au baptisé, qu'il est devenu membre du Christ Prêtre, Prophète et Roi. Cette participation à l'être du Christ fait de lui un célébrant, par son existence même, de la sainteté de Dieu, un témoin de la vérité divine et humaine révélée dans le Christ, et un acteur

de premier plan de la venue du Règne de Dieu à travers les valeurs du Royaume vécues dans toutes les dimensions de la vie en société. L'existence chrétienne n'est donc pas appelée à rester une existence intimiste, mais une existence orientée vers l'histoire à vivre avec tous les combats qu'elle implique, pour que le Règne de Dieu prenne corps dans la société humaine. *Africae munus* spécifie pour nous ces engagements en termes de Réconciliation, de Justice et de Paix.

CONCLUSION

Parler des problèmes et défis de l'évangélisation et des priorités pastorales de l'Église en Afrique au lendemain des deux assemblées synodales sur l'Afrique, revient en fait à poser à nouveau la question de l'engagement de l'Église pour le Christ au cœur d'un continent en grande fragilité anthropologique et meurtri par l'histoire mais qui vit en constante espérance que son Sauveur est venu jusqu'à lui et lui donne de pouvoir se lever, de prendre son grabat et de marcher. Mais un tel engagement n'est possible qu'à partir d'une conscience renouvelée en la Grâce baptismale qui fait de tout fidèle en Christ, un prêtre, un prophète et un roi. C'est en vivant à fond ces attributs que le fidèle laïc pourra transformer la société et faire de l'Afrique un monde nouveau.

La vocation et la mission des fidèles laïcs à la lumière de l'Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*

JOSEF CLEMENS*

1. LE CONTEXTE : LES ATTENTES DE L'ÉGLISE AFRICAINE PAR RAPPORT AU SYNODE DES ÉVÊQUES SUR LE LAÏCAT (1987)

L'Exhortation apostolique *Christifideles laici*, qui fut publiée par le Bienheureux Pape Jean-Paul II le 30 décembre 1988, constitue pour nous une référence constante pour l'apostolat des laïcs du monde entier.¹ Bien que près de vingt ans se soient écoulés depuis, *Christifideles laici* représente un *guide sûr* et demeure la *Magna Charta* du Conseil Pontifical pour les Laïcs,² tout comme il constitue un Vade-mecum très utile pour tout laïc catholique.³

Christifideles laici nous offre un résumé des enseignements du Concile Vatican II, du Magistère qui s'en est suivi sur le laïcat et de la pratique de l'Église à cet égard.⁴ De plus, elle aborde aussi des thèmes

* Évêque titulaire de Segerme, Secrétaire du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

¹ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici* sur la vocation et la mission des fidèles laïcs dans l'Église et dans le monde, Cité du Vatican 1988 ; cf. D. TETTAMANZI (éd.), *Laici verso il terzo millennio. Esortazione apostolica "Christifideles laici", Testo e commento*, Rome 1989 ; M. TOSO, *Laici per una nuova evangelizzazione. Studi sull'esortazione apostolica "Christifideles laici" di Giovanni Paolo II*, Torino 1990.

² Cf. l'opuscule intitulé *Le Conseil Pontifical pour les Laïcs*, Cité du Vatican 2012.

³ J. SCHOTTE, *I frutti di un impegno personale e comunitario*, dans "L'Osservatore Romano", 30-31 janvier 1989, supplément tabloid, 3.

⁴ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Redemptoris custos*, n. 29 ; ID., Exhortation apostolique postsynodale *Pastores dabo vobis*, nn. 66.12.59 (voir aussi les notes 42 et 43) ; ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*,

qui sont directement liés aux nouveaux développements de la période postconciliaire : des questions concernant les “ministres” non ordonnés, les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles, ainsi que la participation des femmes dans la société et dans la vie de l’Église.

Un article enthousiaste paru dans le journal du Vatican, “L’Osservatore Romano”, la qualifie de « déclaration des droits du caractère missionnaire du peuple de Dieu pour le troisième millénaire ».⁵ En d’autres termes, nous pouvons dire que *Christifideles laici* permet à l’Église d’aujourd’hui d’entendre à nouveau cette invitation audacieuse et décisive du Christ lui-même : « Vous aussi, allez à ma vigne » (Mt 20,3-4).⁶

L’objectif de cette Exhortation (*Christifideles laici*, n. 2) était de « susciter et alimenter une prise de conscience plus nette du don et de la responsabilité que tous les fidèles laïcs ont dans la communion et la mission de l’Église ». En 2008, le Pape Benoît XVI ajouta que *Christifideles laici* offrait des lignes directrices pour le « discernement, l’approfondissement et l’orientation de l’engagement laïc dans l’Église face aux changements sociaux de ces dernières années ».⁷

Dans cette Exhortation, nous pouvons bien sûr trouver un *écho* authentique et systématique des travaux de la VII^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques, qui s’était déroulé en octobre

nn. 90.68 (voir aussi les notes 123 et 170) ; ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in America*, nn. 27.44-45.66 (voir aussi les notes 10.74.163.173.239.241 et 244) ; ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Asia*, nn. 24.33 (voir aussi les notes 116.120 et 169) ; ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Oceania*, n. 43 (voir aussi la note 136) ; ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Europa*, nn. 15.41.94 (voir aussi les notes 25.72 et 153) ; ID., Exhortation apostolique postsynodale *Pastores gregis*, n. 24.

⁵ Cf. *Acta Diurna*, dans “L’Osservatore Romano”, n. 30, 5 février 1989, 1.

⁶ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, nn. 2.3.28.64.

⁷ BENOÎT XVI, *Discours aux participants à la XXIII^e Assemblée plénière du Conseil Pontifical pour les Laïcs*, 15 novembre 2008. Discours original en italien, dans “Insegnamenti” IV, 2 (2008), 670-673, 671.

1987 (vingt ans après le Concile Vatican II) sur le thème : “La vocation et la mission des laïcs dans l’Église et dans le monde”.⁸

Ce Synode connut une forte *empreinte africaine*, dans la mesure où trente-huit évêques africains y étaient *présents*, élus par trente-trois conférences épiscopales. Il comptait également deux cardinaux de la Curie romaine, deux cardinaux et deux évêques de nomination pontificale, deux experts et dix auditeurs provenant du continent africain. Au total, on pouvait compter 56 représentants africains sur les 229 participants, c’est-à-dire *un quart* de l’Assemblée Synodale !⁹

Par ailleurs, le Cardinal Hyacinthe Thiandoum, ancien Archevêque de Dakar (Sénégal), occupait un rôle important en qualité de *Rapporteur général*. Le Pape Jean-Paul II le félicita à la fin du synode pour son « admirable travail » et souligna combien « de cette façon l’Église africaine avait apporté une contribution importante et de grande valeur aux fruits du synode ». ¹⁰

Si nous considérons les débats qui eurent lieu durant le Synode, nous constatons une forte participation africaine. Sur les 170 remarques orales ou écrites des évêques, 37 provenaient des délégués des conférences épiscopales africaines ; on peut également y ajouter les remarques des auditeurs africains du synode.¹¹ Il est significatif que la troisième voix à être entendue dans la salle du Synode le premier jour

⁸ G. CAPRILE, *Il Sinodo dei Vescovi, Settima Assemblea Generale ordinaria (1-30 ott. 1987)*, Rome 1989 ; V. LEONZIO (éd.), *La missione del laico. Documenti ufficiali della settima Assemblea generale ordinaria del Sinodo dei Vescovi sul tema : “Vocazione e missione dei laici nella Chiesa e nel mondo a venti anni dal Concilio Vaticano II”. Sintesi originali degli interventi con il testo integrale delle “Proposte” dei Padri sinodali*, Rome 1987 ; W. KASPER, *Berufung und Sendung des Laien in Kirche und Welt*, dans *StdZ* 112 (1987), 579-593 ; E. KLINGER - R. ZERFASS (éd.), *Die Kirche der Laien. Eine Weichenstellung des Konzils*, Würzburg 1987.

⁹ Cf. G. CAPRILE, *Op. cit.*, 715-729, 71.

¹⁰ Cf. JEAN-PAUL II, *Discours à la dernière session de la VI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des Évêques*, 29 octobre 1987, version italienne dans “*Insegnamenti*” X, 3 (1987), 949-955.952.

¹¹ Cf. G. CAPRILE, *Op. cit.*, 396.

de la discussion fut celle d'une femme africaine, auditrice au Synode : Callixta Belomo Essana, du Cameroun.¹²

Les Pères africains du Synode étaient tous d'accord sur l'intention générale du Synode, qui était de partir de la splendide *théorie* conciliaire concernant le laïcat pour passer à une authentique *pratique* ecclésiale.¹³ Nous pouvons surtout mentionner une douzaine de points qui furent introduits dans le débat synodal par les membres africains : l'impulsion pour accroître la responsabilité des laïcs ; la dimension missionnaire du Baptême ; la nécessité de l'authenticité dans la vie chrétienne ; l'importance des catéchistes et du *mokambi* ; la mission des femmes et le rôle de la jeunesse ; la nécessité de la formation catéchétique, spirituelle et sociale ; la nécessité de l'inculturation du message chrétien ; la distinction et la collaboration entre clergé et laïcat ; la tâche des fidèles laïcs dans la vie publique ; les "communautés ecclésiales de base", les associations et les mouvements ; l'importance des structures pour le dialogue et l'échange.

Une lecture attentive révèle que *Christifideles laici* satisfait pleinement les espoirs et les attentes exprimés par les représentants de l'Église africaine quant à un "guide" à fournir pour l'apostolat des laïcs.¹⁴

Compte tenu de tout ceci, l'objectif de ma conférence peut se résumer en cinq points : *Présenter* le message essentiel de *Christifideles laici* pour l'Église en Afrique aujourd'hui ; *Provoquer* un "examen de conscience" pour savoir à quel point *Christifideles laici* nous est familière et sur son application ; *Encourager* les diverses initiatives prises ces dernières décennies dans le domaine de l'apostolat des laïcs ; *Motiver* tous

¹² ID., 108s.

¹³ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 2 ; cf. les interventions de Mgr Raphael S. Ndingi Mwana 'a Nzeki, diocèse de Nakuru (Kenya), dans G. CAPRILE, *Op. cit.*, 153-157, 153 ; de Mgr Phocas Nikwigize, diocèse de Ruhengeri (Rwanda), dans *ibid.*, 272ss ; de Mgr Evaristus Thato Bitsoane, diocèse de Qacha's Nek (Lesotho), dans *ibid.*, 284ss ; de Mgr Gervase Mozes Chisendera, diocèse de Dedza (Malawi), dans *ibid.*, 342ss.

¹⁴ Cf. les interventions de Mgr Henry Ernest Karlen, CMM, diocèse de Bulawayo (Zimbabwe) et de Mgr Michael J. Cleary, diocèse de Banjul (Gambie), dans G. CAPRILE, *Op. cit.*, 134ss et 204ss.

les responsables catholiques en Afrique, qu'ils soient laïcs ou ministres ordonnés, pour encourager et revigorer les laïcs catholiques, surtout dans leurs domaines d'expertise respectifs ; *Orienter* l'attention et les efforts du laïcat vers quelques sphères spécifiques que les Exhortations postsynodales *Ecclesia in Africa*¹⁵ et *Africae munus*¹⁶ ont fait émerger en reprenant certains contenus de *Christifideles laici*.

Il me semble qu'une ouverture à ces suggestions pourrait aider l'Église qui est en Afrique à promouvoir la nouvelle évangélisation, comme l'ont ardemment désiré les papes Paul VI et Jean-Paul II et aujourd'hui Benoît XVI.¹⁷ De plus, cela constituerait une contribution effective à l'*Année de la foi* que le Pape Benoît XVI a proclamée du 11 octobre 2012 au 24 novembre 2013.¹⁸

2. LA RÉPONSE : LES LEÇONS PERMANENTES DE L'EXHORTATION APOSTOLIQUE POSTSYNODALE *CHRISTIFIDELES LAICI* (1988)

2.1 L'Église-Communión

Lors de la conférence de presse de présentation de *Christifideles laici*, le Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs, qui était alors

¹⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa* sur l'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000, 14 septembre 1995, Cité du Vatican 1995.

¹⁶ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus* sur l'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix "Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde" (*Mt* 5,13-14), 19 novembre 2011, Cité du Vatican 2011.

¹⁷ Cf. BENOÎT XVI, Lettre apostolique en forme de Motu proprio *Ubicumque et semper* instituant le Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation, 21 septembre 2010, version italienne, dans "Insegnamenti" VI, 2 (2010), 283-287.

¹⁸ Cf. BENOÎT XVI, Lettre apostolique en forme de Motu proprio *Porta fidei* pour l'indiction de l'*Année de la foi*, 11 octobre 2011, Cité du Vatican 2011 ; cf. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Note accompagnée de recommandations pastorales pour l'Année de la foi*, Cité du Vatican 2012.

le Cardinal Eduardo Pironio, termina son discours en insistant sur la “nouveauité” de l’Exhortation postsynodale : « Ceux qui chercheront de nouvelles choses dans ce document ou des solutions concrètes seront peut-être déçus... Mais la nouveauté réelle et plus profonde est la suivante : ce document insère la question des laïcs au sein d’une authentique ecclésiologie de communion. Les fidèles ne sont pas considérés “à part”, comme isolés ou séparés, mais dans le contexte global d’une Église qui est essentiellement “communion dans le Christ” (LG 1) et, en même temps, le “sacrement universel du salut” (LG 48) ». ¹⁹

Cette “koinonia-communion” des chrétiens trouve son « modèle, sa source et sa fin dans la communion du Fils avec le Père dans le don de l’Esprit Saint : unis au Fils dans le lien aimant de l’Esprit, les chrétiens sont unis au Père ». ²⁰ Cette communion est reçue à travers l’écoute de la parole de Dieu et dans les sacrements, comme l’affirme *Christifideles laici* : « Le Baptême est la porte et le fondement de la communion dans l’Église. L’Eucharistie est la source et le sommet de toute la vie chrétienne (cf. LG 11). La communion au Corps eucharistique du Christ signifie et produit, en d’autres termes édifie, l’intime communion de tous les fidèles dans le Corps du Christ qui est l’Église (1Co 10,16) ». ²¹

¹⁹ E.F. PIRONIO, *Lettura biblica, teologica e pastorale (presentazione dell’Esortazione apostolica)*, dans “L’Osservatore Romano”, 30-31 janvier 1989, supplément tabloid, 1-3, 3 ; cf. P. CODA, *Il laicato in un’ecclésiologia di comunione*, dans D. TETTAMANZI, (éd.), *Laici verso il terzo millennio*, 172-186 ; E. GLAUBITZ, *Der christliche Laie. Vergleichende Untersuchung vom Zweiten Vatikanischen Konzil zur Bischofssynode*, 1987, Series : Forschungen zur Kirchenrechtswissenschaft, vol. 20 (n. 124), Würzburg 1995, 256.

²⁰ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 18 ; cf. K. HEMMERLE, *Trinità e Chiesa. Sulla teologia della Trinità nella “Christifideles laici”*, dans D. TETTAMANZI (éd.), *Laici verso il terzo millennio*, 187-200.

²¹ JEAN-PAUL II, L’Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 19, cite la *Relatio finalis* (II, C, 1) de la Deuxième Assemblée Générale du Synode des Évêques (1985), *Ecclesia sub Verbo Dei mysteria Christi celebrans pro saluto mundi*.

Le Concile Vatican II a recours à diverses images (la bergerie, le troupeau, la vigne, l'édifice, la cité sainte) pour expliquer le mystère de l'Église-Communion comme ce qui indique la communion *des chrétiens avec le Christ* et la communion *entre eux*. En référence à l'Apôtre Paul, le Concile utilise aussi l'image du Corps du Christ et emploie également celle du *Peuple de Dieu*.²²

Christifideles laici décrit la communion des fidèles avec le Christ par le biais de l'image de la vigne : « Moi, je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron [...]. *Demeurez en moi, comme moi en vous* (Jn 15,1-4). Par ces simples paroles nous est révélée la communion mystérieuse qui lie en une parfaite unité le Seigneur et ses disciples, le Christ et les baptisés : une communion vivante et vivifiante [...] *Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments* (Jn 15,1-11). De la communion des chrétiens avec le Christ découle la communion des chrétiens entre eux ».²³

Il faut relever ici que cette référence continueuse à l'analogie avec la vigne, du *vigneron* et des *ouvriers* (cf. Mt 20,1-2 ; Jn 15,1-11) est un choix très judicieux qui s'adapte très bien à la présentation de l'identité et de la dignité de la vocation et de la mission des fidèles laïcs.²⁴ L'image de la vigne dans tous ses aspects positifs, avec *sa vitalité*, son caractère *organique*, et *sa fécondité*, présente l'être et la vie du chrétien de façon attrayante, profonde et persuasive.²⁵

Suivant en cela la Constitution dogmatique *Lumen gentium* (n. 1), *Christifideles laici* affirme : « *La réalité de l'Église-Communion* est, dès lors, partie intégrante, bien mieux elle représente le *contenu central du "mystère"*, c'est-à-dire du dessein divin du salut de l'humanité ».²⁶

²² Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 19.

²³ *Ibid.*, n. 18.

²⁴ Cf. l'intervention sur la parabole évangélique Mt 20,12 dans le débat synodal de Mgr J.-B. Kyedrebeogo, Évêque auxiliaire de Ouagadougou (Burkina Faso).

²⁵ Cf. G. ROSSÉ, *La vigna-Israele nella tradizione biblica*, dans D. TETTAMANZI (éd.), *Laici verso il terzo millennio*, 156-160.

²⁶ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 19 ; cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 133.

L'Église-Communion est une *communauté organique*, caractérisée à la fois par la présence de la *diversité* et de la *complémentarité* des vocations et des états de vie, des ministères, des charismes et des responsabilités.²⁷ *Christifideles laici* relève que l'Esprit Saint est le principe et la source de l'unité de cette "diversité organique".²⁸

Christifideles laici résume cela ainsi : « *La communion ecclésiale est donc un don, un grand don de l'Esprit Saint ; les fidèles sont invités à le recevoir avec reconnaissance et, en même temps, à vivre avec un grand sentiment de responsabilité. Cela se réalise concrètement par leur participation à la vie et à la mission de l'Église, au service de qui les fidèles laïcs mettent leurs ministères et leurs charismes variés et complémentaires* ». ²⁹

Il semble que dans ce contexte, notre attention doit être attirée par l'intervention de l'ancien Évêque auxiliaire de Ouagadougou (Burkina Faso), Mgr Jean-Baptiste Kyedrebeogo, qui relie l'expérience de l'«*Église-Famille*» en Afrique à l'ecclésiologie de communion : « Dans la perspective de l'Église-Communion telle que l'a définie le Concile, notre approche pastorale renvoie à l'expérience de la vie familiale africaine et s'enracine dans le mystère de la vie trinitaire de la famille de Dieu. Comme Jésus nous le révèle, Dieu est un, mais il n'est pas seul. Heureux et reconnaissant pour l'appel de nos membres à participer à la famille divine, en communion avec la grande famille de l'Église universelle, nos évêques ont exprimé cet espoir au Synode... : le Synode approfondit encore le mystère de la vie trinitaire, comme source de l'être et du devenir chrétien. Notre peuple est enthousiaste face à cette merveilleuse nouvelle d'être chrétien. Avec ce sentiment d'être une famille qui est si particulier à l'Afrique, nous comprenons que tout ce qui est fait, est fait ensemble pour le bien de la famille

²⁷ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 21.

²⁸ Cf. *ibid.*, n. 20.

²⁹ *Ibid.*

et que ce que l'on donne à l'un n'est en aucun cas ôté à un autre ».³⁰ Sans aucun doute, *Christifideles laici* satisfait pleinement aux attentes de ces évêques du Burkina Faso.³¹

2.2 La vocation des fidèles laïcs

2.2.1 Identité et dignité

Le numéro 8 de *Christifideles laici* nous fournit le “leitmotiv” de notre réflexion sur *l'identité* et la *dignité* des fidèles laïcs : « c'est seulement à l'intérieur du mystère de l'Église comme mystère de communion que se révèle “l'identité” des fidèles laïcs, leur dignité originelle. Et c'est seulement à l'intérieur de cette dignité que peuvent se définir leur vocation et leur mission dans l'Église et dans le monde ».³² L'Exhortation considère le “profil” des fidèles laïcs au sein de cet aspect à la fois triple et unifié de l'Église comme “mystère”, “communion” et “mission”.³³

Au cours de la deuxième journée de discussion synodale, l'Évêque du diocèse de Bulawayo (Zimbabwe), Mgr Henry Ernest Karlen,

³⁰ G. CAPRILE, *Op. cit.*, 334ss ; cf. F. BECCHINA, *Die Kirche als “Familie Gottes”. Die Stellung dieses theologischen Konzeptes im Zweiten Vatikanischen Konzil und in den Bischofssynoden von 1974 bis 1994 im Hinblick auf eine “Familia-Dei-Ekklesiologie”*, Series : *Analecta Gregoriana* n. 272, Rome 1997.

³¹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 26.

³² *Ibid.*, n. 8 ; cf. D. TETTAMANZI, “La Chiesa Mysterium, Communio, Missio come struttura portante della *Christifideles laici*”, dans PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS (éd.), *Christifideles Laici : Spunti per uno studio*, Collection “Laici oggi” nn. 32-33, Cité du Vatican 1989-90 ; H.-J. GÖRTZ, *Das kirchliche Handeln des Laien, “Christifideles Laici” im Kontext der “Communio-Ekklesiologie” von “Lumen Gentium”*, dans “ThPh” 66 (1991), 177-191 ; A. SCOLA, *La teologia del laicato alla luce dell'ecclesiologia di comunione : l'identità del fedele laico*, dans PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS (éd.), *Christifideles laici. Bilancio e prospettive*, Collection “Laici oggi” n. 16, Cité du Vatican 2010, 23-46.

³³ Cf. D. TETTAMANZI, “Uno sguardo d'insieme”, dans TETTAMANZI (éd.), *Laici verso il terzo millennio*, 139-155, 149.

CMM, a donné un point de vue important : « Il existe aujourd'hui une crise de l'identité chrétienne ». ³⁴ Ainsi la question émergea avec une grande insistance : « *Qui sont les fidèles laïcs ? Sur quoi fondons-nous leur identité et leur dignité, leur vocation et leur mission ?* ».

Christifideles laici (n. 9) nous fournit une réponse lorsqu'elle cite la Constitution dogmatique *Lumen gentium* en son numéro 31 : « Sous le nom de laïcs, on entend ici tous les fidèles, en dehors des membres de l'ordre sacré et de l'état religieux reconnu dans l'Église qui, étant incorporés au Christ par le Baptême, intégrés au Peuple de Dieu, et participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien ».

Cette représentation positive contient de nombreux et différents aspects : le fidèle chrétien est décrit comme un *membre actif* du peuple de Dieu, comme quelqu'un qui *participe à*, et qui est *coresponsable de* la mission de l'Église. Précisément en raison de leur caractère séculier, ils s'occupent des choses de ce monde, qui est un des aspects manifestant leur *vocation particulière*. ³⁵ Leur principale tâche – par le biais de leur témoignage personnel – est de faire en sorte que le monde voit le Christ, en l'imprégnant de son Esprit et en l'ordonnant selon sa volonté.

À la lumière de tout cela, notre première étape consiste à bien comprendre l'*identité* et la *dignité* des fidèles laïcs grâce à une appréciation adéquate des sacrements de l'*initiation chrétienne*, en particulier le sacrement du Baptême qui est qualifié par *Christifideles laici*

³⁴ G. CAPRILE, *Op. cit.*, 134 ; cf. aussi l'intervention du card. Paulos Tzadua, Archevêque métropolitain d'Addis Abeba (Éthiopie) et de Mgr Michael J. Cleary, diocèse de Banjul (Gambie), dans *ibid.*, 168.204ss.

³⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 15 ; cf. aussi E. BRAUNBECK, *Der Weltcharakter des Laien. Eine theologisch-rechtliche Untersuchung im Licht des II. Vatikanischen Konzils*, Series : Eichstätter Studien. N.F. XXXIV, Regensburg 1993.

de “nouveau” fondamentale de la vie chrétienne.³⁶ Ce sacrement d’initiation produit un triple effet : « Le Baptême nous fait naître à la vie d’enfants de Dieu ; il nous unit à Jésus-Christ et à son Corps qui est l’Église ; il nous confère l’onction dans l’Esprit Saint en faisant de nous des temples spirituels ».³⁷

Au numéro 10, l’Exhortation souligne avec une surprenante affirmation que « la vie entière du fidèle laïc a pour but de le porter à connaître la radicale nouveauté chrétienne qui découle du Baptême, sacrement de la foi, pour qu’il puisse en vivre les obligations selon la vocation que Dieu lui a fixée ».³⁸

Par le Baptême, la Confirmation et l’Eucharistie, les laïcs participent, comme membres de l’Église à la *triple mission* du Christ – *sacerdotale* (culte spirituel et vocation à la sainteté), *prophétique* (témoignage et annonce) et *royale* (transformation du monde selon l’esprit de l’Évangile).³⁹

Par conséquent, tout renouveau de la conscience des fidèles laïcs et de leur engagement doit prendre sa source dans l’existence chrétienne. Beaucoup de baptisés ont oublié ou n’ont jamais compris cette “nouveau” et cette “différence spécifique” dans leurs vies. Nous vous invitons à garder à l’esprit l’admonition du Pape Léon le Grand, mentionnée également dans *Christifideles laici* : « Agnosce, o Christiane, dignitatem tuam ! » – « Reconnais, ô chrétien, ta dignité ! ».⁴⁰

Pour mieux comprendre ce que veut dire être chrétien, nous devons toujours plus réaliser qu’être baptisé n’est pas la même chose que de rejoindre un “club” ou une organisation internationale, et que ce n’est pas non plus comparable à l’idée d’“appartenance” des autres

³⁶ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, nn. 9.17.58.

³⁷ *Ibid.*, nn. 10ss ; cf. ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 73.

³⁸ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 73.

³⁹ Cf. *ibid.*, n. 14.

⁴⁰ Cf. *ibid.*, n. 17.

religions. Nous savons que ces formes d'appartenance sont basées sur un "intérêt commun" ou sur le fait d'être né sur un territoire donné ou de parents appartenant à une religion déterminée. En conséquence, la présentation, ou mieux encore, la redécouverte des sacrements de l'initiation chrétienne est alors une nécessité très pressante, et cela vaut pour toutes les Églises particulières, qu'elles soient de tradition chrétienne ancienne ou d'implantation récente.⁴¹

2.2.2 La vocation à la sainteté

La vocation première et fondamentale que le Père assigne aux laïcs en Jésus-Christ par l'Esprit Saint est l'appel à la sainteté, c'est-à-dire l'appel à une perfection de charité. « La sainteté est le témoignage le plus éclatant de la dignité conférée au disciple du Christ ».⁴²

L'appel universel à la sainteté est une exigence indéniable découlant du mystère de l'Église. Tous les membres de l'Église ont reçu de Dieu et partagent la même vocation à la sainteté, inséparable de leur dignité baptismale : c'est un appel à participer en plénitude à la vie chrétienne et à s'efforcer d'atteindre la perfection de la charité selon l'état de vie qui leur est propre.⁴³

Christifideles laici affirme que la vocation à la sainteté implique de vivre selon l'Esprit, une vie vécue dans la totalité de la réalité temporelle. Reprenant les propositions des pères synodaux, elle met en lumière un aspect fondamental : « L'unité de la vie des fidèles laïcs est d'une importance extrême... ».⁴⁴ Cela signifie que la sanctifica-

⁴¹ Cf. *ibid.*, n. 64.

⁴² *Ibid.*, n. 16.

⁴³ Cf. *ibid.*, n. 17 : « La dignité de chrétien, source de l'égalité de tous les membres de l'Église, garantit et promeut l'esprit de communion et de fraternité, et, en même temps, elle devient la source secrète et puissante du dynamisme apostolique et missionnaire des fidèles laïcs. C'est une dignité exigeante, la dignité des ouvriers appelés par le Seigneur à travailler à sa vigne... ».

⁴⁴ *Ibid.*

tion des laïcs se réalise dans la vie quotidienne, dans ses occasions d'union avec Dieu, pour accomplir sa volonté. De la sorte, c'est là qu'est offerte l'occasion de servir les autres hommes ; c'est là que s'établit la communion avec Dieu dans le Christ.⁴⁵

Selon *Christifideles laici* (n. 17), la sainteté vécue par les fidèles laïcs dérive de leur participation à la sainteté de l'Église et représente leur contribution première et fondamentale à l'édification de l'Église en tant que "Communione dei". La sainteté est un présupposé fondamental et une condition irremplaçable pour chacun dans l'accomplissement de la mission de salut au sein de l'Église.

Christifideles laici relie la responsabilité des laïcs à témoigner la foi chrétienne et leur participation à la mission prophétique du Christ.⁴⁶ C'est le résultat positif de cet engagement. Toutefois, cela suppose que les fidèles laïcs parviennent à une unité vitale entre leur foi et les tâches quotidiennes de leur vie, comme le Magistère de l'Église l'a souvent réaffirmé.⁴⁷ Plusieurs Pères synodaux ont insisté sur l'urgence de cette cohérence entre la foi et la vie dans le contexte africain.⁴⁸

⁴⁵ *Ibid.* Voir aussi SYNODE DES ÉVÊQUES, Assemblée générale, *Proposition 5* (1987).

⁴⁶ Cf. *ibid.*, n. 34 ; cf. aussi CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n. 13.

⁴⁷ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 43 ; cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, nn. 17.34.35.59 ; cf. ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 21 ; BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 166.

⁴⁸ Cf. les interventions de Mgr Raphael S. Ndingi Mwana 'a Nzeki, diocèse de Nakuru (Kenya), dans G. CAPRILE, *Op. cit.*, 158 ; Card. Paulos Tzadua, Archevêque métropolitain d'Addis Abeba (Éthiopie), dans *ibid.*, 167 ; Mgr Gabriel Gonsum Ganaka, Évêque de Jos (Nigeria), dans *ibid.*, 295 : « Le problème de dépasser la division entre la foi et la vie est aussi vieux que le monde [...]. Cette incohérence est un obstacle majeur à l'évangélisation, car l'homme moderne se laisse davantage convaincre par le témoignage que par les mots (cf. PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 41) [...] Les documents de Vatican II sont souvent revenus sur ce témoignage du clergé, des religieux et des laïcs » ; Mgr Gabriel Zubeir Wako,

Nous pouvons tous constater – aussi bien dans l’hémisphère nord que dans l’hémisphère sud – que dans nos sociétés dominées par la consommation et l’influence des mass médias et saturées au maximum par les mots et les images, l’*intégrité personnelle* a acquis un *rôle décisif* dans la transmission de la foi. Cette demande d’unité de vie peut même, dans des situations extrêmes, exiger le témoignage suprême et final : le *martyre*, comme cela a été le cas pour les martyrs de l’Ouganda au XIX^e siècle.⁴⁹

2.3 LA MISSION DES FIDÈLES LAÏCS

2.3.1 Annoncer et vivre l’Évangile

Recourant une fois encore à l’image de la vigne et des sarments, l’Exhortation met en relief la nécessité pour les chrétiens de porter du fruit et considère la *communio* avec Jésus, qui engendre la communion avec les autres, comme un présupposé essentiel.⁵⁰

Cette *Église-Communio* est par nature une communauté missionnaire, guidée par l’Esprit Saint : « La communion et la mission sont profondément unies entre elles, elles se compénètrent et s’impliquent mutuellement, au point que la *communio* représente la source et tout à la fois le fruit de la mission : la communion est missionnaire et la mission est pour la communion ».⁵¹

Évêque de Khartoum (Soudan), dans *ibid.*, 332ss ; Mgr Robert Sastre, Évêque de Lokossa (Bénin), dans *ibid.*, 335ss.

⁴⁹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, nn. 34.39 : « L’annonce de l’Évangile et le témoignage d’une vie chrétienne dans la souffrance et dans le martyre constituent le sommet de l’apostolat des disciples du Christ, tout comme l’amour du Seigneur Jésus jusqu’au don de sa propre vie constitue une source extraordinairement féconde pour l’édification de l’Église » ; cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 113.

⁵⁰ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 32.

⁵¹ *Ibid.*

L'Esprit Saint convoque et unit l'Église et nous envoie « évangéliser jusqu'aux extrémités de la terre » (cf. *Ac* 1,8). Les Pères synodaux de 1994 ont rappelé avec admiration et avec gratitude combien ce mandat missionnaire universel avait été appliqué par de nombreuses générations de missionnaires en Afrique.⁵²

L'Église est consciente que « la communion, reçue en don, a une destination universelle. Ainsi donc, l'Église se sent débitrice, envers l'humanité entière et envers chaque homme, du don reçu de l'Esprit Saint, qui répand dans le cœur des croyants la charité de Jésus-Christ, force de cohésion interne et tout à la fois d'expansion au dehors. La mission de l'Église dérive de sa nature même, telle que le Christ l'a voulue : celle d'être « le signe et le moyen [...] de l'unité de tout le genre humain » (*LG* 1). Cette mission a pour but de faire connaître et de faire vivre par tous la « nouvelle » communion qui, par le Fils de Dieu fait homme, est entrée dans l'histoire du monde ».⁵³

C'est dans ce contexte qu'émerge la *coresponsabilité* des fidèles laïcs en communion avec les autres membres pour la mission de l'Église.⁵⁴ La nature missionnaire de l'Église signifie que les fidèles laïcs, qui ont été équipés grâce aux sacrements de l'initiation chrétienne et les dons de l'Esprit Saint, ont la tâche fondamentale et primordiale d'*annoncer* l'Évangile.

Grâce à la proclamation de l'Évangile, les fidèles laïcs participent à la tâche principale de l'Église, qui est l'édification d'une *communauté de foi*, dans une foi « *confessée* dans l'adhésion à la Parole de Dieu, *célébrée* dans les sacrements, vécue dans la charité, qui est comme

⁵² Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 35 ; cf. aussi n. 10 du Message des Pères synodaux de l'Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques, 6 mai 1994, version italienne, dans "L'Osservatore Romano", 8 mai 1994, 4-6 ; 4.

⁵³ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 32 ; cf. *ibid.*, n. 35.

⁵⁴ Cf. *ibid.*, n. 15.

l'âme de l'existence morale chrétienne ». ⁵⁵ En particulier, *Christifideles laici* confie aux fidèles laïcs les personnes qui sont "éloignées" de la foi de l'Église ⁵⁶ et indique l'étude systématique du catéchisme comme la "voie" à suivre. ⁵⁷

Le "monde" est à la fois le lieu et le moyen pour les fidèles laïcs d'accomplir leur vocation chrétienne. Les pères synodaux ont affirmé que ce "caractère séculier" doit être compris à la lumière du plan divin du salut et du mystère de l'Église. ⁵⁸ Se référant à la Constitution *Lumen gentium* (n. 31), *Christifideles laici* (n. 15) rappelle que le Concile ne considère pas la condition séculière des laïcs simplement comme un cadre extérieur et un environnement, mais comme « une réalité destinée à trouver en Jésus-Christ la plénitude de son sens [...] Le "monde" devient ainsi le milieu et le moyen de la vocation chrétienne des fidèles laïcs ».

En d'autres termes, le "monde" est le lieu spécifique et le moyen par lequel s'accomplit la vocation laïque. « Comme le levain de l'intérieur », les fidèles laïcs sont « appelés par Dieu à travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment, en exerçant leurs propres charges sous la conduite de l'esprit évangélique, et pour manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité (LG 31) ». ⁵⁹

Conformément aux propositions faites par les Pères synodaux, *Christifideles laici* affirme que pour les fidèles laïcs, être présents et actifs dans le monde ne constitue pas seulement une réalité anthropologique et sociologique mais aussi, de façon spécifique, une réalité théologique et ecclésiologique. Le terme "séculier" doit être compris à

⁵⁵ *Ibid.*, n. 33.

⁵⁶ Cf. *ibid.*, n. 27.

⁵⁷ Cf. *ibid.*, n. 33.

⁵⁸ Cf. *ibid.*, n. 15. Voir aussi SYNODE DES ÉVÊQUES, Assemblée générale, *Proposition 4* (1987) : « La condition ecclésiale des fidèles laïcs est fondamentalement définie par leur nouveauté de vie et caractérisée par leur caractère séculier ».

⁵⁹ *Ibid.*

la lumière de l'action de Dieu, créateur et rédempteur, à laquelle il a appelé les laïcs à participer dans ce domaine par le biais de leurs activités ordinaires.⁶⁰ C'est à ce dernier point que nous pouvons relier l'appel pressant fait aux laïcs, à travers le sous-titre de notre congrès, d'être "sel de la terre" et "lumière du monde".⁶¹

2.3.2 Les différentes formes de participation des laïcs

Christifideles laici traite également d'un malentendu très répandu dans la période postconciliaire, à savoir une tendance à la "cléricalisation" du laïcat, considérée comme une "auto-attribution" de fonctions et de tâches intraecclésiales au détriment de leur engagement "séculier".⁶² D'un côté, *Christifideles laici* loue le nouveau style de collaboration entre prêtres, religieux et fidèles laïcs et leur participation active à la vie de l'Église.⁶³ D'un autre côté, tout en respectant les différentes tâches et fonctions ecclésiales confiées aux laïcs, elle met en relief la nécessité de distinguer, au sein de l'unique mission de l'Église, le ministère du clergé du caractère "séculier" du laïcat, tout en gardant à l'esprit les racines baptismales communes de ces offices.⁶⁴

Depuis le tout début de l'évangélisation de l'Afrique, l'Église a pu compter sur une forte présence des laïcs catholiques engagés dans la vie de l'Église locale. *Christifideles laici* reconnaît expressément la possibilité de confier aux fidèles laïcs certaines tâches associées aux ministères des pasteurs, mais qui n'exigent pas le caractère des Ordres sacrés. Le fait d'assumer un engagement à temps plein au sein de

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Cf. *ibid.*, nn. 3.15 ; ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, nn. 74.108 ; BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 3.5.6.13.15.77.95.97.99.113.130.132.159.162.176.

⁶² Cf. *ibid.*, nn. 2.23.

⁶³ Cf. *ibid.*, n. 2.

⁶⁴ Cf. *ibid.*, n. 23.

l'Église ne change pas l'état de vie de la personne laïque et cela doit se refléter dans la terminologie employée pour décrire cela.⁶⁵

Il me semble que dans ce contexte nous devrions évoquer la figure de ce qu'on appelle les *Mokambi*. Nés dans l'archidiocèse de Kinshasa (République Démocratique du Congo) et présents désormais dans de nombreux pays africains, ils jouent un rôle important dans les paroisses et dans les Communautés Ecclésiales de Base, après avoir suivi une formation théologique adéquate. Nous voyons là des catéchistes laïcs – mariés, des hommes qui travaillent – qui, grâce à cette contribution, aident leurs communautés de foi à devenir d'authentiques lieux pour l'essor de l'Évangile et pour les œuvres de charité évangélique, construisant ainsi l'Église-Famille de Dieu.⁶⁶

Ces réflexions nous conduisent à la question relative aux *formes* de la participation des laïcs au sein de l'Église. Il est important de relever que chaque chrétien a l'obligation unique et irremplaçable de participer au travail apostolique de l'Église, tout en restant libre de choisir sa *forme* de participation.⁶⁷

Parmi les domaines possibles d'engagement laïc, la première place revient à sa propre *paroisse*, car celle-ci est l'expression la plus immédiate et la plus visible de la *communio ecclésiale* en un lieu donné. La paroisse n'est pas d'abord une structure, un territoire ou un édifice, mais plutôt la *Famille de Dieu*, une communauté ardente animée par

⁶⁵ Cf. CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, CONSEIL PONTIFICAL POUR LES LAÏCS, CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, CONGRÉGATION POUR LE CULTES DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES, CONGRÉGATION POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES, CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, CONSEIL PONTIFICAL POUR L'INTERPRÉTATION DES TEXTES LÉGISLATIFS, *Instruction sur certaines questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres*, 15 août 1997, Cité du Vatican 1997, nn. 17-18. Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 23 ; cf. *Instruction sur certaines questions...*, Dispositions pratiques, art. 1 : Nécessité d'une terminologie appropriée.

⁶⁶ Cf. G. CAPRILE, *Op. cit.*, 201.283.452.

⁶⁷ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 28.

un esprit d'unité, une communauté de croyants fraternelle et accueillante.⁶⁸ Le modèle de l'*Église-Famille de Dieu* est surtout rendu tangible dans la paroisse. Cette idée était déjà présente lors des travaux du Synode de 1987 et devint l'une des clefs qui ont guidé le Premier Synode pour l'Afrique en 1994.⁶⁹

Très certainement, « la paroisse est fondée sur une réalité théologique, car c'est une *communauté eucharistique* ». ⁷⁰ De ce fait, la tâche primordiale et fondamentale du laïcat consiste en une *participation* active au sein de cette *communauté eucharistique* ! *Christifideles laici* recommande fortement la contribution de chaque personne, par exemple, dans les offices liturgiques ou les catéchèses ou dans les activités charitables et sociales.⁷¹ La coopération entre les diverses *structures représentatives* est également explicitement encouragée.⁷²

Considérons maintenant les *formes associatives* de la participation des laïcs vue comme un type d'action et de collaboration "qualifié". En raison de l'expansion et du développement des mouvements de laïcs et des nouvelles communautés ecclésiales, *Christifideles laici* (n. 29) parle à juste titre d'une "nouvelle saison associative" et observe que ces nouvelles réalités ecclésiales, tout en étant très différentes les unes des autres sous divers aspects – comme leurs structures externes, leurs procédures et leur méthodes de formation – manifestent toutes « une convergence large et profonde dans la finalité qui les inspire : celle de participer de façon responsable à la mission de l'Église, qui est de porter l'Évangile du Christ comme source d'espérance pour l'homme et de renouveau pour la société ».

Christifideles laici fait observer que, tout comme la forme associative correspond à la nature sociale de l'homme, de même l'enga-

⁶⁸ Cf. *ibid.*, n. 26.

⁶⁹ Cf. ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 63.

⁷⁰ Cf. SYNODE DES ÉVÊQUES, Assemblée générale, *Proposition 10* (1987).

⁷¹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 27.

⁷² Cf. *ibid.*, nn. 25ss.

gement chrétien acquiert une “entité sociale” qui permet un impact plus vaste et plus effectif sur la culture. En outre, face à une société de plus en plus sécularisée, une communauté est également mieux en mesure de fournir un soutien pour favoriser une vie vraiment chrétienne et un engagement missionnaire.

Cela devient d’autant plus vrai dans les territoires où les chrétiens sont minoritaires. Ici les groupes internationaux manifestent l’universalité de la foi catholique et offrent un lien avec le siège de Pierre et l’Église universelle.

Mais au-delà de ces considérations, il existe une raison ecclésiologique fondamentale qui justifie les associations laïques : une association laïque « signifie la communion et l’unité de l’Église dans le Christ ». ⁷³ *Christifideles laici* insiste sur la liberté des laïcs de s’associer et propose quelques *critères fondamentaux d’ecclésialité* pour ces associations laïques. ⁷⁴

3. L’ACCUEIL : TROIS ATTENTES DE *CHRISTIFIDELES LAICI* ONT ÉTÉ REPRISSES DANS LES EXHORTATIONS APOSTOLIQUES POSTSYNODALES *ECCLESIA IN AFRICA* ET *AFRICAЕ MUNUS*

Je voudrais maintenant évoquer *trois tâches urgentes* pour l’Église africaine qui sont apparues dans les années qui suivirent l’accueil initial de *Christifideles laici* et que nous pouvons également retrouver dans les deux Exhortations postsynodales *Ecclesia in Africa* (1995) et *Africae munus* (2011). On peut à coup sûr affirmer que ces deux Exhortations, comme de nombreux documents du Magistère de ces vingt-quatre dernières années, présupposent l’enseignement de *Chris-*

⁷³ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, *Décret sur l’apostolat des laïcs Apostolicam actuositatem*, n. 18.

⁷⁴ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, nn. 29ss.

tifideles laici et en appliquent les principes et les lignes directrices dans différents contextes ecclésiaux.

3.1 Un réveil de l'activité missionnaire

Il y a vingt-quatre ans, *Christifideles laici* insistait sur le besoin urgent de réveiller les fidèles laïcs pour réaliser une nouvelle évangélisation (n. 34) et pour s'acquitter de l'appel à la mission *ad gentes* (n. 35). Il était déjà clair que dans de nombreux pays du Premier Monde les gens vivaient "comme si Dieu n'existait pas", c'est-à-dire dans l'indifférence religieuse et même dans un athéisme explicite.

Le Cardinal Thiandoum, qui avait été le *Rapporteur général* du Synode sur les laïcs, a également rempli cette fonction lors du Premier Synode africain de 1994. Cette coïncidence relie déjà les deux synodes, mais il est encore plus significatif que le Synode, et plus encore l'Exhortation *Ecclesia in Africa* – signée par le Pape Jean-Paul II le 14 septembre 1995, ici même à Yaoundé – ont fortement insisté sur l'urgence de la mission *ad gentes*⁷⁵ ainsi que sur la nouvelle évangélisation dans laquelle les fidèles ont un rôle irremplaçable à jouer.⁷⁶ Plus encore, l'histoire entière de l'Église africaine porte le témoignage de la contribution essentielle des fidèles laïcs dans la christianisation du continent.⁷⁷

⁷⁵ Cf. ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, nn. 1.5.7.11.19.47.72.74.128.141 ; cf. aussi J. SCHOTTE, *Un Documento per l'Africa di oggi e di domani*, dans "L'Osservatore Romano", 16 septembre 1995, 1.12 : « En ce qui concerne les questions examinées et les principales caractéristiques du document, vous devez tout d'abord souligner l'importance du thème principal qui unifie l'ensemble du texte : l'évangélisation et le zèle missionnaire ».

⁷⁶ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, nn. 53.88.90.99.

⁷⁷ Voir entre autres, les interventions de Mgr Rafael Maria Nze Abuy, archidiocèse de Malabo (Guinée Équatoriale), dans G. CAPRILE, *Op. cit.*, 155-158, 158 ; cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, nn. 35.90 : « On aidera les laïcs à prendre de plus en plus conscience de leur rôle

Pour ce qui est de la propagation de la foi en Afrique, *Christifideles laici* (n. 34) relève que, tout comme les *communautés ecclésiales traditionnelles* ont constitué une aide précieuse par le passé, de même elles exercent aujourd'hui un rôle déterminant.⁷⁸

Comme *Christifideles laici*, *Ecclesia in Africa* insiste aussi – et même à un degré plus fort – sur la nécessité de vivre le christianisme de façon authentique et de surmonter la séparation entre l'Évangile et la vie quotidienne. Le Pape Jean-Paul II fait sienne l'observation des Pères synodaux sur le fait que la *pertinence* du message chrétien va de pair avec la *crédibilité* de celui qui annonce ce message et cela est devenu une condition essentielle pour que leurs mots soient efficaces.⁷⁹ C'est dans cette même lignée que se situent ces mots de Benoît XVI : « La parole et le témoignage vont de pair (AG 15) » et, se référant à l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, il ajoute : « Mais le témoignage seul ne suffit pas non plus, car "le plus beau témoignage se révélera à la longue impuissant s'il n'est pas éclairé, justifié [...], explicité par une annonce claire, sans équivoque, du Seigneur Jésus" (EN 22) ». ⁸⁰

Dans la ligne d'*Ecclesia in Africa*, le Pape Benoît XVI évoque aussi la contribution que les laïcs doivent apporter à la mission *ad gentes*⁸¹

dans l'Église et à honorer ainsi leur mission de baptisés et de confirmés, suivant l'enseignement de l'Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici* et de l'Encyclique *Redemptoris missio* [...] ».

⁷⁸ Cf. 125 : « C'est aux Africains d'évangéliser les Africains [...] ».

⁷⁹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, nn. 21.77.54ss.166 : « Apporter le témoignage de l'Évangile en paroles et en actes : telle est la tâche qu'avait reçue l'Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques et celle à laquelle doit désormais s'atteler l'Église du continent » (n. 56).

⁸⁰ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 32.

⁸¹ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 167 ; « Conduite par l'Esprit Saint, l'Église en Afrique doit annoncer – en le vivant – le mystère du salut à ceux qui ne le connaissent pas encore. L'Esprit Saint que les chrétiens ont reçu au Baptême est le feu d'amour qui pousse à l'action évangélisatrice » (n. 162) ; cf. *ibid.*, n. 165.

et à la nouvelle évangélisation, toutes deux étant désormais extrêmement urgentes.⁸² Le Saint-Père y déclare qu'il existe un « besoin de profonde évangélisation pour l'âme africaine » !⁸³

3.2 La nécessité d'une formation spirituelle, intellectuelle et sociale

Comme nous l'avons déjà mentionné, pour réaliser pleinement son identité de chrétien et, en particulier, pour accomplir le mandat missionnaire, le fidèle laïc mûr doit bien connaître sa foi.⁸⁴ Ce principe s'applique doublement là où l'Église locale est en situation de minorité ou à l'intérieur d'un pays multireligieux. De nombreux participants africains au Synode sur les laïcs ont insisté sur la nécessité d'une formation adéquate des laïcs et sur le besoin d'institutions à cette fin.⁸⁵ Reprenant à nouveau l'image de la vigne et des sarments,

⁸² Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 88 ; cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 160-162 ; « La nouvelle évangélisation est une tâche urgente pour les chrétiens en Afrique, car eux aussi doivent ranimer leur enthousiasme d'appartenir à l'Église. Sous l'inspiration de l'Esprit du Seigneur ressuscité, ils sont appelés à vivre, au niveau personnel, familial et social, la Bonne Nouvelle et à l'annoncer avec un zèle renouvelé aux personnes proches et lointaines, en employant pour sa diffusion les nouvelles méthodes que la Providence divine met à notre disposition » (n. 171).

⁸³ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 91.

⁸⁴ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 58 : « Dieu m'appelle et Il m'envoie comme ouvrier à sa vigne ; il m'appelle et il m'envoie travailler à l'avènement de son Règne dans l'histoire : cette vocation et cette mission personnelles définissent la dignité et la responsabilité de chaque fidèle laïc, et elles constituent la ligne de force de toute l'œuvre de formation. Celle-ci a pour but d'aider à reconnaître avec joie et gratitude cette dignité et à faire face fidèlement et généreusement à cette responsabilité » ; cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 103.

⁸⁵ Cf. les interventions de Mgr Gabriel Balet, diocèse de Moundou (Tchad), dans G. CAPRILE, *Op. cit.*, 118ss ; Mgr Robert Sarah, archidiocèse de Conakry (Guinée), dans *ibid.*, 173 ; Mgr Polycarp Pengo, diocèse de Tunduru-Masasi (Tanzanie), dans *ibid.*, 177ss ; Mgr Paul Verdzekov, archidiocèse de Bamenda (Cameroun), dans *ibid.*, 198ss ; Mgr Ignace Matondo Kwa Nzambi, diocèse de Basankusu (Zaïre), dans

Christifideles laici a même consacré à ce thème un chapitre spécifique intitulé : “L’appel à grandir, et à mûrir sans cesse, à porter toujours plus de fruit”.⁸⁶

Parmi les différents moyens de formation, l’Exhortation cite : l’écoute de la Parole de Dieu et de celle de l’Église ; la prière et la direction spirituelle ; la reconnaissance des talents personnels et des signes des temps. *Christifideles laici* insiste sur une formation intégrale des laïcs, car c’est ce qui conduit à une plénitude de vie, à la cohérence entre foi et vie, et entre le fait d’être à la fois chrétien et citoyen. Elle mentionne aussi les sphères spirituelles, intellectuelles et sociales parmi les domaines clés de la formation intégrale.⁸⁷

Un point relevé dans *Christifideles laici* revêt une importance particulière pour le continent africain. Je parle de l’attention accordée à ce que les Pères synodaux ont appelé la culture locale.⁸⁸ Sur ce point,

ibid., 201ss ; Mgr André-Fernand Anguilé, archidiocèse de Libreville (Gabon), dans *ibid.*, 207ss ; Mgr Josaphat L. Lebulu, diocèse de Same (Tanzanie), dans *ibid.*, 265ss ; Mgr Youssef Ibrahim Sarraf, diocèse du Caire des Chaldéens (Égypte), dans *ibid.*, 250 ; Mgr Joseph Perrot, diocèse de San (Mali), dans *ibid.*, 254ss ; Mgr Gabriel Zubeir Wako, archidiocèse de Khartoum (Soudan), dans *ibid.*, 332ss ; Mgr Robert Sastre, diocèse de Lokossa (Bénin), dans *ibid.*, 336.368.

⁸⁶ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, nn. 57-63 ; 57 : « L’homme est interpellé dans sa liberté par l’appel de Dieu à croître, à mûrir et à porter du fruit. Il ne peut pas ne pas répondre, il ne peut pas ne pas assumer sa responsabilité [...] En ce dialogue entre Dieu qui appelle et la personne interpellée dans sa responsabilité se situe la possibilité, et même la nécessité, d’une formation intégrale et permanente des fidèles laïcs [...] ».

⁸⁷ Cf. *ibid.*, n. 60.

⁸⁸ Cf. les interventions de Mgr Rafael Maria Nze Abuy, archidiocèse de Malabo (Guinée Équatoriale), dans G. CAPRILE, *Op. cit.*, 155ss ; Mgr Elias Mutale, archidiocèse de Kasama (Zambie), dans *ibid.*, 236ss ; Mgr Anthony E. Ilonu, diocèse de Okigwe (Nigeria), dans *ibid.*, 304 ; Mgr Jean-Baptiste Kyedrebeogo, Évêque auxiliaire de Ouagadougou (Burkina Faso et Niger), dans *ibid.*, 334ss ; Mgr Robert Sastre, diocèse de Lokossa (Bénin), dans *ibid.*, 368 ; Mgr G.M. Chisendera, diocèse de Dedza (Malawi), dans *ibid.*, 469ss ; Mme C. Bellomo Essana, auditrice (Cameroun), dans *ibid.*, 523s.

Christifideles laici (n. 63) affirme : « La formation des chrétiens tiendra le plus grand compte de la culture humaine du lieu, qui contribue à la formation elle-même, et elle guidera dans le jugement des valeurs déjà contenues dans la culture traditionnelle et de celles qui se trouvent dans la culture moderne ». ⁸⁹ *Ecclesia in Africa* tout comme *Africae munus* traite amplement de la nécessité de l'inculturation et propose quelques critères principaux pour cela. ⁹⁰

Étant donné le rôle irremplaçable des fidèles laïcs, *Ecclesia in Africa* accorde une attention justifiée à leur formation à la lumière de l'œuvre d'évangélisation. ⁹¹ Dans l'optique des développements politiques et sociaux, *Ecclesia in Africa* insiste sur une préparation adéquate grâce à l'étude de la Doctrine Sociale de l'Église de façon à répondre aux tâches urgentes d'ordre *politique, économique et social*. ⁹²

Dans *Africae munus*, le Pape Benoît XVI rappelle la nécessité d'une formation *biblique, spirituelle, liturgique et pastorale*. En raison de son étendue particulière, ce document met aussi en lumière la nécessité de bien connaître les *enseignements sociaux de l'Église*. ⁹³ Dans la continuité de *Christifideles laici*, le Saint-Père rappelle que la vocation à la sainteté doit être vécue dans la vie ordinaire de ce monde ⁹⁴ et il mentionne l'utilité des associations et d'autres centres éducatifs pour

⁸⁹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 44.

⁹⁰ Cf. ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, nn. 59-62 ; BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 36ss.

⁹¹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, nn. 53.75.76.

⁹² Cf. *ibid.*, nn. 54.75.90.103.107.

⁹³ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 22.32.53ss.59.62.75.90.103.111.137 ; « Je souhaite de tout cœur que les laïcs qui ont des responsabilités d'ordre politique, économique et social, s'arment d'une solide connaissance de la Doctrine Sociale de l'Église qui fournit des principes d'action conformes à l'Évangile. En effet, ils sont des "ambassadeurs du Christ" (2Co 5,20) dans l'espace public, au cœur du monde. Leur témoignage chrétien ne sera crédible que s'ils sont des professionnels compétents et honnêtes » (n. 128).

⁹⁴ Cf. *ibid.*, n. 129.

la formation de la conscience pour renforcer les efforts en faveur de la justice et de la paix.⁹⁵ Enfin, il souligne la contribution apportée par les Communautés Ecclésiales de Base pour maintenir vive la flamme du Baptême. Puis il joint sa voix à l'appel lancé dans *Ecclesia in Africa* pour un engagement majeur des laïcs catholiques au sein du monde de l'université.⁹⁶

Je voudrais citer quelques *instruments privilégiés* dont nous disposons pour la formation des laïcs : le *Catéchisme de l'Église Catholique*,⁹⁷ le *Compendium du Catéchisme*⁹⁸ et le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*.⁹⁹ En outre, comme support pour former la prochaine génération, la Journée Mondiale de la Jeunesse 2011, à Madrid, nous a également légué le *YouCat*, disponible en vingt langues et dont on compte déjà 1,7 million d'exemplaires vendus (mai 2012).¹⁰⁰

3.3 Engagement dans la vie publique (l'œuvre de réconciliation)

Comme cela avait déjà été mentionné par les Pères synodaux de 1987, la présence vivante des laïcs catholiques dans le *domaine public* se fait ressentir avec urgence.¹⁰¹ Une voix qui s'était élevée en ce sens

⁹⁵ Cf. *ibid.*, n. 131.

⁹⁶ Cf. *ibid.*, n. 103.

⁹⁷ *Catéchisme de l'Église Catholique* ; cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 95.

⁹⁸ *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique*.

⁹⁹ CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, 2005 ; cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 95.

¹⁰⁰ Cf. *Youcat. Youth Catechism for knowing and living the faith of the Church*. Forward by Pope Benedict XVI, San Francisco 2011.

¹⁰¹ Cf. Card. Paulos Tzadua, Archevêque métropolitain d'Addis Abeba (Éthiopie), dans G. CAPRILE, *Op. cit.*, 167 ; Mgr Chrétien Matawo Bakpessi, diocèse de Sokodé (Togo), dans *ibid.*, 211ss ; Mgr Jean-Samuel Raobelina, diocèse de Tsiroanomandidy (Madagascar), dans *ibid.*, 239-241 ; Mgr John Olorunfemi Onaiyekan, diocèse de Ilorin (Nigeria), dans *ibid.*, 296 ; Mgr Théodore Adrien Sarr, diocèse de Kaolack

fut celle du Cardinal africain Bernardin Gantin (Bénin), qui était alors le Préfet de la Congrégation pour les Évêques : « Le monde politique représente un des domaines d'action de la réalité historique et théologique de la vie séculière ».¹⁰²

Ainsi, *Christifideles laici* (n. 42) encourage explicitement les laïcs à s'engager dans cette sphère : « Pour une animation chrétienne de l'ordre temporel, dans le sens que nous avons dit, qui est celui de servir la personne et la société, les fidèles laïcs *ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la "politique"* ». De plus, « [...] les fidèles laïcs doivent porter témoignage des valeurs humaines et évangéliques qui sont intimement liées avec l'activité politique elle-même, comme la liberté et la justice, la solidarité, le dévouement fidèle et désintéressé au bien de tous, le style de vie simple, l'amour préférentiel pour les pauvres et les plus petits ».

C'est en ce sens que *Christifideles laici* (n. 36) souligne que les fidèles laïcs, à travers leur "exemple" de vie chrétienne authentique, rendent un grand service à *tout le peuple* et à *toute la société*.¹⁰³ Parmi les secteurs spécifiques d'action, elle mentionne (cf. *Christifideles laici* nn. 37-44) : la promotion de la dignité de la personne, la défense du droit inviolable à la vie, la reconnaissance de la liberté religieuse et de la famille comme lieu primordial de l'action sociale, la charité comme moteur et support de la solidarité, l'obligation de la participation de tous dans la vie politique, le

(Sénégal-Mauritanie), dans *ibid.*, 328 ; Mgr Raphael S. Ndingi Mwana 'a Nzeki, diocèse de Nakuru (Kenya), dans *ibid.*, 367.

¹⁰² G. CAPRILE, *Op. cit.*, 466ss ; cf. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Note doctrinale certaines questions concernant la participation des catholiques à la vie politique*, 24 novembre 2002, Cité du Vatican 2002.

¹⁰³ Cf. S. MATUSIAK, *Kirche und Politik, Die politische Dimension des Laienapostolats im Licht der Ekklesiologie des Zweiten Vatikanischen Konzils*, Series : Ethik in Forschung und Praxis 3, Hamburg 2005, 57-61 ; L. CICCONE, *La responsabilità di servire la società*, dans D. TETTAMANZI (éd.), *Laici verso il terzo millennio*, 256-266.

caractère central de la personne dans la vie économique et sociale, l'évangélisation de la culture.¹⁰⁴

Dans la même ligne de pensée, *Ecclesia in Africa* (n. 14) recommande aussi l'action politique, soulignant que, en faisant cela, les laïcs ne contribuent pas seulement au *bien commun* mais ouvrent aussi une *voie* à l'Évangile.¹⁰⁵

Le dernier aspect de mon intervention est étroitement lié à ces efforts en faveur du bien commun : il s'agit de la contribution des laïcs catholiques à l'œuvre de réconciliation en Afrique. Ce thème était déjà présent dans *Ecclesia in Africa* (n. 79) mais il occupe une place spéciale dans *Africae munus*,¹⁰⁶ comme l'écrit Benoît XVI : « Les fidèles laïcs [...] sont des "ambassadeurs du Christ" (2Co 5,20) dans le domaine public, au cœur du monde (*Christifideles laici* nn. 15.17) » et il ajoute : « Le visage de l'évangélisation prend aujourd'hui le nom de réconciliation ».¹⁰⁷ De récents épisodes de persécutions et de tueries barbares dans plusieurs pays africains nous rappellent l'urgence de cette tâche. L'accent mis sur le travail de réconciliation n'est en réalité qu'une *pars pro toto*, car c'est une condition indispensable pour vivre ensemble dans la justice et dans la paix.¹⁰⁸

Dans le sillage d'*Ecclesia in Africa*, le Pape Benoît XVI accorde une attention spéciale au thème de la réconciliation en Afrique. En effet, c'est l'un des principaux points de sa réflexion et correspond à

¹⁰⁴ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 69-74.

¹⁰⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 75. Voir aussi nn. 54.105.

¹⁰⁶ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 1. 3.10.12.14.15.16.17.18.19.20.21.23.32.34.43.49. 53.59.81.83.89.94.99.101.111.117.13 2.133.145.146.149.150.155.157.163.169.171.172.174.175.176.

¹⁰⁷ *Ibid.*, n. 174 ; cf. *ibid.*, n. 155.

¹⁰⁸ Cf. *ibid.*, n. 99.

l'idée de l' "Église-Famille".¹⁰⁹ Le Pape écrit : « Dans cette réalité où Jésus-Christ, "l'aîné d'une multitude de frères" (*Rm* 8,29), a réconcilié tous les hommes avec le Dieu Père (cf. *Ep* 2,14-18) et a donné le Saint-Esprit (cf. *Jn* 20,22), l'Église devient à son tour porteuse de cette Bonne Nouvelle de la filiation divine de toute personne humaine. Elle est appelée à la transmettre à toute l'humanité, en proclamant le salut réalisé pour nous par le Christ, en célébrant la communion avec Dieu et en vivant la fraternité dans la solidarité ». ¹¹⁰

Le Saint-Père adopte la suggestion des Pères synodaux de 2009 de consacrer un jour, une semaine ou même une année à la réconciliation au niveau du continent, de façon à « implorer de Dieu un pardon spécial pour tous les maux et les blessures mutuelles infligés en Afrique, et pour la réconciliation des personnes et des groupes qui ont été blessés dans l'Église et dans la société tout entière (Proposition 8) ». ¹¹¹

Christifideles laici (n. 35) avait déjà relevé que l'unité de vie d'un chrétien dans un contexte multireligieux ou en situation de minorité peut engendrer quelque chose de nouveau. Dans des situations de conflit, les chrétiens qui vivent leur foi d'une manière authentique

¹⁰⁹ Cf. *ibid*, n. 2 : « Il convenait, au terme de la première décennie de ce troisième millénaire, que se fassent vives notre foi et notre espérance pour contribuer à construire une Afrique réconciliée, par les voies de la vérité et de la justice, de l'amour et de la paix (cf. *P3* 85,11) ! Avec les Pères synodaux, je rappelle que "si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain peinent les bâtisseurs" (*P3* 127,1) ! » ; cf. aussi *ibid*, nn. 17-21 et 169 : « Par conséquent, il est nécessaire d'accueillir la grâce de l'Esprit Saint qui nous invite : « Laissez-vous réconcilier avec Dieu » (*2Co* 5,20). Les chrétiens sont donc tous invités à se réconcilier avec Dieu. Alors, vous serez en mesure de devenir des artisans de la réconciliation au sein des communautés ecclésiales et sociales dans lesquelles vous vivez et œuvrez. La nouvelle évangélisation suppose la réconciliation des chrétiens avec Dieu et avec eux-mêmes. Elle exige la réconciliation avec le prochain, le dépassement des barrières de toutes sortes comme celles provenant de la langue, de la culture et de la race ».

¹¹⁰ Cf. *ibid*, n. 8.

¹¹¹ *Ibid*, n. 157.

peuvent contribuer à jeter des ponts et à tisser des relations avec le monde qui les entoure, améliorant de cette façon les relations réciproques avec leurs voisins et contribuant activement à une coexistence pacifique.

En plus du témoignage personnel, le *dialogue* entre les fidèles laïcs catholiques et les disciples des autres religions – déjà encouragé par les Pères synodaux en 1987 – joue aussi un rôle important dans l'œuvre de réconciliation.¹¹² Le Pape Benoît XVI nous invite au dialogue en tant qu' "attitude spirituelle" qui favorise une collaboration basée sur la confiance parmi les membres d'autres religions,¹¹³ mais spécialement avec les chrétiens des autres Églises et communautés qui sont nos partenaires privilégiés en ce domaine. Les associations laïques jouent un rôle particulier dans ce dialogue œcuménique.¹¹⁴

Le Pape Benoît XVI base tous ces efforts sur l'espérance chrétienne selon laquelle « l'Esprit Saint est à l'œuvre partout, sur le continent africain aussi, et les forces de vie, qui naissent de l'amour, l'emportent toujours sur les forces de la mort (Ct 8,6-7) ».¹¹⁵

CONCLUSION

Le sous-titre de notre Congrès se réfère à deux images empruntées à l'Évangile de Marc (cf. Mc 5,13.14) qui nous encourage tous à

¹¹² Cf. l'intervention du Cardinal Francis Arinze (Nigeria), dans G. CAPRILE, *Op. cit.*, 464 ; JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 35 ; cf. aussi ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, nn. 49.65 ; BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 11ss.88.94.

¹¹³ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 88.92.94.137.

¹¹⁴ Cf. *ibid.*, n. 89 ; JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 49.

¹¹⁵ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 12 ; cf. *ibid.*, n. 30.

être le “sel de la terre” et la “lumière du monde”. Ces deux expressions bibliques sont présentées par le Pape Benoît XVI comme le *leitmotiv* de la vie de l'Église africaine pour ces prochaines années.¹¹⁶ Afin de répondre au mandat du Seigneur et de suivre les indications données par Benoît XVI, l'Exhortation *Christifideles laici* continue à nous offrir un grand service : c'est un document théologiquement fondé, plein d'enthousiasme et d'idées pour une réalisation fructueuse de la vocation et de la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde.

Il nous revient maintenant de garder cette Exhortation présente dans nos réflexions de groupes et de la traduire dans la réalité de la vie de nos Églises et dans nos familles, dans le monde du travail comme dans celui des loisirs, dans nos diocèses et nos paroisses et dans nos mouvements ecclésiaux et communautés.

J'aimerais maintenant conclure par une exclamation du Pape Benoît XVI à la fin de son Exhortation apostolique : « Lève-toi, Église en Afrique [...] Entrepris le chemin d'une nouvelle évangélisation [...] ». ¹¹⁷ Avec dans nos cœurs et dans nos esprits *Christifideles laici* et les documents qui ont suivi, levons-nous et apportons notre contribution à l'œuvre de la rédemption de nos frères et de nos sœurs en Afrique !

¹¹⁶ Cf. *ibid.*, n. 6 ; cf. aussi *ibid.*, nn. 3.5.13.15.77.95.97.99.113.130.132.159.162.176 ; cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 108.

¹¹⁷ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 173.

La formation des fidèles laïcs en Afrique. De l'initiation à la maturité chrétienne

ROBERT SARAH*

Les réflexions que je désire vous partager n'ont aucune prétention. Elles voudraient tout simplement et tout humblement dégager les lignes majeures et indiquer quelques orientations pouvant entrer dans un programme de formation permanente des laïcs. Elles veulent insister sur la nécessité, l'importance et l'urgence de cette formation. Elles veulent promouvoir la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, invitant évêques, prêtres, religieux, religieuses et laïcs, à s'asseoir aux pieds du Seigneur pour réentendre ensemble cette parole pleine de promesse et d'exigences à la fois : « Mais vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1,8).

La formation des fidèles laïcs est un sujet d'une grande importance parce qu'elle nous prépare à vivre pleinement notre Baptême et à prendre une plus vive conscience que tous, dans l'Église, que nous appartenions à la hiérarchie ou que nous soyons régis par elle, nous sommes appelés à la sainteté selon la parole de l'Apôtre : « Oui, ce que Dieu veut, c'est notre sanctification » (1Th 4,3 ; cf. Ep 1,4). La formation doit nous disposer intérieurement à aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toute notre intelligence et de toutes nos forces (cf. Mc 12,30) et aussi à nous aimer mutuellement comme le Christ nous a aimés (cf. Jn 13,34 ; 15,12). La formation est une école où les fidèles laïcs apprennent à vivre « comme il convient à des saints »

* Cardinal, Président du Conseil Pontifical *Cor Unum*.

(Ep 5,3) et à avancer résolument sur la voie d'une foi vivante et à devenir des témoins de la résurrection du Christ (cf. Ac 1,22 ; 4,35), et des témoins qui traduisent par leur conduite que l'appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ.¹ En effet toute formation chrétienne vise avant tout la sainteté. C'est par là qu'elle conduira à cette sagesse qui ne s'acquiert pas dans les livres. Car elle est essentiellement un don de Dieu. Elle engage les fidèles dans la recherche d'une véritable communion avec Dieu et les invite à suivre le Christ en Lui consacrant toute leur vie. « Par le Baptême en effet, nous avons été institués prêtres de notre propre existence pour "offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus-Christ" (1P 2,5), et pour réaliser chacune de nos actions dans un esprit d'obéissance à la volonté de Dieu, perpétuant ainsi la mission de Dieu fait Homme ».² Comme pour faire écho à Pierre, Paul ajoute : « Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, à vous offrir vous-mêmes en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre. Et ne vous modelez pas sur le monde présent, mais que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait » (Rm 12,1-2).

Ainsi la formation pousse les laïcs chrétiens à entrer courageusement dans une autre volonté que la leur pour se laisser guider par elle vers ce qui est bon, vers ce qui plaît à Dieu, ce qui est parfait, à travers le mystère pascal qui est la source unique de la fécondité de l'Église.

Vu le cadre restreint de notre réflexion et le temps dont nous disposons, il nous sera impossible de traiter tous les détails de la formation. Pour cette approche, nous aborderons tour à tour ce que vise la formation et ce qu'elle est essentiellement. Ensuite nous définirons le

¹ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, nn. 39-40.

² Cf. J. ESCRIVÁ, *Quand le Christ passe*, Paris 1989, 182.

cadre précis de la formation, ainsi que les protagonistes de la formation et son contenu, et enfin les difficultés et les obstacles qu'elle rencontre.

1. CE QUE VISE LA FORMATION DES LAÏCS CHRÉTIENS

La formation permanente à offrir aux laïcs donne d'acquérir la sagesse de Dieu pour une maturité et un approfondissement plus grands de notre foi chrétienne qui nous a été donnée le jour de notre Baptême. Elle nous rend parfaits en Jésus-Christ après une longue maturation de notre foi qui devient désormais une expérience personnelle d'intimité et d'amour et une pénétration en profondeur des mystères de Dieu-Trinité. Elle nous invite à accueillir un appel exigeant à l'union intime avec Dieu et à nous ouvrir davantage à l'action transformante de l'Esprit pour que notre vie retrouve sa dimension trinitaire et que le Christ soit formé en chacun de nous (cf. *Ga* 4,19).

La formation nous apprend à renoncer quotidiennement et à tout instant à Satan et à ses pompes. Satan se présente encore aujourd'hui comme le "Dieu" que nous devons adorer. Il nous promet tous les pouvoirs, toutes les richesses, tous les honneurs et plaisirs du monde, si nous nous mettons à genoux devant lui en adoration. Il promet et met en place « une culture dans laquelle la vérité ne compte pas ; même si apparemment, on veut faire apparaître toute la vérité, seule la sensation compte et l'esprit de calomnie et de destruction. Une culture qui ne recherche pas le bien, dont le moralisme est, en réalité, un masque pour tromper, créer la confusion et la destruction. Contre cette culture, dans laquelle le mensonge se présente sous la forme de la vérité et de l'information, contre cette culture qui ne recherche que le bien-être matériel et nie Dieu, nous devons dire un "non" catégorique et concret et pas seulement théorique. Un "non" qu'on peut vérifier à travers notre conduite et nos comportements quotidiens ».³

³ BENOÎT XVI, *Lectio divina*, Basilique Saint-Jean-de-Latran, 11 juin 2012.

Comme dit Saint Ambroise dans l'enseignement sur les mystères chrétiens qu'il donnait aux nouveaux baptisés, cette formation continue offerte aux fidèles laïcs vise à nous remémorer et à intérioriser nos engagements de Baptême et surtout à nous attacher définitivement et radicalement au Christ et à fixer notre regard uniquement sur Lui : « Rappelle-toi les interrogations qu'on t'a faites, souviens-toi de tes réponses. Tu as renoncé au diable et à ses œuvres, au monde, à son luxe et à ses plaisirs. Ta parole est conservée, non pas dans les tombeaux des morts, mais dans le livre des vivants [...] Tu es donc entré dans le Saint des Saints, dans le Sanctuaire de la Nouvelle Naissance, pour regarder ton adversaire, à qui tu as décidé de renoncer en lui faisant face, et tu te tournes vers l'Orient ; car celui qui renonce au diable se tourne vers le Christ, il le regarde droit dans les yeux ».⁴

La formation a pour but essentiel de nous faire rencontrer personnellement Jésus-Christ, de faire l'expérience intime de son Amour infini. Car Il a aimé chacun de nous jusqu'à mourir sur la croix. Cette rencontre personnelle avec le Christ suscite un lien si profond et si intime entre Lui et nous que chacun peut dire, comme Saint Paul : « Je suis crucifié avec le Christ ; et ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. Ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi » (Ga 2,19-20). « Pour moi, vivre, c'est le Christ » (Ph 1,21). La formation vise à faire de nous « un seul et même être avec le Christ » (Rm 6,5). Nous devenons non seulement un *Alter Christus*, un autre Christ, mais bien plus : nous sommes *Ipse Christus*, le Christ lui-même. C'est pour cette raison que nous portons le nom de chrétien.

Par conséquent, la formation, qui est un lieu de vraie rencontre personnelle avec Jésus et avec la lumière fulgurante de son Évangile, doit, comme Saint Paul, nous convertir et nous transformer jusqu'aux

⁴ Cf. AMBROISE DE MILAN, *Traité sur les Mystères*, cité dans *La Liturgie des Heures*, Tome 3, Paris 1980, 285-286.

racines les plus profondes de notre être, et permettre à Dieu qui nous a mis à part dès le sein maternel et nous a appelés par sa grâce, de révéler en nous son Fils pour que nous l'annoncions parmi les païens : « ut revelaret Filium Suum in me, ut evangelizarem illum in gentibus » (cf. *Ga* 1,16). La formation nous aide à créer une relation d'intime amitié avec Jésus et nous prépare à la mission. Et malheur à nous si nous n'annonçons pas l'Évangile (cf. *ICo* 9,16).

Nous devons fermement nous convaincre que la formation chrétienne n'est pas du tout une pure acquisition intellectuelle ou académique des sciences religieuses. Ce n'est pas non plus un pur exercice intellectuel. Elle vise à réaliser en nous la perfection chrétienne. Et la perfection chrétienne, c'est notre configuration, notre identification au Christ, c'est atteindre Dieu, le saisir, être en relation avec Lui, vivre entièrement plongé, immergé dans son Amour, reprendre conscience que nous avons été créés à l'image et à la ressemblance de la Très Sainte Trinité et prédestinés à entrer de personne-à-Personne dans l'intimité de Dieu⁵ et, déjà, dès ici-bas dans toute la mesure qui nous est possible, réaliser notre vie trinitaire au moyen de la grâce. « Tu nous as faits pour Toi, Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en Toi ».⁶ Nous sommes faits pour marcher vers Dieu, pour être en Dieu, pour nous plonger en Lui, entrer dans l'intime profondeur de Dieu : privilège inouï qui nous a été fait depuis le jour de notre Baptême.

Benoît XVI explique merveilleusement et avec une telle profondeur le Sacrement du Baptême que je ne résiste pas au désir de vous faire connaître cet enseignement magistral : « Nous avons déjà entendu que les dernières paroles du Seigneur sur cette terre à ses disciples, ont été : "Allez, de toutes les Nations, faites des disciples et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit" (cf. *Mt* 28,19). Faites des disciples et baptisez-les. Pourquoi n'est-il pas

⁵ Cf. P.L. PEETERS, *La Liturgie de la charité*, Paris 2010, 61.

⁶ AUGUSTIN D'HIPPONE, *Confessions* 1,1.

suffisant pour devenir un disciple de connaître les doctrines de Jésus, de connaître les valeurs chrétiennes ? Pourquoi est-il nécessaire d'être baptisés, et comment comprendre la réalité, la profondeur du Sacrement du Baptême ? Il est important de nous arrêter avec attention sur les paroles du Seigneur. Le choix du mot "au nom du Père" dans le texte grec est très important ; le Seigneur dit "eis" et non "en", c'est-à-dire qu'il ne dit pas "au nom" de la Trinité, comme nous disons qu'un vice-préfet parle "au nom" du préfet, ou qu'un ambassadeur parle "au nom" du gouvernement. Non ! Il dit : "eis to onoma", c'est-à-dire qu'il s'agit d'une immersion dans le nom de la Trinité, d'être insérés dans le nom de la Trinité. Il s'agit d'une interpénétration de l'être de Dieu et de notre être, d'être plongés, d'être immergés dans le Dieu Trinité, Père, Fils et Esprit Saint, de même que dans le mariage, par exemple, deux personnes sont tellement unies l'une à l'autre, tellement données l'une à l'autre qu'elles deviennent une seule chair (cf. Gn 2,24), une nouvelle et unique réalité, avec un nom nouveau, unique. Être baptisés signifie donc être unis à Dieu ; dans une unique et nouvelle existence, nous appartenons à Dieu, nous sommes plongés en Dieu lui-même, nous sommes en Dieu et Dieu est en nous. Mais si je suis plongé dans Dieu, je suis également plongé dans la communion avec les autres. Je suis nécessairement avec tout le Corps du Christ, avec toute la communauté de nos frères et sœurs ».⁷

Voilà la grande vérité et merveilleuse réalité baptismale que nous sommes appelés à approfondir dans la formation des fidèles laïcs. Vraiment notre grande richesse, c'est notre grâce baptismale. Il faut que nous mettions cette valeur à sa place, au-dessus de tout. Ne nous laissons pas séduire par d'autres vérités, dont nous ne nions pas l'importance et la nécessité, mais qui risquent parfois d'obscurcir cette grande vérité et de laisser dans l'ombre cette richesse :

⁷ BENOÎT XVI, *Lectio divina*, Basilique Saint-Jean-de-Latran, 11 juin 2012.

être avec Dieu et en Dieu, être plongés en Jésus-Christ. Voilà nos privilèges. Voilà ce qui nous a été donné au Baptême.

La rencontre personnelle du Christ, de son amour est donc le nœud de la formation des fidèles laïcs. La rencontre avec Jésus et la foi en lui exigent un style de vie totalement renouvelé par l'Évangile et radicalement transformé et transfiguré par la mort et la résurrection du Christ. C'est cette rencontre qui a radicalement changé la vie de Saint Paul sur la route de Damas (*Ac* 9,1-25 ; 22,4-16 ; 26,9-18 ; *Ga* 2,19-20). Cette vie en Jésus-Christ doit accepter la conversion radicale, la sanctification et la nouvelle naissance dans la vie trinitaire. Il s'agit donc moins de trouver de bonnes formules, des structures parfaites de nos organisations et associations ecclésiales que d'être sans cesse attentifs à la croissance spirituelle des laïcs, à ce qu'ils se dépouillent du vieil homme avec ses agissements et revêtent le Seigneur Jésus-Christ (*Ga* 3,26-27). Il s'agit de les aider à revêtir l'homme nouveau, celui qui s'achemine vers la vraie connaissance en se renouvelant à l'image de son Créateur (cf. *Col* 3,9-10) « et à constituer cet homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ » (*Ep* 4,13). Il s'agit de les conduire et de réveiller en eux la grâce du Baptême jusqu'à ce qu'ils aient davantage conscience d'être appelés à la sainteté et vivent sans tarder cette sainteté dans les conditions ordinaires de leur vie ordinaire.⁸

Pour arriver à cela, il faudra aider les hommes et les femmes à découvrir la profondeur et la grandeur de leur humanité rachetée par le Christ, aider les chrétiens à annoncer leur foi en Jésus dans cette profondeur et à l'élever jusqu'à cette grandeur. Il faudra absolument donner une meilleure formation humaine, intellectuelle et spirituelle à ceux qui auront la mission de la parole, et aussi exiger d'eux, beaucoup plus que maintenant, l'équilibre humain,

⁸ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 16 ; CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, nn. 39-42.

le sens de discernement et la solidité psychique. Nous vivons, en effet, à une époque où la crise mondiale n'est pas seulement économique, mais elle est essentiellement anthropologique, éthique et religieuse. Elle est une exclusion de Dieu de nos sociétés modernes et une quasi-révolte contre les lois de Dieu et de la nature qui ne se sont jamais vérifiées dans l'histoire de l'humanité. Les puissances occidentales, avec leur force médiatique énorme et leur hégémonie économique, technologique, politique et militaire, influencent de façon despotique les autres populations du monde, font pression et imposent aux autres leur nouvelle vision anthropologique, leur nouvelle éthique mondiale, leur politique économique et leurs nouvelles idéologies sur la famille, le mariage, la parenté et les droits de tout homme de ne subir aucune limitation dans l'exercice de sa liberté et la réalisation de ses propres choix tant au niveau personnel que social.

La profondeur du personnalisme chrétien invite à ne pas se laisser dérouter dans la formation des laïcs par des modes idéologiques davantage préoccupés par des projets sociopolitiques et des avantages matériels et économiques. Il ne fait pas de doute que ces derniers ne doivent pas être négligés, mais ils doivent être précédés d'une solide formation humaine et chrétienne des individus. Témoigner de Jésus-Christ, à notre époque, exige une vie spirituelle, une vie intérieure et une culture intellectuelle d'une profondeur sans proportion avec ce qui semblait suffisant jadis, et avec lequel on s'accommodait tant bien que mal pour faire un peuple chrétien. Les exigences et les possibilités des chrétiens actuels demandent expressément ce haut niveau de vie spirituelle et intérieure et de culture.

Il est aisé de comprendre maintenant pourquoi la formation des laïcs est une priorité pastorale d'extrême urgence pour toute l'Église. On ne peut cependant pas la réduire au seul fait des laïcs. Peut-être que ceux qui ont le plus besoin d'un changement de mentalité et d'une plus solide et plus ample formation, ce sont les Évêques,

les religieux et religieuses. Il est donc important de souligner qu'il s'agit d'une priorité ecclésiale pour tous.

2. LE CADRE OÙ DOIT SE SITUER LA FORMATION

L'Évangile ne change pas. Il est une richesse divine transhistorique, transculturelle, permanente, éternelle (*Mt* 5,17-19). Mais des nouveautés culturelles, que nous avons à peine évoquées, apparaissent et obligent l'Église à expliquer et à mettre en évidence les éléments de réponse évangéliques à donner aujourd'hui aux interpellations nées de tant de situations humaines nouvelles. Dans le passé, les premiers rangs étaient occupés par les prêtres, ensuite venaient les religieux, puis en dernier, les laïcs. Aujourd'hui, on voit les choses exactement à l'inverse. La Constitution pastorale *Gaudium et spes*, sur l'Église dans le monde de ce temps, et l'Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, du Bienheureux Jean-Paul II, rappellent fortement que l'Église est située historiquement dans le monde comme ferment et sacrement de salut. Or, qui est-ce qui est placé plus intimement au cœur du monde : disons dans le tissu de la réalité vécue au sein des phénomènes culturels, économiques, éthiques et sociopolitiques très complexes ? Ce sont, en toute évidence, les laïcs. La vocation des laïcs, c'est de répandre la foi au Christ parmi ceux auxquels ils sont liés par la vie et la profession en vue du renouvellement et de la sanctification de l'ordre temporel.⁹

C'est pourquoi nous voulons encore répéter ici que la formation donnée aux laïcs ne vise pas uniquement à leur sanctification personnelle ou à leur seule structuration humaine intérieure. Elle veut être aussi et surtout une armure et un équipement en vue de la mission.

⁹ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, n. 21 ; Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, n. 31.

La formation prépare les fidèles laïcs à annoncer Jésus et son Évangile au monde entier. Car comme baptisés, dit Saint Josemaria Escrivà, « notre mission de chrétiens est de proclamer le Royaume du Christ, de l'annoncer par nos paroles et par nos œuvres. Et le Seigneur veut que les siens soient présents à tous les carrefours de la terre. Il en appelle certains au désert afin que, se désintéressant des péripéties de la société des hommes, ils témoignent aux autres que Dieu existe et qu'il mérite qu'on lui consacre notre vie entière. À d'autres, il confie le ministère sacerdotal. Mais il veut que le plus grand nombre des siens reste au milieu du monde, dans les occupations terrestres. Par conséquent, ces chrétiens-là doivent porter le Christ dans tous les milieux où s'accomplissent les tâches humaines : à l'usine, au laboratoire, dans les champs, dans l'atelier de l'artisan, dans les rues de la grande ville et sur les sentiers des montagnes ».¹⁰ Nous devons absolument encourager et aider les fidèles laïcs à devenir de plus en plus conscients de leur appartenance à l'Église et à son Mystère : une Église qui est Mystère de la Présence et de l'Action salvifique de Dieu dans le monde ; une Église qui est communion de tous ses membres à l'amour de Dieu et à l'amour réciproque ; une Église qui est une famille de Dieu et une fraternité dans laquelle Jésus-Christ est l'Aîné d'une multitude de frères (*Rm* 8,29) et nous aide, à la lumière de l'Évangile, à restaurer la réalité de la famille menacée par ceux qui veulent une vie sans Dieu ;¹¹ une Église qui est missionnaire et qui vise à faire participer tous les hommes au mystère de cet amour que Dieu nous révèle et nous offre dans le Christ Jésus, notre Seigneur. Il est donc important de bien connaître le milieu et le cadre vers lesquels nous portons le message évangélique et de préparer en conséquence et de façon adéquate les témoins de ces situations humaines nouvelles. Et le monde, aujourd'hui, est un monde globalisé, forcément marqué par

¹⁰ J. ESCRIVÀ, *Op. cit.*, 194-195.

¹¹ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 7

le matérialisme, la sécularisation, l'hédonisme, l'indifférence aux choses de Dieu, le relativisme, le mensonge, la confusion morale et religieuse et une profonde crise anthropologique engendrant beaucoup de violence et de mépris contre Dieu, la vie et la dignité de la personne humaine, le mariage, la famille et l'enfant à naître.

3. LES PROTAGONISTES ET LE CONTENU DE LA FORMATION

Une donnée qu'il convient également de souligner est la différence de nature existante entre formation dans la foi et éducation humaine et profane. Cette différence s'enracine dans la forte originalité d'un processus particulier de formation. Pourquoi ? Parce que dans la formation chrétienne, le premier formateur, c'est Dieu lui-même. Saint Jean dit, en effet, que nous sommes tous des "theodidactoi", des élèves de Dieu. « Il est écrit dans les Prophètes : ils seront tous enseignés par Dieu. Quiconque s'est mis à l'écoute du Père et à son école vient à moi » (*Jn* 6,45 ; *Is* 54,13 ; *Jr* 31,31-34). Les autres formateurs plus immédiats (évêques, prêtres, religieux, religieuses ou laïcs) ne doivent se considérer que comme des collaborateurs de Dieu Éducateur. C'est en tout cas, la pensée et la conviction de Saint Paul : « Ainsi donc, écrit-il aux Corinthiens, ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais celui qui donne la croissance : Dieu [...] car nous sommes les coopérateurs de Dieu » (*1Co* 3,9). « Et puisque nous sommes ses coopérateurs, nous vous exhortons encore à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu » (*2Co* 6,1). Et l'interprète privilégié de l'Action de Dieu, c'est l'Église, Mère et Éducatrice, *Mater et Magistra* : l'Église universelle et l'Église particulière. Les agents de formation, dans une filiale adhésion à son enseignement, doivent toujours se référer à Elle. Ils doivent fermement s'engager à former les laïcs et à les accompagner dans leur ministère au milieu du monde. En effet : « Les ministres de l'Église doivent estimer à haut prix l'apostolat difficile des laïcs ; ils doivent former les laïcs pour que, comme membres du Christ, ils prennent

conscience de leur responsabilité à l'égard de tous les hommes ; ils doivent les instruire profondément dans le Mystère du Christ, les introduire aux méthodes pratiques, être avec eux dans les difficultés, selon la pensée de la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium* et du Décret *Apostolicam actuositatem* sur l'apostolat des laïcs ». ¹² Ainsi, lorsque les laïcs chrétiens travaillent à restituer à l'homme une charpente mentale saine et un discernement moral rigoureux, lorsqu'ils travaillent à construire des communautés humaines où la dignité particulière de chaque personne est respectée selon le dessein d'amour de Dieu, lorsqu'ils œuvrent à promouvoir l'amour fraternel, la justice, le respect des droits et devoirs de chaque personne, alors ils remplissent pleinement leur vocation chrétienne. Mais pour que les fidèles laïcs puissent vivre pleinement cette vocation, il leur faut le soutien constant, compétent et qualifié des Pasteurs sincèrement et totalement donnés au Christ Jésus. Il leur faut des guides sûrs, des modèles soucieux de la perfection de leur vie sacerdotale, et conscients que la grâce du sacerdoce implique le courage de se laisser brûler par le feu de la Passion du Christ, qui est en même temps le feu salvifique du Saint-Esprit.

La mission exigeante et ardue du prêtre dans la formation des laïcs chrétiens, sa charge d'être le guide et le modèle du troupeau nous aident à mieux comprendre pourquoi Saint Paul demande que les hommes appelés aux fonctions ecclésiastiques, aux fonctions de "serviteurs et d'intendants des Mystères de Dieu" (*1Co* 4,1) pour paître l'Église de Dieu, soient ornés de tant de qualités : irréprochables, sobres, sages, dignes, hospitaliers, capables d'enseigner, ni buveurs, ni batailleurs mais bienveillants, paisibles, non attachés à l'argent (cf. *1Tm* 3,1-5 ; *Tt* 1,5-9). Le formateur chrétien n'est pas un simple professeur de religion, un spécialiste des questions de Dieu : c'est un disciple et un témoin de Jésus-Christ. Il doit assumer la for-

¹² CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, n. 21 § 4.

mation des laïcs par sa parole mais surtout par l'exemple de sa vie et de sa conduite. La formation qu'il faut assurer consiste dans l'action d'exprimer ensemble les valeurs de la foi, de percevoir et de vivre ensemble le sens de la vocation chrétienne et les exigences de notre vocation à la sainteté et de la mission de l'Église et de tout baptisé. La formation devra nous aider à rester en contact direct avec les réalités humaines et à montrer que les vérités salvifiques sont des éléments indispensables pour résoudre ou au moins éclairer les problèmes humains, tout comme les situations de tout genre ont besoin d'être jugées à la lumière de l'Évangile.

Il nous semble important d'insister, ici, sur la méthode de formation qui doit, avant tout, s'inspirer d'un principe précis d'unité. Nous avons vu que les protagonistes de cette formation sont Dieu et l'Église-Mère et Éducatrice. Le principe d'unité sera donc la Sainte Écriture : la Parole de Dieu accompagnée du Magistère de l'Église, c'est-à-dire du Pape entouré de tous les Évêques et sous son autorité. L'enseignement de l'Église touche la formation humaine et spirituelle, la Doctrine Sociale de l'Église, la liturgie, l'exemple et le témoignage vital des saints etc.

Il est très douloureux de constater qu'aujourd'hui on fait recours avec beaucoup de désinvolture à des magistères parallèles et que l'on donne plus d'importance aux opinions et aux réflexions de tel ou tel maître à penser, qu'aux orientations méditées, discutées et promulguées par ceux qui, de par le mandat reçu du Christ et avec l'aide de l'Esprit Saint, ont le ministère et le devoir de conduire toute la communauté ecclésiale vers la vérité salvifique et vers l'unique auteur du salut, Jésus-Christ (cf. *Ac 4,10-12*).

4. LES DIFFICULTÉS ET OBSTACLES À L'ÉCLOSION ET À LA MATURATION D'UNE VIE CHRÉTIENNE ENGAGÉE

En milieu africain, nombreuses sont les difficultés et multiples les obstacles qui étouffent l'éclosion et la maturation d'une vie chré-

tienne vécue à travers des comportements en parfaite cohérence avec l'Évangile et les principes chrétiens.

4.1 Une compréhension insuffisante du message chrétien et de la vocation du laïc

La première difficulté se situe dans une compréhension insuffisante du message chrétien et de la vocation du laïc. D'où la nécessité et l'urgence d'un travail intense de renouvellement spirituel profond de chaque baptisé, une recherche constante de l'unité entre foi et vie, et l'exigence de susciter l'esprit et le dynamisme missionnaires. « Les laïcs, dit le Concile, exercent concrètement leur apostolat en se dépensant à l'évangélisation et à la sanctification des hommes ; il en est de même quand ils s'efforcent de pénétrer l'ordre temporel d'esprit évangélique et travaillent à son progrès de telle manière que, en ce domaine, leur action rende clairement témoignage au Christ et serve au salut des hommes. Le propre de l'état des laïcs étant de mener leur vie au milieu du monde et des affaires profanes, ils sont appelés par Dieu à exercer leur apostolat dans le monde à la manière d'un ferment, grâce à la vigueur de leur esprit chrétien ».¹³

4.2 La carence de formation

La deuxième difficulté est étroitement liée au manque crucial de formation spirituelle, intellectuelle, morale, biblique et culturelle des laïcs. Un travail d'approfondissement des sacrements : Baptême, Confirmation, Eucharistie, Mariage, Sacerdoce, etc. est urgent. C'est là la plus grosse difficulté pour vivre la vocation laïque dans l'Église et dans le monde. Nous savons tous qu'il faut de longues années de préparation et de formation humaine, morale, spirituelle, théologique et doctrinale pour embrasser la vocation sacerdotale et religieuse.

¹³ Id., Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n. 2.

Les laïcs, eux, ne reçoivent pas de préparation intellectuelle et spirituelle en dehors de l'enseignement du catéchisme pour recevoir les sacrements d'initiation chrétienne (Baptême, Confirmation, Eucharistie). Pour la plupart, cette préparation s'achève à douze ans ou au plus tard à 14-15 ans. Mais soyons-en certains : si cette formation est insuffisante et pauvrement entretenue, si elle n'a pas permis de rencontrer personnellement et intimement Jésus-Christ pour qu'il puisse chambouler et transformer radicalement la personne, s'il y a négligence dans l'éducation de sa foi, s'il y a des défaillances graves de sa vie chrétienne, morale et sociale, le chrétien ne pourra pas s'insérer réellement, profondément et de façon féconde dans la réalité même de l'ordre temporel et prendre part activement et efficacement à la marche des affaires du monde ; en même temps comme membre vivant et témoin de l'Église, il ne pourra pas rendre celle-ci présente et agissante au cœur même des réalités temporelles.¹⁴

Dans son discours aux laïcs, à Accra, au Ghana, le 8 mai 1980, le Bienheureux Jean-Paul II, voulant souligner la puissance formatrice d'une foi mûrie, vivante, affermie et rendue vigoureuse par une solide connaissance doctrinale, disait avec force ceci : « Nous ne devons pas oublier, nous n'osons pas oublier que la plus grande ressource et le trésor le plus précieux qui vous ont été confiés, à vous et à tous les autres, c'est le *don de la foi*, c'est le terrible privilège de *connaître Jésus-Christ* comme *Seigneur*. Vous, laïcs dans l'Église, qui possédez la foi, la plus grande des ressources, vous avez une chance unique et une *responsabilité cruciale*. À travers la vie de chacun de vous, au milieu de vos activités quotidiennes dans le monde, vous montrez le pouvoir que la foi possède pour transformer le monde et pour renouveler la famille humaine. Même s'il est caché et ignoré comme le levain ou le sel de la terre dont parle l'Évangile, votre rôle, comme laïcs, est indispensable à l'Église dans l'accomplissement de

¹⁴ Cf. *ibid.*, n. 29.

sa mission reçue du Christ ».¹⁵ Il est regrettable de constater qu'un grand nombre de laïcs dans l'Église africaine ne connaissent pas suffisamment leur foi même s'ils la célèbrent avec beaucoup de joie et d'enthousiasme. Les célébrations de l'Eucharistie sont réellement des célébrations populaires, des "jours de festins et de liesse" (*Est* 9,19). Pourtant une formation théologique, liturgique et spirituelle solide leur fait défaut. Il leur manque une formation approfondie, pleinement humaine, profondément chrétienne et résolument apostolique, et ainsi la foi proclamée, chantée et dansée et la célébration eucharistique ne se prolongent pas et ne donnent pas leurs fruits dans le vécu quotidien, au niveau familial, politique et culturel. En conséquence, ils ne peuvent pas montrer le pouvoir que la foi possède pour transformer le monde et pour renouveler la famille humaine.

Certes, la Célébration eucharistique est une fête de joie, pour le don merveilleux du Pain auquel le Christ a lié sa promesse de vie éternelle : un Pain qui est réellement sa chair, c'est-à-dire son humanité à travers laquelle Dieu sanctifie les cœurs, les personnes, les communautés, les nations et l'univers tout entier, et nous rend consanguins, c'est-à-dire frères et sœurs fortement et intimement liés par le Sang de Jésus. Le Sang de Jésus qui circule désormais dans nos veines élimine et détruit tout tribalisme, l'ethnocentrisme et les divisions de toutes sortes. Mais pour que cela advienne, il faut que chaque chrétien apprenne à entrer pleinement dans le *mysterium fidei*, dans le *mystère de la foi*. Il lui faut entrer dans une attitude de réceptivité, d'accueil, de silence et d'écoute. La célébration eucharistique est bien sûr action de grâce ; mais elle est plus que cela, et s'il n'y a qu'action de grâce, exubérance festive et cris de joie, il n'y a pas encore véritable accueil du Seigneur Jésus dans ma vie. L'accueil est réponse à la Présence d'Amour, obéissance et écoute de Dieu, acquiescement de la Parole de Vie faite chair et nourriture pour

¹⁵ JEAN-PAUL II, *Discours aux laïcs réunis à Accra*, dans "Documentation catholique", n. 1787, 1^{er} juin 1980, 4.

qu'elle vienne transfigurer radicalement notre existence... L'accueil ne peut pas surgir subitement, spontanément de l'Eucharistie. Il est inséparable de la qualité de vie qui a précédé la Célébration... C'est extrêmement difficile, éprouvant même de prendre part à la Célébration quand notre vie est chrétiennement et humainement médiocre et embourbée dans la routine, la tiédeur, dans l'agressivité, la haine, la rancœur, l'égoïsme et l'orgueilleuse prétention de sa supériorité. « Celui-là – écrit Bossuet –, qui reçoit l'Eucharistie ayant la haine dans le cœur contre son frère, fait violence au Corps du Sauveur”. “Quand donc tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; et reviens, et alors présente ton offrande” (Mt 5,23-24). Sinon ton offrande ne signifie et ne veut absolument rien dire. Bien plus, tu enfonces à nouveau des clous dans les mains et les pieds de Jésus et tu plonges à nouveau dans son cœur ta lance haineuse et meurtrière. Ce point est important, c'est pourquoi nous nous permettons d'insister ».¹⁶ L'accueil silencieux, adorateur, obéissant et totalement disponible à l'action de l'Esprit, comme la Vierge Marie au moment de l'Annonciation, nous dispose à une profonde identification avec le Christ-Eucharistie et à la divinisation de notre nature humaine. L'Eucharistie nous introduit et nous plonge dans l'Amour intime de la Trinité.

« L'Eucharistie devient ainsi le début de la nouvelle humanité et du monde renouvelé, dont la pleine manifestation aura lieu à la fin de l'histoire. Cependant elle croît déjà comme semence et levain du Royaume de Dieu, – dit le Bienheureux Jean-Paul II. Le signe distinctif de la nouvelle humanité rachetée par le Christ est la plénitude de l'Amour fraternel. En réalité, l'Eucharistie est par excellence le Sacrement de l'Amour, entendu comme *don de soi*. Sans la nourriture spirituelle qui provient du Corps et du Sang du Christ, l'Amour hu-

¹⁶ R. SARAH, *En route vers Ninive*, Kinshasa 2011, 50.

main reste toujours entaché d'égoïsme. La communion avec le Pain du Ciel convertit en revanche les cœurs et leur donne la capacité d'aimer comme Jésus nous a aimés. "Communion" : cette parole avec laquelle nous appelons souvent l'Eucharistie, est à ce propos extrêmement significative. Celui qui reçoit avec foi le Corps du Christ s'unit intimement à Lui et, en Lui, à Dieu le Père, dans l'Amour de l'Esprit. Dieu dans l'homme, l'homme en Dieu. Cela devient le fondement authentique de la communion dans l'Église. Comme écrit l'Apôtre Paul aux Corinthiens : "Parce qu'il n'y a qu'un pain [...] nous ne sommes qu'un Corps" (1Co 10,17) ». ¹⁷

L'Eucharistie et la Parole de Dieu : voilà le cœur de toute formation chrétienne, la source de toute vie chrétienne et de toute communion ecclésiale profonde.

Il faut considérer la formation des laïcs comme la première priorité dans le domaine de l'apostolat des laïcs. Il est heureux de constater que cette formation a déjà été mise en route dans plusieurs pays et diocèses, mais nous devons insister pour qu'elle soit poursuivie avec plus de détermination, de constance et de conviction afin de permettre aux laïcs de vivre pleinement unis au Christ. Car, comme nous le rappelle Saint Paul : c'est dans « Le Christ tel que vous l'avez reçu, Jésus le Seigneur, c'est en Lui qu'il vous faut marcher, enracinés et édifiés en Lui, appuyés sur la foi telle qu'on vous l'a enseignée, et débordant d'action de grâce » (Col 2,6-7).

4.3 Le défi de l'inculturation de la foi

Une troisième difficulté est le vécu de la foi chrétienne en milieu traditionnel et culturel africain. Le travail immense à réaliser est celui de conduire évêques, prêtres, religieux et religieuses, et fidèles laïcs à vivre un Évangile profondément et intimement assimilé, inculturé et enfoui en terre africaine comme une semence de vie, un Évan-

¹⁷ JEAN-PAUL II, *Angélus*, 17 juin 2001.

gile profondément enfoui dans le cœur et l'âme des fidèles chrétiens, accueilli et inculturé. Mais l'inculturation du message évangélique et biblique n'est pas à présenter comme une quête ou une revendication pour la légitimité d'une africanisation à la place d'une occidentalisation du christianisme. L'inculturation n'est pas une canonisation de la culture ni une installation dans la culture au risque de l'absolutiser. L'inculturation est une irruption et une épiphanie du Seigneur dans notre culture qui provoque une déstabilisation, un arrachement en vue d'un cheminement selon une référence nouvelle, qui est créatrice d'une culture nouvelle porteuse de Bonne Nouvelle pour l'homme et sa dignité.

Quand l'Évangile entre dans une vie, il la déstabilise, il la chamboule et la transforme de fond en comble. Il lui donne une orientation nouvelle, des références morales et éthiques nouvelles. Il tourne le cœur de l'homme vers Dieu et vers le prochain pour les aimer et les servir absolument et sans calcul. Quand Jésus entre dans une vie, il la déstabilise, la désarçonne et la transforme, il la transfigure, il la divinise radicalement par la lumière fulgurante de son visage, tout comme Saint Paul l'a été sur la route de Damas (*Ac 9,3-6*).

De même que, par l'Incarnation, le Verbe de Dieu s'est fait en tout semblable aux hommes, sauf dans le péché (*He 4,15*) ainsi l'Évangile assume toutes les valeurs humaines, mais refuse de prendre corps dans les structures de péché. C'est dire que plus le péché individuel et collectif abonde dans une communauté humaine et ecclésiale, moins il y a de place pour l'inculturation. Autrement dit, plus une communauté chrétienne respire de sainteté et de valeurs évangéliques, plus elle a des chances de réussir l'inculturation du message chrétien. L'inculturation de la foi est donc un défi de sainteté. Elle permet de vérifier le degré de sainteté, le niveau de pénétration de l'Évangile et de la foi en Jésus-Christ dans une communauté chrétienne. L'inculturation n'est donc pas du folklore religieux. Elle ne se réalise pas essentiellement dans l'utilisation des langues, des instruments, de la musique et des danses africaines, ou des rites et

symboles africains dans la liturgie et les sacrements. Elle n'est pas un simple vernis africain sur les mystères chrétiens. L'inculturation, c'est Dieu qui descend et entre dans la vie, dans les comportements moraux, dans les coutumes et les cultures des hommes pour les libérer du péché, les diviniser et les introduire dans sa vie et sa sainteté. « Regarde bien, nous dit Saint Ambroise, ce que tu as reçu : Dieu le Père t'a marqué de son empreinte, et le Christ Seigneur t'a confirmé, et il a mis l'Esprit dans ton cœur, comme un premier don, ainsi que tu l'as appris par la lecture des Apôtres ».¹⁸

4.4 Vivre la foi dans un monde sécularisé et globalisé

Il faut ajouter à cela la difficulté d'harmoniser sa foi avec les tendances idéologiques et politiques, les situations socio-économiques d'un monde globalisé, matérialiste, relativiste et de plus en plus indifférent aux questions qui regardent Dieu.

4.5 La question éthique

Les laïcs doivent aussi faire face à la difficulté de se situer dans une ambiance de dérèglement des comportements moraux pour en contester ses fruits nocifs et qui s'appellent : injustice, corruption, délinquance, abus de pouvoir, enrichissement illicite des grands et exploitation inhumaine des petits et des pauvres, excessives inégalités d'ordre économique, racisme, non respect des lois, des droits et des libertés des personnes et des peuples par les plus forts de la planète, prostitution, drogue, nouvelles conceptions du mariage, de la famille, de la parenté, des droits de l'homme, et j'en passe. L'Église est confrontée aujourd'hui à la nouvelle éthique mondiale promue par l'Occident et les organisations onusiennes. Elle doit se confronter "aux pompes du diable". Et les "pompes du diable", dans l'Église

¹⁸ AMBROISE DE MILAN, *Traité sur les Mystères*, cité dans *La Liturgie des Heures*, Tome 2, Paris 1980, 303.

primitive, étaient les grands spectacles sanglants des gladiateurs où la cruauté devient divertissement, où tuer des hommes de manière horrible devient quelque chose de spectaculaire. Le peuple se réjouissait de voir des hommes déchiquetés, massacrés ou dévorés par des bêtes féroces. Ces spectacles sanglants, ce divertissement du mal sont les “pompes du diable”. Mais au-delà de cette signification immédiate de la parole “pompes du diable”, on voulait parler d’un type de culture contraire à l’Évangile. Il s’agissait d’un type de culture contraire à l’enseignement de Dieu et de Jésus-Christ. Aujourd’hui aussi nous vivons dans une culture qui refuse toute référence chrétienne, une culture hédoniste, matérialiste où Dieu est de plus en plus exclu de la société. L’homme s’est émancipé, s’est libéré de Dieu. C’est à cette culture sans Dieu qu’il faut dire fermement : “Non !”. Le chrétien, aujourd’hui doit pouvoir proclamer avec fermeté, même au risque de la vie : « S’il est juste aux yeux de Dieu de vous obéir plutôt qu’à Dieu, à vous d’en juger. Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous avons vu et entendu » (Ac 4,19).

Tout cela pose des questions fondamentales.

Comment faire mieux comprendre et vivre le lien concret existant entre la foi et le vécu quotidien des divers aspects de l’existence humaine, notamment dans les responsabilités conjugales et familiales, professionnelles, économiques, politiques et socioculturelles ?

Comment approfondir la dimension spirituelle de l’engagement des laïcs, surtout qu’il n’est pas facile d’avoir, en tant que chrétien, une attitude juste et cohérente dans les domaines sociaux, économiques, politiques ou éthiques ?

Comment susciter une attention soutenue à la formation des prêtres et des laïcs susceptibles d’encadrer, d’orienter, de soutenir les hommes et les femmes qui s’engagent dans le service de leurs frères et sœurs, au niveau des structures de décisions, en ayant la lucidité et le courage de prendre toutes leurs responsabilités dans l’appréciation du champ politique dont nous dépendons tous à bien des égards ?

Comment les aider à vivre dans la contemplation quotidienne du visage du Christ, « resplendissement de la Gloire de Dieu, effigie de sa substance » (*He* 1,3) pour qu'ils voient le monde, les hommes et les événements dans la lumière et le regard de Dieu ?

Comment épauler et encourager, par des structures appropriées, les chrétiens engagés dans la politique et qui sont amenés par conséquent à travailler dans un champ en partie impur, qui les menace continuellement, journallement dans leur intégrité physique ou dans leur cohérence morale, car ils sont parfois soumis aux pouvoirs les plus violents du milieu ?

CONCLUSION

En conclusion, nous voyons la noblesse, l'importance primordiale de l'apostolat des laïcs dans l'Église et dans le monde et la nécessité et l'urgence de leur donner une bonne formation humaine, doctrinale, spirituelle et éthique. Nous devons aider les laïcs à être la présence et la transparence même de Dieu et à partager avec leur milieu ambiant ce qu'est vraiment la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ : révéler l'Amour de Dieu pour tout homme ; donner réellement et joyeusement la vie ; apporter la joie, l'espérance et la paix ; défendre la vérité et la justice ; affronter avec courage et persévérance les graves déséquilibres moraux, même si cela vaut aux témoins de cette Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, attaques, souffrances, persécutions et même le martyre sanglant. Nous ne devons jamais oublier que la croix marquera toujours l'engagement du chrétien dans l'œuvre de la création sous l'aspect où il s'efforce de la "christofinaliser", « de ramener toutes choses sous un seul chef, le Christ » (*Ep* 1,10) et établir en elle, le Règne de Dieu. On peut même dire que la croix marque, d'un bout à l'autre, l'engagement positif du laïc dans l'œuvre du monde, tout comme elle marque ce monde lui-même, qui est tout entier sous le signe du Christ. Il n'y a pas de charité vraie et

La formation des fidèles laïcs en Afrique. De l'initiation à la maturité chrétienne

profondément vécue sans une éducation à l'école de la croix. Notre présence au monde doit en porter le signe ; et notre action pour rendre le monde meilleur doit aller jusqu'à donner notre vie à notre tour pour ces hommes et ces femmes que nous aimons de l'amour même dont Dieu les aime.

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

EUGÉNIE TCHEUGOUE*

La jeunesse est sans aucun doute l'une des saisons les plus intenses de la vie de l'homme. C'est le temps par excellence de la formation, le temps des passions fortes, le temps des grandes questions existentielles, le temps des choix définitifs. C'est le temps des nobles idéaux au service desquels les jeunes mettent volontiers leur énergie, leur créativité, leur générosité. C'est la période pendant laquelle chacun se fraye son propre chemin dans le monde du travail, choisit son partenaire pour construire une famille. Et ici, il suffit parfois d'un choix erroné pour compromettre de manière irréversible le cours d'une vie. C'est ce qui rend cette période de la vie à la fois exaltante et particulièrement critique.

Notre réflexion sur les jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique s'articulera en deux phases. La première sera essentiellement descriptive. Ici, nous essayerons de photographier la condition générale des jeunes : leur situation, leurs espérances et leurs problèmes. En un deuxième temps, nous proposerons une réflexion sur les réponses concrètes et souhaitables que l'Église et la société civile offrent aux jeunes pour affronter au mieux les défis auxquels ils doivent faire face.

1. UNE PHOTOGRAPHIE DES JEUNES AFRICAINS D'AUJOURD'HUI

Comme notre thème l'indique, nous poserons un regard d'ensemble sur la situation des jeunes dans la société africaine d'au-

* Fonctionnaire du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

jourd'hui avant de nous focaliser sur la condition des jeunes au sein de l'Église.

1.1 Situation générale des jeunes

S'il y a un point sur lequel toute la littérature sur la jeunesse africaine concorde, c'est bien celui de leur nombre. Du point de vue des statistiques, l'Afrique compte le pourcentage le plus élevé de population jeune au monde. En effet, environ 60% de sa population totale a moins de 25 ans et l'Afrique est destinée à conserver ce record pendant longtemps encore puisqu'elle a une capacité de renouvellement de sa population deux fois plus rapide que celle du reste du monde. Au XX^e siècle, tandis que la population du reste du monde augmentait au rythme de 3,5% per an, celle de l'Afrique croissait de l'ordre de 6%.

Ce potentiel humain représente sans doute un atout important pour le continent qui, grâce à sa jeunesse, peut être sûr d'avoir un futur. Mais au-delà des chiffres, quel est l'état de santé réel de la jeunesse africaine ? Une radiographie pour le moins accablante de la situation générale de la jeunesse africaine a été présentée le 28 mai 2012 dans un rapport de l'OCDE¹ à Arusha, en Tanzanie, au cours des Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement. En partant de ce rapport, nous essayerons d'analyser certains aspects cruciaux de la vie des jeunes en Afrique, notamment la question de la formation et de l'éducation ; les jeunes et le monde du travail ; les jeunes et la culture. Nous dresserons ensuite une sorte de bilan de santé de la jeunesse africaine et nous nous arrêterons surtout sur ce qu'il convient d'appeler le "malaise jeune" en Afrique aujourd'hui.

Ainsi, du point de vue de la formation et de l'éducation des jeunes en Afrique, on enregistre plusieurs signaux encourageants. On note une augmentation substantielle de la demande de formation

¹ Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

chez les jeunes, l'accès à l'éducation étant de plus en plus garanti à un grand nombre d'entre eux. L'éducation des jeunes filles en particulier connaît une nette amélioration dans nombre de pays où elles sont de moins en moins contraintes à abandonner les études à l'adolescence à cause des mariages précoces. Toutefois, la plaie du décrochage scolaire à cause des grossesses non désirées reste un problème irrésolu parmi les adolescentes. À cette forte demande de formation des jeunes correspond une réponse des pouvoirs publics et du secteur privé qui se traduit par la création de nombreuses structures destinées à leur formation. À titre d'exemple, nous pouvons remarquer que ces dernières années ont vu naître sous plusieurs cieux africains de nombreuses écoles et universités. Au Cameroun par exemple, où jusqu'à il y a peu d'années, on ne comptait que la seule université de Yaoundé, on est passé à plusieurs centres universitaires : Buea, Douala, l'Université des Montagnes... Cette répartition capillaire des structures de formation, physiquement plus proches des jeunes, mais, encore plus, leur affluence, rendent compte d'une soif de formation des jeunes africains, désireux d'améliorer la condition de leurs pères et d'échapper ainsi à un destin déjà écrit. Ces progrès sont autant de signes encourageants de la lutte contre l'analphabétisme qui, malheureusement, continue encore d'affliger la grande majorité de la population jeune d'Afrique. En effet, même si l'expansion récente des écoles et universités peut faire penser à un recul de l'analphabétisme, environ 70 millions de jeunes en Afrique sont encore exclus du circuit éducatif, 30 millions desquels âgés entre 15 et 24 ans. Par ailleurs, la multiplication des écoles, des centres de formation et universités ne coïncide pas toujours avec une augmentation qualitative de la formation. La médiocrité de la préparation qu'offrent un grand nombre de ces structures, mais surtout le déphasage des contenus formatifs par rapport aux exigences du marché de l'emploi, sont en partie responsables du phénomène de la mobilité estudiantine, avec son corollaire d'exode des matières grises, dont l'Afrique noire détient le primat. Un rapport publié en 2006 par l'Institut de statistique de l'Unesco

(ISU) affirme en effet, qu'en termes relatifs, les jeunes africains sont ceux qui, parmi leurs homologues du monde entier, émigrent le plus en quête d'une formation adéquate et qualifiée. Selon ces mêmes statistiques, certains pays africains auraient paradoxalement plus d'étudiants à l'étranger que sur leurs propres territoires nationaux. Et les jeunes étudiants se justifient : « Si nous poursuivons les études dans nos pays, nous n'aurons aucune chance de réussir au plan professionnel ». Stéphane, jeune Gabonais, à l'époque en thèse à Bordeaux, explique encore : « À l'ère de la mondialisation, les diplômés obtenus dans la plupart des pays africains n'ont aucune valeur au plan international ; leurs titulaires sont considérés comme très peu compétitifs sur le marché de l'emploi, tant local que mondial ».²

Ces lacunes dans la formation nous introduisent au thème des jeunes dans le monde du travail. En effet, l'analphabétisme, la qualité de la main d'œuvre qui ne répond pas toujours aux standards du marché de l'emploi national, continental et international, sont en partie responsables du grave problème du chômage qui touche malheureusement la majorité des jeunes africains. Le rapport de l'OCDE parle de 40 millions de jeunes au chômage, en contre-tendance par rapport au taux de croissance de l'Afrique qui avoisine les 5%. Dans certains pays comme l'Afrique du Sud, le chômage des jeunes frôle le taux exorbitant de 50%. Ainsi, la croissance ne se traduit pas toujours par une plus grande facilité à repérer un emploi digne et stable. L'unique secteur qui continue à absorber le gros des jeunes désœuvrés reste le secteur informel où les jeunes, diplômés ou non, se révèlent des maîtres incontestés dans l'art de la débrouille. Mais les précaires conditions hygiénico-sanitaires de travail dans lesquelles ils opèrent, mettent en péril leurs vies et contribuent à alimenter en eux le sentiment de frustration et de colère, antichambre de nombreuses crises sociales en Afrique.

² G. NITCHEU, "Études en France : les Africains plus nombreux", *MFI hebdo : Éducation*, 10 avril 2003. Voir <http://www.rfi.fr/fichiers/mfi/education/867.asp>.

Culturellement, la société africaine, comme aussi le reste du monde, est en pleine mutation. Le brassage des cultures, mais encore plus, la pression de la culture occidentale dominante, se font sentir. Ainsi, on avertit chez les jeunes africains d'aujourd'hui, un ardent désir de s'émanciper. Même si les comptes-rendus des différentes institutions financières internationales parlent d'un revenu per habitant encore très bas, on se rend facilement compte, en sillonnant les rues des grandes métropoles africaines qu'ici les jeunes sont à la mode et vibrent paradoxalement au même diapason technologique que leurs homologues des pays les plus avancés. Grâce à Internet et aux autres moyens de communication de masse, les jeunes africains sont fils de leur temps. Il s'agit de jeunes, pour la plupart à la peau noire ou blanche, mais culturellement métis, qui entretiennent un rapport ambivalent avec la tradition. Ils parlent de moins en moins la langue de leurs pères, préférant souvent le français, l'anglais, le portugais, l'espagnol à leurs langues maternelles. Ils ignorent les proverbes du terroir, tout comme les fables et les épopées de leurs tribus. Ils hésitent de moins en moins à saper les rigides normes morales traditionnelles qui gouvernent le comportement sexuel par exemple. C'est ainsi qu'on les voit choisir la formule de la cohabitation avec leur partenaire, faire des enfants avant de songer de s'engager dans une relation définitive telle que le mariage. Mais ce sont ces mêmes jeunes qui n'osent pas renoncer au mariage coutumier lorsqu'ils décident de faire le grand pas. Ce comportement à la fois critique et accommodant envers la tradition rend compte d'une synthèse inachevée entre la tradition et la modernité et d'un choc – pour ne pas parler simplement de nivellement – culturel en cours.

Quel bilan de santé psychophysique se dégage donc de ces considérations préliminaires ? Rues grouillantes de vie, grande joie de vivre, enthousiasme et un optimisme viscéral qui frise l'insouciance : voilà le spectacle que les jeunes d'Afrique offrent aux yeux de quiconque visite le continent. Ce spectacle de la vie semble apparemment ne pas ressentir les contrecoups d'une existence pleine de pro-

blèmes, comme si, malgré tout, ils réussissaient, par on ne sait quel stratagème, à maintenir intact en eux le trésor de l'espérance. De ce point de vue, Jean-Paul II avait parfaitement raison lorsqu'en 2002, il affirmait « qu'aucune difficulté, qu'aucune peur n'est assez grande pour étouffer complètement l'espérance qui jaillit éternellement dans le cœur des jeunes ». ³ Toutefois, lorsqu'on entre en confiance avec ces mêmes jeunes, on se rend vite compte qu'il est devenu de plus en plus difficile pour eux d'espérer. La résignation et le fatalisme gagnent du terrain parmi eux. Et leurs angoisses, leurs doutes, leurs fragilités prennent les formes les plus diverses. Ce "malaise" social des jeunes est en partie le fruit amer de la complexité croissante du monde dans lequel ils vivent aujourd'hui. La vie a perdu sa linéarité d'antan et rien n'est plus certain. Aujourd'hui, on ne sait plus si on trouvera du travail et quel métier on exercera. On ne sait plus où l'on vivra... Dans ce contexte, les jeunes – surtout ceux qui vivent en milieux urbains –, par choix ou par contrainte, ne peuvent même plus compter sur un substrat culturel traditionnel riche de ressources et de valeurs parce qu'on assiste parallèlement à un processus de déconstruction sociale qui interrompt la chaîne de transmission des valeurs fondamentales de la vie. En effet, la démission des parents face à leurs responsabilités éducatives, l'effritement progressif du rôle du groupe social d'appartenance comme garant des règles morales et l'absence des pouvoirs publics entraînent la rupture de la courroie de transmission générationnelle et alimentent le sentiment de solitude et d'abandon qui habite le cœur de nombreux jeunes aujourd'hui. Ceux-ci finissent par se sentir des "orphelins aux parents vivants"⁴, des "enfants sans héritage"⁵ et trouvent dans la pornographie, dans l'alcool, dans la drogue, dans le libertinage sexuel, dans la violence,

³ JEAN-PAUL II, *Homélie de la Messe de clôture de la JMJ de Toronto*, 28 juillet 2002.

⁴ I. BATTISTA, *Orfani di genitori viventi*, Asti 1998, cité par F. ATTARD, *Camminando con i giovani*, Rome 2011, 20.

⁵ F. ATTARD, *Op. cit.*, 22.

des exutoires pour leurs frustrations, des “raccourcis” qui malheureusement les conduisent inévitablement vers “la mort sociale”.

Parfois au contraire, il s'agit de jeunes qui sont simplement témoins involontaires et impotents de scénarios préoccupants : pillage des matières premières, dictatures, démocraties incomplètes qui ne leur permettent pas toujours de faire entendre leur voix et de participer en tant que citoyens à l'édification de leurs pays. À cela il faut ajouter les violences ethniques et religieuses, les guerres sans fin : Rwanda, Congo, Côte-d'Ivoire, Burkina, Somalie, Nigéria, Angola, Soudan, Mali... pour ne citer que quelques exemples de poudrières récentes ou encore fumantes du continent. Qu'ils soient victimes ou bourreaux, comme dans le cas des enfants-soldats, les jeunes et les enfants sont les grands perdants de toutes les guerres qui se combattent aujourd'hui encore sur le sol africain. Quand ils ne paient pas de leurs vies, le démantèlement des structures étatiques, la destruction des infrastructures de première nécessité telles que les écoles et les hôpitaux leur volent leur présent et leurs rêves d'émancipation. Les violences que beaucoup de jeunes, et en particulier les jeunes filles, subissent pendant les guerres de la part des soldats de l'une ou de l'autre faction les marquent comme au fer rouge. Leurs personnalités s'en trouvent détruites parfois à jamais et le dur travail de restructuration psychologique, pour éviter que ces jeunes n'alimentent à leur tour la chaîne de la violence et de la haine, se révèle souvent peine perdue. Et pourtant, c'est sur leurs frêles épaules que pèse dès aujourd'hui la lourde responsabilité de pacifier leurs peuples, de construire une société meilleure s'ils voudront eux-mêmes avoir un présent et un futur.

1.2 Les jeunes dans l'Église d'Afrique

Sur le plan religieux, la photographie de la jeunesse africaine témoigne d'une présence significative et rassurante au sein de l'Église. En effet, il suffit d'observer le spectacle qu'offrent les paroisses en

semaine où il est facile de noter un va-et-vient constant de jeunes à longueur de journée. Bien plus, les églises fourmillantes de jeunes le dimanche confirment que effectivement les Églises africaines sont “vibrantes de vitalité juvénile”⁶ comme Jean-Paul II les avait définies en 1980. Benoît XVI, accueillant les jeunes réunis au stade *Dos Coqueiros* de Luanda, ne peut s’empêcher de leur faire une observation similaire : « Vous êtes une fête », leur dit-il. Et il poursuit : « Vous avez en main la dynamique du futur ».⁷ Et effectivement, les jeunes sont l’aspect le plus beau du “trésor précieux présent dans l’âme africaine”.⁸ Ils participent activement et nombreux à la vie de leurs Communautés Ecclésiales de Base et de leurs paroisses à travers leurs différents groupes : MEJ, CVX, JEC, AC, etc. On les retrouve catéchistes de leurs plus jeunes frères, animateurs des liturgies communautaires... Dans un contexte où l’argent fait souvent défaut, on en voit qui mettent leur temps, leur force physique, leur joie au service de la communauté et des plus pauvres.

Et pourtant, malgré leur forte présence numérique, les jeunes ne jouissent pas toujours de toute l’attention pastorale qu’ils mériteraient, eux à qui l’on devrait garantir un couloir préférentiel dans la sollicitude pastorale de l’Église. Parfois, quand l’offre pastorale à leur endroit n’est pas déficitaire et pauvre, elle manque carrément. Et les jeunes sont comme laissés à leur sort. Il est significatif à cet égard que c’est seulement récemment que plusieurs conférences épiscopales d’Afrique se sont dotées d’une commission pour les jeunes chargée de répondre à leurs besoins spécifiques, de coordonner, de stimuler et d’encourager les initiatives touchant aux jeunes. Dans certains pays, cette commission n’existe que sur le papier tandis que d’autres pays

⁶ JEAN-PAUL II, *Discours à l’Aéroport de Fiumicino en partance pour le voyage apostolique en Afrique*, 2 mai 1980.

⁷ BENOÎT XVI, *Discours adressé aux jeunes réunis au Stade “Dos Conqueiros”*, Luanda, 21 mars 2009.

⁸ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 13.

encore attendent de la constituer. Par ailleurs, les jeunes continuent d'être considérés par beaucoup de pasteurs comme de simples objets de la pastorale, consommateurs passifs du sacré et des projets conçus par des adultes. La mentalité est encore forte de concevoir une pastorale *pour* les jeunes, plutôt que d'en envisager une, faite *par, avec* et *à partir* des jeunes eux-mêmes.⁹ Cette mentalité est fille d'une culture gérontocratique très africaine selon laquelle l'adulte a toujours raison. Mais comment changer les choses sans une plus grande prédisposition à écouter les jeunes et la capacité de leur faire confiance ? En effet, le Seigneur parle au cœur des jeunes autant qu'au cœur des adultes.

L'analphabétisme religieux constitue l'autre difficulté majeure à laquelle sont confrontés les jeunes d'Afrique. La catéchèse sacramentelle reste pour beaucoup d'entre eux l'unique bagage religieux qui les accompagnera pendant leur vie d'adultes, beaucoup renonçant trop facilement à prendre soin de leur foi à travers un approfondissement de leur connaissance du Christ. Ainsi, la figure du Christ assume souvent des contours assez flous dans les esprits et les changements de comportement qu'exige la *Sequela Christi* ne sont pas toujours perçus dans leur juste radicalité.

La fragilité de la foi qui en résulte est en partie responsable du phénomène d'hémorragie qui touche l'Église d'Afrique en général, et en particulier les jeunes chrétiens. En effet, nombreux parmi eux cèdent à l'attrait des pseudo-églises chrétiennes et des sectes, lesquelles leur proposent un message simplifié, des guérisons faciles. Ces nouvelles églises intègrent des aspects de leurs cultures traditionnelles et présentent la foi de manière encore plus joyeuse et gaie. Les jeunes, souvent désemparés, y reçoivent un accueil chaleureux, et leur liturgie participative et entraînante finit par les séduire. Mais les promesses non maintenues de miracles et de solutions faciles aux nombreux problèmes qui les accablent, les induiront pourtant très

⁹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 46.

vite à changer de clocher, favorisant ainsi le nomadisme religieux parmi les jeunes.

Dans leurs rapports avec les cultures et les traditions africaines, la foi des jeunes n'est pas toujours à l'abri des contradictions. Tirailés souvent entre les exigences de l'Évangile – parfois en nette rupture avec une culture qui leur confère pourtant leur identité –, et des traditions d'où ils tirent leur sens d'appartenance sociale, il n'est pas rare qu'ils privilégient les deuxièmes au détriment des premières. Que de fois par exemple, des jeunes filles chrétiennes ne trouvent pas la force de se soustraire au mariage polygamique ! Que de fois, les jeunes sont "contraints" de vivre leur relation d'amour dans la clandestinité de la cohabitation simplement parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour satisfaire aux *diktats* de la dote qu'imposent la tradition ! À coups sûrs, une foi élémentaire, souvent restée en surface comme nous l'avons dit plus haut, n'offre pas les instruments nécessaires pour affronter efficacement l'épineux défi du dialogue entre la culture, la tradition et la foi.

Tous ces défis appellent une réaction chorale afin de consolider l'état de grâce dans laquelle vit l'Église d'Afrique aujourd'hui, bénie comme elle est par une jeunesse abondante, généreuse et pleine de vie. Bien mieux, sa sollicitude pastorale est appelée à s'élargir de plus en plus jusqu'à embrasser non seulement ces autres jeunes – et ils sont la grande majorité malheureusement – qui restent en marge de l'Église, indifférents, mais aussi tous ceux-là qui l'ont tout simplement désertée après avoir reçu les sacrements, après leur entrée dans le monde du travail ou après s'être mariés, et sont allés grossir le nombre des chrétiens dits "non pratiquants" ou tièdes.

2. LES JEUNES, DON DE DIEU POUR L'ÉGLISE ET POUR L'AFRIQUE

Ici aussi, nous allons distinguer deux niveaux de réponse : la réponse de l'Église d'Afrique et celle de la société civile.

2.1 Les jeunes, don de Dieu pour l'Église

Dans ce scénario où la flamme de l'espérance des jeunes est de moins en moins vive, nous nous sommes demandée ce que l'Église d'Afrique fait ou peut faire afin que ses jeunes deviennent effectivement une grâce pour elle. Mais en même temps, nous nous sommes interrogée sur ce que ces jeunes eux-mêmes peuvent faire pour accueillir avec un sens de responsabilité le don que le Seigneur leur fait pendant cette saison de leur vie pleine de débordante énergie et d'enthousiasme. La réponse n'a pas été univoque parce que les initiatives et les idées sont nombreuses. Mais parmi toutes ces initiatives, il y a en une qui, à notre avis, mérite bien qu'on s'y attarde parce qu'elle est un concentré de plusieurs propositions pastorales mises ensemble : les Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ). Cette extraordinaire initiative pastorale que l'Église adresse spécialement aux jeunes depuis maintenant un quart de siècle a rencontré leur faveur au point qu'ils répondent toujours plus nombreux et avec engouement et générosité à chaque invitation du Saint-Père. Bien plus, plusieurs conférences épiscopales d'Afrique ont adopté, dans la programmation de leurs activités ordinaires en faveur des jeunes, ce *pattern* pastoral, désormais patrimoine spirituel de l'Église universelle. Il suffit de citer le cas de JMJ MADA 2012 qui rassemble en ces jours même près de 40.000 jeunes venus des quatre coins de Madagascar pour partager et célébrer ensemble leur foi. Le Burundi, le Nigeria, la République Centrafricaine, le Sénégal et d'autres pays encore ont opéré le même choix. Ceci rend compte de la validité et de la bonté de cette intuition prophétique du Pape Jean-Paul II, lequel a voulu ainsi célébrer de manière visible la jeunesse, le "visage jeune de l'Église",¹⁰ sa colonne vertébrale, le printemps qui lui consent de se renouveler. Enfin, la participation, chaque fois plus nombreuse de la jeunesse d'Afrique et de ses pasteurs à ce rendez-vous ecclésial a fini de nous convaincre

¹⁰ BENOÎT XVI, *Angélus*, 27 juillet 2008.

d'articuler notre réflexion sur certains des éléments structurants de cet événement capable d'offrir d'intéressantes orientations pour la pastorale ordinaire des jeunes.

2.1.1 La JMJ, un rendez-vous de toute l'Église avec ses jeunes

Pour introduire notre propos sur la JMJ, nous citons la lettre qu'un jeune a adressée à son pasteur, le Frère Daniel Ange, fondateur de l'école de prière et d'évangélisation *Jeunesse Lumière*.

« Daniel-Ange,
je loue le Seigneur de toute mon âme que tu aies parlé de la peur des jeunes.
Si vous saviez ce que c'est que crever de trouille !
La peur de soi, la peur des autres, de vous adultes "grandes personnes"...
La frousse de l'avenir : après, après, après...
Nous avons soif, et personne ne nous sert à boire.
Nous avons froid, et personne ne couvre nos épaules.
Nous sommes en exil, condamnés à nous durcir ou à mourir.
Nous sommes les martyrs de votre indifférence.
Et comme pour se donner bonne conscience, les bourreaux de notre enfance nous offrent le plaisir matériel, du luxe, et des écoles toujours plus "étudiées"...
Prisonniers de nos glues, qui sont sensibilité énorme, soif insatiable, et peur viscérale,
Nous prenons ce qui se présente à nous... drogue, sexualité...
Dieu vous demande des comptes sur notre cri gigantesque étouffé par votre activité de profit.
Un jeune, ce n'est pas rentable, ça veut toujours plus.
Vous n'êtes pour rien dans ma découverte de Dieu, adultes, curés et fonctionnaires de l'Église.
Il est temps de vous secouer ou alors vous aurez à répondre de nos âmes gâchées.
Les lycées, les C.E.S. sont autant de mouroirs.
Mon Lycée : 3.500 élèves, et pas un homme, pas une femme qui écoute et console.
Mais Christ nous appartient, il est notre espérance, il est jeune, il est nôtre, et il recueille nos larmes.
Église ! Tiens compte de tes enfants ! »
Martin (17 ans)

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

Avec la JMJ, le Saint-Père, les cardinaux, les évêques, les prêtres, les religieux, les laïcs, bref, l'Église dans toutes ses composantes, se met à l'écoute des jeunes du monde qui lui crient, à l'exemple de Martin : « Église, où en es-tu avec tes jeunes ? ». Elle leur répond de manière chorale : « Me voici, prête à t'écouter, à t'accompagner et à dissiper tes doutes. Je veux être pour toi le lieu de la tendresse et de la miséricorde de Dieu. Je suis à tes côtés quand les choses vont bien, mais encore plus quand tu te retrouves prisonniers des sables mouvants de la vie ». C'est pourquoi l'on peut considérer la JMJ comme le paradigme de la rencontre des jeunes avec leurs pasteurs, une rencontre qui n'admet plus de médiation : plus de rapports d'activités, plus d'aumôniers... Aucune excuse ne justifie ce rendez-vous sinon la seule volonté de prendre un temps entièrement consacré aux jeunes. À la JMJ, l'Église entière sort expressément au devant de ses jeunes pour leur signifier sa sollicitude et leur dire qu'ils ont du prix à yeux et qu'elle parie sur eux. Elle les invite et les rassemble afin de leur faire faire l'expérience de la beauté d'être Église et de la joie d'y grandir. C'est pourquoi, on y respire aisément une atmosphère de rencontre entre amis, de retrouvailles entre membres d'une même famille. Cela explique bien que Jean-Paul II autant que Benoît XVI se soient plus d'une fois laissés aller à des confidences personnelles, levant le voile sur des pans de leurs vies avec émotion mais aussi avec une simplicité désarmante. À Rome 2000 par exemple, le Pape Jean-Paul II n'hésite pas à raconter aux 2 millions et demi de jeunes rassemblés autour de lui, l'air qui se respirait dans sa famille pendant les années de la Deuxième Guerre Mondiale. Il leur parle de son travail en entreprise, de sa vocation au sacerdoce. En 2008, à Sydney, malgré le poids de l'âge, Benoît XVI n'a pas voulu manquer à cet important rendez-vous avec les jeunes, acceptant de bon gré le sacrifice d'un interminable voyage intercontinental, le genre de sacrifice que l'on consent seulement pour une personne chère.

Et les jeunes, qui savent apprécier la sincérité et l'authenticité de ce genre de communication de cœur à cœur, ont très vite reconnu

dans ce style pastoral ce qu'ils attendent de l'Église. Leur réponse enthousiaste au fil des ans confirme la soif de vérité et d'attention qu'ils portent en eux. Se sentant ainsi accueillis, voulus, aimés et respectés malgré leur jeune âge, ils sont mieux disposés à suivre les enseignements de leurs pasteurs et à se laisser guider par eux, même lorsque, sans rabais aucun, ils les appellent à assumer leurs responsabilités et à relever d'exigeants défis : « Chers jeunes, permettez-moi de vous poser une question. Que laisserez-vous à la prochaine génération ? Bâissez-vous vos existences sur des fondements solides, construisez-vous quelque chose de durable ? Vivez-vous vos vies de telle sorte que vous faites place à l'Esprit au milieu d'un monde qui veut oublier Dieu, ou même le rejeter au nom d'un concept erroné de liberté ? Comment utilisez-vous les dons qui vous ont été faits, la "force" que l'Esprit Saint, aujourd'hui encore, est prêt à répandre sur vous ? Quel héritage laissez-vous aux jeunes qui viendront après vous ? Comment vous distinguerez-vous ? ». Voilà ce que leur demanda sans ambages Benoît XVI à Sydney. La génération de jeunes née des JMJ, forte de toute la considération dont elle se sent entourée, s'est engagée résolument sur de nombreux chantiers pour apporter sa pierre à l'édifice. En effet, de nombreuses initiatives des jeunes sont nées à la suite des JMJ. Les jeunes africains portent eux-aussi dans leur cœur la même soif d'être accueillis et respectés comme des interlocuteurs valides, eux qui n'ont pas souvent la possibilité de rencontrer de près leurs pasteurs. C'est déjà une bonne chose que l'Évêque rencontre les responsables de la pastorale des jeunes, qu'il rencontre leurs curés. Toutefois, rien ne vaut ce contact direct avec les jeunes eux-mêmes car « Dieu concède aussi aux jeunes, avec abondance, les trésors de sa sagesse ».¹¹ Comme Jésus avec les disciples d'Emmaüs, c'est l'occasion d'entendre de leurs vives voix les questions sur le sens de leur vie et sur la direction à prendre qui hantent leurs esprits. Sans

¹¹ JEAN-PAUL II, *Message pour la XII^e JMJ de Paris 1997*, 15 août 1996.

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

cette écoute préalable, on court le risque de proposer aux jeunes des réponses aux questions qu'ils n'ont jamais formulées, et partant, de finir par les ennuyer.

La JMJ nous enseigne donc l'urgence de combler le fossé qui sépare souvent les pasteurs de leurs troupeaux et la nécessité de renouveler notre façon d'approcher les jeunes. La familiarité extraordinaire entre les jeunes et l'Église, la chaleur des relations qui se touche du doigt pendant la JMJ, sont appelées à devenir la marque distinctive de la pastorale ordinaire en Afrique car telle est l'Église que les jeunes aiment et dans laquelle ils veulent continuer à vivre. Les jeunes qui ont été témoins de cette beauté d'être chrétiens, de cette épiphanie de l'Église, difficilement voudront la quitter pour aller chercher la même attention dans les sectes.

En plus, les jeunes ne sont pas les seuls à en tirer bénéfice. En effet, la JMJ se révèle pour beaucoup de pasteurs un temps de grâce. Le Pape Jean-Paul II avait souvent plaisir à citer le célèbre proverbe polonais « Qui vit avec les jeunes, reste jeune ». Quelle meilleure cure de jouvence donc pour les pasteurs ! Un autre Évêque s'exclamait candidement ainsi au sortir de la JMJ de Saint-Jacques-de-Compostelle en 1989 : « Je suis venu pour évangéliser les jeunes, mais à la fin, c'est moi qui ai été évangélisé par les jeunes ». Tous les pasteurs qui ont participé au moins une fois à la JMJ peuvent le confirmer : on en revient revigoré parce que la fraîcheur de la foi des jeunes a le pouvoir de réveiller l'ardeur et la stupeur des débuts de la foi des chrétiens plus âgés.

2.1.2 La JMJ, un pèlerinage vers la Vérité et la Paix

« Tous les jeunes doivent se sentir suivis par l'Église. Que toute l'Église, en union avec le Successeur de Pierre, se sente donc toujours plus engagée, au niveau mondial, en faveur de la jeunesse, de ses inquiétudes et de ses sollicitudes, de ses ouvertures et de ses espérances, pour correspondre à ses attentes, en communiquant la certitude

qu'est le Christ, la Vérité qu'est le Christ, l'Amour qu'est le Christ ». ¹² Ces paroles de Jean-Paul II résument bien le projet pastoral qui sous-tend les JMJ.

Le Cardinal Rylko répète souvent – à raison –, que la JMJ n'est pas un voyage de plaisance. En effet, le chemin peut être littéralement parsemé d'embûches pour tous ces milliers jeunes qui, seuls ou en groupes, se mettent en route, destination JMJ. Et pourtant, après une première expérience, beaucoup d'entre eux y retournent, conscients qu'ils dormiront peut-être à la belle étoile comme à Manille, qu'ils souffriront le froid comme à Sydney, la canicule et la tempête comme à Madrid. Ils mettent en compte de devoir faire la queue pendant des heures pour obtenir un repas chaud, ou tout simplement de passer des journées entières sans pouvoir prendre un bain comme il faut. Parfois, les dangers sont bien plus grands. Avec l'essentiel dans leurs sacs à dos, et confiants dans le Seigneur, les jeunes pèlerins de Toronto 2002 ont défié la peur des attentats au lendemain du 11 septembre, tandis que leurs homologues chinois ont parfois risqué leur peau pour une participation aux JMJ. Et si tous ces jeunes le font, c'est parce qu'ils savent d'honorer ainsi un rendez-vous avec le Christ. Ils sont conscients de faire un "pèlerinage vers la Vérité et la Paix" comme Benoît XVI a défini la JMJ. ¹³ Avant lui, le Pape Jean-Paul II, en l'an 2000, avait déjà explicitement posé la question à ses jeunes amis réunis à Rome : « Qu'êtes-vous venus chercher ? [...] Votre voyage n'est pas un voyage quelconque : si vous vous êtes mis en route, ce n'est pas seulement pour des motifs de distraction ou de culture. Alors laissez-moi vous répéter ma question : qu'êtes-vous venus chercher ? Ou mieux, qui êtes-vous venus chercher ? Il ne peut

¹² ID., *Discours à la Curie romaine à l'occasion de la présentation des vœux de Noël*, 20 décembre 1985.

¹³ BENOÎT XVI, *Discours à la Curie romaine à l'occasion de la présentation des vœux de Noël*, 22 décembre 2011.

y avoir qu'une seule réponse : vous êtes venus chercher Jésus-Christ ! Mais c'est Jésus-Christ qui, le premier, vient vous chercher ». ¹⁴

La JMJ est donc une itinérance en quête de Dieu, un Dieu que ces nomades de la foi cherchent et trouvent dans l'Église. En effet, dans un monde qui veut mettre Dieu à la touche, l'Église, moyennant la JMJ, répond à la soif de vérité des jeunes en les conduisant vers une "vision de Dieu". ¹⁵ C'est pourquoi, elle remet le Christ au centre de leurs vies, Vrai Dieu, unique Vérité absolue parmi tant d'incertitudes et Chemin du vrai bonheur. Et elle le fait en leur proposant le pèlerinage de la Croix des JMJ, et de manière encore plus visible en réservant une place de choix à la célébration du Chemin de Croix lors des JMJ internationales. Christ est la destination finale du pèlerinage des jeunes qui Lui appartiennent et que Lui-même rassemble. C'est pourquoi l'Église indique son Visage aux jeunes, évitant tout raccourci et sans jamais édulcorer la radicalité des exigences qui dérivent de la foi en Lui.

Quel Dieu cherchent aujourd'hui les jeunes d'Afrique ? Chez nous, heureusement, le sens religieux est encore assez fort, mais on a tout le droit de s'interroger sur les contours précis de ce Dieu auquel tous semblent croire. Le phénomène croissant du nomadisme religieux que nous avons signalé plus haut, mais encore plus le foisonnement des sectes et des sociétés ésotériques nous obligent à ne pas sous-estimer la question. Quel est notre Dieu ? Notre Dieu n'est certainement pas un Dieu, pour ainsi dire, "à la carte", que nous pouvons assujettir à nos désirs de réussite sociale. La JMJ donne l'occasion à l'Église de professer sa foi en un Dieu pauvre et mendiant, un Dieu qui ne dispense pas des solutions faciles mais qui choisit pour se révéler au monde la "petite voie", la voie de l'abaissement et du service, et en dernière instance, se manifeste à travers la parole élo-

¹⁴ JEAN-PAUL II, *Discours pendant la Cérémonie d'Accueil de la JMJ de Rome*, 15 août 2000.

¹⁵ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 15.

quente de la Croix. Ce Mystère du Christ, pour nous africains, familiers de la souffrance, conserve un arrière-goût déconcertant. Face aux génocides qui ont été perpétrés en Afrique, aux milliers de personnes qui meurent de faim chaque année, combien d'entre nous se demandent : "Où est Dieu ?" ! Combien de fois nous voudrions un Christ triomphant ! Et pourtant, c'est bien vers ce Christ-là, "homme de douleurs", que les jeunes africains sont appelés à tourner leur regard, pour découvrir le sens de la misère qu'ils vivent comme participation aux souffrances même du Christ. Mais en même temps, en mettant leur foi en Lui, ils pourront alimenter leur espérance à cette source jaillissante en vie éternelle, sûrs que toute souffrance, toute douleur, le SIDA, la guerre, le chômage, tout comme la mort elle-même, n'auront pas le dernier mot car l'espérance du Christ ne déçoit pas. Christ est vivant, et partant, la litanie de maux qui affligent l'Afrique, dans la mesure où ils seront vécus par Lui, avec Lui et en Lui, et dans la mesure où ils seront assumés et offerts, deviendront autant de chemins de rédemption. Benoît XVI encourage l'Afrique entière, et en particulier ses jeunes, à ne pas perdre l'espérance parce que – dit-il, « la situation de déshumanisation et d'oppression qui afflige les peuples africains n'est pas irréversible ». ¹⁶ Au contraire, elle défie « plutôt ce qu'il y a de meilleur en nous : notre imagination, notre intelligence, notre vocation à suivre sans concession les pas de Jésus-Christ, à rechercher Dieu, "Amour éternel et Vérité absolue" ». ¹⁷ C'est seulement dans la mesure où nous convertirons nos cœurs à l'amour qui l'a porté à donner sa vie sur la Croix pour ses amis, pour en faire la règle de notre vie que nous pourrions finalement vivre libres des guerres, de la corruption... parce que tous ces maux naissent du cœur de l'homme. Ainsi, deviendrons-nous aussi des pains rompus pour un monde nouveau. Certes, il s'agit d'un projet

¹⁶ ID., *Discours aux membres de l'Assemblée Spéciale pour l'Afrique*, Yaoundé, 19 mars 2009.

¹⁷ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 12.

ambitieux, mais les jeunes ne sauraient abdiquer devant leur mission parce qu'ils trahiraient les idéaux typiques de leur âge. C'est pourquoi, c'est précisément à eux, et pas à d'autres, que le Pape Jean-Paul II a voulu remettre la Croix de l'Année Sainte de la Rédemption avec ces mots : « Très chers jeunes, à la fin de l'Année Sainte, je vous confie le signe de cette Année Jubilaire : la Croix du Christ ! Portez-la dans le monde comme signe de l'amour du Seigneur Jésus pour l'humanité et annoncez à tous qu'il n'y a de salut et de rédemption que dans le Christ mort et ressuscité ».¹⁸ Remarquons bien que le Saint-Père affirme clairement « qu'il n'y a de salut et de rédemption que dans le Christ mort et ressuscité ». Chers jeunes, les yeux rivés sur la Croix du Christ, subversive par nature, devenez un signe de discontinuité. Refusez de devenir les héritiers de vos parents et aînés qui n'ont pas toujours vu la contradiction entre s'asseoir à la table du Seigneur le matin et à celle du marabout l'après-midi. Avoir Christ comme l'horizon de votre vie pourra vous coûter très cher. Le défi du dialogue entre la foi et la culture pourra s'avérer trop grand à relever pour votre jeune âge. Mais sachez que l'Église est à vos côtés et vous soutient. Vous n'êtes pas seuls ! D'autres jeunes comme vous combattent déjà la même bataille et la Vierge Marie, dont l'icône accompagne la Croix des JMJ, est à vos côtés.¹⁹

Les jeunes pèlerins de la JMJ cheminent aussi vers le Christ qui est notre Paix. Dieu seul sait combien le don de sa paix nous est précieux, autant la paix intérieure du cœur que la paix sociale entre les hommes. Dans notre Afrique d'aujourd'hui où les jeunes s'essoufflent de plus en plus dans une course spasmodique vers le bien-être matériel, le Christ nous rappelle que c'est Lui notre trésor le plus précieux. C'est lui notre paix, sans laquelle tous les biens

¹⁸ JEAN-PAUL II, *Discours de remise de la Croix de l'Année Sainte de la Rédemption aux Jeunes du Centre San Lorenzo*, Rome, 22 avril 1984.

¹⁹ Plusieurs expériences pastorales vécues en Afrique racontent la bataille de nombreux jeunes contre les aspects parfois déshumanisants de la culture africaine.

que nous pouvons accumuler seraient vidés de sens. Il nous met en garde contre l'attrait du gain qui génère la cupidité, la corruption, l'égoïsme, l'asservissement des plus faibles, mais surtout la sécheresse spirituelle. La sécularisation de l'Occident où la fatigue de croire et l'oubli de Dieu sont devenus monnaies courantes, nous enseigne que chaque fois que l'homme détrône Dieu du sommet de l'échelle de ses valeurs, il finit par se substituer à Lui au point de se croire auto-suffisant. Et la conséquence, c'est qu'il sombre dans le délire d'omnipotence, perd toute joie de vivre et toutes ses conquêtes finissent par devenir insipides. C'est pourquoi l'idéal de pèlerinage que la JMJ propose aux jeunes comme la parabole même de la vie, est une invite à se recentrer sur l'essentiel, sur ce qui compte vraiment.

La génération JMJ, de jeunes disciples du Christ, Prince de la Paix, s'entraînent aussi à être des constructeurs de ponts entre les cultures, ambassadeurs de la civilisation de l'amour et de l'amitié entre les peuples. En effet, les JMJ sont comme des "Olympiades de la foi" auxquelles participent à chaque fois près de 180 nations. Les drapeaux sont différents, les langues, les couleurs de peau, les traditions, l'histoire aussi. Et pourtant, tous se sentent frères et sœurs les uns des autres, frères du même Seigneur Jésus-Christ et fils de l'Unique Dieu et Père. Les jeunes y vont pour s'entraîner à la mentalité inclusive, au dialogue interreligieux, à la logique de l'amour, à la culture du pardon et de la réconciliation, à la tolérance, au dépassement du tribalisme, de l'ethnocentrisme, de l'apartheid, des particularismes. Ils vont à cette école de la catholicité et de l'universalité pour apprendre l'art de la paix, abattre les murs de la haine et de l'indifférence, eux à qui l'on a souvent enseigné l'art de la guerre et armé le bras pour tuer leurs frères. Dans une Afrique où l'on continue à tuer au nom de Dieu, où des guerres fratricides continuent d'ensanglanter différents pays, on a presque envie d'invoquer une célébration pérenne des JMJ sur le sol africain afin que plus aucun jeune ne prête le flanc à ces idéologies meurtrières, ni ne se rende complice de telles atrocités car

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

en Christ, il n'y a plus « ni païen, ni juif, ni homme, ni femme [...] » (Ga 3,28), ni Tutsi, ni Hutu...

2.1.3 La JMJ, rencontrer le Christ célébré dans les sacrements et dans la liturgie

Il faut avoir participé à une JMJ pour croire qu'un million de jeunes ensemble n'est pas forcément synonyme de chaos. Le climat de recueillement et de contemplation presque surnaturel qui se respire à la JMJ pendant les liturgies est l'un des éléments que les jeunes apprécient le plus. Leur participation nourrie à l'adoration du Saint Sacrement, à la prière personnelle, aux célébrations eucharistiques, à l'administration du sacrement de la réconciliation... manifeste une grande soif de Dieu qu'ils désirent écouter dans un silence orant. L'habitude à l'oraison, l'engagement apostolique habité par la prière, le goût du rapport personnel et vital avec Dieu que la JMJ propose et renforce chez les jeunes, leur indiquent la source inspiratrice de leur agir. C'est dans cette chambre secrète que le Chrétien apprend à se familiariser avec la manière de penser de Dieu et apprend à L'imiter. Peu à peu, ses sentiments s'identifieront avec les sentiments même du Christ au point d'arriver à s'exclamer avec Saint Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2,20). Dans cette rencontre personnelle avec le Christ, les jeunes d'Afrique sauront trouver les réponses que parfois la société n'est pas en mesure de leur fournir. Ils trouveront dans la prière du soutien et dans les sacrements, des nutriments pour leur vie.²⁰ Face à une jeunesse africaine qui s'arrête de plus en plus à l'apparence, se remplit les yeux de tonnes d'images, la bouche et les oreilles de paroles vides et vaines grâce à Internet, social networks, téléphones portables..., la pastorale des jeunes version JMJ invite à tourner le regard vers l'intérieur car « Dieu est ami du silence »²¹ et la foi naît de l'écoute de sa

²⁰ Cf. BENOÎT XVI, *Discours de la Veillée de la JMJ de Sydney*, 19 juillet 2008.

²¹ F. ATTARD, *Op. cit.*, 152.

Parole qui interpelle chacun personnellement. La pastorale, spécialement conçue à l'adresse des jeunes africains, devra donc être en mesure d'intercepter cette forte demande du sacré qui les habite à travers des propositions à la hauteur de leurs attentes, sans tomber dans le piège de confondre la difficulté qu'ils ont parfois à verbaliser cette soif de leurs cœurs avec l'indifférence.

2.1.4 La JMJ, rencontrer le Christ dans les Écritures et le connaître dans la formation

Benoît XVI répète sans cesse que la formation est la clé pour résoudre les problèmes des jeunes. Sans mâcher ses mots, il va jusqu'à parler d'une "urgence éducative". Si nous voulons que nos jeunes *mettent le feu au monde*, selon l'expression de Sainte Catherine de Sienne, apportant ainsi leur contribution spécifique à l'édification d'une Afrique pacifiée et prospère, nous devons leur donner les instruments nécessaires à cette fin, former leur conscience afin qu'ils soient mis en état d'assumer leurs responsabilités.

Au cours des JMJ, on assiste à une espèce d' "université d'été de la foi" qui ouvre ses battants à des milliers de jeunes, avides de connaissance. Les trois journées de catéchèse de la JMJ s'inscrivent dans la logique des efforts fournis par l'Église contre le nanisme religieux dont souffrent beaucoup de jeunes. Il s'agit d'un moment didactique qui a pour but d'évangéliser, de communiquer et d'approfondir la foi, sans jamais la considérer comme acquise comme Benoît XVI ne cesse de le répéter.²² Pendant les catéchèses, les jeunes sont accompagnés vers une découverte toujours plus limpide du visage du Christ à travers sa Parole, vers une découverte du projet de Dieu, maître de l'Histoire et partant, vers une compréhension plus profonde du sens même de l'Histoire et du projet de Dieu sur leurs vies personnelles. Les nombreuses questions qu'ils posent révèlent qu'ils sont désireux

²² Cf. BENOÎT XVI, *Homélie prononcée à Torreiro do Paço de Lisbonne pendant le Voyage apostolique au Portugal*, 11 mai 2010.

de grandir dans l'intelligence de la foi et dans la vision théologique de la réalité, sociale, politique, économique, financière... C'est l'occasion pour consolider en eux des points de repères valoriels mais aussi le lieu pour leur faire des propositions courageuses et originales. À la suite du Seigneur qui n'hésite pas à leur demander de grandes choses comme au jeune homme riche de l'Évangile, les pasteurs des jeunes devront formuler à leur endroit des propositions hardies mais surtout explicites : la chasteté ; une vie morale droite ; la pauvreté ; l'attention aux pauvres... Omettre de le faire correspond à les faire vieillir avant l'âge, à les faire devenir des "vieillards de vingt ans" selon l'expression de Jean Rouaud. La tendance du monde va dans une toute autre direction, certes ! Mais les jeunes sont dépositaires d'un élan, d'une hardiesse et d'une capacité à embrasser de grands idéaux qui peuvent surprendre. C'est seulement ainsi qu'ils pourront passer d'une foi rituelle à un "nouvel art de vivre", fruit d'une conversion profonde du cœur.

Heureusement, les instruments pour une formation adéquate sont de plus en plus nombreux aujourd'hui et accessibles à un grand nombre grâce aux moyens de communication de masse. Au sommet de cette liste figure l'Écriture Sainte, Parole éternelle de Dieu qui accompagne l'homme pendant toutes les phases de sa vie. Le Saint-Père participe aussi à cet effort de formation des nouvelles générations, à travers un message qu'il leur adresse chaque année, le Dimanche des Rameaux, à l'occasion de la JMJ. Il s'agit d'un instrument formidable, une boussole qui oriente les étapes de la pastorale des jeunes grâce à ses importantes suggestions. Comme Jésus sur le chemin d'Emmaüs, le Saint-Père part en général d'une citation biblique pour leur expliquer l'actualité de "La Loi et des Prophètes". Dans le riche trésor de la tradition spirituelle et intellectuelle de l'Église, l'on trouve également les enseignements du Magistère aujourd'hui disponibles en plusieurs langues. Ici, les agents pastoraux peuvent aisément trouver l'inspiration pour leur pastorale ordinaire et extraordinaire. Rappelons brièvement quelques-uns d'entre eux : le *Catéchisme de l'Église Catholique*,

le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, sans oublier les Encycliques et autres Exhortations apostoliques, mais surtout le *YouCat*, une synthèse simple et harmonieuse de la foi catholique spécialement conçue pour les jeunes car il est important, comme l'affirme Benoît XVI, que les jeunes se rendent compte qu'au fond, la foi chrétienne est un message « simple, profond, compréhensible ».²³

La participation massive des jeunes aux catéchèses des JMJ montre l'exigence, pour la pastorale ordinaire, d'aménager des espaces de formation appropriés pour les jeunes et de combattre l'improvisation. Les structures "traditionnelles" de formation des jeunes telles que les écoles, les universités catholiques jouent déjà un rôle irremplaçable dans la préparation intellectuelle, culturelle et humaine des jeunes afin qu'ils puissent être à la hauteur des défis de leur temps. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer la pauvreté de structures de formation spirituelle continue réservée aux jeunes dans nos diocèses et paroisses. Toutefois, quelques expériences positives méritent d'être signalées. C'est le cas du Centre des Jeunes de Kamengue (Burundi), guidé par les Missionnaires Xavériens qui organisent pendant les vacances d'été cinq camps de travaux et de formation ouverts aux jeunes qui y vont pour "réapprendre à vivre ensemble" après la guerre qui a ensanglanté la région des *Grands Lacs*. Cette école de paix et de réconciliation accueille chaque année environ 2.500 jeunes. Signalons aussi l'ouverture prochaine d'une école de formation *Jeunesse Lumière* en Afrique. Ici, les jeunes pourront s'entraîner pendant une année à rencontrer le Christ dans sa Parole et dans la prière pour pouvoir l'annoncer. Les mouvements et communautés nouvelles offrent aussi sur ce plan, une aide précieuse, eux qui ont des programmes de formation plutôt bien articulés et spécialement conçus pour les jeunes. Je pense par exemple aux *Focolari*, à l'*École de Mission* de la *Communauté de l'Emmanuel*... Nos jeunes devront être encouragés à embrasser ce genre d'itinéraire formatif car le temps

²³ Id., *Entretien avec les journalistes sur le vol qui le conduit au Bénin*, 18 novembre 2011.

passé dans ces structures n'est pas du temps perdu mais du temps donné à Dieu.

Pour ce qui est des thèmes de la formation, l'Exhortation apostolique *Africae munus* a indiqué les points d'insistance de la réflexion ecclésiale en Afrique pour les prochaines années : la paix, la justice et la réconciliation. Il s'agit là de thèmes qui intéressent au premier chef les jeunes africains. En 2002, Jean-Paul II rêvait de l'avènement d'une "nouvelle génération de constructeurs de paix" et il confiait son souhait aux jeunes réunis à Toronto en ces termes : « Permettez-moi de vous confier mon espérance : vous êtes ces constructeurs de paix ».²⁴ Dix ans plus tard, Benoît XVI indique à nouveau les jeunes comme les véritables protagonistes de la paix. Son message de janvier 2012 à l'occasion de la Journée Mondiale de la Paix est tout entier centré sur la figure des jeunes. En effet, sans la paix, aucune des aspirations des jeunes ne se réaliserait et sans les jeunes, la paix n'aurait pas d'avenir.²⁵ Mais à côté de ces questions qui engagent toute l'Église, d'autres thèmes intéressent de près les jeunes africains tels que la Vérité, la question anthropologique, les mass media...

Mais plus encore que les thèmes, les structures de formation et les documents, les agents pastoraux restent les protagonistes principaux d'une pédagogie de la foi réussie. Comme l'a si bien dit Jean-Paul II, il y a 30 ans, l'« éducation de la foi demande non seulement des textes clairs, mais une proximité, une pédagogie, qui monnaie cet enseignement, qui convainc et soutient, avec une patience et un amour inséparables de l'autorité pastorale, grâce à des prêtres, et à des éducateurs qui donnent eux-mêmes l'exemple ».²⁶ Mais Paul VI, avant lui, écrivait dans *Evangelii nuntiandi* que « le monde de ce temps croit plus aux témoins qu'aux maîtres. Et s'il croit au maîtres,

²⁴ JEAN-PAUL II, *Discours de la Veillée de la JMJ de Toronto*, 27 juillet 2002.

²⁵ Cf. BENOÎT XVI, *Éduquer les Jeunes à la Justice et à la Paix*. Message pour la Journée Mondiale de la Paix, 1^{er} janvier 2012.

²⁶ JEAN-PAUL II, *Discours aux Évêques du Zaïre*, 3 mai 1980.

c'est parce qu'ils sont des témoins ». ²⁷ Les jeunes, réceptifs par définition, adhèrent donc volontiers au message et acceptent de bon gré les défis, seulement dans la mesure où ceux qui les leur proposent sont crédibles et sont capables de se mimétiser avec leur monde. Tel est le pari qui attend les responsables de la pastorales des jeunes. Ils devront d'abord être eux-mêmes des disciples avant de penser à devenir des maîtres. La clé du succès de toute la pastorale des jeunes se trouve dans ce rapport personnel qu'ils sauront instaurer avec leurs jeunes car, comme disent les Salésiens, « ce n'est pas le contenu informatif qui est au centre, mais le sujet éduquant et son éducateur ». ²⁸ C'est donc dans la formation des formateurs que les Églises d'Afrique devront investir leurs meilleures énergies si elles veulent que leurs jeunes soient vraiment un don pour elles. En effet, les nouvelles générations de jeunes ont besoin d'une nouvelle génération de formateurs dotés du charisme éducatif.

2.1.5 La JMJ, s'entraîner à servir et à reconnaître le Christ présent dans les pauvres

Dans le monde d'aujourd'hui, les hommes et les femmes semblent en quête, chacun de son propre bonheur, et dans cette course, peu à peu, ils semblent perdre tout sens du prochain et du groupe. Qu'il n'en soit pas ainsi parmi nous, jeunes d'Afrique ! Nous nous sauverons tous, ou nous ne nous sauverons pas du tout. Même si notre proverbiale solidarité, le soutien réciproque entre les membres d'une même famille restent parmi les traits distinctifs que le monde d'aujourd'hui nous envie encore, on ne saurait s'empêcher de noter combien, à cause des mutations sociales en cours, de gros nuages menaçants se concentrent dans le ciel de nos communautés. En effet, le modèle culturel dominant, avec ses pièges, n'épargne pas l'Afrique à l'heure de la mondialisation. Pris dans la frénésie de la recherche, chacun, de son autoréalisation

²⁷ PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 41.

²⁸ F. ATTARD, *Op. cit.*, 30.

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

personnelle, coûte que coûte, nous tendons de plus en plus à fermer la main devant ceux qui se tiennent à la porte et frappent, confirmant ainsi le paradigme selon lequel la solidarité se conjugue mal avec un style de vie moderne. En effet, c'est démontré que l'augmentation de la richesse va souvent de pair avec l'égoïsme. Toutefois, sacrifier notre valeur fondante de la solidarité sur l'autel de la modernité, ne correspond-il pas à étouffer notre humanité et notre âme africaine ? En effet, là où l'attention au prochain perd du crédit, la qualité de la vie, la vraie vie, décroît. Voilà pourquoi Benoît XVI avertit : « En réalité, la vie ne consiste pas simplement à accumuler, et elle est bien plus que le succès ». ²⁹ Alors, comment nous réapproprier, cultiver et diffuser l'idéal de solidarité avec les plus pauvres et le sens du service gratuit ? Les JMJ offrent aux jeunes des exemples lumineux dans ce sens. Au Cameroun, nous disons souvent que "l'exemple vient d'en haut". En effet, le Saint-Père est le premier à poser des gestes sincères et à la fois hautement symboliques d'attention et de charité à l'endroit des couches les plus défavorisées ou des personnes en difficulté. Dans son agenda des JMJ, il n'omet pas de rencontrer les malades, les personnes handicapées, les victimes de violences de toute sorte, les laissés-pour-compte, comme pour rappeler aux jeunes que la foi ne devient vraiment opérante qu'à travers la charité (cf. *Ga* 5,6) et que l'homme est le chemin qui conduit à Dieu. Mais l'exemple le plus visible qui s'offre aux yeux des pèlerins reste l'armée des jeunes volontaires – ils étaient 20.000 pendant la JMJ de Madrid provenant de 40 pays différents. Ces volontaires donnent, avec une extraordinaire générosité, des journées, des semaines, des mois de leurs vies pour le bon déroulement de l'événement. Ce fait a tellement frappé le Saint-Père qu'il le commente en ces termes : « Ces jeunes ont fait du bien – même si cela a été rude et a requis des sacrifices –, simplement parce que faire le bien est beau, être pour

²⁹ BENOÎT XVI, *Discours de la Veillée de la JMJ de Sydney*, 19 juillet 2008.

les autres est beau. Il suffit seulement d’oser faire le saut ».³⁰ Peu de temps avant, Benoît XVI avait déjà relevé l’importance du généreux don de soi pour la jeunesse en ces termes : « Un phénomène important de notre temps est l’apparition et l’expansion de diverses formes de bénévolat, qui prennent en charge une multiplicité de services. Je voudrais ici adresser une parole de reconnaissance et de remerciement à tous ceux qui participent, d’une manière ou d’une autre, à de telles activités. Le développement d’un tel engagement représente pour les jeunes une école de vie qui éduque à la solidarité, à la disponibilité, en vue de donner non pas simplement quelque chose, mais de se donner soi-même. À l’anti-culture de la mort, qui s’exprime par exemple dans la drogue, s’oppose ainsi l’amour qui ne se recherche pas lui-même, mais qui, précisément en étant disponible à “se perdre” pour l’autre (cf. Lc 17,33 et par.), se révèle comme culture de la vie ».³¹

L’exercice de la charité reste la voie maîtresse vers la sainteté, surtout parmi les jeunes. C’est à travers l’engagement aux côtés des plus pauvres qu’ils font l’expérience de la beauté d’être chrétiens et de la tangibilité de la foi. Par ailleurs, comme le dit Benoît XVI, « c’est beau de faire le bien ». Mais beaucoup de nos jeunes doivent encore surmonter l’écueil mental de penser que la charité est une affaire de prêtres et de religieux. Ils sont appelés à aller au-delà de la solidarité naturelle fondée sur le lien de sang pour s’engager dans une solidarité tout court, envers tout homme, au nom du Christ. Ils pourront ainsi ajouter leur wagon à ce train de la solidarité des jeunes du monde, afin que, devenu plus long, il puisse rejoindre l’homme où qu’il soit. En effet, il n’y a pas de mission sans solidarité. Les jeunes d’Afrique n’ont donc pas d’excuse, même s’ils vivent dans un contexte pauvre car, comme le rappelle Benoît XVI, “personne n’est assez pauvre au point de n’avoir rien à donner”.³² Les volontaires des JMJ donnent de

³⁰ ID., *Discours à la Curie romaine à l’occasion de la présentation des vœux de Noël*, 22 décembre 2011.

³¹ ID., Lettre encyclique *Deus caritas est*, n. 30

³² ID., *Angélus*, 11 novembre 2012.

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

leur temps – et le temps ne manque pas aux nôtres. Ils donnent de leur force physique. La nature, en ce sens, leur a été généreuse. Même si la plupart de nos jeunes vivent en deçà du seuil de pauvreté matérielle, ils sont tous riches de “l’or de leurs vies”³³, du don précieux de la jeunesse que le Seigneur leur fait pour qu’à leur tour ils deviennent un don pour les autres, le sel de la terre et la lumière du monde.³⁴ Il n’y a pas meilleur remède contre la montée galopante de l’individualisme.

Mais la JMJ ne se limite pas à indiquer aux jeunes le service et la charité comme des parcours de sainteté. Elle leur présente à chaque fois des modèles dont ils peuvent s’inspirer. Ce sont les Saints patrons des JMJ : Thérèse de Lisieux, Édith Stein, Piergiorgio Frassati... Il s’agit pour la plupart de jeunes, comme l’étaient les Martyrs ougandais, épris de Dieu et témoins intrépides de la Bonne Nouvelle, des chrétiens qui, « régénérés par les eaux du Baptême, ont pu ainsi découvrir la beauté d’être chrétiens et la joie d’annoncer Jésus-Christ, jusqu’à l’effusion de leur sang ».³⁵ Toutefois, “ces amis de l’Église du Ciel” ne sauraient en aucun cas substituer les saints vivants, capables de séduire les jeunes et d’inspirer leur cœur grâce au témoignage limpide de l’unité entre leur foi et leur vie. En effet, s’ils trouvent des guides, des modèles, les jeunes suivent. Ils répondent, ils sont généreux, ils s’engagent eux-aussi sur la voie de la sainteté car « Dieu est connu à travers les hommes et les femmes qui le connaissent : le chemin vers Lui passe concrètement à travers celui qui l’a rencontré ».³⁶

2.1.6 La JMJ, célébrer la joie de croire et la beauté d’être chrétiens

La JMJ est avant tout un moment célébratif de la foi des jeunes où la méditation, le silence d’un côté et la fête de l’autre, forment les deux

³³ Cf. JEAN-PAUL II, *Message pour la JMJ de Cologne 2005*, 6 août 2004.

³⁴ Thème sur lequel Jean-Paul II les avait déjà appelés à réfléchir à Toronto en 2002.

³⁵ Extrait de la Prière pour le *Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques* de Yaoundé 2012.

³⁶ BENOÎT XVI, *Discours aux membres du Conseil Pontifical pour les Laïcs à l’occasion de leur XXV^e Assemblée Plénière*, 25 novembre 2011.

faces d'une même médaille. Dans les quatre coins de la ville organisatrice, on respire un air de liesse : musique, art, projections, sport, prière, débats, méditations... Le festival de la jeunesse est ainsi un moment de détente vécu dans l'Esprit de Dieu, pendant lequel les jeunes chantent leur joie de croire et leur joie de se retrouver tous ensemble. Mais de quelle joie s'agit-il au fond ? Il s'agit de la joie même du Christ. C'est à cette joie qui vient de la rencontre avec le Christ que Benoît XVI se réfère lorsqu'il affirme : « J'aime la joie de la foi, cette foi joyeuse que l'on trouve en Afrique ». ³⁷ Il ne s'agit pas simplement de la joie qui résulte d'une liturgie entraînante, belle, participée mais de la joie, expression d'un cœur qui se dilate parce qu'il a rencontré quelqu'un qui l'aime, un ami fidèle, le Dieu qui le sauve. La pastorale des jeunes en Afrique devra donc alimenter et cultiver avec soin cette joie profonde parce qu'elle sera l'alliée des jeunes contre les effets dépressifs d'une vie parfois amère. Et pendant la JMJ en particulier, un éventail d'activités sont proposées aux jeunes, qui sont autant d'offres pastorales qui, pour se dire, épousent un langage qui leur est adapté, accessible mais non moins radical. Le festival de la jeunesse se transforme ainsi en une foire d'idées pastorales pour les accompagnateurs des jeunes car l'Évangile s'incarne, pour ainsi dire, dans les langages toujours neufs des jeunes de toutes les générations. Cette créativité est un défi constant pour les agents pastoraux parce qu'elle requiert d'eux une certaine agilité mentale et une capacité de discernement afin de ne prendre que ce que de bon la culture de ce temps a à offrir. Ils sont appelés à s'adapter sans heurts aux situations fluctuantes et aux nouveaux langages des jeunes, mais surtout à trouver les clés d'accès aux codes de la culture du monde de la jeunesse. Cette inculturation est une chance et en même temps une exigence de l'Évangile car comme le dit si bien le proverbe tanzanien, "le vent ne rompt pas l'arbre qui sait se plier".

³⁷ Id., *Entretien accordé aux journalistes au cours du vol vers l'Afrique*, 17 mars 2009.

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

2.1.7 La JMJ, s'entraîner à reconnaître chacun, sa propre vocation

Les jeunes qui vont aux JMJ ont l'occasion de visiter l'*Expo*, une sorte de vitrine géante où l'on trouve différents types de propositions d'engagement chrétien et où il est possible d'opérer un choix, chacun en fonction de son appel propre. Parfois, ils y trouvent simplement une idée inspiratrice à partir de laquelle ils inventent un parcours de foi radicalement nouveau, une fois de retour au bercail. Toujours est-il que, sortant de l'*Expo*, les jeunes sentent d'avoir touché du doigt la réalité d'une Église "communion organique"³⁸ où divers charismes et vocations cohabitent de manière complémentaire. Ils en reviennent conscients de ce que la seule fréquentation de la messe du dimanche ne suffit pas pour se dire Chrétiens. Comme dans l'Évangile du jeune homme riche, le Seigneur attend de chacun de nous un saut qualitatif, un choix totalisant car croire, espérer, c'est s'engager dans un don de soi.³⁹ Il s'agit de découvrir la raison pour laquelle la vie vaut la peine d'être vécue. Et cette raison est cachée dans le Baptême qui nous a fait enfants de Dieu. C'est seulement dans la mesure où nous en prenons conscience que nous pouvons effectivement devenir sel de la terre et lumière du monde. Ainsi, selon le Pape Jean-Paul II, toute la pastorale des jeunes doit devenir une pastorale vocationnelle, c'est-à-dire, une pastorale qui aide les jeunes à discerner le projet de Dieu sur eux. « Il sera nécessaire que la pastorale des jeunes soit explicitement vocationnelle, et vise à réveiller chez les jeunes la conscience de l'appel de Dieu afin qu'ils fassent l'expérience et goûtent la beauté du don, dans un projet stable de vie ». ⁴⁰ Et l'expérience confirme cette dimension vocationnelle de la

³⁸ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 20.

³⁹ Cf. CONSEIL PONTIFICAL POUR LES LAÏCS, *Espérer, c'est s'engager*. Actes du I^{er} Congrès des Laïcs Catholiques du Moyen-Orient, Beyrouth '97, Rome 1998.

⁴⁰ JEAN-PAUL II, *Message pour la XXX^e Journée Mondiale de prière pour les vocations*, 8 décembre 1992.

JMJ. En effet, il est statistiquement prouvé qu'il y a un pourcentage majeur de vocations parmi les jeunes qui ont participé au moins à une MJM : vocation à la vie consacrée, vocation au sacerdoce, vocation au mariage. S'il est vrai, comme beaucoup le disent, que la vocation au mariage est de plus en plus en crise en Afrique aujourd'hui, il est clair que ce modèle pastoral vocationnel devient une chance pour la jeunesse d'Afrique. La vocation à la vie religieuse quant à elle, semble avoir le vent en poupe. En effet, l'Afrique est devenue un réservoir de vocations sacerdotales et de vocations à la vie religieuse. Mais des voix s'élèvent de plus en plus nombreuses pour demander que la quantité et la qualité des vocations parmi les jeunes africains aillent de pair pour éviter le risque des vocations "de la faim" et des vocations qui n'ont pour seul horizon que la recherche du prestige social. Et pour cela, les jeunes ont besoin de saints prêtres et de saints religieux et religieuses comme modèles à imiter et des figures "significatives" dont la vie soit effectivement transparence de l'Évangile.

2.1.8 La MJM, se préparer pour la mission

« Je prie pour que cette grande assemblée, qui unit des jeunes "de toutes les nations qui sont sous le ciel" (Ac 2,5), devienne un nouveau Cénacle. Puisse le feu de l'amour de Dieu descendre pour remplir vos cœurs, pour vous unir toujours plus au Seigneur et à son Église et vous envoyer, comme une nouvelle génération d'Apôtres, pour porter le monde au Christ ! ».⁴¹ C'est avec ces mots que le Saint-Père salue ses jeunes amis rassemblés à Sydney en 2008. À Buenos Aires, en 1987, Jean-Paul II leur avait déjà parlé sur le même ton : « Jeunes : le Christ, l'Église, le monde attendent le témoignage de vos vies ».⁴²

⁴¹ BENOÎT XVI, *Homélie de la Messe de clôture de la MJM de Sydney*, 20 juillet 2008.

⁴² JEAN-PAUL II, *Homélie de la Messe des Rameaux et de la MJM de Buenos Aires*, 12 avril 1987.

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

Ainsi, la messe finale et l'envoi missionnaire sont le dernier acte de la JMJ, mais en même temps, le premier d'un nouveau départ car, comme le disait si bien Jean-Paul II, « ce n'est pas suffisant de découvrir le Christ. Il faut le porter aux autres ». ⁴³ Comme les disciples réunis autour de Jésus sur le Tabor, les jeunes doivent redescendre parce l'expérience vécue doit transformer leurs vies et se faire communication. Ils font ce contre-exode avec pour bagage la nourriture spirituelle que l'Église leur a élargie, prêts à parcourir les grands chemins de l'histoire, à libérer les énergies reçues, décidés à écrire une histoire à la fois nouvelle et différente, à rendre témoignage au Christ dans leur vie de tous les jours. Beaucoup de jeunes sentent assez fortement la responsabilité de la grâce reçue et décident ainsi de se lancer dans de nouvelles initiatives. À ce sujet, Benoît XVI écrit : « Si je pense à tous les jeunes qui y trouvent un nouveau point de départ dont ils se nourrissent spirituellement, à toutes les initiatives de foi qui en découlent, la joie qui reste, mais aussi le recueillement qui se crée pendant ces journées, je dois admettre : il advient ici quelque chose qui ne dépend pas de nous ». ⁴⁴ La gestion de ce « quelque chose qui n'est pas notre œuvre » dépend encore des protagonistes de la pastorale des jeunes. C'est à eux qu'il revient de s'employer afin que le trésor de foi accumulé pendant la JMJ ne soit pas dissipé avec le retour à la routine quotidienne. Dans ce sens, l'après-JMJ est tout aussi important que la JMJ elle-même. Seulement ainsi, l'événement extraordinaire de la JMJ devient un ferment pour la pastorale ordinaire des jeunes du moment qu'elle leur ouvre de nouveaux horizons autrement inexplorés. La JMJ n'est donc pas un point d'arrivée, mais s'insère harmonieusement dans un parcours spirituel, un corpus de propositions pastorales que l'Église fait aux jeunes. Désormais, leurs horizons sont grandement dilatés. À l'école des Saints, ils ont pris la mesure de la mission et du sacrifice qui les

⁴³ ID., *Message de la JMJ de Saint-Jacques-de-Compostelle*, 27 novembre 1988.

⁴⁴ BENOÎT XVI, *Lumière du monde*, Paris 2011, 152-153.

attendent. Ils savent désormais que l'Église ne se limite pas à leur mouvement, à leur association, à leur paroisse, à leur diocèse. Ils ont pu se rendre compte que le monde est décidément plus grand que leur pays et leur continent. Ils repartent donc, conscients du fait qu'ils devront être solidaires de tout le genre humain et spécialement des plus pauvres ; que l'exigence de la mission est une dimension inséparable de la foi et que le premier terrain d'apostolat où le Seigneur les attend est le monde des jeunes eux-mêmes. Les jeunes sont en effet attendus dans les différents domaines d'apostolat de l'Église, mais de manière particulière on s'attend à ce qu'ils deviennent les premiers prophètes de leurs pairs selon la logique de "l'éducation mutuelle".⁴⁵ « Vous, les jeunes, vous êtes les premiers apôtres et évangélistes du monde de la jeunesse ». ⁴⁶ En effet, parfois ils sont les seuls en mesure de pénétrer, et partant, d'évangéliser leurs aréopages.

En ce moment où l'Église s'apprête à célébrer le Synode des Évêques sur la nouvelle évangélisation, nous sommes sûre que les Pères synodaux tiendront encore un grand compte des jeunes parce que l'Église entière compte sur eux pour devenir des apôtres de la nouvelle évangélisation. Déjà en 1995, Jean-Paul II n'avait pas de doute à cet égard. Parlant aux jeunes réunis à Manille, il leur disait : « Vous devez être les protagonistes de la nouvelle évangélisation. [...] Vous, jeunes, vous êtes appelés à vous faire les missionnaires de cette nouvelle évangélisation, témoignant quotidiennement la Parole qui sauve ». À Rio de Janeiro, le Pape Benoît confiera de nouveau aux jeunes le mandat missionnaire. Voilà pourquoi j'espère que les jeunes d'Afrique participeront nombreux à la JMJ de Rio 2013. Ainsi, ils pourront entendre de la vive voix du Saint-Père cette invitation pressante : « Allez donc ! De toutes les nations, faites des disciples ».

⁴⁵ Cf. D. NOVARA, *L'ascolto si impara*, Torino 1997, 63.

⁴⁶ JEAN-PAUL II, *Message de la JMJ de Saint-Jacques-de-Compostelle 1989*, 27 novembre 1988.

2.2 Jeunes, don de Dieu pour l'Afrique

Tous les économistes concordent sur le fait que les jeunes représentent un énorme potentiel pour l'Afrique. Toutefois, ils précisent qu'il s'agit d'un potentiel vulnérable. Et ce capital humain inestimable a besoin qu'on investisse sur lui. Et c'est ici et maintenant qu'il faut affronter cette question dirimante. La Charte Africaine de la Jeunesse, adoptée par les États membres de l'Union Africaine à Banjul (Gambie) en 2006, représente aujourd'hui un essai de réponse dans ce sens. Dans l'intention de ses auteurs, la Charte a pour ambition de construire autour de nos jeunes un réseau de sécurités et de prévention apte à leur garantir non seulement le présent, mais aussi le futur. Les promoteurs de ce document confirment l'urgence de ce défi.⁴⁷ En effet, dans le préambule, les Chefs d'État et de Gouvernement d'Afrique, tout en reconnaissant les efforts jusque-là déployés, posent eux-aussi un regard sans complaisance sur la situation de la jeunesse et constatent : « La plupart se trouvent marginalisés par rapport à la société du fait de l'inégalité des revenus, de l'inégalité du patrimoine et du pouvoir, du chômage et du sous-emploi, infectés et affectés par la pandémie du VIH/SIDA, vivant dans des situations de pauvreté et de famine, victimes de l'illettrisme, de systèmes éducatifs de mauvaise qualité, d'accès précaires aux services de santé et à l'information, de la violence, y compris la violence liée aux relations entre l'homme et la femme, s'engageant dans les conflits armés et qui sont victimes de diverses formes de discrimination ». Toutefois, malgré ce constat désolant, ils se disent « convaincus que la plus grande richesse de l'Afrique est la jeunesse de sa population, et que par la participation pleine et active de celle-ci, les Africains peuvent surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés [...] La jeunesse représente un partenaire et un atout incontournable pour le

⁴⁷ La proclamation de la *Décennie africaine de la Jeunesse 2009-2018* rend également compte de cette prise de conscience.

développement durable, la paix et la prospérité de l'Afrique avec une contribution unique à faire au développement présent et futur ». ⁴⁸ Ainsi, si le sort politique, économique et culturel du continent dépend en bonne partie des jeunes, les États africains ont tout intérêt à remettre concrètement et sérieusement la jeunesse au centre de leurs plans d'action afin que cette Charte ne reste pas lettre morte.

2.2.1 L'urgence d'un cadre normatif et des structures de tutelle des jeunes

La Charte interpelle les pouvoirs publics, souvent démissionnaires devant la grande fragilité anthropologique qui afflige les jeunes, à renforcer et – là où ils n'existent pas –, à se doter des instruments juridiques aptes à les protéger contre les atteintes à leurs droits et à leurs libertés : violence, prostitution, exploitation, mutilation, discrimination... En effet, en l'absence d'une politique sociale et sanitaire sous-tendue par un corpus de normes applicatives nationales contraignantes, la Charte africaine de la jeunesse est destinée à rester un vœu pieux. ⁴⁹ D'autre part, les pays africains devront œuvrer à la création de structures d'assistance sociosanitaires pour la tutelle de ces nombreux jeunes qui vivent aujourd'hui dans des conditions de marginalité psychologique, sociale et matérielle. Ces instances devront prêter une oreille attentive à leurs cris, à leurs malaises, à leurs peurs et à leurs aspirations. Elles devront assurer une aide matérielle, sanitaire et psychologique aux jeunes les plus exposés socialement et aux plus vulnérables. La Charte préconise de manière particulière la prise en charge des jeunes infectés par le VIH/SIDA, ⁵⁰ la réhabilitation des jeunes drogués, la réinsertion des enfants de la rue... ⁵¹ En effet,

⁴⁸ UNION AFRICAINE, *Charte africaine de la Jeunesse*, Préambule.

⁴⁹ Cf. *ibid.*, art. 1.2.

⁵⁰ Un rapport conjoint de différents organismes internationaux de 2009 parlent de 2.500 cas de contractions du VIH par jour parmi les jeunes. Une catastrophe silencieuse !

⁵¹ Cf. UNION AFRICAINE, *Charte africaine de la Jeunesse*, art. 16.

la recrudescence du phénomène des enfants de la rue et des bandes de jeunes désœuvrés est signalée dans toutes les grandes villes africaines où ces jeunes font désormais partie du “décor urbain”. D'où la nécessité d'une réponse urgente des pouvoirs publics.

2.2.2 Convertir les principes de la Charte en projet politique prophétique

Une projection assez réaliste affirme que le volume des jeunes en Afrique doublera, passant des 200 millions actuels à environ 400 millions d'ici 2050. Et en fonction du type de réponse que les États africains sauront trouver aux aspirations légitimes des jeunes, ce considérable capital humain sera un risque ou une potentialité, le moteur du développement du continent ou une bombe à retardement dont la déflagration entraînerait des conséquences catastrophiques incalculables. « Avec ses jeunes, on peut dire que l'Afrique joue “gros jeu”. Ils sont sa principale richesse mais aussi sa principale responsabilité. Ils représentent un potentiel énorme d'activités dynamiques et d'énergie, mais aussi une charge explosive, à force de frustrations ».⁵² Ainsi, l'option préférentielle des États africains pour les jeunes devient un choix obligé qu'ils sont appelés à traduire dans les faits à travers l'adoption de mesures politiques d'envergure en faveur de la jeunesse, mesures à la fois stratégiques, courageuses, et prophétiques. La myopie politique – et dans certains cas il ne serait pas exagéré de parler de cécité et de surdit  tout court – des gouvernants africains de ces d cennies postcoloniales est en partie responsable des turbulences sociales qui,   intervalles r guli rs, secouent et d stabilisent l'Afrique. Les r centes r voltes populaires connues sous le nom de “printemps arabe” qui ont int ress  plusieurs pays du Maghreb ( gypte, Tunisie, Lybie...) ne sont que les derni res en date.

⁵² T. LAURAS-LOCOH – N. LOPEZ-ESCARTIN, “Les jeunes en Afrique. Enjeux d mographiques, enjeux sociaux”, dans *Cahiers qu b cois de d mographie*, vol. 21, n. 1 (1992), 43.

Les différentes vagues de soulèvements des mouvements juvéniles et estudiantins qui reviennent cycliquement d'actualité s'inscrivent dans la même mouvance.⁵³ Donc, l'histoire montre bien que la politique de la répression adoptée jusque-là par les différents gouvernements se révèle à la longue inefficace et contre-productive. Une solution durable passe inévitablement par l'adoption de stratégies de prévention de nature politique. En effet, contrairement à ce que l'on croit d'habitude, ce ne sont pas toujours les moyens qui font défaut à la politique. Paradoxalement, le plus souvent, la vision politique est la grande absente du débat politique. Or, sans un projet de société clairvoyant, sans une adéquate planification systémique, sans une idée anthropologique claire, les États sont réduits à l'improvisation et à des raisonnements de contingence plutôt qu'à des raisonnements en perspective. À notre avis, la Charte africaine de la Jeunesse trace plusieurs axes intéressants autour desquels les États parties peuvent construire une politique globale de la jeunesse capable de répondre à leurs besoins spécifiques. Aux fins de notre exposé, retenons-en quelques-uns : la formation, l'emploi, la participation et la famille.

Une politique de la formation

La culture va de pair avec le progrès. Si les jeunes sont mieux équipés culturellement, ils peuvent prendre en main leur destin et assouvir leurs aspirations d'émancipation. Au contraire, sans instruction, les jeunes deviennent facilement manipulables. Ils sont incapables de se former une opinion propre et sont à la merci des idéologies extrémistes et des fondamentalismes de tous genres. Sans une formation de qualité, les jeunes d'Afrique ne pourront pas tirer parti des opportunités qu'offre la civilisation du monde moderne qui est

⁵³ Dans les années 90 par exemple, de nombreux jeunes ont payé de leurs vies le vent des réformes démocratiques qui a soufflé dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

essentiellement une civilisation de la connaissance. Ainsi, mener la lutte contre l'analphabétisme signifie en même temps combattre le chômage, combler le fossé creusé par les inégalités sociales, éradiquer la pauvreté, combattre les maladies endémiques,⁵⁴ investir pour une paix durable.

Pourtant l'éducation des jeunes en Afrique continue de souffrir de grands maux. À cause de la forte demande en formation provenant des jeunes générations et du manque d'infrastructures publiques en mesure de satisfaire cette demande, de nombreux opérateurs du secteur privé se sont rués sur le marché de l'éducation non par vocation, mais par appât du gain. L'absence d'une réglementation rigoureuse en la matière et le manque de contrôle efficace ont ainsi favorisé la prolifération des structures de formation au détriment de la qualité. La combinaison de ces facteurs a produit une inflation des titres académiques mais en même temps leur dévaluation. Leurs jeunes titulaires rencontrent ainsi d'énormes difficultés au moment d'entrer dans le monde du travail parce qu'ils ne sont pas compétitifs. Ce manque de compétitivité est aussi imputable au déphasage des modalités et des contenus formatifs eux-mêmes par rapport aux standards du marché de l'emploi. En effet, la fragmentation du savoir, la haute spécialisation, la technicité, l'opérationnalité, la maîtrise des nouvelles technologies, les capacités linguistiques qu'exigent le marché de l'emploi globalisé d'aujourd'hui, appellent une révision urgente des systèmes scolaires et académiques pour les rendre plus performants. En bref, on ne saurait faire l'économie d'une professionnalisation de l'éducation des jeunes en Afrique si on veut qu'ils se positionnent sans complexe sur le marché de l'emploi local, continental et international. Pour ce faire, les États africains devront s'atteler à : rattraper leur retard technologique ; réformer l'éducation pour

⁵⁴ L'incidence des maladies sexuellement transmissibles – une des causes principales de mortalité parmi les jeunes en Afrique – est plus basse parmi les jeunes instruits et mieux informés.

combler le décalage entre la formation et l'emploi ; encourager les jeunes à se former dans les métiers qui ouvrent à des compétences pratiques (technologies, sciences, agriculture...) et dans les filières qui, selon les études de marché, sont prometteuses en termes d'embauche ; favoriser l'accès des jeunes aux stages pré-emploi ; mettre sur pied des programmes de formation continue, de reconversion professionnelle, promouvoir des campagnes d'information ciblées à l'adresse des jeunes... (cf. art. 13).

Une politique de l'emploi

Nombre de pays africains ont un taux de chômage jeune qui avoisine les 50%, sinon plus, auquel il faut ajouter un pourcentage non négligeable de jeunes sous-employés et frustrés. Ainsi, la question de l'emploi devient d'enjeu crucial dans l'élaboration de toute politique de la jeunesse. Comme le dit l'adage, "l'oisiveté est la mère de tous les vices". En effet, les jeunes désœuvrés sont plus exposés que d'autres à l'exclusion et à la déviance sociales ; la micro criminalité et la criminalité organisée trouvent en eux des proies faciles ; l'émigration vers l'Occident, mais surtout des zones rurales vers les centres urbains devient pour beaucoup un choix obligé en quête d'un "ailleurs" meilleur. Par ailleurs, sans l'accès à l'emploi, le processus d'autonomisation des jeunes reste inachevé. En effet, sans une indépendance économique et le sentiment d'autoréalisation personnelle qui découlent d'un emploi rémunérateur gratifiant, les jeunes affrontent avec angoisse les grandes échéances de la vie, et parfois ils y renoncent tout simplement : la formation d'une famille, l'édification d'une habitation... Ils sont exposés à la clochardisation et ne peuvent pas satisfaire leur envie d'apporter leur pierre à l'édification de l'Afrique. C'est pourquoi les gouvernements africains doivent nécessairement intégrer la question structurelle de l'emploi des jeunes dans les stratégies de développement du continent. Or, vu leur nombre écrasant, il apparaît évident que la fonction publique à elle seule ne saurait les absorber tous. D'où la

nécessité d'encourager et de soutenir l'initiative privée des jeunes dans le domaine entrepreneurial à travers des facilitations administratives et même l'octroi des crédits et des microcrédits (art. 15f). Un tel investissement serait rentable dès aujourd'hui, mais encore plus sur le long terme. En effet, s'ils sont adéquatement formés à l'esprit d'entreprise et à la culture de l'effort, ces jeunes peuvent construire dès aujourd'hui le tissu industriel qui fait dramatiquement défaut à l'Afrique et pourraient devenir eux-mêmes plus tard des employeurs potentiels pour les générations à venir. Cela dit, c'est aux États qu'il incombe en première instance la responsabilité d'ouvrir les grands chantiers générateurs d'emploi (art. 15b). Certes ! La grave crise économique qui sévit dans le monde n'épargne pas les États africains. De plus, les contraintes des plans d'ajustement structurel que la plupart d'entre eux ont souscrits ne leur laissent pas assez de marge de manœuvre pour dégager les ressources nécessaires au financement des programmes d'investissement ambitieux. Toutefois, si la volonté politique de prioriser la question de l'emploi jeune est forte, les gouvernements africains savent qu'ils peuvent compter sur la contribution des autres partenaires potentiels de la société civile, de la communauté internationale, du monde des affaires et de la finance nationale et internationale (bailleurs de fonds internationaux, entrepreneurs du secteur privé, banques, organisations internationales...) pour relever ensemble ce défi inéluctable. Mais pour cela, ils doivent s'engager à : créer les conditions d'une paix durable moyennant des stratégies de prévention des conflits ; garantir la stabilité politique de leurs pays ; consolider l'état de droit et les institutions administratives et démocratiques ; adopter des mesures d'incitation économiques capables d'attirer les investissements ; mettre sur pied des structures et des mécanismes transparents pour faciliter la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi... Une telle Afrique deviendrait attrayante pour les investisseurs locaux et internationaux, mais aussi pour ces milliers de jeunes africains de la Diaspora qui, conscients de la mission qui est la leur et partant, de la responsabilité civique et morale qui en découle, n'auraient pas de mal à parcourir

le chemin en sens inverse pour un “retour au pays natal” (art. 21), prêts à investir leurs économies et le capital d’expériences accumulées sous d’autres cieux. Mais dans un cas comme dans l’autre, les pouvoirs publics devront maintenir leur rôle de garant afin de vérifier l’adhésion de ces partenaires à une idée de société conforme à la tradition africaine, protéger les jeunes et l’écosystème contre les risques de surexploitation et de pillage des ressources naturelles...

Une politique de la participation des jeunes

Les statistiques disent que l’Afrique est un continent jeune, mais qu’elle n’est pas un continent pour les jeunes. En effet, rares sont ceux qui, parmi les jeunes de moins de 35 ans, occupent des postes de responsabilité de relief et encore plus rares sont les gouvernants qui demandent leur avis sur les questions brûlantes de leur pays. Ainsi, les jeunes sont, certes, nombreux mais leur poids effectif sur l’échiquier continental reste relativement faible. Et pourtant ce n’est pas l’envie de compter qui leur manque. Mais malheureusement, les adultes ont littéralement confisqué le pouvoir. Ils parlent des jeunes, ils parlent en leur nom, mais ils ne parlent pas avec eux. Pourtant, la Charte africaine de la jeunesse proclame solennellement la nécessité de consulter les jeunes sur les questions qui les concernent au premier chef, mais encore plus, de les impliquer à tous les niveaux de la prise des décisions et de leur réalisation. Elle recommande explicitement aux États parties de prendre en considération la “perspective jeune” dans la planification, dans les prises de décision ainsi que dans l’élaboration des programmes d’action⁵⁵ car s’ils sont impliqués en amont du processus décisionnel, s’ils ont voix au chapitre, ils participent avec plus de diligence à la construction de leurs pays. La Charte va plus loin et élargit ce modèle de démocratie participative à toutes les questions touchant à la société en général, reconnaissant *de facto* aux jeunes la dignité

⁵⁵ Cf. UNION AFRICAINE, *Charte africaine de la jeunesse*, art. 12c.

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

d'interlocuteurs qualifiés des pouvoirs publics : « L'élaboration de la politique nationale pour la jeunesse devra se fonder sur une consultation massive des jeunes et devra prévoir la participation active de ces derniers à tous les niveaux de prise de décision et de gouvernance relative aux sujets concernant la jeunesse et la société en général ». ⁵⁶ En plaidant pour une participation des jeunes dans le débat public, la Charte témoigne d'un renversement de perspective positif et optimiste. Elle se défait d'une vision "pathologique" qui appréhende les jeunes exclusivement en termes de problèmes, de préoccupations, de dangers à contenir, de citoyens dont on parle et pour qui on agit comme par procuration tacite. Elle les conçoit au contraire comme une garantie pour le futur, mais aussi comme une ressource importante pour le présent, comme des citoyens qui ont leur mot à dire et qui sont capables d'insuffler la fraîcheur de leur culture dans les institutions et ainsi, contribuer à les rajeunir. Les États devront donc institutionnaliser le dialogue et la concertation avec les jeunes en ouvrant des créneaux et en créant des mécanismes de participation capables de permettre aux jeunes, en groupe ou individuellement, de contribuer de manière fructueuse à la formation des décisions. ⁵⁷ Ils devront aussi encourager et même financer la création de plateformes de coordination des associations et mouvements de jeunes afin de garantir au mieux leur droit de représentation au niveau institutionnel.

Une politique de la famille

La famille est la structure primaire et fondamentale de la société. C'est pourquoi, toute crise qui la touche a nécessairement des répercus-

⁵⁶ *Ibid.*, art. 12b.

⁵⁷ Au cours de ces dernières années, certains pays tels que le Rwanda, le Kenya et la Sierra Leone ont fourni des efforts appréciables dans cette direction. Des *Parlements nationaux de la jeunesse* ont vu le jour ici et là : Union du fleuve Mano (Libéria, Sierra Leone et Guinée), Parlement national des jeunes du Mali, du Gabon, de la République Démocratique du Congo...

sions négatives sur le reste de la société. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, le malaise jeune plonge en partie ses racines dans les mutations qu'a subies la famille en Afrique au cours de ces dernières décennies et qui ont contribué à la fragiliser. Rien d'étonnant donc que la Charte africaine de la jeunesse voit dans le soutien à la famille une opportunité d'épanouissement pour les jeunes. En effet, au numéro 8.1 de la Charte, on peut lire que « la famille, en tant que cellule de base de la société, doit être protégée et soutenue par les États parties pour sa fondation et son développement [...] ». La complexité du monde moderne exige que les États ne délèguent pas aux seules familles l'entière responsabilité d'assurer le futur de leurs enfants. L'urgence se fait sentir d'aider les parents à aider leurs enfants. C'est pourquoi la Charte invite les États africains à mettre sur pied des politiques de soutien à la famille pour l'accompagnement des jeunes. Cela signifie concrètement travailler par exemple en synergie avec les parents pour l'orientation scolaire et professionnelle de leurs enfants, leur assurer une aide matérielle et/ou psychologique, spécialement dans les cas de jeunes ayant des besoins spécifiques tels que les handicapés. Mais la Charte parle aussi d'aider les jeunes à fonder leurs propres familles. Les statistiques montrent que de moins en moins de jeunes, pour différentes raisons, s'engagent dans l'exaltant projet de fonder une famille : le climat généralisé d'incertitude qui caractérise notre époque, les difficultés économiques, la précarisation des relations affectives, le "vide existentiel" auquel les expose la culture "liquide" du monde moderne, selon le mot du sociologue Zygmunt Bauman... Et pourtant, la Charte réaffirme que c'est dans la famille que les jeunes peuvent trouver la clé de leur stabilité humaine. Elle est l'élément "coagulateur" sur lequel ils peuvent solidement ancrer leur vie et fonder leur équilibre psychophysique et social. En fonction des différents contextes sociaux et culturels, les États parties chercheront donc les solutions les plus indiquées pour encourager les jeunes couples : allocations familiales, flexibilité d'horaires de travail pour les conjoints, accès à l'habitation, défiscalisation des dépenses relatives à la famille...

2.2.3 La responsabilité éthique et morale des aînés

L'élaboration d'une bonne politique multisectorielle de développement, la mise sur pied d'un cadre normatif bien ficelé et des structures d'assistance socio-sanitaires de tutelle et de garantie sociale pour les jeunes en difficulté ne suffisent pas à elles seules pour assurer le succès de l'ambitieux projet de relever le défi démographique des jeunes en Afrique. Encore faut-il trouver des hommes et des femmes capables de les appliquer efficacement, de passer de la rhétorique à l'action, mais surtout en mesure de traduire les choix politiques en comportements vertueux. Et de ce point de vue, le chemin semble encore bien long. Selon de nombreux observateurs, la crise socioéconomique que traverse l'Afrique aujourd'hui est, à bien des égards, une crise de valeurs. En effet, on reproche souvent à ses dirigeants – gérontocrates pour la plupart – de manquer de transparence dans la gestion de la chose publique, de manquer de conscience civique, privilégiant leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt général, de jouer trop facilement sur la corde du népotisme, du favoritisme, du tribalisme et de l'ethnicité plutôt que de développer le sens de la nation, d'être complices du pillage des matières premières du continent... Et pourtant, les jeunes ont besoin de repères, du témoignage positif de ces hommes et femmes politiques et hauts cadres de l'administration publique car ils représentent les modèles comportementaux dont ils peuvent s'inspirer pour s'engager à leur tour dans le chantier de la construction d'une Afrique prospère. C'est pourquoi, on ne saurait disjoindre l'aspect humain et subjectif de l'aspect politique, juridique et économique dans l'évaluation de ceux qui ont la responsabilité de l'administration de la chose publique. La réussite du projet Jeunes passe nécessairement par des choix personnels et collectifs conséquents. Or, la démission de la classe dirigeante africaine devant sa responsabilité de témoignage a comme conséquence inévitable l'érosion du capital d'autorité et de respect dont ces aînés jouissent auprès des plus jeunes. Ce déficit de crédibilité et de lucidité soulève les jeunes générations du devoir d'obéissance aux aînés que leur impose la meil-

leure tradition africaine. Les révoltes qui en découlent assument ainsi les contours d'une guerre de générations. Toutefois, cette récusation de l'autorité des aînés n'est pas synonyme d'anarchie. Les jeunes savent qu'ils ont besoin de la sagesse et de l'expérience de leurs aînés.⁵⁸ Ils dénoncent simplement l'absence d'une éthique, d'une morale dans leur gestion de la chose publique. La responsabilité personnelle et générationnelle des adultes d'aujourd'hui est donc immense. Opter pour la bonne gouvernance, pour une nouvelle éthique politique devient ainsi pour eux un devoir et un acte de générosité envers les nouvelles générations. C'est là-dessus que l'Histoire les jugera et c'est encore là la meilleure chance qu'ils ont de ne pas finir dans l'ombre de l'Histoire mais d'y entrer par la grande porte.

2.2.4 La responsabilité des jeunes dans leur devenir

La Charte africaine de la jeunesse, en son article 26, traite explicitement "des responsabilités des jeunes". Elle confirme ainsi que les jeunes ne doivent pas à être considérés comme des sujets passifs mais comme des acteurs de *plein droit* sur lesquels l'Afrique peut et doit légitimement compter pour son développement. En effet, l'Afrique sera ce que les jeunes voudront qu'elle soit. Ils sont responsables, autant que les autres membres et institutions de la société africaine, du devenir politique, économique, culturel, éthique et écologique du continent. Ils sont appelés à stimuler de l'intérieur les réformes dont il a besoin à travers l'audace, la créativité, la volonté, l'énergie, les idées innovatrices et les capacités dont ils sont porteurs. C'est à eux qu'il appartient de "lutter" avec les armes de la loi, de la détermination, de l'application, de l'ingéniosité, de l'abnégation et de la non violence, afin que les choses changent en mieux et vite. En bref, il doivent mettre à profit tout ce

⁵⁸ Il est significatif à cet égard de constater la fascination que des figures importantes telles que celle du nonagénaire Mandela exercent encore aujourd'hui sur les jeunes.

Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique

qui fait le *génie jeune*. Mais la Charte attribue aux jeunes la responsabilité spécifique de leur propre développement personnel et de l'éducation de leurs pairs (art. 26a.f). En effet, grâce aux énormes potentialités des nouveaux moyens de communication de masse, les jeunes peuvent aujourd'hui intégrer par eux-mêmes, de manière autodidacte ou à travers l'enseignement à distance, les lacunes de leur formation et partager leurs expériences avec leurs pairs. La Charte reconnaît également que jeunesse rime avec générosité. C'est pourquoi elle les invite instamment à s'engager dans des activités de volontariat et de bénévolat (art. 26e). Mais pour une meilleure efficacité de leurs actions, les jeunes doivent s'organiser en associations et se mettre en réseau. Et ils y arriveront seulement dans la mesure où ils sauront rechercher l'intérêt général au-delà des intérêts particuliers et des clivages qui séparent de manière atavique les tribus, les ethnies et les pays d'Afrique.

CONCLUSION

Comment tirer parti de l'énorme potentiel humain que représentent les jeunes en Afrique afin qu'ils deviennent effectivement un don, une aubaine pour l'Église et pour l'Afrique ? Que faire pour contenir et endiguer les plaies dont ils souffrent ? Pour répondre à ces questions du point de vue de la société civile, nous avons choisi l'instrument de la Charte de la Jeunesse, un document choral, innovateur mais peu et mal connu, qui mérite d'être promu et vulgarisé afin qu'il ne soit pas réduit à un recueil de "bons sentiments". L'Église, elle aussi, est aux côtés des jeunes et des États africains pour relever ensemble les grands défis que l'histoire leur lancent. Elle concourt avec eux à la formation intégrale des jeunes. Elle met ses structures, ses membres, son trésor culturel et spirituel au service de toute la jeunesse africaine, sans distinction de credo. Et si j'ai expressément calqué sa contribution sur les piliers de la JMJ, c'est parce que l'idée d'en organiser une est en train de faire son bonhomme de chemin dans l'Église en Afrique depuis un certain temps.

Et quelle meilleure tribune que celle-ci pour la promouvoir ! Je serais naïve si je pensais que la JMJ est une panacée contre tous les problèmes des jeunes. Toutefois, je reste convaincue – et je ne suis pas la seule à le penser – que la JMJ est une expérience stimulante, riche de potentialités et de fécondité spirituelle. Comme le répète souvent le Cardinal Rylko, il s’agit d’un véritable “laboratoire de la foi” où les jeunes ont l’occasion de faire des découvertes importantes et ont la possibilité de trouver la “force motivante”, le courage et l’enthousiasme apostoliques pour se lancer dans de nouvelles aventures spirituelles et sociales. Lorsque l’esprit des JMJ souffle fort dans une Église, il contribue à dynamiser l’action de la pastorale des jeunes et à redonner un nouvel élan aux communautés chrétiennes qui les organisent. Accueillir les jeunes du monde serait donc une grande responsabilité pour l’Afrique, mais en même temps, une belle opportunité de partager avec eux son “trésor spirituel” et une bénédiction pour sa jeunesse. Il s’agit d’un projet ambitieux qui exige un certain temps pour sa maturation. Il faut pour cela un tissu ecclésial prêt, des conditions logistiques et politiques idoines mais surtout la volonté pastorale de se lancer dans une telle aventure. En avons-nous assez pour cela ? Pour sa part, le Cardinal Rylko, Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs, dicastère du Saint-Siège responsable de l’organisation de la JMJ, s’est déjà prononcé favorablement sur l’idée d’une JMJ en Afrique parce que – dit-il – « l’Afrique le mérite ». ⁵⁹

⁵⁹ S. RYLKO, “*La Gmg di Rio : fede, gioia e attenzione agli ultimi*”, dans *Avvenire*, 2 avril 2012.

Les fidèles laïcs d'Afrique dans l'Église-Famille de Dieu : un sacrement de communion et de réconciliation

JEAN MBARGA*

Ce thème ouvre à une réflexion à la fois théologique et pastorale. Nous l'abordons en privilégiant la relecture, l'évaluation et les perspectives qu'il suggère. Chacun de ses concepts permet de situer notre propos dans le contexte auquel ils appartiennent et permet leur relecture, leur évaluation et la formulation des perspectives.

Le concept de "fidèles du Christ" nous lie au Synode des Évêques sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde ainsi qu'à son Exhortation *Christifideles laici*.

Le concept de l'Église-Famille de Dieu est attaché à l'Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques, avec pour thème « L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000 : "Vous serez mes témoins" (Ac 1,8) » (1994) et à l'Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa* (1995).

Le concept de "sacrement" nous fait penser à l'identité du laïc qui naît et vit des sacrements en vue de la mission de l'Évangile et nous lie à l'Encyclique *Redemptoris missio* du Pape Jean-Paul II (1990), qui indique de façon magistrale comment dans l'Église les fidèles du Christ peuvent être signe du Christ et de son Évangile et donc signe de communion et de réconciliation.

Le concept de "communion" est au cœur du Concile Vatican II. Le concept de "réconciliation" est lié à la Deuxième Assemblée Spéciale du Synode des Évêques sur l'Afrique, sur le thème *Paix, justice et*

* Évêque d'Ébolowa (Cameroun), Consultant du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

réconciliation (2009) ainsi qu'à l'Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus* (2011).

Sur la base de ces textes ecclésiaux, nous pouvons mener une étude sur la vocation et la mission des laïcs fidèles du Christ dans l'Église-Famille de Dieu en Afrique : un sacrement de communion et de réconciliation.

Cette étude est dense, complexe mais nécessaire. Nous n'avons pas la prétention de l'épuiser. Heureusement, elle fait partie intégrante de ce grand Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques dont les différentes contributions vont clarifier cette vision intégrale du laïcat.

Pour notre part, à partir d'une progression chronologique qui tient compte de l'histoire des événements évoqués – le Concile Vatican II, le Synode des Évêques sur *la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde* (1987), l'Encyclique *Redemptoris missio* (1990), la Première Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (1994) ainsi que la Deuxième (2009) – nous allons tenter de relire, d'évaluer et de projeter la vocation sacramentelle des laïcs d'Afrique par rapport à la communion et à la réconciliation.

À la lumière de ces enseignements ecclésiaux, nous pouvons répondre aux questions suivantes : Qu'enseignent ces textes sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église-Famille et dans le monde ? Qu'ont fait les laïcs africains de cet enseignement ? Quelles perspectives en découlent ?

Sur la base de ces réponses, nous allons considérer la réalité de l'engagement des fidèles laïcs du Christ dans l'Église en Afrique avec comme objectifs d'évaluer la force pastorale de cet engagement aujourd'hui.

Ce parcours sera suivi par des considérations sur les enjeux de la communion et de la réconciliation comme responsabilités des laïcs aujourd'hui particulièrement en Afrique dans l'Église-Famille de Dieu. Notre réflexion s'achèvera sur la question de la formation des laïcs africains.

1. LE LAÏC AFRICAÏN ET LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉGLISE

1.1 Le Concile Vatican II et les laïcs

Le Concile Vatican II a voulu être une réponse forte à la crise de l'humanité qu'a été la Deuxième Guerre Mondiale et la culture de guerre qui en découla.¹ L'Église a assumé sa responsabilité de mère et éducatrice en s'engageant dans la mission de reconstruire durablement la communion dans le monde. Le Concile comme œuvre de communion de l'Église pour le monde a ouvert des voies nouvelles pour une vie de communion dans l'Église et dans le monde. L'ecclésiologie conciliaire a reconnu et valorisé dans la spécificité et la complémentarité la vocation et la mission de chaque catégorie du peuple de Dieu. Cela a donné lieu à une Église de baptisés, axée sur la Parole de Dieu, la mission, la personne humaine, sur la présence au monde, sur le pluralisme, les pauvres, la coresponsabilité... La liturgie conciliaire nourrie par la promotion de la Parole de Dieu a donné lieu à une plus grande communion dans la prière *ad intra* et *ad extra*. Le Concile a approfondi les relations multiformes de communion sociale : Église et société, Église et État, Église et communauté internationale, Église et religions chrétiennes et non chrétiennes.

Le Concile a permis aux laïcs de valoriser leur vocation propre comme laïcs en tant que ministres du renouvellement de l'ordre temporel ! En plus, les laïcs ont vu reconnaître leur ministère dans l'Église pour des services spécifiques. Les maîtres-mots de cette spécificité furent la communion et la participation. Leur charisme dans l'Église les fait participer pleinement à la vie de l'Église et non en auxiliaires. À cette ouverture dynamique, les laïcs ont répondu par la création d'une floraison d'associations des fidèles : mouvements, instituts, communautés... pour assurer leur apostolat.

¹ Cf. JEAN XXIII, Lettre encyclique *Pacem in terris*.

Le Concile Vatican II, avec ses Constitutions et notamment le Décret *Apostolicam actuositatem*, a permis une régénération dynamique et fructueuse de l'identité et de l'apostolat des laïcs ; l'apostolat des laïcs a été consolidé non pas seulement comme un apostolat pour les laïcs mais comme un apostolat avec et par les laïcs. Cet *aggiornamento* de l'identité du laïc et de son apostolat renforça une vraie communion des charismes au sein de l'Église entre les différentes catégories du peuple de Dieu. Les rapports entre le clergé et les laïcs ont été mieux orientés ; la place de la femme dans l'Église a été mieux intégrée. Dans les diocèses et les paroisses, les ministères et les conseils des laïcs se sont créés sans pour autant céder à la cléricisation du laïcat.

En considérant ces différents champs d'ouverture du Concile, on doit reconnaître que les associations des laïcs doivent encore s'investir dans les domaines tels que l'ecclésiologie, le dialogue interreligieux, l'œcuménisme, l'apostolat biblique, la liturgie, la liberté religieuse, l'Église et société. Ce sont là autant de thématiques conciliaires qui mériteraient d'être approfondies et assumées dans la dynamique associative des laïcs. Une telle option approfondirait la mission de communion et d'ouverture ecclésiales des laïcs d'Afrique.

1.2 *Christifideles laici* et les laïcs

Christifideles laici est l'Exhortation apostolique qui a suivi le Synode des Évêques de 1987 ayant pour thème : "La vocation et la mission des Laïcs dans l'Église et dans le monde, 20 ans après le Concile Vatican II".

Le Pape Benoît XVI déclara lors de l'Assemblée Plénière du Conseil Pontifical pour les Laïcs le 15 janvier 2008 ceci : « L'Exhortation apostolique *Christifideles laici*, qualifiée de *Magna Charta* du laïcat catholique de notre temps, est le fruit mûr des réflexions et des échanges d'expériences et de propositions de la VII^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques, qui eut lieu au mois d'octobre 1987 sur le thème : "Vocation et mission des laïcs dans l'Église et

dans le monde". Il s'agit d'une révision organique des enseignements du Concile Vatican II à propos des laïcs, – leur dignité de baptisés, leur vocation à la sainteté, l'appartenance à la communion ecclésiale, leur participation à l'édification de la communauté chrétienne et à la mission de l'Église, leur témoignage dans tous les milieux sociaux et leur engagement au service de la personne en vue de la croissance intégrale et pour le bien commun de la société –, thèmes surtout présents dans les Constitutions *Lumen gentium* et *Gaudium et spes*, tout comme dans le Décret *Apostolicam actuositatem* ».

Cette Exhortation apostolique a donné une plus grande ampleur à la vocation et à la mission des laïcs africains dans l'Église et dans la société. Avec elle, le laïc connaît au mieux son identité, sa dignité, sa responsabilité dans la communion et la mission de l'Église. En outre, elle a su ouvrir une voie à l'épanouissement des laïcs. Cette Exhortation appelle encore aujourd'hui le laïc à assumer sa vocation à la sainteté, sa participation à la vie de l'*Église-Communio*, sa coresponsabilité dans l'*Église-Mission*, sa mission dans l'évangélisation, son apostolat pour la dignité de l'homme et de la famille, son action dans la politique, l'économie sociale, la culture... *Christifideles laici* exhorte aussi le laïc à assurer, dans la pastorale de l'Église, son service de la charité sous des formes et selon toutes les catégories telles que les enfants, les jeunes, les femmes, les malades, les personnes âgées. Enfin, le laïc est appelé à connaître son droit et son devoir de formation...

1.3 *Redemptoris missio* et les laïcs

L'Encyclique *Redemptoris missio*, a donné à toute l'Église, une grande lumière sur la mission actuelle de l'Église. Cette œuvre de grande portée éclaire sur la spiritualité de la mission, sa force et l'amour qu'elle témoigne à l'homme. Elle précise le contenu de la mission, les destinataires privilégiés que sont les pauvres. La mission s'assume dans l'universalité, dans l'inculturation et dans la gradualité. Elle est l'œuvre du Saint-Esprit et a une portée mondiale (village

global). Les laïcs dans leur diversité ont un rôle spécifique à exercer dans la mission, hommes, femmes, enfants, familles, chacun suivant son état, ses capacités, sa profession.

Cette Encyclique a rappelé les champs de l'apostolat de la mission aux laïcs et à toute l'Église entre autres : l'inculturation, la promotion d'une culture, d'une société et d'une humanité nouvelles ; une lecture des signes du temps, l'émergence des hommes enracinés dans le Christ et son Évangile.² Dans le contexte de la prolifération et du pluralisme religieux, le dialogue ne doit pas exclure la mission ; l'engagement des laïcs est aussi de faire des disciples au nom de Jésus.

1.4 *Ecclesia in Africa* et les laïcs

Dans le contexte de l'Afrique de ces années marquées par les guerres dans la région des Grands Lacs, le génocide du Rwanda, et la conscience aiguë des Églises d'Afrique de leur identité et de leur particularité, l'Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour l'Afrique de 1994 a voulu apporter aux peuples d'Afrique les réponses de l'Église. D'où ce thème « L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000 : "Vous serez mes témoins" (Ac 1,8) ». L'appel à vivre la valeur de la communion portée par l'Église-Famille de Dieu, vision inspirée par l'approche de l'inculturation, est au cœur de l'Exhortation *Ecclesia in Africa*. La nouveauté apportée par ce Synode porte sur le concept de famille, très central dans la culture africaine. En effet, l'Église vécue comme famille de Dieu, conçue sur le modèle de la Trinité Sainte, a pour vocation et mission d'être signe et promotrice de la communion entre ses membres et entre les peuples. Construire la famille de Dieu sur terre, c'est-à-dire la communion entre les hommes, telle est la réalité de l'Église, telle aussi est sa mission en tant que "famille des enfants de Dieu".

² Cf. JEAN-PAUL II, *Audience générale*, 21 octobre 1992.

Les fidèles laïcs d'Afrique dans l'Église-Famille de Dieu

Le Synode a permis d'assumer en Église l'identité africaine par la voie de l'inculturation dans ce double mouvement à savoir : l'évangélisation de la culture africaine et l'inculturation africaine de l'Évangile. Cette dynamique construit aujourd'hui la communion enrichissante de deux réalités : celle de Dieu qu'est l'Évangile du Christ et celle des africains qu'est leur propre culture.

Après ce Synode, les laïcs d'Afrique ont accentué leur apostolat en créant de nombreuses associations nouvelles, différentes des anciennes venues des Églises mères d'Europe, des associations totalement *made in Africa*. Leur engagement dans les services pastoraux s'est intensifié, une nouvelle croissance dans la personnalisation de la vie spirituelle est observée. L'appel à l'autofinancement a eu des échos favorables : beaucoup d'églises particulières sont aujourd'hui portées par l'engagement des fidèles laïcs.

Dans ce Synode, les laïcs ont été perçus comme les acteurs privilégiés de cette communion et de cette inculturation. La mission à eux confiée reste d'actualité.

Dans et par l'Église en Afrique, ils doivent assurer la croissance d'une Église profondément ancrée dans la vie des peuples africains : ils doivent agir au cœur de la préservation de la famille, dans la bonne gouvernance des États africains ruinés par la corruption, dans la lutte contre toutes les discriminations sociales notamment l'ethnocentrisme source de tant de conflits. Le 15 septembre 1995, en la Cathédrale Notre-Dame des Victoires, à Yaoundé, aux Africains dans leur diversité, lors de la session célébrative du Synode, le Pape Jean-Paul II disait : « Ne laissez pas que les différences et les distances entre vous se cristallisent en murs qui peuvent vous diviser mais faites en sorte qu'elles deviennent plutôt des occasions et des appels à découvrir et à partager l'extraordinaire richesse du cœur du Christ ». Avec *Ecclesia in Africa*, le laïc a donc pour mission de bâtir une Afrique nouvelle, unie, portée par des valeurs humaines et chrétiennes.

1.5 *Africae munus* et les laïcs

Dans un contexte, marqué par la persistance des conflits en Afrique, les crises répétées des jeunes démocraties, la crise économique installée dans les pays et les familles, la Deuxième Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour l'Afrique sur le thème : "L'Église en Afrique, au service de la réconciliation, de la justice et de la paix" (2009) est une réponse ecclésiale à tous ces défis pour l'avènement d'une Afrique nouvelle, une Afrique réconciliée et libérée. L'Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus* publiée par le Pape Benoît XVI est un vrai programme de pastorale sociale pour l'Afrique. Le Pape définit la vocation et la mission ecclésiale des laïcs dans ce contexte.

Avec toute l'Église d'Afrique, les laïcs ont à assumer le service, de la réconciliation, de la justice et de la paix pour faire face à la division, au conflit, à la haine. Cette mission indispensable et salvatrice doit refaire nouvelles et paisibles les relations entre les hommes et Dieu et les hommes entre eux. La réconciliation est la restauration de la communion. La réconciliation et la paix donnent lieu à la conversion, à l'amour retrouvé, à la communion reconstruite, à l'amitié recréée, au pardon donné et accueilli, à la cohabitation pacifique, aux accords conclus, à la vie de famille, au dialogue entre tous au-delà des différences...

Dans les numéros 128 à 131, le Pape recommande la formation des laïcs et insiste sur leur vie de sainteté dans le Christ, leur témoignage professionnel de chrétien, leur engagement dans la communauté, la politique, les universités catholiques.

En somme, de cette lecture des textes magistériels, émergent plusieurs concepts importants pour la perception, l'évaluation et la prospection de la communion ecclésiale en lien avec le laïcat africain : l'identité du laïc ; la participation et la communion ecclésiale ; les charismes des laïcs et l'ecclésialité ; l'associativité et l'interassociativité ; la temporalité et le leadership catholique en Église ; la sacralité du temporel ; le projet temporel des laïcs pour l'Afrique ; la formation et le cheminement ; la formation et l'accompagnement.

2. L'ENGAGEMENT DES LAÏCS DANS L'ÉGLISE ET LE TEMPOREL EN AFRIQUE AUJOURD'HUI

Ces différents textes nous ont enseigné avec profondeur la signification théologique de chacun de ces concepts et les réalités qu'ils portent dans l'Église. Nous avons compris que les fidèles laïcs sont au cœur de l'Église dont l'un des enjeux est d'être et de persévérer dans la communion verticale trinitaire et dans la communion horizontale des membres du peuple de Dieu. Sur la base de ces enseignements qui ont façonné et façonnent encore le laïcat africain, nous pouvons maintenant donner quelques appréciations sur l'engagement des laïcs africains dans l'Église-Famille de Dieu comme sacrement de communion et de réconciliation vécu et à vivre, structuré et à structurer, construit et à construire sur la base des axes retenus plus haut.

2.1 Quel laïc en Afrique peut être sacrement de communion et de réconciliation ?

Tout d'abord, l'enjeu que nous voulons privilégier est de savoir qui doit être ce fidèle laïc du Christ pour l'Afrique de ce temps ? Quelle est son identité ?

Suivant le mot de Mgr Jean Zoa, ancien Archevêque de Yaoundé, le laïc africain d'aujourd'hui peut se décrire comme un croyant du Christ (foi), un mystique dans le Christ (prière et espérance), un prophète de l'Évangile dans la société (mission et témoignage), un serviteur de l'Église (ministère), un bâtisseur de l'histoire et un organisateur de la société (charité).

2.2 La participation et la communion ecclésiales

L'engagement des laïcs en Afrique est effectif à tous les niveaux de l'Église sous des formes différentes. Au SCEAM, existe le Comité Panafricain de Coordination pour le Laïcat, l'organe de coopération et de formation du Laïcat. Il est urgent que cette instance fonctionne.

Au niveau national, un bref regard sur les conférences épiscopales nationales d'Afrique montre que les laïcs sont engagés à plusieurs niveaux. Si on omet la catégorie des laïcs qui travaillent comme employés dans l'Église, on trouve les laïcs actifs dans les commissions épiscopales où leurs compétences leur permettent de participer, la commission de l'apostolat des laïcs étant davantage leur cadre privilégié d'engagement. Il est urgent de créer ou de faire fonctionner les conseils nationaux des laïcs comme des plateformes de communion.

Au niveau diocésain, la participation des laïcs dans la vie du diocèse est encore plus accentuée. On les trouve dans la plupart des commissions et services diocésains où leur compétence est requise. Les associations et les autres organisations de laïcs devraient vivre leur communion dans le conseil diocésain des laïcs.

Au niveau paroissial, la participation des laïcs atteint la plus forte expression. Ils forment autour du clergé l'Église paroissiale. Avec le clergé, ils sont concrètement l'Église-Famille de Dieu dans la communion de tous ces membres : pastorale, liturgique, bénévolat... Les laïcs doivent se concerter pour une action commune dans les conseils. Un conseil paroissial des laïcs est à souhaiter.

Au niveau des communautés ecclésiales de base, les laïcs portent la vie de l'Église. Ce sont eux qui agissent, animent et forment la Communauté Ecclésiale de Base en communion avec toute l'Église paroissiale et le clergé.

Pour tout dire, en Afrique, ce constat du Pape Benoît XVI lors de l'Assemblée Plénière du Conseil Pontifical des laïcs s'applique fort bien à la vie des laïcs de l'Église d'Afrique : « La participation des laïcs s'est développée dans de nombreuses Églises particulières grâce aux conseils pastoraux, diocésains et paroissiaux. Celle-ci s'est révélée très bénéfique parce qu'animée par un véritable *sensus ecclesiae* ». ³ Cette structuration est au service de la communion et de l'apostolat des laïcs

³ BENOÎT XVI, *Discours à l'Assemblée plénière du Conseil Pontifical pour les Laïcs*, 15 novembre 2008.

dans l'Église ; ces structures rendent possible la vitalité de l'esprit de communion ecclésiale.

2.3 Les charismes des laïcs – Ecclésialité

Au cœur de l'implication multiforme des laïcs, dans la vie de l'Église, on peut identifier quelques regroupements particuliers qui permettent de mieux cibler les enjeux actuels. Le défi est que cette diversité s'enracine dans la communion ecclésiale.

2.3.1 *Les catéchistes et témoins*

Ils sont les collaborateurs privilégiés du curé dans la paroisse. Avec lui, ils assument les trois *munera*. Il s'agit là d'un laïcat quasi ministériel qui assume les missions de l'enseignement, la sanctification, le gouvernement. L'Église d'Afrique a une reconnaissance particulière pour ses catéchistes, ouvriers fidèles de la vigne du Seigneur dès la première heure de l'évangélisation. La valorisation de la dimension de témoignage chez les catéchistes est fondamentale aujourd'hui.

2.3.2 *Les associations, les mouvements et l'interassociativité*

Les associations et les mouvements sont autant de formes d'organisations fondées sur la communion de leurs membres et avec toute l'Église tant au niveau panafricain, national, diocésain, paroissial et à la base. L'Église d'Afrique connaît à ce niveau une effervescence extraordinaire. Pour une mobilisation des forces spirituelles, il importe de promouvoir l'interassociativité comme plateforme des stratégies pastorales communes.

On trouve des charismes variés. L'Action Catholique offre un apostolat spécialisé par niveau : les enfants (ACE), les jeunes (JEC), les intellectuels (MIEC/MIIC), les ouvriers (JOC), les familles (ACF), les travailleurs (MMTC), les ruraux (JAC), les femmes (Dames Apostoliques, la Catholic Women Association)... Mais on constate un recul de

l'Action Catholique en Afrique pourtant, par sa méthode VOIR-JUGER-AGIR, elle favorise la formation d'un laïcat leader, militant et engagé dans la société. L'Église d'Afrique a besoin de l'Action Catholique. Il faut la relancer.

Les associations et mouvements mariaux sont très nombreux. Ils déclinent les litanies de la Vierge Marie, chacun se spécialisant dans une caractéristique de la figure ecclésiale de la Vierge Marie. Une plateforme des associations mariales est à souhaiter.

De nombreuses associations dévotionnelles développent une spiritualité et un engagement fondé sur la vie soit des articles de la foi, soit sur des personnes divines ou des saints et saintes de l'Église... On peut citer le Sacré-Cœur, la Divine miséricorde, Sainte Anne, le MEJ... Une plateforme de la vie dans la foi commune est à mettre sur pied.

2.3.3 *Le Renouveau Charismatique*

Ses membres ont une foi vivante à l'Esprit Saint qu'ils prient et invoquent avec une particulière insistance. Le Renouveau Charismatique fait souffler sur notre Église d'Afrique une Pentecôte permanente. Ces groupes assez variés ont une grande organisation à tous les niveaux : continental, national, diocésain, paroissial...⁴ Par des congrès à tous les niveaux, le Renouveau Charismatique développe une dynamique de communion ecclésiale vivante.

2.3.4 *Les communautés nouvelles*

Les *Focolari*, le *Chemin Néocatéchuménal*, la *Communauté de Sant'Egidio*... développent un apostolat spécifique et multidimensionnel en Afrique. On souhaite un espace d'intercommunion de ces communautés nouvelles.

⁴ Cf. le dernier Congrès du Renouveau Charismatique s'est tenu ici à Yaoundé en 2011.

Les fidèles laïcs d'Afrique dans l'Église-Famille de Dieu

De façon générale, les associations des laïcs ont besoin de se conformer aux normes canoniques en se dotant de textes constitutionnels, statutaires pour leur organisation, leur fonctionnement et leur spiritualité. On doit aussi être attentif à l'alternance, aux valeurs démocratiques dans l'attribution des responsabilités en vue d'un leadership de service et non de pouvoir. La question de la gestion des fonds financiers communs est urgente : il faut de la transparence et de l'honnêteté et surtout le sens du bien commun et de la justice. L'associativité des laïcs doit rester ouverte à l'interassociativité pour agir en Église dans le respect des charismes.

2.3.5 Les œuvres sociales

Les laïcs sont en nombre important engagés dans plusieurs œuvres sociales de l'Église au double titre d'employés et de chrétiens. Le témoignage chrétien est attendu ici pour monter le lien entre foi et engagement au travail. On peut citer au niveau associatif, la *Caritas* à tous les niveaux, les commissions et les comités *Justice et Paix*, les services de développement, les services de l'éducation catholique, les services catholiques de santé...

Cette richesse de l'apostolat des laïcs dans l'Église d'Afrique est le signe de la richesse charismatique de l'Église entière. Elle appelle aussi plus de communion et un engagement soutenu dans la double fidélité au charisme et à l'ecclésialité de chaque association.

2.4 L'apostolat du laïc dans le temporel en Afrique

2.4.1 Le problème

En ce qui concerne l'apostolat des laïcs dans le temporel en Afrique, la question est complexe. Les laïcs exercent bien des activités séculières. Cependant, le lien entre foi et vie est à développer tant par l'individu que par la communauté. Le témoignage chrétien à donner en ces milieux temporels n'y trouve pas toujours l'accueil espéré. Le

milieu séculier tend vers une laïcité réservée qui impose aux fidèles laïcs une grande discrétion voire un effacement et même un syncrétisme troublant. Le temporel doit être évangélisé. Mais comment ? Seul, le laïc y arrive difficilement. Ensemble, c'est possible ! Mais sous quelle forme de mobilisation dans ce contexte de laïcité ? Au niveau ecclésial, la question est de savoir ce que nous pouvons faire pour soutenir l'apostolat des laïcs dans le temporel.

2.4.2 Temporalité et leadership catholique : apostolat privé personnel et apostolat organisé dans le temporel

L'apostolat chrétien du laïc africain dans sa vie de tous les jours, dans son milieu professionnel, dans sa famille, toujours et partout, a été soutenu par ses convictions chrétiennes. Ce modèle d'apostolat privé est resté discret, silencieux mais efficace. Mais il s'est posé le problème du lien entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. Comment rester fidèle à sa foi chrétienne dans l'exercice de ses fonctions temporelles même dans un contexte peu favorable à ses valeurs profondes ? À ce niveau, l'apostolat personnel s'est appuyé sur la conscience formée des laïcs. En son âme et conscience, le laïc s'est efforcé de donner un témoignage chrétien. Il a partagé avec le monde les richesses multiples de sa foi et son témoignage rend compte de l'espérance qui est en lui comme chrétien catholique. De toute façon, le laïc africain témoin de l'Évangile a cultivé la disponibilité à l'Esprit Saint pour renouveler son milieu. Il subsiste cependant cette tension entre les convictions chrétiennes à vivre et les pressions contraires d'une société laïque portée par une éthique non chrétienne. Il s'agit de former les laïcs à être des leaders dans la société pour la renouveler de l'intérieur.

Quand on parle au contraire de l'apostolat organisé dans le temporel, il s'agit de l'apostolat des laïcs qui s'exprime sous forme associative. Dans ce domaine les regroupements sont formés sur la base des thèmes et des professions tels que les enseignements primaires secondaires et universitaires, la formation intellectuelle, les profes-

sions sanitaires, les acteurs économiques, les professionnels, la vie culturelle...⁵ Cet apostolat des laïcs est resté faible en Afrique. Il n'a pas été développé. D'où le besoin de former des laïcs comme forces d'opinion, de pression, d'action dans la société.

Pourtant son importance est capitale. C'est à travers cet apostolat que le renouvellement évangélique de la société est possible dans les domaines fondamentaux tels que la personne humaine, la culture, l'économie et la politique. Les associations ou mouvements de ce type qui existent déjà doivent être soutenus. D'autres relevant des domaines inexplorés doivent aussi être promus. Voici par exemple quelques domaines possibles qui ont été expérimentés ailleurs : les regroupements des pharmaciens catholiques, des médecins, des enseignants, des chrétiens du monde rural, des grandes écoles, les foyers de charité, les malades et handicapés, les tiers-ordres, JIC, Mouvements chrétiens des cadres, des retraités, des acteurs politiques, des entrepreneurs et des dirigeants, des juristes... The Kenya Movement of Catholic Professionals (KMCP).

3. LES LAÏCS : QUEL PROJET TEMPOREL POUR L'AFRIQUE ?

Par rapport à ce qui est à la fois projet et appel à la mission des laïcs comme sacrement de communion et de réconciliation dans le temporel en Afrique, plusieurs aspects sont à considérer.

3.1 Le lien entre la foi, la culture et la vie des laïcs

Dans l'Église, le lien entre la foi, la culture et la vie des laïcs est nécessaire pour la communion et la réconciliation. Les laïcs ont leur foi chrétienne à vivre et à promouvoir. Cette foi est menacée par un réel mouvement de syncrétisme qui mêle tant d'autres croyances, de

⁵ Cf. CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, n. 549.

religiosités à la foi chrétienne que l'Église n'approuve pas. Telle est la question que pose la rencontre de la foi et de la culture. Comment sortir des dérives de l'inculturation mal comprise et vivre une vie de foi bien intégrée dans la culture ? Une réflexion de fond est à mener sur cette communion authentique et compétente entre la foi du fidèle laïc et sa culture africaine, son engagement et la fidélité ecclésiale.

3.2 Quelle Afrique les laïcs ont-ils à bâtir ?

Au nom de leur foi et grâce à la Doctrine Sociale de l'Église, les laïcs sont au service de la communion et de la réconciliation dans la société. Ils doivent promouvoir les valeurs d'équilibre que l'Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus* enseigne. Ces laïcs formés et compétents peuvent jouer un rôle de premier plan dans la construction de la société et dans de la croissance de l'Église en Afrique. La vocation et la mission du laïc dans une Afrique émergente et dans l'Église doit porter sur un projet de société, une vision profondément évangélique, et donc humaine, de l'Afrique. Il construit concrètement la société à travers la communion et la réconciliation.

3.3 La promotion de la dignité de la personne humaine

La culture africaine, les valeurs évangéliques et le respect des droits de l'homme doivent donner aux laïcs des convictions fortes et de la détermination pour promouvoir, sous des expressions et engagements divers, la dignité de la personne humaine, bafouée et même méconnue dans beaucoup de pays africains aujourd'hui.

3.4 La sauvegarde de la famille

Le couple, selon le modèle africain, père-mère (enfants) et le modèle chrétien biblique, est à sauvegarder face à des modèles différents que certains courants de pensée actuels tentent d'imposer et mettent ainsi en cause la forme fondamentale de la famille africaine, le mariage et tous les liens de parenté qui font la cohésion sociale et

les équilibres inter et intra familiaux. La sacralité de la famille et le respect de ses membres sont à promouvoir.

3.5 La nation

Le passage de la tribu-ethnie à la nation s'opère en Afrique avec beaucoup de lenteurs et de pesanteurs. On note le déficit d'une vraie conscience nationale et du sens du bien commun, le tribalisme et les crises identitaires ethniques à répétition, les stigmatisations et les discriminations de toutes sortes. Fort du sens chrétien du bien commun, de l'humanisme évangélique et de l'ouverture actuelle à la nationalité et à l'internationalité, le laïc doit promouvoir la cohésion nécessaire entre la tribalité et la nationalité et faire enseigner davantage le sens de l'universalité de la vie des sociétés, le respect du vivre ensemble et de ses valeurs, le dialogue des différences culturelles et religieuses.

3.6 La politique

La démocratie, comprise comme une forme d'organisation sociale qui privilégie la participation de tous à la vie nationale, constitue un vrai défi en Afrique. Les jeunes démocraties africaines se démarquent difficilement des formes non consensuelles du pouvoir. La lutte pour la conservation du pouvoir est devenue la source de toutes les tensions sociales, et même des conflits armés. Comment humaniser par l'Évangile l'accès au pouvoir et permettre que les nations africaines se construisent dans le respect des droits citoyens de la justice, la paix et les valeurs démocratiques ?

3.7 L'économie

Les économies africaines ont besoin de productivité, d'industrie, de croissance et les potentialités économiques africaines ont besoin d'être mises en valeur. La gestion des biens souffre de la corruption élargie et le désintéret pour le bien commun. L'Afrique reste pauvre, consommatrice et dépendante dans tous les secteurs de l'économie mondiale.

Les laïcs, forts du sens de la fraternité évangélique et du sens évangélique du développement, doivent vouloir et servir une Afrique qui aime ses enfants, qui promeut le sens du bien commun, la gratuité du service et la transparence dans la gestion.

3.8 Le travail et l'emploi

On note le chômage massif notamment parmi les jeunes, les injustices et abus dans l'embauche et le licenciement, la condition précaire des salaires, l'exiguïté de la couverture sociale des travailleurs et des citoyens, l'assurance maladie... autant de défis à affronter. Le laïc, fort de son humanisme évangélique et de la justice, de la paix et du développement, doit s'engager pour un travail plus humain et décent en Afrique ouvert à tous.

3.9 L'environnement naturel

Entre l'exploitation des ressources naturelles et la préservation de la nature, il y a plus qu'un équilibre à trouver. Par ailleurs, il y a une éthique à instituer : celle de la bonne gestion des ressources naturelles et celle de la juste utilisation des redevances pour les générations actuelles et futures. Bref, sur la base de l'Évangile et de la culture africaine, au nom de leur foi, les laïcs africains doivent proposer des projets à la société, à nos pays et contribuer à les réaliser.

Être sacrement de la communion et de la réconciliation dans la société signifie pour le laïcat africain porter à la société les valeurs évangéliques du salut dans le Christ.

4. LA FORMATION – CHEMINEMENT ECCLÉSIAL

Pour réaliser ces objectifs et aider les laïcs à être sacrement de communion et de réconciliation, l'Église doit organiser la formation des fidèles laïcs de telle sorte qu'ils connaissent bien ce qu'ils croient, rendent compte de ce qu'ils croient, vivent ce qu'ils croient, aiment ce qu'ils vivent et se réalisent dans ce qu'ils vivent. À cet

effet, il va falloir promouvoir les Communautés Ecclésiales de Base ; assurer leur formation en Écriture Sainte, en Catéchèse, en Doctrine Sociale de l'Église ; mettre en place des universités catholiques pour la formation des intellectuels, témoins de l'Évangile dans le monde ; former et accompagner les catholiques africains engagés dans la vie publique ; formation, accompagnement pour le témoignage des laïcs dans le monde ; promouvoir la famille et ses droits. Les femmes catholiques devront être initiées à la formation, à la responsabilisation et à la protection des femmes contre certaines idéologies des agences des Nations Unies. Les hommes catholiques seront formés à devenir des pères responsables, des bons et fidèles époux et des acteurs catholiques organisés en association pour mieux assumer des engagements et des témoignages. Il faudra également promouvoir l'apostolat des jeunes et leur encadrement étroit, promouvoir l'organisation des enfants dans des associations pontificales missionnaires et l'apostolat de l'enfance.

5. FORMATION – ACCOMPAGNEMENT ECCLÉSIAL

Les prêtres représentent des signes de communion dans les associations et mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles. En effet, le lien de fécondité pastorale et spirituelle entre le prêtre et les laïcs organisés en mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles est authentique. Comme aumônier ou comme assistant ecclésiastique, le prêtre représente au sein de ces lieux ecclésiaux, l'âme pastorale de l'Église. Il y assure un ministère exigeant qui doit tenir compte à tout moment de la maturité spirituelle des laïcs déjà formés qui lui sont confiés. Pour ma part, ces lieux ecclésiaux, ont besoin d'un type de prêtre précis, celui qui est fidèle au Concile Vatican II qui a su restaurer la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et que précise l'Exhortation apostolique *Christifideles laici*. Lorsque les laïcs réclament des aumôniers pour leurs organisations, ils recherchent ce modèle de prêtre conciliaire, qui croit à la communion ecclésiale, à la responsabilité et à la collaboration de toutes les catégories du peuple de Dieu. Les axes de l'accompagnement pastoral du prêtre auprès

de ces lieux ecclésiaux sont : la direction spirituelle des membres et groupes ; la vie sacramentelle des membres et groupes, notamment la liturgie eucharistique ; la *lectio divina* et la révision de vie ; l'éclairage doctrinal et la diffusion de l'enseignement de l'Église ; l'entretien des liens ecclésiaux entre les laïcs organisés et la communauté ecclésiale paroissiale, diocésaine et universelle.

L'accompagnement pastoral des laïcs se révèle à son tour très enrichissant pour la vie et le ministère des prêtres à plusieurs égards. Il fait vivre l'expérience conciliaire : Église, peuple de Dieu. D'après *Ecclesia in Africa*, le prêtre fait l'expérience de l'Église-Famille de Dieu. On dit souvent aux laïcs : « L'Évêque vous donne un prêtre, à vous d'en faire un aumônier ». L'accompagnement des laïcs est en soi une école de pastorale. Le prêtre y apprend l'art de paître les brebis dans le respect de leurs spécificités. Il découvre comment être à la fois père, frère et ami. L'une des fortes expériences de cet accompagnement est la pastorale de l'amitié : « Je ne vous appelle plus serviteurs, mais amis » (Jn 15,15). Un assistant ecclésiastique fonde sa pastorale sur l'amitié évangélique. L'esprit de service est fondamental. Comme aumônier, l'accompagnement veut dire : « Que les laïcs grandissent et que moi je diminue ! ». Cette charge pastorale n'est pas en réalité une charge de gouvernement, mais davantage une école du don gratuit de soi, qui vise la responsabilisation des laïcs, leur maturité ecclésiale, surtout l'effacement de l'aumônier qui fait faire et ne dirige pas comme un Curé aurait tendance à faire. C'est l'esprit de la gratuité du service selon la spiritualité de Jean le Baptiste : « Qu'il croisse et que moi je diminue ! ». Que le laïc croisse et que l'aumônier diminue !

Toutefois, l'accompagnement pastoral des laïcs organisés par les prêtres rencontre des difficultés. La trop grande diversité des charismes des organisations des laïcs ne facilite pas l'assimilation en profondeur de leurs attentes. Il faudrait, pour être efficace, former un prêtre pour chaque mouvement spécifique, mais la réalité pastorale suppose le cumul qui fait qu'un prêtre suit parfois plusieurs mouvements de laïcs aux charismes différents. Cela explique la superficialité de l'accompagnement. Par ailleurs, beaucoup de prêtres confondent le rôle d'aumônier à celui de Curé-chef. Cela explique les tensions

Les fidèles laïcs d'Afrique dans l'Église-Famille de Dieu

observées ici et là entre les laïcs et leur aumônier dues au manque de formation. En outre, les rapports entre clerc et laïc ne sont pas encore bien assainis malgré la clarté de l'enseignement de l'Église. En beaucoup de situations, ces rapports s'apparentent à une lutte de pouvoir. Le déficit de l'esprit de communion en est souvent la cause.

En somme, les organisations ecclésiales des laïcs en Afrique sont une force inestimable pour l'Église et l'évangélisation. Il est souhaitable que les prêtres en prennent largement conscience et se forment à l'accompagnement des laïcs avec la passion de l'Évangile.

En somme, les équilibres à tenir dans cette mission sacramentelle des laïcs dans l'Église sont : laïcité et spiritualité ; charisme et ecclésiologie ; la participation et la communion ecclésiale ; l'associativité et l'interassociativité ; la temporalité et le leadership catholique en Église ; la sacralité et le temporel ; la formation et le cheminement ; la formation et l'accompagnement.

CONCLUSION

L'apostolat des laïcs en Afrique s'est bien développé. Cinquante ans après le Concile de Vatican II, nous pouvons rendre grâce à Dieu pour la fécondité de l'apostolat des laïcs. L'associatif est en œuvre, l'ecclésial aussi. L'urgence est sur le formatif et le performatif. Tel est aujourd'hui, l'enjeu de l'apostolat des laïcs en Afrique.

Les fidèles du Christ, hommes et femmes, ont répondu à l'appel du Seigneur en s'engageant en profondeur dans l'évangélisation.

Nous rendons grâce à Dieu également pour l'enseignement digne, précis et systématique que l'Église a donné sur le laïc et sa mission. Nous disposons aujourd'hui d'une pensée théologique et pastorale riche dans ce domaine sur tous les aspects relatifs au laïc dans l'Église et dans la société. Ces productions théologiques et pastorales ont permis de mieux comprendre et d'approfondir au sein de l'ecclésiologie du Concile Vatican II, la spécificité ecclésiale des laïcs. Bien plus, nous disposons aujourd'hui d'une riche expérience de formation, de vocation et de mission des laïcs. Diverses formules

de formation théorique et pratique ont contribué à faire acquérir aux laïcs une compétence certaine dans leur apostolat.

Mais aujourd'hui plus qu'hier, la demande en formation est insistante, voire persistante. Oui ! La moisson dans l'apostolat des laïcs reste abondante, mais les ouvriers formés sont peu nombreux. Oui ! Prions donc le Maître de former plus de laïcs et de nous les envoyer pour la moisson. La formation des laïcs, nombreux et disponibles sur la base du riche enseignement ecclésial et des expériences de formations antérieures, est à la fois urgente et possible.

Le thème de mon exposé a un vaste programme pour la vocation et la mission des laïcs d'Afrique. Pour le réaliser, nous proposons qu'il soit mis à la disposition des diocèses un programme basique de formation des laïcs pour leur apostolat ; qu'on crée ou soutienne des instituts spécialisés à l'apostolat des laïcs ; qu'il soit créé un premier institut panafricain de l'apostolat des laïcs qui systématisera, pour le bien des laïcs engagés dans nos Églises d'Afrique et de leurs aumôneries, prêtres, religieux et religieuses, la masse de connaissances, d'expériences et de charismes pour l'approfondissement de l'apostolat et l'affinement de leur créativité ecclésiale. Un tel institut sera le point de départ d'un vaste réseau d'instituts spécialisés dans l'apostolat des laïcs dans les Églises locales d'Afrique.

En somme, il s'agit, pour donner vie à la communion et à la réconciliation, d'aider les laïcs à approfondir leur foi et de soutenir l'associativité, l'interassociativité, l'ecclésialité, l'inculturation, la formation, la compétence, la spiritualité, la temporalité, la mission et la coordination des engagements spirituels et temporels des laïcs en Afrique.

Ce Congrès devrait permettre de proposer aux laïcs africains une vision commune de leur vocation et de leur mission dans l'Église et dans la société qui fonde et promeuve leur engagement effectif et efficace, personnel et communautaire, spirituel et temporel.

La valorisation du rôle de la femme africaine dans l'édification de la communauté chrétienne et de la société

AGNÈS AVOGNON ADJAHO*

Au cours de ce Congrès, nous sommes invités à nous arrêter sur un sujet crucial aux évolutions prégnantes dans toutes les sphères de la vie publique et privée : “La valorisation du rôle de la femme africaine dans l'édification de la communauté chrétienne et de la société”.

Plus qu'à toute autre époque dans l'histoire du monde et de la vie de l'Église, la situation de la femme, sa place et le rôle qui est le sien dans l'édification d'un monde fraternel et d'une Église plus maternelle n'ont jamais été aussi forts, mobilisé autant d'énergie et de ressources humaines, intellectuelles et politiques. Depuis un demi-siècle, les choses sont allées en s'accéléralant dans la prise de conscience de ce qu'on appelait encore la “condition féminine”.

En introduction aux travaux de ce congrès, un panorama du continent nous a amenés au cœur des réalités que vivent les femmes, les hommes, les enfants d'Afrique et aux *scenarii* qui se profilent. Les évolutions sont si rapides et si profondes, dans tous les domaines, économiques, technologiques, culturels, sociaux... que plus personne au monde n'a aujourd'hui intérêt à regarder son propre nombril. Il s'impose à tous et à toutes, le devoir de dresser des antennes vers la direction – si direction il y a – que prennent les évolutions du monde, à chercher comment s'y adapter en s'interrogeant afin de mieux frayer son chemin. Les femmes africaines travaillent à l'amé-

* Ancienne membre du Conseil Pontifical pour les Laïcs, Bénin.

lioration de leurs conditions dans les différents aspects de leur vie : la famille, le travail, les associations multiples qui les sollicitent de gré ou par contraintes, les responsabilités politiques et sociales pour un nombre de plus en plus croissant d'entre elles. Depuis trois décennies, toutes ces dimensions de leur vie sont sous l'emprise de réseaux divers dont les influences dépassent le cadre de leurs pays. La spécificité de la femme en tant que femme, sa valeur – du seul fait d'être femme – sont reconnues et accueillies par l'Église. Cela se sait aussi dans les traditions. C'est Dieu lui-même qui choisit parmi toutes les femmes, une femme pour être partenaire de la Nouvelle Alliance par laquelle il introduit définitivement l'homme dans son mystère d'Amour.

Au cœur des multiples espaces qu'elles ont à conquérir individuellement et collectivement, quel horizon ont les femmes en Afrique pour scruter ce qu'il y a de grand dans leur vie et qui dépasse la promotion sociale, la résolution des problèmes, le dépassement des défis ? Qui aidera les femmes à voir cet horizon qui est celui de la plénitude de la féminité qui se vit avec ou en dehors du féminisme ? Qui exhamera avec elles les valeurs de la plénitude de leur féminité afin d'en faire des ferments pour féconder la vie communautaire sociale et ecclésiale ? C'est là la grande contribution de l'Église, en plus de sa présence, à tout ce qui se joue dans la vie des femmes et « dont il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve échos dans le cœur des disciples du Christ ».¹

Nous aborderons “La valorisation du rôle de la femme africaine dans l'édification de la communauté chrétienne et de la société” en scrutant successivement les points suivants : le devenir de la femme africaine qui se joue aujourd'hui au cœur de la mondialisation : L'Église y est présente ; la situation de la femme africaine lorsqu'elle est vue du dehors ou comment s'élaborent les thèses sur la situation

¹ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution Pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 1.

La valorisation du rôle de la femme africaine

des femmes africaines ; ce qu'en disent les femmes africaines elles-mêmes ; le rôle que la femme africaine est appelée à jouer au sein de l'Église et dans la société à la lumière des défis culturels et sociaux actuels et les richesses humaines et religieuses que le génie féminin peut apporter à la société et à l'Église. En conclusion, une action de grâce pour hier, aujourd'hui et demain avec le Bienheureux Jean-Paul II nous ramènera à ce que, dès l'origine de la Création, Dieu a voulu pour l'homme et la femme.

1. LE DEVENIR DE LA FEMME AFRICAINE SE JOUE AUJOURD'HUI AU CŒUR DE LA MONDIALISATION : L'ÉGLISE Y EST PRÉSENTE DANS SA MISSION

De tout temps, les femmes ont joué un rôle éminent dans les sociétés traditionnelles comme les sociétés modernes. Par une conquête graduelle, celles des sociétés occidentales d'abord, puis les autres ensuite, ont acquis, à des degrés très divers, des droits civiques et politiques.

Le 18 décembre 1972, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopta une résolution présentée par la Commission de la Condition de la Femme à l'occasion de son 25^e anniversaire : la résolution 3010 par laquelle l'année 1975 fut proclamée Année Internationale de la Femme. Ce fut le coup d'envoi donné au plan mondial d'un processus qui ne s'arrêtera plus sur la mise en œuvre des droits et du pouvoir des femmes.

L'étape majeure de ce processus est la création, en 2010, de l'*ONU Femmes* de la même manière qu'existe l'*ONU SIDA*, l'*ONU Habitat*, un *Fonds de l'ONU pour la population*, pour *l'enfance* etc.

Les trois buts assignés à l'AIF (Année Internationale de la Femme) étaient les suivants : promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme ; assurer la pleine intégration des femmes dans l'effort global de développement, notamment en soulignant le rôle important des femmes dans le développement économique, social et culturel, aux niveaux

national, régional et international, en particulier pendant la deuxième *Décennie des Nations Unies pour le Développement* ; reconnaître l'importance de la contribution croissante des femmes au développement des relations amicales et de la coopération entre les États et au renforcement de la Paix dans le monde.

1.1 La femme est au cœur de la mission de l'Église

« Seigneur, tu demandes à ton Église d'être le lieu où l'Évangile est annoncé en contradiction avec l'esprit du monde. Donne à tes enfants assez de foi pour ne pas désertier » (*Laudes*, Vendredi I).

L'Église ne pouvait pas ne pas se sentir interpellée par cette Année Internationale de la Femme et par le triple but qu'on lui avait assigné. Le 6 novembre 1974, recevant en audience la secrétaire générale de l'AIF, Sa Sainteté le Pape Paul VI, de vénéré mémoire, affirma explicitement l'harmonie entre le thème de l'AIF et les enseignements sociaux de l'Église. L'apport de l'Église se développe selon trois lignes fondamentales : le discernement des "signes des temps" ;² l'engagement éducatif à tous les niveaux ; le témoignage de vie.

En 1963, dans *Pacem in terris*, Jean XXIII comptait parmi les signes des temps : « [...] l'entrée de la femme dans la vie publique, plus rapide peut-être dans les peuples de civilisation chrétienne ; plus lente, mais de façon toujours ample, au sein des autres traditions ou cultures. De plus en plus consciente de sa dignité humaine, la femme n'admet plus d'être considérée comme un instrument, elle exige qu'on la traite comme une personne aussi bien au foyer que dans la vie publique » (n. 18).

Le témoignage de vie a été au cœur du Synode des Évêques sur le thème "La Justice dans le Monde" tenu en 1971. Les Évêques ont insisté sur le fait que « l'Église doit témoigner de la justice » et que ce témoignage comporte l'exigence « que les femmes reçoivent leur

² Cf. JEAN XXIII, Lettre encyclique *Pacem in terris*, n. 18.

propre part de responsabilité et de participation dans la vie communautaire de la société et aussi de l'Église ».

L'année 1975 était une année jubilaire où l'Église, par le Conseil des Laïcs d'alors, convoqua une consultation mondiale des laïcs sur le thème "Vers l'An 2000... sur les chemins de l'Évangile". Les femmes y étaient représentées en nombre conséquent et parmi les participants figurait un certain Cardinal Karol Wojtyła, Archevêque de Cracovie, consultant du Conseil des Laïcs.

1.2 De 1975 à 2010

Toujours fidèle à sa mission, l'Église est présente sur tous les fronts où se décide l'avenir des femmes. En 1975, elle participe à l'Année Internationale de la Femme et à la Décennie de la Femme ; en 1985 à Nairobi à la Conférence des Nations Unies sur la femme ; en 1995 à Beijing, à la Conférence des Nations Unies sur la femme. À cette Conférence, une femme guidait la délégation du Saint-Siège. L'Église organisa de nombreuses rencontres sur la place et le rôle de la femme dans l'Église et dans la Société. En 1996, elle crée un département "Femme" au Conseil Pontifical pour les Laïcs. Jean-Paul II consacre au thème de la femme un des magistères les plus pédagogiques. Outre sa lettre apostolique sur la vocation et la dignité de la femme, sa *Lettre aux Femmes* publiée à la veille de Beijing en 1995 frappa les esprits par sa tonalité directe et personnelle. Mais par-dessus toutes les formes de présence, c'est au cœur des centaines d'associations catholiques de femmes à travers le monde que se manifeste ou devrait se manifester la présence de l'Église comme levain dans la pâte.

"Les signes des temps" évoluent au rythme de l'évolution du monde mais l'Église elle, reste fidèle à sa mission fondée sur la Parole de Dieu révélée aux hommes par Jésus-Christ, mission qui reste immuable dans son fondement : « le ciel et la terre passeront, mes Paroles ne passeront pas » (Mc 13,31).

La Constitution pastorale du Concile Vatican II sur l'Église dans le monde de ce temps, 50 ans après, aura bien des choses à redire sur

“les signes des temps” tant certaines évolutions ont été fulgurantes : les progrès de la médecine, les enjeux de la bioéthique, l’irruption des nouvelles technologies de l’information et de la communication dans la vie privée quotidienne de chacun, les défis climatiques, la vague déferlante de la mondialisation et la financiarisation de l’économie, les débats sur le statut de la femme...

1.3 La gestion mondialisée de la question de la femme

De Mexico 1975 à la création de l’*ONU Femmes* en juillet 2010, trois décennies de la femme se sont succédé au cours desquelles l’Afrique est entrée dans la gouvernance mondiale de la problématique de la femme : l’*ONU Femmes* a été créée « pour répondre aux besoins des femmes du monde entier, pour promouvoir l’égalité des sexes sur toute la planète, défendre la cause des femmes et des filles et leur permettre de mieux se faire entendre aux niveaux mondial, régional et local ». Depuis ces quatre dernières décennies, la problématique de la femme est largement intégrée à toutes les politiques de développement, avec un réseautage de la société dédié à toutes les questions concernant la vie des femmes, et ce, dans tous les pays, avec les mêmes objectifs, les mêmes modes d’emploi, de nouveaux concepts vulgarisés touchant à la procréation, au mariage. Ces réseaux mobilisent les femmes et sont animés par des femmes de toutes catégories socioprofessionnelles sous la houlette des institutions internationales, des partenariats entre réseaux africains, européens et nord américains, des femmes-leaders. Les thématiques de ces mobilisations qu’impulse l’*ONU Femmes* sont connues et se posent dans les termes qui suivent.

Les droits humains

La Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes établit des normes internationales globales en faveur des droits fondamentaux de la femme. Ces droits conventionnels et nouveaux codifient aussi bien le champ civique, po-

La valorisation du rôle de la femme africaine

litique, économique que privé sur toutes les questions liées à la sexualité, au mariage, au couple, aux droits des enfants et des adolescents. Les gouvernements signataires sont “contraints” de diverses manières, de prendre des mesures législatives et politiques pour respecter ces normes. Ces normes conditionnent les “Partenariats au Développement” et des résultats précis sont attendus.

La paix et la sécurité

Il est reconnu au niveau international que les femmes sont les plus touchées par les conflits modernes, notamment dans les contextes où le viol est partout utilisé comme arme de guerre. Les menaces qui pèsent spécifiquement sur les femmes doivent être identifiées et éliminées, et les femmes, “protégées” par tous les moyens contre ces violences, doivent se voir attribuer un rôle central dans les négociations de paix et la reconstruction postconflictuelle.

Violence contre les femmes

Cette violation fondamentale des droits des femmes demeure généralisée, touchant tous les pays. Les femmes ont besoin de lois fortes, qui soient appuyées par une application et une prévention appropriées.

Autonomisation économique

Les femmes sont très en retard sur les hommes au niveau de l'accès à la terre, au crédit et à des emplois décents, même si un nombre croissant de recherches indiquent que le renforcement des options économiques des femmes stimule les économies nationales. Les politiques macroéconomiques et la prise de décisions politiques peuvent être liées à l'égalité des sexes. Il convient d'éliminer les nombreux obstacles qui empêchent les femmes de saisir les opportunités économiques qui se présentent à elles.

Leadership et participation

Dans tous les domaines de la vie, que ce soit dans les organes politiques ou bien dans les conseils d'administration des entreprises, les femmes ont un poids limité dans les décisions qui les concernent. Les quotas et d'autres mesures spéciales permettent de garantir un espace plus important à la participation des femmes. Le fait de donner aux femmes l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences les aide à réaliser leur plein potentiel au niveau du leadership, à condition toutefois que l'on cesse d'utiliser les moins informées d'entre elles, et qu'elles se laissent utiliser comme des réservoirs de voix, ou comme la masse bonne à remplir les forums politiques et à garantir l'applaudimètre des hommes politiques.

Planification et budgétisation nationales

Si la planification publique est le point de départ de la gamme de services publics et de politiques que les citoyens attendent de leurs gouvernements, celle-ci fait souvent l'impasse sur les besoins et priorités spécifiques des femmes. L'égalité des sexes doit être un objectif déclaré de tous les plans, appuyée par des actions spécifiques d'application ainsi que par un financement suffisant. Ceci sera possible à condition que les femmes aient droit au chapitre lors des arbitrages budgétaires en faveur des programmes de lutte contre l'extrême pauvreté.

L'évolution de l'Afrique s'insère dans la globalisation de toutes les problématiques du développement, comme nous venons de le voir dans la globalisation de la problématique "femme". Ceci est tout aussi vrai en matière de gouvernance de l'économie, de la finance, de la communication, de l'information, des droits de l'homme.

C'est une lapalissade que de dire que la mondialisation³ imprime la marque de l'uniformisation à tous les modes de pensées, de com-

³ J'emploierai ce terme qui est avant tout un terme géo-financier, mais qui, dans la pratique, est utilisé indifféremment pour tout ce qui évoque la circulation rapide

La valorisation du rôle de la femme africaine

portements, aux schémas mentaux. Dans un essai sur la mondialisation, Monseigneur Albert Rouet⁴, affirme que « cette notion d'universalité est tout, sauf précisément universelle : elle ne met pas la diversité des cultures sur un pied d'égalité ; elle les soumet à une culture dominante. Elle juxtapose des produits d'origine diverse mais dans la logique et sous l'organisation de l'Occident. L'universel est l'extension de l'hégémonie, la proclamation d'une suprématie. Il est donc sous la coupe du "même", c'est-à-dire de l'emboîtement des différences dans des degrés préparés par la culture dominante ».

Nous ne pouvons pas, par conséquent, poser la question de la valorisation du rôle de la femme en faisant fi de ce contexte de la mondialisation qui a un impact profond sur les données sociales africaines.

2. LA SITUATION DE LA FEMME AFRICAINE VUE DU DEHORS OU COMMENT S'ÉLABORENT LES THÈSES SUR LA SITUATION DES FEMMES AFRICAINES

Les propos suivants, illustrent bien les points focaux qui intéressent les reportages ou les analyses des experts étrangers sur la situation de la femme africaine, mais qui s'arrogent le titre de porte-voix de ces femmes africaines qui sont hors des circuits décisionnels internationaux.

Rien de ce qui est rapporté dans le reportage ci-dessous n'est imaginaire, mais bien la réalité. Pourtant les nuances que l'on pourrait

des faits, des idées, des flux financiers et des biens, engendrée par les technologies de l'information et de la communication. Dans la pensée populaire, la mondialisation se réduit aux manifestations d'un "village global". Je ne m'embarrasserai donc pas de sa définition. Parmi les divers ouvrages consacrés au sujet, je renvoie à l'excellent essai de Monseigneur Albert Rouet qui est cité ci-dessous.

⁴ Évêque puis Archevêque de Poitiers de 1994 à 2011 et responsable de la commission sociale de la Conférence des Évêques de France. Auteur de très nombreuses publications dont *Faut-il avoir peur de la mondialisation ?*, Paris 2000.

y relever selon que la même réalité ait été appréhendée du dedans du continent ou du dehors sont de taille. Les interprétations seront toujours en décalage avec la réalité.

« Na Traoré a la poignée de main ferme, une main immense, crevassée, durcie par des épaisseurs de corne. Cette femme de la brousse africaine estime avoir quarante-cinq ans mais elle en paraît facilement dix de plus. Elle n'est jamais allée à l'école. À l'adolescence, une femme du village lui a fait l'ablation, à froid, du clitoris et des petites lèvres avec une lame de rasoir. Depuis qu'elle a dix ans, Na Traoré dit qu'elle n'a jamais eu de temps libre. Les mêmes corvées rythment invariablement ses journées, du lever au coucher du soleil. Elle nettoie la case. Elle va chercher vingt kilos de bois à quatre kilomètres du village et les rapporte sur sa tête. Même routine pour l'eau du puits dont elle transporte quinze litres pour arroser son jardin. Avec un gros pilon, elle bat le mil à une cadence éreintante et à la sueur de son front. Elle prépare à manger pour son mari (que son père a choisi pour elle et qui la bat parfois) et pour ses sept enfants, dont cinq filles, qui ne vont pas elles non plus à l'école parce que leur père s'y oppose. Pour alléger sa charge de travail, Na Traoré aimerait bien que son mari prenne une seconde épouse. Est-elle heureuse ? Après quelques secondes d'un silence étonné, la réponse tombe dans un grand éclat de rire : "Mais bien sûr ! Quelle question !". Le reporter poursuit : « Un peu partout sur le continent, attisés par le souffle de la démocratie et par l'intervention des grandes agences d'aide qui encouragent une plus forte participation des femmes au développement, les mouvements féminins gagnent de l'influence. Des associations féminines militent pour l'amélioration du statut des Africaines de la brousse, dont la vie est entièrement consacrée à la production et à la reproduction ».⁵

⁵ Source de l'article : Internet. Voir <http://www.bourgoing.com/presse/feminisme2.htm>.

Que l'Afrique soit dite par les autres est chose courante. Le Saint-Père, s'adressant au monde des décideurs de l'Afrique au Palais de la République à Cotonou le 19 novembre 2011, exprime ce constat au début de son allocution en termes directs : « Trop souvent, notre esprit s'arrête à des préjugés ou à des images qui donnent de la réalité africaine une vision négative, issue d'une analyse chagrine. Il est toujours tentant de ne souligner que ce qui ne va pas ; mieux encore, il est facile de prendre le ton sentencieux du moralisateur ou de l'expert, qui impose ses conclusions et propose, en fin de compte, peu de solutions adaptées. Il est tout aussi tentant d'analyser les réalités africaines à la manière d'un ethnologue curieux ou comme celui qui ne voit en elles qu'un énorme réservoir énergétique, minéral, agricole et humain facilement exploitable pour des intérêts souvent peu nobles. Ce sont là des visions réductrices et irrespectueuses, qui aboutissent à une chosification peu convenable de l'Afrique et de ses habitants ».⁶

Par « notre esprit s'arrête à des préjugés », Benoît XVI évoque explicitement l'interventionnisme des pays appartenant à la sphère sociopolitique et socioculturelle dont il est lui-même originaire à savoir les pays occidentaux. De nouveaux paradigmes certes font aujourd'hui bouger les lignes en Afrique, avec l'apparition de nouveaux acteurs en quête d'influence, de ressources du sol et du sous-sol. En unissant dans ses discours l'Afrique et l'Espérance et en y revenant à plusieurs reprises dans *Africae munus*, le Saint-Père ne s'adresse pas avant tout à l'expert au ton sentencieux et moralisateur, ni à l'ethnologue curieux, ni à tous ceux qui donnent de l'Afrique une vision négative issue d'analyses chagrines. Le Pape parle à l'Afrique et aux Africains. « Lève-toi ! », dit-il.

Il appartient à l'Afrique de questionner ses conformismes par rapport aux modèles dominants, aux africains de questionner les adhé-

⁶ BENOÎT XVI, *Discours au Palais présidentiel de Cotonou*, 19 novembre 2011.

sions faciles aux injonctions venant de dehors et qui sont souvent liées au gagne-pain que l'on ne saurait sacrifier.

3. LA FEMME AFRICAINE VUE DU DEDANS. CE QU'EN DISENT LES AFRICAINES ELLES-MÊMES

Les femmes africaines ne sont pas toujours dans le suivisme passif de la mondialisation comme on pourrait le croire. Bon nombre d'entre elles ont, chevillé au corps, un certain sens des valeurs africaines de l'équilibre entre les choses, de la loi naturelle qu'on ne doit pas enfreindre. Elles sont insérées dans les réseaux de la mondialisation, sachant ce par rapport à quoi elles gardent une distance.

« Si être féministe c'est lutter pour les droits des femmes, oui, je suis féministe. Mais le féminisme africain n'a rien à voir avec le féminisme occidental. Nous n'essayons pas d'imiter les Européennes ou les Américaines. Nous, nous ne brûlons pas nos soutiens-gorges. Ce n'est pas en brandissant des machettes que nous allons changer les choses. Nous ne revendiquons même pas l'égalité des droits avec les hommes. Tout ce que nous voulons, c'est plus de droits et un peu de temps libre ».⁷

Dans les différentes recommandations faites par les femmes africaines à l'*ONU Femmes*, elles s'expriment lors du lancement continental de la Décennie de la femme africaine où elles « priorisent l'apport d'un appui garanti aux actions spécifiées dans la déclaration de Nairobi : la promotion de la responsabilisation et des droits économiques des femmes, la jouissance de la paix et de la sécurité par toutes les femmes africaines et l'éradication des violences sexuelles et basées

⁷ S. DAGNOKO, Présidente pendant plus de vingt ans de l'Union nationale des femmes du Mali.

La valorisation du rôle de la femme africaine

sur le genre qui se manifestent dans le vécu quotidien des femmes et des filles ».⁸

Quant aux femmes africaines “féministes” et “activistes” réunies avec les jeunes femmes leaders à Dakar en 2010 au Forum consacré au département de l’ONU pour la femme, elles disent vouloir intervenir « dans les *trois domaines de focalisation* mentionnés ci-dessus et de façon à ce que les expériences vécues par les femmes africaines soient prises en compte – par l’*ONU Femmes* – afin d’apporter des réponses convenables aux causes majeures à la base des inégalités existant en Afrique entre les hommes et les femmes, les nantis, les nécessiteux ou les marginalisés et ceux qui sont plus affectés par la pauvreté, l’exclusion et le manque de responsabilisation ». Elles souhaitent par ailleurs la nomination d’au moins deux femmes « ayant des expériences de travail en Afrique au sein du comité de politique qui seront chargées de la conception des modèles alternatifs de développement pouvant permettre aux populations pauvres d’Afrique dont les femmes sont majoritaires de sortir de leur état de pauvreté ». Elles invitent « le Secrétaire Général des Nations Unies, étant donné la diversité de la région, à effectuer une série de visite en Afrique dans les trois premiers mois qui suivront la création du Département de l’ONU pour les femmes, pour mener des discussions avec les femmes africaines et avoir une réelle expérience des difficultés que nous rencontrons au quotidien ».

Ces quelques déclarations illustrent à quel point les femmes africaines, quand bien-même elles seraient arrimées aux courants et aux réseaux féministes, aspirent *sur la pointe des pieds* – je dirais – à rester elles-mêmes et à définir la nature des leviers qu’il leur faut pour opérer les changements de leurs conditions. Ces changements auxquels elles aspirent sont très concrets, existentiels. Elles en appellent à la conception de modèles alternatifs du développement qui permet-

⁸ Extrait de la *Déclaration de Nairobi*, 10-15 octobre 2010.

traient aux populations pauvres dont une majorité de femmes, de sortir de la pauvreté. Bien que l'*ONU Femmes* ait été créée pour elles, elles invitent le Secrétaire Général des Nations Unies à venir voir par lui-même, dans les trois premiers mois qui suivront la naissance de cette institution, les réalités diversifiées et à écouter les femmes africaines.

Les discours qui précèdent laisseraient croire que les femmes africaines savent ce dont elles ne veulent pas. Les questions suivantes se posent pour en savoir plus sur leur philosophie : savent-elles ce qu'elles veulent ? Quel est leur horizon ? Ont-elles une boussole autre que les plans d'action internationaux ? Les résolutions des conférences mondiales ? Toutes, dans leur grande majorité, croient en Dieu et pratiquent une religion. Quel lien établissent-elles entre leur foi et leur engagement pour la cause d'une meilleure condition de vie, du droit au respect, à la dignité, à l'intégrité physique... ?

Complétons ces propos par un autre niveau de réflexion des femmes africaines : celle des intellectuelles du monde de la culture sur les féminismes africains. Irène Assiba d'Almeida, Béninoise d'origine et professeur de littérature à l'université d'Arizona aux États-Unis nous livre ses réflexions complexes mais qui ont le mérite d'indiquer que les femmes africaines d'Afrique comme celles de la diaspora sont dans une quête de distanciation par rapport au féminisme de type occidental même si leur projet reste balbutiant.⁹ Elle évoque le colloque d'Abidjan de 1972 sur "La civilisation de la femme dans la tradition africaine" dont les Actes, publiés en 1975, faisaient déjà allusion à un problème qui reste hélas d'actualité. Elle déplore « cet automatisme qui favorise le transfert pur et simple en Afrique des problèmes, des solutions et des institutions nées de l'histoire de l'Oc-

⁹ Cf. I. ASSIBA D'ALMEIDA, "Les élites noires face aux phénomènes de la mondialisation : déplacement des discours féministes africains", dans SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CULTURE (éd.), *Actes du Colloque du cinquantième anniversaire de la Revue "Présence Africaine"*, Dakar 1997, 55-68.

La valorisation du rôle de la femme africaine

cident. Les mouvements féministes, comme les partis métropolitains ou les associations culturelles, sont naturellement portés à se prolonger en Afrique, et en se prolongeant, à nous assimiler à la psychologie et à l'expérience historique propres à l'Europe ».¹⁰

Plus de trente ans après ce colloque, Irène d'Almeida montre qu'à travers leurs écrits, les femmes africaines veulent donner à leur féminisme un visage africain et le placer au sein de leur propre culture. Cependant, grâce à la mondialisation, les idées et les concepts se déplacent à une vitesse vertigineuse, exerçant les uns sur les autres de considérables influences.

En dépit du statut inférieur donné à la femme en Afrique dans sa relation avec l'homme, la femme africaine a d'instinct et par la culture traditionnelle, capté l'unité duelle que Dieu a donnée à la création de l'homme et à la femme en les créant homme et femme. Elles ne parlent pas d'abord d'égalité. Le Bienheureux Jean-Paul II affirmait que l'insistance sur l'égalité qui s'accompagne aussi d'une attention renouvelée à la différence et d'un grand respect des spécificités de l'homme et de la femme demande une véritable réflexion « pour que les fondements de la différence et ceux de l'égalité soient bien posés ».¹¹ En effet, seule l'Église peut apporter une contribution maternelle et magistérielle dans le domaine théologique tout en participant à la recherche anthropologique. Aucune autre entité ne prend en charge cette dimension constitutive de la nature humaine. On risquerait d'oublier que « c'est de l'homme qu'il s'agit ».¹²

Pour Jaqueline Ki-Zerbo, historienne du Burkina-Faso, « aucune société n'est statique, elle ne peut non plus avancer sur une seule

¹⁰ *ibid.* L'auteur cite "La civilisation de la Femme dans la tradition Africaine". Colloque d'Abidjan 3-8 juillet 1972, Paris 1975, 11.

¹¹ JEAN-PAUL II, *Discours aux participants à la Rencontre Internationale "Femmes"*, organisée à Rome aux lendemains de la Conférence Internationale des Nations Unies sur la Femme de Pékin, 7 décembre 1996.

¹² J. BERNARD, *C'est de l'homme qu'il s'agit*, Paris 1988.

jambe. Il lui faut avoir les deux pieds sur terre et les avancer l'un après l'autre ». Elle insiste également sur « la nécessité de cette avancée progressive et synchronisée des hommes et des femmes ».¹³

« La véritable question sur la mondialisation – affirme encore Monseigneur Albert Rouet –, concerne donc l'image qu'elle donne de l'humanité ». Et en écho à cette pensée, nous citons les propos d'Édouard Glissant : « L'occident n'est pas à l'ouest. Ce n'est pas un lieu, c'est un projet ».¹⁴

Dans un écho indirect, Marguerite Peteers qui a beaucoup travaillé sur le concept de *Gender* et de sa mondialisation constate : « Nos frères africains prennent aujourd'hui conscience de l'état moribond de la civilisation occidentale. Dans le contexte mondial actuel, la vocation de l'Église qui est en Afrique, "Famille de Dieu" acquiert une dimension prophétique ».¹⁵

¹³ J. KI-ZERBO, "Contribution du génie de la femme à la civilisation négro-africaine" dans SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CULTURE, *La civilisation de la Femme dans la tradition Africaine. Colloque d'Abidjan 3-8 juillet 1972*, Paris 1975, 25.

Dans la même logique, nous citerons du côté des femmes écrivains anglophones, la Ghanéenne Ama Ata Aidoo « In many ways, African women's concern are very much the same as men's ; the economy, the political malaise, the issue of leadership ». Ces propos sont extraits d'une interview recueillie par M. MACKAY, *Belles Lettres. A review of books by women* 9,1 (Autumn 1993). Cette idée semble être un consensus parmi les femmes noires qui ont cherché des alternatives au féminisme de type occidental.

¹⁴ É. GLISSANT, *Le Discours antillais*, Paris 1981, 12, n. 1.

¹⁵ M. PETEERS, "Le *Gender* : déconstruction anthropologique et enjeux pour la foi", dans PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS (éd.), *Femme et Homme. L'humanum dans sa totalité*, Actes du Congrès International sur le vingtième anniversaire de la Lettre apostolique de Jean-Paul II *Mulieris dignitatem* (7-9 février 2008), Cité du Vatican 2010. L'auteur est journaliste, fondatrice et directrice de l'Institut pour une Dynamique de Dialogue Interculturel de Bruxelles. Selon l'auteur, *gender* se traduit en français soit par genre, soit par sexe, soit par sexospécificité, soit par équité ou égalité des sexes, des genres. Il est aussi souvent maintenu dans sa langue originale en anglais, *gender*. Dans les paragraphes de l'ONU ci-dessus cités, toutes les fois qu'il a été question d'égalité, il est donc question du concept de *gender*.

La valorisation du rôle de la femme africaine

« Souvent [...] j'ai uni au mot Afrique celui d'Espérance. [...] Parler de l'espérance, c'est parler de l'avenir, et donc de Dieu ! L'avenir s'enracine dans le passé et le présent. Le passé, nous le connaissons bien, regrettant ses échecs et saluant ses réalisations positives. Le présent, nous le vivons comme nous le pouvons. Au mieux j'espère, et avec l'aide de Dieu ! C'est sur ce terreau composé de multiples éléments contradictoires et complémentaires qu'il s'agit de construire avec l'aide de Dieu ».¹⁶

4. LE RÔLE QUE LA FEMME AFRICAINE EST APPELÉE À JOUER AU SEIN DE L'ÉGLISE ET DANS LA SOCIÉTÉ À LA LUMIÈRE DES DÉFIS CULTURELS ET SOCIAUX ACTUELS ET LES RICHESSES HUMAINES ET RELIGIEUSES QUE LE GÉNIE FÉMININ PEUT APPORTER À LA SOCIÉTÉ ET À L'ÉGLISE

Par la présence des femmes laïques baptisées, l'Église est présente et travaille au niveau local, régional et international sur tous les thèmes de la justice, de la promotion, de la dignité de la femme. Mais elle a encore beaucoup de chemin à faire afin de permettre aux femmes de faire éclore pleinement leurs talents là où le besoin se fait sentir. Nombreuses sont aujourd'hui les femmes africaines qui accèdent à des responsabilités dans la société. La question de la parité ne se pose pas dans l'Église, mais il faut élargir l'horizon des responsabilités des femmes et inviter tout le peuple de Dieu à faire des progrès dans cette direction. Le Saint-Siège lui-même a donné un bel exemple dans ce sens lorsqu'en 1995, il nomma une femme comme chef de la délégation qui le représentait à la Conférence des Nations Unies sur la Femme de Beijing.¹⁷

¹⁶ BENOÎT XVI, *Discours au monde politique*, Cotonou, 19 novembre 2011.

¹⁷ Mme Mary Ann Glendon, professeur de Droit à l'université de Harvard.

4.1 Les Femmes *leaders* et les femmes de pouvoir ont la responsabilité de commencer à questionner leurs conformismes par rapports aux modèles dominants

Nous avons vu plus haut les subtilités auxquelles elles recourent pour exprimer leurs attentes authentiques dans les réseaux mondiaux où s'insèrent leurs actions. Les trois combats à mener exigent une grande conscience. Être conscient, éveillé, attentif, garder au cœur cette alacrité, rejoint ce que le Christ demande : « Ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez ! » (Mc 13,37).

Que choisir ? Une éthique d'adhésion ou une éthique de conviction ? Les femmes constituent la composante de la société la plus sollicitée. Elles sont les premières cibles mobilisables sur les objectifs gouvernementaux des thématiques telles que le *gender*, la réduction de la pauvreté, le suivisme politique, la production économique..., autant d'objectifs toujours axés sur des résultats. Ces campagnes, souvent bien financées, concourent probablement à leur bien, mais elles ne sont pas dupes, car dans cette gouvernance nous assistons au développement d'étalons de mesure et d'un vocabulaire unique pour l'ensemble de la communauté des Nations. La standardisation des chemins qui sont proposés visent une uniformisation des approches. De nouveaux concepts viennent régulièrement balayer ceux qui sont en cours. Tout ceci requiert toutefois une adhésion mécanique, une facilité de plus en plus inévitable pour les personnes ayant des postes de responsabilité à s'approprier les nouvelles idéologies productivistes, hédonistes, matérialistes où les résultats quantifiables tiennent lieu de finalité : « Il faut des chiffres, des chiffres à tout prix ! Des résultats ». Nous assistons tout particulièrement, sous tous les cieux, aux mêmes mots pour nommer les faits, aux mêmes concepts, aux mêmes contenus, aux mêmes institutions, aux mêmes opérateurs/trices. Cet emballage forme un nouveau système, un nouveau modèle culturel qui est adopté clé-en-main sans que le contenu ne soit déballé. Et pourtant, comme le dit si bien le

La valorisation du rôle de la femme africaine

Saint-Père, « Chaque peuple veut comprendre les choix politiques et économiques qui sont faits en son nom ».¹⁸

Les femmes africaines sont par essence, des reines et des princesses et dans la tradition, on ne bouscule pas les reines et les princesses. Il leur appartient de prendre leur place pour humaniser les politiques de développement où l'homme est le début et la finalité des choix : « tout l'homme et tous les hommes ». ¹⁹ Et elles veulent le faire avec la subtilité qui les caractérisent – comme elles le disent plus haut : elles n'ont pas besoin de jeter leurs soutiens-gorges ni de prendre des machettes.

4.2 Les femmes économistes, juristes, politiques, parlementaires, entrepreneurs, au nom de leur foi ou de leur conscience

Ces femmes ont l'autorité morale et maternelle nécessaire pour attirer l'attention sur le fait que, tout compte fait, les personnes sont des instruments d'une machine à modeler le monde, et que la complexité des problèmes exigent des traitements non simplistes mais hautement responsables, c'est-à-dire, la capacité à percevoir que le pouvoir est chargé non pas forcément du bien, mais du moindre mal. Comme le dit l'économiste Guy Pognon dans son ouvrage monumental sur l'économie : « si nous ne pouvons pas éradiquer le mal, de grâce, ne contribuons pas à le renforcer ».²⁰

« Il ne fait pas de doute que la construction d'un ordre social juste relève de la compétence de la sphère politique. Cependant, une des tâches de l'Église en Afrique consiste à former des consciences droites et réceptives aux exigences de la justice pour que grandissent des hommes et des femmes soucieux et capables de réaliser cet ordre social juste par leur conduite responsable. Le modèle par excellence

¹⁸ BENOÎT XVI, *Discours au palais présidentiel de Cotonou*, 19 novembre 2011.

¹⁹ PAUL VI, Lettre encyclique *Populorum progressio*, n. 42.

²⁰ G. POGNON, *Navigation dans l'espace de l'économie : économie, combat contre la rareté et la pauvreté. Économie, combat pour le service de la vie*, Cotonou 2006.

à partir duquel l'Église pense et raisonne, et qu'elle propose à tous, c'est le Christ ». ²¹

5. MONTRER PAR L'EXEMPLE LA VOIE DES VALEURS ET DE L'AGIR MORAL

5.1 « Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde »
(Mt 5,13.14)

« C'est dans les Églises locales que peuvent se fixer les éléments concrets d'un programme – objectifs et méthodes de travail, formation et valorisation du personnel, recherche des moyens nécessaires – qui permette à l'annonce du Christ d'atteindre les personnes, de vivifier les communautés, et d'agir en profondeur par le témoignage des valeurs évangéliques sur la société et sur la culture ». ²²

Les femmes sont dotées par le Seigneur d'innombrables talents qui font d'elles des protagonistes en puissance, telle une sève dans un arbre, pour la construction d'une Afrique nouvelle. La pastorale doit se déplacer du registre des seules préoccupations associatives ou celles du nombre de groupes de piété à créer, pour libérer des espaces de formation dédiés aux femmes et aux dons inestimables dont le Seigneur les a dotées. Si elles en prennent la mesure, une nouvelle sève circulerait de ce seul fait, dans les veines de l'Église et de la communauté sociale. La sève de la paix et de plus d'humanité.

5.2 Marie, Mère de Dieu, Mère des hommes, la Sainte Modèle pour les femmes

Qui, mieux que les femmes, sous tous les cieux en exaltent, par des dévotions inégalables, la grandeur comme Mère de Dieu et Mère des hommes ? Que fait l'Église africaine d'une telle dévo-

²¹ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 33-34.

²² ID., n. 14.

La valorisation du rôle de la femme africaine

tion populaire ? Si le mystère du Salut est au cœur de l'Alliance, si Dieu a choisi Marie pour être au centre de l'Alliance, si L'Église est le "Signe universel du Salut", comment faire prendre conscience aux baptisés, de façon spéciale aux femmes, que le Royaume de Dieu se construit déjà aujourd'hui « par leur communion dans et par le Fils de Dieu fait homme » ?²³ En effet, c'est à elles qu'incombe le devoir de la transmission des valeurs aux jeunes filles et aux fillettes qui sont prises dans la spirale de la globalisation avant même de savoir s'interroger.

5.3 Gardienne de la vie et tenancière de la case, la femme a la clé qui ouvre et ferme les portes de la maison et celle des cœurs

Incarner la maternité sous toutes ses formes en portant comme un œuf, la fragilité de la vie dans le ventre, par le cœur et dans les mains ouvertes. La femme africaine, quand elle est baptisée doit être accompagnée dans la communauté ecclésiale à n'utiliser que la clé qui ouvre. Elle a Dieu à la bouche tout au long d'une journée, puisse-t-elle l'avoir dans le cœur qui est la clé qui ouvre à la vie, au pardon et à la réconciliation dans la communauté humaine et ecclésiale ! Le Saint-Père Benoît XVI s'adresse aussi à elles lorsqu'ils déclarent : « Il convient donc de "maintenir un lien vivant entre le catéchisme mémorisé et la catéchèse vécue, pour conduire à une conversion de vie profonde et permanente". La conversion se vit de manière particulière dans le Sacrement de la Réconciliation auquel une attention singulière sera accordée pour en faire une véritable "école du cœur" ».²⁴

C'est à la femme que revient tout particulièrement le miracle de la maternité qui accompagne les membres de la communauté hu-

²³ Cf. G. HONORÉ, ancienne journaliste et grand reporter pendant trente ans de "La Croix de Paris", auteur de plusieurs publications ayant pour axe le Mystère de l'Alliance.

²⁴ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 52-53.

maine et ecclésiale. Laïque ou consacrée, elle aura à cœur d'offrir son témoignage par l'exemplarité et ainsi d'aider l'Église d'Afrique, ses pasteurs, ses prêtres à témoigner à leur tour par l'exemplarité, car le monde, nos sociétés, attendent davantage de l'Église l'annonce par le témoignage. Cette voie vers la sainteté est offerte définitivement par le Christ lui-même car « malgré ses péchés, ses dysfonctionnements, le monde a besoin du "réalisme de l'Espérance". Ce réalisme ne se laisse pas déprimer et ne cède pas non plus la place au cynisme paralysant car il sait que le monde après tout est traversé par la grâce pascalle qui le soutient et le rachète. Cette grâce a besoin de témoins actifs qui soient pour les frères le visage de l'Espérance. Tous les fils et toutes les filles de l'Église sont appelés à l'être ».²⁵

CONCLUSION

Malgré tous les dispositifs mis en action pour la promotion des droits des femmes, dans la réalité, les évolutions sont plus lentes, dans l'Église comme dans la société où partout s'élèvent des revendications toujours plus fortes pour une plus grande participation des femmes à la vie de la cité. Pourtant, plus rien n'est nulle part comme avant. Des évolutions marquantes sont partout visibles, qu'il s'agisse de la place des femmes dans les sphères de décision, dans la vie économique, ou de leur participation à la vie de l'Église. Un tour honnête de la place que les femmes occupent aujourd'hui dans l'Église universelle montre qu'elles sont de plus en plus présentes à prendre part à des responsabilités. Beaucoup reste à faire et le Bienheureux Jean-Paul II invitait prestement l'Église à cette urgence. Il termine son encyclique sur les femmes par une action de grâce. Quelle meilleure conclusion à mon intervention que cette action de grâce qu'il avait adressée à Dieu

²⁵ JEAN-PAUL II, *Discours devant le Corps diplomatique à Rome à l'occasion de la commémoration du 30^e anniversaire de Gaudium et spes*, 8 novembre 1995.

La valorisation du rôle de la femme africaine

pour toutes les femmes du monde au numéro 31 de *Mulieris dignitatem* : « L'Église rend grâce pour toutes les femmes et pour chacune d'elles : pour les mères, pour les sœurs, pour les épouses, pour les femmes consacrées dans la virginité, pour les femmes dévouées à tant d'êtres humains qui attendent l'amour gratuit d'une autre personne ; pour les femmes qui veillent sur l'être humain dans la famille, pour les femmes qui exercent une profession, celles sur qui pèse parfois une grande responsabilité sociale : pour les femmes vaillantes, pour les femmes "faibles", pour toutes, telles qu'elles sont sorties du cœur de Dieu dans toute la beauté de leur féminité, telles qu'elles ont été entourées de son amour éternel ; telles qu'avec l'homme elles accomplissent le pèlerinage de cette terre, "patrie" temporelle des hommes, parfois transformée en "vallée de larmes" [...] L'Église demande en même temps que ces inestimables "manifestations de l'Esprit" (1Co 12,4), données avec une grande générosité aux "filles" de la Jérusalem éternelle, soient attentivement reconnues, mises en valeur, afin qu'elles concourent au bien commun de l'Église et de l'humanité, spécialement à notre époque ».²⁶

²⁶ Id., Lettre apostolique *Mulieris dignitatem*, n. 31.

Les femmes dans les Églises d'Afrique Centrale : pistes de réflexion

SILVIA RECCHI*

Dans sa *Lettre aux femmes*, le Bienheureux Jean-Paul II avait exhorté à regarder avec le courage de la mémoire, l'histoire de l'humanité à laquelle les femmes ont apporté une contribution qui n'est pas inférieure à celle des hommes, et souvent dans des conditions bien plus difficiles, dans la conscience de la "dette incalculable" qu'a l'humanité à l'égard de la tradition féminine.¹

Sans aucun doute, le rôle joué par les femmes a été souvent méconnu, dans la société civile et même dans l'Église, à cause surtout des conditionnements d'ordre culturel et social.

Dans l'Église, à partir de Vatican II, une réflexion théologique plus approfondie s'est développée au sujet de la vocation et de la dignité de la femme. La Lettre apostolique *Mulieris dignitatem* de Jean-Paul II est l'aboutissement de cette réflexion.

1. UNE NOUVELLE CONSCIENCE ECCLÉSIALE

Le Code de droit canonique en vigueur est le fruit de cette conscience ecclésiale renouvelée au sujet des femmes, contre toute forme de discrimination à leur égard. Le législateur actuel a créé les conditions pour faire avancer les femmes et cela grâce surtout au dé-

* Professeur de Droit Canonique à l'Université Catholique d'Afrique Centrale/ Institut Catholique de Yaoundé (Cameroun), membre de la Communauté *Redemptor hominis*.

¹ Cf. JEAN-PAUL II, *Lettre aux femmes*, 25 juin 1995, n. 3.

veloppement de la réflexion sur le rôle des fidèles laïcs. Ces derniers, et donc les femmes, sont habilités aujourd'hui à exercer plusieurs fonctions réservées dans le passé au clergé.

L'un des principes qui ont guidé la rédaction du Code actuel concernait précisément la protection des droits des personnes et entendait affirmer l'égalité radicale de tous les fidèles du Christ, avant de considérer les droits et les devoirs spécifiques, selon les différentes vocations, les charismes et les divers ministères ecclésiaux. Cette nouvelle approche a permis de mettre fin à plusieurs discriminations.

La plupart de ces discriminations étaient liées à la culture du temps, qui considérait les capacités des femmes inférieures à celles des hommes ; certaines discriminations se fondaient sur la vision de la femme considérée comme une source de tentations. Il ne faut pourtant pas oublier que plusieurs de ces discriminations étaient justifiées par le souci du législateur d'offrir aux femmes une protection spéciale à cause de leur "fragilité" sociale supposée.

Les temps actuels ont permis de supprimer toutes ces discriminations ; cela a été possible grâce aux changements culturels et surtout grâce à l'évolution de la réflexion ecclésiologique sur le laïc. Les différences qui demeurent dans la discipline canonique en vigueur sont dues plutôt à la nature des sexes (pour le mariage, par exemple, un âge différent est exigé pour les hommes et les femmes ; l'empêchement dirimant provenant du rapt est réservé à la femme ; la clôture papale s'applique aux seules moniales, etc.).

En fait, le législateur offre aujourd'hui une place significative à l'engagement des femmes et favorise leur participation à la mission de l'Église, tant dans sa fonction d'enseigner, de sanctifier, que de gouverner.²

² En général, les ministères réservés aux laïcs peuvent être assumés par les femmes, à l'exception des ministères institués de lecteur et d'acolyte, considérés de façon stable et non en rapport avec le sacrement de l'Ordre, selon le can. 230 § 1. Ce canon confirme ce que le Motu proprio *Ministeria quaedam* de Paul VI

2. LES FEMMES DANS LES ÉGLISES D'AFRIQUE CENTRALE

Malgré l'évolution indéniable de la conscience ecclésiologique à l'égard des femmes, la réalité ne suit pas toujours les ouvertures de principe reconnues par l'Église ; cela est vrai particulièrement dans les milieux propres aux Églises d'Afrique Centrale.

Le Premier Synode africain avait exprimé le vœu de consacrer aux femmes d'Afrique une attention spéciale ; les Conférences épiscopales avaient été invitées à développer une réflexion approfondie sur le sujet et à faire de leur rôle et de leur place dans l'Église l'objet d'une étude spécifique.

L'Association des Conférences épiscopales de la Région d'Afrique Centrale (ACERAC)³ organisa, en 2002 à Malabo, en Guinée Équatoriale, lors de sa VI^e Assemblée Plénière, un séminaire sur le thème

avait établi. Malgré le fait que cette exclusion ait été particulièrement controversée au cours du Synode sur les laïcs, où une partie de l'Assemblée l'avait jugée théologiquement incohérente, celle-ci est encore présente dans le Code actuel. Selon de nombreux auteurs, l'exclusion témoigne de la survie d'une culture juridique archaïque, en contradiction avec le principe d'égalité exprimé dans le can. 208. Une contradiction d'autant plus frappante que les fonctions d'acolyte et de lecteur peuvent être exercées par les femmes, à condition que cela ne soit pas d'une manière stable. S'agissant des femmes et leur service à l'autel, l'interprétation authentique du can. 230 § 2 promulguée en 1994 par le Conseil Pontifical pour l'Interprétation des Textes Législatifs, a apporté une innovation radicale, en leur permettant ce service, qui leur était jusque-là interdit. Pour approfondir le sujet cf. S. RECCHI, "I ministeri dell'accollato e del lettorato riservati agli uomini. Il ruolo della donna nei ministeri laicali", dans ASSOCIAZIONE CANONISTICA ITALIANA (éd.), *I laici nella ministerialità della Chiesa*, Quaderni della Mendola 8, Milano 2000, 293-312. Aujourd'hui, dans la grande majorité des paroisses des pays d'Afrique Centrale, on constate que de nombreuses servantes de messe s'occupent du service de l'autel. Cf. aussi S. RECCHI, "Les femmes et le droit canonique/1. Au regard des Églises de l'Afrique Centrale", dans http://fr.missionerb.com/index.php?option=com_content&task=view&id=4600&Itemid=620.

³ L'ACERAC comprend les Conférences Épiscopales du Gabon, Cameroun, Tchad, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Guinée Équatoriale.

“La femme dans la société et dans l’Église”. Les travaux des Évêques avaient été précédés par une vaste consultation des Conférences épiscopales des pays concernés.

La consultation effectuée a montré clairement que les femmes jouent un rôle fondamental au sein des communautés ecclésiales des Églises d’Afrique Centrale. Elles apportent une contribution significative à leur vie spirituelle et matérielle ; elles sont engagées dans les paroisses, dans l’animation liturgique, dans la catéchèse, dans les groupes de prières, dans les chorales. Ce sont surtout les femmes qui permettent de développer des activités caritatives, sans oublier qu’elles s’occupent de la propreté de l’église, de sa décoration, de la maintenance, de l’assistance aux ministres dans les nécessités de leur vie quotidienne.

Quinze ans environ après la Première, la Deuxième Assemblée Spéciale du Synode pour l’Afrique n’a pas manqué de revenir sur le sujet. Les femmes y sont définies comme la colonne vertébrale des Églises, elles représentent une grande force pour leur apostolat. Ce Deuxième Synode a recommandé aux diocèses de dépasser les déclarations générales d’*Ecclesia in Africa*, pour mettre sur pied des structures concrètes, en vue de faciliter la participation des femmes aux “niveaux appropriés”, comme le déclarait le Message final des Évêques au Peuple de Dieu.

Le Deuxième Synode a reconnu l’ampleur de la contribution des femmes à la famille, à la société et à l’Église. L’Exhortation postsynodale *Africae munus* affirme que, s’il est indéniable que des progrès ont été accomplis pour favoriser leur épanouissement et leur éducation, il reste cependant vrai que dans l’ensemble la dignité et les droits des femmes ainsi que leur apport essentiel à la société et à l’Église ne sont pas pleinement reconnus ni appréciés ; elles restent frustrées dans leur épanouissement par la culture traditionnelle. Trop nombreuses sont encore les pratiques qui les humilient, les avilissent au nom de la tradition ancestrale et l’évolution des mentalités en ce domaine est jugée trop lente. Une évangélisation en profondeur de

la culture doit les aider à se libérer des conduites et des coutumes contraires à l'Évangile et qui bafouent leur dignité.

Ce même Synode invite à créer pour les femmes un espace de prise de parole et d'expression de leurs talents, par des initiatives qui affermissent leur valeur et leur spécificité. Les Évêques sont tenus à encourager et promouvoir leur formation pour qu'elles assument leur part de responsabilité ecclésiale et, grâce à la richesse des dons proprement féminins, qu'elles puissent créer une "écologie humaine".⁴

Le Deuxième Synode sur l'Afrique a mis en exergue les grands défis sociaux auxquels les femmes sont confrontées, tels que les mutilations génitales féminines, le mariage précoce ou forcé, les rites pénibles du veuvage qui blessent profondément leur dignité.

Sans aucun doute, il y a un engagement sur le plan social et politique que les fidèles doivent promouvoir pour supprimer toute situation qui porte atteinte aux droits de la femme.

La polygamie pratiquée dans la plupart des pays africains,⁵ demeure un obstacle à la libération des femmes et s'oppose à la vision chrétienne de l'amour conjugal, qui exige une communion de vie et une donation réciproque à parts égales. De même l'institution de la dot, qui avait dans la tradition une signification de protection de la femme, est dégénérée aujourd'hui en une sorte de commerce qui ravale la femme au rang d'objet de vente et d'achat. Le système éducatif, dans de nombreux pays d'Afrique, est également accusé d'être discriminatoire, car il empêche les jeunes filles d'avoir les mêmes chances que les garçons.

Non seulement les Églises, mais aussi toute la société civile doit être impliquée dans la promotion des femmes africaines. À cet égard, l'Union Africaine a adopté, le 11 juillet 2003, un *Protocole* relatif aux

⁴ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 55-58.

⁵ Cf. S. RECCHI, *Polygamie, réalité sociale et juridique*, dans http://fr.missionerh.com/index.php?option=com_content&task=view&id=4484&Itemid=620.

droits des femmes en Afrique, lors de son second sommet à Maputo, au Mozambique. Ce *Protocole* exige des gouvernements africains l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et la mise en œuvre d'une politique d'égalité entre les sexes.⁶ Le *Protocole* de Maputo vient en complément de la Charte africaine, pour promouvoir les droits fondamentaux des femmes en Afrique et veiller à leur protection.

Ce *Protocole* a suscité, par ailleurs, des réactions de la part de l'Église Catholique par rapport à son article 14 qui ouvre la porte à la légalisation de l'avortement. Benoît XVI, dans son discours au Corps Diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, le 8 janvier 2007, a manifesté ses vives préoccupations à ce sujet. Au Cameroun, la Conférence Épiscopale Nationale, tout en approuvant la volonté de protéger la femme des injustices sociales et des abus de toute sorte, a formellement contesté et désapprouvé ce même article du *Protocole*, car il porte atteinte à la vie naissante en Afrique.

3. LES FEMMES ET L'EXERCICE ÉVANGÉLIQUE DU POUVOIR

L'Église est consciente de l'importance de la contribution des femmes pour sa mission en Afrique, qui serait, sans elles, moins dynamique, moins prête à accueillir, à éduquer, à servir avec générosité.

Néanmoins, il faut constater que, malgré la place qu'on reconnaît aux femmes, malgré leur engagement généreux au service des Églises, les tâches multiples et fondamentales qu'elles y exercent, leur témoignage de foi, de dévouement, de travail fidèle et constant dans

⁶ Le *Protocole* engage également les gouvernements africains qui ne l'ont pas encore fait, à inclure dans leur constitution nationale et autres instruments législatifs ces principes fondamentaux, et à veiller à leur application effective. En outre, il les contraint à intégrer à leurs décisions politiques, à leur législation, à leurs plans de développement, à leurs actions, la notion de discrimination fondée sur le sexe. Au Cameroun, le *Protocole* a été ratifié le 28 mai 2009.

les communautés ecclésiales, leur présence demeure réduite dans les instances les plus représentatives où les décisions sont prises, les directives pastorales établies, les orientations ecclésiales définies.

Souvent, leur exclusion de la parité effective avec les hommes, est maintenue par une échelle de normes culturelles traditionnelles, confirmées par une lecture unilatérale de la Parole de Dieu, interprétée dans le sens d'une soumission de la femme à l'homme.⁷

La culture "machiste" de certains milieux africains, même ecclésiastiques, est souvent la raison d'être de la marginalisation des femmes ; ainsi la présence féminine est rare dans les organes de la curie diocésaine, dans la formation des candidats à la prêtrise, dans le rôle d'enseignants, de directrices spirituelles.

Pourtant le Magistère de Jean-Paul II avait insisté particulièrement sur l'importance de l'influence du charisme de la féminité sur tout processus éducatif concernant la formation des futurs prêtres.⁸

Une participation plus qualifiée des femmes dans les divers domaines de la vie ecclésiale, selon les possibilités envisagées par le droit de l'Église, devrait montrer son influence bénéfique, surtout sur le plan de l'exercice évangélique du pouvoir et du service d'autorité.

Dans la réalité ecclésiale africaine, plus qu'ailleurs, la vision de l'autorité religieuse est marquée souvent par une culture qui la conçoit à la manière d'une chefferie traditionnelle où le pouvoir apparaît fréquemment comme un titre au profit du chef et qui peut entraîner une vraie domination sur les hommes et les institutions.

Les femmes peuvent aider l'Église africaine à rendre plus transparente la perspective du service propre du pouvoir évangélique, notamment sous l'angle du dévouement, du don de soi, de l'accueil, de l'écoute, de l'attention concrète aux petits et aux pauvres. Il s'agit d'une perspective capable d'aider les hommes à remettre en cause

⁷ Cf. ASSOCIATION CONFÉRENCES ÉPISCOPALES RÉGION AFRIQUE CENTRALE, *La femme dans la société et dans l'Église. Message au peuple de Dieu*, Malabo, 13 juillet 2002.

⁸ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Pastores dabo vobis*, n. 66.

certains schémas mentaux, certains préjugés ou façons de se comprendre et d'organiser la vie ecclésiale.

Il ne s'agit certes pas de créer des ministères institués spécifiquement pour les femmes, toute institutionnalisation de services rendus par les femmes pouvant être susceptible de favoriser les conditions d'une bureaucratisation croissante de la pastorale.

On attend des femmes, par contre, une dé-bureaucratisation des services ecclésiaux, en favorisant plutôt une dimension de personnalisation des rapports où le sujet concret l'emporte sur l'anonymat des structures.

Le ministère ecclésial plus spécifique aux femmes consiste à montrer la dimension mariale de l'Église, afin que celle-ci ne soit pas réduite, comme il a été affirmé, aux dialogues permanents, aux organisations, aux comités, aux fonctions, aux structures et aux restructurations, à savoir à une Église avec un visage masculin, où la femme peut conquérir une place d'autant plus importante qu'elle est disposée à s'adapter au système.

La position de la femme dans l'Église ne s'améliorera pas à l'horizon d'un droit simplement plus égalitaire lui permettant enfin d'accéder à toutes les portes, mais dans l'accueil et la promotion de sa vocation ecclésiale propre dans les structures prévues par le droit. Entre tous les fidèles, sur la base de leur régénération dans le Christ à travers le Baptême, il y a une véritable égalité quant à leur dignité et leur action, mais cette égalité doit être considérée à la lumière des différences et de la pluralité des vocations, des charismes et des ministères.

Aujourd'hui, on est peut-être encore trop soucieux d'affirmer le principe d'égalité dans l'Église, comme réaction aux discriminations du passé et même aux discriminations du présent en Afrique, pour pouvoir parler, sans équivoque, de l'accueil des différences qui enrichissent la vie du peuple de Dieu à l'intérieur d'une authentique ecclésiologie de communion.

4. LES FEMMES ET LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION EN AFRIQUE

L'Afrique du troisième millénaire ne pourra réussir sa mission évangélisatrice sans la contribution des femmes. Cette conviction demande aux Églises du continent africain de tout mettre en œuvre pour permettre, sans entraves, leur apport.

Tout en étant des piliers pour la vie des communautés ecclésiales et malgré le fait que le droit ecclésial ait grandement ouvert les portes aux femmes, elles restent parmi ceux qui comptent le moins dans la prise des décisions.

Il ne suffit pas que l'Église en Afrique apporte des paroles de solidarité envers les femmes, il faut qu'elle s'attaque sans compromis à toutes les causes d'injustice et de discrimination.

En Afrique, comme en Occident où la situation de la femme connaît une plus grande évolution, il ne s'agit pas de lutter tout simplement pour une vision plus égalitaire des droits, afin qu'elle exerce les mêmes fonctions. Moins encore s'agit-il de revendiquer que les femmes puissent se réaliser à la manière des hommes, mais plutôt qu'il soit donné place et appréciation aux spécificités, à la réciprocité et à la complémentarité féminines pour réaliser cette ecclésiologie de communion capable d'accueillir et de mettre en valeur les différences, en vue de contribuer efficacement à la mission de l'Église.⁹

⁹ Cf. S. RECCHI, *Les femmes et le droit canonique/2. Au regard des Églises de l'Afrique centrale*, dans http://fr.missionerhb.com/index.php?option=com_content&task=view&id=4612&Itemid=620.

Les associations catholiques, les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles. Une approche du continent africain

MIGUEL DELGADO GALINDO*

Au numéro 131 de l'Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, le Saint-Père Benoît XVI s'adresse ainsi aux fidèles laïcs d'Afrique : « Il peut être utile de vous organiser en associations pour continuer à former votre conscience chrétienne et vous soutenir mutuellement dans la lutte pour la justice et la paix. Les Communautés Ecclésiales Vivantes (CEV) ou les Small Christian Communities (SCC), et les "communautés nouvelles" sont des cadres porteurs pour entretenir la flamme vivante de votre Baptême ». Ce document pontifical doit être lu en continuité avec l'Exhortation apostolique postsynodale *Eclesia in Africa*, du Bienheureux Jean-Paul II, qui écrivait : « L'union fraternelle pour un témoignage vivant de l'Évangile sera aussi la finalité des mouvements apostoliques et des associations à caractère religieux. Les fidèles laïcs y trouvent, en effet, une occasion privilégiée d'être le levain dans la pâte (cf. *Mt* 13,33), notamment en ce qui concerne la gestion du temporel selon Dieu et le combat pour la promotion de la dignité humaine, la justice et la paix » (n. 101).

Il est particulièrement significatif que dans ces Exhortations apostoliques, les deux papes aient clairement fait référence aux associations de fidèles, aux mouvements ecclésiaux et aux communautés nouvelles. En effet, déjà au XIX^e siècle, lors de la "troisième rencontre" de l'Afrique avec l'Évangile de Jésus-Christ,¹ de nombreux

* Monseigneur, Sous-Secrétaire du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

¹ Pour une analyse des différentes étapes de l'évangélisation du continent

fidèles laïcs des Églises particulières du continent africain se sont regroupés dans le but de cultiver leur vie spirituelle, de promouvoir le culte public ou la diffusion de la doctrine chrétienne, de vivre un charisme particulier, de mener des activités d'évangélisation, ou bien pour promouvoir des œuvres charitables au profit des personnes les plus défavorisées de la société. En effet, les africains ont vraiment une prédisposition naturelle à se regrouper pour différentes raisons : de travail, de voisinage, d'études, etc. Ce penchant associatif fut mis en évidence, comme une valeur positive de la culture africaine, par Jean-Paul II dans l'Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa* avec ces mots : « Les cultures africaines ont un sens aigu de la solidarité et de la vie communautaire. On ne conçoit pas en Afrique une fête sans partage avec tout le village. De fait, la vie communautaire dans les sociétés africaines est une expression de la famille élargie. C'est avec un ardent désir que je prie et demande des prières pour que l'Afrique préserve toujours ce précieux héritage culturel et pour qu'elle ne succombe jamais à la tentation de l'individualisme, si étranger à ses meilleures traditions » (n. 43).

Un regard d'ensemble sur l'histoire de l'Église contemporaine du continent africain montre la contribution essentielle qu'ont apportée les associations de fidèles. Dans les Églises locales, on dénombre de nombreuses confraternités qui jouent un rôle essentiel dans la promotion du culte public (au Saint Sacrement, aux saints) et dans l'organisation des œuvres de piété ou de charité. D'autre part, les instituts religieux missionnaires installés en Afrique (Xavériens, Comboniens, Consolata, PIME, etc.) ont développé aussi des formes d'associations avec des fidèles laïcs. Ces derniers vivent selon la spiritualité de leur famille religieuse d'appartenance et participent aux activités d'évangélisation de l'institut religieux.

africain, voir J. BAUR, *200 ans de christianisme en Afrique : une histoire de l'Église africaine*, Kinshasa 2001, 13-276.

Pendant le pontificat de Pie XI (1922-1939), l'Action Catholique – avec ses mouvements laïcs spécialisés (femmes, jeunes, enseignants, travailleurs, etc.) –, a commencé à se diffuser amplement en Afrique, contribuant à former des fidèles laïcs activement engagés dans la vie paroissiale et diocésaine.² D'autres associations de fidèles, comme par exemple la *Légion de Marie*, née en Irlande en 1921, et l'*Association Internationale des Charités*, fondée en France par Saint Vincent de Paul en 1617, au fil des ans, se sont implantées dans divers pays africains.³ D'autres mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles nées au XX^e siècle, avant et après le Concile Vatican II, comme la *Communauté de Sant'Egidio*, le Mouvement des *Focolari*, *Communion et Libération*, des communautés liées au *Renouveau Charismatique Catholique*, le *Chemin Néocatécuménal*, etc., sont aussi très présents et actifs sur le continent africain.

Il faut aussi remarquer avec joie l'existence de réalités associatives ecclésiales nées en Afrique comme les mouvements *Kizito-Anuarite*,⁴ *Bilenge ya Mwindi* (Jeunes de lumière), tous deux nés en République Démocratique du Congo avec la bénédiction du Cardinal Joseph-Albert Malula, Archevêque de Kinshasa ; ainsi que les mouvements *Ibalita*, *Kemkogui*, *Amizade e Simpatia*, et la liste est encore longue.

² Du 10 au 14 mars 2010 a eu lieu à Kigali (Rwanda) la IV^e Rencontre continentale africaine des mouvements d'Action Catholique, avec la participation de représentants de neuf pays africains et de trois pays de l'Union Européenne. La rencontre a été promue par le secrétariat du Forum international de l'Action Catholique (FIAC), en collaboration avec la Commission épiscopale pour l'apostolat des laïcs du Rwanda, sur le thème : "Les mouvements d'Action Catholique, au service de la réconciliation, de la justice et de la paix".

³ Cf. J. BAUR, *Op. cit.*, 440.

⁴ Cf. M. MULOMBE, K.A. *10 ans. La petite histoire des Kizito-Anuarite. Hommage au Cardinal Malula*, Kinshasa 1989. Le mouvement Kizito-Anuarite propose aux plus petits l'exemple du saint martyr ougandais Kizito et de la bienheureuse vierge et martyre congolaise Sœur Marie-Clémentine Anuarite Nengapeta.

1. LE DROIT D'ASSOCIATION DANS L'ÉGLISE

Le droit d'association est avant tout un droit qui se fonde sur la nature humaine.⁵ En effet, il dérive du caractère social et communautaire de l'homme, qui tend spontanément à s'associer dans le but d'atteindre, de façon stable et dans tous les domaines de la vie sociale, des objectifs communs de différentes natures concernant la collectivité : politique, économique, culturelle, religieuse, etc.

L'article 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, approuvée par l'ONU en 1948, proclame le droit d'association, soit au sens positif, en affirmant que chaque individu a le droit de s'associer d'une façon pacifique ; soit au sens négatif, en garantissant l'immunité de coercition (principe selon lequel personne ne peut être contraint à faire partie d'une association).

Pour sa part, le Magistère de l'Église, surtout vers la fin du XIX^e siècle avec l'Encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII, a répété avec fermeté le droit naturel d'association des personnes.

Puisque le droit d'association est un droit de l'homme, il est clair que celui-ci trouve sa propre place au sein de l'Église. À part quelques allusions sur le thème,⁶ jusqu'au Concile Vatican II, aucun document ne proclame de façon explicite le droit fondamental d'association des fidèles dans l'Église. En effet, ces derniers avaient seulement la possibilité de s'inscrire dans les associations instituées par l'autorité ecclésiastique, qui était considérée comme le seul sujet à avoir la capacité de constituer et de gouverner des associations de fidèles. Dans cette perspective, le principe de socialité se réalisait sous le profil de la rela-

⁵ Cf. L. NAVARRO, *Diritto di associazione e associazioni di fedeli*, Milano 1991, 7-17 ; V. MARANO, *Il fenomeno associativo nell'ordinamento ecclesiale*, Milano 2003, 1-53 ; L. MARTÍNEZ SISTACH, *Le associazioni di fedeli*, Cinisello Balsamo 2006, 9-35.

⁶ Cf. SACRÉE CONGRÉGATION DU CONCILE, *Resolutio Corrientensis*, 13 novembre 1920, AAS 13 (1921), 135-144, à propos des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

tion hiérarchique et, en conséquence, le phénomène associatif n'était qu'une des formes d'organisation des structures de l'Église.⁷

L'ecclésiologie renouvelée du Concile Vatican II fut le lieu propice pour une réflexion approfondie sur le droit d'association ecclésial. Le résultat de cette réflexion a été la déclaration explicite du droit des fidèles à s'associer que l'on trouve dans les Décrets conciliaires *Apostolicam actuositatem*, sur l'apostolat des laïcs (nn. 18-20), et *Presbyterorum ordinis*, sur le ministère et la vie des prêtres (n. 8). Le Décret *Apostolicam actuositatem*, en plus de rappeler l'importance de l'exercice de l'apostolat individuel, affirme que « l'apostolat organisé correspond donc bien à la condition humaine et chrétienne des fidèles ; il présente en même temps le signe de la communion et de l'unité de l'Église dans le Christ qui a dit : "Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Mt 18,20) » (n. 18). Jean-Paul II, dans l'Exhortation apostolique *Christifideles laici*, reconnaît dans cette définition conciliaire de l'apostolat organisé, la "raison ecclésiologique" qui justifie et exige le regroupement des fidèles laïcs (n. 29). Et donc, pour l'ecclésiologie du Concile, le principe de socialité dans l'Église se trouve exactement dans la *communio fidelium*, c'est-à-dire, dans l'union de tous les baptisés afin de parvenir à l'unique finalité de l'Église.

Il est donc évident que le regroupement des fidèles est reconnu dans l'Église comme un véritable droit fondamental, qui découle du sacrement du Baptême, et non pas d'une concession de l'autorité ecclésiastique, et qu'il est finalisé à la mission surnaturelle de l'Église (CIC, can. 298 § 1).

2. TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS DE FIDÈLES

En fonction de leurs membres, il est possible de distinguer les associations laïques, les associations sacerdotales et les associations mixtes.

⁷ Cf. A. DEL PORTILLO, *Laici e fedeli nella Chiesa*, Milan 1999², 106-107.

Les associations laïques sont composées uniquement de fidèles laïcs ; les associations sacerdotales sont constituées de prêtres séculiers ; appartiennent enfin aux associations mixtes les laïcs, les clercs et les membres d'instituts religieux qui manifestent le désir de faire partie d'une même association, ces derniers ayant reçu l'accord de leurs Supérieurs, selon les normes de leurs propres constitutions (CIC, can. 307 § 3). Dans la plupart des cas, les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles présentent les caractéristiques des associations mixtes.

Selon leur extension territoriale, les associations de fidèles peuvent être de cadre diocésain, national, ou international.

Selon leur nature canonique, les associations de fidèles peuvent se distinguer en associations de fait, en associations publiques et en associations privées.

Les associations de fait sont celles qui, existant par la force du droit de liberté d'association des fidèles, n'ont toutefois aucune reconnaissance formelle de la part des autorités ecclésiastiques, du moins dans la phase initiale de leur existence. Ces associations ont néanmoins l'obligation de vivre en communion avec l'Église, et l'Évêque du diocèse où elles se trouvent doit donc exercer sur elles son ministère pastoral.

Les associations publiques de fidèles sont érigées par l'autorité ecclésiastique compétente (Évêque diocésain, Conférence épiscopale, Saint-Siège) pour exercer des finalités qui sont, soit réservées par nature à l'autorité ecclésiastique – comme l'enseignement de la doctrine chrétienne au nom de l'Église, la promotion du culte public et autres – soit spirituelles, non pas réservées à l'autorité ecclésiastique, mais pour lesquelles il n'est pas suffisamment pourvu à travers les initiatives privées des fidèles (CIC, can. 301). Le décret d'érection confère la personnalité juridique à l'association publique qui la reçoit ainsi que la mission pour atteindre, au nom de l'Église, les finalités qu'elle s'est fixées (CIC, can. 313), engageant directement l'autorité ecclésiastique. Du fait que les associations publiques agissent *in nomine Eccle-*

siae, leur direction revient à l'autorité ecclésiastique (CIC, can. 315) qui revêt en outre d'amples facultés de vigilance.

Les associations privées sont en revanche, constituées par un libre accord entre les fidèles, en vue de rejoindre les finalités spirituelles et apostoliques conformes à leur condition baptismale et à l'exercice du sacerdoce commun dans l'Église (CIC, can. 299), à l'exception des finalités qui sont réservées à l'autorité ecclésiastique. Dans certaines associations de fidèles, on peut rencontrer, comme caractéristique, un charisme original reçu par un fondateur (il s'agit des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles). Un tel charisme est à la base du phénomène associatif et il l'encourage.

3. QU'EST-CE QUE LES MOUVEMENTS ECCLÉSIAUX ET LES COMMUNAUTÉS NOUVELLES ?

Nous devons avouer qu'il n'est pas aisé de définir les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles. La grande majorité d'entre eux – je fais référence ici à toutes les réalités ecclésiales qui sont aujourd'hui regroupées sous ces appellatifs – sont apparus au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle et ont reçu un grand élan du Concile Vatican II. Beaucoup d'entre eux ont vu le jour durant le pontificat du Bienheureux Jean-Paul II, qui définit la floraison de ces réalités comme la « nouvelle saison associative des fidèles laïcs ».⁸ Même si la naissance de ces réalités associatives remonte à une époque plutôt récente, nous sommes toutefois en mesure de distinguer les principaux traits qui les caractérisent.

Les termes “mouvement” et “communauté nouvelle” sont, en effet, utilisés aujourd'hui en référence à des réalités ecclésiales bien précises qui constituent une expression du peuple de Dieu, possèdent

⁸ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 29.

leur propre subjectivité et qui ont entraîné un renouveau dans la vie de l'Église.

Dans son message adressé aux participants au Congrès mondial des mouvements ecclésiaux, qui s'est déroulé à Rome du 27 au 29 mai 1998, Jean-Paul II écrivait : « Qu'entend-on aujourd'hui par "Mouvement" ? Le terme est souvent appliqué à des réalités diverses entre elles, parfois même dans leur configuration canonique. Si, d'un côté, il ne peut certainement pas être exhaustif, ni fixer la richesse des formes suscitées par la créativité vivifiante de l'Esprit du Christ, de l'autre, il indique cependant *une réalité ecclésiale concrète à participation majoritairement laïque, un itinéraire de foi et de témoignage chrétien qui fonde sa propre méthode pédagogique sur un charisme précis donné à la personne du fondateur en des circonstances et des modes déterminés* ». ⁹

Dans ces paroles de Jean-Paul II se trouvent les éléments principaux de la définition d'un mouvement ecclésial et d'une communauté nouvelle. En premier lieu, il s'agit d'une réalité concrète dans l'Église à laquelle appartiennent principalement des fidèles laïcs. Les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles sont par conséquent des réalités essentiellement laïques, même si des clercs et des membres d'instituts de vie consacrée et de sociétés de vie apostolique peuvent également en faire partie. La plupart des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles ont été configurés canoniquement comme des associations internationales de fidèles et donc, au niveau de la Curie romaine, ils rentrent sous la compétence du Conseil Pontifical pour les Laïcs. ¹⁰

⁹ ID., *Message aux participants au Congrès mondial des Mouvements ecclésiaux et Communautés nouvelles*, dans "La documentation catholique", n. 2185, 5 juillet 1998, 620.

¹⁰ Pour une information plus détaillée sur les mouvements ecclésiaux reconnus par le Conseil Pontifical pour les Laïcs consulter le *Répertoire des Associations internationales de fidèles*, publié en 2006 par ce même Dicastère.

Par ailleurs, les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles sont porteurs d'une pédagogie de la foi qui leur est propre et qui conduit leurs membres à une rencontre personnelle avec le Christ et les encourage à l'apostolat.

Un mouvement ecclésial, de même qu'une communauté nouvelle, se fonde sur un charisme original reçu par un fondateur dans des circonstances historiques et des modes déterminés. Il s'agit en fait, d'un charisme vocationnel, qui invite le chrétien à assumer un engagement de vie qui englobe toute son existence et qui comprend aussi une donation personnelle à Dieu.

Voulant offrir une définition des mouvements ecclésiaux, celui qui était encore à l'époque le cardinal Ratzinger affirmait que « les mouvements naissent le plus souvent grâce à un fondateur à la personnalité charismatique, ils prennent forme dans des communautés concrètes, qui vivent à nouveau l'Évangile avec un élan nouveau et qui reconnaissent sans hésitation l'Église comme leur raison de vivre, sans laquelle ils ne pourraient subsister ».¹¹

En résumé, les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles se présentent à nos yeux comme des réalités associatives charismatiques précises, essentiellement laïques, structurées en communautés de fidèles, ayant leur propre méthode pédagogique de la foi qui requiert un engagement existentiel de la part des membres, en vue de la réalisation de la vocation chrétienne, et sont dotés d'un dynamisme missionnaire.

Durant son pontificat, à plusieurs reprises et de différentes manières, Jean-Paul II a eu l'occasion de définir les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles comme des dons précieux dispensés par l'Esprit Saint, et motif d'espérance pour l'Église et l'humanité tout entière. Il a su les accueillir et les mettre en valeur. Il les a proposés aux évêques et les a invités à se diffuser dans les

¹¹ J. RATZINGER, "Les mouvements ecclésiaux et leur lieu théologique", dans *Don de l'Esprit. Espérance pour les hommes*, Nouan-le-Fuzelier 1998, 47.

Églises particulières avec humilité et un sens profond de la communion. Mais quelle est la raison de cette attitude ? La réponse peut se trouver dans les paroles mêmes du Saint-Père qu'il prononça lors de l'inoubliable rencontre des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles, la fin de l'après-midi du samedi 30 mai 1998, la Veille de la Pentecôte, sur la Place Saint-Pierre : « Dans notre monde, souvent dominé par une culture sécularisée qui crée et promeut des modèles de vie sans Dieu, la foi de tant de personnes est mise à dure épreuve et est souvent étouffée et éteinte. On ressent donc avec urgence la nécessité d'une annonce forte et d'une formation chrétienne solide et approfondie. Nous avons besoin aujourd'hui de personnes chrétiennes mûres, conscientes de leur identité baptismale, de leur vocation et mission dans l'Église et dans le monde ! Nous avons besoin de communautés chrétiennes vivantes ! Et voici alors, les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles : ceux-ci sont la réponse, suscitée par l'Esprit Saint, à ce défi dramatique de fin de millénaire. Vous êtes cette réponse providentielle ».¹²

Fortement liée à celle qui eut lieu avec Jean-Paul II en 1998 et tout autant mémorable, fut la rencontre analogue de Benoît XVI avec les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles le samedi 3 juin 2006, sur la Place Saint-Pierre, lors de la célébration des premières Vêpres de la solennité de Pentecôte. Voici les points forts soulignés par Benoît XVI aux participants : « Les Mouvements sont nés précisément de la soif de la vraie vie [...]. Les Mouvements ecclésiaux veulent et doivent être des écoles de liberté [...]. Prendre part à l'édification de l'unique corps ! [...] Vous ne cesserez d'apporter vos

¹² JEAN-PAUL II, *Aux membres des Mouvements ecclésiaux et des Communautés nouvelles à la veille de Pentecôte*, 30 mai 1998, dans "La documentation catholique", n. 2185, 5 juillet 1998, 624. La même conviction a été montrée par Benoît XVI lors de l'audience aux évêques amis du Mouvement des *Focolari* et de la *Communauté de Sant'Egidio*, 8 février 2007 (cf. "L'Osservatore Romano", édition française, 13 février 2007, 2).

dons à la communauté tout entière [...]. Chers amis, je vous demande d'être, plus encore, beaucoup plus, des collaborateurs du ministère apostolique universel du Pape, en ouvrant les portes au Christ ». ¹³ Et à l'occasion du Congrès mondial qui précéda la rencontre, le Saint-Père adressa aux mouvements ecclésiaux et aux communautés nouvelles un message dans lequel on peut lire : « Vous appartenez à la structure vivante de l'Église ». ¹⁴

4. INSTITUTION ET CHARISMES : L'ÉGLISE ET LES MOUVEMENTS ECCLÉSIAUX ET LES COMMUNAUTÉS NOUVELLES

Dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* on peut lire : « Extraordinaires ou simples et humbles, les charismes sont des grâces de l'Esprit Saint qui ont, directement ou indirectement, une utilité ecclésiale, ordonnés qu'ils sont à l'édification de l'Église, au bien des hommes et aux besoins du monde » (n. 799). Un charisme est donc une grâce spéciale (*gratia gratis data*), différente de la grâce sanctifiante (*gratia gratum faciens*), que l'Esprit Saint distribue non seulement pour la sanctification d'une communauté de fidèles, mais aussi pour le bien de la communauté ecclésiale tout entière. ¹⁵

Le Concile Vatican II a dédié une attention particulière aux charismes et, de manière générale, à la dimension pneumatologique de l'Église.

¹³ BENOÎT XVI, *Homélie de la veillée de Pentecôte*, 3 juin 2006, dans "La documentation catholique", n. 2361, 2 juillet 2006, 622.

¹⁴ Id., *Congrès mondial des mouvements ecclésiaux et des nouvelles communautés, Message de Sa Sainteté Benoît XVI*, dans "La documentation catholique", n. 2361, 2 juillet 2006, 620.

¹⁵ Pour une étude sur les charismes, cf. R. PELLITERO, "Los carismas en la reflexión contemporánea y su papel en la estructuración de la Iglesia", dans AA. VV., *Communio et Sacramentum*, pour le soixante-dixième anniversaire du Prof. Pedro Rodríguez, Pamplona 2003, 535-551 ; J.R. VILLAR, "Las posiciones personales en la estructura de la Iglesia", dans R. PELLITERO (dir.), *Los laicos en la eclesiología del Concilio Vaticano II. Santificar el mundo desde dentro*, Pamplona 2006, 16-17.

Les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles ont été encouragés par le renouveau ecclésiologique opéré par le dernier Concile œcuménique, dont le magistère les a nourris et dont ils se sont faits à leur tour les promoteurs des enseignements.¹⁶ Dans les différents documents du Concile Vatican II, l'importance des charismes dans la structure et dans la mission de l'Église a été mise en lumière.¹⁷ Parmi les aspects les plus significatifs remarqués par le Concile Vatican II, nous pouvons citer ici l'approfondissement de la vocation et mission des fidèles laïcs dans l'Église et dans le monde (*LG*, chap. IV), ainsi que l'appel universel à la sainteté (*LG*, chap. V). La conséquence de tout cela est un regard nouveau sur la mission évangélisatrice qui appartient aux fidèles laïcs, un chantier ouvert aux initiatives apostoliques personnelles et communautaires. De manière évidente, il résulte que le renouveau ecclésiologique accompli par le Concile Vatican II a apporté une forte contribution à la naissance et au développement des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles.

En reprenant les enseignements conciliaires, Jean-Paul II écrivait dans l'Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici* : « Les charismes sont à accueillir avec reconnaissance par celui qui les reçoit, mais aussi par tous les membres de l'Église. Ils sont, en effet, une merveilleuse richesse de grâce pour la vitalité apostolique et pour la sainteté de tout le Corps du Christ ; pourvu cependant qu'il s'agisse de dons qui proviennent véritablement de l'Esprit Saint et qu'ils soient exercés de façon pleinement conforme aux impulsions authentiques de ce même Esprit » (n. 24). Cette double gratitude envers les cha-

¹⁶ Cf. A. CATTANEO, "I movimenti ecclesiali : aspetti ecclesiologici", dans *Annales Theologici*, vol. 11, 2 (1997), 401-427.

¹⁷ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, nn. 4.7.12.30 ; ID., Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, nn. 3.30 ; ID., Décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis*, n. 9.

rismes, qui concerne soit ceux qui les reçoivent d'une manière plus directe, que tous les membres du Peuple de Dieu, est le point de départ de la fameuse "insertion" dans les Églises particulières de ces réalités qui ont pour origine un charisme spécifique, comme le sont justement les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles.

Il rentre certainement dans les compétences de l'autorité ecclésiastique d'examiner l'authenticité des charismes et de garantir leur application de façon ordonnée dans l'Église. Cette tâche, dénommée discernement, est confiée aux Pasteurs de l'Église qui, dans tous les cas, ont toujours le grave devoir de ne pas éteindre l'Esprit, mais de vérifier toute chose et de retenir ce qui est bon (Cf. *1Th* 5,19-21).¹⁸

Immédiatement après le Concile Vatican II, et même déjà un peu avant, beaucoup a été écrit sur le rapport qui existe entre l'institution – c'est-à-dire la hiérarchie – et les charismes dans l'Église. Certains auteurs ont préconisé une théorie de la soi-disant incompatibilité entre la dimension institutionnelle et la dimension charismatique de l'Église, en alléguant que la spontanéité du Peuple de Dieu prévalait sur l'institution, laquelle au contraire tend à opprimer l'action de l'Esprit dans l'Église. L'expérience a démontré que l'exposition dialectique du rapport institution-charisme conduit vers une impasse dont il est difficile de sortir, parce que tous les deux sont constitutifs du mystère ecclésiologique. L'institution et le charisme configurent la structure et la vie de l'Église. Fondée par le Christ, l'Église possède une configuration institutionnelle (sacerdoce commun et sacerdoce ministériel, hiérarchie et fidèles, etc.) qui dérive de la volonté fondatrice du Seigneur. L'Esprit Saint, envoyé par le Christ, agit de façon pérenne dans l'Église, et rappelle les enseignements du Christ en développant, selon les nécessités et les époques, la vie ecclésiale.

Entre institution et charisme il n'y a aucune contraposition, tout comme il n'y a aucune contraposition au sein de la Trinité, entre le

¹⁸ Cf. ID., Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, n. 12.

Fils et l'Esprit.¹⁹ L'institution, voulue par le Christ, est animée par l'Esprit Saint qui agit dans les ministres, comme dans toute l'Église. Celui qui reçoit un don ou un charisme sait que l'approbation de la hiérarchie, qui jouit elle aussi du charisme de l'assistance de l'Esprit Saint, est la garantie d'origine divine de ce qu'il perçoit ou expérimente.

Plus récemment, la réflexion ecclésiologique a mis en évidence que « l'Église ne peut pas être conçue comme une communauté sans structure permanente (purement charismatique) sous l'action imprévisible de l'Esprit ».²⁰

Une compréhension adéquate de l'Église, dans son essence, permet de constater la complémentarité réciproque entre ces deux dimensions, dans la mesure où celles-ci sont coessentielles à la constitution même de l'Église et « concourent, bien que de façons diverses, à sa vie, à son renouveau et à la sanctification du peuple de Dieu ».²¹ Dans l'Église sont d'institution divine les services hiérarchiques parmi lesquels le plus important est celui du ministère pétrinien de l'Évêque de Rome qui, comme l'a écrit Benoît XVI dans sa première encyclique *Deus caritas est*, en citant la célèbre expression de Saint Ignace d'Antioche, « préside à la charité » (n. 22). De même, l'Esprit Saint distribue à l'Église des dons charismatiques, qui doivent être accueillis avec reconnaissance et gratitude.²²

¹⁹ « Le Père ne fait rien séparément du Fils, comme le Fils ne fait rien séparément du Père ; en eux la charité, l'unité, la majesté, la puissance sont inséparables, suivant ces paroles formelles de Jésus-Christ lui-même "Mon Père et moi sommes une même chose" (Jn, 10,30) » (AUGUSTIN D'HIPPONE, *In Io. Evang. Tr.* 5,1).

²⁰ R. PELLITERO, "Los carismas en la reflexión contemporánea y su papel en la estructuración de la Iglesia", dans R. PELLITERO (dir.), *Los laicos en la eclesiología del Concilio Vaticano II*, 551.

²¹ Cf. JEAN-PAUL II, *Rencontre de Pentecôte Place Saint-Pierre*, 30 mai 1998, dans "La documentation catholique", n. 2185, 5 juillet 1998, 624.

²² Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, n. 12.

En 1998, le Cardinal Joseph Ratzinger tint à souligner que la contraposition dualistique entre la dimension institutionnelle et la dimension charismatique à l'intérieur de l'Église décrit la réalité de celle-ci de manière insuffisante. En traitant du thème du sacrement de l'Ordre, il affirmait que le ministère sacré doit être compris et vécu de façon charismatique. Le prêtre doit être un *homo spiritualis*, qui se laisse guider par l'Esprit Saint,²³ et il ajoutait : « là où le ministère sacré est vécu d'une manière pneumatique et charismatique, il n'y a pas de rigidité institutionnelle : mais une ouverture intérieure au charisme, l'art de ressentir intérieurement l'Esprit Saint et son action. Le charisme peut alors aussi reconnaître dans l'homme du ministère sa propre origine, et des chemins fructueux de collaboration trouvés par le discernement des esprits ».²⁴

À la lumière de ces paroles, il me semble que le devoir des Églises locales, dans l'itinéraire d'insertion des charismes, consiste justement à aider les fidèles à vivre leur propre vocation chrétienne de façon pneumatique, c'est-à-dire ouverts à l'Esprit. Ceci restera toujours le défi pour tous les charismes. Il reste à préciser que les dons de l'Esprit, dont sont porteurs les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles, sont destinés au bien commun (*1Co* 12,7) du Peuple de Dieu tout entier, et non pas seulement en faveur de la région du monde dont ils proviennent, ou d'un certain groupe de fidèles qui vivent un charisme avec une intensité particulière.

5. L'INSERTION DES MOUVEMENTS ECCLÉSIAUX ET DES COMMUNAUTÉS NOUVELLES DANS LES ÉGLISES PARTICULIÈRES

L'insertion des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles concerne l'intégration, dans la vie diocésaine et paroissiale dans

²³ Cf. J. RATZINGER, *Les mouvements ecclésiaux et leur lieu théologique*, dans *Don de l'Esprit. Espérance pour les hommes*, 19.

²⁴ *Ibid.*, 30.

ses multiples aspects, d'une réalité déterminée d'origine charismatique ; mais je voudrais ici souligner que ce à quoi je me réfère en utilisant ce terme est plus spécifiquement le déploiement de toutes les vertus que possède en soi un charisme au service du Peuple de Dieu tout entier.

Les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles ne peuvent pas être considérés comme une réalité "étrangère" à l'intérieur des Églises locales, car leurs membres sont aussi des fidèles des Églises particulières, au sein desquelles ils vivent et ils agissent. En tant qu'expressions canoniques des charismes, les associations de fidèles actualisent le mystère de l'Église au sein des Églises locales et constituent les « éléments au service de la communion entre les différentes Églises particulières ».²⁵

Dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, Jean-Paul II soulignait que « promouvoir les divers types d'association revêt une grande importance pour la communion, que ce soient les formes plus traditionnelles ou celles plus nouvelles des mouvements ecclésiaux ; ces formes continuent à donner à l'Église une vivacité qui est un don de Dieu et qui constitue un authentique "printemps de l'Esprit" » (n. 46).

La communion dans l'Église comporte toujours l'unité affective et effective autour de l'Évêque diocésain ; c'est à lui que revient le discernement et l'accompagnement des charismes, ainsi que la coordination des diverses formes d'apostolat dans l'Église particulière.²⁶ Les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles doivent collaborer, selon leurs propres charismes et leurs possibilités, aux projets pastoraux mis en œuvre dans l'Église locale. Cela ne veut pas dire que tous les membres de l'Église particulière doivent

²⁵ CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Lettre *Communio nis notio*, n. 16.

²⁶ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Église *Christus Dominus*, n. 17.

travailler dans le même secteur, en même temps et de la même manière. Les fidèles, en effet, peuvent édifier l'Église en vivant un charisme déterminé. Et donc, la pluralité des ministères, des charismes et des formes de vie ne nuit en rien à l'unité de l'Église locale, au contraire, elle l'enrichit.

Il me semble utile de citer à ce propos, les paroles de Jean-Paul II dans l'Encyclique *Redemptoris missio* sur l'insertion des mouvements ecclésiaux dans les Églises particulières : « Je rappelle, comme une nouveauté que nombre d'Églises ont vue naître ces derniers temps, le grand développement des "Mouvements ecclésiaux", doués de dynamisme missionnaire. Lorsqu'ils s'insèrent avec humilité dans la vie des Églises locales et qu'ils sont accueillis cordialement par les évêques et les prêtres dans les structures diocésaines et paroissiales, les Mouvements représentent un véritable don de Dieu pour la nouvelle évangélisation et pour l'activité missionnaire proprement dite. Je recommande donc qu'on les développe et que l'on recoure à eux pour redonner de la vigueur surtout chez les jeunes, à la vie chrétienne et à l'évangélisation, dans une vision pluraliste des formes d'association et d'expression » (n. 72).

Par conséquent, comme nous l'enseigne Jean-Paul II, l'insertion d'une réalité charismatique dans une Église particulière consiste en fait dans la diffusion de ce charisme avec un esprit d'humilité. Les manifestations de cet esprit d'humilité sont l'union avec l'Évêque diocésain ; l'appréciation des autres réalités présentes dans l'Église locale « en évitant toute forme d'autoréférentialité » ; l'esprit de service et de collaboration avec les autres fidèles qui vivent la vie chrétienne selon d'autres charismes ou d'autres formes d'engagement ecclésial ; etc.²⁷

Peu de temps avant la conclusion de son premier voyage apostolique en Allemagne, à l'occasion de la XX^e Journée Mondiale de

²⁷ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 30 ; A. CATTANEO, *Op. cit.*, 421-427.

la Jeunesse en août 2005, Benoît XVI disait aux Évêques allemands que l'Église devait valoriser et guider les mouvements ecclésiaux et les nouvelles communautés, afin que ceux-ci puissent donner le meilleur d'eux-mêmes pour l'édification de la communauté, en essayant d'éviter toute forme de repliement sur eux-mêmes et d'exclusivisme. D'autre part, le Pape encouragea les Églises locales à reconnaître la richesse que ces réalités représentent et, à ce propos, Benoît XVI utilisa une métaphore très appropriée, en affirmant que dans l'unique Église de Jésus-Christ se trouvent de multiples notes qui, toutes ensemble forment une unique symphonie de la foi. Il dit encore : « Dans le monde des jeunes, – nous l'avons constaté une fois de plus – les associations et les mouvements représentent indubitablement une richesse. L'Église doit mettre à profit ces réalités et les guider en même temps avec sagesse pastorale pour que, avec leurs dons variés et très différents, elles contribuent de la meilleure manière à l'édification des communautés, qu'elles ne se mettent pas en concurrence les unes avec les autres, chacune construisant pour ainsi dire sa propre petite église, mais qu'elles collaborent dans le respect mutuel à l'unique Église, à l'unique paroisse comme Église du lieu, de façon à éveiller chez les jeunes la joie de la foi, l'amour de l'Église et la passion pour le règne de Dieu. Je pense que c'est justement là aussi un point important : ce vivre-ensemble dans l'unité des différents mouvements, dont il faut rompre les exclusivismes, ce vivre-ensemble de l'Église locale avec ces mouvements, l'Église locale ayant à reconnaître leur caractère particulier et souvent étranger aux yeux de beaucoup, à l'accueillir comme une richesse et à voir qu'il existe de nombreuses voies dans l'unique Église et qu'elles constituent alors ensemble une symphonie de la foi : que les Églises locales et les mouvements ne se tiennent pas les unes contre les autres, mais constituent ensemble la texture vivante de l'Église ». ²⁸

²⁸ BENOÎT XVI, *Discours aux Évêques d'Allemagne*, 21 août 2005, dans "La documentation catholique", n. 2343, 2 octobre 2005, 918.

6. LA POSITION DES CHRÉTIENS APPARTENANT À D'AUTRES ÉGLISES ET COMMUNAUTÉS ECCLÉSIALES ET DES CROYANTS DES AUTRES RELIGIONS DANS LES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES, MOUVEMENTS ECCLÉSIAUX ET COMMUNAUTÉS NOUVELLES

Dans un contexte social caractérisé par la multiculturalité comme l'est celui des sociétés africaines,²⁹ il est nécessaire de réfléchir sur les modalités de participation des chrétiens non catholiques et aussi des non chrétiens, à la vie des associations de fidèles, des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles. Il s'agit d'une question encore ouverte, étant donnée la complexité et les implications ecclésiales qui en dérivent, et qui a besoin d'approfondissements ultérieurs, ainsi que d'interventions précises du Siège Apostolique. Toutefois, il est possible de tracer quelques lignes générales, en faisant référence à la pratique suivie jusqu'ici par le Saint-Siège dans la reconnaissance de l'activité de certaines réalités associatives engagées dans l'œcuménisme et le dialogue interreligieux.

En premier lieu, il est nécessaire de distinguer entre les associations fondées par des catholiques et composées de catholiques avec des finalités également œcuméniques, auxquelles participent des chrétiens appartenant à d'autres Églises et communautés ecclésiales, et les associations qui accueillent comme membres soit des catholiques que des chrétiens non catholiques. Ces dernières sont dénommées "associations œcuméniques", ou "associations interconfessionnelles". À leur sujet, l'Exhortation apostolique *Christifideles laici* affirme : « Le Conseil Pontifical des Laïcs est chargé [...] de définir, avec le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens [aujourd'hui Conseil Pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens], les conditions auxquelles peut être approuvée une association œcuménique où il

²⁹ Les statistiques de l'Église relatives à l'année 2010 révèlent que les catholiques du continent africain sont 185 millions, c'est-à-dire 18,3% du total de la population totale de l'Afrique (Cf. SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT, *Annuaire Statistique de l'Église 2010*, 18).

y aurait une majorité catholique et une minorité non catholique ; il doit aussi déterminer les cas où il est impossible de porter un jugement positif » (n. 31). Le *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme* (1993), traitant le thème des différentes possibilités pour œuvrer au service de la promotion de l'unité et de la collaboration œcuménique, établit qu'en plus des Églises, également des organisations et des groupes chrétiens peuvent prendre part aux "Conseils chrétiens", et que la décision de s'associer à un Conseil appartient aux évêques de la région où le Conseil opère ; ceux-ci ont la responsabilité de veiller sur la participation catholique à ces Conseils (nn. 166 et 168).

En ce qui concerne les associations catholiques, rien n'empêche les chrétiens non catholiques d'en faire partie, à des conditions bien précises, comme le Conseil Pontifical pour les Laïcs a pu le constater durant ces dernières années. Toutefois, la position des chrétiens non catholiques au sein de ces associations ne peut pas être identique à celle des catholiques, étant donné que ceux-ci ne sont pas dans la pleine communion avec l'Église. En ce sens, ils ne peuvent pas jouir des mêmes droits dont jouissent les catholiques, comme par exemple, le droit d'occuper une charge de direction dans l'association ; le droit de vote dans les assemblées sociales ; etc.

Il est à noter que les catholiques autant que les chrétiens non catholiques peuvent appartenir à des "organisations d'inspiration chrétienne". Les membres de ces organisations, agissant en leur propre nom en raison du droit civil de s'associer, opèrent dans le domaine temporel et contribuent au développement des œuvres de bienfaisance, de défense de la vie et de la famille, etc., en promouvant ainsi ce que le Pape Jean-Paul II a défini « l'œcuménisme des œuvres que le Concile Vatican II a encouragé avec autorité (*UR*, n. 12 ; *GS*, n. 90) ».³⁰

³⁰ JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Evangelium vitae*, n. 91.

Ceux qui appartiennent à d'autres religions, n'étant pas membres de l'Église fondée par Jésus-Christ, peuvent participer à la vie d'une association de fidèles seulement s'ils ont la faculté d'en assumer en quelque sorte l'esprit et d'en partager les finalités. Les modalités de leur participation peuvent être identifiées par le statut de "collaborateurs" ou "coopérateurs".

CONCLUSION

Le mois prochain, en octobre 2012, l'Église fêtera le 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. Pour marquer cet événement spécial, Benoît XVI a institué une *Année de la foi* (11 octobre 2012 - 24 novembre 2013) qu'il a décrite dans la Lettre apostolique *Porta fidei* (11 octobre 2011). Déjà à plusieurs reprises et de façons différentes, le Pape a eu l'occasion de parler du Concile Vatican II. À propos des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles, il me semble important de rappeler ses mots : « Celui qui regarde l'histoire de l'époque postconciliaire, peut reconnaître la dynamique du vrai renouvellement, qui a souvent pris des formes inattendues dans des mouvements pleins de vie et qui rend presque tangibles la vivacité inépuisable de la sainte Église, la présence et l'action efficace du Saint-Esprit. Et si nous regardons les personnes, dont sont nés et naissent ces fleuves frais de vie, nous voyons aussi que pour une nouvelle fécondité il est nécessaire d'être remplis de la joie de la foi ; sont aussi nécessaires la radicalité de l'obéissance, la dynamique de l'espérance et la force de l'amour ». ³¹

Je termine par un double souhait : le premier est que toutes les communautés ecclésiales du continent africain puissent toujours disposer de tous les ministères et des charismes nécessaires pour l'édi-

³¹ BENOÎT XVI, *Homélie lors de la Messe Chrismale du Jeudi Saint*, 5 avril 2012, dans "La documentation catholique", n. 2489, 5 mai 2012, 416.

fication du règne de Dieu ; le deuxième est que les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles nés en Afrique, que Benoît XVI décrit comme un continent où « existe une réserve de vie et de vitalité pour l'avenir, sur laquelle nous pouvons compter, sur laquelle l'Église peut compter », ³² puissent dépasser les frontières de leurs propres pays et même du continent africain, pour arriver aux autres Églises locales du monde, afin de les vivifier avec la force de leurs charismes.

³² ID., *Audience générale*, 23 novembre 2011, dans "La documentation catholique", n. 2480, 18 décembre 2011, 1108.

Les fidèles laïcs en Afrique à la lumière de l'Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*

PETER KODWO APPIAH TURKSON*

Dans son message à l'Assemblée Plénière du Conseil Pontifical *Justice et Paix*, en novembre 2010, le Pape Benoît XVI déclarait : « Par rapport à une question sociale dont les divers domaines sont toujours plus liés entre eux, l'engagement dans la formation de laïcs catholiques à la Doctrine Sociale de l'Église apparaît particulièrement urgent. En effet, le devoir immédiat de travailler en vue d'un ordre social juste est le propre des fidèles laïcs ; et il est nécessaire de préparer des fidèles laïcs capables de se consacrer au bien commun, en particulier dans les domaines plus complexes comme le monde de la politique ». Le Saint-Père désignait ensuite la Doctrine Sociale de l'Église comme « la référence essentielle pour la planification et l'*action sociale* des fidèles laïcs, ainsi que pour leur spiritualité vécue ».¹ Ainsi, dans la vie des fidèles, l'*engagement social* et l'*action sociale* découlent de la *spiritualité*.

Cela constituera le thème principal du sujet qui m'a été attribué : "Les fidèles laïcs en Afrique, à la lumière d'*Africae munus*". J'essaierai, à partir de *Africae munus*, d'éclairer la vocation et la mission des chrétiens en Afrique. Le point de départ sera l'expérience de foi de tout chrétien, de celui qui est un disciple parce qu'il suit l'exemple du Christ.

* Cardinal, Président du Conseil Pontifical *Justice et Paix*.

¹ BENOÎT XVI, *Message au président du Conseil Pontifical Justice et Paix, à l'occasion de l'Assemblée plénière du dicastère*, 3 novembre 2010, nn. 4.5 (mots mis en italique par l'auteur).

À partir du Deuxième Synode² et de *Africae munus*, je mettrai en relief la présentation de la *spiritualité du disciple* sous l'angle du "sel de la terre" et de la "lumière du monde" pour servir la réconciliation, la justice et la paix. Dans la troisième partie, la spiritualité proposée sera orientée vers l'engagement social et l'action sociale. La quatrième partie mettra en garde contre certaines idéologies qui menacent la vocation chrétienne en Afrique. La cinquième et dernière partie sera une invitation pour l'Afrique à vivre dans la foi et l'espérance et à entendre l'appel et le défi du Synode : « Afrique, lève-toi et marche ! ».

1. L'EXPÉRIENCE DE FOI ET LA SPIRITUALITÉ DES FIDÈLES LAÏCS : CHRÉTIENS, DISCIPLES, AVOIR UNE PART AVEC LE CHRIST

Dans l'Encyclique *Caritas in veritate*, le Pape Benoît XVI nous enseigne qu'une juste compréhension de la mission et du ministère de l'Église commence par l'expérience de foi de la communauté ecclésiale elle-même. Répondant à la révélation de l'amour et de la vérité de Dieu en Jésus, le peuple est transformé par le pouvoir de la Parole de Dieu et re-socialisé par son amour dans l'Esprit Saint. Cette nouvelle réalité sociale, à savoir la communauté ecclésiale, proclame l'amour et la vérité de la vie trinitaire qui l'imprègne.³ À partir de cette expérience, les chrétiens deviennent des sujets d'amour, de vérité et de service. Inspirés par l'amour du Christ et par son exemple de service, ils sont non seulement appelés à devenir des bâtisseurs de la cité terrestre qui anticipe et préfigure la cité de Dieu, univer-

² Alors que les noms officiels sont *Première* ou *Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques*, par commodité nous les désignons par les termes de *Premier* ou *Deuxième Synode* (sous-entendu "pour l'Afrique").

³ Cf. BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Caritas in veritate*, n. 54. À la lumière du mystère révélé de la Trinité, nous comprenons que la véritable ouverture ne signifie pas une perte de l'identité individuelle, mais une profonde interpénétration.

selle et indivise,⁴ mais toute l'Église cherche aussi à offrir les fruits de l'amour, que Saint Paul désigne comme étant la réconciliation, la paix et la justice.⁵

La mission de Jésus-Christ consistait à proclamer et à édifier le Royaume de Dieu. Il fut le premier agent de cette mission. C'est lui qui en a préparé d'autres à être comme lui, pour qu'ils se voient confier la proclamation et l'édification du Royaume de Dieu. Ce furent précisément les Apôtres, dont les successeurs sont les Évêques et, plus généralement, les disciples, dont les successeurs sont tous les ministres ordonnés et, en réalité, chaque chrétien baptisé. Ce qui est demandé à tous les évêques, prêtres, religieux et fidèles laïcs, c'est qu'ils soient comme Jésus. En me référant à la Dernière Cène, dans l'Évangile de Jean, je voudrais dépeindre cette vocation commune à tous les chrétiens, pas seulement comme un appel à être des disciples mais, plus important encore, comme une invitation à être assimilés au Christ.

1.1 « Je vous ai donné un exemple... »

Juste après avoir lavé les pieds de ses disciples, dans le contexte de la Dernière Cène, Jésus leur dit : « Je vous ai donné un exemple » (Jn 13,15). Cet épisode, uniquement rapporté par l'Évangile de Jean, fait partie de la Dernière Cène de Jésus avec ses disciples avant sa Pâques ; et l'épisode tout entier s'insère dans l'ombre de l'arrivée de l'Heure de Jésus (Jn 13,1-20).

Contrairement aux Évangiles synoptiques, dans l'Évangile de Jean la Dernière Cène ne fut pas le repas pascal. Pour Jean, l'événement pascal fut célébré par Jésus sur la croix, où sa crucifixion a représenté le sacrifice du nouvel *Agneau pascal*. Dans les Synoptiques,

⁴ Cf. BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Caritas in veritate*, n. 7.

⁵ Cf. *1Co* 13,4-7 ; BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 3.

la Dernière Cène était marquée par le thème du sacrifice, avec le *partage du pain rompu et la coupe versée*. Par contraste, la Dernière Cène de Jean est caractérisée par le thème du service, le lavement des pieds et le *renoncement à soi-même* qu'il implique. Or, Jésus l'a fait pour que ce soit un exemple pour les disciples, une voie pour le suivre et pour avoir une part avec lui.

1.2 À l'école de la Dernière Cène de Jésus

Dans l'Évangile de Marc, lorsque Jésus a choisi les Douze, c'est « ceux qu'il voulait » qui « vinrent à lui » et « pour être avec lui » (Mc 3,13-14). À partir de ce moment là, ils étaient appelés à partir en mission : pour prêcher l'Évangile et pour recevoir *pouvoir ou autorité* (ἐξουσία) comme Jésus la possédait pour chasser les démons. Ils étaient appelés à entrer dans un nouveau rapport avec Jésus, caractérisé par une intimité qui assimilait la vie des apôtres à celle de leur Seigneur et Maître. Cette invitation à une intimité est aussi la signification du lavement des pieds des disciples par Jésus. Ils étaient appelés à *avoir une part ou à partager la vie de Jésus* (cf. Jn 13,8b).

Avoir une part avec quelqu'un, c'est être son partenaire. C'est participer activement à son œuvre et, finalement, à sa récompense.⁶ Les Lévités n'avaient pas eu part à l'héritage d'Israël, car leur façon d'agir était différente de celle des autres tribus (Dt 10,9 ; 12,12). Simon le Magicien n'eut aucune part aux dotations apostoliques de l'Esprit, car « son cœur n'était pas droit devant Dieu » (Ac 8,21), il était animé par des idéaux différents de ceux des apôtres. Un chrétien n'a aucune part avec un païen incrédule (2Co 6,12). Par conséquent, avoir une part avec Jésus c'est être identifié ou associé à lui, c'est être comme lui et assimilé à lui et être configuré à sa personne, à sa mission et à son ministère. Aussi, refuser de se laisser laver les pieds, c'est refuser l'appel à être son disciple ; être son disciple requiert

⁶ Cf. la prière de Jésus en Jn 17,6-10.24-26 et Mt 25,34.

d'avoir part à Jésus, comme cela est signifié dans son lavement des pieds. Il exprime aussi le lien qui doit exister entre le maître et son disciple : un lien dont le maître n'exclut aucun moyen pour l'établir, y compris celui de renoncer à lui-même pour se faire esclave. Tout ce lien pour être disciple exige que les disciples soient purs, c'est-à-dire qu'ils adhèrent à Lui et « soient justifiés par la foi » en Lui (*Ga* 2,16).

On pourrait décrire le fait d'*avoir une part avec Jésus* comme la *spiritualité du disciple* ; et cela comporte, d'une part, la dignité du ministère et du service messianiques de Jésus, que les disciples reçoivent comme un exemple qui leur est donné ; et d'autre part l'adhésion plus radicale et préalable en tant que disciples à la personne de Jésus, que les Actes des Apôtres et les Lettres de Paul décrivent comme le fait d'*être baptisés en Jésus ou en son nom* (cf. *1Co* 10,1-3).

C'est l'expérience du disciple qui est présentée ici dans cette *conversion au Christ* ; c'est la première forme de base pour avoir une part avec Jésus. Sans cela, aucune expérience de vie vraie et durable avec Jésus n'est possible. Elle doit être profonde et permanente, conduisant ainsi à « avoir le véritable esprit du Christ » (cf. *1Co* 2,16 ; *Ph* 2,5).

1.3 Quelques défis pour la conversion des fidèles laïcs

1.3.1 *Se convertir à "l'esprit du Christ"*

Le premier et le plus grand défi qui se présente au disciple pour faire l'expérience de Jésus dans la foi est, pour le fidèle laïc, de faire l'expérience de la *conversion* et de développer l'*esprit du Christ*.⁷

Être introduits à la foi simplement par l'enseignement du catéchisme risque de ne faire de nous que des membres théoriques de l'Église. Tandis que pour les chrétiens convertis, la relation au Christ est centrale et prédominante dans leurs vies et pour tout ce qu'ils font.

⁷ Un de mes amis, Archevêque émérite, aux USA, exprime ce défi de la manière suivante : « Nous devons arrêter d'être des chrétiens catholiques complaisants et commencer à être des chrétiens catholiques convertis ».

Et convertir profondément des fidèles laïcs et des disciples pour exercer des ministères dans l'Église est quelque chose d'inestimable.⁸

L'exemple du Coca *light* ou de la bière *light* suggère l'idée d'un christianisme dépourvu de ses interrogations et de ses défis les plus forts, comme le sel qui a perdu sa saveur (cf. Mt 5,13). Il s'agit d'un christianisme *light*, confortable mais compromis et, malheureusement, très répandu !

Ainsi, *avoir une part avec le Christ* comme l'expression de notre configuration, en tant que disciples, à son image grâce à une conversion permanente constitue la *spiritualité du disciple* ; c'est une condition basique de toute et de chaque forme de ministre chrétien aujourd'hui. C'est la spiritualité qui donne un sens à la mission du disciple et qui le soutient. Aussi ne pouvons-nous pas faire ce que Jésus fit s'il nous manque l'attitude et l'esprit du Christ !

1.3.2 Servir

Lorsque Jésus enlève ses vêtements et ceint un linge autour de sa taille pour laver les pieds de ses disciples, il remplit l'office d'un humble serviteur. Ainsi, en les servant, Jésus assimile ses disciples à lui-même et, à travers ce service, il révèle son esprit et son attitude d'amour pour eux.

1.3.3 Renoncer à soi

En lavant les pieds de ses disciples et en leur donnant l'exemple de son humble service, Jésus réalise le message central de son Incarnation : la divinité qui sert l'humanité de telle sorte que l'humanité soit divinisée. La juxtaposition du statut éminemment exalté du Jésus

⁸ Durant mes visites pastorales et dans les programmes de formation permanente pour les prêtres, j'ai souvent eu l'occasion de développer ces points qui sont fondamentaux pour l'exercice du ministère chrétien.

divin et de la fonction de serviteur lavant les pieds nous enseigne une leçon remarquable. C'est un renversement radical des systèmes de valeur qu'accomplit l'acte messianique du Christ, acte révélateur de son grand amour pour ses disciples. Car, lorsque Jésus accomplit le lavement des pieds devant ses disciples comme exemple pour eux, il fait de leur vie une expérience des temps messianiques. Dans cet exemple, le renoncement à soi-même et l'abnégation ne constituent pas une perte mais un gain ; ils sont l'expression de l'amour.

1.3.4 S'aider les uns les autres

Finalement, dans l'exemple du *lavement des pieds*, Jésus apprend aussi à ses disciples l'intimité et la solidarité qu'établit entre eux le fait de se laver les pieds les uns les autres. Il leur demande de faire d'autres disciples (cf. *Jn 17,20*) et il les admet dans la communauté des disciples du Christ. Ce mandat reçu du Seigneur ne peut s'accomplir qu'à travers le service humble, en se lavant les pieds les uns les autres. Cet humble service, comme expression de l'amour, devient ainsi la voie permettant d'étendre le cercle de l'intimité et de la communauté parmi les disciples du Christ dans le monde. Même si c'est un scandale pour le monde et même si c'est en contraste avec les valeurs dominantes, cela devient la voie de la mission chrétienne.

2. "UNE SPIRITUALITÉ DU DISCIPLE" POUR UN ENGAGEMENT SOCIAL

Le profil des disciples du Christ tracé ci-dessus reflète leur expérience de foi. C'est une spiritualité riche, stimulante, à plusieurs égards. Et quand Jésus parle de ces mêmes disciples comme étant le "sel de la terre" et la "lumière du monde" (*Mt 5,13-14*), il insère leur expérience de foi et leur vie spirituelle dans un contexte relationnel réel avec le monde. Cette expérience de foi et cette assimilation au

Christ doivent conduire à leur engagement dans leur environnement social.

De fait, comme le disait le Bienheureux Jean-Paul II, le christianisme ne doit pas se considérer simplement comme “une salle de prière” mais il doit « s’insérer dans la vie quotidienne et s’orienter vers la réforme de la réalité sociale. Les responsabilités humaines et chrétiennes doivent être exercées dans la famille et dans l’Église, dans le monde du travail et dans le monde politique ». ⁹ Comme le faisait observer le Saint-Père dans *Ecclesia in Africa*, « de nos jours, dans une société pluraliste, c’est surtout grâce aux engagements des laïcs catholiques dans la vie publique que l’Église a le meilleur impact. Qu’ils soient professionnels ou enseignants, hommes d’affaires ou fonctionnaires, agents de sécurité ou hommes politiques, on s’attend à ce que les catholiques témoignent bonté, vérité, justice et amour de Dieu dans leurs activités quotidiennes. “La tâche du fidèle laïc [...] est d’être le sel de la terre et la lumière du monde dans le quotidien de la vie et en particulier partout où il est seul à pouvoir pénétrer” ». ¹⁰

Quelle signification revêtent les images métaphoriques de “sel de la terre” et de “lumière du monde” eu égard à la notion de fidèles laïcs comme disciples ?

2.1 Le disciple laïc chrétien, “sel de la terre” et « lumière du monde »

Juste après les Béatitudes, l’enseignement de Jésus sur le sel et la lumière apparaît être une application de son Discours sur la Montagne pour la vie de ses disciples. Le nouveau Moïse apporte un nouvel enseignement qui veut faire de ses disciples le “sel de la terre” et la “lumière du monde”.

⁹ JEAN-PAUL II, *Homélie pour la béatification d’Adolph Kolping (1813-1865)*, 27 octobre 1991.

¹⁰ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 108.

2.1.1 "Sel de la terre"

Dans les Évangiles synoptiques (*Mt* 5,13 ; *Mc* 9,50 ; *Lc* 14,34), Jésus emploie l'image du sel pour décrire la présence et le rôle ou la tâche de ses disciples dans le monde. Le mot "sel" possède plusieurs sens. Étant donné que la Mer Morte est aussi désignée comme étant la "mer de sel" (*Gn* 14,3), pour les gens de Palestine habitant près de la Mer Morte, le "sel" est synonyme de "mort" (cf. *Gn* 19,26), de jugement et de malheur (*Dt* 29,23 ; *Jr* 17,6 ; *Ps* 107,34). Toutefois, Dieu, le Maître de la Vie, purifiera les eaux de la "mer de sel" avec l'eau provenant du temple et lui donnera la vie (*Ez* 47).

Dans un autre contexte, le sel possède un pouvoir de conservation. Il conserve la nourriture et, au sens figuré, comme dans le cas de la purification des eaux de Jéricho par Élisée (*2R* 2,19-22) il purifie aussi le pouvoir.

Dans le monde de l'Ancien Testament, le sel sert aussi à sceller une amitié ou un pacte (*Esd* 4,14). Cela semble sous-tendre l'utilisation de Dieu dans l'imagerie pour exprimer la permanence et la stabilité de la disposition concernant les conditions de vie des prêtres dans l'Ancien Testament : « C'est là une alliance éternelle par le sel devant le Seigneur... » (*Nb* 18,19). L'usage du sel dans des situations d'alliance peut aussi expliquer la recommandation faite par Jésus à ses disciples : « Ayez du sel en vous-mêmes et vivez en paix les uns avec les autres » (*Mc* 9,50), à savoir qu'il faut entretenir une loyauté réciproque dans les relations d'alliance et vivre en paix.

Mais le sel donne aussi de la valeur aux choses, par exemple, quand le sel est utilisé pour fertiliser le sol et, plus important encore, pour assaisonner la nourriture et rehausser sa saveur (*Jb* 6,6 ; *Mt* 5,13 ; *Lc* 14,34). Aussi le sel symbolise-t-il la "sagesse" et la "force morale".

Lorsque Jésus parle de ses disciples comme étant le "sel de la terre", il emploie un symbole polyvalent pour exprimer les multiples engagements et tâches du disciple pour le bien du monde : cela va

du fait de rendre la terre fertile pour l'Évangile jusqu'à lui donner la vie et à la préserver de la corruption du mal et du péché.

Ainsi en Afrique, où des régions entières vivent dans l'ombre des conflits et de la mort, il revient aux fidèles laïcs, en tant que disciples et "sel de la terre", de préserver le continent et ses habitants des effets désastreux de la haine, de la violence, de l'ethnocentrisme et de l'injustice. Les disciples du Christ doivent purifier et guérir les esprits et les cœurs des voies de la corruption et du mal. Ils doivent délivrer le message de vie de l'Évangile pour garder vivants le continent et ses habitants, en les préservant sur le chemin des valeurs de la vertu et de l'Évangile, comme la réconciliation, la justice et la paix.¹¹ Mais, plus important encore, le symbole du sel invite le disciple et le fidèle laïc à se dépenser et à se dissoudre par amour pour le bien du continent et de ses habitants.

2.1.2 "Lumière du monde"

La référence aux disciples comme "lumière du monde" fait recours à l'image qu'emploie souvent l'Ancien Testament pour parler de Sion, comme une de ses expressions et de ses attributs à l'égard du monde. En conséquence, le Messie Serviteur sera appelé à assumer cela comme une vocation, qu'il accomplit comme « lumière du monde [...] qui éclaire tout homme » (*Jn* 1,9), qui éclaire ses disciples et fait d'eux aussi la "lumière du monde".

Sion, la ville située sur une colline et lumière des nations

Sion était la montagne où habitait le Seigneur (*Is* 2,2), fondée par Dieu (*Is* 14,32) pour la gloire de son Nom (*Dt* 12,5) et de l'Arche de l'Alliance (*2S* 6 ; *1R* 8,20-21).

¹¹ Cf. Séminaire du SECAM sur le Synode, Abidjan, Côte-d'Ivoire, 2009 : Carrefour Groupe III.

L'Arche de l'Alliance contenait la Loi de Dieu ; et la Loi était « une lampe, et son enseignement une lumière » (*Pr* 6,23 ; *Ps* 19,8 ; 119,105 ; *Ba* 4,2). Elle était aussi la source de la sagesse (*Dt* 4,6), une instruction pour la vie (*Ba* 3,9 ; 4,1) et les préceptes de la connaissance (*Ps* 119.104.130) ; c'est pourquoi le Testament de Levi exhortait les Juifs en disant : « Soyez les lumières d'Israël, plus purs que tous les Gentils [...] Que feraient les Gentils si vous vous assombrissez par les transgressions ? » (14,3).

Toutefois, le Nom de Dieu signifiait la présence salvifique du *Seigneur* et son action (*Ps* 36,9) ; et la “lumière de la face du Seigneur” se référait donc à la présence salvifique de Dieu et à son action (*Is* 10,17 ; *Ps* 27). Aussi quand il parle de la façon dont Jérusalem sera restaurée et vengée par le Seigneur, Isaïe le fait en termes de retour de la lumière : « Le Seigneur sera pour toi une lumière éternelle, et ton Dieu sera ta gloire. Ton soleil ne se couchera plus et ta lune ne disparaîtra plus ; car le Seigneur sera pour toi une lumière éternelle » (*Is* 60,19-20). Grâce à cette expérience de salut, Jérusalem pourra désormais devenir un témoin du pouvoir salvifique du Seigneur, un reflet de sa lumière salvifique, conduisant ainsi les nations à marcher dans sa lumière et les rois dans la clarté de ses rayons (cf. *Is* 60,1-3).

Ainsi, c'est parce qu'elle possédait la *lumière de la connaissance de la Loi et la lumière du salut de Dieu* que Jérusalem devint une lumière pour les nations et les rois.

L'expérience de Sion devint la vocation du Messie-Serviteur

Dans l'enseignement d'Isaïe, l'expérience de Jérusalem est présentée comme la *vocation de la figure du serviteur*. Le serviteur du Seigneur, qui est doté de son Esprit, pour apporter la justice aux nations (*Is* 42,1 ; 51,4), est aussi donné au peuple en signe d'alliance et de “lumière pour les nations” (*Is* 42,6 ; 49,8ss). Son appel à être “lumière pour les nations” visait à permettre au salut offert par le Seigneur d'atteindre les extrémités de la terre ; mais il comportait

aussi sa propre expérience de serviteur pour le salut du monde (Is 49,7). Dans ces passages du serviteur, la “lumière” correspondait à la connaissance de la Loi et du salut de Dieu ; et elle constituait un don destiné à tous les peuples.

Jésus accomplit la vocation du Messie-Serviteur

La figure du Messie-Serviteur s’accomplit en Jésus. Mt 4,16 cite Is 9,2 et fait allusion à l’étoile de la naissance de Jésus pour souligner l’accomplissement et la continuation, en Jésus, du symbolisme révélateur et sauveur de la lumière dans l’Ancien Testament. Jésus est la “lumière du salut de Dieu” (Jn 1,5 ; 3,19 ; 8,12 ; 12,46) ; il est aussi la “lumière de la Parole ou de la Loi ou de la Sagesse de Dieu” (Jn 1,4 ; 9,5 ; 12,36.46). Jésus est la “lumière du monde” (Lc 2,32 ; Jn 1,9), et il est mort et ressuscité pour « annoncer la lumière au peuple et aux nations païennes » (Ac 26,23).

Les disciples de Jésus et les fidèles laïcs comme lumière du monde

Par ailleurs, la référence aux disciples comme “lumière du monde” indique que Jésus considère les disciples rien moins que comme ses représentants, la continuation de sa présence (comme la parole d’annonce et de salut) dans le monde. « Vous êtes la lumière du monde » exprime la haute vocation et mission des disciples de Jésus : une invitation à être comme le Christ, pour accomplir la vocation et la mission d’Israël dans l’Ancien Testament comme témoins de la *lumière de la connaissance* et du *salut de Dieu* dans le monde.

Et qu’en serait-il du monde si les chrétiens venaient à s’assombrir à cause des transgressions ?¹² Il est clairement nécessaire pour le *sel* de

¹² Cf. l’histoire racontée par le Cardinal Christian Wiyghan Tumi, au Congrès eucharistique de 2008, à Québec, de gens qui ont grandi avec une formation chrétienne complète et qui sont pourtant impliqués dans la corruption comme tous les autres.

rester *sel* et pour la *lumière* de demeurer *lumière* afin de faire la différence dans le monde. Aussi les fidèles laïcs doivent-ils conserver la spécificité de leur identité dans le monde pour y faire la différence : une caractéristique distinctive d'une identité qui constitue leur sainteté et qui est le fruit de leur *spiritualité*.¹³

3. AFRICAE MUNUS SUR LA SPIRITUALITÉ ET L'ENGAGEMENT SOCIAL DES FIDÈLES LAÏCS EN AFRIQUE

Dans *Africae munus*, le Pape Benoît XVI a indiqué que son souhait était de voir le Deuxième Synode de 2009 poursuivre le travail du Premier Synode de 1994.¹⁴ Ainsi le Premier "Synode de la Résurrection, le Synode de l'Espérance",¹⁵ a conduit au Deuxième, appelé à son tour "le Synode d'une nouvelle Pentecôte".¹⁶ De même, « l'enga-

¹³ *Africae munus* indique plusieurs voies pour préserver et nourrir la *spiritualité du disciple* : la Parole de Dieu et les Sacrements, en particulier l'Eucharistie, les Communautés Chrétiennes de Base, et les Groupes et Confraternités de dévotion.

¹⁴ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 2 : « J'ai désiré que la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques qui s'est déroulée du 4 au 25 octobre 2009, se situe dans la continuité de l'Assemblée de 1994 qui s'est voulue une manifestation d'espérance et de résurrection, au moment même où les événements semblaient pousser l'Afrique au découragement et au désespoir », (citant *Ecclesia in Africa*, n. 1).

¹⁵ Cf. SYNODE DES EVÊQUES, *Message*, 6 mai 1994, n. 2.

¹⁶ Lors de la séance inaugurale du Deuxième Synode, le Saint-Père, méditant sur le début de l'hymne de l'heure de Tierce, *Nunc, sancte, nobis Spiritus*, a déclaré : « Nous prions pour que la Pentecôte ne soit pas seulement un événement du passé, le premier début de l'Église, mais qu'elle soit aujourd'hui, voire maintenant, "*nunc, sancte, nobis Spiritus*" ». Et il a conclu ainsi : « Nous prions le Seigneur afin qu'il nous donne l'Esprit Saint, qu'il suscite une nouvelle Pentecôte, qu'il nous aide à être ses serviteurs en ce moment actuel du monde », BENOÎT XVI, *Réflexion*, Première Congrégation Générale, 5 octobre 2009. Ainsi, les chrétiens « sont appelés à coopérer avec la grâce de l'Esprit Saint, afin que le miracle de la Pentecôte se poursuive [...] et que chacun devienne [...] un apôtre de la réconciliation, de la

gement de l’Afrique pour le Seigneur Jésus-Christ »¹⁷ qui a inspiré, dans le Deuxième Synode, l’action de l’Église en Afrique comme “sel de la terre” et “lumière du monde” dans un service de réconciliation, de justice et de paix,¹⁸ était le même engagement que celui qui avait inspiré la caractérisation de l’Église comme Famille de Dieu.¹⁹ Une déclaration d’*identité* faite durant le Premier Synode et qui a conduit à une déclaration de mission au cours du Deuxième Synode, introduisant ainsi le défi et l’orientation vers une identité qui pourrait inspirer ou engendrer la mission ou l’action sociale qui soit en accord avec cette identité.

3.1 “Église-Famille de Dieu”, servante de la réconciliation, de la justice et de la paix

Le Premier Synode a enrichi notre compréhension de l’Église en la considérant comme *famille de Dieu*. L’Église-Famille de Dieu est l’image qui manifeste d’abord et surtout la communion et l’intégration comme l’identité de base de l’Église. L’Église-Famille de Dieu est une réalité en communion : « en célébrant notre communion avec Dieu et en vivant la fraternité dans la solidarité ».²⁰ Dans la lignée du Premier Synode et à la lumière de l’Église-Famille de Dieu dont l’identité et la nature sont la communion, le thème du Deuxième Synode est une expression de cette mission de l’Église.

Il devient immédiatement évident qu’il existe une tension dialectique entre l’identité et la mission de l’Église ; et que c’est en traitant cette tension que l’Église en Afrique réalise son caractère historique et

justice et de la paix », BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 176.

¹⁷ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 1.

¹⁸ « L’Église désire apporter des fruits de charité : réconciliation, paix et justice (cf. *1Co* 13,4-7). C’est là sa mission spécifique », BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 3.

¹⁹ *Ibid.*, nn. 3.7.

²⁰ *Ibid.*, n. 8.

répond à sa vraie nature d'Église-Famille de Dieu et de corps fraternel du Christ.

Durant le Deuxième Synode, l'Église en Afrique a reconnu qu'elle devenait vraiment la famille de Dieu, dans la fraternité du Christ, dans la mesure où elle promet une Église africaine et une société où les peuples sont réconciliés et intégrés au-delà et au-dessus de leurs liens tribaux et ethniques, de leurs spécificités raciales et de leurs castes, et de leur marginalisation.²¹ L'Église en Afrique a reconnu qu'elle peut réellement devenir la famille de Dieu et a proclamé qu'elle ne le sera que dans la mesure où elle vit en communion et œuvre en faveur d'une société qui vit en harmonie et qui aime la paix. En d'autres termes, l'Église-Famille de Dieu est conforme à sa nature et à son identité en tant que famille et fraternité, dans la mesure où elle encourage la famille, la fraternité, la communion et l'appartenance ; dans la mesure où elle s'incarne sur terre – où elle s'inculture – dans des communautés chrétiennes, dans la société des hommes et dans l'histoire humaine comme membre à part entière d'une famille en communion. De fait, l'Église en Afrique doit être le visage historique et la forme du Royaume de Dieu sur le continent. Aussi l'Église ne peut-elle pas avoir une identité qui manquerait de devenir historique et réelle dans l'histoire. En invitant l'Église-Famille de Dieu en Afrique à être une servante de la réconciliation, de la justice et de la paix, en étant le sel de la terre et la lumière du monde, le thème du Synode constitue un défi lancé à l'Église en Afrique à vivre pleinement sa nature dans la vie historique et concrète du continent, en favorisant la communion et l'intégration à travers la réconciliation, la justice et la paix. C'est un défi qui lui est lancé

²¹ Ainsi, quand le Pape rencontra les Évêques du Cameroun, il les exhorta à la communion : « De cette manière, les fidèles sont amenés à saisir concrètement que l'Église est une véritable famille de Dieu, réunie dans l'amour fraternel, ce qui exclut tout ethnocentrisme et tout particularisme excessif et contribue à la réconciliation et à la collaboration entre les ethnies pour le bien de tous », BENOÎT XVI, *Discours aux Évêques du Cameroun*, 18 mars 2009.

afin qu'elle soit significative et un témoin concret de son identité – je le répète, en s'inculturant – dans la vie et dans les expériences du continent : par la promotion des vertus familiales de l'appartenance, de l'intégration et de la communion à travers la réconciliation, la justice et la paix.

En effet, l'image et l'identité de l'Église comme famille de Dieu ne saurait rester au stade de l'affirmation ; elle doit engendrer la mission, le ministère, l'action. Car faire des propositions sans agir concrètement serait idéologique. Notre devoir est de tracer et de suivre le chemin de l'action politique et sociale. C'est pourquoi, dans *Africae munus*, le Saint-Père fait observer que le premier devoir des Évêques est de « porter à tous la Bonne Nouvelle du Salut, et de donner aux fidèles une catéchèse qui contribue à une connaissance plus approfondie de Jésus-Christ. Veillez à donner aux laïcs une vraie conscience de leur mission ecclésiale, et incitez-les à la réaliser avec le sens des responsabilités, envisageant toujours le bien commun ». ²² L'application pratique de cette compréhension théologique de l'Église comme famille de Dieu doit désormais prendre la forme d'un service de réconciliation, de justice et de paix, comme sel de la terre et comme lumière du monde.

3.2 Comment servir la réconciliation, la justice et la paix ?

Le passage de la théologie au ministère pastoral concret requiert une expérience et une méthode.

3.2.1 L'expérience personnelle de réconciliation avec Dieu

Une première condition est l'expérience personnelle de la réconciliation avec Dieu, qui fait d'une personne un apôtre de réconciliation (2Co 5,18-20).

²² BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 103.

La vocation chrétienne fondamentale, selon *Africae munus*, commence avec le Christ et avec la réconciliation ; elle commence avec l'expérience de l'amour de Dieu qui réconcilie dans le Christ. Notre réconciliation par le Christ avec Dieu engendre notre propre *mission* pour nous réconcilier avec les autres et pour réconcilier les autres avec Dieu. La mission spécifique du réconcilié est d'offrir les fruits de l'amour : réconciliation, justice et paix.²³

Ainsi, lorsque la réconciliation signifie rétablissement de la justice, notre réconciliation nous justifie devant Dieu. Elle nous rend à nouveau justes aux yeux de Dieu. Il en résulte que notre *mission* et notre *ministère de réconciliation* fait de nous des instruments de justice, pour reconstituer et rétablir avec les gens la communion, dont la paix est un des fruits !

3.2.2 Inculturer l'expérience et l'identité de l'Église en Afrique

La nécessité d'inculturer cette expérience et l'identité de l'Église en Afrique, et de les rendre significatives et réactives exige une *méthode*.

En effet, ce continent est rempli d'abus : politiques, économiques, sociaux, ethniques, tribaux, culturels, religieux, environnementaux et au niveau des ressources naturelles. Que faut-il faire pour inculturer l'Église-Famille de Dieu et la rendre significative ? Comment devons-nous témoigner de notre foi et de la charité du Christ dans notre monde et dans l'ordre social ? Le Deuxième Synode a débattu de ces questions et l'Exhortation postsynodale en traite elle aussi.

Le thème du Deuxième Synode : "L'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix", concernait en effet la vie humaine en société. Les fidèles laïcs, hommes et femmes « sont des "ambassadeurs du Christ" (2Co 5,20) dans l'espace public, au

²³ *Ibid.*, n. 3.

cœur du monde ». ²⁴ Ainsi, ce thème n'était pas un thème politique, mais un thème *public*. En conséquence, le Synode n'a été ni une session d'étude ni une sorte d'Assemblée Générale des Nations Unies où la politique aurait été discutée et des résolutions adoptées.

Tout de même, une leçon claire pourrait être tirée de certaines expériences de l'Amérique Latine où l'application de la théologie de la libération pour répondre aux besoins des opprimés et des gens profondément blessés pour la justice et la paix a conduit certains ministres de l'Église dans des domaines et des champs de mines idéologiques et partisans. Suivre de telles voies est quelque chose d'aussi délicat que de marcher sur une corde raide ! Certains pasteurs en Amérique Latine, ainsi qu'en Afrique, ont abandonné le ministère pastoral pour suivre des options politiques. Confrontés à des injustices généralisées et écrasantes, certains ministres ordonnés ont semblé croire davantage à des solutions politiques que pastorales pour résoudre les misères de leurs communautés et ont choisi d'agir comme des responsables politiques plutôt que comme des responsables pastoraux. ²⁵ Quelle est la bonne voie à suivre, même s'il s'agit d'une voie étroite ?

3.3 La voie du berger

Peu de temps après le Deuxième Synode, dans son discours annuel de Noël à la Curie Romaine, le Saint-Père demandait : « Les Pères synodaux ont-ils réussi à trouver la voie plutôt étroite entre une simple théorie théologique et une action politique immédiate, la voie du "berger" ? ». À sa question, il répondit ceci : « Dans mon bref discours en conclusion du [Premier] Synode, j'ai répondu par l'affir-

²⁴ *Ibid.*, n. 128 citant JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, nn. 15.17.

²⁵ Cf. *ibid.*, nn. 102.108.

mative, de façon consciente et explicite ». ²⁶ Par bonheur, les Pères du Deuxième Synode, considérant leur mission d'être des serviteurs de la réconciliation, de la justice et de la paix, à la manière des bergers et des aînés d'une famille, ont marché avec succès sur cette corde raide, et le Saint-Père fut le premier à le reconnaître. Mais, en fait, quelle est cette voie du berger ?

La distinction entre action politique et action pastorale se rattache à la distinction entre l'Église et l'État et à l'"autonomie des affaires terrestres" ²⁷ qui est fondamentale pour le christianisme. C'est le christianisme qui a introduit la nouveauté complètement radicale de la distinction entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux, selon sa compréhension de la personne humaine, créée corps et âme. Par conséquent, l'Église a toujours conservé sa liberté de parole et d'action et son autonomie face au pouvoir politique, qu'elle respecte et encourage à respecter, en particulier quand il sert le bien commun et quand les lois civiles respectent la loi naturelle. Ainsi l'Église et l'État sont deux sphères distinctes mais qui interagissent.

De plus, sur la question de la justice dans la société, l'Église reconnaît la compétence de l'État. Dans l'encyclique *Deus caritas est*, on peut lire ce qui suit : « L'ordre juste de la société et de l'État est le devoir essentiel du politique [...] La justice est le but et donc aussi la mesure intrinsèque de toute politique. La politique est plus qu'une simple technique pour la définition des ordonnancements publics. Son origine et sa finalité se trouvent précisément dans la justice, et cela est de nature éthique. Ainsi, l'État se trouve de fait

²⁶ ID., *Discours aux membres de la Curie romaine*, 21 décembre 2009 avec une référence au *Discours durant le déjeuner avec les Pères synodaux*, 24 octobre 2009 : « C'était le grand problème du Synode et il semble que, grâce à Dieu, nous avons réussi à le résoudre ».

²⁷ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 36.

inévitablement confronté à la question : comment réaliser la justice ici et maintenant ? ».²⁸

Dans *Africae munus*, Benoît XVI se fait l'écho de cette distinction des rôles entre l'Église et l'État à la recherche de la justice dans la société, lorsqu'il enseigne : « Tout en distinguant le rôle des Pasteurs et celui des fidèles laïcs, la mission de l'Église n'est pas d'ordre politique ».²⁹ Par conséquent, l'Église ne cherche en aucune façon à interférer dans la politique des États.

Bien que ce soit à travers la politique qu'il faille parvenir à une société plus juste et non pas par l'Église, néanmoins la promotion de la justice à travers des efforts pour parvenir à une ouverture d'esprit et satisfaire les exigences du bien commun est quelque chose qui concerne profondément l'Église. De fait, Benoît XVI considère que l'Église a le devoir de préparer « des consciences droites et réceptives aux exigences de la justice pour que grandissent des hommes et des femmes soucieux et capables de réaliser cet ordre social juste par leur conduite responsable ».³⁰ Poursuivant sa mission de vérité, l'Église s'appuie sur sa doctrine comme « un aspect particulier de cette annonce [de] la vérité ».³¹ Elle forme les fidèles laïcs à accomplir leur vocation pour aider à édifier l'ordre social et à établir la justice dans la société.

Dans *Octogesima adveniens*, le Pape Paul VI exposait la façon de faire du berger selon la Doctrine Sociale de l'Église. « Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de l'éclairer par la lumière des paroles inalté-

²⁸ BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, n. 28 ; cf. ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 22.

²⁹ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 23.

³⁰ *Ibid.*, n. 22. « L'Église s'est engagée dans la formation civique des citoyens et dans l'accompagnement du processus électoral en différents pays. Elle contribue ainsi à l'éducation des populations et à l'éveil de leur conscience et de leur responsabilité civiques », *Africae munus*, n. 23.

³¹ *Ibid.*, n. 22.

rables de l'Évangile, de puiser les principes de réflexion, des normes de jugement et des directives d'action dans l'enseignement social de l'Église tel qu'il s'est élaboré au cours de l'histoire et notamment, en cette ère industrielle, depuis la date historique du message de Léon XIII sur "la condition des ouvriers", dont nous avons l'honneur et la joie de célébrer aujourd'hui l'anniversaire. À ces communautés chrétiennes de discerner, avec l'aide de l'Esprit Saint, en communion avec les évêques responsables, en dialogue avec les autres frères chrétiens et tous les hommes de bonne volonté, les options et les engagements qu'il convient de prendre pour opérer les transformations sociales, politiques et économiques qui s'avèrent nécessaires avec urgence en bien des cas ».³²

Cela signifie que la raison pratique, dont l'exercice politique cherche à assurer la justice dans la société, « doit constamment être purifiée, car son aveuglement éthique, découlant de la tentation de l'intérêt et du pouvoir qui l'éblouissent, est un danger qu'on ne peut jamais totalement éliminer ».³³ Cette force purificatrice de la raison vient de la foi qui « a sa nature spécifique de rencontre avec le Dieu vivant, rencontre qui nous ouvre de nouveaux horizons bien au-delà du domaine propre de la raison [...] La foi libère la raison de ses aveuglements et, de ce fait, elle l'aide à être elle-même meilleure. [La foi] permet [à la raison] de mieux accomplir sa tâche et de mieux voir ce qui lui est propre ».³⁴ Ici la politique et la foi se rencontrent ! Donc, par le biais de la Doctrine Sociale de l'Église, la foi purifie la raison et contribue, ici et maintenant, à la réalisation de ce qui est juste et vrai quant à la personne humaine et à la société au niveau de ses dynamiques et de son développement. Des vertus comme l'amour,

³² PAUL VI, Lettre apostolique *Octogesima adveniens*, n. 4. « C'est dans les Églises locales que peuvent se fixer les éléments concrets d'un programme [...] », BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 14.

³³ BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, n. 28.

³⁴ *Ibid.*

la pitié et le pardon s'avèrent nécessaires même dans les sociétés plus justes, tout comme le rétablissement de la justice, la réconciliation entre les peuples, la justice réparatrice, le rétablissement de la communion et l'édification d'une communauté intégrée, qui ont besoin d'être inspirés par l'amour. Car non seulement la charité requiert la justice et s'efforce de bâtir la cité terrestre selon le droit et la justice,³⁵ mais aussi « quand elle est inspirée et animée par la charité, l'action de l'homme contribue à l'édification de cette *cité de Dieu* universelle vers laquelle avance l'histoire de la famille humaine ».³⁶

4. DES DÉCHETS TOXIQUES SPIRITUELS METTENT EN DANGER LE PRÉCIEUX TRÉSOR DE L'AFRIQUE QUI CONSTITUE LES POUMONS SAINS DE L'HUMANITÉ

Notre réflexion sur la mission de l'Église en Afrique et la vocation des fidèles laïcs ne serait pas complète sans une mise en garde contre certains dangers idéologiques qui se répandent sur le continent. *Africae munus* reprend plusieurs avertissements pertinents signalés par le Saint-Père.³⁷

Souhaitant que le Deuxième Synode se situe ecclésialement dans le prolongement du Premier Synode, le Pape Benoît XVI a fait observer que l'image ecclésiologique de l'Église comme famille de Dieu « est importante non seulement pour l'Église en Afrique, mais aussi pour l'Église universelle, à l'heure où la famille est menacée par ceux qui veulent une vie sans Dieu ».³⁸ En outre, lorsque le Pape Benoît XVI

³⁵ ID., Lettre encyclique *Caritas in veritate*, n. 6.

³⁶ *Ibid.*, n. 7.

³⁷ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 7.11.13.177.

³⁸ *Ibid.*, n. 7. Les menaces que certains aspects de la modernité font peser sur la famille ont conduit le Saint-Père à souligner : « La famille [...] a particulièrement besoin d'être évangélisée et de recevoir un soutien concret, car, à la fragilité et à l'instabilité de tant d'unions conjugales, vient s'ajouter la tendance très répandue

a décrit la tâche à laquelle devait faire face le Deuxième Synode, consistant à transformer la théologie en pastorale, il a fait référence à la *crise anthropologique* qui est en train d'assaillir le continent africain comme le reste du monde. Face à cette crise, il a exhorté l'Afrique à « retrouver et promouvoir une conception de la personne et de son rapport à la réalité fondée sur un renouveau spirituel profond ».³⁹

Ces deux références à la *culture sans Dieu qui menace la famille* et au *sens de l'homme ou de l'anthropologie coupée de la réalité et de l'esprit* rappellent l'admonition du Saint-Père adressée à l'Afrique au tout début du Deuxième Synode, de chérir son héritage culturel et spirituel « dont l'humanité a bien plus besoin que de ressource matérielle ».⁴⁰ De ce point de vue, poursuivait le Saint-Père, « l'Afrique représente un immense "poumon spirituel" pour une humanité qui semble en crise de foi et d'espérance ».⁴¹ Précédemment, lors de sa visite au Cameroun et en Angola, pour remettre l'*Instrumentum laboris* du Deuxième Synode, le Pape a invité les Africains à ne pas avoir peur de prendre des décisions définitives de vie et de foi dans le Christ.⁴² Cette fois, il les a chaleureusement appelés à faire en sorte que ce "poumon spirituel" qu'ils constituent pour l'humanité ne soit pas atteint par "deux dangereuses pathologies" qui sont en train d'entraver leurs pas. Il s'agit du *fondamentalisme religieux*, associé à des intérêts politiques et économiques, et un *matérialisme pratique*,

dans la société et la culture de contester le caractère unique et la mission propre de la famille fondée sur le mariage », BENOÎT XVI, *Discours aux Evêques d'Angola et de São Tomé*, Luanda, 20 mars 2009.

³⁹ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 11.

⁴⁰ « [...] grâce aux richesses humaines et spirituelles inouïes de ses enfants, de ses cultures aux multiples couleurs, de son sol et de son sous-sol aux immenses ressources », BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 13.

⁴¹ ID., *Homélie du 4 octobre 2009*, cité dans *Africae munus*, n. 13.

⁴² Cf. ID., *Discours aux jeunes réunis au Stade "Dos Conqueiros" de Luanda*, 21 mars 2009.

accompagné d'une pensée relativiste et nihiliste. Le Pape a qualifié ce dernier de "maladie de l'esprit", en se référant à l'Occident, et de "déchet toxique spirituel", que le soi-disant premier monde est en train d'exporter pour contaminer les peuples d'Afrique et d'autres continents.

En mai 2010, le Pape prononça un discours lors de l'Assemblée Plénière de la Conférence Épiscopale Italienne. Il y parla de la gravité de la crise économique et affirma qu'il existait une crise spirituelle et culturelle toute aussi profonde⁴³ qu'il ne fallait pas sous-estimer. Pour lui, cette crise culturelle et spirituelle est humaine, c'est-à-dire qu'elle revêt un caractère anthropologique. Elle s'étend à la culture de l'homme et reflète son état d'esprit et son état d'âme, sa spiritualité. Cette crise découle de certaines idéologies qui réduisent la vision de la vérité de l'homme et limitent la signification de la personne humaine à elle-même. En nous référant à l'encyclique *Caritas in veritate*, nous pouvons brièvement mettre en relief cinq manifestations contemporaines de cette maladie de l'esprit.

La première manifestation est l'autosuffisance : « L'homme moderne est parfois convaincu, à tort, d'être le seul auteur de lui-même, de sa vie et de la société ». ⁴⁴ Comme un produit de la culture humaine, il se façonne ou évolue indépendamment de la nature humaine ou des lois universelles inhérentes à son être. Et comme auteur de lui-même, de sa vie et de sa société, non seulement l'homme remplace Dieu, mais il élimine complètement Dieu. La deuxième manifestation est la conséquence directe de la première. En effet, « aujourd'hui, nombreux sont ceux qui sont tentés de prétendre ne rien devoir à personne, si ce

⁴³ « [...] une crise culturelle et spirituelle, toute aussi sérieuse que la crise économique ». Il poursuit en disant : « il serait illusoire – je voudrais souligner cela – penser s'opposer à l'une en ignorant l'autre », BENOÎT XVI, *Discours à la Conférence épiscopale italienne*, 27 mai 2010.

⁴⁴ ID., Lettre encyclique *Caritas in veritate*, n. 34.

n'est à eux-mêmes ».⁴⁵ Cela a déconnecté l'homme du bien commun et de la loi morale objective ; il raisonne désormais en terme de l'opinion majoritaire, bien que pourtant très instable.

Il en a fait la base de la détermination de la moralité de la loi, donnant l'impression que ces normes ne sont créées que par consensus. Quatrièmement, une *idéologie technocratique* idéalise le progrès technique et confie à la technologie « la totalité du processus de développement ». Ce pouvoir de la technologie produit une sensation d'intoxication de "l'autonomie" de l'homme autosuffisant et une notion erronée de la liberté absolue qui détache le progrès de son évolution morale et de la responsabilité humaine.⁴⁶ Enfin, il existe une « utopie d'une humanité revenue à son état premier de nature », qui détruit les conceptions de la personne humaine et de ses institutions (homme, femme, famille, mariage, enfants et leur éducation). La vérité sur l'homme, croit-on, devrait être libérée de tous les modèles et de tous les moules. L'homme ne devrait être différencié en aucune façon. Tous devraient être égaux et semblables.⁴⁷

Par ailleurs, toutes les cultures de nos jours « ont des pesanteurs dont elles doivent se libérer, des ombres auxquelles elles doivent se soustraire ».⁴⁸ Heureusement, grâce à l'incarnation de Jésus, l'amour du Père et la Parole transcendante de Dieu, dans la culture humaine, dans toute culture humaine, y compris celle de notre temps et de tous les peuples, offrent des moyens de libération pour le bien-être de l'humanité. « Nous proposons, nous, une autre mesure : le Fils de

⁴⁵ *Ibid.*, n. 43. Le Pape avait déjà mis en garde les Angolais et tous les Africains à ce propos durant sa visite : « De fait, devant un relativisme diffus pour qui rien n'est définitif et qui tend au contraire à ériger le moi personnel et ses caprices comme la mesure de toutes choses, nous proposons, nous, une autre mesure : le Fils de Dieu qui est aussi vrai homme. Il est Lui, la mesure de l'humanisme véritable », BENOÎT XVI, *Discours aux Évêques d'Angola et de São Tomé*, Luanda, 20 mars 2009.

⁴⁶ Cf. ID., Lettre encyclique *Caritas in veritate*, n. 14.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, n. 59.

Dieu qui est aussi vrai homme. Il est Lui, la mesure de l'humanisme véritable ». ⁴⁹ En son nom, l'Église proclame de façon courageuse et joyeuse la véritable vocation de l'homme à un amour vrai et authentique, à être un don, à l'unité et à la fraternité, à la solidarité, à la transcendance et à la communion.

CONCLUSION : L'AFRIQUE DOIT VIVRE PAR LA FOI ET L'ESPÉRANCE EN DIEU

L'invitation à l'espérance que *Africae munus* adresse à l'Afrique et à l'Église qui est en Afrique est étroitement liée à l'expérience de l'Afrique d'avoir un "précieux trésor" dans un monde de « pesanteurs et d'ombres spirituelles ».

Comme nous l'avons vu, en allant remettre l'*Instrumentum laboris* en Angola, le Pape Benoît XVI a invité les Africains à ne pas avoir peur de croire et de s'engager ; quand il est revenu en Afrique pour la remise de l'Exhortation postsynodale au Bénin, un appel à l'espérance a fortement dominé son discours. Aux autorités civiles et religieuses, au palais présidentiel de Cotonou, le Pape Benoît XVI déclara : « Souvent [...] dans mes interventions antérieures, j'ai uni au mot *Afrique* celui d'espérance. [...] Le mot espérance figure d'ailleurs plusieurs fois dans l'Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus* que je vais signer tout à l'heure. Lorsque je dis que l'Afrique est le continent de l'espérance, je ne fais pas de la rhétorique facile, mais j'exprime tout simplement une conviction personnelle, qui est également celle de l'Église ». ⁵⁰

En fait, pour l'Église, et donc pour le Pape Benoît XVI, parler d'espérance, c'est parler d'une *espérance* « génératrice d'énergie, qui stimule l'intelligence et donne à la volonté tout son dynamisme » ; et

⁴⁹ ID., *Discours aux Evêques de l'Angola et de São Tomé*, Luanda, 20 mars 2009.

⁵⁰ ID., *Discours aux Autorités civiles et religieuses*, Cotonou, 19 novembre 2011. Cf. ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 9.10.12.172.

c'est ainsi car « parler d'espérance, c'est parler de l'avenir et donc de Dieu ». De plus, « avoir de l'espérance, ce n'est pas être ingénu, mais c'est poser un acte de foi en Dieu, Seigneur du temps, Seigneur aussi de notre avenir ». ⁵¹

Entre les termes *espérance*, *futur* et *Dieu*, il existe une unité d'interaction réciproque. Bien qu'ancrée dans le présent, l'espérance est toujours orientée vers le *futur* ; et il n'y pas de *futur* sans *Dieu*. Aussi le déni de *Dieu* signifie-t-il le rejet ou le renoncement au *futur*, ce qui tue *l'espérance*. C'est pourquoi, au regard des menaces du sécularisme et du nihilisme, en pensant à l'Afrique, le Saint-Père a écrit dans *Africae munus* : « Priver de Dieu le continent africain, ce serait le faire mourir peu à peu en lui enlevant son âme ». ⁵² Mais les menaces qui pèsent sur *l'espérance* de l'Afrique ne viennent pas seulement de l'extérieur. Le Pape mentionne deux sources qui proviennent de l'intérieur même du continent. La première a trait de façon générale à la vie sociopolitique et économique du continent : « Il y a trop de scandales et d'injustices, trop de corruption et d'avidité, trop de mépris et de mensonges, trop de violences qui conduisent à la misère et à la mort ». La deuxième est liée à la situation interreligieuse, où l'imposition de « la vérité humainement égocentrique » et l'intolérance conduisent à des préjugés, au sectarisme et à la manifestation des instincts agressifs basiques. ⁵³

En vue de ces ennemis de l'espérance au sein même de l'Afrique, le Saint-Père a lancé un appel pressant « à tous les responsables politiques et économiques des pays africains et du reste du monde. Ne privez pas vos peuples de l'espérance ! Ne les amputez pas de leur avenir en mutilant leur présent ! [...] Il faut devenir de vrais serviteurs de l'espérance ! ». Car « l'espérance est communion [...] Soyez, vous aussi, des semeurs d'espérance ! ». ⁵⁴

⁵¹ ID., *Discours aux Autorités civiles et religieuses*, Cotonou, 19 novembre 2011.

⁵² ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 7.

⁵³ Cf. ID., *Discours aux Autorités civiles et religieuses*, Cotonou, 19 novembre 2011.

⁵⁴ *Ibid.*

Enfin, le *Message* des Pères synodaux se termine par une expression chargée d'optimisme exigeant : « Afrique, lève-toi, prends ton grabat et marche ! »,⁵⁵ de même que l'Exhortation *Africae munus* : « Confiance, lève-toi, il t'appelle ». ⁵⁶ Cette invitation qui culmine ici est adressée aux chrétiens de l'Afrique tout entière : « Je voudrais également vous encourager à avoir une présence active et courageuse dans le monde de la politique, de la culture, des arts, des médias et des diverses associations. Que cette présence soit sans complexe ni honte, fière et consciente de la précieuse contribution qu'elle peut apporter au bien commun ! ». ⁵⁷

Ainsi un objectif clé du Deuxième Synode et de l'Exhortation postsynodale semble être une invitation lancée à l'Afrique pour qu'elle redécouvre et œuvre pour promouvoir une conception de la personne et de ses relations avec la réalité, ce qui est le fruit d'un profond renouveau spirituel [...] une conversion du cœur et un humanisme dont la vraie mesure ne peut être que le Christ. C'est cette conversion et cet humanisme chrétien qui peuvent forger des vies pieuses et vertueuses qui engendreront l'espérance de l'Afrique car « toute conduite humaine vertueuse est espérance en action ». ⁵⁸ L'espérance-en-action dispose l'Afrique à répondre à cette impérieuse invitation : « Afrique, lève-toi et marche ! » à condition d'être enracinée et ancrée dans la foi. « Pour que la personne humaine et le bien commun demeurent effectivement au centre de l'action humaine, politique, économique ou sociale, attachez-vous profondément au Christ pour le connaître et l'aimer, consacrant du temps à Dieu en priant et en recevant les Sacrements. Laissez-vous éclairer et instruire par Dieu et par sa Parole ». ⁵⁹

En conclusion, la *réconciliation* verticale et horizontale, avec Dieu et avec l'homme, est inspirée par l'amour de Dieu, que le Christ nous a

⁵⁵ SYNODE DES ÉVÊQUES, *Message au Peuple de Dieu*, 2009, citant Jn 5,8.

⁵⁶ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 172ss., citant Mc 10,49.

⁵⁷ *Ibid.*, n. 131.

⁵⁸ ID., *Discours aux Autorités civiles et religieuses*, Cotonou, 19 novembre 2011.

⁵⁹ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 129.

Les fidèles laïcs en Afrique à la lumière de l'Exhortation apostolique Africae munus

fait connaître. La *justice* qui découle de l'amour de Dieu dans le Christ conduit à la paix que seul le Christ peut donner. C'est ce que les fidèles laïcs chrétiens reçoivent, selon *Africae munus*, et c'est ce qu'à leur tour, comme disciples et ministres – “sel de la terre (africaine) et lumière d'un (nouveau) monde” – ils sont appelés à donner à l'Église qui est en Afrique, à l'Afrique et au monde.

L'Afrique face à la mondialisation : responsabilités des chrétiens

MARGUERITE A. PEETERS*

“Être témoins de Jésus en Afrique aujourd’hui : sel de la terre, lumière du monde”. Quel beau titre ! Il est clair en effet que, aujourd’hui comme tout au long du temps de l’Église, nous n’en sortons pas sans la grâce de Jésus et sans le Saint-Esprit. Je remercie chaleureusement le Cardinal Ryłko, Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs, de son invitation à partager avec vous quelques réflexions, bien modestes, sur la responsabilité des chrétiens face à la mondialisation.¹

Chaque fois qu’il m’est donné de revenir dans votre bien-aimé continent, je ne cesse de m’émerveiller des dons de Dieu à l’Afrique. J’en rends grâce à Dieu, et je prie avec vous afin que l’Église universelle et l’humanité tout entière, en ce temps de mondialisation, s’ouvrent à ces dons, les découvrent, s’en nourrissent, s’en enrichissent, les célèbrent et en rendent gloire à Dieu.

L’“aujourd’hui” où le Christ appelle ses disciples et amis à Lui rendre témoignage, ici en Afrique, est historiquement marqué par la mondialisation. Je prendrai, sur ce phénomène complexe, une perspective, non d’abord sociologique, mais chrétienne, théologique : partant de la foi pour discerner, et discernant en vue d’une croissance de la foi. En effet, ne tombe-t-on pas facilement, lorsqu’on parle de mondialisation, dans

* Journaliste, enseignante et directrice de l’Institut pour le dialogue interculturel Dialogue Dynamics de Bruxelles.

¹ Ce texte reprend des éléments de publications antérieures ou d’ouvrages en cours de publication.

Contact : mpeeters@dialoguedynamics.com, www.dialoguedynamics.com.

la tentation du scientisme, celle de permettre à notre perspective d'être d'abord, voire entièrement, gouvernée par les études sociologiques ?

La mondialisation est pour le chrétien un signe des temps. Beaucoup disent qu'elle "accélère l'histoire". Jésus nous a dit qu'au fur et à mesure que l'histoire s'acheminerait vers son terme, le bon grain et l'ivraie pousseraient, l'un à côté de l'autre, jusqu'à ce qu'ils arrivent à maturité. Viendra alors le temps de la moisson. La mondialisation reflète l'avancée du dessein de Dieu, qui aime et veut sauver tous les hommes, vers son plein accomplissement. Mais elle manifeste aussi la marche en avant du combat contre ce dessein, mené depuis le jardin d'Eden par celui que Saint Jean appelle « *bomicide* [...] menteur et père du mensonge » (Jn 8,44). Et ce combat – nous le voyons bien –, s'intensifie.

Mon intervention sera en deux parties. La première traitera de la mondialisation comme signe des temps, la seconde de la nouvelle éthique mondiale qui s'impose à l'Afrique, comme au reste du monde, depuis une vingtaine d'années, et contribue à la rapide mondialisation de la sécularisation occidentale.

1. LA MONDIALISATION COMME SIGNE DES TEMPS

L'histoire, nous la subissons et nous la faisons à la fois. La mondialisation bouscule les traditions et les cultures des peuples, d'une manière qui échappe dans une large mesure à leur capacité de contrôle et paraît irréversible. Il est frappant de constater qu'aujourd'hui, tous les peuples, toutes les générations, et même les personnes individuelles semblent se poser la question : « Qui sommes-nous ? » C'est comme si, ayant quitté ce qui, il n'y a pas si longtemps, assurait à chaque peuple une identité, une cohésion sociale et culturelle,² l'humanité tout entière était aujourd'hui *en exode*.

² « Comme le reste du monde, l'Afrique vit un choc culturel qui porte atteinte aux fondements millénaires de la vie sociale », BENOÎT XVI, *Africae munus*, n. 11.

Qui sommes-nous ? Le chrétien n'est pas désorienté. Il ne regrette pas les oignons d'Égypte. Il regarde en avant, vers Celui qui vient, avec une espérance grandissante à mesure que l'histoire avance, même si le désordre et les signes de mort de ce monde augmentent. Son identité lui a été révélée : il est fils ou fille bien-aimé(e), par grâce, c'est-à-dire par don entièrement gratuit venant de Dieu, pas de nous-mêmes. Comme l'a tant de fois rappelé Jean-Paul II³ à la suite du Concile,⁴ c'est le Christ qui révèle pleinement l'homme à lui-même. Et comme le dit si bien Cyrille d'Alexandrie, « Le Christ est à la fois le Fils unique et le Fils premier-né. Il est le Fils unique comme Dieu ; Il est le Fils premier-né par l'union salutaire (comme sauveur) qu'il a constituée entre nous et Lui, en devenant homme ».⁵ Nous sommes appelés à dire "oui" à qui nous sommes comme fils ou fille, à nous identifier pleinement à notre appel. Nous participons, par la grâce de Jésus, à l'amour du Père, à la communion du Saint-Esprit. Ensemble, nous marchons vers la terre promise qui est la plénitude de la vie trinitaire.

³ Voir par exemple JEAN-PAUL II, *Redemptor Hominis*, n. 8 : « Le Concile Vatican II, dans son analyse pénétrante du "monde contemporain", a atteint ce point qui est le plus important du monde visible, à savoir l'homme, en descendant, comme le Christ, au plus profond des consciences humaines, en parvenant jusqu'au mystère intérieur de l'homme qui s'exprime, dans le langage biblique et même non biblique, par le mot "cœur". Le Christ, Rédempteur du monde, est celui qui a pénétré, d'une manière unique et absolument singulière, dans le mystère de l'homme, et qui est entré dans son "cœur". C'est donc à juste titre que le Concile Vatican II enseigne ceci : En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné. Adam, en effet, le premier homme, était la figure de celui qui devait venir (cf. *Rm* 5,14), le Christ Seigneur. Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, *manifeste pleinement l'homme à lui-même* et lui découvre la sublimité de sa vocation ».

⁴ La Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes* du Concile Vatican II affirme : « En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné » (n. 22).

⁵ CYRILLE D'ALEXANDRIE, *De recta fide ad Theodosium* (PG 76, c. 1177), cité par Y. CONGAR, *Je crois en l'Esprit Saint*, Paris 1995, 371.

Comme le dit Monseigneur Luis Ladaria, Secrétaire de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, dans son travail sur l'anthropologie théologique, cette « espérance dans le salut définitif, qui sera l'œuvre de Dieu, n'est pas un obstacle mais un encouragement pour l'action dans le monde ». Car « le monde que nous attendons, bien qu'il ne puisse s'identifier avec la figure passagère dans laquelle nous vivons, sera sa transformation et sa libération définitives ».⁶ Nous avons à nous engager, à faire l'histoire.

En tant que signe des temps, la mondialisation nous parle de ce que l'Esprit dit à l'Église aujourd'hui. Jadis dans l'Église, on insistait beaucoup sur la sanctification de la personne individuelle. Aujourd'hui on insiste beaucoup, sans doute trop, sur l'Église sociale. Dans cette optique, on s'engage dans une lutte pour la justice, en adoptant bien souvent une morale de l'obligation. Or les derniers papes l'ont fortement mis en lumière : le dessein de Dieu pour notre temps est la civilisation de l'amour. Dieu est amour. Les citoyens de la civilisation qui déjà émerge sont des fils adoptifs d'un Père aimant, "nés d'en-haut" (cf. *Jn* 3,7), participant à la liturgie trinitaire, vivant une "spiritualité de communion"⁷ et agents de ce que Benoît XVI a appelé "révolution de l'amour"⁸ dans *Africae munus* – texte adressé d'abord à l'Afrique. La dynamique de l'amour est inclusive de toutes les cultures, de toutes les races, de toutes les personnes. La civilisation de l'amour est mondiale.

Nous sommes l'Église, le corps du Christ. Nous voulons collaborer avec le dessein de Dieu pour notre temps, édifier le corps du Christ. Dans le corps, comme nous l'avons maintes fois entendu ces derniers jours, chaque membre a une fonction unique et irrempla-

⁶ L. LADARIA, *Mystère de Dieu et mystère de l'homme. Anthropologie théologique*, Paris 2011, 575.

⁷ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, n. 43 et BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 34-35.

⁸ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 26.

çable (*Rm* 12,3-8 et *1Co* 12,7-30). Comme le fait encore remarquer Mgr Ladaria, « il existe une diversité de dons de l'unique Esprit en faveur du bien commun et pour l'édification du corps mais, précisément par cela, la valeur unique de chacun des membres qui le composent est mise en évidence. L'appel commun à la filiation divine revêt un aspect particulier en chaque membre ». Et « l'identité personnelle de chacun [...] ne disparaît pas dans le don de soi, mais au contraire se retrouve (*Mt* 10,39 et par.) ».⁹

Aussi est-il bon et opportun de méditer sur les dons uniques et irremplaçables que Dieu a faits à l'Afrique, à l'Église en Afrique, à chacun de vous. L'humanité, l'Église attendent de l'Afrique et de l'Église en Afrique qu'elles soient elles-mêmes, l'une et l'autre. Et puisque c'est en se donnant qu'on se retrouve, le partage africain des dons reçus avec tous les membres du corps ne permettra-t-il pas à l'Afrique de recouvrer son identité, dans la mesure où elle l'a perdue ? La mondialisation est propice à l'échange des dons de l'Esprit, à l'édification du corps du Christ, à la croissance humaine dans le Christ !

En tant qu'occidentale, reconnaissante à Dieu pour la grâce qu'Il m'a faite de tant d'amitiés africaines depuis une dizaine d'années, je pense au mystère de l'Afrique comme berceau de l'humanité : l'africain n'est-il pas appelé d'une manière particulière à mettre en lumière le dessein de Dieu sur l'homme et la femme à l'origine ? Et l'état du monde ne nous contraint-il pas, comme le fait le Magistère de l'Église et comme l'a fait Jésus Lui-même, à revenir à l'origine ?¹⁰

Je pense encore à la place accordée à l'amour et à l'ordre transcendant-paternel dans l'organisation sociopolitique traditionnelle africaine, au sens du partage, de la gratuité et de la communauté humaine, au sens de l'identité filiale de la personne humaine et de

⁹ L. LADARIA, *Op. cit.*, 537.

¹⁰ Comme Jean-Paul II en particulier l'a fait dans sa catéchèse sur l'homme et la femme au début de son pontificat.

la fraternité humaine universelle, au sens de la parole et de l'écoute, au sens de la réalité et de la matière, à l'intuition de la paternité de Dieu, à la célébration de la maternité, à la joie de vivre – quel don extraordinaire pour ceux qui vous rencontrent ! –, à l'amour des enfants et au respect des personnes âgées, au primat culturel du cœur – comme nous avons besoin d'y revenir en Occident ! Ces dons humains et culturels sont inspirés par Dieu. Ils sont déjà une grâce faite à l'Afrique.

Ces dons se traduisent dans l'Église par, entre autres, un sens du *corps ecclésial*, de notre filiation divine commune, de la paternité de Dieu, de la grâce et du Saint-Esprit, au récent « développement théologique de l'Église comme Famille de Dieu ». ¹¹ Je me risquerais à affirmer intuitivement que les chrétiens africains ont un sens plus grand que les occidentaux de l'unité fondamentale existant dans le dessein de Dieu entre l'ordre de la grâce et celui de la nature. ¹² L'Occident sécularisé a créé un faux dilemme : « ou Dieu, ou l'homme ». Ce dilemme ne me semble pas exister, ni dans les cultures africaines, ni dans l'Église en Afrique, pour autant qu'elles soient elles-mêmes. Les Communautés Chrétiennes de Base africaines ressemblent par bien des aspects à celles des premiers chrétiens, et nous sommes à l'heure où l'Église universelle revient à l'esprit de l'Église primitive.

Mais à la réalité du dessein d'amour de Dieu pour notre temps, de la civilisation de l'amour, des désirs véritables dans le cœur des hommes et des femmes africains aujourd'hui, de la contribution africaine irremplaçable à l'édification du corps, s'oppose le dessein du « prince de ce monde ». Lucifer s'intéresse à la mondialisation. Son dessein – la mort de l'homme et l'« apostasie » dont parle Saint Paul ¹³ et que décrit l'Apocalypse – concerne le monde entier. L'Apocalypse nous révèle en effet qu'à la Bête a été donné pouvoir « sur toute

¹¹ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 3.

¹² Cf. L. LADARIA, *Op. cit.*, 429.

¹³ Comme par exemple dans *2Th* 2,3.

race, peuple, langue ou nation ». Le pouvoir lui a aussi été donné de « mener campagne contre les saints et de les vaincre » (Ap 13,7), de sorte que « tous les habitants de la terre dont le nom ne se trouve pas écrit, dès l'origine du monde, dans le livre de vie de l'Agneau égorgé [...] l'adoreront » (Ap 13,8).

Il est un fait historique que d'une part, l'accélération croissante de la mondialisation sous toutes ses formes – économique, politique, culturelle, éthique... – se produit depuis une cinquantaine d'années sur la toile de fond de ce que Jean-Paul II a appelé l'apostasie silencieuse¹⁴ de l'Europe. D'autre part, c'est avéré que la culture occidentale, dans son état actuel, postmoderne et sécularisé, se mondialise. L'aspect le plus négatif de la mondialisation est la sécularisation du monde. Cette sécularisation s'opère à une vitesse foudroyante. Elle risque, et c'est là notre première et principale préoccupation, de desaler la foi des chrétiens dans les cultures non occidentales.

Une des caractéristiques importantes du combat dans lequel nous sommes est qu'il est *intérieur*. Le marxisme-léninisme, le colonialisme dans ses aspects abusifs et destructeurs étaient externes : il y avait "eux" et "nous". Le combat est aujourd'hui interne : interne à la démocratie (dont on se sert pour imposer une interprétation gravement dévoyée de la liberté et de l'égalité) ; interne aux droits de l'homme (que l'on réinterprète pour imposer la contraception, la liberté sexuelle, l'avortement, la fécondation *in vitro*, l'orientation sexuelle, l'euthanasie...) ; interne au langage, réinterprété à des fins idéologiques ; interne à l'Afrique (où franc-maçonnerie, sectes, médias, agents innombrables de la décadence occidentale opèrent contre l'Afrique) ; interne à chacun de nous (exposés à l'attrait puissant de l'esprit du monde et aux séductions du Malin) ; interne à l'Église : beaucoup reconnaissent volontiers que la nouvelle évangélisation dont parle le Magistère avec une sollicitude pastorale pressante s'adresse d'abord à l'Église elle-

¹⁴ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Europa*, n. 7.

même, appelée à revenir à la “ferveur première”, et qu’elle concerne non seulement le *Vieux continent* mais déjà aussi le continent africain comme l’indique *Africae munus*,¹⁵ et le monde entier.

Il me faut ici dire un mot sur le mystère du mal. Nous ne sommes pas manichéens. Le mal, nous le savons, existe et est à l’œuvre. Mais il est dépourvu de substance.¹⁶ Son “œuvre” consiste, non à créer, non simplement à ne pas créer, mais à défaire ce qui est et qui, parce qu’il est, est *bon* : à se détourner du bien, à le nier, à s’y opposer, à nous en priver. Il en résulte qu’un mal particulier se rapporte toujours au bien qu’il nie et utilise de plus l’apparence du bien pour séduire. En ce sens, il lui “ressemble”.

À notre identité filiale, à la civilisation de l’amour, aux dons de Dieu à l’Afrique acquérant une dimension prophétique s’oppose aujourd’hui une éthique laïciste fondée sur le rejet du Père, sur la mort de Dieu proclamée par l’Occident depuis plus d’un siècle et qui a eu pour effet la mort de l’homme, en passant par la mort du père (considéré source de notre oppression), la mort de la mère (qu’un courant féministe dominant a voulu libérer de l’“esclavage de la reproduction”, selon la formule tristement célèbre de Margaret Sanger, fondatrice du *Family Planning International*), la mort de l’époux que l’on a remplacé par des partenaires multiples, et la mort de l’enfant, que l’on considère comme un simple citoyen, non plus comme le fils ou la fille d’un père et d’une mère. La nouvelle éthique mondiale veut nous réduire à des citoyens de ce monde, détenteurs de pouvoir et de droits individuels, jouissant d’une “qualité de vie” optimale,

¹⁵ Voir entre autres les nn. 2 et 173.

¹⁶ Voir C. JOURNET, *Le Mal. Essai Théologique*, 1988³, 75 : « S’il y a paradoxe dans la définition du mal : il existe, mais comme privation ; il y aura paradoxe aussi dans l’origine du mal : si terribles que soient ses ravages, le mal est causé comme privation ». Ou : « Le bien est produit comme positivité ; il relève d’une cause vraiment efficiente. Le mal survient comme privation ; il ne demande pas d’être expliqué *quant à son être, son étoffe, sa consistance* : il n’en a pas ; il ne relève pas d’une cause vraiment efficiente » (*ibid.*).

libres de choisir ce qui leur plaît sans tenir compte de la loi divine, contrôlant leur vie et leur destinée, s'autoréalisant dans une autonomie radicale, partenaires fidèles de la gouvernance mondiale et de ses projets mortifères.

2. LA NOUVELLE ÉTHIQUE MONDIALE¹⁷

Pour comprendre ce qu'il faut entendre par "nouvelle éthique mondiale", rappelons qu'aussitôt après la chute du mur de Berlin en 1989, l'ONU a organisé neuf grandes conférences internationales entre 1990 et 1996 dans le but de construire un *nouveau consensus mondial* sur les normes, valeurs, priorités de la coopération internationale pour l'ère nouvelle qui s'ouvrirait, pour le XXI^e siècle, pour l'ère de la mondialisation. Les états africains, comme tous les états-membres de l'ONU, ont participé à ce processus. La nouvelle éthique mondiale correspond à l'éthique postmoderne et laïque qui gouverne l'ensemble intégré de nouveaux concepts normatifs adoptés au niveau de la gouvernance mondiale au cours du processus de ces conférences. La nouvelle éthique s'exprime à travers un nouveau langage, dont je vous donne quelques exemples. Vous les reconnaîtrez tout de suite : droits des enfants, éducation pour tous, éducation par les pairs, développement durable, qualité de vie, bien-être pour tous, droits des générations futures, toutes les formes de vie, égalité des sexes, perspective du genre, santé reproductive, avortement sans risques, santé maternelle, bonne gouvernance, gouvernance mondiale, habilitation des femmes, démocratie participative, participation de la société civile, acteurs non étatiques, partenariats, sécurité alimentaire, discrimination sexuelle, identité sexuelle, éducation sexuelle, éducation civique, différences sexuelles, stéréotypes sexistes, sensibilité au

¹⁷ Mentionnée dans *Africae munus*, n. 43, en référence à la destruction de la famille.

genre, familles sous toutes ses formes, droits sexuels, diversité culturelle, diversité sexuelle, construction sociale, déconstruction des stéréotypes, autonomisation de la femme, campagne de sensibilisation, agents de changement, liberté de choisir, choix informé, construction de consensus, construction de capacité, principe de non-discrimination, principe d'égalité, bonnes pratiques, appropriation nationale...

Ces mots et expressions appartiennent à un nouveau système sémantique – à un corpus intégré dont les composantes ne sont pas indépendantes mais reliées les unes aux autres par une logique interne. Le nouveau langage mondial exprime la nouvelle éthique. Il s'est imposé mondialement, nous le constatons où que nous soyons, à tous les niveaux de nos sociétés.

La nouvelle éthique a une histoire. En tant que système, elle s'est constituée principalement à travers la construction du nouveau consensus mondial. Ce consensus est faux, dans la mesure où son contenu a été fabriqué, non par les peuples et leurs gouvernements, mais par des experts-idéologues exerçant leur influence au sein de la gouvernance mondiale et se rattachant à l'intelligentsia postmoderne qui a mené la révolution culturelle occidentale dans les années 1960-1970. Il est faux car un langage séduisant mais flou, jamais clairement défini, cache aux majorités et même aux gouvernements dans les pays en voie de développement les intentions idéologiques des experts, encore aujourd'hui.

Pour appréhender l'histoire de la nouvelle éthique, il faudrait en réalité remonter le cours du long processus de révolution culturelle occidentale, qui depuis des siècles marche main dans la main avec la sécularisation. La nouvelle éthique a transformé les objectifs de cette révolution en normes politiques et culturelles mondiales dans les années 90. Les mêmes causes produisent les mêmes effets : la révolution sexuelle a produit la perte de la foi en Occident : elle la produit déjà ailleurs. L'utilisation de la contraception par les catholiques, l'infidélité au Magistère dans ce domaine a produit le dessalement de la foi ; elles commencent à le faire dans le reste du monde.

Le fait que révolution culturelle et sécularisation se mondialisent aujourd'hui est sans conteste un signe des temps, et il est indéniable que ce double processus avance très rapidement.

Les concepts dont je viens de donner quelques exemples ont fait l'objet d'un "consensus *normatif*". Ce consensus est non seulement intergouvernemental, mais "pluriactionnaire", pour employer un terme du nouveau jargon, c'est-à-dire culturellement contraignant pour tous les acteurs sociaux : autorités locales, médias, institutions éducatives et sanitaires, associations de la "société civile", ONG de développement, entreprises, tous les citoyens du monde... Nous sommes en pleine application de ce consensus, qui nous gouverne déjà depuis près de vingt ans.

La nouvelle éthique jouit d'un support institutionnel écrasant. Ses principaux actionnaires sont non seulement les institutions internationales, gouvernées en pratique par les états occidentaux, comme nous le savons, mais un ensemble regroupant les acteurs politiques, sociaux, économiques, financiers les plus puissants du monde. Ces acteurs partagent une même vision du monde, se tiennent et forment des réseaux efficaces et resserrés autour du monde à la manière d'un étau : un véritable *www*, un *worldwide web*. Cet ensemble s'appelle la "gouvernance mondiale". La gouvernance mondiale impose la nouvelle éthique aux peuples africains, sans qu'ils aient les moyens politiques, économiques et financiers de s'en défendre.

Nous l'avons compris : la nouvelle éthique s'accompagne d'une révolution politique silencieuse, qui a transféré le pouvoir de décision réel des peuples et de leurs gouvernements vers la gouvernance mondiale, ses experts et groupes de pression. Cette révolution s'est faite *de l'intérieur*, maintenant en place la façade des institutions démocratiques. Peuples et gouvernements appliquent aujourd'hui les programmes de la gouvernance mondiale dans un esprit de conformité aberrant : les gouvernements africains, sans exclure l'*Union Africaine*, ne parlent-ils pas tous, par exemple, de la perspective du genre, de la santé reproductive ? Ces concepts idéologiques ne viennent pas

des peuples africains. N'est-il pas dès lors hypocrite de parler d'autodtermination des peuples, de "démocratisation" de l'Afrique ? L'ère postcoloniale n'est-elle pas déjà en réalité néocolonialiste ?

Nous le voyons bien, la nouvelle éthique mondiale est un phénomène complexe que nous ne pouvons traiter dans ce court exposé. Nous nous contenterons d'une remarque analytique, revenant à la perspective de notre objectif, qui est le maintien et la croissance de la foi. Un aspect du nouveau langage est en effet révélateur et décisif dans notre discernement : il s'agit de la marginalisation, voire de la complète exclusion de son système des mots de la révélation judéo-chrétienne, dont beaucoup ont d'ailleurs été utilisés de tous temps par les grandes traditions culturelles et sont universels. Donnons pour exemples : mère, père, époux, fils, fille, parents, mariage, famille, sein maternel, maison paternelle, autorité parentale, conception d'un enfant, virginité, complémentarité homme-femme, obéissance, bien et mal, souffrance, péché, service, servante, mystère, grâce, joie, espérance, foi, loi, pureté, sainteté, création, vérité, merveille, reconnaissance, louange, éternité et ainsi de suite. Plus nous faisons attention au phénomène subtil de la disparition silencieuse du langage de la révélation judéo-chrétienne de la sphère publique, plus nous réalisons à quel point la civilisation occidentale, en cours de mondialisation, s'est éloignée de sa tradition judéo-chrétienne. Avez-vous remarqué que ce même phénomène concernait déjà aussi l'Afrique ? Chaque disparition d'un des mots de la révélation a des conséquences personnelles et sociales qui lui sont spécifiques. Elle contribue à la sécularisation du monde. L'analyse révèle, de plus, que le nouveau langage est un processus de substitution. Il tend à occuper toute la place et à ne plus tolérer certains mots : parler de vérité, de famille (au singulier), d'autorité parentale, de mariage entre un homme et une femme, de virginité est désormais souvent taxé de fondamentalisme en Occident.

Le nouveau langage révèle donc le laïcisme de la nouvelle éthique, qui ne se fonde pas sur la révélation judéo-chrétienne et ne

tend pas vers elle. Elle aborde les questions humaines, sociales, environnementales, économiques, éthiques dans une perspective exclusivement laïque, immanente, radicalement autonome de la révélation. La nouvelle éthique est repliée sur elle-même : son point de départ et d'arrivée est un projet laïque, fermé à la transcendance divine, laïciste, et profondément contraire à l'âme africaine ! Elle a déjà montré de bien des manières son caractère dur, intolérant, idéologique. Mais elle séduit par ses manières d'opérer – subtiles, quasi imperceptibles, “douces”, “amicales”, “consensuelles”, à travers des “partenariats mondiaux” ou des approches se disant “sensibles aux cultures”. Elle se présente sous le jour séduisant de la modernité occidentale attirant irrésistiblement les jeunes. Ses normes semblent répondre à ce à quoi aspirent légitimement les peuples aujourd'hui, comme par exemple à un plus grand respect de la dignité de la femme et de la nature, au progrès et au développement, à la participation des peuples à la mondialisation. Mais elle offre de ces aspirations universelles une dangereuse caricature. Elle prend en otage certains changements bons et nécessaires et les enferme dans un carcan laïciste.

Bien des chrétiens, sans en être conscients, ont commencé à parler de partenaires plutôt que d'époux, de qualité de vie ou de bien-être plutôt que de bonheur, de joie ou de plénitude, d'égalité des sexes plutôt que de complémentarité homme-femme, de droit de choisir ou de droit à l'erreur plutôt que de bien et de mal, de santé reproductive plutôt que de procréation, de droits des enfants plutôt que d'obéissance filiale ou d'autorité parentale aimante. Les mots de la révélation, avec leur contenu, disparaissent ainsi subrepticement de leur vocabulaire. Sans s'en apercevoir, ils se laissent entraîner sans discernement par le mouvement laïque de la nouvelle éthique, se laissent séduire et gouverner par ses propositions alléchantes, entrent dans l'esprit de la nouvelle éthique, glissent loin des exigences de la foi, se laïcisent. Le sel s'affadit.

Les attaques de la nouvelle éthique contre la famille, la vie, le dessein de Dieu sur l'homme et la femme et leur vocation à l'amour,

la maternité et la paternité sont particulièrement virulentes. Elles se font en outre à travers le concept de *gender* – la perspective du genre, l'égalité des sexes... – d'ores et déjà monnaie courante en Afrique comme dans le reste du monde. Au nom d'une interprétation citoyenne et laïque de l'égalité, conçue uniquement en terme de pouvoir et de droits, le processus révolutionnaire du *gender* s'attaque – culturellement, politiquement et juridiquement – à l'identité constitutive de l'homme et de la femme comme personnes : à leur identité sponsale, leur merveilleuse complémentarité et unité dans l'amour, leur vocation et rôle éducatif spécifiques, la masculinité et la féminité, la paternité et la maternité, le mariage et la famille, la structure anthropologique de toute personne humaine, ordonnée à l'amour donné, reçu et partagé. Ces réalités anthropologiques ont de tout temps été universellement reconnues comme intrinsèquement bonnes et indissolubles du bonheur que chacun découvre en se donnant soi-même et en aimant. Le *gender* traite les structures traditionnelles comme autant de *constructions sociales*, non seulement dépourvues de bonté immanente, mais contraires à l'égalité et aux droits, et donc discriminatoires. Une nouvelle éthique émerge, ordonnant subrepticement leur déconstruction par l'éducation et la culture.

Une fois qu'il a fait table rase de la structure anthropologique féminine et masculine, le processus révolutionnaire passe de la *déconstruction* à la *construction*. Se servant de résidus d'idéologies passées, il bricole un avatar de substitution : un citoyen-individu "libéré" de ce qu'il est pourtant par nature et par don gratuit, asexué, radicalement indifférencié, détenteur du droit de "choisir" jusqu'à son "orientation sexuelle" et "identité de genre".¹⁸

Pour illustrer ce que nous venons de dire de la nouvelle éthique, passons à un événement récent et de grande préoccupation pastorale pour l'Église en Afrique : le *Sommet du Planning Familial* qui

¹⁸ Cf. M.A. PEETERS, *Le gender : une norme politique et culturelle mondiale. Outils de discernement*, Paris 2013.

s'est tenu à Londres le 11 juillet dernier. Ce sommet était organisé à l'initiative conjointe du gouvernement britannique et de la *Fondation Bill et Melinda Gates*. Son objectif était, d'une part, de donner accès aux méthodes modernes de contraception à 120 millions de femmes supplémentaires dans les 69 pays les plus pauvres du monde d'ici 2020 et, d'autre part, de s'assurer que les 260 millions de femmes pratiquant déjà la contraception dans ces mêmes pays puissent continuer à le faire dans les huit années à venir. Le processus de Londres vise deux cibles particulières : les adolescentes non mariées et les femmes les plus pauvres, toutes deux particulièrement vulnérables à l'ingénierie sociale.

Ont participé à ce sommet 150 acteurs gouvernementaux et financiers parmi les plus puissants de la gouvernance mondiale.¹⁹ Leur thèse, imposée sans concession aux pays les plus pauvres, est exprimée dans un rapport du *Guttmacher Institute/UNFPA* : « Alors que la grande majorité des femmes sont sexuellement actives durant une

¹⁹ Outre le soutien sans équivoque de l'ONU (exprimé en outre dans un message vidéo conférence du Secrétaire Général Ban Ki-moon et par la présence de la Directrice Générale de l'OMS, d'*ONU Femmes* et du FNUAP), mentionnons celui de l'administration Obama (vidéo conférence d'Hillary Clinton et présence du directeur de l'*USAID*), de la Commission Européenne (intervention du Commissaire au Développement), de l'Union Africaine (intervention du Commissaire aux Affaires Sociales), des gouvernements donateurs : britannique (Premier Ministre), danois, suédois, hollandais, norvégien, finlandais, australien, canadien, belge, allemand et japonais. Plusieurs chefs d'État, premières dames, ministres de la santé africains y ont pris part. Mentionnons la Tanzanie, le Rwanda, le Malawi, l'Uganda, le Burkina Faso, le Nigeria, le Niger, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, la Zambie, la Sierra Leone, ainsi que l'*African Women's Development Fund*. Parmi les ONG, sont intervenus bien sûr l'*IPPF*, *Save the Children*, *Marie Stopes* (le plus grand procureur de "services abortifs" dans le monde), *Women and Children First*. Et parmi les fondations, outre la *Bill & Melinda Gates Foundation*, *William and Flora Hewlett Foundation*, *David and Lucile Packard Foundation*, *Bloomberg Philanthropies*, *Nike Foundation*. Et n'oublions pas les grosses entreprises pharmaceutiques intéressées par l'accroissement de leurs marchés, entre autres *Shanghai Dahua Pharmaceutical Co.*, *Merck for Mothers*, *Pfizer*, *Famy Care Limited*, *The Female Health Company*.

grande partie de leurs années reproductives, la plupart ne veulent que peu d'enfants. Pour qu'elles puissent réaliser la taille de famille qu'elles souhaitent et éviter les grossesses non désirées, elles passeront la plus grande partie de ce temps dans le besoin de contraception ». ²⁰ La gouvernance mondiale, qui ne cherche ni le bien de l'humanité ni le respect de la loi de Dieu, a décidé que toutes les femmes du monde avaient besoin de contraception.

Les partenaires de Londres estiment que nous sommes au bord d'une "crise contraceptive" mondiale : plus de la moitié de la population mondiale actuelle a moins de 25 ans et la plus grande génération de jeunes que le monde ait jamais connue – 1,5 milliards – serait selon eux sur le point de devenir sexuellement active (leur raisonnement étant que la majorité des jeunes en âge de procréer sont sexuellement actifs, quel que soit leur état marital). Ils pensent que la "demande de contraceptifs" va augmenter de 40% dans les quinze années à venir. Ils ne cessent donc de se lamenter de financements insuffisants pour la santé reproductive (concept qui, rappelons-le, inclut l'accès universel à la gamme complète de contraceptifs), y compris pour les préservatifs. ²¹ À Londres, les bailleurs de fonds se sont engagés à 2,6 milliards de dollars supplémentaires d'ici 2020 en faveur de l'accès à la contraception dans les pays les plus pauvres. ²²

Il faut savoir qu'au cours des dernières décennies, la contraception a été intégrée au cœur des programmes de développement et a ainsi bénéficié de financements prioritaires. Un scandale qui crie

²⁰ *Adding it up : Costs and Benefits of Contraceptive Services Estimates for 2012*, 4.

²¹ Et cependant en 2007, 223 millions de dollars américains auraient été donnés à la distribution de contraceptifs dans les pays en voie de développement. Ce chiffre ne représente d'après eux que 16 % des besoins annuels à venir. La pression mise sur les gouvernements africains est maximale.

²² Ils viennent s'ajouter aux sommes énormes, provenant pour la plus grande partie de dons (agences internationales, aide bilatérale, ONG, fondations et entreprises) que les gouvernements allouent déjà à la contraception à travers leur ministère de la santé.

vengeance au ciel ! Les agents du mouvement contraceptif mondial ont patiemment tissé une série de “liens” depuis la fin des années 60, la reliant au développement (elle serait l’une des interventions de développement les plus fiables, économiques et éprouvées), à la santé maternelle (dont elle serait la pierre d’angle, alors qu’elle est justement le contraire de la maternité),²³ à l’habilitation des femmes (*women’s empowerment*) et à l’égalité des sexes (les femmes ne pouvant acquérir de pouvoir social si elles ne “contrôlent pas leur fertilité”), à la santé publique. La gouvernance mondiale s’attache encore à démontrer en quoi la contraception favoriserait l’éducation des femmes (les femmes l’utilisant pouvant prolonger leurs études), leur dignité humaine (il serait contraire à la dignité de la femme qu’elle vive dans la peur de concevoir), leurs droits et serait nécessaire à la sécurité, à la protection environnementale, au respect du principe d’équité et de l’éthique.

Les partenaires du sommet de Londres veulent non seulement débloquer des fonds gigantesques pour accélérer la mondialisation de la pratique et de la mentalité contraceptives, mais travailler à des changements politiques, législatifs, culturels en profondeur pour éradiquer les obstacles, y compris religieux, à l’utilisation de la contraception. L’objectif de Londres est de “transformer” les sociétés en y *accroissant la demande* de contraceptifs, améliorant les chaînes de distribution, les systèmes de livraison, la dynamique des marchés, augmentant la pression sur les gouvernements des pays en voie de développement. Ceux-ci sont en pratique obligés de “s’approprier” l’agenda de la santé reproductive et de l’intégrer de manière prioritaire dans les projets de renforcement des systèmes de santé. On organise pour eux une meilleure coopération entre leurs ministères de la santé et de l’éducation, les bailleurs de fonds, les compagnies pharmaceutiques et des organisations telles que le *Planning Familial*.

²³ L’un des slogans de Londres l’illustre : “La contraception, c’est la santé maternelle”.

Un objectif de Londres est aussi d'intégrer davantage l'éducation sexuelle (telle que la conçoit l'éthique laïciste) dans le curriculum scolaire. Un autre est d'affronter l'opposition religieuse à la contraception, provenant surtout de l'Église catholique, en transformant les mentalités à l'intérieur même de l'Église.²⁴

Londres survient à un moment de maturité pour le mouvement contraceptif mondial, après 50 ans de pratique contraceptive en Occident, le passage de la culture occidentale à la mentalité contraceptive, des décennies de construction institutionnelle et de création de réseaux transnationaux, une application très suivie du prétendu consensus du Caire aux niveaux international, régional, national et local durant deux décennies, le silencieux transfert de pouvoir politique des gouvernements aux agents de la gouvernance mondiale.

Le vrai défi du Sommet de Londres – qui se décrit lui-même comme étant un “processus”, un “mouvement mondial”, non un événement isolé – est la mondialisation de l'individualisme occidental,²⁵ de styles de vie hédonistes destructeurs sur le plan personnel et social et de la sécularisation : la création rapide d'une culture mondiale corrompant les gouvernements et les populations à travers la séduction

²⁴ Depuis une conférence qui s'est tenue à Amsterdam en 2004, dix ans après celle du Caire, les agents du mouvement contraceptif mondial ont changé de stratégie à l'égard des religions et en particulier de l'Église catholique : ils ont adopté une approche “amicale”, de partenariat, de collaboration pour transformer les religions en “partenaires” de leur projet. Le défi pour les Catholiques est maintenant d'autant plus grand que la milliardaire catholique Melinda Gates a déclaré qu'elle dédierait le reste de sa vie à donner accès à la contraception aux femmes les plus pauvres.

²⁵ L'individualisme du *Planning Familial* est radical. Il s'adresse, non à des personnes – des êtres en relation (mères, pères, époux, fils et filles) – mais à des individus “autonomes”. Ses ambitions sont mondiales. Sa vision est à long terme. Il transforme en valeurs absolues le pouvoir et les droits individuels, la recherche du bien-être et du plaisir maximal, l'autonomie de l'individu par rapport aux “contraintes” de la loi divine, la liberté de choisir et la possession de ses choix, le “contrôle” de l'individu – sur sa vie, son corps, sa destinée, ses choix, sa forme et taille de famille, le “quand” des enfants.

de l'argent et du plaisir, tuant l'âme des peuples et des plus pauvres, chez qui l'on veut provoquer la "révolution sexuelle", comme s'ils avaient besoin de ses désastreuses conséquences économiques, anthropologiques, culturelles et spirituelles. Il faudrait sacrifier aux idoles l'amour, la gratuité, la famille, Dieu lui-même, ses lois et son dessein d'amour sur l'homme et la femme.

Qui aura le courage de résister à l'esprit du monde, aux arguments trompeurs du mouvement contraceptif mondial (invoquant les droits, la démocratie, la liberté, les choix, les opportunités, la tolérance...), à son énorme pouvoir de séduction, à ses subtiles techniques d'ingénierie sociale, à l'enthousiasme que pourrait générer l'appartenance à un projet prétendument éthique et humanitaire, à des partenariats dynamiques et entraîneurs ? Comment résister à la promesse de meilleurs salaires, statuts sociaux, soins de santé, d'autant plus qu'on ridiculise ceux qui résistent, en en faisant des arriérés, des perdants, misogynes, fondamentalistes ?

Soyons réalistes : l'ignorance des populations, la pauvreté, la faiblesse ou l'absence d'états de droit fonctionnels d'une part, et d'autre part l'engagement de la gouvernance mondiale, la puissance écrasante de sa machinerie financière et institutionnelle, le pas en avant du Sommet de Londres ne laissent aucune chance à l'Afrique – humainement, politiquement, culturellement, financièrement parlant – de résister. Mais quoi de plus triste qu'une Afrique qui deviendrait contraceptive ? Et l'expérience de l'Occident a montré que de la contraception à l'avortement il n'y avait qu'un pas, que ce pas menait à son tour à d'autres produits de la culture de mort tels que la destruction de la famille, l'accroissement des divorces, la fécondation *in vitro*, l'euthanasie ou le "mariage" homosexuel. Plus grave encore, la réalité pastorale est qu'une proportion importante de jeunes et de femmes africains catholiques pratiquent déjà la contraception. Et l'histoire de l'Occident a prouvé le lien entre infidélité au magistère et perte de la foi. Alors, que faire ?

CONCLUSION

En guise de conclusion, permettez-moi d'ouvrir deux perspectives, l'une sur la mission de l'Église, que nous sommes, la seconde sur la nécessité pour les africains de repenser le développement par eux-mêmes et de le libérer de sa malsaine dépendance de programmes fabriqués ailleurs – la grande majorité d'entre eux étant liés à des conditions idéologiques et ne produisant pas de résultats bons et durables pour les africains.

Face aux menaces de la nouvelle éthique, beaucoup pourraient être tentés de sombrer dans l'activisme : de chercher à prendre le pouvoir, d'élaborer des stratégies vouées à l'échec pour influencer les politiques, les lois, le cours de la gouvernance mondiale et les développements dans le monde. Mais quelle est la mission de l'Église ? Elle « n'est pas d'ordre politique »,²⁶ et sa doctrine sociale n'offre pas de "solutions techniques".

Sa mission est sacerdotale, prophétique et royale. Comme prêtres, les chrétiens s'offrent eux-mêmes pour le salut du monde. Dans le monde sans être du monde, "ambassadeurs du Christ" (2Co 5,20) auquel ils rendent témoignage « dans l'espace public, au cœur du monde »,²⁷ ils ont une mission prophétique : une « mission de vérité à remplir [...] une mission impérative ». ²⁸ De par leur mission royale, ils servent l'humanité. Et le plus grand service que l'Église puisse rendre à l'humanité, aujourd'hui comme de tout temps, est d'être elle-même, fidèle au Seigneur Jésus. Les chrétiens seront lumière du monde à la condition qu'ils ne se modèlent pas sur le monde présent (Rm 12,2). Si les chrétiens « sont marqués par l'esprit et les habitudes de leur époque et de leur milieu », par la grâce de leur Baptême, « ils

²⁶ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 23.

²⁷ *Ibid.*, n. 128.

²⁸ ID., Lettre encyclique *Caritas in veritate*, n. 28.

sont invités à renoncer aux tendances nocives dominantes et à aller à contre-courant ». ²⁹

L'Église n'aurait d'ailleurs pas le pouvoir de changer l'orientation de la gouvernance mondiale, des grandes puissances politiques et financières de ce monde. Ce qu'elle a en revanche le pouvoir et le devoir urgent de faire, c'est de se prémunir des influences néfastes de la nouvelle éthique en son propre sein.

Venons-en maintenant à notre deuxième perspective, celle du développement. La mondialisation avive en Afrique le désir bon et sain de développement humain intégral. Amères sont les déceptions par rapport aux politiques de développement menées par l'Occident depuis des décennies. Quels en ont été les fruits ? Qui y croit encore sincèrement ? Qui ne perçoit pas leur caractère corrompu, les intérêts égoïstes qui s'y cachent ? Et les *diktats* de la nouvelle éthique relient encore plus le "développement" à l'idéologie que les politiques antérieures. La dernière des conditions imposées par l'Occident, récemment évoquée en outre par Hillary Clinton et David Cameron, n'est-elle pas le respect des droits des homosexuels en Afrique ?

Non, la nouvelle éthique, la contraception ne sont pas le chemin du développement. Comme l'a dit un grand industriel français chrétien, « le mode d'emploi du développement est inscrit dans la réalité elle-même et l'expérience concrète des hommes et des femmes au travail ». ³⁰ Chaque communauté humaine est capable de découvrir ce mode d'emploi par elle-même, lorsque des hommes et des femmes désirent construire quelque chose en commun et partagent le « sentiment qu'en conjuguant leurs efforts, ils pourront être utiles à la société ». ³¹ En voulant croître et se développer, en identifiant un

²⁹ Id., Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 32.

³⁰ F. MICHELIN, « Une expérience industrielle qui rejoint la doctrine sociale de l'Église », dans G.A. GOGNON - *al.*, *Travail, Entreprise, Développement*, Abidjan 2009, 28.

³¹ *Ibid.*, 29.

but concret à atteindre, en maintenant son imagination créatrice sans cesse en éveil, en la mettant au travail, en collaborant avec d'autres à un projet commun dans un but de service, en expérimentant, en développant ses talents, l'homme découvre en lui une « capacité de progrès et d'adaptation phénoménale » et contribue à développer l'économie. Ces conditions sont universelles et sont ancrées dans notre dignité d'homme et de femme créés à l'image de Dieu créateur. L'heure de la crise est aussi l'heure de la redécouverte de cette vérité, l'heure d'une décision. Point n'est besoin pour se développer de cadres conceptuels produits par des "experts" à New-York, de nouveaux paradigmes, d'idéologies, de normes mondiales.

Et je termine sur une note personnelle. Quand j'étais enfant, mon parrain m'a offert un livre sur les martyrs de l'Ouganda. Le caractère proprement *africain* de leur sacrifice, de leur foi si limpide et de leur ardent amour de Jésus m'a introduite pour la première fois à l'âme africaine et me l'a fait aimer. Puissent-ils intercéder pour nous et nous obtenir la grâce d'un amour du Christ sans compromis, en ces temps où l'Occident envoie en Afrique, non des missionnaires, mais des agents de la nouvelle éthique mondiale !

II. TABLES RONDES

II.1 Expériences, témoignages et réflexions sur les priorités, les problèmes et les défis de l'évangélisation en Afrique

L'œuvre d'évangélisation en Afrique de l'Est

TARCISIUS G. ZIYAYE*

Dans ses remarques initiales à l'Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*, le Bienheureux Jean-Paul II invite les fidèles laïcs à l'engagement. Il recourt, pour ce faire, à un verset de l'Évangile de Saint Matthieu : « Sorti vers neuf heures, il en vit d'autres qui étaient là, sur la place, sans travail. Il leur dit : "Allez, vous aussi, à ma vigne" » (Mt 20,3-4).¹

Ces mots se réfèrent à l'appel universel de tous les chrétiens à participer à la mission de l'Église. En effet, ils s'intègrent très bien dans le thème de ce Congrès : "Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui". Conscient du fait que témoigner des valeurs évangéliques constitue un élément clé dans l'œuvre d'évangélisation, je voudrais partager avec vous quelques réflexions sur la vie de l'Église qui est en Afrique de l'Est. Cette région couvre neuf pays : l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Sud-Soudan, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie.

1. EXPÉRIENCES DANS LE TRAVAIL D'ÉVANGÉLISATION

Comme dans tous les États africains, la première expérience digne de remarque est sans aucun doute le merveilleux travail des missionnaires qui ont semé la graine de la foi, en réponse à l'œuvre du Christ. C'est ce que j'appelle "la première évangélisation". Celle-

* Archevêque de Lilongwe (Malawi), Président de l'AMECEA (Association of Member Episcopal Conferences in Eastern Africa).

¹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 2.

ci a vu de nombreux africains devenir chrétiens. Aujourd'hui, dans le domaine de l'évangélisation, nous pouvons citer les expériences positives suivantes : la croissance du nombre des chrétiens ; la création d'instituts d'enseignement supérieur qui contribuent à la formation et à l'évangélisation des peuples. Parmi ces instituts, on peut citer l'Université Catholique d'Afrique de l'Est et d'autres universités catholiques créées dans presque tous les neuf pays mentionnés ci-dessus ; l'augmentation du nombre d'agents d'évangélisation qui se consacrent au service de l'Église. Il s'agit notamment de la croissance des vocations au sacerdoce sacré (y compris parmi le clergé local), des vocations à la vie religieuse, et de l'engagement de nombreux catéchistes, etc ; un pas en avant significatif dans l'organisation des Églises particulières où de nombreuses paroisses ont été créées. Dans ce sens, l'Église est perçue comme étant plus proche des populations ; la forte croissance des petites communautés chrétiennes qui offrent un sentiment d'appartenance et au sein duquel les chrétiens peuvent tisser des relations étroites entre eux.

2. PROBLÈMES ET DÉFIS DANS L'ŒUVRE D'ÉVANGÉLISATION

Si d'une part, l'Église en Afrique de l'Est a enregistré d'importants succès comme nous l'avons vu plus haut, d'autre part, on ne saurait taire un certain nombre de questions et défis auxquels elle doit faire face dans le domaine de l'évangélisation. Citons par exemple la réalité du syncrétisme religieux et la nécessité d'une évangélisation en profondeur. Comme dans plusieurs régions du continent, la foi des chrétiens en Afrique de l'Est est restée en surface. Dans la vie quotidienne, les chrétiens semblent être à un carrefour entre les valeurs de l'Évangile et leurs traditions. Cela se reflète sur les différents choix qu'ils font dans leur vie. D'autre part, les liens tribaux, apparemment plus forts que le sens d'appartenance à l'Église, mènent à une ethnicité négative. Ceci a entraîné des conflits et des guerres dans

de nombreux pays. Parfois des chrétiens se sont même entretenus, la fraternité dans la foi étant encore pour beaucoup d'entre eux un concept totalement étranger. La polygamie est un autre défi majeur. Dans beaucoup de tribus de l'Afrique Orientale, la polygamie est encore considérée comme une valeur. Ceci a un impact négatif sur le travail d'évangélisation et représente un obstacle à la réception des sacrements. Par ailleurs, elle porte atteinte à la dignité des femmes dans la société. L'influence négative de la modernité représente un autre défi pour le travail d'évangélisation. Du moment que la formation des chrétiens en matière de Doctrine Sociale de l'Église n'est pas profonde, de nombreux fidèles – surtout les jeunes – sont à la merci des modes actuelles de la société contemporaine. Et malheureusement, comme on le sait très bien, certaines de ces modes ne sont pas toujours conformes aux valeurs chrétiennes. Enfin, la croissance numérique de l'Islam dans la région interpelle l'Église qui est en Afrique de l'Est. Les effets de l'Islam sur les débuts du christianisme en Afrique obligent l'Église locale à être vigilante et à ne pas sous-estimer le phénomène.

3. LES PRIORITÉS DANS LE TRAVAIL D'ÉVANGÉLISATION AUJOURD'HUI

Après avoir examiné les expériences positives et les défis qui attendent le travail d'évangélisation en Afrique de l'Est, l'Église devrait, à notre avis, se concentrer sur certains domaines stratégiques tels que la catéchèse permanente et la formation des laïcs afin qu'ils grandissent dans la foi et jouent pleinement leur rôle dans l'œuvre d'évangélisation. L'Église devrait également prêter une attention particulière au ministère de la réconciliation, de la justice et de la paix afin de panser les plaies que les nombreux conflits et guerres ont infligées aux populations. Cela suppose que l'Église doit orienter ses meilleures ressources vers la mise en pratique du message que Sa Sainteté le Pape Benoît XVI a voulu adresser à l'Afrique dans

Tarcisius G. Ziyaye

son Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*. Des efforts concrets doivent aussi être fournis pour s'assurer que le message de l'Évangile est vraiment incarné dans la vie et dans la culture africaine. Par ailleurs, des plateformes d'échange et de partage entre laïcs devraient être encouragées pour soutenir et faciliter la diffusion des expériences positives à travers le continent. Enfin, la création d'un Conseil pour les laïcs doit être encouragée à tous les niveaux.

CONCLUSION

Pour terminer, je tiens à encourager les laïcs en rappelant que le chantier de l'évangélisation est énorme. Je les invite à se lever et à apporter leur contribution spécifique car ils ont un rôle essentiel et irremplaçable à jouer : annoncer et témoigner Jésus-Christ. Il est la Bonne Nouvelle, la source de joie que l'Église annonce chaque jour et auquel l'Église rend témoignage devant le monde. Grâce aux laïcs, l'Église est présente dans les différents secteurs du monde comme un signe et une source d'espérance et d'amour.²

² Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 7.

L'expérience ecclésiale des Conseils Nationaux du Laïcat en Afrique de l'Ouest

VALENTIN K. DAMBO*

1. NOS EXPÉRIENCES ET TÉMOIGNAGES SUR LE LAÏCAT

1.1 La mise en coordination régionale du laïcat ouest-africain

Le laïcat catholique de l'Afrique de l'Ouest s'est doté d'une organisation régionale de coordination au niveau des Églises des pays de l'Afrique de l'Ouest dénommée Conseil Régional du Laïcat de l'Afrique de l'Ouest (CRLAO). En effet, du 19 au 22 juillet 2010 s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive du laïcat de la RECOWA-CERAO à Abidjan (Côte-d'Ivoire) sur le thème : *Ensemble, construisons en Afrique de l'Ouest un laïcat plénier, source de renouveau dans la famille, dans l'Église et dans le monde*. Au cours de cette assemblée, le Conseil Régional du Laïcat de l'Afrique de l'Ouest a été créé.

Ainsi, après le SPCA,¹ *Anima Una*² et URCAO,³ c'était au tour des fidèles laïcs de se doter d'une organisation régionale qui, par un agir commun, devra promouvoir la sanctification des fidèles laïcs eux-mêmes, l'évangélisation, l'animation de l'ordre temporel par l'esprit chrétien et la manifestation au cœur du monde de la charité du Christ.

Il s'agissait d'un rendez-vous historique par rapport à l'implication des fidèles laïcs dans la construction de l'Église-Famille de Dieu d'une

* Président du Conseil Régional du Laïcat de l'Afrique de l'Ouest.

¹ Le Secrétariat Permanent du Clergé Africain est l'organisation régionale des prêtres.

² *Anima Una* est l'Union des Instituts Religieux diocésains nés dans l'espace CERAO.

³ L'Union Régionale des Conférences des Supérieurs Majeurs de l'Afrique de l'Ouest est l'organisation régionale des religieux et religieuses.

part, et dans le processus de l'avènement d'un nouvel ordre économique, politique et social plus juste et plus conforme au plan divin, d'autre part. Il revient à toute l'Église de travailler à l'émergence et à la formation d'un laïcat plénier, mature, parvenu à la stature de l'homme juste pour l'ordre social juste.

Pour sa part, le laïcat qui s'éveille ainsi dans l'espace RECOWA-CERAO est plus que jamais prêt à avancer au large pour pêcher en eaux profondes et étendre le Règne de Dieu pour une Afrique Nouvelle.

1.2 La fusion des langues francophones et anglophones, et bientôt lusophones

Du moment que la fusion en une seule Conférence Épiscopale Régionale des deux Conférences Épiscopales de l'Afrique de l'Ouest : la CERAO (Conférence Épiscopale Régionale de l'Afrique de l'Ouest) francophone et lusophone, et la RECOWA (Regional Episcopal Conference of West Africa) anglophone, était en chantier au moment de la naissance du CRLAO, le projet de coordination régionale du laïcat devenait de ce fait, un projet de toutes les Églises des pays formant l'entité politico-économique de la CEDEAO.⁴ Le français et l'anglais ne constituent plus un obstacle dans nos assises institutionnelles mais au contraire nous enrichissent mutuellement des expériences issues des cultures francophones et anglophones.

À ce jour, nous travaillons à l'arrivée de nos frères lusophones dans le Conseil Régional du Laïcat de l'Afrique de l'Ouest.

1.3 La mise sur pied et le fonctionnement des Conseils Nationaux du Laïcat (CNL) des différents pays

Les CNL constitués à ce jour sont ceux du Burkina Faso, de la Côte-d'Ivoire, du Mali, du Sénégal, du Ghana et du Nigéria. La constitution

⁴ CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest).

du CNL de la Guinée Conakry est en cours. Sont en projet de constitution, ceux du Bénin, du Niger, du Libéria, de la Sierra Léone, de la Gambie, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, de la Mauritanie et du Togo. Les CNL sont constitués des conseils diocésains du laïcat qui sont eux-mêmes constitués des conseils paroissiaux. Cette organisation permet une ventilation rapide des informations et plans d'action depuis la région jusqu'à la base mais aussi de la base jusqu'à la région.

1.4 La vitalité du laïcat

Depuis la mise sur pied des Conseils Nationaux du Laïcat et du Conseil Régional du Laïcat, nous constatons un réel engouement au niveau des laïcs pour les affaires ecclésiales. En effet, au cours de nos réunions en Conseil Régional et même lors de nos différents déplacements dans les pays, nous avons la joie de voir une ferveur militante ecclésiale chez les laïcs. Ils œuvrent aux côtés des Évêques et des prêtres pour que rayonnent leurs différentes Églises à la gloire de Dieu. Ils n'hésitent pas à faire leurs les soucis de leurs différents pasteurs.

Ce qui précède, dénote une appropriation progressive de la place, du rôle, de l'identité et de la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde.

1.5 Les échanges d'expériences entre CNL

Au cours de nos rencontres régionales, les échanges sur la vie des CNL nous imprègnent des réalités et de l'évolution du laïcat dans chaque pays. En effet, les échanges portent sur les structures de base que sont les CCB, les CEB et les CEV ;⁵ sur les associations et mouvements d'action catholique ; sur les rapports de synthèse et les recommandations des congrès de laïcs dans les pays ; sur l'évaluation des semaines du laïcat

⁵ CCB (Communauté Chrétienne de Base) ; CEB (Communauté Ecclésiale de Base) ; CEV (Communauté Ecclésiale Vivante).

par pays ; sur les difficultés rencontrées pour la mise en route des CNL ; sur le manque de moyens.

Nous nous sommes engagés à continuer ces échanges sur la vie des CNL chaque fois que nous nous retrouverons en Conseil Régional du Laïcat.

2. NOS PRIORITÉS

Le CRLAO poursuit les objectifs suivants : promouvoir la sanctification des fidèles laïcs, l'évangélisation, l'animation de l'ordre temporel et la manifestation de la charité du Christ au cœur de l'Afrique et du monde ;⁶ œuvrer à l'édification de l'Église d'Afrique comme Église-Famille de Dieu ; assurer le développement, la défense et la promotion de la famille selon le dessein de Dieu ; construire un laïcat plénier dans l'Afrique de l'Ouest ; rendre l'Église visible à travers un laïcat formé, organisé et engagé dans l'Église et dans le monde.

Pour atteindre ses objectifs, le CRLAO a pour mission de stimuler et coordonner les divers conseils nationaux du laïcat ; de promouvoir et défendre la famille contre toutes les formes de menaces qui compromettent le dessein de Dieu sur cette institution et aider les familles dans leur mission éducative ; de promouvoir en collaboration avec les Conseils Nationaux du Laïcat, la formation doctrinale, spirituelle et humaine de tous les fidèles laïcs afin de les faire passer d'un "laïcat concessionnel" à un "laïcat plénier" ; d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour l'engagement, le témoignage et le suivi des fidèles laïcs dans le monde politique, économique, social et culturel de tous ordres ; de créer les commissions qui identifient les

⁶ Ceci correspond aux trois fonctions messianiques qui nous ont été conférées au Baptême par l'onction du Saint chrême : prêtre, prophète et roi.

nouveaux aréopages⁷ à évangéliser : les nouveaux défis, les nouvelles situations idéologiques de l'Afrique et du monde ; d'initier des plans d'actions en lien avec la RECOWA/CERAO ; d'assurer une mission de représentation du laïcat de l'Afrique de l'Ouest auprès des instances et institutions de l'Église, des États et de la Société Civile ; d'être un organe consultatif des Évêques dans les domaines politique, économique, social, culturel, technique et technologique ; de créer toute institution, initier toute œuvre de promotion humaine en vue du développement intégral de tout homme.

Dans le but d'atteindre les objectifs et les missions à lui assignés par l'Assemblée Générale du Laïcat de l'Afrique de l'Ouest, il apparaît urgent d'accentuer nos efforts sur certains aspects fondamentaux.

2.1 L'implantation des CNL

Nous devons poursuivre cette installation à cause de l'engouement et de la qualité des fruits au niveau des pays et de la région.

2.2 L'autofinancement des CNL et du CRLAO

Des actions concrètes doivent être menées pour permettre une autonomie financière des CNL et du CRLAO, car sans ressources il n'y a pas de mise en œuvre des objectifs et des missions.

2.3 Une bonne collaboration prêtre-laïc

Selon le document *Instruction sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres* de 1997, « Nous devons constater avec une vive satisfaction que dans beaucoup d'Églises particulières, la collaboration des fidèles non-ordonnés au ministère pastoral du clergé s'effectue de manière très positive : avec abondance

⁷ Il s'agit des grands défis, des grands chantiers, des grands problèmes de société qui interpellent les laïcs.

de bons fruits, dans le respect des limites fixées par la nature des sacrements et par la diversité des charismes et des fonctions ecclésiales ; pour faire face aux situations d'absence ou de rareté des ministres sacrés, on met en œuvre des solutions généreuses et intelligentes ».

Nos responsables, tant clercs que laïcs, oublient que les baptisés appartiennent à ces peuples qui aujourd'hui ont notamment acquis leurs indépendances et gouvernent d'eux-mêmes leurs États. Peuvent-ils dans l'Église, être toujours tenus comme des incapables, sans voix, sans idées et sans possibilité de participer à la construction de leur Église ? Dans l'Église, il nous faut accepter l'idée selon laquelle la construction du Royaume de Dieu est l'affaire de tous, l'affaire de tous les baptisés. Tous, clercs, laïcs et personnes consacrées sont appelés à *faire la même chose, mais pas de la même manière, ni à la même place*. Que les clercs aident les fidèles laïcs à jouer pleinement leur rôle et à occuper la place qui est la leur.

Le Saint-Père Benoît XVI dit la même chose lorsqu'il demande : « d'améliorer l'organisation pastorale de façon à ce que dans le respect des vocations et des rôles des personnes consacrées et des laïcs, l'on promeuve graduellement la coresponsabilité de l'ensemble de tout le Peuple de Dieu à la mission évangélisatrice du monde ».⁸

2.4 Fonctionnement effectif des secrétariats

Le CRLAO s'est doté des services ci-dessous dont le fonctionnement effectif va lui permettre d'atteindre les objectifs et les missions : un secrétariat chargé de la promotion de la famille chrétienne ; un secrétariat chargé des CEB/CCB/CEV, des mouvements et des associations de fidèles laïcs ; un secrétariat chargé de la formation et de la spiritualité des fidèles laïcs ; un secrétariat chargé de la citoyenneté des fidèles laïcs ; un secrétariat chargé de la promotion de la culture

⁸ BENOÎT XVI, *Discours d'ouverture du Congrès Ecclésial du Diocèse de Rome*, 26 mai 2009.

de la paix et de la réconciliation ; un secrétariat chargé des vocations ; un secrétariat chargé de la communication ; un secrétariat chargé du dialogue interreligieux.

2.5 Suivi-évaluation du plan d'action triennal

Le CRLAO a élaboré aussi un plan d'action triennal qui présente les missions, ceux qui les exécutent, les lieux et les périodes d'exécution.

2.6 Suivi de la réception de l'Exhortation postsynodale *Africae munus*

Afin de vulgariser le contenu de l'Exhortation postsynodale *Africae munus*, il nous est impérieux de suivre sa réception qui est en cours dans les pays de notre région.

3. LES PROBLÈMES ET DÉFIS DE L'ÉVANGÉLISATION

Les problèmes et défis de l'évangélisation sont de plusieurs ordres.

3.1 L'instabilité politique, économique et sociale des pays de l'Afrique de l'Ouest

Cette instabilité est un frein à l'évangélisation et est occasionnée généralement par de nombreux facteurs.

Crises militaires

En effet, les coups d'État sont fréquents dans nos pays. En Côte-d'Ivoire en 1999 et en 2002, les coups d'État se sont transformés en rébellion de 2002 à 2010. Au Burkina Faso, début 2011, des révoltes populaires entraînent une mutinerie militaire qui échoue. En Guinée Bissau, en avril 2012, un coup d'État militaire survient à deux semaines de la présidentielle du 29 avril. En Guinée-Conakry en décembre 2008, le Capitaine Moussa Dadis Camara renverse le Pré-

sident Lansana Conté, qui à son tour est renversé un an plus tard, le 3 décembre 2009. C'est ensuite le tour d'un régime de transition dirigé par le Général Sékouba Konaté jusqu'à l'organisation de l'élection présidentielle. Au Niger, le 18 février 2010, le Président nigérien, Mamadou Tandja est renversé. Au Mali, le 22 mars 2012, le Président Amadou Toumani Touré est renversé par Amadou Sanogo, pour son laxisme dans le règlement de la crise qui secouait le Nord du Mali depuis la mi-janvier.

Crises électorales

En Côte-d'Ivoire, en 2010 un contentieux électoral dégénère en une guerre militaire autour d'avril 2011. En Guinée-Bissau en avril 2012, un contentieux électoral survient entre le premier et le deuxième tour de la présidentielle. En Guinée-Conakry, l'élection présidentielle de 2010 remportée par Alpha Condé au deuxième tour en novembre face à Cellou Dalein Diallo qui a mis du temps à accepter sa défaite. Le Sénégal connaît des troubles dus à la non acceptation de la modification de la Constitution en vue de l'élection présidentielle de 2012.

Crises religieuses et de sécession

Au Nigéria, l'organisation terroriste *Boko Haram* s'illustre par une série de violences à l'encontre du gouvernement, des chrétiens et de la population musulmane des régions où elle est implantée. Au Mali, l'insurrection malienne de 2012 ou guerre de l'Azawad est un conflit armé qui oppose l'armée malienne aux rebelles touaregs du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) et le mouvement salafiste *Ançar Dine* depuis le 17 janvier 2012. Le MNLA revendique l'autodétermination et l'indépendance de l'Azawad qui correspond aux trois régions maliennes de Kidal, Tombouctou et Gao. Le gouvernement malien refuse ces revendications, défendant l'intégrité du territoire malien. Le mouvement *Ançar Dine* défend quant à lui

l'instauration d'une République islamique avec l'application de la *Charia*. Ce conflit s'inscrit dans une série de conflits appelés "conflits touaregs", ou "rébellion touareg", qui engendre des conséquences néfastes pour les populations de ces régions qui trouvent un refuge dans les pays voisins (Mauritanie, Algérie, Niger et Burkina Faso), avec d'autres conséquences pour les habitants déjà confrontés à des difficultés alimentaires. La branche sahélienne d'Al-Qaïda AQMI joue également un rôle important dans l'insurrection malienne, de même que *Boko Haram* et le mouvement MUJAO. Au Sénégal, citons le combat pour la libération et l'autonomie de la Casamance.

3.2 Le comportement des laïcs engagés en politique

Ils sont nombreux ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales, des mensonges, des détournements de fonds publics. Ils utilisent des procédés équivoques et illicites pour conquérir, maintenir et élargir le pouvoir à tout prix et/ou s'accaparer les biens du peuple.

3.3 L'athéisme grandissant et le christianisme de façade

À cause de l'usage d'une liberté sans frein, l'homme se coupe de ses racines religieuses les plus profondes : il oublie Dieu, il estime que Dieu n'a aucun sens dans son existence. L'homme rejette Dieu pour se prosterner en adoration devant les "idoles" les plus variées.

La diffusion de l'indifférence religieuse et de l'athéisme devient de plus en plus persistante et palpable dans notre région. Les sciences ésotériques voient leurs rangs grossir de jour en jour. Ce phénomène très grave ne touche pas seulement les individus, mais des communautés entières, comme déjà le notait le Concile Vatican II : « Des multitudes sans cesse plus denses s'éloignent en pratique de la religion ».⁹

⁹ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 7.3.

3.4 Les menaces sur la famille

La famille, cellule de base de toute société est victime d'agressions virulentes sans précédent. Véritable *école sociale*, la famille est attaquée dans ses fondements et dans tout ce qui dépend d'elle. L'on observe le rejet de la vérité objective des caractéristiques et de la nature humaine. Combien savent ce qu'est l'homme ? Ce qu'il doit faire, ce qui est bon ou mauvais ? Cette ignorance entraîne le rejet de tout engagement comme étant contraire à la liberté parce qu'on en a diffusée une expression subjective et individualiste : la conscience brouillée ne dit plus ce qui est vrai et bien mais ce que *je pense*.¹⁰ Tous les papes sont critiqués à cause de leur vitalité à proclamer la vérité. D'autre part, *l'idéologie du genre* gagne du terrain. Le masculin et féminin n'existeraient pas en tant que réalité naturelle mais simplement des genres, c'est-à-dire, des styles, des rôles optionnels que l'on assume dans le comportement sexuel (homme ou femme, hétérosexuel, transsexuel ou bisexuel). Je peux donc changer d'identité sexuelle quand je veux. Enfin, le relativisme (avec comme sous-produit la fausse tolérance), l'hédonisme (la recherche du plaisir et de la course à la consommation avec son corollaire de matérialisme), la valorisation de l'avoir au dépend de l'être, ont complètement altéré et désintégré la cellule familiale et partant, détruit l'harmonie entre les trois réalités qui constituent l'essence même de l'institution familiale, à savoir le sexe, le mariage et la famille comme communion d'amour. L'union sacramentelle et la procréation sont balayées purement et simplement au profit de la contraception, des unions homosexuelles, de la fécondation artificielle, de l'avortement. Certains piliers du mariage sont détruits systématiquement à savoir la fidélité, l'indissolubilité du mariage et l'éducation des enfants.

¹⁰ Cf. *Éclipse de la raison* (film).

3.5 L'influence néfaste de la communauté internationale

À travers de nombreuses décisions, la communauté internationale fait la promotion de la dépénalisation de l'homosexualité, la promotion de la notion de genre, le règlement intéressé des conflits, la promotion de la pensée unique.

Sous le vocable, "Les Objectifs du millénaire pour le développement" est vulgarisé insidieusement un système qui va contre les valeurs morales, la religion et qui contraint les dirigeants des pays en voie de développement à s'y aligner. Si bien que, tout dirigeant qui s'en écarterait, serait présenté comme dictateur, homophobe et sa population privée de toute aide. On conditionne ainsi l'aide publique au développement à l'acceptation de l'homosexualité, de la notion du genre, de la contraception, de l'usage du préservatif comme moyen de lutte contre le SIDA. Par exemple, le gouvernement britannique a déjà menacé le Ghana de lui supprimer les 80 millions d'euros d'aide promise s'il ne mettait pas fin à la persécution contre les homosexuels.

3.6 Les médias et Internet

Les médias et Internet (moyens de diffusion et de promotion des pouvoirs politiques, économiques mondiaux) influencent de plus en plus les populations dans leur pensée, dans leur connaissance de la vérité sur les faits, dans les choix de vie des individus, jusque dans l'éducation des enfants, se substituant ainsi aux parents.

Tous ces obstacles à l'évangélisation ont pour effet d'accentuer la pauvreté, la famine et surtout de toucher à la dignité humaine.

Le monde vers lequel le Seigneur envoie les fidèles laïcs de l'espace CERA0, c'est notre Afrique qui peine tant parce que la majorité de ses fils souffrent, parce qu'elle est humiliée, parce qu'elle cherche sa place dans le monde mais en même temps elle est désireuse de préserver son âme. Si le Synode de 1994 lui a permis de voir l'ampleur de la tâche, *Africae munus* engage l'Afrique entière sur le che-

min de la réconciliation, de la justice et de la paix qui devra aider toute l'Église en Afrique à "se lever" et à "marcher" aux côtés des hommes, épris de paix, dénonçant l'injustice, cultivant la tolérance religieuse et ethnique, incitant les hommes et les femmes chrétiens à occuper de hautes fonctions dans leurs pays et dans les grandes institutions en annonçant l'Évangile au cœur des réalités, « aux pauvres la Bonne Nouvelle, aux prisonniers la liberté, aux aveugles le retour à la vue »... (cf. *Lc 4*).

CONCLUSION

La seule organisation du laïcat ne suffira pas à nos Églises pour devenir et demeurer "sel et lumière" du monde. Cela suppose la conversion personnelle de chaque baptisé, laïc, religieux ou clerc, à son identité et à sa mission dans l'Église. Ainsi, apparaît la nécessité d'une conversion profonde, d'une réelle prise de conscience du Baptême et de la Confirmation dans la vie du disciple du Christ.

L'Exhortation postsynodale *Ecclesia in Africa* a fait sienne « l'idée-force de l'Église-Famille de Dieu », et les Pères synodaux « y ont vu une expression particulièrement appropriée de la nature de l'Église pour l'Afrique. L'image, en effet, met l'accent sur l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance ».¹¹ L'Exhortation invite les familles chrétiennes africaines à devenir des "églises domestiques" pour aider leurs communautés respectives à reconnaître qu'elles appartiennent à un seul et même Corps. Cette image est importante non seulement pour l'Église en Afrique, mais aussi pour l'Église universelle, à l'heure où la famille est menacée par ceux qui veulent une vie sans Dieu. « Priver de

¹¹ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 63.

L'expérience ecclésiale des Conseils Nationaux du Laïcat en Afrique de l'Ouest

Dieu le continent africain, ce serait le faire mourir peu à peu en lui enlevant son âme ».¹²

Dans cet esprit de famille africaine, nous exhortons tous les participants à ce Congrès à s'engager à relever les défis qui sont les nôtres sans nous focaliser sur nos régions mais sur toute l'Afrique pour la gloire de Notre Dieu.

¹² BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 7.

Problèmes, priorités et défis de l'évangélisation en Afrique Centrale

LOUIS PORTELLA MBUYU*

L'Afrique Centrale est un ensemble de six pays qui, sur le plan économique, s'organisent pour constituer une "communauté" dite économique et monétaire de l'Afrique Centrale. La plupart de ces pays ont déjà célébré le premier centenaire de leur évangélisation. Il s'agit donc d'une région dont les Églises ont une existence de moins de deux cents ans.

1. L'ÉVANGÉLISATION

1.1 Prémisse

« Évangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser », déclare le Pape Paul VI.¹

Parler de l'évangélisation, c'est donc évoquer une dimension essentielle de la vie de l'Église-Famille de Dieu qui est, comme le rappelle le Concile Vatican II, « dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain ».²

* Évêque de Kinkala (Congo), Président de la Conférence Épiscopale du Congo ; Président de l'Association des Conférences Épiscopales de la Région de l'Afrique Centrale.

¹ PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 14.

² CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, n. 1.

Après l'épopée célèbre des missionnaires dont nous sommes toujours débiteurs du point de vue de la reconnaissance de leur œuvre, c'est la conscience de leur responsabilité première qui aujourd'hui caractérise les Églises d'Afrique, conscience confirmée par cette intervention du Pape Paul VI à la première Assemblée Plénière du SCEAM, à Kampala, le 31 juillet 1969 : « Vous, Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires ».³

1.2 Contexte

L'Afrique Centrale aujourd'hui représente un espace qui fait l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté internationale du point de vue de l'environnement. Le Bassin dit "Congo-Oubangui-Sangha" est une réserve environnementale dont la protection est désormais du ressort d'une commission internationale. Mais, paradoxalement, les richesses du sous-sol font malheureusement l'objet d'une convoitise et d'une exploitation sans scrupule, à la merci des puissances économiques peu préoccupées des incidences économiques et sociales de leurs actions.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que notre Conférence épiscopale régionale (ACERAC) avait adressé des messages sur le pétrole (2002) et sur le bois (2005), en soulignant la pauvreté grandissante des populations et la détérioration de l'environnement.

Mais il est important de souligner qu'il y a un contexte encore plus global dans lequel se trouve insérée notre région. C'est celui de la mondialisation. Il s'agit, en effet, d'un « processus de restructuration de l'économie mondiale en un marché libre unique sous l'impulsion des multinationales et de leur gestion libérale des capitaux et des biens ».⁴ Les conséquences pour l'Afrique sont graves et même tragiques sur les plans économique, social et culturel.

³ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 3.

⁴ R. DE HAES, *Actes du Septième Colloque international du CERA*, Kinshasa 2004, 77.

Problèmes, priorités et défis de l'évangélisation en Afrique Centrale

Sur le plan économique, la mondialisation des structures de production offre aux entreprises multinationales la possibilité d'exploiter à l'échelle planétaire et au moindre coût les ressources naturelles des pays faibles comme ceux d'Afrique, avec des conséquences écologiques et humaines que l'on connaît, soumettant à la loi du profit maximum en leur propre faveur, les économies des pays faibles.

Ainsi, cette mondialisation s'avère être un processus qui ne fait qu'accroître la polarisation des pays en fonction de leur puissance économique et commerciale. Dans une telle perspective, qui pour le moment donne l'impression d'être inéluctable, le sort de l'Afrique ne peut être qu'une marginalisation encore plus prononcée.

Sur le plan social, la mondialisation se présente comme une véritable machine d'appauvrissement de larges secteurs des populations d'Afrique entre autres, et une source de conflits sociaux et politiques.

Sur le plan culturel, cette mondialisation est un processus d'intégration culturelle à travers le flux transnational des idées, des biens et services culturels, et cela touche tous les aspects de la culture. Dès lors, un tel impérialisme culturel de fait ne peut qu'induire une négation progressive de l'identité culturelle des peuples d'Afrique, en faveur des valeurs culturelles des pays développés, qui malheureusement, en ce temps, sont plutôt préoccupantes du point de vue de la santé morale de l'humanité.

Bref, le diagnostic du Cardinal Thiandoum dans son rapport présenté avant la discussion de la première Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques en 1994 demeure hélas encore très actuel : « le résultat est sous nos yeux : misère, guerres, désespoir. Dans un monde contrôlé par les nations riches et puissantes, l'Afrique est pratiquement devenue un appendice sans importance souvent oublié et négligé par tous ».⁵

⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 40.

Il est vrai qu'on propose à l'Afrique de s'intégrer délibérément au marché mondial, mais n'est-ce pas à ses dépens, vu les conséquences qui sont déjà en cours de manifestation : destruction de l'humain au profit du capital, sous la férule de la loi du marché, destruction de la nature !

Cependant, n'y a-t-il pas une mondialisation alternative, qui serait, pour reprendre l'expression du Bienheureux Pape Jean-Paul II, « une mondialisation de la solidarité, ou une mondialisation sans marginalisation ? ».⁶ C'est un des enjeux de l'engagement de l'Afrique aujourd'hui.

1.3 Que doit être l'évangélisation dans un tel contexte ?

Pour répondre à une telle question, je reprendrai volontiers le passage d'*Isaïe* (61,1-2), lu dans la synagogue de Nazareth, lorsque Jésus revint du désert, « avec la puissance de l'Esprit » (*Lc* 4,18-19).

« L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce ».

Il s'agit donc d'un message de libération, de cette « véritable libération qui consiste à s'ouvrir à l'amour du Christ car en lui et lui seulement nous sommes libérés de toute aliénation et de tout égarement de la soumission au pouvoir du péché et de la mort ».⁷

Évangéliser, c'est annoncer le « Royaume de Dieu présent dans la personne de Jésus et qui est instauré peu à peu dans l'homme et dans le monde par un lien mystérieux avec Lui ».⁸ Évangéliser, c'est offrir à l'Africain de rencontrer le Christ qui seul révèle, à la fois le vrai visage de Dieu et le vrai visage de l'homme. En Lui, l'Africain, un

⁶ Cf. JEAN-PAUL II, *Message à l'occasion de la Journée Mondiale de la Paix*, 15 décembre 1998.

⁷ ID., Lettre encyclique *Redemptoris missio*, n. 11.

⁸ *Ibid.*, n. 16.

être en quête perpétuelle de vie, est invité à atteindre son véritable accomplissement, la vie en plénitude, en participant à la vie même de Dieu. « En Lui – dit l'Apôtre Paul – habite corporellement toute la plénitude de la divinité, et vous vous trouvez en lui associés à cette plénitude, lui qui est la tête de toute principauté et de toute puissance » (*Col 2,9-10*). Ainsi comprise, l'évangélisation doit répondre à quelques défis.

2. L'ÉVANGILE, FORCE DE LIBÉRATION

Évangéliser dans ce contexte africain, c'est porter la Bonne Nouvelle du salut intégral de la personne humaine, salut qui concerne tous les aspects de la vie humaine : aspect spirituel, aspect économique, aspect social, aspect culturel. En effet, « le combat pour la justice et la transformation du monde fait partie intégrante de l'annonce de l'Évangile », comme nous le rappelle le message final du Synode sur la justice, en 1971. Par ailleurs, « la tâche de promotion humaine n'est rien d'autre qu'une dimension intégrante, une exigence interne de l'évangélisation », comme nous le rappelle l'Exhortation pastorale du SCEAM, de juillet 1984, à Kinshasa. Ainsi, l'Église, en Afrique, doit se sentir « poussée à être présente là où l'humanité connaît la souffrance et à se faire l'écho du cri silencieux des innocents persécutés ou des peuples dont des gouvernements hypothèquent le présent et l'avenir, au nom des intérêts personnels... » comme le déclare le Pape Benoît XVI au numéro 30 de l'Exhortation postsynodale *Africae munus*.

L'évangélisation en Afrique devra impliquer, comme conséquence de la rencontre avec Jésus-Christ, en qui nous nous trouvons associés à la plénitude de la divinité (cf. *Col 2,10*), l'interpellation et la dénonciation de toutes les forces externes et internes, de toutes les entreprises, de tous les facteurs, de tous les tenants du processus de déshumanisation des peuples africains. Elle comportera aussi

l'engagement à être, dans les communautés chrétiennes, des lieux d'éclosion, d'éveil de toute initiative susceptible de remettre l'homme africain debout, sur le plan économique, social, politique, culturel et spirituel. Il s'agit là donc d'un combat évangélique pour la justice et la promotion humaine.

C'est dire que les implications sociales de la foi en Jésus-Christ, mort et ressuscité, devront toujours être présentes à l'esprit de l'évangéliste que nous sommes appelés à être. Et nous voyons ici le rôle irremplaçable des laïcs, fidèles du Christ dans cette tâche de la transfiguration de nos sociétés africaines. « Et il nous faut, dans ce même cadre, structurer, former, promouvoir les communautés ecclésiales vivantes de base comme responsables de l'évangélisation en Afrique. Il importe de les aider à donner ce témoignage de groupes humains où règne la justice, où l'on prend la défense des opprimés et où chacun est capable d'un effort et d'un changement pour une vie plus fraternelle ».⁹

C'est dans cette perspective qu'en 2002, l'ACERAC, lors de son Assemblée Plénière à Malabo, s'était engagée à un effort « pour transformer toute situation qui s'oppose au développement de la femme » et à travailler « pour la promotion de la femme et pour la reconnaissance effective de ses droits fondamentaux ».¹⁰

En 2005, l'ACERAC, lors de son Assemblée Plénière à Ndjamena, avait aussi porté toute son attention pastorale sur la jeunesse, qui doit être considérée comme « un don et un trésor de Dieu, pour lequel toute l'Afrique est reconnaissante ».¹¹ Il s'agissait donc d'assumer sa formation à la fois humaine, intellectuelle, professionnelle, spirituelle, la préparant ainsi à un engagement toujours plus fécond dans la société.

⁹ SCEAM, *Justice et Évangélisation en Afrique*, Kinshasa 1981.

¹⁰ Cf. ACERAC, *Message final de l'Assemblée Plénière*, 2002.

¹¹ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 60.

3. TÉMOIGNAGE DE VIE

« L'Évangile – nous dit le Pape Paul VI –, doit être proclamé d'abord par le témoignage ».¹²

C'est ce que rappelle l'Exhortation *Christifideles laici* qui déclare : « La synthèse vitale que les fidèles laïcs sauront opérer entre l'Évangile et les devoirs quotidiens de la vie sera le témoignage le plus beau et le plus convaincant [...] ».¹³

Il faut reconnaître que la première forme de témoignage est la vie même du missionnaire, de la famille chrétienne et de la communauté ecclésiale qui rend visible un nouveau mode de comportement.¹⁴ Et la nécessité du témoignage personnel et communautaire nous ouvre à cet appel à la sainteté qui est la vocation de tout membre du peuple de Dieu (cf. *LG* 40) et que souligne encore le Pape Jean-Paul II lorsqu'il déclare : « Tout missionnaire n'est authentiquement missionnaire que s'il s'engage sur la voie de la sainteté ».¹⁵

Le Pape Jean-Paul II, dans cette même Lettre encyclique souligne l'aspect social de ce témoignage de vie que nous avons à porter, dans l'annonce de l'Évangile : « Le témoignage évangélique auquel le monde est le plus sensible est celui de l'attention aux personnes et de la charité envers les pauvres, les petits et ceux qui souffrent [...] De même l'engagement pour la paix, la justice, les droits de l'homme, la promotion de la personne humaine est un témoignage évangélique dans la mesure où il est une marque d'attention aux personnes et où il tend vers le développement intégral de l'homme ».¹⁶

¹² PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 21.

¹³ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 34.

¹⁴ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris missio*, n. 42.

¹⁵ *Ibid.*, n. 90.

¹⁶ *Ibid.*, n. 42.

CONCLUSION

Face à une Afrique qui semble condamnée à « demeurer dans les ténèbres et l'ombre de la mort » (Benedictus, *Lc* 1,79), mais qui est toujours en quête de vie, l'évangélisation doit être la démarche de toute l'Église où, grâce à la proclamation de la Bonne Nouvelle du Christ, les valeurs de vie, capables de conduire l'homme africain à bâtir sa destinée, à construire son avenir, doivent être formulées, proclamées, incarnées et vécues par des communautés vivantes. Seulement ainsi, l'Évangile sera véritablement annoncé, transformera du dedans et rendra neuf l'homme africain.¹⁷

¹⁷ Cf. PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 18.

Quelques priorités pastorales pour une nouvelle évangélisation de la région des Grands Lacs aujourd'hui

CRISPIN BAKADISULA KATUMA MADILA*

Depuis l'ouverture du Concile Vatican II, près de cinquante ans se sont écoulés. Le Congrès panafricain de Yaoundé peut être considéré à juste titre comme une occasion propice pour nous Africains de faire mémoire avec gratitude de l'évangélisation missionnaire de l'Afrique subsaharienne, et de nous ouvrir avec confiance à l'avenir de l'Église en Afrique. Mais à cette même occasion, le Maître de la moisson invite l'Afrique : « Avance au large ! » (*Lc 5,4*).

Pour renouveler la vie et l'activité de l'Église en fonction des besoins du monde contemporain, le Pape Benoît XVI, à la suite de son prédécesseur le Bienheureux Jean-Paul II, ne cesse d'exhorter l'Église à s'engager dans une nouvelle évangélisation,¹ c'est-à-dire, à proclamer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ avec une nouvelle ardeur nourrie de la contemplation du visage du Christ, selon une nouvelle méthode répondant aux défis de notre temps, pour arriver ainsi à une nouvelle expression plus "inculturée" et pertinente de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ aujourd'hui et demain.

En effet, depuis le Concile Vatican II, l'Église universelle a pris une conscience renouvelée que sa mission est de permettre à l'Évangile de pénétrer le cœur de l'homme et de la société afin de les trans-

* Prêtre, Secrétaire de la Commission Épiscopale pour l'Apostolat des Laïcs de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo.

¹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 34 ; Lettre encyclique *Veritatis splendor*, n. 106.

former du dedans et rendre neuve l'humanité elle-même. Telle est la finalité même de la nouvelle évangélisation. Concrètement, elle doit partir des lieux significatifs que chaque Église locale aura à déterminer avec discernement. Dans le contexte des Églises de la Région des *Grands Lacs*, nous retenons à titre indicatif la question de l'évangélisation en profondeur ; l'érection des Communautés Ecclésiales Vivantes comme réponse appropriée à l'exigence de l'Église-Famille des enfants de Dieu ; la mission du laïcat dans la promotion de la justice, de la paix et la réconciliation ; la promotion de la femme.

1. L'ÉGLISE ET L'ÉVANGÉLISATION EN PROFONDEUR

Née de l'action évangélisatrice de Jésus et des Douze, l'Église est à son tour envoyée dans le monde pour annoncer la Bonne Nouvelle du salut. L'évangélisation est pour elle une loi vitale.² Ainsi affirme le Pape Paul VI : « L'évangélisation est la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. L'Église existe pour évangéliser ».³ Comme l'Apôtre des Nations, l'Église peut dire : « Annoncer l'Évangile, c'est une nécessité qui s'impose à moi ; malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! » (1Co 9,16).

Notons que cette annonce est la proclamation de l'Évangile du Christ aux hommes et à leurs cultures. Elle s'étend à tout ce qui est humain. Sa finalité est d'apporter à tout homme et à tout l'homme le salut accompli en Jésus-Christ. Dès lors, l'évangélisation en profondeur est la transformation, de manière effective, de celui à qui est annoncé l'Évangile, ainsi que de l'environnement dans lequel il vit.

La pleine évangélisation implique l'inculturation du message révélé. En effet, l'évangélisation en profondeur est réalisée lorsque

² Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, nn. 2-6.

³ PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 14.

l'Évangile fixe ses racines dans la culture, sans s'identifier à elle, pour la transfigurer de l'intérieur.

Néanmoins à l'époque de l'évangélisation missionnaire de l'Afrique, connaissant mal la culture des indigènes, les agents pastoraux n'ont pas pris à cœur l'intégration du christianisme à toute la vie culturelle africaine. Ainsi les intellectuels africains reprochent aux missionnaires européens d'avoir contribué à faire prévaloir sans nuance la culture occidentale.

À l'aube de l'indépendance de la République Démocratique du Congo, les Évêques, en majorité occidentaux, constatent que l'implantation de l'Église en Afrique a été liée à la "situation coloniale" et a souffert de l'ambiguïté de celle-ci. Et ils affirment : « L'intégration du christianisme à toute vie culturelle africaine est une œuvre extrêmement complexe et difficile qui revient avant tout aux Africains eux-mêmes. En effet, quel que soit l'effort d'adaptation que font les missionnaires, ils sont néanmoins, et ils restent des étrangers. Il est certain que les problèmes africains dans leur ensemble ne peuvent être résolus de façon authentique par des Européens, car il faut une certaine qualité de subjectivité pour arriver à poser ces problèmes de la manière qui fera éclater et s'imposer la solution ».⁴

Incarner l'Évangile dans les cultures des peuples n'est pas « une simple adaptation extérieure, car l'inculturation signifie une intime transformation des authentiques valeurs culturelles par leur intégration dans le christianisme, l'enracinement du christianisme dans les diverses cultures humaines ».⁵ Il revient aujourd'hui aux agents pastoraux africains d'*inculturer* le message révélé de Jésus-Christ dans leur culture. Dans *Ecclesia in Africa*, le Pape Jean-Paul II considère l'inculturation comme « une priorité et une urgence dans la vie des Églises particulières pour un enracinement réel de l'Évangile en Afrique, une exigence de l'évangélisation, un cheminement vers une

⁴ *Actes de la VI^e Assemblée Plénière de l'Épiscopat du Congo*, Léopoldville 1961, 31.

⁵ JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris missio*, n. 52.

pleine évangélisation, l'un des enjeux majeurs pour l'Église dans le continent à l'approche du troisième millénaire ».⁶

Par ailleurs, comme le Verbe de Dieu est devenu en tout semblable à nous, excepté dans le péché, ainsi l'inculturation de la Bonne Nouvelle intègre toutes les valeurs humaines authentiques en les purifiant du péché et en leur rendant la plénitude de leur sens. Elle englobe tous les domaines : théologie, liturgie, vie et structure de l'Église. Deux critères doivent être observés pour une juste mise en place de l'inculturation : la compatibilité des éléments de la culture avec le message révélé et la communion avec l'Église universelle. Et parce que par elle la foi pénètre la vie des personnes et de leurs communautés familiales, professionnelles et civiles, l'inculturation devient une voie vers la sainteté, dernier critère d'une inculturation réussie.

2. L'ÉRECTION DES COMMUNAUTÉS ECCLÉSIALES VIVANTES EN VUE DE L'ÉGLISE-FAMILLE DES ENFANTS DE DIEU

La mission de l'Église consiste à faire entrer tous les hommes dans la communion d'amour avec le Dieu Trinitaire. Dans le dessein de Dieu et dans le mystère de la communication de son amour à l'humanité, l'Église est le signe et l'instrument⁷ de la communion de la famille humaine avec Dieu lui-même et de la communion entre les hommes et avec toute la création. Pour vivre concrètement cette communion, les Évêques africains ont érigé au niveau des paroisses et dans les villages, il y a environ cinquante ans, des communautés à taille humaine appelée "Communautés Ecclésiales Vivantes". L'appellation de ces communautés dépend des zones linguistiques, des diocèses et des conférences épiscopales.

⁶ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 59.

⁷ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, n. 31.

Ces “Communautés Ecclésiales Vivantes” (CEV) sont des petites communautés de chrétiens qui « se réunissent pour la prière, la lecture de l'Écriture, la catéchèse ainsi que le partage de problèmes humains et ecclésiaux en vue d'un engagement commun. Elles sont un signe de la vitalité de l'Église, un instrument de formation et d'évangélisation, un bon point de départ pour aboutir à une nouvelle société fondée sur la civilisation de l'amour ».⁸

Dans la perspective de la nouvelle évangélisation, la CEV est le lieu de croissance d'une Église-Famille des enfants de Dieu. Elle est le lieu d'où peuvent surgir diverses vocations à divers ministères. Ceux-ci peuvent contribuer à l'édification de l'Église locale revêtue de dons, talents et charismes dont l'Esprit Saint orne ses membres et ses communautés. Animée par des laïcs, hommes et femmes, bien préparés à cette mission, la CEV n'est pas une “communauté laïque vivante”, c'est-à-dire une communauté dirigée par les laïcs eux-mêmes sans lien avec le clergé. Au contraire, les animateurs laïcs de la CEV doivent être en communion avec l'équipe pastorale de la paroisse et l'Évêque. Certes, la CEV décentralise et articule la communauté paroissiale, mais elle demeure unie à elle.⁹ Ainsi, les nouveaux ministères nés dans la CEV, si opportuns soient-ils, n'entament pas la spécificité et la nécessité propres des ministères ordonnés. Aucune concurrence, ni indifférence, mais complémentarité, collaboration et communion organique et hiérarchique.

Remarquons que l'érection de telles communautés exige au préalable la formation des catéchistes, d'un laïcat adulte, compétent, profondément croyant, capable d'assumer pleinement ses responsabilités dans l'Église et dans le monde.

Par ailleurs, lors de la tenue du Premier Synode pour l'Afrique, plusieurs Évêques africains ont proposé le concept d'“Église-Famille”, d'“Église-Fraternité” comme l'image-clé de l'ecclésiologie pour

⁸ JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris missio*, n. 51.

⁹ Cf. *ibid.*

l'Afrique. Le motif de la faveur accordée à ce concept d'Église-Famille est d'ordre anthropologique. Les Africains sont, culturellement, très sensibles à tout ce qui touche aux liens familiaux, ceux-ci étant plus forts que tous les autres. Et pour eux, l'idée de la "famille" indique avant tout "la grande famille", la famille élargie. La famille est une donnée constitutive de la société humaine, le lieu premier où chaque individu est reconnu et identifié dans un réseau de relations organisées qui permettent un "vivre ensemble".

Cette proposition fut d'autant plus importante que, selon Jean-Paul II, cette vision traduit les valeurs de l'âme africaine à "inculturer" pour un enracinement réel de l'Évangile en Afrique. Voici ce qu'en dit substantiellement le Pape : « Non seulement le Synode a parlé de l'inculturation, mais il l'a appliquée en prenant, pour l'évangélisation de l'Afrique, l'idée-force de l'Église-Famille de Dieu. Les Pères y ont vu une expression particulièrement appropriée de la nature de l'Église pour l'Afrique. L'image, en effet, met l'accent sur l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance. La nouvelle évangélisation visera donc à édifier l'Église-Famille, en excluant tout ethnocentrisme et tout particularisme excessif, en prônant la réconciliation et une vraie communion entre les différentes ethnies, en favorisant la solidarité et le partage en ce qui concerne le personnel et les ressources entre Églises particulières, sans considérations indues d'ordre ethnique ».¹⁰

Cette instruction du Synode devient un des objectifs de l'évangélisation pour l'édification d'une Église-Famille de Dieu dans les sociétés africaines. Ainsi, tenant compte de l'expérience des conflits tribaux et ethniques récurrents, des guerres, des idéologies ethnocentriques dans la conquête du pouvoir, le Synode a pris l'option pastorale d'édifier une "Église-Famille de Dieu" en Afrique.

En tant que membres d'une même famille, nés de l'eau et de l'Esprit Saint (cf. *Jn* 3,3-8), engendrés par la Parole de Dieu, les chrétiens

¹⁰ Id., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 63.

constituent une communauté de foi, d'espérance et de charité, la communauté de « ceux qui ont été sanctifiés dans le Christ Jésus, appelés à être saints avec tous ceux qui invoquent en tout lieu le nom de notre Seigneur Jésus-Christ » (1Co 1,2). En définitive, « dans l'Église-Famille de Dieu, chacun reçoit une nouvelle identité et une nouvelle parenté qui transcendent l'identité et la parenté biologique, clanique et tribale. Par la foi, tous sont enfants de la promesse et descendants d'Abraham (cf. Ga 3,29 ; 4,28), ils sont fils de Dieu, en Jésus-Christ. Pour Lui et en Lui, nous sommes devenus participants de la nature divine (cf. 1P 1,4) ». ¹¹

Ainsi donc, l'Église-Famille de Dieu s'édifie sur l'union de tous les croyants autour du Christ et sur leur communion fraternelle. Néanmoins cette communion se fonde d'abord sur la communion trinitaire.

Définie comme Église-Famille, l'Église en Afrique a pour mission de rappeler à tous qu'ils sont frères et sœurs (cf. Mt 23,8), et qu'ils ont tous le devoir de rechercher en toute chose, ce qui contribue à édifier la fraternité, l'unité et la communion.

L'Église-Famille de Dieu en Afrique entend affronter aujourd'hui plusieurs défis, notamment, la violence des dictateurs, l'incitation à la haine tribale et à des affrontements fratricides, le génocide, l'abandon des populations à leurs tristes sorts par leurs dirigeants. Tous ces maux menacent et détruisent quotidiennement des vies humaines et des infrastructures nécessaires au fonctionnement des États et à la vie des populations. L'Église-Famille de Dieu en Afrique doit d'une part devenir le milieu par excellence du rassemblement des tous les peuples, races et ethnies, et en particulier le rassemblement des frères-ennemis et, d'autre part, le lieu et le sacrement de pardon, de réconciliation et de paix sur le continent.

Les Évêques invitent les agents de l'évangélisation à proposer aux enfants, aux jeunes et autres adultes, une catéchèse renouvelée qui

¹¹ CONFÉRENCE ÉPISCOPALE NATIONALE DU CONGO (CENCO), *Nouvelle évangélisation et catéchèse dans la perspective de l'Église Famille de Dieu en Afrique*, Kinshasa 2000, 20.

insiste sur une coexistence fraternelle, car l'Église-Famille de Dieu a la mission d'unir le genre humain.

Dans cette Afrique rongée par le virus mortel du tribalisme et de l'ethnocentrisme, le fidèle laïc est avant tout appelé à être un messager et un témoin engagé dans la recherche des voies et des moyens pour convaincre chaque Africain que l'ethnie, la région ou l'idéologie ne sont pas des valeurs absolues et qu'elles ne doivent donc pas constituer la principale référence pour le comportement et l'action des uns et des autres. Tout chrétien africain est convié à soutenir toute initiative visant à favoriser l'acceptation mutuelle, la coexistence pacifique dans l'estime réciproque.

Une telle vision du christianisme exige de rompre avec les solidarités négatives, c'est-à-dire celles qui prennent origine justement dans la cristallisation de l'ethnie. Cela signifie qu'il faut se solidariser avec ceux de sa propre ethnie dans le bien, mais se désolidariser d'avec eux dans le mal. Les solidarités positives, non seulement entre membres d'une même ethnie, mais aussi entre ceux appartenant à des ethnies différentes sont des bases sur lesquelles il faut fonder l'optimisme pour sortir de l'engrenage du tribalisme et de l'ethnocentrisme. Et là, le fidèle laïc a un grand rôle à jouer.

3. LA MISSION DU LAÏCAT DANS LA PROMOTION DE LA JUSTICE, LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION

La définition de l'Église comme Peuple de Dieu¹² a permis au Concile Vatican II de situer le laïc à l'intérieur de l'Église comme celui qui participe activement, aussi bien dans l'Église que dans le monde, à l'œuvre et à la mission de l'Église. Être situé et agir "dans

¹² Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 45 ; voir aussi *Gaudium et spes*, n. 43 et la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, n. 9.

un monde” n’est pas pour le laïc une pure donnée sociologique naturelle ou un phénomène profane mais une vocation, c’est-à-dire un fait tout chargé de sens religieux en tant qu’il rentre dans un dessein précis de Dieu Créateur et Rédempteur. Ainsi les Pères conciliaires affirment : « À tous les laïcs incombe la noble charge de travailler à ce que le dessein divin de salut parvienne de plus en plus à tous les hommes de tous les temps et de toute la terre ». ¹³ Par l’exercice du sacerdoce commun « les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même ». ¹⁴ Par la participation à la fonction prophétique du Christ, les laïcs « sont au surplus appelés à faire briller la nouveauté et la force de l’Évangile dans leur vie quotidienne, familiale et sociale, comme aussi à exprimer, avec patience et courage, dans les difficultés de l’époque présente leur espérance de la gloire même à travers les structures de la vie du siècle ». ¹⁵ Enfin, dans l’accomplissement du service royal, par les laïcs, « le Christ éclairera de plus en plus la société humaine tout entière de sa lumière salutaire ». ¹⁶

Des maux comme violations des droits fondamentaux de l’homme, tribalisme, ethnocentrisme, violences et guerres, détournements de fonds publics, interventions partisans étrangères affligent l’Afrique encore aujourd’hui. Et il en résulte une situation d’injustice criante et d’inégalité sociale et de souffrances qui en appelle à la justice, la paix et la réconciliation en vue de l’unité au sein des populations d’un même pays.

Pour la construction d’un ordre social juste, « une des tâches de l’Église en Afrique – selon le Pape Benoît XVI – consiste à former des consciences droites et réceptives aux exigences de la justice pour

¹³ ID., Constitution dogmatique sur l’Église *Lumen gentium*, n. 33.

¹⁴ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 14 ; CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l’Église *Lumen gentium*, n. 34.

¹⁵ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 14.

¹⁶ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l’Église *Lumen gentium*, n. 36.

que grandissent des hommes et des femmes soucieux et capables de réaliser cet ordre social juste par leur conduite responsable ».¹⁷ Cette mission de formation est confiée aux Commissions *Justice et Paix* de tout diocèse. Par elles, l'Église locale s'engage dans la formation civique des populations, à l'éveil de leur conscience et de leurs responsabilités civiques.¹⁸ Elles ont aussi pour mission de sensibiliser les fidèles laïcs aux valeurs évangéliques de justice, de paix et de non-violence, de réconciliation. Elles doivent leur présenter les voies et moyens pour dépasser les rivalités entre les communautés culturelles autour des intérêts, et les aider à combattre le renversement de la hiérarchie des valeurs qui met au premier rang l'importance de la culture d'argent.¹⁹ Aussi, une des tâches majeures de la Commission épiscopale *Justice et Paix* sera de former les responsables diocésains qui formeront à leur tour, les membres des Communautés Ecclésiales Vivantes aux droits et devoirs des citoyens. La tâche pastorale de la Commission diocésaine *Justice et Paix* sera de concrétiser les voies et moyens de la conscientisation du Peuple de Dieu. La Commission diocésaine *Justice et Paix* est appelée à devenir un lieu de réflexion et d'analyse des actions orientées vers la pastorale de prévention des conflits et de réconciliation, grâce à une étude en profondeur de l'enseignement social de l'Église, et un lieu d'initiation à une vraie culture démocratique, et de formation à une culture de la paix et de la tolérance. Dans les CEV, les paroisses et les doyennés, les Commissions *Justice et Paix* doivent étudier et analyser de manière critique et approfondie les situations d'injustice et de violence, en faisant ressortir les causes principales de celles-ci et leurs conséquences sur la société.²⁰

¹⁷ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 22.

¹⁸ *Ibid.*, n. 23.

¹⁹ Cf. CENCO, *Directoire sur la nouvelle évangélisation et la catéchèse dans la perspective de l'Église Famille de Dieu*, Kinshasa 2001, 59.

²⁰ Cf. *ibid.*, 58.

4. LA PROMOTION DE LA FEMME

Enfin, un autre lieu significatif où l'Église est appelée à proclamer l'Évangile est celui de la reconnaissance des droits et de la dignité de la femme africaine créée à l'image de Dieu.

« En Afrique comme ailleurs, le degré d'émancipation des femmes est le meilleur instrument pour jauger le niveau social et politique atteint par la société. Sans une femme africaine libre et responsable, il n'y aura jamais d'homme africain debout ». ²¹ Pourtant, dans de nombreuses régions d'Afrique, les femmes n'ont pas droit à la parole ; elles sont souvent maintenues dans l'ignorance au sein même de certaines communautés chrétiennes, pourtant fondées à l'image des premières communautés chrétiennes telles qu'on les découvre dans les *Actes des Apôtres* (Ac 11,1 ; 20,28). Dans ces communautés, les membres, conscients d'être le peuple de Dieu, avaient tous, non seulement le sentiment d'appartenir à une seule et même famille, mais aussi la certitude d'une égalité foncière qui débouchait, comme spontanément, sur une fraternité humaine et spirituelle excluant toute division au sein du groupe.

Dans la vie courante des communautés chrétiennes, on entend les hommes dire que la place de la femme est au foyer, ou pire, à la cuisine. Elle n'est pas jugée apte à participer pleinement aux affaires de la nation, et même à celles de la société où elle vit. Cette façon de penser fait de la femme africaine un être humain de seconde zone. Le Pape Jean-Paul II a déploré des coutumes et des pratiques africaines « qui privent les femmes de leurs droits et du respect qui leur est dû et a demandé que l'Église en Afrique s'efforce de promouvoir la sauvegarde de ces droits ». ²² Revenant sur cette question dans *Africae munus*, le Pape Benoît XVI invite les chrétiens africains « à combattre

²¹ D. ETOUNGA-MANGUELLE, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Paris 1991, 89.

²² JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 82.

tous les actes de violence contre les femmes, à les dénoncer et à les condamner ».²³

Lorsque nous regardons les conditions de vie de la femme africaine, il n'est pas exagéré de dire que, souvent elle vit dans des situations indignes de la personne humaine créée à l'image de Dieu ; souvent elle est volontairement exploitée ou même maintenue dans des situations d'esclavage.

Heureusement, les mentalités sont en train d'évoluer. « Un des signes les plus marquants de notre époque – remarque le Pape Jean-Paul II – est la prise de conscience croissante de la dignité de la femme et de son rôle pertinent dans l'Église et dans la société en général ».²⁴ En effet, ses droits et ses devoirs d'édifier la famille et de participer pleinement au développement de la société sont de plus en plus reconnus et soulignés. Dès lors, pour une harmonieuse promotion de la femme en Afrique, il revient à la femme elle-même de prendre conscience de sa capacité à construire et à choisir la place qu'elle veut occuper dans la société.

Cependant, cette prise de conscience par la femme de ses capacités ne suffit pas pour l'aider à se réaliser comme femme dans la société. Elle a besoin qu'on lui en donne les moyens, qu'on l'encourage, et qu'on l'apprécie comme être humain doté d'une dignité égale à celle de l'homme. Et le moyen le plus important pour y arriver reste l'éducation et la formation intégrale.

Par ailleurs, pour stimuler et susciter des ambitions nobles chez les jeunes filles, l'école est invitée à promouvoir l'histoire de quelques femmes africaines qui ont marqué le cours des événements du continent, faire vivre leur légende et les présenter comme modèle culturel à suivre. Notons que l'objectif n'est pas de créer le culte de la personnalité de telle ou telle femme, mais plutôt de briser les préjugés défavorables qui sont un frein au développement de la femme. Comme

²³ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 56.

²⁴ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 121.

stratégie, il faut créer des modèles féminins à présenter aux adolescentes. Ces modèles amplifient et valorisent l'image de la femme, et prouvent que la femme a des aptitudes pour assumer des responsabilités dans la société. Ainsi, il faut honorer les plus méritantes, exalter les vraies valeurs sur lesquelles la société peut être fondée, en les retrouvant dans la vie concrète des femmes africaines. Voilà une voie possible pour construire des modèles à proposer.

Néanmoins, on prendra la précaution de ne pas présenter ces modèles en opposition aux hommes, mais plutôt comme des identités propres. L'homme africain en général, malgré les apparences, n'est pas libéré des nombreux préjugés à l'égard de la femme. La libération de la femme en Afrique, selon toute logique, ne pourra se réaliser qu'au prix de la libération effective et préalable de l'homme. En fait, le chemin de la libération véritable et totale de la femme africaine est un travail de longue haleine. Et les hommes sont, eux aussi, comme les femmes, victimes des coutumes malveillantes et de mentalités erronées, de l'éducation sexiste distordue. Pour remédier à cette situation, une éducation et un engagement s'avèrent nécessaires pour une nouvelle relation entre hommes et femmes dans la société africaine.

CONCLUSION

Pour l'avènement d'une Église adulte en Afrique, l'évangélisation en profondeur, l'inculturation du message révélé, l'érection des Communautés Ecclésiales Vivantes, la promotion d'un laïc responsable dans l'Église pour un engagement social efficient, la promotion de la femme pour sa participation effective à la vie communautaire de la société et de l'Église, constituent – à mon avis – les articulations du programme pastoral auquel chaque Église de la Région des *Grands Lacs* est invitée à s'atteler.

Depuis le Concile Vatican II, toute la pastorale de l'Église d'Afrique est marquée par une volonté de plus en plus affirmée de se mettre davantage au service de la société par la formation d'un laïc responsable. Pour cette tâche, les Évêques, les prêtres et les catéchistes proclament la Bonne Nouvelle du salut et éduquent les consciences. C'est une mission d'éveil. Et en même temps le discours social de l'épiscopat est largement porté par une anthropologie sociale selon laquelle les responsabilités sociales sont à reconstruire par la conscientisation : il faut arriver à responsabiliser davantage les acteurs de la vie collective. Car, si les sujets collectifs existent et apparaissent dans les comportements, notamment dans les réactions populaires et les mouvements sociaux, ils doivent être construits pour être davantage conscients et responsables. Telle est la grande préoccupation pastorale qui apparaît dans la mission prophétique de l'épiscopat africain soucieux de l'engagement social du laïc pour la construction d'une société plus juste et pour un développement plénier de l'homme fondé et nourri des valeurs évangéliques.

La condition des fidèles laïcs en Afrique Australe

APOLÓNIO ALBERTO A. GRACIANO*

Notre propos reflète la réalité des Pays de notre région. Nous avons également pris en compte les documents que les organisateurs ont recommandés pour la préparation de ce Congrès.

Notre contribution s'articulera synthétiquement autour de cinq points précis : les expériences, les témoignages, les pistes de réflexion sur les priorités, les problèmes et enfin les défis de l'évangélisation.

1. EXPÉRIENCES

Une observation attentive révèle une croissance numérique des associations de laïcs qui se consacrent à l'apostolat dans les domaines de la catéchèse, de la santé, de l'éducation, de l'économie et de la politique. Citons-en quelques unes : l'Association des cadres et dirigeants chrétiens ; l'Association des Infirmiers catholiques, l'Association de Médecins catholiques, etc. Par ailleurs, plusieurs mouvements d'apostolat ont créé des œuvres sociales de charité. D'autre part, les laïcs et leurs pasteurs vivent une plus grande communion.

2. TÉMOIGNAGES

Les chrétiens ont pris de plus en plus conscience des conséquences de leur Baptême. Ainsi, le nombre des fidèles engagés dans les œuvres de charité à l'égard des plus nécessiteux a augmenté. Les

* Prêtre, délégué de la Conférence Épiscopale d'Angola et de São Tomé, Angola.

nombreux témoignages reçus font état d'un effort des laïcs de vivre une vie cohérente avec la foi chrétienne professée. En outre, l'Église est de plus en plus impliquée dans la défense de la justice, de la paix et de la réconciliation.

3. PRIORITÉS

Parmi les urgences pastorales, il faut citer la formation des laïcs afin qu'ils deviennent leaders politiques de plus en plus responsables et honnêtes ; l'accompagnement de la hiérarchie qui est appelée à se faire plus proche, aux côtés des laïcs, afin qu'ils assument pleinement leurs rôles dans l'Église ; la prise de conscience, de la part des laïcs, de leur responsabilité dans la pastorale des vocations au sacerdoce au sein des familles.

4. PROBLÈMES

De nombreuses difficultés sont à signaler. Dans le domaine de la santé, le manque d'assistance médicale et thérapeutique dans plusieurs régions a pour conséquence le taux élevé de mortalité surtout parmi les femmes et les enfants. Sur le plan de l'éducation, le manque d'établissements scolaires et d'instituts de formation technique dans certaines régions à forte densité démographique a comme conséquence le taux élevé d'analphabétisme. La prolifération des sectes révèle aussi toutes les lacunes de la fragile formation doctrinale des chrétiens. Le déracinement des familles, le chômage et les inégalités croissantes entre riches et pauvres créent les conditions de tension sociale. L'augmentation de la corruption et des indices de criminalité, de même que des problèmes liés à la sorcellerie n'épargnent pas certains milieux d'intellectuels laïcs tandis que beaucoup continuent d'opposer une résistance au développement des valeurs de la démocratie. Le phénomène de la cohabitation (mariage civil ou union de

fait), dans beaucoup de cas, n'encourage pas les jeunes à se marier à l'Église. Et l'Église vit sous la grave et constante menace de l'approbation de lois contraires à la vie.

5. LES DÉFIS DE L'ÉVANGÉLISATION

Citons-en trois : la nécessité d'une solide formation permanente des catéchistes du point de vue moral, doctrinal et spirituel. En effet, celle-ci se révèle souvent superficielle. Par ailleurs, il est urgent de réfléchir sérieusement sur les modalités d'inculturation de la foi chrétienne dans plusieurs régions de nos pays. Enfin, il convient d'utiliser au mieux les mass media dans la transmission de la foi.

II.2 Les lieux de l'éducation et de la formation chrétiennes en Afrique

Introduction

BEATRICE MARY WAIRIMU CHURU*

L'éducation et la formation chrétienne sont au cœur de la mission de l'Église et constituent un aspect fondamental de sa vocation essentielle et traditionnelle : annoncer la Bonne Nouvelle jusqu'aux confins de la terre (*Mt 28,20*). Cette conférence examine quatre contextes ou lieux d'éducation et de formation chrétiens en Afrique : la famille, la paroisse, les communautés ecclésiales de base (CEB) et les structures éducatives catholiques telles que les écoles et les universités. Chacun de ces milieux est abordé sur deux plans : le caractère essentiel et la mission du lieu selon la doctrine et la tradition de l'Église, suivi d'une réflexion sur quelques expériences du terrain. Ce faisant, l'auteur est consciente de ne partager qu'une expérience personnelle bien limitée. C'est pourquoi, je vous invite à approfondir la réflexion individuellement. L'examen de chacun des lieux s'achève par des recommandations qui doivent être entendues comme des invitations à une réflexion plus approfondie sur la façon dont ces milieux pourraient être mieux valorisés afin qu'ils deviennent plus efficacement des lieux d'éducation et de formation chrétiens.

Aux fins du présent exposé, les termes éducation et formation chrétienne sont utilisés de manière interchangeable. Je pars du principe selon lequel, dans le contexte chrétien, toute éducation digne de ce nom vise à outiller l'homme afin qu'il réponde pleinement à la grâce de Dieu dans sa vie, et partant, reçoive la plénitude de la vie que le Christ est venu apporter (Cf. *Jn 10,10*). En d'autres termes, une telle éducation est formative de la personne dans le contexte

* Membre de la *Communauté de Vie Chrétienne*, Kenya.

de la communauté dans laquelle elle vit, travaille et trouve le sens de sa vie. La tradition chrétienne, tout comme la tradition africaine authentique coopèrent à l'épanouissement intégral de l'homme. L'engagement d'une personne ainsi épanouie dans la recherche de la vérité et dans la réalisation de toutes les obligations qui en découlent est alors sans partage. Dans la communauté chrétienne, Jésus-Christ est la Vérité, le centre de l'univers et de l'histoire.¹ C'est Lui qui est venu afin que tous aient la vie en abondance. La formation et l'éducation chrétiennes consistent à aider les hommes, à chaque étape ou état de leur vie, à reconnaître ce qui est important, ce qui est vrai et à répondre généreusement à l'appel qui découle de cette prise de conscience à travers le service et le don de soi pour l'avènement d'un monde meilleur et pour la bonne marche de la communauté. Dieu seul donne la vie, mais l'homme peut choisir de la recevoir avec générosité, et de la partager de manière à la faire fructifier. La tâche de la formation et de l'éducation chrétiennes est d'aider à le rendre possible pour chaque personne à qui elles s'adressent.

1. LA FAMILLE, LIEU PRIMORDIAL DE LA FORMATION CHRÉTIENNE

La famille est le lieu où se tisse la trame même de la vie. C'est le lieu où la plupart des laïcs trouvent le sens de leur vocation et l'énergie pour leur mission. En effet, c'est dans la famille que les laïcs sont principalement appelés à grandir dans la sainteté.² La famille est le lieu où se créent et se façonnent les plus importantes relations de la vie de la personne humaine. Ici, nous apprenons à aimer et à être aimés, à servir les autres et à vivre ensemble. Dans la famille, le chrétien – homme, femme ou enfant – fait quotidiennement l'expérience d'opérer des choix qui tiennent compte des grands idéaux fixés par

¹ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptor hominis*, n. 1.

² Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 15.

Introduction

la communauté – qu'il s'agisse de la famille elle-même ou de la communauté élargie. Par conséquent, c'est dans la famille que les enfants se familiarisent avec les mécanismes décisionnels et s'habituent à assumer les responsabilités qui en découlent.

La famille est l'un des meilleurs endroits où peut s'exprimer le mieux la sagesse traditionnelle africaine selon laquelle éduquer n'est pas synonyme d'éloigner de la vie, mais conduire au cœur même de la vie. Dans la famille, les choix éthiques sont faits au quotidien – le choix d'être juste et équitable dans la répartition des ressources disponibles, le choix de conduire les jeunes sur les chemins de la paix et de la justice, le choix de collaborer positivement avec les différentes autres couches sociales... La famille est le berceau de l'expérience et de la promotion de la dignité de la vie humaine. C'est le lieu où l'on apprend pour la première fois ce que signifie concrètement la dignité de la personne humaine, une valeur que l'on sera appelé à transposer plus tard dans les autres milieux de vie.

À travers les différentes circonstances de leur vie, les membres de la famille apprennent ensemble, à vivre chaque expérience dans la foi et dans la relation avec le Seigneur Jésus-Christ qui sanctifie, par son mystère pascal – sa vie, sa mort et sa résurrection – toutes les expériences de la vie des hommes et de la création. En accueillant et en célébrant la vie dans la foi, ils rencontrent Jésus présent par son incarnation au milieu d'eux. Par leurs sacrifices de dépouillement et leurs souffrances, les membres de la famille rencontrent le Christ lui-même qui vit sa passion dans les ténèbres et sans une raison apparente. Leur fidélité dans l'épreuve les amène à rencontrer le Ressuscité à travers les germes d'espérance et de vie que la fidélité de Dieu sème immanquablement dans la vie des hommes.

La famille revêt aussi une grande importance parce qu'elle est la première école où l'on apprend à aimer Dieu et à cultiver une relation avec le divin. Ainsi, c'est d'abord ici que l'on est témoin, pour la première fois, de la constance et la fidélité dans la prière et dans

l'écoute de la Parole de Dieu. Et le témoignage est le premier et le plus essentiel des principes de formation.³

L'Église insiste sur l'obligation et le droit des parents d'éduquer leurs enfants : « Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs ».⁴

La famille est aussi le symbole et l'icône de la communauté de ceux qui croient en Christ. Dieu choisit la famille comme le premier canal de transmission de la vie et de toutes les valeurs humaines et évangéliques. En Afrique, nous sommes bénis parce que depuis la nuit des temps, nos traditions culturelles les plus authentiques ont toujours reconnu la valeur inestimable de la famille. Ainsi, nous avons un double motif de valoriser la famille, de lui reconnaître son autonomie et sa liberté et de lui accorder le soutien dont elle a besoin pour s'acquitter du rôle central qui est le sien dans la formation des membres de notre communauté africaine et catholique.

Cependant, pour y arriver efficacement, nous devons accorder une plus grande attention à la situation de la famille sur le continent africain aujourd'hui. Prise dans les mailles des systèmes sociaux et économiques du continent, la famille en Afrique – y compris la famille chrétienne – est sujette à de nombreux bouleversements qui ne lui reconnaissent pas la priorité qu'elle mériterait. Certaines de ces mutations empiètent directement sur la fonction éducative de la famille. D'autres menaces au rôle éducatif de la famille proviennent des médias qui envahissent l'espace familial sans égard aucun aux valeurs qui la caractérisent et la définissent. En outre, les contraintes économiques créent des situations telles qu'il est extrêmement difficile pour les familles de rester unies. Souvent, les deux parents sont obligés de travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Et mal-

³ Cf. PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 15.

⁴ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis*, n. 3.

Introduction

heureusement, ni les offres d'emploi, ni les employeurs ne se préoccupent de préserver l'unité de la famille.

Dans de nombreux cas, il reste bien peu de temps aux parents pour leurs enfants, qui sont ainsi élevés par d'autres figures telles que les nourrices. L'école supplée aussi en quelque sorte au droit et au devoir des parents d'éduquer leurs enfants à travers des accords faits exprès. Dans certains pays, les écoles semblent avoir pris le pas sur les familles dans l'éducation des enfants. Les enfants quittent leurs maisons de plus en plus tôt pour se rendre à l'école⁵ et reviennent souvent tard dans la journée. Parfois, les rites des "devoirs scolaires" occupent systématiquement les soirées familiales. Au nom de son importance vitale, l'école a fini par accabler les familles à travers une occupation méthodique du temps disponible, laissant peu ou pas de temps du tout pour vivre, prier ou jouer en famille. Tels sont, entre autres, les graves dangers qui menacent la fonction éducative de la famille.

Les époux, consommés par l'excès de travail, ne sont plus capables de vivre ensemble un temps de qualité, une grâce du mariage chrétien qui découle de leur union. En tant qu'image de l'amour du Christ pour l'Église, les couples chrétiens ont besoin de passer du temps ensemble et de s'aider mutuellement à s'épanouir dans la quête de la plénitude de vie à laquelle le Christ invite tout homme. C'est en fait un droit des couples mariés et des familles que bien peu d'ordonnements sociaux et gouvernementaux ont souvent respecté.

L'Église, dans ses différentes articulations (paroisse, diocèse, communauté universelle), doit prendre au sérieux ces inquiétudes qui s'élèvent au sujet de la place de choix et le rôle éducatif de la famille dans la formation des chrétiens. Elle doit proposer des stratégies utiles à créer une culture qui favorise l'espace et le rôle de la famille. Les initiatives de promotion de la mission éducative des familles ne sont malheureusement pas assez nombreuses, mais les laïcs catho-

⁵ Tôt en âge et tôt le matin.

liques sont dans une position privilégiée pour proposer et offrir des plateformes nouvelles et créatives qui permettent à leurs membres d'approfondir leur culture sur la priorité de la famille dans la formation chrétienne. Les missions de sensibilisation telles que celles qu'organise la Communauté *Marriage Encounter* devraient être encouragées et rendues culturellement et financièrement plus accessibles pour soutenir les couples et les familles dans leur mission. Les laïcs catholiques qui ont eu la chance de recevoir une bonne formation doivent se donner comme priorité d'indiquer aux familles de nouvelles façons de vivre leur ministère afin qu'elles retrouvent le courage de choisir la vie malgré les nombreux défis auxquels elles sont quotidiennement confrontées.

Le VIH, le SIDA, de même que d'autres maladies sexuellement transmissibles ont causé de tels ravages que la confiance au sein de la famille s'en est trouvée sérieusement compromise. C'est donc très encourageant de voir les grands efforts déployés par l'Église à différents niveaux. En effet, aux familles dévastées par ces fléaux, elle offre d'une part la compassion et d'autre part des soins sanitaires de qualité. La maladie et la catastrophe ont souvent donné l'occasion aux familles de redécouvrir l'essence même de leur vocation, c'est-à-dire vivre ensemble dans le pardon, dans la compassion et l'humilité que seule la grâce de Dieu rend possible. Grâce au soutien de la communauté chrétienne, ces familles ont pu faire l'expérience de la grâce de l'amour indéfectible du Christ pour son peuple, un amour qu'Il lui manifeste en tout temps, dans le bonheur comme dans le malheur, dans la maladie comme dans la santé.

2. LA PAROISSE, LIEU DE L'INITIATION CHRÉTIENNE ET DE LA CATÉCHÈSE

La paroisse est essentiellement le rassemblement public de l'Église du quartier, l'expression publique la plus immédiate et la plus visible de la communauté ecclésiale. La paroisse a été un symbole très im-

Introduction

portant de l'Église en Afrique. Elle en a fait, littéralement et symboliquement, la demeure d'un peuple en marche. Les jeunes qui sont à la recherche de lieux nouveaux pour commencer une nouvelle existence loin de chez eux constatent assez souvent que la communauté chrétienne paroissiale est le lieu le plus accueillant car ils y trouvent la communion. Les réfugiés et les migrants aussi trouvent la même consolation dans la paroisse. Ces deux exemples confirment l'image de maison, de repos et d'accueil que la paroisse représente pour un peuple de pèlerins. Dans cette maison, la communauté est formée à l'accueil – c'est-à-dire à être un espace toujours ouvert et accueillant –, et à la mission dans le monde. La paroisse est une communauté ouverte, accueillante pour les différentes catégories de personnes qui composent la communauté paroissiale, et pour ceux qui viennent du dehors. Dans l'Eucharistie qu'elle célèbre, la paroisse célèbre sa propre identité mystérieuse en tant que communauté généreuse, ouverte sur le monde, et sûre de l'espérance que le Seigneur élargit à travers les variétés de personnes qui vivent en son sein ou la côtoient.

En tant que cellule publique primaire de l'Église, la paroisse forme ses membres à la mission à travers sa propre façon d'être. La paroisse est présente en tant qu'acteur sur la scène publique, et elle a le devoir d'interagir avec les autres communautés du quartier, de prendre des initiatives, de conjuguer la charité chrétienne avec l'engagement en faveur de la justice et de la défense des droits de l'homme. Et la paroisse le fait par le truchement de ses membres, les fidèles laïcs, qui travaillent en communion avec leur pasteur. Pour mener à bien leur mission, ces laïcs sont formés dans la communauté au nom de laquelle ils agissent. Ainsi, la préparation aux sacrements et leur célébration dans la paroisse est la formation interne qu'elle offre à ses membres. Une telle formation est comparable à l'école de Jésus avec ses disciples. Bien plus, la formation se poursuit aussi sur le terrain de la mission où, comme dans les *Actes des Apôtres*, la communauté chrétienne tout entière se comprend avant tout comme

une communauté des disciples du Christ, même si elle interagit avec le monde extérieur dans sa mission.

Il est également utile de s'attarder sur la conscience que la paroisse africaine a d'elle-même en tant que structure de mission communautaire. Beaucoup d'efforts sont faits pour aider les fidèles à prendre conscience et à devenir protagonistes dans la mission individuelle. En effet, beaucoup de chrétiens laïcs sont conscients d'être en mission dans leur famille et sur leurs lieux de travail. Par contre, c'est la présence active de la communauté paroissiale en mission qui semble parfois faire défaut dans de nombreux cas. Ce n'est pas courant de voir la paroisse prendre publiquement position comme communauté ou mener des actions en faveur des valeurs civiques et chrétiennes. Certaines paroisses de la périphérie de Nairobi se sont, par exemple, unies à d'autres communautés religieuses pour mener des actions conjointes et faire entendre la voix des pauvres et faire respecter leurs droits dans leurs quartiers. Sans doute, une opération de cette envergure requiert un bon discernement, une planification minutieuse et une attention particulière aux possibles interprétations auxquelles elle pourrait se prêter. Toutefois, la complexité de telles actions devrait être un encouragement plutôt qu'un obstacle à la participation de la paroisse car elles sont autant d'occasions d'enrichissement de la communauté chrétienne qui peut ainsi célébrer activement son identité.

La paroisse reste aussi le principal lieu où la liturgie offre à toute la communauté réunie autour de la table du Seigneur l'occasion de se former. Pourtant, de nombreuses paroisses ne sont pas encore outillées – ni à travers la liturgie, ni à travers d'autres propositions pastorales – pour répondre adéquatement à la croissante recherche humaine et spirituelle qui monte parmi les laïcs engagés. Pour y remédier, certaines paroisses proposent des cours de formation humaine et spirituelle pour adultes, parfois même dans des contextes non liturgiques. Les questions telles que la gestion des relations au sein de la famille, les principes de base de l'économie domestique, comprendre ce que c'est qu'une exception d'inconstitutionnalité, les

Introduction

droits et devoirs juridiques du citoyen... font partie intégrante de la formation chrétienne intégrale et responsable.

Enfin, les paroisses africaines doivent s'équiper pour répondre adéquatement à la demande en formation d'une communauté chrétienne qui aspire chaque jour davantage à une foi toujours plus profonde. C'est pourquoi, il est nécessaire de créer des structures paroissiales ou interparoissiales de formation théologique pour laïcs. Si cette tâche est laissée aux mains de quelques institutions seulement, la formation théologique continuera à être l'apanage de quelques membres de l'Église. S'il est vrai d'une part que tous les membres de l'Église ne sentent ni le désir ni le besoin de s'inscrire dans une faculté ou une école de théologie proprement dites, il est tout aussi vrai d'autre part qu'un nombre croissant de laïcs désirent approfondir leurs connaissances des Écritures Saintes, de la théologie, et en particulier de la Doctrine Sociale de l'Église. Ceux-ci devraient pouvoir accéder à une telle formation dans leur paroisse d'appartenance. Ici, la plupart des laïcs d'Afrique pourraient tirer un grand profit d'une approche globale de la religiosité africaine, dont ils sont de fiers héritiers, à la lumière de leur patrimoine de connaissance de Jésus-Christ et de la plénitude de divinité et d'humanité qu'Il révèle. Une telle formation leur permettrait de vivre leur vocation chrétienne de manière plus incisive, et d'embrasser leur engagement social avec plus de conviction et de coresponsabilité. Elle leur offrirait un cadre d'approfondissement du vécu des cultures africaines et de la richesse du message chrétien qu'elles contiennent, plutôt que de confiner la plupart des laïcs dans une peur de la religiosité culturelle africaine qui, pourtant, constitue le riche patrimoine par lequel ils peuvent parvenir à une vivifiante intelligence de la vocation chrétienne. Certes, ces questions sont principalement étudiées dans les écoles de théologie et dans les universités. Mais la plupart des laïcs ne s'y inscriront certainement pas pour creuser ces questions. Pourtant, il s'agit de questions fondamentales que chaque chrétien adulte dans la foi devrait affronter pour pouvoir se réconcilier enfin avec l'héri-

tage que nous transmettons à nos enfants, un important patrimoine des œuvres et de la présence de Dieu dans notre histoire et dans nos expériences d'aujourd'hui.

3. LA COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE DE BASE, LIEU D'APPROFONDISSEMENT ET DE PARTAGE DE LA FOI

Au numéro 26 de l'Exhortation *Christifideles laici*, le Pape Jean-Paul II recommande que les paroisses encouragent la création des petites communautés de base sur leurs territoires pour mieux annoncer la Parole de Dieu. En effet, si elles sont dirigées par de bons animateurs soucieux de soigner les rapports de communion avec la paroisse et le curé, les Communautés Ecclésiales de Base (CEB) représentent un grand potentiel de service et d'amour pour leurs membres et pour la mission évangélisatrice de l'Église. En Afrique, les Communautés Ecclésiales de Base ont été d'un grand apport dans l'approfondissement et le partage de la foi. Joseph G. Healey, un expert en CEB de la région AMECEA,⁶ a publié en 2011, un livre d'évaluation de ces communautés ecclésiales. Il est convaincu qu'elles font désormais partie intégrante de la vie pastorale et sociale de nombreuses paroisses de la région. Elles sont confrontées au défi d'introduire le courage et la nouveauté de l'Évangile dans les réalités de la vie quotidienne en Afrique faites de joies et d'espoirs, d'inquiétudes et de difficultés. Ainsi, elles ont un potentiel formatif important car, pour beaucoup de gens, elles représentent le premier niveau de partage de la responsabilité de la foi après la famille. Ceci est particulièrement vrai dans la mesure où la plupart des communautés paroissiales sont si grandes qu'il est parfois difficile pour les membres d'une même paroisse de se connaître personnellement, et d'interagir de façon significative. Les CEB donnent l'occasion aux laïcs de mettre leurs capacités d'anima-

⁶ Association des Membres des Conférences Épiscopales d'Afrique de l'Est.

Introduction

tion et de gouvernement au service de leur communauté chrétienne la plus proche. Dans les CEB, les chrétiens font l'expérience directe de la diversité religieuse qui caractérise l'environnement dans lequel ils vivent et qu'ils ne peuvent pas ignorer. Ils sont ainsi appelés à faire preuve de tolérance et d'accueil envers les membres des autres confessions et communautés religieuses. C'est dans la Communauté Ecclésiale de Base que le chrétien apprend à s'engager pour la justice sociale et à assumer la responsabilité sociale qui est la sienne dans la gestion des affaires de son quartier.

Comme lieux de formation et d'éducation, les CEB se heurtent encore à de nombreux défis. Dans les CEB, l'approfondissement de la formation est synonyme de contextualisation du message chrétien. Pour être efficaces, les gens ont besoin de vivre dans les communautés où ils peuvent partager librement leurs expériences, s'aider mutuellement les uns les autres et se confronter avec franchise. De cette façon, ils acquièrent une solide formation qu'ils ne risquent pas facilement de perdre et qui les prépare à faire face aux pressions de la société.

Dans certaines régions, les chrétiens ne perçoivent pas encore la nécessité de passer d'un christianisme qui se réduit à de simples séances de prières pour embrasser une foi qui remet en question et agit sur les réalités sociales du milieu où l'on vit. Par conséquent, les questions brûlantes de la vie quotidienne africaine telles que l'ethnicité et les injustices dans le partage des ressources communes, restent en dehors du champ d'application du discernement chrétien et de formation de base qu'offrent la plupart des CEB. Dans certains cas, la paroisse tend à s'imposer sur les CEB, les privant de la liberté de développer leur caractère et leur charisme propres. Et lorsque la paroisse et la CEB se superposent l'une à l'autre, les chrétiens perdent tout intérêt à appartenir à ces deux structures en même temps puisqu'ils ont le sentiment d'être en présence d'un double emploi. Les petites communautés de base doivent également faire face à l'absence des jeunes dans leurs assemblées, ces derniers ne sentant manifestement

pas leurs intérêts représentés et leurs besoins pris en compte dans les CEB.

Tous ces défis exigent au moins deux types d'interventions stratégiques dans la gestion des CEB. Tout d'abord, on devrait sérieusement réexaminer nos approches de la CEB en prêtant une attention particulière à tout ce qui peut mettre les laïcs en condition de laisser la foi provoquer leur vie communautaire. Par ailleurs, un soin particulier devrait être réservé à la sélection et la préparation des responsables des CEB afin qu'ils sachent transformer les CEB en lieux et espaces efficaces de formation et d'éducation de leurs membres. Les responsables de communautés, animés par l'esprit chrétien de service et ainsi formés, tant à l'école des traditions que selon les sciences administratives modernes, ne pourraient que contribuer positivement à la croissance de toute la communauté chrétienne. Par conséquent, nous devrions peut-être laisser à ces petites communautés la liberté de s'organiser et de s'autogérer plutôt que de les diriger d'en haut comme cela se passe encore dans de nombreuses paroisses. Mettre l'accent sur la formation des responsables de communautés, selon l'esprit de l'Évangile peut se révéler particulièrement bénéfique pour l'édification de communautés plus responsables du témoignage de vie qu'elles offrent au monde. Si les laïcs sont formés et sont à leur tour chargés de la formation et de l'administration de leurs communautés, alors la mission de l'Église est prometteuse.

La célébration de l'Eucharistie dans les CEB est une expérience plutôt courante dans de nombreuses communautés urbaines et rurales. La visite du curé coïncide souvent avec la célébration eucharistique dans les CEB qui devient ainsi une excellente occasion d'encre dans la conscience des membres de la communauté la réalité du mystère pascal. Malheureusement, cette occasion est manquée chaque fois que la célébration eucharistique dans la CEB devient une réplique de la messe célébrée dans la paroisse-mère. Dans l'Ordinaire de la messe, l'Église laisse expressément à l'officiant la liberté de célébrer l'Eucharistie de manière créative et ainsi, d'en faire une occasion de célébrer

Introduction

la vie de la communauté et de faire grandir le sentiment d'union avec le Christ, un privilège des chrétiens en tant que membres de son Corps mystique.

Fortes de telles expériences formatives, et aidées par des responsables de communautés à la hauteur de leur mission et soutenues par de bonnes dynamiques communautaires, les CEB seraient en mesure d'affronter avec succès les défis pastoraux qui menacent les communautés chrétiennes tels que le relâchement moral. Elles trouveraient la force et le courage de prendre clairement position contre la déviance morale en adoptant des choix éthiques et des approches solidaires et engagées. Dans la situation actuelle, la question morale semble avoir été reléguée au second plan, ce qui a permis au phénomène de la déviance morale de se propager de manière incontrôlable et a réduit sensiblement les chances de succès des efforts mis en œuvre pour le contrecarrer.

Les nouveaux mouvements ecclésiaux de laïcs ont été un grand don dans la vie de l'Église. Ils ont contribué à revitaliser la formation des laïcs, à leur faire redécouvrir la portée profonde de leur vocation baptismale et l'engagement qui en découle. Ils ont aidé à promouvoir la dévotion et le culte populaires, mais aussi à encourager les fidèles à entrer dans une relation personnelle avec Dieu. Dans ces associations ecclésiales, les laïcs ainsi redynamisés sont mis en état de s'engager, au nom de leur foi, sur les différents fronts sociaux et sur d'autres questions brûlantes de leur temps. Ces laïcs vivent alors, avec une conscience majeure, leur identité de fils bien-aimés de Dieu, en imitation de Jésus-Christ qui n'a pas hésité à payer le prix fort d'annoncer à tous les hommes la Bonne Nouvelle et de les inviter tous, sans exception, au banquet du Père. On assiste aujourd'hui à une floraison de ces communautés au sein de l'Église. La plupart d'entre elles sont associées à des Ordres religieux mais d'autres sont de fondation totalement laïque. Obéissant aux conseils que le Pape Jean-Paul II leur a donnés dans son discours aux membres des mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles, la plupart de ces communautés sont

en communion avec l'Église locale et avec l'Église universelle. Elles contribuent au renouvellement de la vie des familles catholiques, suscitent des vocations au sacerdoce et à la vie religieuse, et garantissent un futur prospère à la culture chrétienne de la famille en Afrique. De plus en plus, les Évêques reconnaissent ces mouvements comme des formes de Communautés Ecclésiales de Base, ce qui permet à leurs membres de vivre plus harmonieusement l'unité intime entre la vie et la foi.

Les nouveaux mouvements ecclésiaux feraient bien de préserver ces valeurs et d'adhérer le plus fidèlement possible aux "critères d'ecclésialité"⁷ dont ils sont de fiers gardiens. Il est souhaitable que les laïcs adhèrent nombreux à ces nouvelles communautés et que la qualité de la formation qu'elles offrent soit préservée. La croissance de l'Église dans son ensemble en sort renforcée, et l'approfondissement de la formation des laïcs chrétiens dans le domaine de la vie communautaire, de la prière et du service est ainsi assuré.

Ces mouvements sont un don spécial pour l'Église bien au-delà des frontières de la paroisse et du diocèse. En effet, leurs œuvres atteignent et sensibilisent un public transnational sur les questions sociales et humaines. De cette façon, les batailles locales circonscrites contre les injustices, menées au nom des valeurs chrétiennes et de la Doctrine Sociale de l'Église, peuvent très vite obtenir une résonance internationale et jouir ainsi d'une efficacité majeure. La connaissance et le recours aux richesses de l'Église universelle pour le développement des communautés et des réalités sociales africaines peuvent être promues à travers ces nouveaux mouvements ecclésiaux qui jouissent déjà d'une solide formation chrétienne.

Compte tenu de ces avantages, il est important d'encourager les chrétiens laïcs à obéir à l'impulsion du Saint-Esprit et à opter pour la spiritualité qui s'accorde le mieux avec leurs aspirations personnelles

⁷ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 30.

Introduction

les plus profondes. C'est pourquoi, il est souhaitable de faire de la place au plus grand nombre possible de ces mouvements ecclésiaux dans le tissu paroissial afin de permettre au peuple de Dieu de choisir, parmi les différents charismes, celui qui peut le mieux conduire chaque baptisé sur le chemin de la découverte profonde de sa vocation personnelle.

4. ÉCOLES ET UNIVERSITÉS CATHOLIQUES, LIEUX DE CULTURE ET DE FORMATION DES JEUNES

En Afrique, les écoles et les universités catholiques ont joué un rôle important dans la formation humaine des jeunes, et partagent, avec d'autres institutions, le mérite d'avoir contribué au développement et à la modernisation du continent. Elles représentent encore, pour beaucoup de jeunes et adultes, une opportunité de se former aux joies et aux défis de la vocation humaine et chrétienne. Elles sont appelées, de concert avec les autres institutions humaines, non seulement à devenir des centres d'excellence, mais aussi des instruments pour annoncer le message de plénitude de vie que l'Évangile propose au monde entier. Les écoles et les universités catholiques enseignent la vérité, fruit de la recherche humaine dans le domaine des arts et des sciences, mais aussi la vérité contenue dans la sagesse des différentes traditions du monde. Mais ici, l'enseignement de cette vérité, fruit de l'intelligence s'accompagne en plus de la lumière de la révélation divine en Jésus-Christ qui n'est pas simplement une théorie, mais un message vécu qui imprègne les institutions. C'est pourquoi, la méthode et les moyens de formation ont toujours besoin d'être revus et revisités, le message étant véhiculé par les cultures contemporaines.

Une évaluation des établissements d'éducation catholique basée sur la contribution spécifique que leurs anciens élèves et étudiants apportent à la société révèle qu'on aurait plus d'un motif d'être préoc-

cupé. En effet, le fait que le continent africain, aujourd'hui miné par une corruption à grande échelle à tous les niveaux de la vie publique, soit guidé, pour une bonne part, par des gouvernants chrétiens formés à l'école catholique, exige un examen de conscience sans complaisance sur la responsabilité des structures d'éducation catholiques dans cet état de fait. Teklemariam interroge lui-aussi, dans une de ses récentes publications, l'enseignement supérieur catholique sur la dévastation de l'environnement, les régimes dictatoriaux, le manque de considération pour la famille...⁸ À mon avis, la dimension communautaire fait terriblement défaut dans notre formation, et exige une réflexion rigoureuse. Dans l'ensemble, l'enseignement peut être correct, mais le témoignage de vie des valeurs chrétiennes dans toutes nos communautés fait défaut. Que devons-nous donc faire ? Comment sommes-nous appelés à être *Un*, les uns avec les autres, dans tous ces milieux de vie ? L'exemple de Jésus-Christ, l'éducateur par excellence, s'offre à nous, à la fois provoquant et encourageant. Les écoles catholiques, et en particulier les universités catholiques, sont appelées à devenir des communautés prophétiques, témoins crédibles de la radicalité de la vie évangélique, au niveau interne, à travers des relations fraternelles entre ses membres, mais aussi dans leur ouverture à la société.

L'Eucharistie qui est célébrée dans une école ou dans une université catholiques unit tous les espoirs et les aspirations des jeunes et de leurs éducateurs, les préoccupations des communautés pour lesquelles ils scrutent les réalités politiques, religieuses et sociales de leur époque à travers leurs recherches, leurs campagnes de sensibilisation, leurs enseignements et leurs formations. En tant que communauté soudée, chaque établissement d'enseignement catholique

⁸ Cf. A. TEKLEMARIAM, "The Abyssinian Church and educational prospects for the 21st Century : A case study of the Eritrean Catholic Church", dans F. NTEDIKA MVUMBI (éd.), *Catholic Higher Education in Africa for the 21st Century – Proceedings*, Nairobi 2011, 27-36.

Introduction

a la possibilité de construire des relations qualitatives et durables, capables de générer à leur tour un modèle de société distant de la superficialité qui caractérise la plupart des relations interpersonnelles dans la société d'aujourd'hui. Pour y arriver, la communauté scolaire ou universitaire devrait s'entraîner à devenir lieu de réconciliation. Si d'une part, on enseigne aux jeunes à assumer la responsabilité de leurs choix, de l'autre, on ne saurait accorder ou nier le pardon et la réconciliation sous condition. Le défi majeur qui se pose aux structures éducatives catholiques consiste à transmettre ces deux messages de manière convaincante aux jeunes. Pour insignifiant que cela puisse paraître, il s'agit d'un pilier essentiel pour la construction de communautés chrétiennes crédibles où les progrès de la société ne supplantent pas la compassion et l'attention qui doivent caractériser l'agir de tout chrétien et de toute communauté de foi. En même temps, la compassion ne doit pas éliminer la responsabilité car le progrès deviendrait impossible. Ces deux pôles – la communauté humaine et le développement – doivent être tenus ensemble dans les structures éducatives pour le bien de l'Église et de la société.

Notre défi en tant qu'Église est de rendre les communautés éducatives des écoles et établissements de formation catholiques plus authentiques et plus prophétiques à la lumière de l'Évangile. Interrogeons-nous donc. Dans quelle mesure notre propre communauté éducative – qu'il s'agisse d'une école, d'une université ou d'un autre établissement – est-elle véritablement une expérience de vie évangélique ? Les jeunes qui sortent de nos écoles conservent-ils le souvenir de ces expériences typiques de toute rencontre avec Jésus dans les Évangiles telles que la compassion, le respect, la guérison, le pardon et l'encouragement ? Que faisons-nous pour nous assurer que les enseignants, le personnel administratif, les professeurs sont capables de l'écoute, de la compassion et de l'amitié que Jésus offrirait aux jeunes ? Faisons-nous des efforts pour améliorer la qualité de l'expérience chrétienne de la communauté des éducateurs de nos établissements scolaires, ou laissons-nous simplement le hasard s'en occuper ?

La rigueur dans l'enseignement de la vérité est notre grande qualité et notre joie. Nous devons la conserver. Mais nous devons passer de l'enseignement au témoignage concret. Nous avons un besoin urgent de faire un sérieux examen de conscience. Très souvent, nos établissements scolaires sont calqués sur ceux des autres acteurs du secteur éducatif sans un discernement adéquat des choix à faire. Par exemple, beaucoup d'écoles et universités catholiques se sont lancées elles-aussi dans la compétition académique acharnée qui conduit certains de nos jeunes au suicide. Si nous imitons le monde, et si nous nous comportons comme des gens qui n'ont pas d'espérance, si nous nions au secteur de l'éducation la lumière du témoignage de la dignité de la personne humaine dont l'Église est maîtresse et dépositaire, nous échouons dans notre mission. Notre recherche de la qualité ne doit pas se réduire à une imitation servile des autres agents de l'éducation qui exploitent la personne humaine.

Les écoles et les universités catholiques offrent un cadre dans lequel la collaboration ministérielle entre différents dons présents dans l'Église peut s'exprimer sans heurts. Souvent, laïcs, religieux et prêtres travaillent ensemble comme enseignants, administrateurs... Dans ces établissements, le modèle de respect et de collaboration entre les différentes vocations peut être intéressant pour des jeunes qui doivent encore opérer un choix entre les différentes vocations et carrières qui s'offrent à eux. Cet éventail de possibilités, au-delà de la beauté de chacune d'entre elles, est une ressource pour leur formation. Dans cette optique, il est donc important que les différents acteurs de l'université ou de l'école n'entrent pas en compétition les uns avec les autres. Ce n'est pas non plus le cas de propager des erreurs selon lesquelles certaines vocations seraient plus importantes que d'autres, ou plus profitables que d'autres à l'Église ou à l'institution elle-même. Les laïcs qui travaillent dans les universités et les écoles catholiques ont la possibilité d'être des agents pastoraux modèles pour la jeunesse, et de leur donner un témoignage d'engagement dans le service conformément à leur vocation. Les prêtres

Introduction

et les religieux quant à eux devraient éviter de donner l'impression que les laïcs qui travaillent dans ces institutions le font simplement par intérêts économiques. Beaucoup de laïcs qui travaillent dans ces institutions sont des personnes engagées. Ils trouvent leur réalisation en servant les jeunes et l'Église. Si la justice et l'engagement de tous ceux qui travaillent dans les établissements d'enseignement sont tangibles, les chances d'une formation globale des usagers de ces institutions augmentent.

Tout comme les paroisses, les écoles catholiques ont la possibilité d'étendre leurs services éducatifs aux parents de leurs élèves de même qu'à leurs anciens étudiants. Les structures éducatives catholiques offrent en effet une expérience formative de choix qui permet de s'interroger sur la foi, d'échanger sur ses implications et de profiter de la contribution des experts en la matière pour plus de lumière sur des questions pertinentes. C'est donc avec tristesse que, chaque fois que les directives gouvernementales l'imposent, les écoles catholiques sont obligées de subordonner leur mission de développement intégral des étudiants à la réalisation des "objectifs" de succès ou de résultats fixés par l'État, objectifs qui ne répondent pas à la vocation première de l'éducation catholique. À cet égard, l'esprit de compétition entre les écoles, parfois utile à motiver les élèves à mieux travailler à l'école, semble avoir perdu de son utilité et semble même être devenu un handicap. Comme le notait Kato en 2011, « aujourd'hui, dans de nombreuses institutions d'éducation catholique, on ne consacre plus assez de temps, ni de ressources humaines et financières nécessaires à la catéchèse qui a pour but d'inculquer aux enfants et aux jeunes les valeurs et les principes chrétiens. Beaucoup d'énergies et de ressources sont au contraire mobilisées pour passer les examens dans les matières profanes ».⁹ Beaucoup d'écoles catholiques semblent apparemment incapables de se soustraire à ces

⁹ J. KATO, "The contribution of Catholic higher education to evangelization and African development (with reference to Uganda)", dans F. NTEDIKA MVUMBI

frénésies qui menacent l'institution de l'éducation en Afrique et qui visent la simple acquisition de diplômes élevés, indépendamment des autres valeurs. Cette situation exige une attention urgente et concertée au sein de l'Église afin d'opérer un changement d'orientation et de direction en faveur de l'enseignement catholique authentique.

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons affronté le thème des expériences éducatives et formatives, les opportunités et les possibilités qu'offrent la famille, les Communautés Ecclésiales de Base, les nouveaux mouvements ecclésiaux, la paroisse et les établissements scolaires catholiques en Afrique. À chaque étape de sa vie, le chrétien est à l'école de Jésus-Christ, le Seigneur de la vie et Maître de l'Histoire. Tous les milieux et toutes les tranches d'âge représentent un bon contexte pour la formation. En effet, si les bases de la formation dans les différents cadres ci-dessus évoqués sont bien jetées, le succès et l'efficacité de la formation permanente dans tous les autres milieux de vie sont garantis, indépendamment de leur distance apparente du centre de l'Église.

La famille, lieu primordial de la transmission de la foi

LAURENT ET MARIE-CLAIRE BALEBA*

L'évangélisation des hommes de notre temps passe inévitablement par l'évangélisation des familles et dans les familles. Cette mission est affirmée avec force dans *Ecclesia in Africa* au numéro 80 : « L'avenir du monde et de l'Église passe par la famille ». La mission parentale de transmettre la foi aux enfants s'inscrit parfaitement dans l'appel à témoigner qui s'adresse à tout baptisé, comme le rappelle le Concile Vatican II.

Notre propos va s'articuler autour de deux points. Nous rappellerons d'abord le fondement de la vocation du couple à témoigner de sa foi autour de lui et en particulier aux enfants. Ensuite, nous évoquerons quelques formes concrètes que cette transmission de la foi au sein d'une famille peut assumer.

1. FONDEMENT DE LA VOCATION DU COUPLE À TRANSMETTRE LA FOI AUX ENFANTS

Le mariage, union d'un homme et d'une femme, est une réalité naturelle qui existe dès l'origine. Tout couple est une réalité voulue par Dieu avec une vocation particulière, c'est-à-dire un appel de Dieu à vivre l'amour conjugal comme un pâle reflet de l'immense Amour de Dieu. « Homme et femme il les créa, les bénit et leur dit : « [...] Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-là [...] » (*Gn* 1,26-28). Cet appel à être féconds ne se limite pas uniquement à donner la vie à travers les enfants. Il s'agit aussi de faire grandir la

* Mariés, membres de la *Communauté de l'Emmanuel*, Cameroun.

foi de nos enfants et de la grande famille de ceux qui nous entourent. Eux aussi deviendront à leur tour témoins de l'Amour de Dieu.

Le sacrement du mariage est le lieu de l'action efficace de Dieu pour les couples mariés et la principale source de grâces dans leur vocation. Or, beaucoup de gens considèrent le mariage comme un sacrement inutile, voire trop engageant. C'est ainsi que de nombreux jeunes sont soumis à de fortes pressions familiales pour ne pas le faire.

Nous connaissons un couple qui a connu de multiples pressions de la part de leurs familles : « Antoine est enseignant vacataire dans un collège privé. Sa fiancée est infirmière. Lorsqu'ils parlèrent de leur projet de mariage à leurs familles, ils furent tournés en ridicule : "avec vos maigres revenus, vous pouvez faire quel mariage ? Vous êtes encore jeunes. Pourquoi courrez-vous ? Mon fils, peux-tu affronter la dot ? En plus, tu veux te mettre la corde au cou avec l'Église ! Un vrai homme doit avoir plusieurs femmes. Vous n'avez pas besoin de toutes ces structures pour vous marier ! Fais comme nous : prend ta femme, fais tes enfants. Ce n'est ni la Mairie, ni l'Église qui vont construire votre ménage". Antoine a pourtant persévéré dans sa volonté de se marier à l'Église, et toute sa famille l'a abandonné. Mais Dieu lui a prouvé que quand on Le choisit, Il te tire de la honte : contre toute attente, le patron de son beau-frère leur a offert la salle de fête de son hôtel avec un séjour de trois jours aux mariés. La Providence a fait que sa marraine puisse avoir une très belle robe de mariée ; elle la lui a offerte. Rien n'a manqué à la fête : nourriture, boissons, et surtout la joie... Peu de temps après, le mari a été titularisé ».

Par le sacrement du mariage, Dieu s'engage avec nous et nous donne de bâtir notre couple sur du roc en Le mettant au centre de notre vie de famille. Ainsi, cette force d'aimer, nous les époux chrétiens, la puisons dans le sacrement du mariage, qui est le don de l'Esprit Saint, l'Esprit d'amour, donné pour répondre à cette vocation, non pas seulement une fois pour toutes, le jour du mariage, mais comme une source pour fortifier chaque jour leur unité. Par cette grâce, les époux s'aident mutuellement à se sanctifier dans la vie conjugale, dans l'accueil et l'éducation des enfants.

2. QUELQUES FORMES CONCRÈTES DE TRANSMISSION DE LA FOI DANS LA FAMILLE

À ce stade, il est bon de rappeler que la croissance de Jésus en sagesse, en taille et en grâce (cf. *Lc 2,52*) est le modèle de la croissance équilibrée de tout homme, et c'est ce qui se vit dans la famille chrétienne. Le souci pour la croissance physique (santé, nutrition...), la croissance intellectuelle (instruction, école...) pose déjà problème pour beaucoup de parents en Afrique qui n'en font pas une priorité. Mais même pour ceux qui se préoccupent de donner la meilleure formation scolaire et d'assurer la bonne nutrition et la santé de leurs enfants, très peu se soucient de la troisième dimension, pourtant fondamentale : la croissance en grâce qui passe par une transmission de la foi qui fait d'eux des enfants de Dieu. Cette carence entraîne des déséquilibres humains dont la société tout entière est victime. On a des hommes physiquement bien bâtis et intellectuellement bien formés, mais qui, ne percevant pas le vrai sens de la vie humaine, ont une carence éthique et spirituelle qui rejaillit inévitablement sur les actes qu'ils posent au quotidien.

Il est donc primordial pour les parents de veiller chaque jour à cette transmission concrète de la foi.

2.1 La vie même du couple parental est témoignage de foi pour les enfants

Le premier témoignage vis-à-vis des enfants, petits ou adolescents, c'est le témoignage visible de la vie chrétienne des parents personnellement et en couple. De quoi s'agit-il ? Il s'agit essentiellement de ce qui constitue les éléments d'une vie chrétienne ordinaire.

Une vie de prière personnelle et en couple

Ce qui peut aider par exemple la prière en couple, c'est de vivre tout simplement la liturgie de l'Église à deux (lire l'Évangile du jour,

des efforts de carême ensemble, une neuvaine à l'Esprit Saint dans l'attente de la Pentecôte, des démarches particulières préparées et réalisées ensemble à l'occasion de fêtes particulières etc.).

Une vie sacramentelle personnelle et en couple régulière

Signalons notamment la Réconciliation et l'Eucharistie : « Au moment de la communion par exemple, c'est notre fils de quatre ans Euloge Patrice qui nous demande toujours avec insistance de nous lever pour joindre la file des communiants et du coup cela nous donne, quand c'est nécessaire, de nous y préparer avant par une confession. Naturellement, quand il arrive à l'un de nous de ne pas communier, nous allons subir les questions de la part de notre fils durant toute la suite de l'Eucharistie ».

Le pardon demandé et donné

L'exercice de la demande de pardon et du pardon donné est fondamental entre les parents, surtout lorsqu'ils traversent des turbulences dans la vie de couple, mais aussi entre les parents et les enfants dans les deux sens : « On se souvient d'une expérience que des enfants ont vécu avec leur père. Bien que la justice ait prononcé la séparation de corps des parents et que celui-ci se soit remis en ménage avec une autre femme, la maman avait toujours encouragé ses enfants à se rapprocher de leur père, malgré le fait qu'à plusieurs reprises, il leur avait fermé la porte au nez. Par un concours de circonstance, le père tomba gravement malade et entrant tout de suite dans le coma, ses enfants se sont relayés alors à son chevet et prièrent constamment pour lui. Grâce à Dieu, il recouvra la santé et on lui rapporta le passage fréquent de ses enfants. Ce dernier, pris de remords, les convoqua et leur demanda pardon. Les enfants témoignent que c'est grâce à l'attitude de leur mère qui, la première, lui avait pardonné et n'avait jamais cherché à les dresser contre leur père qu'ils ont eu à leur tour la force de lui pardonner ».

La famille, lieu primordial de la transmission de la foi

L'espérance dans les situations difficiles

Lorsque survient par exemple la perte d'un être cher dans la famille, au-delà de la peine profonde, nous sommes appelés à manifester par la louange notre espérance chrétienne en la résurrection. De même, si un père de famille vient à perdre son travail, les parents vivent une inquiétude légitime quant aux moyens de subsistance de la famille entière. Mais, même dans ces conditions-là, nous devons croire que Dieu est présent et qu'il nous guide dans cette situation difficile, manifestant notre foi dans les temps de prière familiaux par une prière fervente et paisible, en impliquant les enfants.

La fidélité à l'Évangile

Elle passe par l'exercice personnel de la fidélité dans le couple et dans les circonstances de la vie (fidélité à sa parole, à un engagement, à une conviction...). La fidélité dans le couple se construit à travers le don mutuel de nous-mêmes. Le jour de notre mariage nous nous sommes donnés entièrement à notre conjoint et nous avons tout reçu de lui. La fidélité à notre conjoint ne se vit pas seulement dans notre lit conjugal, elle se vit aussi dans notre cœur. Nous pouvons veiller à ne pas nous mettre dans des situations où l'on pourrait être tenté ou pousser à la tentation.

Vivre dans la vérité

Nous devons aussi nous entraîner à vivre dans la vérité. « Dans le suivi scolaire de nos enfants, nous avons remarqué que l'aîné qui est pourtant excellent en mathématiques avait commencé à être moyen. En observant, ses feuilles de composition, sa mère s'est rendue compte qu'il trouvait souvent la bonne réponse, mais par la suite, la barrait pour écrire une autre réponse. Nous avons compris qu'il regardait la copie de son camarade. Après l'avoir puni, nous lui avons dit que nous préférions qu'il échoue en ayant donné le meilleur de

lui-même que de réussir sur la base des efforts d'autrui. Depuis ce jour-là, il a vraiment modifié son comportement ».

L'insertion ecclésiale

Il est important que les époux manifestent leur foi à travers des engagements concrets dans l'Église. Les enfants ont ainsi l'occasion de toucher du doigt la tangibilité et les implications pratiques de la foi.

Manifester de la tendresse

Ce sont des gestes, des paroles et des regards attentionnés, bienveillants. « À mon retour à la maison tous les vendredis, après une semaine d'absence, tous nos enfants attendent impatiemment le moment de la bise que nous allons nous donner en nous accueillant ».

Prendre un "temps en couple" régulier

Ces moments permettent aux époux de se rencontrer gratuitement et joyeusement au nom de leur sacrement de mariage : c'est important que les enfants soient informés de ce rendez-vous hebdomadaire. Cela leur permet de nous voir non seulement comme des parents, mais aussi comme couple. « Je suis descendu chez un couple un soir lors d'un voyage. Ils étaient sortis. Alors j'ai dit aux enfants que j'allais les appeler. Ils m'ont presque tous répondu en chœur que ça ne valait pas la peine parce que les parents laissent toujours leurs téléphones portables à la maison les jeudis quand ils vont prendre leurs temps en amoureux et c'est les enfants qui répondent au téléphone ! J'ai attendu puisque je comptais passer la nuit chez eux... Le couple est revenu quelques heures plus tard, excusez le terme, mais ils étaient transfigurés, tellement ils rayonnaient de bonheur ».

La famille, lieu primordial de la transmission de la foi

2.2 Une transmission explicite de la foi formalisée à travers des initiatives particulières

Familiariser l'enfant avec la personne de Jésus

C'est important d'initier l'enfant, dès son plus jeune âge à la rencontre avec Jésus et lui faire connaître le message de l'Évangile. Au moment d'accompagner nos petits enfants au lit le soir, assis sur le bord de leur lit, la lumière éteinte, nous leur racontons une parabole ou un passage de l'Évangile. Cet exercice nous permet aussi de prolonger notre temps d'intimité avec nos enfants.

La prière quotidienne en famille

Prier avec les enfants, dès leur jeune âge, à travers la louange ou la prière familiale, la récitation d'une dizaine de chapelet pour une intention particulière, faire participer activement les enfants en fonction de leur âge, à la prière familiale... voilà autant de choses qui aident les enfants à grandir dans la foi. Tout le monde, petits et grands, participe à ce moment privilégié. Parfois les plus petits éteignent simplement la bougie, choisissent un chant. Les plus grands allument la bougie, lisent un passage de la Parole de Dieu, partagent un petit témoignage de leur journée...

Catéchèse des enfants en paroisse

Comme couple, nous contribuons aussi à la formation des autres enfants en paroisse à travers la catéchèse en vue des sacrements de l'Eucharistie et de la Confirmation.

Sacrement de réconciliation

Les parents doivent avoir le courage de le proposer aux enfants.

Sanctification du dimanche

C'est bien que les enfants apprennent tôt à célébrer le Jour du Seigneur et à prendre conscience de la centralité du Mystère pascal dans la vie du chrétien.

Ouverture de la famille aux autres

À travers l'accueil des voisins, des pauvres, des amis, des prêtres..., l'enfant cultive, dès son jeune âge l'attention aux autres. « J'ai été fortement marqué par une famille où le sens de l'accueil de l'étranger a été inculqué de manière très poussée aux enfants. À chaque fois qu'un visiteur arrive chez eux, le temps qu'il s'installe, et sans que les parents n'aient donné aucune instruction, voilà qu'un des enfants vient lui servir un grand verre d'eau ».

Temps régulier privilégié en famille

Celui-ci est fait de jeux, de détente, de moments de convivialité entre parents et enfants. Wilfried (cinq ans) exprimait ainsi sa joie à sa maman pour la tenue de la soirée familiale : « Maman, cuisine ce soir un délicieux repas et que les enfants mangent dans le service de table que l'on ne sort habituellement que quand on reçoit les invités ».

CONCLUSION

Pour conclure, nous empruntons les mots même de Jean-Paul II dans *Familiaris consortio* au numéro 39 : « La mission éducative de la famille chrétienne [est] comme un vrai ministère, grâce auquel l'Évangile est transmis et diffusé, à tel point que la vie familiale dans son ensemble devient chemin de foi et en quelque sorte initiation chrétienne et école de vie à la suite du Christ ».

Et pour ouvrir la question, nous vous proposons trois points de réflexion qui nous paraissent déterminants pour favoriser une bonne

La famille, lieu primordial de la transmission de la foi

transmission de la foi dans une famille : une relation réelle à Dieu, personnelle et en couple (*Africae munus*, n. 45) ; un conseil pour les couples et les familles : restez en relation régulière avec d'autres couples chrétiens ; le caractère primordial de la préparation au sacrement de mariage qui annonce et propose la foi aux fiancés.

La paroisse, lieu d'initiation chrétienne et de catéchèse

YACOB BEYENE NAFI*

L'Église est la communauté de tous les baptisés, unis par la même foi, par le même sacrifice, et par les mêmes sacrements sous la houlette du Saint-Père. Mais pour en faciliter l'administration au quotidien, l'Église est entre autres divisée en paroisses. Toutefois, la paroisse n'est pas d'abord une structure, un territoire, un bâtiment. Elle est avant tout une communauté de fidèles.

Les hommes sont délivrés de la puissance des ténèbres à travers les sacrements de l'initiation chrétienne. Par le Baptême, ils meurent avec le Christ et sont ensevelis avec Lui. Ils reçoivent l'Esprit qui fait d'eux des filles et des fils adoptifs de Dieu et en communion avec tout le peuple de Dieu, ils célèbrent le mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur. Ils sont incorporés dans le Christ, leurs péchés leur sont remis et ils entrent ainsi à tous les effets dans le peuple de Dieu. Le sacrement de la Confirmation les configurent au Christ et les remplit de l'Esprit Saint. Ils sont donc en mesure de lui rendre témoignage devant le monde et sont prêts à apporter leur contribution à l'édification du Corps total du Christ. Enfin, participant à la table eucharistique, ils mangent la chair du Fils de l'Homme et boivent son sang pour la vie éternelle.

Les trois sacrements de l'initiation chrétienne sont donc étroitement liés. Ils confèrent aux chrétiens leur pleine stature, leur permettant de mener à bien leur mission de témoignage et d'annonce de l'Évangile dans l'Église et dans le monde. Et cette préparation

* Délégué de la Conférence Épiscopale de l'Érythrée.

trouve dans la paroisse le cadre idéal de son actuation. En effet, dès la naissance, l'enfant est emmené en paroisse comme dans sa famille naturelle où il recevra le Baptême au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ce Baptême le rend membre de la famille du Christ.

Dans nos paroisses et dans nos diocèses, les enfants reçoivent tous les sacrements de l'initiation chrétienne en même temps, selon la tradition des Églises orientales et en accord avec les indications du Concile Vatican II.

Mais le mandat de la paroisse ne se limite pas à l'initiation chrétienne en vue des sacrements. Elle est aussi le lieu d'une formation permanente des fidèles. La catéchèse pour enfants, en particulier pour ceux qui se préparent à la Première Communion et au sacrement de la Réconciliation, représente seulement un aspect de la mission de la paroisse. En effet, la formation qu'elle dispense s'étend aux jeunes de tous âges et aux adultes afin de leur donner un solide bagage grâce auquel ils pourront affronter leur vie de foi et leur engagement dans la société à la lumière des Écritures Saintes et selon le cœur de Dieu. Dans la paroisse, la formation permanente se poursuit aussi dans les différentes agrégations de laïcs. Dans notre paroisse par exemple, les chants liturgiques concourent à l'affermissement de la foi des nombreux membres des chorales tandis que différentes petites communautés chrétiennes, de dévotions diverses, aident les familles chrétiennes à partager leur foi et leur amour pour le Christ. En général, une petite communauté chrétienne comprend douze familles comme les douze apôtres.

Dans le cadre de l'activité pastorale, la catéchèse est une activité ecclésiale qui conduit la communauté et chaque chrétien à la maturation de la foi. Grâce à la catéchèse, la communauté chrétienne acquiert une connaissance plus profonde de Dieu et de son œuvre de salut, centrée sur le Christ, le Verbe de Dieu incarné. Les chrétiens deviennent des adultes dans la foi lorsqu'ils s'efforcent d'approfondir et d'éclairer leur foi et lorsqu'ils la partagent avec ceux qui le souhaitent.

Pour tous ceux qui sont ouverts au message de l'Évangile, la catéchèse est un moyen particulièrement approprié pour comprendre le plan de Dieu. En effet, elle permet d'en faire des applications pratiques sur leurs propres vies et aide ainsi à trouver le sens ultime de l'existence humaine et de l'histoire. Ainsi, la vie de chaque individu et de la société peut être éclairée par la lumière du Royaume de Dieu et transformée par ses exigences de sorte que l'Église puisse être perçue comme le mystère de la communauté de ceux qui croient en l'Évangile.

En conclusion, dans un monde moderne en constante transformation comme le nôtre, on ne saurait ne pas tenir compte de l'énorme diffusion des moyens de communication sociale. Leur pouvoir va bien au-delà des limites des frontières nationales au point de faire de l'homme d'aujourd'hui un véritable citoyen du monde. Les médias ont une influence énorme sur la vie des fidèles, d'une part, à cause des messages qu'ils véhiculent, et d'autre part, à cause des attitudes et des comportements qu'ils proposent. Il revient donc aux chrétiens de savoir les jauger.

Les Communautés Ecclésiales Vivantes : lieux d'approfondissement et de partage de la foi

BERNADETTE CONFÉ

Dans le cadre de la table ronde portant sur “Les lieux de l’éducation et de la formation chrétienne en Afrique”, le Conseil National du Laïcat du Burkina Faso a été sollicité pour présenter un sous-thème à savoir, “Les Communautés Ecclésiales Vivantes (CEV/SCC), lieux d’approfondissement et de partage de la foi”.¹ Il s’agit, à la lumière de nos expériences pastorales, de cerner à partir des Communautés Ecclésiales Vivantes, les lieux de l’éducation et de la formation chrétienne.

1. LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE BASE : DÉFINITION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1.1 Définition

La Communauté Chrétienne de Base est l’expression sociologique première de l’Église totale. Elle est donc la plus petite communauté chrétienne, une communauté à taille humaine où chaque baptisé, chaque catéchumène est connu et reconnu ; l’ensemble des CCB d’un quartier, d’un secteur ou d’un village constitue une coordination. Elle regroupe le peuple de Dieu (fidèles laïcs, catéchumènes, prêtres, religieux et religieuses) d’un quartier, d’un secteur ou d’un village

* Présidente du Conseil National du Laïcat du Burkina Faso.

¹ Au Burkina Faso, la terminologie la plus courante est “Communauté Chrétienne de Base” (CCB).

donné. Il peut également exister des CCB par affinité professionnelle (CCB d'avocats, de médecins etc.). La CCB se confie à un saint patron dont elle porte le nom et tente d'imiter les vertus.

1.2 Organisation actuelle de la CCB au Burkina Faso et au Niger

Des statuts régissent la vie et le fonctionnement des CCB ; les tâches des différents responsables y sont précisées. Les CCB s'occupent principalement du service de la prière, du service de l'unité (le bureau), du service de la catéchèse, du service des malades, du service caritatif, du service d'ordre, du service des finances et du service de l'accueil des nouveaux.

1.3 Fonctionnement de la CCB

La CCB a pour objectif de rassembler les familles et ses membres pour les aider à rendre l'Église visible, effective et efficace dans un quartier ou village ; son fonctionnement est celui d'une famille de croyants, organisée pour favoriser la vie de foi de tous.

Le Bureau qui est comme une sorte de conseil de famille prévoit de se trouver régulièrement pour traiter des problèmes de l'Église-Famille de Dieu.

Il coordonne les activités des autres services mis en place au sein de la CCB.

2. LES CCB, LIEUX DE PARTAGE ET D'APPROFONDISSEMENT DE LA FOI

Les CCB au Burkina se présentent comme des lieux de partage et d'approfondissement de la foi. En effet, après avoir dispensé les sacrements de l'initiation chrétienne, l'Église-Famille était confrontée à l'impérieuse nécessité de maintenir la foi des fidèles chrétiens et de la faire mûrir. Et elle a vu dans les CCB le cadre idéal pour poursuivre

cet objectif et amener les fidèles chrétiens à prendre un engagement responsable dans la construction de l'Église et de la société.

Trois traits de la CCB permettent de la caractériser comme un lieu de partage et d'approfondissement de la foi. La CCB est d'abord une communauté humaine et lieu de la nouvelle fraternité africaine. La CCB est ensuite une communauté de foi, de liturgie et d'action missionnaire. La CCB est enfin une cellule vivante de la paroisse.

2.1 La CCB en tant que communauté humaine et lieu de la nouvelle fraternité africaine

Toute CCB est une communauté humaine organisée qui dénombre ses membres, met en place un bureau pour l'animation et l'organisation de ses activités, se réunit périodiquement (une fois par semaine ou chaque fois que besoin se fait sentir). C'est également une communauté qui s'assigne des objectifs communs en assemblée générale, élabore des plans et programmes, mobilise des ressources humaines financières et techniques pour leur exécution (construction de chapelle de CCB, champ de culture, activités génératrices de revenus etc.).

C'est surtout un cadre de dialogue, de fraternité, de soutien et de solidarité agissante, communiant aux joies et peines de ses membres (naissances, Baptême, Confirmation, mariage, décès, funérailles...). Cette solidarité s'adresse particulièrement aux membres démunis ou en difficulté à travers des initiatives diversifiées (visites aux malades, greniers Saint Joseph,² caisse de solidarité...). Enfin, une nouvelle dimension de fraternité africaine est en œuvre : celle qui se réfère à la vie divine partagée entre frères et sœurs grâce au même Baptême. Cette fraternité par le Baptême surclasse la fraternité humaine reçue des parents biologiques. Au nom de cette vie divine partagée, il ne peut y avoir discrimination ethnique, tribale ou familiale.

² Structure qui collecte des contributions en nature et en espèces pour venir en aide aux nécessiteux de la CCB.

2.2 La CCB en tant que communauté de foi, de liturgie et d'action missionnaire

Qui dit CCB dit expression communautaire de la foi manifestée par la prière, la louange, la lecture, la méditation et le partage de la Parole de Dieu aux jours et heures préalablement définis. La Parole de Dieu est au centre de la prière en CCB. Nos pasteurs répètent sans cesse l'affirmation de Saint Jérôme : « L'ignorance des Saintes Écritures, c'est l'ignorance de Jésus-Christ ».

Les CCB sont donc constamment interpellées afin que leurs membres connaissent Jésus-Christ et vivent de Jésus-Christ. D'où les formations dispensées aux responsables et membres des CCB pour découvrir les méthodes de la *Lectio divina*. Celle préconisée par le Pape Benoît XVI dans *Verbum Domini*³ est particulièrement appliquée.

La CCB est le lieu privilégié de la célébration eucharistique, centre de la vie chrétienne. Mais vu le grand nombre des CCB, cette célébration n'a lieu qu'en certaines circonstances, telle que la fête patronale de la CCB ou d'autres événements d'importance pour la CCB.

La CCB est aussi un lieu incontournable de formation. Les cellules paroissiales de la formation permanente, sous la coordination du service diocésain de formation, dispensent des enseignements ciblés ou à la carte pour l'approfondissement de la foi des fidèles chrétiens. Ces enseignements sont dispensés par des laïcs compétents, des prêtres et autres personnes ressources. Les thèmes sont divers mais se conforment aux orientations pastorales diocésaines. La CCB œuvre en faveur de la paix et de la réconciliation dans les familles grâce aux interventions de conseillers conjugaux cooptés en CCB.

La CCB est enfin un lieu d'évangélisation, de témoignage chrétien et de dialogue interreligieux à travers la création, en son sein, des cellules de base de la commission *Justice et Paix*, du dialogue islamo-chrétien, de la *Caritas* pour la promotion humaine, la solidarité et le

³ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Verbum Domini*, n. 87.

partage. Pour être pleinement lieu d'évangélisation, la CCB, en scrutant les signes des temps à partir de la Parole de Dieu, interpelle ses membres à être de vrais témoins du Christ dans leur milieu de vie, à être "sel de la terre" et "lumière du monde".

2.3 La CCB en tant que cellule vivante de la paroisse

Comme la paroisse est cellule vivante du diocèse, de même la CCB est cellule vivante de la paroisse, en participant à toute la vie et en stimulant le renouveau permanent de la paroisse. Elle prépare également les personnes aux divers services de la paroisse (papas et mamans catéchistes pour le service de la catéchèse, chorale, liturgie, service d'ordre, encadrement des catéchumènes, ministres extraordinaires de l'Eucharistie dans les célébrations liturgiques ou à domicile et à l'hôpital en faveur des personnes âgées ou malades).

La CCB se montre à l'écoute des orientations et directives de la paroisse, du diocèse, de la Conférence Épiscopale et de l'Église Universelle. Elle prend part à l'animation et au fonctionnement des institutions paroissiales et diocésaines telles que l'OCADES,⁴ la *Caritas*, les commissions épiscopales et autres.

Enfin, elle contribue à la couverture des besoins matériels et financiers de la paroisse (versement de contributions, collecte du denier du culte). De même, elle constitue un vivier de compétences humaines à la disposition de la paroisse.

3. QUELQUES DIFFICULTÉS

Depuis leur institution en 1977 à l'occasion du 75^e anniversaire de l'évangélisation du Burkina, les CCB se sont progressivement installées dans tous les diocèses et paroisses de l'Église du Burkina Faso.

⁴ Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité.

Nos pères Évêques n'ont eu de cesse d'interpeller les fidèles chrétiens à prendre la place qui leur revient de droit dans les CCB et dans tous les domaines de la vie ecclésiale et sociale.

Les faiblesses qui minent nos CCB sont principalement de deux ordres. Leur faible fréquentation, y compris des mouvements, associations catholiques et groupes de spiritualité. Or ces derniers devraient alimenter les CCB de leurs charismes pour les aider à diversifier leurs actions missionnaires et à approfondir leur spiritualité. En second lieu se pose la difficulté de trouver des responsables formés et compétents pour l'animation des CCB.

Il reste, malgré tout, que cette institution, désormais confortée par les récents documents pontificaux, est la clé de voûte de la construction de l'Église-Famille de Dieu au Burkina Faso.

4. L'ÉCLAIRAGE DU MAGISTÈRE POSTCONCILIAIRE POUR LA VITALITÉ DES CCB

Assurément, les fondements théologiques et la praxis de l'institution des Communautés Chrétiennes de Base au Burkina Faso ont été confortés par l'enseignement doctrinal et pastoral du Magistère postconciliaire. Déjà dans *Christifideles laici*, le Pape Jean-Paul II affirmait que « les Petites Communautés Ecclésiales sont d'authentiques expressions de la communion ecclésiale, des centres d'évangélisation en communion avec leurs pasteurs ».⁵

Et dans *Ecclesia in Africa*, il définit en une synthèse magistrale, les rôles et fonctions des Communautés Ecclésiales Vivantes (CEV) et reprend la conviction des pères synodaux, selon laquelle « l'Église-Famille ne pourra donner sa pleine mesure d'Église que si elle se ramifie en communautés suffisamment petites pour permettre des relations humaines étroites ».⁶ Cette conviction nous comble et nous rassure

⁵ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 26b.

⁶ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 89.

tout en nous interpellant sur nos insuffisances. Enfin, *Africae munus* précise que « les CEV/SCC et les communautés nouvelles sont des cadres porteurs pour entretenir la flamme vivante du Baptême reçu ».⁷

CONCLUSION

Au terme de cette communication, l'Église du Burkina rend grâce au Seigneur pour la floraison des CCB en son sein. Le chemin est encore long pour voir nos CCB répondre à leur idéal et traduire dans les faits les orientations définies par les récents documents pontificaux.

À présent que nous sommes tous interpellés, que ferons-nous des CCB ? Donnons-nous la force et le courage de nous convertir afin de faire des CCB, une communauté de Salut, un lieu d'évangélisation, le lieu de la nouvelle fraternité pour nos sociétés africaines où se réalise l'Église-Famille, signe et instrument du Royaume de Dieu.

L'Année de la foi instituée par notre Saint-Père, le Pape Benoît XVI et qui commence le 11 octobre 2012, nous interpelle afin que nous ravivions les CEV/CCB comme lieux d'approfondissement et de partage de la foi. Elles constituent un don providentiel de Dieu. Si elles n'existaient pas, il aurait fallu les inventer !

⁷ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 131.

Les écoles et les universités catholiques, lieux de culture et de formation des jeunes

CHRISTOPHE ANDRIANTARIJAKA*

1. UN PEU DE TERMINOLOGIE

D'après le dictionnaire *Les 36 Dictionnaires et Recueils de Correspondance*, les écoles et les universités sont des établissements d'enseignement. Selon le dictionnaire *Larousse*, les écoles et les universités sont des établissements où l'on enseigne. Pour bon nombre de gens, l'école est le lieu où l'on instruit et où l'on s'instruit. Les écoles et les universités sont donc des lieux d'acquisition de savoir qui permet à chaque individu de se donner les moyens de son autonomie au sein de la société.

Elles remplissent des fonctions de développement et d'éducation des jeunes ; de socialisation des jeunes (apprendre les règlements de la société et comprendre la signification des contraintes sociales) ; de préservation de l'ordre social et de reproduction des élites (les privilégiés garantissent aisément à leurs enfants l'accès à un savoir et à une culture de qualité) ; de contribution à la formation du citoyen du monde qui aura tous les moyens de vivre au milieu de personnes différentes selon leurs ethnies, leur croyances.

Fonctions idéologiques

Il est ici question de transfert de compétences relationnelles (telles que commander ou travailler en équipe), de compétences

*1 Responsable de la section *Adultes* au sein de la CEPAL (Commission épiscopale pour l'apostolat des laïcs), Madagascar.

personnelles (telles que la flexibilité, la motivation, la discipline, la capacité de communiquer avec autrui...), d'apprentissage de l'autonomie, de faire comprendre aux jeunes la signification des contraintes sociales et de différentes valeurs telles que la conscience, l'honnêteté, l'intégrité...

Fonctions sociales

Ici, il est question de sélection méritocratique ou même de la hiérarchisation résultant parfois des inégalités sociales. On assiste à la sélection sociale ou reproduction intergénérationnelle (les mêmes modèles se reproduisent de génération en génération).

Fonctions économiques

C'est à travers la formation professionnelle que s'acquièrent les compétences dont une force de travail a besoin pour s'adapter continuellement à la demande et à des moyens de production en constante évolution. C'est aussi à l'école que le jeune prend ses habitudes de consommateur.

Ainsi les écoles et les universités ont un rôle d'*instruction*, c'est-à-dire de transmettre le savoir et de donner les moyens d'une attitude réflexive par rapport à ce savoir. En d'autres termes, elles permettent de faire acquérir aux élèves une attitude critique et une curiosité permettant de questionner les savoirs acquis et de les mettre sans cesse à jour. Elles ont aussi un rôle de formation, c'est-à-dire d'adapter les nouvelles générations aux normes sociales d'aujourd'hui afin que ce que les jeunes savent faire de leurs connaissances (compétences) soit plus important que ce qu'ils savent. Enfin, les écoles et universités ont un rôle d'*éducation*, c'est-à-dire l'action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques..., considérées comme essentielles pour atteindre le niveau de culture souhaitée. L'éducation permet de transmettre,

d'une génération à l'autre, la culture nécessaire au développement de la personnalité et à l'intégration sociale de l'individu.

2. MORCEAUX CHOISIS DU MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE SUR LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Dans ce paragraphe, je mets en évidence et je commente quelques citations, à mon avis, importantes, tirées des documents magistériels.

« Les écoles et les universités catholiques sont aussi des lieux importants de formation ».¹ Ceci laisse entendre qu'elles ne sont pas les seules institutions à s'occuper de cette tâche. Par ailleurs, la formation n'est qu'un aspect que leur vocation. En effet, plus loin dans le même paragraphe, le Saint-Père définit les écoles et les universités catholiques comme des lieux de recherche scientifique et technique au service de l'Église : « Il est particulièrement important que la recherche scientifique et technique menée par des fidèles laïcs prenne comme critère le service de l'homme dans la totalité de ses valeurs et de ses exigences : à ces fidèles laïcs, l'Église confie le soin de rendre plus compréhensible à tous le lien intime qui existe entre la foi et la science, entre l'Évangile et la culture humaine ».

Dans l'Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, le Pape Jean-Paul II affirme que « les Universités et les Instituts supérieurs catholiques en Afrique ont un rôle important à jouer dans la proclamation de la Parole salvifique de Dieu. Ils sont un signe de la croissance de l'Église en tant qu'ils intègrent dans leurs recherches les vérités et les expériences de la foi, et aident à les intérioriser. Ils sont ainsi au service de l'Église en lui fournissant du personnel bien préparé ; en étudiant des questions théologiques et sociales d'importance ; en développant la théologie africaine ; en promouvant le travail d'inculturation spécialement dans la célébration liturgique ; en publiant des livres et en diffusant la

¹ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 62.

pensée catholique ; en entreprenant toutes recherches que leur confient les évêques et en contribuant à une étude scientifique des cultures ».²

Les écoles et universités catholiques sont par ailleurs des lieux de formation des catéchistes. « Il faut donc multiplier les écoles diocésaines et régionales dans lesquelles les futurs catéchistes étudieront avec soin la doctrine catholique, surtout en matière biblique et liturgique, et aussi la méthode catéchétique et la pratique pastorale, se formeront aux mœurs des chrétiens, s'appliquant sans arrêt à cultiver la piété et la sainteté de vie. De plus, on devra établir des sessions ou des cours qui permettront aux catéchistes de se renouveler, à périodes fixes, dans les disciplines et les techniques utiles à leur ministère, de nourrir et de fortifier leur vie spirituelle. En outre, à ceux qui se dévouent entièrement à cette besogne, on devra procurer par une juste rémunération un état de vie décent et la sécurité sociale ».³

Les écoles et universités catholiques sont aussi des lieux de témoignages de l'Évangile. Dans *Christifideles laici*, on lit en effet : « Les Pères synodaux ont, en outre, marqué l'urgente nécessité que les fidèles laïcs maîtres ou professeurs dans les diverses écoles, catholiques ou non, soient de vrais témoins de l'Évangile, par l'exemple de leur vie, leur compétence et leur conscience professionnelle, l'inspiration chrétienne de leur enseignement, respectant toujours – évidemment – l'autonomie des différentes sciences et disciplines ».⁴

En effet, le Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, parlant en général des principales modalités du témoignage des laïcs déclare : « Leur principal devoir à eux, hommes et femmes, c'est le témoignage du Christ, qu'ils doivent rendre par leur vie et leurs paroles, dans leur famille, dans leur groupe social, dans leur milieu professionnel. Il faut donc qu'apparaisse en eux l'homme nouveau créé selon Dieu dans la justice et la sainteté véritable (cf. *Ep* 4,24). Ils doivent exprimer cette nouveauté de vie dans le milieu social et culturel de leur patrie, selon

² Id., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 103.

³ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, n. 17.

⁴ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 62.

les traditions nationales. Ils doivent connaître cette culture, la purifier, la conserver, la développer selon les situations récentes, enfin lui donner sa perfection dans le Christ, afin que la foi au Christ et la vie de l'Église ne soient plus étrangères à la société dans laquelle ils vivent, mais commencent à la pénétrer et à la transformer. Ils doivent être unis à leurs concitoyens par une charité sincère, afin que dans leur comportement apparaisse un nouveau lien d'unité et de solidarité universelle, puisées dans le mystère du Christ. Ils doivent aussi répandre la foi au Christ parmi ceux auxquels ils sont liés par la vie et la profession ».⁵

Ainsi, les écoles et universités catholiques sont des lieux de jouissance de droit et d'exercice de devoir. « La formation – affirme *Christifideles laici* –, n'est pas le privilège de certains, mais bien un droit et un devoir pour tous. À ce sujet, les Pères synodaux ont demandé que la possibilité de la formation soit offerte à tous, surtout aux pauvres, qui à leur tour peuvent être eux-mêmes des sources de formation pour tous ».⁶ Jean-Paul II écrit encore : « Les écoles catholiques sont à la fois lieux d'évangélisation, d'éducation intégrale, d'inculturation et d'apprentissage du dialogue de vie entre jeunes de religions et de milieux sociaux différents ».⁷

Les écoles et universités catholiques sont des lieux d'éducation : « Chers frères et sœurs engagés dans les universités et les institutions académiques catholiques, c'est à vous qu'il revient, d'une part, d'éduquer l'intelligence et l'esprit des jeunes générations à la lumière de l'Évangile, et, d'autre part, d'aider les sociétés africaines à mieux comprendre les défis nécessaires par vos recherches et vos analyses ».⁸ Benoît XVI écrit encore : « Les écoles catholiques sont de précieux instruments pour apprendre à tisser dans la société, dès l'enfance, des liens de paix et d'harmonie par l'éducation aux valeurs africaines assumées par celles

⁵ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, n. 21.

⁶ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 63.

⁷ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 102.

⁸ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 135.

de l'Évangile ».⁹ Plus loin, le Pape poursuit : « Pour apporter une contribution forte et qualifiée à la société africaine, il est indispensable de proposer aux étudiants une formation à la Doctrine Sociale de l'Église. Cela aidera ainsi l'Église en Afrique à préparer, avec sérénité, une pastorale qui rejoint l'être de l'Africain et le réconcilie avec lui-même dans l'adhésion au Christ ».¹⁰

Les écoles et universités catholiques sont des moyens de l'Église pour promouvoir le développement : « L'Église et les missionnaires sont des promoteurs du développement grâce à leurs écoles, à leurs hôpitaux, à leurs imprimeries, à leurs universités. Le développement d'un peuple ne vient pas d'abord de l'argent, ni des aides matérielles, ni des structures techniques, mais bien plutôt de la formation des consciences, du mûrissement des mentalités et des comportements ».¹¹ Cependant il faut également garder à l'esprit que « La mission de l'Église n'est pas d'agir directement sur le plan économique, technique, politique, ou de contribuer matériellement au développement, mais elle consiste essentiellement à offrir aux peuples non pas "plus d'avoir" mais "plus d'être", en réveillant les consciences par l'Évangile ».¹²

Ainsi, la fonction idéologique des écoles et universités catholiques met l'accent sur l'intérêt collectif, le bien commun, les valeurs et la culture. Leur fonction sociale est attentive à l'éducation pour tous tandis que leur rôle prophétique les caractérise et les distingue des autres écoles. En effet, « ce qui appartient en propre à l'école catholique, c'est de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant croître en même temps cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le Baptême, et finalement d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme soit illuminée par la

⁹ ID., n. 134.

¹⁰ ID., n. 137.

¹¹ JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris missio*, n. 58.

¹² ID., n. 58.

foi ».¹³ « Il est évident qu'à cause de tout cela, l'école catholique "s'insère dans la mission de l'Église, en particulier dans la tâche d'éduquer à la foi", qu'elle suppose une adhésion sincère au Magistère de l'Église, une présentation du Christ comme modèle suprême de l'homme et un soin particulier de la qualité de l'enseignement religieux scolaire ».¹⁴

3. DES RÉALITÉS

3.1 Le cas de Madagascar

Un peu de statistiques. Nombre d'habitants : compris entre 19.600.000 et 20.800.000. Proportion de femmes : 50,5%. Proportion d'enfants : 20% de la population sont âgés de 5 ans ou moins et 40% de la population sont âgés de 15 ans ou moins.¹⁵

Les écoles catholiques (Précolaires, Primaires, Collèges et Lycées) sont au nombre de 3.131, soit 55,02% des écoles privées. Le nombre total d'élèves dans les écoles privées est de 1.113.064. La proportion des écoles catholiques dans les effectifs scolarisés du secteur privé est de 49,54%. Toutefois, même si la majorité des écoles est d'obédience catholique, la majorité des élèves du privé fréquentent les écoles privées non catholiques. Les enseignants du privé quant à eux sont au nombre de 33.514, 48,52% desquels sont constitués par des enseignants des écoles catholiques. Ainsi, la majorité des enseignants du secteur privé travaillent dans des écoles non catholiques. 17 écoles supérieures proposent 50 filières pour 4.936 étudiants mais on compte une seule université catholique.¹⁶

¹³ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis*, n. 8 ; Cf. CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *L'École catholique*, n. 34.

¹⁴ CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Le laïc catholique, témoin de la foi dans les écoles*, n. 38.

¹⁵ Cf. Rapport d'Enquête Périodique des Ménages 2010 de l'Institut Nationale de Statistique (Madagascar) NSTAT EPM 2010.

¹⁶ Cf. l'hédomadaire *Lakroa n'i Madagasikara* n. 3768 du 29 avril 2012.

3.2 La situation de quelques Pays d'Afrique

3.2.1 Sur la fréquentation des écoles

Le tableau suivant se réfère aux données de l'année scolaire 2010 publiées par l'institut statistique de l'Unesco en 2011. Il nous renseigne sur les proportions de la population qui nécessitent un regard particulier quand on parle d'éducation (âge compris entre 0 et 14 ans et la population rurale), mais aussi sur les proportions d'enfants qui ne jouissent pas de leur droit de fréquenter une école.¹⁷

Pays	Population totale (en milliers)	Population 0-14 ans (%)	Population rurale (%)	Enfants d'âge scolaire du primaire qui ne sont pas scolarisés (%)	¹⁸ TBS dans le pré-primaire (%)	TBS dans le primaire (%)	TBS dans le secondaire (%)	TBS dans le supérieur (%)
Bénin	8.850	44	56	8	18	126	-	-
Botswana	2.007	33	39	13	17	101	-	-
Burkina Faso	16.469	45	174	42	17	105	31	31
Congo	4.043	41	37	9	13	115	-	-
Côte-d'Ivoire	19.738	41	49	39	-	-	-	-
Gabon	1.505	35	14	8	-	-	-	-
Ghana	24.392	39	49	17	-	-	-	-
Kenya	40.513	42	76	16	-	-	-	-
Mali	15.370	47	66	34	3	80	38	6
Congo RDC	65.966	46	66	67	3	94	38	-
Afrique du Sud	50.133	30	38	10	-	-	-	-
Rwanda	10.624	43	81	1	10	143	32	5
Sénégal	12.434	44	58	22	13	87	37	8

¹⁷ Source : <http://stats.uis.unesco.org/unesco>.

¹⁸ TBS : Taux Brut de Scolarisation. Le TBS représente le nombre d'enfants scolarisés, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage du groupe d'âge pour ce niveau. Le TBS peut être supérieur à 100% lorsque des élèves plus jeunes ou plus vieux que l'âge officiel pour un niveau d'enseignement donné y sont inscrits.

3.2.2 Sur la fuite des cerveaux de l'Afrique

Selon le forum politique mondial, 70.000 africains qualifiés quittent leur pays d'origine chaque année pour les pays occidentaux. Ils sont attirés par de meilleures conditions de travail, un environnement professionnel plus sûr, des perspectives de carrière plus grandes, une meilleure qualité de vie, une certaine stabilité politique et de meilleures structures pour leurs enfants. Cependant, leur décision appauvrit davantage l'Afrique déjà en souffrance car il n'y a pas ainsi un retour d'investissement pour le pays qui a pourtant investi sur ses fils et filles. On peut alors à bon droit se poser la question suivante : avons-nous formé des cadres suffisamment sensibles à la pauvreté de leurs pays ? En effet, ce n'est pas assez que les transferts de fonds venus des migrants améliorent le Produit Intérieur Brut du pays. L'argent ne remplace pas le capital humain.

3.2.3 Sur la situation de la main d'œuvre¹⁹

Pays	Nombre de Main-d'œuvre	Année de l'estimation
Nigeria	52.160.000	2011
Éthiopie	37.900.000	2007
Rép. Dém. du Congo	34.790.000	2011
Égypte	27.740.000	2011
Tanzanie	24.060.000	2011
Kenya	18.390.000	2011
Afrique du Sud	17.660.000	2011
Ouganda	16.020.000	2011
Soudan	11.920.000	2007

¹⁹ Cf. *CIA World Factbook*, janvier 2012.

Christophe Andriantarijaka

Maroc	11.540.000	2011
Ghana	11.440.000	2011
Algérie	11.040.000	2011
Mozambique	9.973.000	2011
Madagascar	9.504.000	2007
Côte-d'Ivoire	8.764.000	2011
Angola	8.240.000	2011
Cameroun	8.083.000	2011
Burkina Faso	6.668.000	2012
Malawi	5.747.000	2007
Sénégal	5.687.000	2011
Zambie	5.576.000	2011
Niger	4.688.000	2007
Guinée	4.638.000	2011
Rwanda	4.446.000	2007
Tchad	4.293.000	2007
Burundi	4.245.000	2007
Tunisie	3.904.000	2011
Zimbabwe	3.856.000	2011
Bénin	3.662.000	2007
Somalie	3.447.000	2012
Mali	3.241.000	2007
Togo	2.595.000	2007
Sierra Leone	2.207.000	2007
Érythrée	1.935.000	2007

Les écoles et les universités catholiques, lieux de culture et de formation des jeunes

Rép. Centrafricaine	1.926.000	2007
Congo	1.514.000	2007
Liberia	1.372.000	2007
Mauritanie	1.318.000	2007
Botswana	1.269.000	2012
Libye	1.160.000	2011
Lesotho	854.600	2007
Namibie	803.700	2011
Gambie	777.100	2007
Gabon	737.200	2011
Guinée-Bissao	632.700	2007
Maurice	607.400	2011
Swaziland	457.900	2007
Djibouti	351.700	2007
Comores	268.500	2007
Cap Vert	196.100	2007
Guinée Équatoriale	195.200	2007
Sahara Occidental	144.000	2010
São Tomé et Príncipe	52.490	2007
Seychelles	39.560	2006

3.2.4 Sur l'état des lieux de l'enseignement et de la formation en Afrique

En dépit de l'immense potentiel en ressources humaines et naturelles du continent, les trois quarts des personnes les plus paupérisées de la planète vivent en Afrique. Si en 1981, près de 200 millions de personnes vivaient avec moins d'un dollar amé-

ricain par jour, en 2005 ce nombre est passé à 380 millions. Les dernières estimations de la Banque mondiale suggèrent que 39,9% des habitants de l'Afrique subsaharienne survivent actuellement avec un tel revenu, quand ils ne sont pas en dessous de ce seuil. Au regard de tous les grands indicateurs de pauvreté, l'Afrique est un continent défavorisé qui doit aussi répondre de toute urgence aux besoins d'éducation et de subsistance d'une population en pleine expansion. Malgré des décennies d'efforts soutenus pour éradiquer l'illettrisme en Afrique, les taux d'analphabétisme des adultes demeurent élevés et marqués par des disparités entre les sexes et entre les régions (urbaines/rurales).²⁰

L'enseignement catholique à Madagascar est confronté à un certain nombre de problèmes parmi lesquels on peut citer l'incompréhension de l'État quant aux activités des écoles et universités catholiques. Il les considère comme des activités à but lucratif – et donc imposables –, qui ne devraient pas être subventionnées. D'autre part, le programme officiel est trop dépendant des dirigeants et le Secrétariat national de l'éducation catholique n'a pas encore pu établir un programme unique pour l'éducation catholique. Enfin, les écoles catholiques ont du mal à obtenir des habilitations et des agréments. Ce qui empêche leur multiplication sur le territoire.

4. QUELQUES QUESTIONNEMENTS

4.1 Qui a accès à ces lieux de culture et d'éducation ?

4.1.1 *Cas de Madagascar*

Il n'existe pas de structures préscolaires dans les milieux ruraux. On peut dire que les écoles primaires et secondaires du pre-

²⁰ Cf. UNESCO, *Rapport régional de synthèse sur l'apprentissage et l'éducation des adultes en Afrique subsaharienne : état des lieux et tendances*, 2009.

mier cycle sont accessibles pour tous. Par contre les secondaires du second cycle sont déjà assez sélectifs : ils sont plutôt pour les citadins et paysans aisés. Et les universités sont pour ceux qui ont les moyens malgré l'existence d'un système de bourse d'études.

Une réflexion sur l'accès à l'école sous-entend des réflexions sur le coût de scolarité et sur le lien entre l'élève et les conditions de vie de la famille. D'autre part, il est intéressant de regarder l'accès à l'école selon le genre et la catégorie sociale.

4.1.2 Cas général

Même s'il est difficile d'établir avec précision le pourcentage des écoles catholiques par rapport au nombre total des écoles en Afrique, on a tout de même l'impression que les écoles catholiques sont plutôt répandues sur le terrain. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'en matière d'éducation, promouvoir l'équité dans l'accès et le droit au contrôle permettant aux plus pauvres d'en tirer le bénéfice escompté sur le plan social relève du rôle de l'État. L'Église ne se substitue pas à lui mais elle est un partenaire pour « transmettre un savoir épris de vérité, un savoir-faire et un savoir-être animés par une conscience chrétienne formée à la lumière de l'enseignement social de l'Église ». ²¹ La mise en œuvre du droit à l'éducation suppose obligatoirement la régulation du fonctionnement de l'éducation et, le cas échéant, son financement par les pouvoirs publics. Aussi des questionnements s'imposent : les écoles et universités catholiques offrent-elles une gamme d'opportunités d'apprentissage professionnel adapté aux besoins du monde du travail ?

Pour avoir des éléments de réponses à cette question, il faut au préalable comprendre les défis auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui. Et à mon sens, les principaux défis consistent à apporter le développement, et partant, la liberté aux Africains ; à déconstruire

²¹ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 134.

“l’enfermement de l’Afrique dans la rente” ; à appréhender de manière plus critique les opportunités qui s’offrent à ce continent mais aussi les contraintes qui pèsent sur lui, car la question de fond est celle de savoir comment, pour ce XXI^e siècle, opposer à “l’invention de l’Afrique” une “invention du monde” par l’Afrique ? Un autre défi majeur touche aux questions de gouvernance. En effet, l’Afrique vit encore le paradoxe qui consiste à avoir des populations pauvres vivant dans des pays qui regorgent pourtant d’importantes richesses naturelles. La pauvreté est massive et profondément enracinée, et les processus qui mènent vers l’exclusion et la marginalisation de pans entiers de la société africaine sont toujours à l’œuvre. Or, l’exclusion et la marginalisation sociale et politique des individus, des groupes et classes sociales entières sont à l’origine de nombreux conflits qui ont ravagé divers pays du continent, aggravant par la même occasion le sous-développement et la dépendance internationale.²²

Qu’en est-il du taux de fréquentation de l’école catholique du secteur de l’enseignement technique et de la formation professionnelle ? Il faut peut-être rappeler que l’enseignement technique et la formation professionnelle, un binôme interdépendant, est : un moyen d’accès à des secteurs professionnels et de participation efficace au marché du travail ; un aspect de l’apprentissage tout au long de la vie (*Long Life Learning*) et une formation à la citoyenneté responsable ; un instrument pour promouvoir le développement durable ; un moyen de réduction de la pauvreté.

Y a-t-il égalité d’accès aux écoles catholiques, notamment par rapport aux jeunes marginalisés, les filles et les personnes en situation de handicap ? *Africae munus* forme le vœu que « les enfants en âge de scolarisation puissent fréquenter une école ».²³ Ce souhait du Saint-Père nous suggère un certain nombre d’interrogations. En effet, si

²² CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE, *L’Afrique et les défis du XXI^e siècle. XIII^e Assemblée générale du CODESRIA*, Rabat (Maroc), 5-9 décembre 2011.

²³ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 134.

on dit que les jeunes sont en mal de repères et mal formés, et s'il est vrai que les écoles catholiques sont majoritaires dans le secteur privé, celles-ci n'ont-elles pas des responsabilités dans cette situation ? Quels types de formations nos écoles offrent-elles ? Que peut-on dire sur les formations des enseignants et formateurs (leur nombre, leur cursus formatif, leurs compétences et techniques pédagogiques) ? Comment est le ratio enseignant-élève ? Les infrastructures et matériels de nos établissements de formation sont-ils adéquats par rapport aux objectifs de formation ?

Que dire des 70.000 cerveaux africains qui fuient l'Afrique chaque année ? Quelle est la part des anciens étudiants des universités catholiques dans ce nombre exorbitant ? Comment mesurer la performance de nos lieux de formation ? L'université Jiao Tong de Shanghai propose par exemple ce qu'ils appellent *Academic Ranking of World Universities* ou le classement académique des universités mondiales selon les critères d'évaluation suivants : la qualité de l'enseignement (Nombre de *prix Nobel* et de médailles *Fields* parmi les anciens élèves), la qualité de l'institution (Nombre de *prix Nobel* et de médailles *Fields* parmi les chercheurs), les Publications (Articles publiés dans *Nature et Science* ; Articles indexés dans *Science Citation Index et Arts & Humanities Citation Index*), la taille de l'institution (Performance académique au regard de la taille de l'institution). Les universités sont également évaluées selon le taux d'insertion professionnelle dans la vie active parmi leurs anciens étudiants. Selon cette méthodologie, l'insertion professionnelle est mesurée selon le taux d'emploi et non selon le statut du jeune diplômé (cadre ou employé) ou selon son salaire dans l'entreprise.

Ces critères peuvent nous guider à projeter une grille d'évaluation de nos écoles catholiques. Ainsi, nous pourrions vérifier si effectivement les jeunes sortis de nos écoles constituent une main d'œuvre qualifiée, s'ils sont influents dans les décisions économiques, politiques, sociales...

II.3 Les fidèles laïcs, coresponsables de l'édification des communautés chrétiennes

Introduction

CÉLESTIN MARIE TINE*

Feu le Cardinal Thiandoum (ancien Archevêque de Dakar), en sa qualité de rapporteur général du Synode sur “la vocation et la mission des laïcs dans la société et dans l’Église” de Rome 1987 déclarait : « [...] Les fidèles laïcs occupent une telle place dans l’Église que personne ne peut faire de recherche sur aucun point qui touche à la nature et à la mission de l’Église, sans avoir en vue en même temps la vocation et la mission des laïcs [...] ».

La place et le rôle des laïcs dans la mission de l’Église est si capitale que le Concile Vatican II déclare aussi que « l’Église n’est pas fondée vraiment, elle ne vit pas pleinement, elle n’est pas le signe parfait du Christ parmi les hommes, si un laïcat authentique n’existe pas et ne travaille pas avec la hiérarchie. L’Évangile ne peut s’enfoncer profondément dans les esprits, dans la vie, dans le travail d’un peuple sans la présence active des laïcs ».¹

Pourquoi parler de la coresponsabilité des fidèles laïcs dans l’édification des communautés chrétiennes alors qu’elle s’impose ? Cela va de soi, tel que déclaré ci-dessus.

Mais j’ai compris que le Conseil Pontifical pour les Laïcs, en vue de soutenir et de promouvoir la participation consciencieuse des laïcs à la vie et à la mission de l’Église en Afrique, avait besoin de ce temps d’échanges et de partage entre laïcs et ministres ordonnés en Afrique, afin de leur offrir une tribune pour faire l’état des

* Secrétaire général du Conseil National du Laïcat du Sénégal.

¹ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l’activité missionnaire de l’Église *Ad gentes*, n. 21.

lieux de cette mission commune dans l'édification de nos communautés chrétiennes.

1. LA CORESPONSABILITÉ DANS L'ÉGLISE

Parler de la coresponsabilité au sein de l'Église exige que l'on réponde à un certain nombre de questions à savoir : Comment la coopération entre ministres ordonnés et laïcs mais aussi entre laïcs eux-mêmes peut-elle être exercée pour la promotion des communautés chrétiennes ? Comment doivent travailler ensemble les prêtres et les laïcs, au sein des communautés, pour en faire de vraies communautés ecclésiales ? Quelle coopération y a-t-il entre clercs et laïcs, mais aussi entre laïcs, qui suppose l'exercice de la coresponsabilité en Église ? Et jusqu'où peut s'étendre cette coopération ?

Une première tentative de réponse globale nous est donnée en interrogeant l'histoire de la naissance de la paroisse en tant que première entité pour l'édification des communautés chrétiennes.

En effet, le *statut* de curé, semble-t-il, date du XII^e siècle dans l'Église d'Occident, une fonction qui trouvera des fondements plus affirmés avec le Concile de Trente, au XVI^e siècle. Le curé devient le *médiateur* entre les fidèles et Dieu, chargé de la Parole, des sacrements et de l'action pastorale. L'héritage tridentin va durer des siècles jusqu'à l'apparition claire d'une société sécularisée dans les années d'après-guerre. La dimension missionnaire prend du relief. La paroisse est composée de tous ceux qui l'habitent, qu'ils soient ou non en lien avec l'Église. C'est ainsi que la paroisse devint le premier lieu de partage des responsabilités dans l'action missionnaire de l'Église. Par la suite avec le Concile Vatican II, la coresponsabilité au sein de la communauté paroissiale trouve son plein essor.

La "pénurie" de prêtres favorise certes dans plusieurs églises à travers le monde, une incursion du laïc dans la "gouvernance paroissiale", mais aussi l'aménagement des paroisses reçoit un support

Introduction

canonique important avec le Code de 1983 : La paroisse n'est plus définie d'abord comme un territoire mais « comme la communauté précise des fidèles » et « dont la charge pastorale est confiée au curé » (can. 518).

C'est ainsi que de nouvelles structures voient le jour pour la prise en charge effective de la vie des paroisses, à savoir le Conseil pastoral, le Conseil des affaires économiques (rendu obligatoire par le Droit canon) et les équipes pastorales, apparentées à des organes exécutifs. Petit à petit, le rôle du curé et plus largement de tous ceux qui exercent une responsabilité pastorale s'en trouvent plus ou moins élargis : les diacres, les laïcs salariés, les laïcs investis dans les structures paroissiales (Conseil pastoral, Conseil des affaires économiques, équipe pastorale).

Sous un autre registre on peut effectivement retenir que le fondement majeur de la coresponsabilité est le Baptême et non les circonstances qui, bien évidemment, la favorisent comme la "pénurie" des prêtres ou les évolutions démographiques. C'est grâce au Baptême que les chrétiens prennent part à la triple fonction prophétique, sacerdotale et royale du Christ et du Corps ecclésial.

L'Exhortation apostolique *Christifideles laici* nous signale très bien ceci : « En vertu de cette dignité baptismale commune, le fidèle laïc est coresponsable avec tous les ministres ordonnés et avec les religieux et religieuses de la mission de l'Église ».²

C'est dire donc que la participation des laïcs ne relève pas d'abord d'exigences d'ordre pratique mais d'une commune responsabilité fondée sur le Baptême et celle-ci s'exprime par des instances diverses de fonctionnement et d'animation.

C'est une façon de signifier que la coresponsabilité ne répond pas seulement à des urgences pastorales, mais relève d'un impératif ecclésiologique qui tient à la vocation baptismale de chaque fidèle,

² JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 15.

pour peu qu'il veuille s'en montrer digne et que les autorités ecclésiastiques la prennent réellement en considération.

D'où le vibrant appel de *Christifideles laici* : « Les pasteurs [...] sont exhortés, en conséquence, à reconnaître et promouvoir les ministères, les offices et les fonctions des fidèles laïcs, offices et fonctions qui ont leur fondement sacramental dans le Baptême, la Confirmation, et de plus, pour beaucoup d'entre eux, dans le Mariage ».³

2. QUELQUES EXPÉRIENCES TIRÉES DE L'ÉGLISE AU SÉNÉGAL

Nous avons choisi simplement deux cas vécus au Sénégal qui nous ont profondément marqués pour confirmer l'importance de donner aux laïcs leur place dans la construction des communautés.

2.1 Nouveaux quartiers – nouvelles communautés chrétiennes

Du fait des déguerpissements de nombreux quartiers de la ville de Dakar vers la banlieue (Pikine – Guédiawaye) dans les années 1972-1974, les pasteurs de l'époque étaient obligés de s'adapter à la nouvelle situation, par une nouvelle démarche pastorale qui mettait le laïc au cœur du dispositif. Ainsi, la pastorale des communautés de quartier va se développer avec la mise en place d'un certain nombre de services confiés aux laïcs.

Fonction de direction

Il s'agit pour la plupart du président de quartier, du secrétaire général et du trésorier. Ceux-ci se chargent également de la collecte du denier de culte et des cotisations diverses, destinées par exemple à l'entretien et au fonctionnement des divers lieux de culte.

³ *Ibid.*, n. 23.

Introduction

Service de la Parole de Dieu

Ce sont essentiellement les catéchistes, les animateurs des prières de quartier, les responsables de la préparation des Baptêmes des enfants, les responsables de la catéchèse chargés de servir de liens entre les familles et les catéchistes.

Cette prise en charge de la vie des quartiers par des laïcs responsables peut induire à penser que le prêtre n'a plus rien à faire. Rien de plus faux ! En plus de faciliter le travail "classique" des uns et des autres (messe, sacrements, catéchèse, administration), cette coresponsabilité dans la création des communautés de quartier a porté ses fruits à travers le développement de toute la zone. L'Évêque du lieu a même érigé de nouvelles paroisses sur les pas de ces premières communautés vivantes et priantes.

Une autre expérience qui vaut la peine d'être partagée, c'est la naissance des écoles catéchétiques à Pikine (banlieue de Dakar).

2.2 Écoles catéchétiques

Le prêtre initiateur de ces écoles avait observé l'existence, à côté de la paroisse, de vivantes et bruyantes écoles coraniques pour les enfants musulmans (majoritaires au Sénégal). Par la suite, à l'occasion de visites familiales, il rencontrait les petits enfants chrétiens laissés à eux-mêmes, dans les cours des concessions ou dans la rue. Pour la plupart de ces enfants, les papas avaient émigré (phénomène fréquent dans la communauté dénommée *Manjack*) et les mamans faisaient ce qu'elles pouvaient (de petits boulots peu rémunérés et fatigants) pour nourrir leurs enfants. Ainsi, après discussions en Conseil paroissial, l'idée a été retenue de lancer ces "écoles catéchétiques" de quartier, sous la responsabilité des communautés chrétiennes de quartier. Un projet qui mettait en avant l'éveil religieux pour des enfants de 3 à 5 ans, tout en leur donnant la possibilité de se préparer à entrer dans le circuit scolaire.

Tout était entre les mains des parents et des communautés chrétiennes de quartier qui devaient veiller au choix du lieu d'accueil, au choix des moniteurs, et à la gestion de la petite école.

Voilà un exemple de coresponsabilité qui a donné beaucoup de fruits répondant ainsi à l'appel de Jésus : « Qui accueille en mon nom un enfant m'accueille moi-même » (*Mt 18,5*).

La coresponsabilité est une réalité dans beaucoup de pays d'Afrique, mais elle demande un certain nombre de sacrifices de part et d'autre, d'où les défis qui s'imposent pour la vivre conformément aux enseignements du Magistère.

3. LES DÉFIS

Nous allons identifier quelques défis qui nous paraissent essentiels dans l'exercice de la mission.

3.1 Pour le laïc

Au sein de la paroisse, les fidèles laïcs occupent des fonctions qui leur sont confiées par les prêtres, par exemple, animer la catéchèse ou des réunions de prières, ou distribuer la Communion. Cependant il faut éviter la confusion des rôles. En effet, on a vu, dans certaines paroisses, des laïcs devenir "vicaires" du curé avec un excès de zèle qui les pousse à se substituer au prêtre.

On peut noter une difficulté réelle de prise de conscience pour le laïc de son appartenance ecclésiale, ainsi que la prise de conscience de sa propre coresponsabilité pour participer à la vie et à la mission de l'Église. Cela demande donc une certaine sensibilisation pour permettre aux fidèles laïcs de s'approprier leur rôle dans la mission.

Beaucoup de laïcs sont surtout engagés dans le service de la communauté chrétienne, dans les paroisses, les mouvements, la chorale, la catéchèse, la liturgie... Il est inimaginable aujourd'hui de penser la vie de nos communautés sans cet apport. Cependant, il y a un véri-

Introduction

table risque d'oublier que le premier lieu d'engagement du laïc est la famille, le travail, la politique, la vie associative et que la première exigence réside dans le rayonnement de la vie baptismale dans le monde.

Les laïcs se plaignent très souvent de n'avoir pas une bonne formation pour jouer pleinement leur rôle. Aussi est-il important qu'ils exploitent les moyens mis à leur disposition, notamment en s'imprégnant de la Doctrine Sociale de l'Église. Oui, la formation des laïcs est également un défi à relever.

3.2 Pour le prêtre

En vue d'une meilleure collaboration, le prêtre a intérêt à reconnaître les compétences et les charismes de ses laïcs et à permettre à ces compétences d'éclorre dans l'Église, sans méfiance à leur égard, sans adopter des attitudes paternalistes et/ou autoritaires dans la gestion des communautés paroissiales.

Le prêtre ne peut pas non plus, sous le prétexte qu'il a de "bons laïcs", se désengager et renoncer à ses propres devoirs pastoraux envers la communauté chrétienne.

Le prêtre a besoin également de connaître les nombreux aspects concrets de la vie de ses fidèles laïcs, leurs problèmes familiaux, les difficultés qu'ils rencontrent sur leur lieu de travail ou dans le cadre de leur engagement social pour mieux apprendre à valoriser et promouvoir leurs talents et charismes selon la parole de l'Évangile : « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent ».

Le prêtre doit oser confier aux laïcs des charges au service de l'Église, surtout dans les domaines où ils ont des compétences avérées, d'autant plus qu'il n'a pas été formé pour cela (gestion, comptabilité...) et il doit pouvoir le faire sans "complexe".

Le prêtre a besoin d'être formé aux techniques de management et de leadership modernes pour mieux assumer son rôle de pasteur.

CONCLUSION

Dans un discours aux aumôniers de mouvements d'apostolat prononcé en 1979, le Bienheureux Jean-Paul II s'adressait ainsi aux prêtres : « Quand vous rendez service dans les organisations et associations, ne vous y trompez pas ! L'Église vous veut prêtres et rien que prêtres. La confusion des charismes appauvrit l'Église. Elle ne l'enrichit pas ».

Voilà tout le sens que je donne à la coresponsabilité dans la mission, entre prêtres et laïcs, contre toute confusion de rôle. Le prêtre a une mission de prêtre, de pasteur, d'éducateur de la foi. Une mission qui découle de son sacerdoce. Cependant, il doit s'entraîner à reconnaître et faire progresser le rôle et la mission du laïc dans l'Église ; à respecter la liberté de décision des laïcs dans les tâches qui leur sont confiées ou "déléguées" ; à faire confiance aux laïcs afin qu'ils assument leurs responsabilités au service de l'Église en acceptant humblement de libérer une parcelle de "ses pouvoirs" sans crainte ; à répondre aux besoins de formation des laïcs.

Les laïcs « ont un grand rôle à jouer dans l'Église et la société » nous dit le Pape Benoît XVI dans *Africae munus* (n. 128). C'est pourquoi il convient de prendre au sérieux ce troisième pied de l'Église que sont les laïcs (les laïcs forment en effet 99% de l'Église) en reconnaissant et en renforçant leur mission au sein des communautés par la prise en compte de certaines exigences précises. Par exemple, le laïc doit accepter de donner de son temps et de son expérience pour le bénéfice de l'Église, dans l'engagement au service de sa communauté. Il doit prendre conscience du fait qu'il *est l'Église* et doit cesser de se contenter de toujours compter sur le prêtre en tout et pour tout ce qui se rapporte au développement des communautés chrétiennes. Il doit savoir être présent dans le monde des hommes et y agir en chrétien, en témoignant ainsi du Christ dans les engagements politiques, économiques ou sociaux... En effet, de par son Baptême, le laïc est prêtre, roi et prophète à l'image du Christ.

Les fidèles laïcs, sujets actifs de la mission : le rôle des catéchistes

VICTOR TSHIYOYO BEYA*

1. LA VOCATION DE CATÉCHISTE

L'évangélisation de l'Afrique a commencé à l'époque coloniale. Les missionnaires de diverses congrégations telles que les Scheutistes, les Jésuites, les Pères Blancs, pour ne citer que celles-là, ont proclamé l'Évangile de Jésus-Christ dans nos différents pays tout en y créant des postes de mission. Ils ont parcouru les villages pour entrer en contact avec les populations autochtones afin de donner à l'Afrique, par-dessus tout, ce qu'ils possédaient de plus précieux : le Christ.¹ Le travail était abondant. C'est ainsi qu'ils ont choisi parmi les fidèles laïcs, ceux qui pouvaient les aider dans cette œuvre d'évangélisation. C'est le Seigneur lui-même qui disait à ces fidèles laïcs « Allez vous aussi à ma vigne » (*Mt 20,6-7*). Ainsi virent le jour les premiers catéchistes qui ont commencé, en collaboration avec les prêtres, à porter la charge de proclamer la Parole de Dieu dans leurs villages. Le Pape Benoît XVI reconnaît le travail qu'ils ont fait en disant : « Les catéchistes sont de précieux agents pastoraux dans la mission d'évangélisation. Leur rôle a été très important dans la première évangélisation, l'accompagnement catéchuménal, l'animation et le soutien des communautés [...] Ce sont des Africains qui ont évangélisé des Africains ».² C'est ainsi que la coresponsabilité avait commencé à travers

* Président de la Commission Diocésaine de l'Œuvre des Balami, Archidiocèse de Kananga, République Démocratique du Congo.

¹ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 113.

² *Ibid.*, n. 125.

des activités exercées par eux comme sujets actifs dans l'Église en Afrique. Leur proclamation de la Bonne Nouvelle continue encore de nos jours et ne se limite pas seulement à enseigner le catéchisme aux enfants qui se préparent aux sacrements d'initiation, ou aux parents qui se préparent au Baptême de leurs enfants et aux couples qui se préparent au sacrement du Mariage. Elle embrasse, selon les besoins de l'Église, d'autres aspects de la mission.

C'est ainsi que les catéchistes jouent un grand rôle dans l'Église-Famille de Dieu à tous les niveaux de sa vie. Le Pape Benoît XVI les y encourage en ces termes : « Chers catéchistes, souvenez-vous que, pour un grand nombre de communautés, vous êtes le visage concret et immédiat du disciple zélé et le modèle de la vie chrétienne. Je vous encourage à proclamer, par l'exemple, que la vie familiale mérite une très grande considération, que l'éducation chrétienne prépare les enfants à être, dans la société, honnêtes et fiables dans leurs rapports avec autrui. Accueillez quiconque sans discrimination : pauvres et riches, autochtones et étrangers, catholiques et non catholiques (cf. *Jc* 2,1). Ne faites acception de personne (cf. *Ac* 10,34s) ».³

2. ACTIVITÉS EXERCÉES PAR LES LAÏCS DE L'ARCHIDIOCÈSE DE KANANGA

Concernant les activités menées par les catéchistes de l'archidiocèse de Kananga, il faut noter qu'il y a des catéchistes pères et mères de famille, appelés papas et mamans catéchistes, qui enseignent le catéchisme aux enfants, comme cela se fait partout, pour les préparer aux sacrements. Il existe également des catéchistes auxquels est confiée la tâche de diriger les communautés chrétiennes rurales et qui sont appelés en langue locale "Balami" (au pluriel) ou "mulami" (singulier), c'est-à-dire, le gardien, celui qui veille sur le troupeau, celui qui chemine avec la communauté chrétienne. La Commission

³ *Ibid.*, n. 127.

Diocésaine de l'œuvre des *Balami* est la structure qui s'occupe de l'encadrement, de la formation, de la sensibilisation de ces *Balami*.

On en compte actuellement 663. Le bureau de l'œuvre des *Balami* les visite aussi sur le terrain. L'Œuvre des *Balami*, fondée en 1963 par le Père Gérard Bulcke, prêtre CICM d'heureuse mémoire, célèbre bientôt 50 ans d'évangélisation des communautés chrétiennes rurales par les *Balami*. Ce jubilé aura lieu en 2013. Ceci constitue une raison pour rendre grâce au Seigneur notre Dieu qui a appelé ces fidèles laïcs catholiques à proclamer l'Évangile dans notre diocèse pendant des décennies.

Ces catéchistes *Balami* se distinguent par les tâches spécifiques qu'ils sont appelés à remplir.

2.1 Proclamation de la Parole de Dieu

Ils sont responsables des communautés chrétiennes et président l'assemblée dominicale sans prêtres où ils proclament l'Évangile et l'expliquent à leur communauté (cf. *2Tm* 4,1-5). En effet, dans ces nombreuses communautés – et certaines d'entre elles sont très éloignées des paroisses et les prêtres n'y célèbrent qu'occasionnellement la Sainte Eucharistie à leur passage – les *Balami* prêtent une attention particulière à la catéchèse qui y est dispensée aux catéchumènes, à ceux qui se préparent à la Première Communion et à la Confirmation. Grâce au travail pastoral de ces catéchistes, plusieurs vocations sont nées : vocations sacerdotales, vocations religieuses, et vocations au mariage chrétien. Dans son discours en Angola et au Cameroun, le Pape Benoît XVI montre sa joie pour ce travail des laïcs en disant : « Je me réjouis de la présence, dans vos pays, de tant de communautés vibrantes de foi, où les laïcs se dévouent en de nombreuses œuvres apostoliques et dans lesquelles naît un nombre important de vocations au ministère ordonné et à la vie consacrée ».⁴ Dans

⁴ ID., *Discours à la Nonciature apostolique de Luanda*, 20 mars 2009.

l'archidiocèse de Kananga, les *Balami* visitent les malades, enterrent les morts et consolent les familles éprouvées. Leur attachement au Christ motive leur engagement pastoral. C'est dans cet esprit que le Pape Jean-Paul II a dit : « Conformément à l'image biblique de la vigne, les fidèles laïcs, comme tous les membres de l'Église, sont des sarments, branchés sur le Christ, qui est Lui, la vraie vigne, et c'est par Lui qu'ils sont rendus vivants et donneurs de vie ».⁵ Ces laïcs, notamment les catéchistes, méritent d'être soutenus et encouragés. La formation pour les ressourcer spirituellement est une nécessité. Pour l'archidiocèse de Kananga, des sessions trimestrielles et annuelles de formation continue sont régulièrement organisées à leur intention.

2.2 Développement des milieux de vie

Les catéchistes *Balami* s'occupent de l'animation et de la sensibilisation des chrétiens au travail en groupes pour augmenter la production agricole, aménager des sources d'eau potable, construire des écoles en vue de l'éducation des enfants. Ils travaillent en partenariat avec les ONG dans l'assainissement des milieux de vie. En cela, ils répondent à la recommandation du Pape Jean-Paul II, dans *Ecclesia in Africa*, qui dit : « L'évangélisation doit promouvoir les initiatives qui contribuent à développer et anoblir l'homme dans son existence spirituelle et matérielle. Il s'agit du développement de tout homme et de tout l'homme, pris non isolément, mais aussi et surtout dans le cadre d'un développement solidaire et harmonieux de tous les membres d'une nation et de tous les peuples de la terre ».⁶

2.3 Prise en charge matérielle de l'Église

L'Église-Famille de Dieu cherche petit à petit à se prendre en charge. Les catéchistes *Balami* sensibilisent les chrétiens à donner à

⁵ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 9.

⁶ ID., Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 70.

l'Église les moyens dont elle a besoin pour garantir la survie des prêtres, équiper les paroisses et les communautés chrétiennes en ressources matérielles et financières pour leur bon fonctionnement, construire les salles de réunions et les églises. Le chemin est encore long, mais le début, même s'il est encore tâtonnant, montre qu'on tend vers une certaine maturité chrétienne dans ce domaine. En liant les actes à la parole, ils entrent dans la logique de Saint Jacques qui écrit que « la foi sans œuvres est une foi morte » (Jc 2,14). D'après le Concile Vatican II, c'est là qu'ils « complètent le témoignage de la vie par celui de la parole ». ⁷ Cette prise en charge des besoins de l'Église nécessite d'être encouragée, car « il y a plus de joie à donner qu'à recevoir » (Ac 20,35). L'expérience de l'archidiocèse de Kanga à ce sujet révèle une augmentation de la quête lors de la Journée de la Mission universelle. Les chrétiens offrent progressivement à l'Église locale certains matériaux de construction tels que les tôles, les planches, les clous, le ciment etc. Les chrétiens d'une paroisse, après avoir été sensibilisés sur le sujet, ont offert une moto à leur curé pour son apostolat. La sensibilisation menée par les catéchistes afin que les chrétiens payent l'impôt diocésain a déjà commencé et quelques bons résultats ont déjà été récoltés ; les efforts sont fournis pour aider tous les chrétiens à entrer dans cette logique.

2.4 Justice, paix et réconciliation

Les fidèles laïcs responsables des communautés chrétiennes sont aussi à l'œuvre dans le domaine de la justice, de la paix et de la réconciliation. Ils sensibilisent les chrétiens et les autres personnes qui vivent dans leurs communautés à connaître leurs devoirs et leurs droits de citoyens. Suite à cette sensibilisation, les chrétiens ont pris l'habitude de régler certains différends qui les opposent sans recou-

⁷ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n. 13.

rir aux tribunaux civils, et réconcilient à leur tour les personnes en conflit. Des sessions de formation sont organisées à cette fin. Mais il reste encore beaucoup à faire. Une simple dispute pour un petit lopin de terre ou pour un champ pousse encore parfois des gens à des troubles allant jusqu'à la mort d'hommes. Pour lutter ensemble en faveur de la justice et de la paix, le Pape Benoît XVI a dit aux laïcs qu'« il peut être utile de vous organiser en associations pour continuer à former votre conscience chrétienne et vous soutenir mutuellement dans la lutte pour la justice et la paix ».⁸

2.5 Assistance aux démunis et aux pauvres

L'une des tâches des catéchistes responsables des communautés chrétiennes dans l'archidiocèse de Kananga est l'assistance aux plus démunis. Des collectes sont régulièrement faites en leur faveur : argent, nourriture, habits, savon... au lieu de suivre une certaine opinion populaire qui les traite facilement de sorciers. À ce propos, les efforts faits par la *Caritas* diocésaine sont dignes d'éloge. Une journée *Caritas* est organisée chaque année pour amener les chrétiens à penser aux plus pauvres. « L'homme qui souffre, – écrit Jean-Paul II –, est le chemin du Christ Lui-même, bon Samaritain, qui “ne passe pas son chemin”, mais qui “a compassion de lui [...], s'approche de lui [...], bande ses plaies [...], prend soin de lui” (*Lc* 10,32-34) ».⁹ L'exemple des chrétiens de la première communauté chrétienne doit nous inspirer, car « Ils mettaient tout ensemble pour partager selon les besoins de chacun » (cf. *Ac* 2,44). Le danger de l'individualisme est en train de guetter l'Afrique, sans doute à cause de la misère rampante qui écrase la majorité de ses populations. Les chrétiens catholiques doivent s'en prévenir et suivre plutôt le conseil du Pape Benoît XVI qui dit : « Dans votre vie quotidienne, pratiquez l'option

⁸ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 131.

⁹ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 53.

Les fidèles laïcs, sujets actifs de la mission : le rôle des catéchistes

préférentielle pour les pauvres, quelle que soit votre position dans la société, selon l'esprit des Béatitudes (cf. Mt 5,3-12), pour voir en eux le visage concret de Jésus qui vous appelle à le servir (cf. Mt 25,31-46) ».¹⁰

CONCLUSION

Les domaines dans lesquels les fidèles laïcs catholiques et les catéchistes en particulier, sont actifs sont nombreux. Je me suis limité à ces quelques aspects qui montrent à suffisance que les fidèles laïcs sont des sujets actifs de la mission évangélisatrice et qu'ils doivent aller toujours de l'avant, en communion avec les Pasteurs.

¹⁰ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 130.

Le rôle des catéchistes face à la nouvelle évangélisation

REMY BELLER*

1. LES CATÉCHISTES DANS L'ŒUVRE D'ÉVANGÉLISATION

L'Église a une grande reconnaissance pour ces pionniers de la première évangélisation et une attention particulière est réservée aux catéchistes dans de nombreux documents pontificaux et diocésains et aussi dans l'*Instrumentum laboris* du prochain Synode.

Comme nous le savons bien, en collaboration étroite avec les premiers missionnaires, ils ont ouvert la voie à l'Église, dans l'annonce de l'Évangile, la catéchèse, la conduction de la prière, la préparation des catéchumènes mais aussi dans les multiples tâches de la mission, comme l'assistance aux malades et autres services sociaux. Quand une succursale d'une mission était ouverte, le catéchiste ou la catéchiste étaient souvent appelés à se transférer avec leur famille près de la chapelle en construction et les chrétiens s'activaient pour bâtir leur maison. Ils étaient reconnus à bon droit comme le "père" ou la "mère" spirituels au sein de la communauté chrétienne naissante.

Avec l'arrivée du clergé local africain et ensuite avec le Concile Vatican II, certaines tâches qui retombaient sur eux ont été réparties et assumées par d'autres laïcs au sein des structures paroissiales, des diverses associations, et par les communautés de base.¹

* Membre du Mouvement des *Focolari* ; médecin, coordinateur de l'École pour l'Inculturation en Afrique Mariapolis Piero, Nairobi, Kenya.

¹ Un prêtre qui avait 40 catéchistes dans sa paroisse me disait sa grande estime et reconnaissance envers eux : « j'ai conscience que là où ils sont, l'Église est présente, et qu'ils portent avec moi la responsabilité, les joies et les douleurs de

De nos jours, le catéchiste exerce sa vocation et se définit toujours plus dans son identité de laïc, appelé à participer de façon privilégiée à la mission prophétique, sacerdotale et royale du Christ au sein de la communion ecclésiale. Il est mandaté par l'Église et par sa communauté, pour le service de l'annonce, de la transmission de la foi et de la catéchèse. Le catéchiste est certainement un pédagogue comme le dit son nom, mais encore plus un animateur, un homme de foi et de prière, un laïc qui, par son style de vie et son témoignage, donne une empreinte déterminante à la communauté, surtout de nos jours dans la perspective de la nouvelle évangélisation. Comme le souligne bien l'*Instrumentum laboris* du prochain Synode : « Les catéchistes sont les témoins immédiats et les évangélistes irremplaçables, représentants de la vitalité des communautés chrétiennes ».² Ils offrent leur aide indispensable au prêtre comme conseillers et collaborateurs dans les situations humaines et spirituelles des chrétiens. Il leur est souvent demandé leur apport spécifique de laïcs dans les structures ecclésiales, instances paroissiales et diocésaines, conseils paroissiaux et pastoraux, dans « un esprit de communion qui donne une âme aux institutions » comme le recommande la *Novo millennio ineunte*.³

Au Kenya où je me trouve depuis un certain temps, chaque paroisse bénéficie au moins d'un catéchiste diplômé à plein temps et chaque communauté chrétienne de base est tenue de désigner un catéchiste qui exerce le service à temps partiel et qui bénéficie d'un programme de formation périodique.

la communauté. Étant proches des personnes et vivant avec eux et au milieu d'eux, ils sont plus connus que le prêtre et parfois plus aimés que lui ».

² TREIZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNODE DES ÉVÊQUES, *Instrumentum laboris*, n. 108.

³ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, n. 45 : « [...] la spiritualité de la communion donne une âme aux éléments institutionnels en proposant la confiance et l'ouverture pour répondre pleinement à la dignité et à la responsabilité de chaque membre du peuple de Dieu ».

Le rôle des catéchistes face à la nouvelle évangélisation

Dans le Motu proprio *Porta fidei*, Benoît XVI, recommande surtout le *Catéchisme de l'Église Catholique*, comme support de la catéchèse et comme « instrument valide et légitime pour la communion ecclésiale et norme sûre pour l'enseignement de la foi ».⁴

Les diocèses ont publié des documents qui définissent les rôles et règlent la formation des catéchistes et leur statut. Un diocèse sur deux dispose d'un centre pour leur formation qui dure deux ans avec délivrance d'un diplôme.

La réalité des catéchistes est donc une institution solide et fondamentale dans la pastorale de l'Église et sa mission à telle enseigne que l'*Instrumentum laboris* du prochain Synode, au numéro 108 propose de réfléchir « et d'envisager la possibilité de donner aux catéchistes un ministère institué au sein de l'Église ».⁵

2. SUGGESTIONS POUR LA FORMATION DES CATÉCHISTES DANS LA PERSPECTIVE DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

Dans le cadre de cet exposé, je me limiterai à ces quelques idées certainement trop brèves pour rappeler leur rôle vital en ce jour au cœur des communautés chrétiennes.

En ce qui me concerne, ce qui pourrait être utile, est de suggérer quelques pistes pour une formation des catéchistes dans la perspective de la nouvelle évangélisation. Celle du témoignage lié à l'enseignement de la catéchèse, d'une catéchèse qui touche la personne dans

⁴ BENOÎT XVI, Motu proprio *Porta fidei*, n. 11.

⁵ Pour terminer ce chapitre je voudrais relever deux réponses données par un diocèse au Questionnaire des *Lineamenta* pour le Synode sur la nouvelle évangélisation. Elles font sentir les aspirations des laïcs pour la nouvelle évangélisation qui souhaitent entre autres une évangélisation d'une Église qui puisse transformer la société ; un enseignement catéchétique qui fonde la communauté sur les valeurs humaines et chrétiennes pour que chacun puisse goûter et voir combien le Seigneur est bon (P3 34) (tirées des réponses au Questionnaire de l'archidiocèse de Nyeri, Kenya).

sa dimension spirituelle et humaine basée, comme nous le rappelle la *Catechesi tradendae*, sur la loi fondamentale de la catéchèse, et de toute la vie de l'Église qui est celle de la fidélité à Dieu et de la fidélité à l'homme, dans une même attitude d'amour.⁶

Je m'appuierai en cela sur mon expérience dans le Mouvement des *Focolari*, un des Mouvements Ecclésiaux d'aujourd'hui.⁷

2.1 La Parole et l'amour vécus

Je retiendrai surtout la Parole de Dieu comme pratique de vie et de communion et la centralité de l'Amour vécu au cœur de la catéchèse dans une "Église, maison et école de communion".⁸ Chiara Lubich, fondatrice du Mouvement des *Focolari*, dans les années 40, décrit ainsi sa découverte de la Parole de Dieu : « Pour nous ces paroles apparaissaient avec une force révolutionnaire, une vitalité inconnue, elles se présentaient à nous comme les seules paroles capables de changer la vie, de changer la vie des Chrétiens de notre temps ».⁹ La grâce de cette redécouverte de la Parole de Dieu a été à l'origine de la mission de Chiara dans l'Église et a continué ensuite dans l'expérience du Mouvement des *Focolari*. Elle a fait ses preuves dans les groupes de la *Parole de Vie* qui constituent une présence capillaire de ce mouvement ecclésial dans les différents milieux de la société. La structure est très simple. Une parole de l'Écriture prise de la liturgie de chaque mois est proposée avec un bref commentaire¹⁰ à

⁶ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, n. 55.

⁷ Au sujet de ces mouvements, le Saint-Père Benoît XVI a dit « qu'ils sont une grande force de l'Église de notre temps pour l'évangélisation et une initiative pour développer de nouvelles voies pour proclamer l'Évangile ». Voir BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Verbum Domini*, n. 94.

⁸ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, n. 43.

⁹ C. LUBICH, *Parole de Vie*, Paris 1977.

¹⁰ En préparant ce texte, j'avais sous les yeux le commentaire de Chiara Lubich pour la *Parole de Vie* de juillet de cette année dont je cite un extrait. Il illustre bien le style et la méthodologie vitale de cette pratique. La Parole commentée était *Mt*

Le rôle des catéchistes face à la nouvelle évangélisation

la lecture, à la méditation des personnes et surtout à la mise en pratique. Celles-ci se réunissent une fois par mois et cela est important, pour se rencontrer et échanger ce que cette Parole a provoqué dans leur vie. C'est un partage motivé par la joie de se communiquer les fruits de la parole vécue, – en évitant un certain exhibitionnisme ou intellectualisme –, et de s'encourager mutuellement à progresser dans la vocation chrétienne et dans la mission de vivre et de témoigner l'Évangile.¹¹ Cette pratique est un soutien à la vie chrétienne de tous les jours et une formation pour une ré-évangélisation continue et l'accroissement de la foi, une foi comme le souligne Benoît XVI dans *Porta fidei*, qui grandit « quand elle est vécue comme une expérience d'amour reçu et quand elle est communiquée comme une expérience de grâce et de joie ».¹² Cette méthode basée sur la mise en pratique de la Parole de Dieu pourrait être utile dans la formation des catéchistes appelés à être surtout des témoins en même temps que des maîtres,¹³ comme l'*Evangelii nuntiandi* le propose à tous les fidèles.

13,12 : « Car à celui qui a, on lui donnera et il aura le surplus, mais celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera enlevé », Chiara Lubich commente : « Jésus nous dit ce mois que si nous mettons en pratique sa Parole il nous donnera et nous introduira toujours plus profondément dans les richesses, les joies incomparables de son royaume [...] La *Parole de vie* de ce mois veut nous prévenir aussi contre une erreur qui peut être préjudiciable, celle d'accepter l'Évangile, peut-être en faire un objet d'étude, d'appréciation et de discussion sans le mettre en pratique. Par contre Jésus attend de nous d'accueillir la Parole, de l'incorporer dans nos vies concrètement pour qu'elle devienne la force qui anime toutes nos activités et que par notre témoignage la Parole soit lumière, sel et levain qui progressivement transforment la société ».

¹¹ Chiara, par ailleurs, aimait souligner les innombrables effets et fruits de la Parole vécue. Entre autres, la Parole change notre mentalité, nous fait vivre pleinement, elle rend libre et donne la joie, elle purifie et convertit, suscite des vocations ecclésiales et, en renouvelant la relation avec Dieu et le prochain, elle édifie la communauté chrétienne dans une Église vivante.

¹² BENOÎT XVI, Motu proprio *Porta fidei*, n. 7.

¹³ Cf. PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, n. 4.

Évidemment, au cœur du message évangélique, la parole par excellence portée par le Christ est l'amour. Le chrétien est appelé à le concrétiser dans la vie humaine, à l'incarner en quelque sorte avec toutes ses facultés aussi bien physiques, que psychologiques, intellectuelles et spirituelles.

Et le seul qui peut nous enseigner vraiment comment accomplir jusqu'au bout le commandement nouveau de l'amour, est le Christ, comme le rappelle si bien la *Gaudium et spes*.¹⁴ Chiara, répondant à l'appel pressant de porter l'unité et la fraternité dans le monde, voit cet amour concret possible et proposé à chaque être humain créé à l'image de Dieu. Elle le résume comme un art à la portée de tous "L'art d'aimer chrétien", formulé en quelques phrases courtes tirées du message évangélique : Aimer tous, aimer en premier, aimer Jésus dans l'autre, se faire un avec l'autre, nous aimer les uns les autres, aimer les ennemis. Ceci demanderait plus d'élaboration, mais il suffirait de nous souvenir de ce que Jean-Paul II dit dans la *Christifideles laici* au chapitre 34, à savoir que « la foi chrétienne – dans la forme de l'amour vécu – constitue la seule réponse pleinement valable [...] aux problèmes et aux espoirs que la vie suscite en tout homme et en toute société ».

Ces quelques points simples mais fondamentaux de l'art d'aimer se sont avérés très utiles pour centrer notre vie sur l'Évangile, pour témoigner et proposer aussi un modèle humain et un sens de la vie humaine qui se démarquent des images habituelles. Ce mode de vie est une réponse aux attentes profondes et réelles des hommes de notre temps, proposant un style de vie positif et un modèle humain centrés sur l'amour. Cet art d'aimer de l'Évangile ouvre aussi la voie

¹⁴ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes* : « le Christ "image du Dieu invisible" l'homme parfait [...] Devenu conforme à l'image du Fils, premier-né d'une multitude [...] le chrétien [...] est rendu capable d'accomplir la loi nouvelle de l'amour », n. 22 § 4.

pour transformer les divers milieux de la société et de la culture et pour les différents dialogues instaurés par le Concile.

Ces deux éléments que j'ai soulignés, celui de la Parole de Dieu mise en pratique en même temps que la centralité de l'amour vécu, sont certainement à la base d'une catéchèse que l'Église attend dans la nouvelle évangélisation, c'est-à-dire la catéchèse comme une expérience de la vie du Christ, personnelle et communautaire, selon ce que souhaitent les *Lineamenta* pour le prochain synode (n. 11) : « c'est cette vie avec Jésus qui pousse à l'annonce, à la proclamation, au partage de ce qui a été vécu, après l'avoir expérimenté comme ce qui est bon, positif et beau ».

2.2 L'inculturation et l'évangélisation de la culture

Un mot final sur l'inculturation, sur laquelle nous ne pouvons nous étendre ici. Elle est importante pourtant dans la formation des catéchistes pour éviter une dichotomie entre tradition et christianisme, et identifier ce qui est à retenir comme "semences du Verbe"¹⁵ dans une perspective chrétienne et humaine.

Benoît XVI dans *Africae munus* consacre un chapitre à "L'inculturation de l'Évangile et l'évangélisation de la culture". Il recommande entre autres de « mettre en valeur les éléments positifs de la culture en les illuminant de l'intérieur pour que le chrétien soit effectivement rejoint par le message du Christ », et émet le souhait que l'Afrique puisse « transmettre les valeurs que le Créateur a insufflées dans les cœurs des Africains depuis la nuit des temps » et apporter ainsi sa contribution à l'Église « icône de l'avenir, que l'Esprit de Dieu nous prépare ».¹⁶

¹⁵ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, n. 11.

¹⁶ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 37.38.

Les fidèles laïcs au service de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux

CÉLESTIN TWIZERE*

Dans l'Église, on a trop souvent cru que le rôle des laïcs se limitait à organiser les sacristies des paroisses, mais aujourd'hui, le dernier Synode africain et l'Exhortation apostolique *Africae munus* du Pape Benoît XVI parlent d'un engagement concret des laïcs catholiques dans la société. Et c'est difficile de parler du dialogue interreligieux sans évoquer l'un de ses infatigables artisans, le Bienheureux Pape Jean-Paul II, un exemple et un modèle que nous connaissons bien. En effet, en 1986, il convoqua à Assise (Italie) les chefs spirituels des principales religions du monde, ainsi que les représentants des plus importantes confessions chrétiennes, une initiative qui s'inscrit dans le prolongement du Concile Vatican II qui avait fait du dialogue interreligieux et de l'œcuménisme un de ses thèmes chers.

Au terme de cette rencontre mondiale, dans son allocution finale, Jean-Paul II forme le vœu que l'esprit qui avait animé les participants ne meurt pas avec la fin des travaux. Selon le Saint-Père, l'esprit d'Assise devait continuer. Et il confie cette mission à tous les hommes de bonne volonté. Depuis 1986, la *Communauté de Sant'Egidio* a fait sienne cette initiative du Pape Jean-Paul II. La paix est un grand chantier ouvert à tous, y compris aux laïcs. La *Communauté de Sant'Egidio* recherche dans l'Évangile et dans la tradition vivante de l'Église Catholique ce que le Maître enseigne, convaincue de la nécessité de connaître, aimer, imiter le Christ afin de vivre en Lui la vie trinitaire et transformer avec Lui l'histoire jusqu'à son achèvement dans la Jérusalem

* Membre de la *Communauté de Sant'Egidio*, Rwanda.

salem céleste. C'est un programme qui vaut pour toutes les époques et pour toutes les cultures, même s'il tient compte des temps et de la culture pour un dialogue vrai et une communication efficace.

La prière du Seigneur pour ses disciples de *Jn* 17,21 « Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi » est en même temps une *révélation* et une *invocation*. Elle nous révèle l'unité du Christ avec son Père, qui est la source de l'unité de l'Église et le don permanent qu'elle recevra mystérieusement en lui jusqu'à la fin des temps. Cette unité, qui ne manque pas de se réaliser concrètement dans l'Église Catholique, malgré les limites de ses membres, agit aussi à des degrés divers dans les nombreux éléments de sanctification et de vérité qui se trouvent au sein des autres Églises et communautés ecclésiales. Ces éléments, en tant que dons propres de l'Église du Christ, les poussent sans cesse vers une unité pleine.

L'engagement en faveur du dialogue œcuménique avec les frères et sœurs de toutes les communautés ecclésiales nées de la Réforme s'inscrit dans cette optique. La confrontation théologique sur des points essentiels de la foi et de la morale chrétienne, la collaboration dans la charité et surtout le grand œcuménisme de la sainteté, pourront à l'avenir, avec l'aide de Dieu, produire leurs fruits. Poursuivons donc avec confiance notre route, dans l'attente confiante du jour où, avec tous les disciples du Christ, sans exception, nous pourrons chanter ensemble à pleine voix : « Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble » (*Ps* 133).

C'est dans cette perspective que se pose aussi le grand défi du dialogue interreligieux que nous devons encore relever au cours de ce siècle, selon la ligne indiquée par le Concile Vatican II. Ce dialogue doit se poursuivre. Dans un contexte de pluralisme culturel et religieux plus marqué qui caractérisera certainement la société du nouveau millénaire, un tel dialogue est important pour assurer aussi des conditions de paix et éloigner le spectre épouvantable des guerres de religion qui ont ensanglanté plusieurs périodes de l'histoire humaine.

Le nom du Dieu unique doit devenir plus que jamais, un nom de paix et un impératif de paix.

C'est ici en réalité un défi très important pour l'Église en Afrique, où récemment encore, les conflits ethniques et les guerres civiles ont été souvent menés, idéologiquement pour des raisons pseudo-religieuses, quand en réalité, ils servaient à masquer des intérêts économiques et politiques plus profonds. Mais la théorie du "clash de civilisation" a aussi trouvé des interprètes en Afrique (Nigeria, Côte-d'Ivoire, Somalie et Kenya pour ce qui concerne les relations islamo-chrétiennes) tandis que l'opposition entre protestants et catholiques marque les relations politiques et ethniques entre certains pays. L'expérience de la *Communauté de Sant'Egidio* confirme que l'esprit d'Assise n'est pas une utopie mais un chemin à parcourir pour modeler le futur. Le Pape Benoît XVI dans son message à l'occasion de la Rencontre Internationale de Prière pour la Paix de Munich 2011 écrivait : « Vivre ensemble est au fond une simple prédisposition, qui dérive directement de notre condition humaine. Il est donc de notre devoir de lui donner un contenu positif. Le vivre ensemble peut se transformer en un vivre les uns contre les autres, il peut devenir un enfer, si nous n'apprenons pas à nous accueillir les uns les autres, si chacun ne veut être rien d'autre que lui-même. Mais s'ouvrir aux autres, s'offrir aux autres peut être aussi un don. Ainsi, tout dépend de la compréhension de la prédisposition à vivre ensemble comme un engagement et comme un don, de la capacité de trouver la voie véritable du vivre ensemble ».

C'est pourquoi à *Sant'Egidio*, nous essayons de mettre en pratique l'esprit d'Assise, qui s'est révélé en plusieurs circonstances une chance et une ouverture en faveur de la paix en temps de crise comme ce fut le cas en Côte-d'Ivoire. En effet, lorsque dans le quartier de Treichville à Abidjan, la *Communauté de Sant'Egidio* a promu un accord entre des religieux musulmans et chrétiens, cela a évité de plonger la ville dans un conflit religieux et l'efficacité de cet accord a été tangible pour tous quand des musulmans ont empêché que des fanatiques dé-

truisent les églises et des prêtres et pasteurs ont protégé les mosquées. Nous ne devons pas craindre que l'annonce joyeuse d'un don offert à tous puisse léser l'identité de l'autre. Au contraire, nous devons proposer à tous, dans le plus grand respect de la liberté de chacun, le don de la révélation du Dieu-Amour qui « a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique » (Jn 3,16).

L'Église ne peut donc se soustraire à l'activité missionnaire envers les peuples car sa mission prioritaire est d'annoncer au monde le Christ, « le Chemin, la Vérité et la Vie », et c'est en Lui que les hommes trouvent le salut. Le dialogue interreligieux *ne peut pas simplement remplacer l'annonce, mais reste orienté vers l'annonce*. D'autre part, le devoir missionnaire ne nous empêche pas d'entrer en dialogue avec un cœur profondément ouvert à l'écoute.

Je saisis l'occasion pour rappeler ici la figure d'un grand chrétien africain récemment disparu, le patriarche de l'Église copte orthodoxe, Abuna Paulos. Abuna Paulos, patriarche depuis 1992, a recueilli le témoignage d'une ancienne Église martyre, qui a traversé les années très dures de la dictature et de la guerre. Lui-même a subi des persécutions en raison de sa foi, payant par la prison et l'exil sa fidélité à l'Évangile.

Il fut un grand protagoniste de la renaissance de l'Église en Éthiopie, mais aussi l'une des voix les plus influentes du christianisme africain. Fils d'une Église de moines et fils de son peuple, il a incarné la foi simple et forte de millions de chrétiens. En même temps, il a su transmettre cette foi avec humilité et autorité dans le monde contemporain, comme il le fit à Rome, pendant le Synode des Évêques consacré à l'Afrique, en octobre 2009. Aussitôt après son élection au siège patriarcal, au début des années quatre-vingt-dix, il a entamé un cheminement sur le dialogue œcuménique, sur l'engagement pour la paix. Telle est la mission des chrétiens aujourd'hui en Afrique : chercher "les voies de l'Unité", selon les paroles de la Constitution apostolique *Lumen gentium* du Concile Vatican II qui parle de l'Église comme sacrement d'unité pour tout le genre humain.

Pour parler adéquatement du dialogue interreligieux et du rôle des laïcs en Afrique, il est important de repartir du Christ car c'est Lui notre lumière. Le Psaume nous dit que sa parole est la lumière qui éclaire nos pas. L'Évangile de Matthieu (Mt 25), nous montre Jésus au milieu de nos activités quotidiennes : « J'avais faim et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif et vous m'avez donné à boire [...] Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ». Le pauvre en réalité nous montre le Seigneur et cela est le point focal de toutes les religions. Partir du pauvre signifie partir de Jésus qui l'indique comme son frère. Le pauvre nous rappelle que nous sommes mendiants de la vie ; nous devons pour cela être des hommes et des femmes eucharistiques, c'est-à-dire des hommes et des femmes de louange et de la gratitude à l'égard du Seigneur Jésus, le seul capable de transformer l'humanité.

La *Communauté de Sant'Egidio* n'a pas la prétention de définir l'agenda de la recherche de l'unité. L'amour donne de la substance à la recherche de la vérité et cela nous plonge dans notre identité, dans le dialogue œcuménique et interreligieux. Repartir du Christ veut dire aussi repartir de sa Parole pour l'écouter et la mettre en pratique. François d'Assise nous l'enseigne par son expérience : écouter la Parole de Dieu et la mettre en pratique sans ajout ni soustraction. Cela nous permettra d'être des témoins joyeux de l'Évangile et donc artisans du dialogue et de l'œcuménisme. Nous, laïcs, sommes les premiers appelés à le mettre en pratique car comme le dit le Concile Vatican II, de part le sacrement du Baptême, nous sommes devenus prophètes, prêtres et rois. Voilà notre joie : participer à l'édification de notre Église, en devenant des acteurs clés de sa sanctification à travers le moyen simple et efficace du dialogue.

Les fidèles laïcs et les ministres ordonnés : le défi de la collaboration

ROMBAUT NANA*

Les documents publiés sur les laïcs par le Magistère depuis le Concile Vatican II ont permis de clarifier l'identité, la vocation et la mission de ceux-ci. En particulier, ils ont balisé le chemin de leur engagement dans l'Église et dans le monde. Cependant, sur le terrain, il reste toujours des réajustements à faire dans la collaboration entre les laïcs et le clergé. La question est d'une extrême importance parce qu'elle touche un problème réel, maintes fois exprimé en termes de frustration ou d'obstacle dans les rapports interpersonnels et fonctionnels entre une catégorie de chrétiens (le clergé) qui a un mandat institutionnel et une autre catégorie (les fidèles laïcs), qui n'a souvent que son dévouement basé sur la mission reçue au Baptême par chaque chrétien.

En dépit de cette observation un peu globalisante, chaque personne a son expérience du sujet, positive ou négative. La présentation qui suit ne va pas analyser la question dans son entièreté. La diversité des expériences et la complexité du sujet ne permettent pas d'être exhaustif. Nous nous limiterons à relever certains des points qui requièrent des efforts des uns et des autres en vue d'harmoniser le climat des relations et favoriser la communion, signe essentiel de l'ecclésialité.

* Membre de la Communauté *Magnificat* (Congo), délégué de la Fraternité Catholique des Communautés Charismatiques d'Alliance.

1. DE LA COLLABORATION À LA CORESPONSABILITÉ

Le concept de collaboration met en présence au moins deux acteurs. Malheureusement, cela fait aussi penser, du moins dans le monde professionnel, à un chef d'une part et son assistant d'autre part. L'un donne des ordres et l'autre exécute. La collaboration est alors évaluée en termes de loyauté du second envers le premier ou de sa capacité à appliquer scrupuleusement les instructions. Cette image prend aussi en compte la possibilité de sanction, en cas d'insatisfaction du chef. Il est difficile de prouver que ce modèle de fonctionnement de la société n'influence pas celui de l'Église lorsque nous utilisons le même langage.

Dans son message du 23 août 2012, dans le cadre de la Sixième Assemblée du Forum International de l'Action Catholique, le Pape Benoît XVI invite à un changement de mentalité sur le rôle des laïcs dans l'Église, car ils ne doivent pas être considérés comme des "collaborateurs du clergé" mais comme des personnes "coresponsables" de l'être et de l'agir de l'Église.

2. CRÉER DES RAPPORTS "FAMILIERS"

Pour que la collaboration ne se transforme pas en rapport de force inégal, il est important de développer des relations fraternelles comme dans une famille. Cette comparaison entre l'Église et la famille que Saint Paul présente dans l'Épître aux Éphésiens (*Ep* 5,25-26) est très éclairante. En effet, à une épouse on demande obéissance et soumission, à l'époux on demande amour et sacrifice, à l'image du Christ. Si donc, au sein de l'Église les laïcs doivent se soumettre et obéir, les pasteurs quant à eux, doivent les traiter avec amour et se sacrifier pour leur croissance. On arriverait ainsi à des rapports de fraternité que l'on retrouve dans une famille. Il faut donc, comme le montrent les textes du Concile, présenter les deux recommandations côte à côte.

Les fidèles laïcs et les ministres ordonnés : le défi de la collaboration

« Les laïcs, comme tous les fidèles, accueilleront avec promptitude et dans l'obéissance chrétienne ce que les pasteurs, représentants du Christ, auront décidé en tant que docteurs et chefs de l'Église ; ils suivront alors l'exemple du Christ qui, par son obéissance jusqu'à la mort, a ouvert à tous les hommes la voie bienheureuse de la liberté des fils de Dieu. [...] D'autre part, les pasteurs doivent reconnaître et promouvoir la dignité et la responsabilité des laïcs dans l'Église, utiliser volontiers leurs avis prudents, leur assigner des postes de confiance au service de l'Église, leur accorder la liberté d'action et un champ où ils puissent l'exercer, et même les encourager à entreprendre des œuvres de leur propre initiative. Ils doivent aussi considérer avec attention et affection paternelle dans le Christ les projets, les demandes et les désirs proposés par les laïcs. En outre, les pasteurs auront soin de reconnaître la juste liberté dont chacun doit jouir dans la cité terrestre. De ces rapports familiaux entre laïcs et pasteurs, on doit attendre pour l'Église de nombreux et d'heureux résultats ».¹

L'Église espère que les rapports entre le clergé et les laïcs engagés dans l'apostolat soient des rapports de proximité, susceptibles de contribuer à l'Église-Famille de Dieu. Néanmoins, il faut reconnaître qu'il est plus facile de prouver le comportement d'un laïc qui n'obéit pas aux décisions du pasteur que de démontrer l'attitude négative d'un prêtre qui n'encourage pas les laïcs ou ne leur confie pas des responsabilités dans les œuvres de l'Église. Il convient également de signaler que dans une Afrique souvent blessée par le despotisme, certains laïcs ne sont pas toujours prêts à travailler dans l'obéissance et la soumission aux pasteurs. De même, dans une Afrique déjà très hiérarchisée, certains pasteurs ne sont pas toujours disposés à se rendre proches des laïcs et vivre ensemble l'Église-Famille de Dieu. Pourtant, l'Exhortation *Christifideles laici* du Pape Jean-Paul II insiste sur la communion dans la mission de l'Église : « La communion et la

¹ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, n. 37.

mission sont profondément unies entre elles, elles se compénètrent et s'impliquent mutuellement, au point que la communion représente la source et tout à la fois le fruit de la mission ».²

Pour le Pape Benoît XVI, la coresponsabilité dans l'Église conduit à la communion entre laïcs et pasteurs dans un rapport familial. Cette communion profonde – selon le Pape –, est celle qui a caractérisé les débuts de la communauté chrétienne.

3. LES EXIGENCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS

« Les Évêques choisiront avec soin des prêtres capables et bien avertis pour s'occuper des formes particulières de l'apostolat des laïcs. Ceux qui exercent ce ministère en vertu d'une mission reçue de la hiérarchie, la représentent dans son action pastorale : toujours attachés fidèlement à l'esprit et à la doctrine de l'Église, ils favoriseront entre les laïcs et la hiérarchie les relations convenables ; ils se dépenseront pour nourrir la vie spirituelle et le sens apostolique au sein des associations catholiques qui leur sont confiées ; ils seront présents à leur action apostolique par leurs avis judicieux et favoriseront leurs projets ; en dialogue constant avec les laïcs, ils rechercheront attentivement les formes les plus capables de rendre l'action apostolique plus fructueuse ; ils développeront l'esprit d'unité au sein même de l'association aussi bien qu'entre elle et les autres ».³

L'accompagnement des laïcs demande d'abord une grande disponibilité des prêtres. Or les laïcs sont généralement en contact avec des prêtres qui sont déjà affectés à une charge pastorale précise au niveau des paroisses, des diocèses ou des œuvres de l'Église. Ces derniers n'acceptent d'accompagner les laïcs qu'occasionnellement

² JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 32.

³ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n. 25.

et pendant leur temps libre. De plus, l'accompagnement des laïcs engagés demande une certaine préparation, voire l'initiation à une expérience particulière. En effet, plus les laïcs sont dévoués et mûrs, plus les exigences en matière de leur accompagnement sont élevées. Parfois, les pasteurs n'ont pas eu l'occasion de se former à un genre d'expérience qu'ils sont appelés à accompagner.

4. LA PARTICIPATION, FACTEUR DE LA COMMUNION

L'Exhortation apostolique du Pape Jean-Paul II sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde commence par une parole forte : « Vous aussi allez à ma vigne ! ».⁴ L'évocation de cette parole de l'Évangile vient comme un cri d'alarme devant l'urgence de la mission confiée à l'Église « Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toutes les créatures » (Mc 16,15).

Lue simplement, la parabole de la vigne nous suggère deux idées intéressantes pour notre réflexion : l'enjeu du *Royaume des cieux*, comme préoccupation centrale de la mission de l'Église et la *participation* de tous comme condition de la réussite de cette mission. « Vous aussi, allez à ma vigne ! » semble en effet réparer une injustice ou faire jouir d'un droit... « Pourquoi êtes-vous là à ne rien faire ? » dit le texte. Le Christ regarde au-delà des critères des hommes qui tendent à écarter de la mission, par erreur ou par des choix délibérés et justifiés, une partie du peuple de Dieu. Nous y voyons une allusion au concept de la participation. La suite de l'Évangile dit que les ouvriers de la onzième heure se feront rémunérer autant que ceux de la première heure. Ainsi, le résultat de la participation ne doit pas être évalué seulement par rapport aux objectifs fixés par notre logique. Il est aussi d'un autre ordre. Il vise l'épanouissement de chaque ouvrier et non la rémunération de leurs efforts individuels. Prendre part à la

⁴ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 2.

mission de l'Église est un devoir pour chaque baptisé, *un droit* en tant que membre de l'Église et *un moyen* de recevoir et exercer les dons de l'Esprit Saint.

5. LES CONDITIONS D'UNE HEUREUSE COLLABORATION

5.1 Accueillir les dons du Saint-Esprit pour apprendre à collaborer

Il faut se mettre continuellement à l'école du Seigneur pour apprendre à servir ensemble dans la mission de l'Église.

« Venez à moi, vous tous qui peinez, qui êtes surchargés, et je vous donnerai le repos [...] Prenez sur vous mon joug et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes. Car mon joug est aisé et ma charge légère » (*Mt 11,28-30*).

Les points suivants montrent comment l'Esprit Saint travaille dans les cœurs des laïcs et des prêtres pour leur permettre de vivre harmonieusement leur collaboration. En mettant l'accent sur l'accueil des dons du Saint-Esprit, on peut bien comprendre que la collaboration dont il est question ici est finalement une question de spiritualité, au sens simple de la vie selon l'Esprit, et non une simple application des recommandations.

5.1.1 Le sens de l'obéissance chrétienne chez les laïcs

L'obéissance est une vertu capitale de la vie spirituelle et de l'engagement apostolique. L'obéissance est d'abord une adhésion à ce qui nous est proposé par amour pour le Royaume et donc sans opposer des conditions à cause de nos intérêts personnels. L'obéissance est liée à l'humilité, cette capacité de reconnaître objectivement ce que nous sommes face à la grandeur de Dieu et aux mérites ou aux fonctions des autres.

Dans le monde, le laïc doit se battre pour vivre. Il est presque naturellement porté à imposer ses projets et conquérir ses intérêts.

L'obéissance et l'humilité ne sont pas des attitudes spontanées dans la vie sociale et professionnelle. Elles dépendent des circonstances. Elles sont souvent conditionnées par le jeu des relations et des pouvoirs. C'est pourtant là que se situe l'enjeu de la spiritualité laïque : vivre les vertus chrétiennes dans un monde dont les lois ne sont pas d'ordre spirituel. Le laïc doit donc apprendre l'obéissance et l'humilité, tout en fréquentant le monde qui souvent les méprise.

Pour le clergé, l'obéissance est facile à comprendre même si parfois cela lui coûte. Elle fait partie de ses vœux religieux ou de son obédience envers l'autorité ecclésiale. Le laïc par contre doit d'abord découvrir une telle obédience, grandir dans la confiance envers elle et dans la compréhension de la vision apostolique, pour vivre du dedans l'obéissance chrétienne.

Fort heureusement, l'Esprit Saint nous vient au secours et nous pourvoit de ses dons pour être au service du Royaume des cieux. C'est ainsi que l'Esprit Saint nous accorde le *don de la crainte* qui engendre l'humilité et l'obéissance comme fruits et vertus dans l'apostolat (cf. *Is* 11,2).

Grâce à l'action de l'Esprit Saint, l'obéissance chrétienne produit l'abandon et la liberté intérieure. C'est-à-dire elle fait que nous nous sentions bien dans la main de Dieu qui veut nous utiliser à travers les pasteurs de l'Église.

« Même avec un instrument défectueux, si nous l'avons bien en mains, nous ferons plus qu'avec un instrument plus perfectionné, plus précieux, mais que nous n'aurons pas bien en mains, qui pourra convenir pour d'autres, mais ne sera pas à notre taille, avec lequel nous ne serons pas à l'aise [...] En effet, de même qu'avant de faire quelque chose il faut que nous ayons en mains l'instrument, que l'ouvrier prenne d'abord son outil, de même, avant de nous travailler par ses inspirations, le Saint-Esprit s'empare de nous ».⁵

⁵ A. GARDEIL, *Le Saint-Esprit dans la vie chrétienne*, Chapitre 1, Bouère en Mayenne 1994.

5.1.2 *Le style personnel de discernement du ministre ordonné*

Si les laïcs sont appelés à entrer dans l'école de l'obéissance et de l'humilité, les pasteurs quant à eux, sont conviés à exercer leur ministère avec prudence et sagesse en discernant la volonté de Dieu. Eux aussi sont appelés à entrer à l'école du cœur de Jésus, doux et humble. Ici, se trouve le défi pour le ministre ordonné dont la tentation est grande d'accueillir les recommandations de l'Église ou de considérer les acquis de la formation comme de simples outils techniques à appliquer. Il s'agit d'abord des attitudes spirituelles à accueillir, d'un apprentissage continu afin d'ajuster sa vision à la volonté de Dieu pour le bien de son peuple et pour le triomphe du Royaume des cieux. Fort heureusement, l'Esprit Saint qu'il a reçu au Baptême et par le sacrement de l'Ordre lui vient au secours, s'il se dispose à son action. La vertu d'un bon leadership pastoral est renforcée par le don de conseil (*Is* 11,2). Le don de conseil perfectionnera la vertu de prudence. Toutefois, le don de conseil ne dispense pas celui qui le reçoit du travail opéré par l'intelligence dans l'analyse des situations. Il complète et perfectionne ce que l'intelligence a élaboré. Par ce don, l'Esprit Saint éclaire le ministre ordonné dans les situations concrètes de sa vie et de celles des chrétiens. Il lui suggère ce qu'il doit faire, éviter, dire ou taire. Il lui donne la capacité de voir ce qu'il convient de faire pour plaire à Dieu. C'est le don de conseil qui le dispose à voir clair quand il est chargé d'accompagner les chrétiens dans leur recherche de Dieu et dans l'accomplissement de leur apostolat. Comme le dit si bien le Psaume, « Il s'est fait leur pasteur, son cœur était sans faille, et d'une main sage, il les guidait » (*Ps* 78,72).

L'Esprit Saint donne le don de discernement au pasteur, c'est-à-dire le don de l'ajustement de son jugement humain à la volonté de Dieu. En réalité le ministre ordonné reçoit dans le sacrement de l'Ordre un pouvoir qui est la capacité d'écouter et de demander le don de conseil de l'Esprit Saint. Celui-ci vient au secours des limites de ses vertus innées ou acquises par la formation, s'il se reconnaît pauvre et s'abandonne à son action.

5.2 Les aptitudes à promouvoir la participation

La participation est un concept difficile à définir. Cependant, elle est devenue un principe incontournable dans la vie de la société : au sein de toute organisation, dans la gouvernance politique, dans la vie des communautés et des associations locales.

Elle peut se concevoir comme le fait d'avoir accès à des instances formelles permettant l'expression des membres au sein d'une organisation. Il s'agit d'abord de l'accès de tous à l'information qui le concerne (en tant que collaborateur ou bénéficiaire d'une œuvre ou d'une communauté) ; du droit de s'exprimer lors des analyses et des réflexions ; de la clarté des critères conduisant à la prise de décision ; de la clarté du processus de prise de décision.

La mise en place de la participation dépend toujours de l'autorité formelle, c'est-à-dire celle qui a été instituée et qui possède un mandat. Promouvoir la participation des membres, c'est d'abord créer un cadre d'échange et savoir l'animer. Le processus de participation dépendra d'une part du fonctionnement de ce cadre formel et d'autre part de la dynamique des relations sociales qui se déploient dans la communauté. Le principe de la participation veut que le droit de parole soit total. Ce droit est théoriquement total, pour autant que l'expression soit respectueuse des personnes et demeure en rapport avec l'ordre du jour. Cependant dans la pratique, au sein de la dynamique des groupes, chaque membre ne dispose pas du même poids dans les débats. Même si le principe de l'égalité de tous les membres est postulé au sein du groupe, cette égalité n'est pas pour autant une réalité vécue.

À titre d'exemple, si on réunit dans une assemblée des intellectuelles et des femmes ménagères et qu'on limite le temps des interventions à une minute par personne, il y a beaucoup de chance que les intellectuelles réussissent à formuler correctement leurs idées et les fassent passer. Les femmes ménagères qui ont besoin de cinq minutes pour formuler une idée, vont soit se taire, soit se faire arracher la parole. La réunion se tiendra, mais on aura manqué la contribu-

Rombaut Nana

tion d'une composante essentielle de l'assemblée. Il appartient donc à ceux qui ont le pouvoir d'organiser la réunion de veiller à corriger ce déséquilibre.

L'exercice du pouvoir devrait donc permettre de répondre à certaines questions importantes.

La préparation des participants à la réunion

À propos de quoi peut-on s'exprimer ? Les personnes ont-elles été informées des sujets à traiter (ordre du jour) ? Ont-elles les informations préalables (ou parfois les capacités) de se préparer ou de participer au débat ?

La détermination des sujets de réunion

Qui a le droit d'inscrire les points à l'ordre du jour ? Comment l'ordre du jour est-il établi ? Comment les problèmes difficiles et délicats peuvent-ils être inscrits à l'ordre du jour ?

Le type de réunion

De quel type de réunion s'agit-il ? S'agit-il d'une réunion d'information, de sondage, de créativité, de gestion de conflits affectifs, de résolution de problème, de négociation, de prise de décision...

L'exploitation des points de vue émis

Que fait-on des conclusions des discussions ? Qui s'occupe de les résumer et de les proposer à la prise de décision dans le présent ou dans le futur ?

La définition des options

La prise de décision se prépare. Quels sont les critères de prise de décision ?

La responsabilité de la décision

Qui prend les décisions ? Distingue-t-on les décisions ordinaires des décisions sensibles et des décisions stratégiques ? Est-il clair qui assume la responsabilité de la prise de décision dans chacun des cas ?

5.3 Autorité et pouvoir

On comprend de ce qui précède que l'autorité est un mandat officiel reçu pour exercer un pouvoir sur la communauté, c'est-à-dire une capacité de mobiliser les énergies de la communauté en vue de son progrès vers la réalisation des objectifs en rapport avec la mission de l'Église. Ces énergies sont dans la communauté comme des potentialités que chacun a reçues au Baptême. Car « à tous ceux qui l'ont reçu il a donné le pouvoir de devenir enfant de Dieu » (*Jn 1,12*). C'est en réalité ce pouvoir ou cette possibilité de devenir enfant de Dieu que l'autorité qui a la charge pastorale cherche à développer. C'est ce pouvoir-là que le Christ a donné aux Apôtres : « Alors Jésus s'approcha et leur dit : "Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, de toutes les nations, faites des disciples" » (*Mt 28,18-19*).

Un bon leader n'est pas celui qui menace mais qui obtient l'adhésion libre des personnes qu'il conduit. On entend parfois des pasteurs brandir leur menace pour se faire obéir. « Ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de décider, de refuser, de vous interdire... ? ». Il s'agit là d'un leadership exercé à la manière de Pilate. En effet, s'adressant à Jésus, il utilise le même registre linguistique : « Tu ne me parles pas ? Ne sais-tu pas que j'ai pouvoir de te relâcher et que j'ai pouvoir de te crucifier ? » (*Jn 19,10*). C'est le leadership des faibles. Il traduit en réalité, le manque d'argument et surtout la perte de confiance en soi pour convaincre et amener les gens à changer.

Aussi, la question qu'un pasteur devrait se poser pour mieux s'évaluer est la suivante : « Pourquoi les chrétiens m'obéissent-ils ? Parce que c'est moi le chef ? Parce qu'ils ont peur que je les sanctionne ? Parce qu'ils sont convaincus que j'ai raison ? Parce qu'ils ont confiance en moi ? Parce qu'ils prennent pour modèle leur pasteur ?... ».

CONCLUSION

L'expérience montre que la collaboration entre laïcs et ministres ordonnés n'est pas toujours vécue à travers des rapports harmonieux capables de favoriser la communion et l'épanouissement de tous. Plusieurs défis ont été relevés : passer de la collaboration à la coresponsabilité ; créer des rapports de proximité qui témoignent de l'Église-Famille de Dieu ; les exigences de l'accompagnement des laïcs ; l'importance de la participation ; le sens de l'obéissance et de l'humilité des laïcs ; le sens de l'autorité et du pouvoir...

En guise de conclusion, faisons quelques considérations. La question de la collaboration des laïcs avec les ministres ordonnés est de plus en plus au centre de la réflexion sur la mission de l'Église et le sera davantage, non seulement à cause de la carence des prêtres, mais surtout à cause des défis qui ne peuvent être relevés par les prêtres et les religieux seuls.

À la suite du Concile Vatican II, la position des papes (Jean-Paul II et ensuite Benoît XVI) tranche clairement en faveur d'un laïcat responsable de son propre développement spirituel, humain et social, mais aussi coresponsable de l'agir et de l'être de l'Église, et pas seulement comme auxiliaire de l'action du prêtre.

Le développement du monde et les progrès de la psychologie sociale nous amènent à considérer le concept de la participation comme une matière de droit et une condition de tout progrès au sein des peuples et des associations. Les relations entre les ministres ordonnés

et les laïcs ne peuvent pas être abordées en ignorant ce principe qui tend à devenir la norme de toute civilisation.

Ce qui se joue ici est simplement un enjeu majeur pour l'Église et en particulier pour la nouvelle évangélisation qu'elle entreprend. Dans cette perspective, il n'y a aucun doute que ce sont les laïcs qui seront à l'avant-plan, certainement avec l'accompagnement spirituel et théologique des ministres ordonnés.

Aujourd'hui, grâce à l'action de l'Esprit Saint, le témoignage de l'engagement des fidèles dans la vie des paroisses et des diocèses ainsi que l'apostolat des mouvements et des communautés nouvelles ont inauguré un printemps de la dynamique de l'Église, qu'il convient de sauvegarder et de promouvoir. Cependant, cet élan de l'Église, fruit du Concile Vatican II, se manifeste avec des vitesses différentes selon les continents, et même selon les diocèses. Chacun en récoltera les fruits en fonction de son ouverture à la sollicitation de l'Esprit Saint. L'heure est donc venue pour que l'Afrique qui a tant souffert de son retard dans beaucoup de domaines, sorte de sa léthargie missionnaire grâce à une Église véritablement Famille de Dieu, qui sera plus *communautaire* que nos ethnies, plus *solidaire* que nos groupements culturels, plus *participative* que nos partis politiques, plus *crédible* que le fonctionnement de nos gouvernements.

La sollicitude pastorale attendue des ministres ordonnés est à la portée de chacun, comme un choix à faire ou une mentalité à changer. De nombreuses congrégations qui l'ont compris y voient la chance de promouvoir leur spiritualité et d'exercer leur charisme en encadrant des associations et des mouvements de laïcs. Plusieurs diocèses et paroisses donnent le même témoignage. Ce sont ces exemples qui constituent un grand espoir pour l'Église africaine.

Les fidèles laïcs et l'inculturation de l'Évangile

REMY BELLER*

En introduisant le chapitre : «Vous serez mes témoins» en Afrique, dans *Ecclesia in Africa*, le Bienheureux Jean-Paul II souligne que « l'inculturation par laquelle la foi pénètre la vie des personnes et de leurs communautés d'origine est aussi une voie vers la sainteté [...] Si une communauté ecclésiale sait intégrer les valeurs positives d'une culture déterminée, elle sera l'instrument de leur ouverture à la sainteté chrétienne. Une inculturation bien conduite avec sagesse purifie et élève les cultures des différents peuples ».¹ Le texte continue et parle des agents de l'évangélisation dans les églises particulières et en premier lieu des fidèles laïcs qui sont appelés à vivre leur vocation baptismale spécifique au milieu du monde, comme « témoins fidèles dans leur milieu d'action »² et les présente aussi comme acteurs privilégiés au sein de la société pour l'inculturation de l'Évangile et l'évangélisation de la culture.

Dans cette démarche, nous voulons brièvement rendre compte d'une initiative lancée en 1992 par Chiara Lubich, fondatrice du Mouvement des *Focolari*, à Nairobi : le *Centre et École pour l'Inculturation*, qui bénéficie en grande partie de la collaboration de laïcs du Mouvement des *Focolari* en Afrique. Des séminaires de quelques jours sont organisés tous les deux ans et chaque session s'adresse à un domaine de la vie humaine et des cultures de l'Afrique sub-saharienne tels que le travail, l'éducation, la santé, la vie et la mort, la paix et la réconciliation, la com-

* Membre du Mouvement des *Focolari* ; médecin, coordinateur de l'*École pour l'Inculturation en Afrique Mariapolis Piero*, Nairobi, Kenya.

¹ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 87.

² *Ibid.*, n. 90.

munication, le sacré, etc. Ces sujets sont considérés en plusieurs temps. Dans un premier moment, on présente les comptes-rendus de la recherche sur les éléments du patrimoine culturel des différents pays dans ces domaines. Ensuite vient une présentation du Magistère suivie par un approfondissement du thème dans l'Écriture Sainte. En dernier lieu, une conversation de Chiara Lubich traite le sujet à la lumière et selon l'expérience de la spiritualité de l'unité.

Le programme comprend des communications en séances plénières et des travaux en groupes. Les principales interventions sont publiées dans les fascicules "Recherches et Documents" du *Centre pour l'Inculturation Mariapolis Piero* de Nairobi.³ Ces recherches et ces comptes-rendus d'expériences d'inculturation et d'évangélisation sont en grande partie fruits du travail de laïcs des "Commissions pour l'Inculturation" de différents pays du continent.

Au moment de l'inauguration du *Centre*, Chiara a indiqué une méthode et une démarche spirituelle, comme programme de travail.

Elle l'exprime ainsi dans un texte du 28 mai 1992 : « Il s'agit de "nous faire un" plus profondément avec chaque prochain et avec sa culture, comme le Christ "s'est fait un" avec nous quand il devint l'un de nous, quand il devint homme [...] "Nous faire un" dans ce sens, peut être une voie pour saisir les "Semences du Verbe" présentes dans les cultures ».

Dans le Décret *Ad gentes*, sur l'Activité missionnaire, le Concile Vatican II sollicitait les chrétiens au témoignage de la vie et du dialogue avec tous les hommes : « Ils doivent se joindre à ces hommes dans l'estime et la charité, se reconnaître comme membres du groupe humain dans lequel ils vivent, avoir part à la vie culturelle et sociale au moyen des diverses relations et des diverses affaires humaines ; ils doivent être familiers avec leurs traditions nationales et religieuses,

³ Adresse électronique : segr.inculturazione@focolare.org

découvrir avec joie et respect les semences du Verbe qui s'y trouvent cachées ».⁴

Depuis la fondation du *Centre* en 1992, neuf écoles ont eu lieu avec la publication des Actes de sept d'entre elles. Cela a été une expérience progressive de sensibilisation et d'intérêt croissant de la part des participants, une expérience d'inculturation à la découverte de l'autre et aussi de profonde inter-inculturation entre les cultures africaines elles-mêmes. Ce dialogue entre les différents peuples africains fait en sorte qu'ils reconnaissent leurs richesses et leur patrimoine commun. Dans un contexte de globalisation, émerge aussi clairement l'apport que l'Afrique peut donner en vue de la fraternité universelle. Ainsi, on prend conscience que la culture et la sagesse africaines s'appuient clairement sur une base spirituelle. C'est elle qui constitue la trame de l'existence humaine et sociale de la société traditionnelle jusqu'à nos jours. Toutes les valeurs fondamentales prennent sens dans cette perspective, qu'il s'agisse de la valeur de la vie, de la personne humaine, le *muntu*, la famille, le mariage, la communauté comme *ubumwe*, *ubuntu*, les relations harmonieuses avec la nature et le monde spirituel. Chemin faisant, tous ces domaines de la culture et leurs implications concrètes sont à soumettre au discernement du Magistère de l'Église pour voir s'ils sont conformes à la vie de l'Évangile. Pour ce qui est des laïcs, ils sont mis au défi dans la société actuelle, pour que ces valeurs puissent se traduire et se maintenir comme des dons de Dieu dans leur vie d'hommes et de chrétiens. Ils pourront alors faire l'expérience que la foi et la vie de la Parole de Dieu seront capables de transfigurer les cultures de l'intérieur⁵ et que l'incarnation du message évangélique dans la culture pourra « transformer et recréer cette culture, étant ainsi à l'origine d'une création nouvelle ».⁶

⁴ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, n. 11.

⁵ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Verbum Domini*, n. 114.

⁶ P. ARRUPPE, *Lettre aux Jésuites*, 14 mai 1978.

Dans cette dynamique, les valeurs africaines ne seront pas considérées simplement comme des caractères anthropologiques, sujets d'appréciation et d'études, normes humaines d'un autre temps, mais comme les "talents" de l'Évangile, dons de Dieu destinés à fructifier au centuple dans la société actuelle. C'est dans ce sens que Benoît XVI s'adresse en particulier aux fidèles laïcs de l'Église d'Afrique dans *Africae munus* : « À l'heure où le brassage des peuples, tout en constituant un enrichissement, fragilise souvent les cultures et les sociétés, [...] il faut s'engager à transmettre les valeurs que le Créateur a insufflées dans les cœurs des Africains depuis la nuit des temps » et apporter ainsi sa contribution à l'Église « icône de l'avenir, que l'Esprit de Dieu nous prépare ».⁷

⁷ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, nn. 37-38.

II.4 Associations, mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles en Afrique

Introduction

MIREILLE YOGA NKAMGNIA*

Si nous observons le monde autour de nous, nous comprenons facilement que l'homme est esclave de la science, de la politique, des mass-media, de l'économie et de la culture. Les mentalités sont par conséquent sérieusement corrompues. La question qui nous vient alors à l'esprit est la suivante : « Où allons nous ? » Ce congrès nous invite à réfléchir cette année sur le thème "Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui". Notre table ronde veut s'attarder sur le thème : "Les fidèles laïcs face aux défis actuels de l'Afrique : mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles".

1. CONTRIBUTION DES MOUVEMENTS ET COMMUNAUTÉS NOUVELLES AUX DÉFIS DE L'ÉVANGÉLISATION

Que sont les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles ? Dans l'Exhortation apostolique *Christifideles laici* de 1988, le Pape Jean-Paul II affirme : « Les fidèles laïcs appartiennent au Peuple de Dieu, représenté par les ouvriers de la vigne [...] La parabole évangélique met sous nos yeux l'immense vigne du Seigneur, et la foule des personnes, hommes et femmes, qu'Il appelle et qu'Il envoie y travailler. La vigne, c'est le monde entier (cf. Mt 13,38), qui doit être transformé selon le dessein de Dieu, en vue de l'avènement définitif du Royaume de Dieu ».¹

* Membre du Mouvement *Communion et Libération*, Cameroun.

¹ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 1.

Les mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles font partie de ces ouvriers-là. Nous sommes appelés à travailler dans la vigne du Seigneur qui est le monde entier, qui est l'Afrique, qui est la vie, qui est le quotidien. C'est dans cette optique qu'en 1954, Don Giussani en entrant au lycée "Berchet", se dit : « [...] la seule raison de chacun de nos mouvements est : qu'ils Le connaissent, que les hommes connaissent le Christ ».² Jésus affirme : « Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jn 14,6). Les mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles sont porteurs de ce message. Ils vivent à partir de ce message qui éclaire chaque lieu et chaque action. Ce sont les bras séculiers de l'Église. Ce qui nous éclaire, c'est la nature de l'expérience du mouvement que nous faisons et les buts de la mission de l'Église, dans le signe d'une authenticité ecclésiale reconnue, approuvée et soutenue par le Saint-Siège. Notre rôle se résume dans ce que le Pape Jean-Paul II, à l'occasion du trentième anniversaire de la naissance du mouvement *Communion et Libération* a dit : « Allez dans le monde entier, apportez-lui la vérité, la beauté et la paix, que l'on trouve dans le Christ Rédempteur ».³

Les défis actuels de l'Afrique sont liés à cette conscience, à la contemporanéité du Christ. Affronter toute la réalité avec la certitude de sa Présence n'est pas automatique. Regardons comment nous, chrétiens, nous mettons face à la justice, à la paix, à la vérité, à la corruption, à la préservation de la vie, au sens de responsabilité, au sens du travail, à la politique (ou l'on voit que l'intérêt personnel passe souvent devant le bien commun). Notre foi est-elle capable de les porter sans les réduire ? Oui ! Nous pouvons les porter, nous pouvons vivre ainsi, puisque cette vie est immanente à l'homme, elle ne nous vient pas de l'extérieur. Le Christ est le centre de l'expérience

² Extrait d'une conversation de Don Giussani avec les responsables de *Communion et Libération* intitulée "Comment naît un mouvement", août 1989.

³ JEAN-PAUL II, *Discours à l'occasion du XXX^e anniversaire de fondation de Communion et Libération*, 29 septembre 1984.

Introduction

personnelle et historique, Il est la clef de toute la réalité. Nous devons continuer avec sérieux dans cette ligne afin qu'à travers nous, l'Église soit de plus en plus le lieu de l'existence rachetée de l'homme.

Une foi qui n'est pas éduquée, qui n'a pas de raisons fortes, est une foi appelée à mourir. Construits et nourris par cette conscience, nous pouvons, à travers nos actes, aider les hommes à connaître Jésus-Christ, qui Seul donne à la vie cette nouveauté qui procure une grande sérénité ! Le développement humain est palpable dans une structure où l'on voit en l'autre l'origine de soi.

C'est donc au niveau des actions concrètes que se vérifie pour les mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles l'attachement à l'idéal. Par exemple, dans *Communion et Libération* en Ouganda, on peut voir des centaines de femmes séropositives, passionnées par la vie, car une présence concrète leur a témoigné Jésus présent dans leur maladie. Au Kenya, des collèges et écoles ont vu le jour à partir de la vérité que des personnes ont rencontrée à travers *Communion et Libération*. Au Cameroun, le Centre Social *Edimar*, porté en majorité par les membres du Mouvement, accueille les enfants de la rue et les jeunes sortis de prison.

Dans ce contexte, encore marqué par des méfiances à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église, les mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles continuent tout de même de grandir dans la maturité de leur présence. Les membres se montrent plus sensibles aux besoins les plus répandus (comme le chômage, ou l'envie d'éduquer les enfants en dehors des méthodes souvent déprimantes de l'école d'État) et aux problèmes culturels les plus pointus (sorcellerie, méfiance, tribalisme). On voit naître des coopératives, organismes pour l'assistance et pour la solidarité. Dans le monde politique également, la présence d'hommes éduqués dans ces mouvements commence à s'approfondir en des termes plus personnels et plus concrets. Le Pape Jean-Paul II, en rencontrant les responsables des mouvements à Cas-

tel Gandolfo, dans un discours bref mais incisif, affirma que « l'Église elle-même est mouvement ».⁴

2. MON EXPÉRIENCE PERSONNELLE VÉCUE À TRAVERS LE MOUVEMENT *COMMUNION ET LIBÉRATION*

Le Pape Benoît XVI, dans sa lettre encyclique *Deus caritas est* affirme : « À l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne qui donne à la vie un nouvel horizon ».⁵

Quand j'ai rencontré le charisme de *Communio et Liberation*, la passion de vivre cette nouveauté qui entraînait dans ma vie m'a poussée à travailler dans une expérience éducative auprès des enfants de la rue, au Centre Social *Edimar*. Le Christ m'a saisie comme Il avait saisi Jean et André. Ma rencontre avec le mouvement *Communio et Liberation* s'est faite à travers deux jeunes filles à qui j'avais demandé : « comment faites-vous pour être toujours ensemble et toujours si joyeuses ? ». Elles m'ont répondu en cœur : « Viens et vois ! ». J'y suis allée et je suis restée. C'était il y a seize ans. Si l'événement du Christ ne me saisit pas dans mon humanité maintenant, avec mon cœur, avec ma raison, je ne peux être capable de certitudes. C'est le "oui" à Jésus de chacun de nous qui rend par exemple cet instant possible. Nous sommes une compagnie de personnes à qui d'une manière ou d'une autre on a dit « viens et vois ». À travers le partage de nos expériences ces jours-ci, nous nous aidons à toucher du doigt la contemporanéité du Christ. C'est ce défi qui nous est lancé.

Toute mon existence crie, en commençant par mon travail où, chaque jour, je dois rencontrer une centaine de jeunes et enfants de

⁴ ID., *Discours aux participants au Congrès "Les Mouvements dans l'Église"*, Castel Gandolfo, 27 septembre 1981.

⁵ BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, n. 1.

Introduction

la rue, pour finir dans ma maison où mon mari et ma petite fille de 2 ans m'attendent. Après onze ans de mariage sans enfants, nous avons décidé de prendre soin de Danielle Andrée, une petite fille d'un mois qui, par la force du destin, nous a été confiée. La stérilité dans mon couple, au lieu d'être un motif de rejet, a été l'occasion pour nous de crier à Jésus. L'amitié entre mon mari et moi a grandi quand la conscience du fait que le Christ nous rejoint à travers notre sacrement a grandi. La seule richesse que nous avons c'est le Christ lui-même. Ce ne sont pas des paroles en l'air. La réalité se charge de faire asseoir de telles convictions, dans la chair et le sang.

Qui suis-je ? Quel est le sens de ma vie ? Ces phrases sont affichées sur les murs du Centre Social *Edimar*. Il y a dix ans, je croyais qu'elles étaient là pour les jeunes et les enfants de la rue qui viennent au Centre. Aujourd'hui, je l'affirme sans risque de me tromper : elles sont là aussi pour moi ! Le vide de l'enfant de la rue est le vide en moi que seul le Christ peut combler. La mendicité de l'enfant de la rue est ma mendicité en face du Christ. En posant sur lui un regard plein d'amour, je prolonge le regard avec lequel le Christ m'a regardée à travers cette compagnie. Sans avoir honte de mon humanité. Sans m'appeler "la stérile" ! Ma présence au Centre a un seul objectif : que tout enfant qui y entre, en portant avec lui le drame de sa liberté, profondément blessé, perdu, démuné, mal aimé, méfiant, ne puisse plus jamais dire : « on n'a jamais posé sur moi un regard d'amour ».

Dans ce milieu fait de douleur et de fatigue, la certitude que le Christ est présent grandit. La rencontre d'amour et de joie qu'a fait *Edimar* (enfant de la rue du Brésil) lui a donné le courage de dire à son chef de gang : « je ne tue plus [...] Je ne verse plus le sang ». Pour avoir refusé de tuer, il s'est fait tuer. Qu'est ce qui peut à ce point transformer un "enfant de la rue, drogué, voleur" ? La rencontre avec une humanité différente, qui nous permette de nous découvrir une âme bonne.

Le charisme que nous avons reçu nous projette au cœur de la vie humaine. On ne peut faire l'expérience de Jésus vivant ici et main-

tenant sans que rien ne change dans notre famille, sur notre lieu de travail, et petit à petit, comme par osmose, pénètre les autres milieux. Ce qui nous intéresse c'est de vivre sans être réduits. Le reste ? Dieu s'en charge. Une telle expérience transforme tout. La façon de regarder notre conjoint, nos enfants, les amis, le travail, tout ! Il ne s'agit pas seulement de se consacrer aux services et aux tâches de l'Église, mais de s'engager pratiquement dans des responsabilités spécifiques au plan professionnel, social, économique, culturel et politique. Tout prend un sens plus profond. La foi n'est pas séparée de la vie. Le Christ est entré dans la vie pour nous faire compagnie. C'est en vivant pleinement notre réalité, sans la nier, sans la censurer, que nous le rencontrons. « Qui es-tu, Jésus, pour pénétrer ainsi ma vie, pour prendre ainsi soin de moi ? ». Chacun peut se poser ces questions en partant de sa chair et de son sang !

3. SYNTONIE AVEC LA VIE DE L'ÉGLISE LOCALE

Les mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles ont aussi comme vocation propre, celle de "servir le Pape", successeur de Pierre. Ceci demande une certaine proximité entre les mouvements le Pape et les Évêques, les mouvements et les religieux et les religieuses, les mouvements et les paroisses. Tout ceci ne se fonde pas seulement sur des caractéristiques de tempérament ou des coïncidences extérieures : la racine de cette proximité est une perception commune de la nature de la foi et de la culture qui en naît.

Pour ce qui est de *Communion et Libération*, nous faisons sentir notre présence aux Évêques locaux, au Nonce, au Pape et au monde entier, à partir de la revue mensuelle du Mouvement "Traces". Le chemin de Croix que nous faisons le Vendredi Saint ou les cérémonies de commémoration de certains événements que nous avons au sein de mouvement sont des occasions privilégiées pour inviter nos Pasteurs. Plusieurs congrégations envoient des séminaristes en stage

Introduction

au Centre Social *Edimar*. À travers la catéchèse, nous participons à l'œuvre éducative de l'Église locale.

Une expérience ainsi décrite, nous permet d'affirmer avec Don Giussani que les forces qui changent l'Histoire sont les mêmes que celles qui changent le cœur de l'homme. Le Cardinal Ratzinger écrivait : « Ce sont des façons puissantes de vivre la foi qui stimulent les gens et leur donnent vitalité et joie. Une présence de foi donc, qui a un sens pour le monde ».⁶ Qui es-tu Mystère qui nous fait ? Il ne reste qu'une prière : Seigneur, consolide l'ouvrage de nos mains.

⁶ J. RATZINGER, *Il sale della terra. Cristianesimo e Chiesa Cattolica nella svolta del millennio*, Milano 1997, 18.

La présence de la *Légion de Marie* en Afrique

EDWARD EVERS*

La *Légion de Marie* célèbre cette semaine le 91^e anniversaire de sa fondation à Dublin (Irlande) le 7 septembre 1921. Elle célèbre en même temps l'anniversaire de fondation de sa toute première cellule africaine, née à Ikot Ekpene, au Nigeria, le 7 Septembre 1933. Ainsi, nous célébrons le 79^e anniversaire de notre apostolat en Afrique en faisant mémoire de Michael Stephen Ekeng, premier légionnaire d'Afrique et importante figure héroïque. Aujourd'hui, la *Légion de Marie* est présente dans tous les pays d'Afrique, à l'exception des pays tels que l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, la Somalie et Djibouti.

Cette heureuse circonstance nous offre l'occasion d'évaluer notre travail en Afrique à la lumière des charismes propres de notre fondateur, le Serviteur de Dieu Frank Duff, des orientations provenant des Évêques et du clergé d'Afrique, sans oublier les indications de notre Saint-Père Benoît XVI contenues dans son Exhortation apostolique *Africae munus* publiée à Ouidah, au Bénin, le 19 novembre dernier.

Même si la *Légion de Marie* est entièrement à la disposition de l'Église pour tout travail apostolique qu'elle juge nécessaire de lui confier, l'accent nouveau qui a été posé sur l'évangélisation de ceux qui sont dans et en dehors de l'Église, s'accorde bien avec l'esprit et le charisme traditionnels de la *Légion*. Dans plusieurs régions d'Afrique, les légionnaires sont bien reçus par les musulmans qui s'adressent souvent à eux pour des prières de guérison en cas de maladie ou pour d'autres problèmes de la vie quotidienne. Ces contacts donnent souvent lieu à des conversions.

* Membre de la *Légion de Marie*, Pays-Bas.

Au début, interdiction fut faite à la *Légion de Marie* de fonctionner comme une agence de bienfaisance et donc de fournir une aide matérielle aux gens. Cet office était déjà couvert par la Société de Saint-Vincent de Paul. Avec le temps, cela s'est révélé un bien pour la *Légion* car il lui a été ainsi évité le danger toujours présent décrit dans Actes (Ac 6,2) où les Apôtres ont dû prendre des mesures afin que la prédication de la Parole ne soit pas offusquée par la nécessité de servir aux tables. L'évangélisation aussi a besoin d'être séparée de tout conditionnement.

La *Légion* n'est cependant pas aveugle face aux nécessités humaines. Lorsque les circonstances l'exigent, elle agit à travers et sous le couvert des organismes appropriés tels que les Communautés Ecclésiales de Base (CEB) ou en contribuant à la formation des Conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul, laquelle société a joué un rôle essentiel dans la fondation de la *Légion*. Les légionnaires sont également appelés à poser toutes sortes d'actes de service tels que la réparation des maisons endommagées, la culture des champs pour les veuves, l'aide aux orphelins et enfants de la rue.

La *Légion* a aussi un programme dénommé "Vraie Dévotion à la Nation" où des volontaires offrent, à titre totalement gratuit, d'importants services qui, en temps normal, relèvent de la compétence de l'État. Dans de tels cas, la *Légion de Marie*, en tant qu'association de volontaires, se fait promotrice de l'idée du service volontaire auprès de la communauté où elle vit, sollicitant par exemple chaque personne à contribuer, à hauteur d'une heure par semaine, au bénévolat en faveur de la communauté entière. Même les personnes invalides sont conviées à apporter leur contribution personnelle à travers une heure de prière à l'intention de tous. Ce genre d'initiatives a contribué, dans certains cas, à sauver des communautés du risque d'extinction, mais elle attend encore d'être expérimentée sur une plus grande échelle en Afrique.

Ce fut avec grande joie que notre fondateur, Frank Duff, se rendit compte que la *Légion de Marie* avait le don d'aider de nombreuses personnes d'extraction sociale simple à apprendre les méthodes d'organi-

La présence de la Légion de Marie en Afrique

sation, à s'alphabétiser et à acquérir des compétences dans le domaine des affaires et même à devenir des leaders politiques de qualité.

La discipline des légionnaires doit être scrupuleusement observée. Les mandats aux rôles de dirigeants sont limités à trois ans, avec la possibilité de le renouveler une seule fois pour une période de trois ans, après quoi le poste occupé doit être abandonné. Il s'agit d'une norme importante, surtout dans un monde comme le nôtre où l'ambition de se maintenir au pouvoir est souvent la cause de nombreux conflits.

Dans toutes ses initiatives, la *Légion de Marie* prend soin de consulter et de travailler en syntonie avec le clergé de la paroisse qui, dans la plupart des cas, s'occupe de la direction spirituelle de la *Praesidia* locale et des Conseils de la *Légion*.

Le concept de la famille comme Église domestique et celui de l'Église comme famille de Dieu s'accordent bien avec l'accent que la *Légion* met sur la nécessité de visiter les familles afin de favoriser la ferveur religieuse en leur sein, à travers la récitation du Rosaire familial, la consécration des familles au Sacré-Cœur de Jésus, le Rosaire de quartier, les visites de la Vierge Pèlerine, etc. Par ailleurs, la *Légion* encourage particulièrement les familles à être fidèles à la messe du dimanche et aux sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie. Ainsi, le concept de la paroisse comme une communauté eucharistique trouve naturellement un écho favorable chez les légionnaires.

Dans le cadre des visites à domicile que les légionnaires font habituellement aux familles, des rapports d'amitié sont noués avec les adeptes des autres religions et des sectes. Ici aussi, la *Légion* estime qu'un dialogue amical peut dissiper les malentendus et conduire, dans certains cas, à un retour à la pratique religieuse. Par ailleurs, le mouvement des légionnaires représente une garantie, au sein de la communauté chrétienne, contre une hémorragie des croyants. Le mouvement des légionnaires a également été une présence féconde au sein des communautés déchirées par des luttes fratricides et il a joué un rôle important dans la réconciliation. Dans une des plus vastes régions du pays, la question a été posée au Directeur Spirituel National de savoir

si les légionnaires s'étaient tachés de sang lors de la guerre fratricide. Il a répondu en disant qu'il était difficile de l'affirmer avec certitude du moment que le mal s'était emparé de tous les recoins de la société. Il a toutefois affirmé de manière inéquivoque de n'être au courant d'aucun cas d'implication des légionnaires dans les massacres. Au contraire, il a rappelé que de nombreux légionnaires ont perdu leurs vies en essayant de protéger celles d'autrui.

La *Légion de Marie*, à travers son fondateur, ses directeurs spirituels et ses dirigeants, possède une spiritualité bien articulée qui se fonde sur l'application de la doctrine du Corps Mystique du Christ à ses activités et aux situations concrètes dans lesquelles le mouvement vit et opère. La spiritualité des légionnaires est également basée sur une compréhension approfondie du rôle de la Bienheureuse Vierge Marie dans le plan du salut. L'objectif que la *Légion* propose à ses membres est celui de l'autosantification à travers leur engagement dans l'apostolat de l'Église, lequel engagement est sous-tendu en amont par la pratique de la religion catholique. La base doctrinale de la *Légion* a fait ses preuves, comme le démontre la quantité de ses membres qui ont mené une vie exemplaire mais aussi ses nombreux candidats à la sainteté et ses martyrs en Chine et en Afrique, dont les noms et l'histoire méritent d'être largement connus.

La subsidiarité est un principe observé dans la gestion de la *Légion*. En effet, les Conseils locaux sont responsables de l'administration locale et les Conseils supérieurs sont chargés de veiller à ce que l'esprit et les règles soient observés scrupuleusement.

La *Légion* est une société internationale et des efforts sont constamment déployés pour promouvoir cette idée. Les légionnaires sont encouragés à aider leurs frères et sœurs des pays limitrophes notamment en mettant en commun leurs énergies pour la réalisation des projets apostoliques appelés "*Peregrinatio pro Christo*" et plus récemment, à travers l'organisation des Congrès régionaux.

La vie habituelle de la *Légion* prévoit l'organisation des Congrès périodiques et nous espérons que le thème de ce présent congrès sera

La présence de la Légion de Marie en Afrique

repris lors des congrès futurs qu'organiseront les Conseils de la *Légion* partout en Afrique.

La *Légion de Marie* s'autodéfinit comme un mouvement au service de l'Église et des communautés locales. En ce qui concerne les CEB par exemple, la *Légion* préfère laisser les postes de responsabilité aux non légionnaires. Quant à la catéchèse, les légionnaires ont tendance à être des aide-catéchistes plutôt que des catéchistes officiels. Ici, la *Légion* accorde beaucoup d'importance à la mémorisation et l'enseignement du Catéchisme selon le modèle Question-Réponse est courant chez la plupart des légionnaires. Le recours aux services des membres la *Légion* s'est avéré bénéfique pour beaucoup de diocèses qui ont pu ainsi renforcer et multiplier le travail des catéchistes officiels.

Si Dieu le veut, Notre-Dame du Magnificat, Étoile de l'Évangélisation, nous aidera à instaurer, en Afrique et sur toute la terre, la civilisation de la vérité et de l'amour à travers notre témoignage rendu à Jésus-Christ aujourd'hui.

L'Action Catholique et le service du Forum International de l'Action Catholique

SALVATOR NICITERETSE*

1. L'ACTION CATHOLIQUE SELON LE MAGISTÈRE

Parmi les diverses formes de l'apostolat des laïcs qui ont une relation particulière avec la hiérarchie, les Pères synodaux ont distingué différents mouvements et associations de l'*Action Catholique* : « Dans cette forme organique et stable, les fidèles laïcs peuvent s'associer librement en vertu de la mouvance de l'Esprit Saint, en communion avec leur Évêque et les prêtres, de sorte que, d'une manière appropriée à leur vocation et avec une méthode particulière, ils soient au service par leur fidélité et leurs bonnes œuvres pour favoriser la croissance de la communauté chrétienne tout entière, les activités pastorales et infusant chaque aspect de la vie avec l'esprit de l'Évangile.¹ Ces associations ou mouvements d'Action Catholique poursuivent des buts proprement apostoliques et ils sont très nombreux en Afrique comme l'Action Catholique des Enfants (ACE), Association des Xaveri, Jeunesse Étudiante Chrétienne (JEC), Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC), Amis Kizito, Mouvement des Travailleurs Chrétiens Ruraux (MTCR), Amis Isidore Bakanja...

Ces associations ont été le plus souvent décrites comme une collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique² et ont été très fécondes

* Prêtre, Secrétaire de la CEAL (Commission Épiscopale pour l'Apostolat des Laïcs), Burundi ; coordinateur du FIAC (Forum International de l'Action Catholique) pour l'Afrique.

¹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 31

² Cf. PIE XI, Lettre *Quae nobis* au Cardinal Bertran, 13 novembre 1928, AAS 205 (1928), 385 ; cf. aussi PIE XII, *Allocution à l'Action Catholique italienne*, 4

pour le Règne du Christ en Afrique. Ces formes d'apostolat, qu'elles portent ou non le nom d'*Action Catholique*, exercent aujourd'hui un apostolat précieux. Elles sont très nombreuses dans les paroisses et jouent un rôle très important dans le dynamisme des Églises particulières d'Afrique. Les liturgies dans nos paroisses sont dynamiques grâce à elles : elles assurent les catéchèses pour les enfants et font l'animation dans la pastorale des jeunes.

Ces associations sont très présentes dans les apostolats en faveur des pauvres, dans les prisons, les hôpitaux, les orphelinats... Soulignons aussi qu'il y a beaucoup de vocations, des ministres de la Communion, des catéchistes qui proviennent de ces mouvements d'*Action Catholique*. Sans ces associations, plusieurs paroisses et diocèses seraient comme le Nouveau Testament sans les Actes des Apôtres et les Lettres de Saint Paul. Ce sont de véritables écoles de formation permanente à la foi responsable et à la sainteté. Elles sont constituées par la réunion des éléments suivants qui les caractérisent.

1.1 Le but apostolique

Le but immédiat des organisations de ce genre est l'apostolat de l'Église dans l'ordre de l'évangélisation, de la sanctification des hommes, et de la formation chrétienne de leur conscience, afin qu'ils soient en mesure de pénétrer de l'esprit de l'Évangile les diverses communautés et les divers milieux.³

1.2 Collaborer avec la hiérarchie

Les laïcs collaborent, selon un mode qui leur est propre, avec la hiérarchie, apportent leur expérience et assument leurs responsabilités dans la direction de ces organisations, dans la recherche des

septembre 1940, AAS 32 (1940), 362.

³ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n. 20a.

conditions de mise en œuvre de la pastorale de l'Église, dans l'élaboration et la poursuite de leur programme d'action.⁴

1.3 L'organicité

Les laïcs agissent unis à la manière d'un corps organisé. Ceci exprime de façon plus parlante la communauté ecclésiale et rend l'apostolat plus fécond.⁵

1.4 Travailler sous la haute direction de la hiérarchie

Les laïcs, qu'ils proviennent de l'apostolat de leur propre mouvement ou qu'ils répondent à une invitation pour l'action et la coopération directe avec l'apostolat hiérarchique, agissent sous la haute direction de la hiérarchie elle-même, qui peut même authentifier cette collaboration par un mandat explicite.⁶

2. QUELQUES DÉFIS DES MOUVEMENTS D'ACTION CATHOLIQUE EN AFRIQUE

2.1 Le messianisme politique

L'histoire de l'évangélisation a parfois oscillé, comme on le dit souvent, entre un spiritualisme désincarné et un certain messianisme politique. Le spiritualisme désincarné interprète l'Évangile dans une direction purement verticale oubliant la signification de l'incarnation pour l'histoire d'aujourd'hui, ce qui est un défi pour une évangélisation en profondeur.

Un autre défi est celui du messianisme politique qui, à son tour, privilégie la direction horizontale, la libération socioéconomique et politique sans tenir compte des valeurs profondes de l'Évangile, de la

⁴ Cf. *ibid.*, n. 20d.

⁵ Cf. *ibid.*, n. 20c.

⁶ Cf. *ibid.*, n. 20d.

rencontre personnelle avec la personne du Christ, la transformation de l'histoire au détriment de la nécessaire conversion individuelle et de la promotion intégrale de l'homme dans ses dimensions terrestres et transcendantes. Certains mouvements d'*Action Catholique* vivent cette anomalie alors que les laïcs devraient s'engager dans la nouvelle évangélisation en partant de cette conversion pour la transformation de la société, pour vivre pleinement leur vocation chrétienne dans la cité, dans les villages, pour être dans leurs milieux de vie, "sel de la terre", "lumière du monde", "levain dans la pâte" (Mt 5,8ss). Pour une évangélisation en profondeur, les mouvements d'*Action Catholique* doivent promouvoir ensemble l'horizontal et le vertical, l'intériorité et l'engagement, la sainteté et la transformation de l'histoire, la fin et les moyens, la mystique et le politique.

2.2 Le manque de synergie

Certains mouvements d'*Action Catholique* travaillent isolément dans les paroisses et dans les diocèses, sans jamais mener des actions communes avec les autres mouvements d'*Action Catholique*, ni dans le domaine de la formation, encore moins pour ce qui est du témoignage dans la société. Ceci affaiblit l'*Action Catholique* et le laïcat, réduit leur efficacité dans l'Église et dans la société. L'union fait la force. Tout en respectant l'identité et le charisme de chaque mouvement d'*Action Catholique*, une synergie et une coordination s'avèrent urgentes pour le renforcement de l'*Action Catholique* et du laïcat.

2.3 Un soutien insuffisant

Dans certains pays, certains mouvements d'*Action Catholique* se plaignent de ne pas être suffisamment soutenus. Ils manquent d'aumôniers et là où il y en a, ces derniers ne sont pas toujours disponibles. Ils manquent de bureaux et de centres pour leurs activités, raison pour laquelle certains se désintéressent de leurs associations.

3. LE SERVICE DU FORUM INTERNATIONAL DE L'ACTION CATHOLIQUE

Le FIAC est un organisme très jeune. L'initiative pour le constituer est née en octobre 1987 pendant la VII^e Assemblée du Synode des Évêques sur la "Vocation et mission des laïcs dans l'Église et dans le monde" et s'est développée à la lumière de l'Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*.⁷ L'Assemblée constituante s'est tenue le 7 novembre 1991. Dès le début, le FIAC a pu compter sur l'appui constant du Conseil Pontifical pour les Laïcs, en la personne du Président d'alors, le Cardinal Eduardo Pironio.

Le 29 juin 1995, le FIAC a été reconnu comme organisme international par le Conseil Pontifical pour les Laïcs, qui en a approuvé le document normatif *ad experimentum* et ensuite de façon définitive le 3 janvier 2000. Le FIAC est formé d'associations ou fédérations d'associations et mouvements nationaux ou diocésains qui, quoique sous des noms différents, se reconnaissent dans tous les quatre points énoncés au n. 20 de *Apostolicam actuositatem* et qui sont repris dans la description de *Christifideles laici* n. 31. Le texte conciliaire affirme en effet que « les organisations qui, au jugement de la hiérarchie, vérifient l'ensemble de ces caractères, doivent être réputées comme étant d'*Action Catholique*, même si elles ont des structures et des noms variés selon les exigences des lieux et des peuples ».⁸

Le FIAC a comme finalités d'être un lieu de rencontre et de solidarité entre les *Actions Catholiques* de divers pays et régions ; d'analyse de la dimension mondiale des problèmes que la société pose à l'Église et à l'*Action Catholique* ; d'animation et de promotion de la nouvelle évangélisation tout en respectant les réalités structurales et pastorales de chaque *Action Catholique*.

⁷ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 31.

⁸ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n. 20.

C'est un organisme de service qui promeut des initiatives visant à soutenir et approfondir le service spécifique de l'*Action Catholique* qui se fait dans les divers contextes historiques, culturels et ecclésiaux. Il favorise les contacts avec les Évêques, avec les autres associations et mouvements et les autres OIC (Organisations internationales catholiques) sur le plan international. Le service du FIAC a sa raison d'être dans la nature même de l'*Action Catholique*, dans sa dimension diocésaine et pour cela il naît et se consolide selon la modalité d'un "Forum", soit comme un lieu de rencontre, d'échange, de collaboration, de promotion de l'*Action Catholique*, dans le respect des caractéristiques et des conditions de chaque Église locale. C'est pour cette raison qu'on travaille en tenant compte des deux Exhortations postsynodales *Ecclesia in Africa* et *Africae munus*.

L'action du FIAC suit l'itinéraire commun de chaque *Action Catholique* dans le monde et se résume dans les trois dimensions que le Bienheureux Jean-Paul II a données à l'*Action Catholique* à Lorette en 2004 et que le Saint-Père Benoît XVI a repris en 2008, à savoir la contemplation, la communion et la mission. La communion est le début et la fin de la nouvelle évangélisation. Cette communion est aussi missionnaire et la mission est en vue de la communion.⁹

Il faut souligner le dynamisme de solidarité entre les associations et mouvements d'*Action Catholique*, qui se manifeste dans le partage de leurs biens sous la forme de contributions économiques, d'échange de matériel formatif, de ressources formatives qu'un pays met à la disposition d'un autre, ou dans l'aide des responsables d'un pays pour consolider l'*Action Catholique* d'un autre pays frère. Une attention particulière sur la Terre Sainte est en processus de promotion. Ces expériences concrètes de fraternité sont des fruits précieux de la vie du FIAC.

⁹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 32.

L'Action Catholique et le service du Forum International de l'Action Catholique

Le FIAC est appelé à être un instrument approprié pour faire naître et donner de l'impulsion à l'*Action Catholique* coresponsable dans la mission évangélisatrice de l'Église, en conformité avec les objectifs du Concile Vatican II, du Synode de 1987 et du Magistère pontifical.

4. PERSPECTIVES DU FIAC EN AFRIQUE

Les projets d'avenir du FIAC visent à redynamiser les mouvements d'*Action Catholique* au niveau national, régional, continental par la formation des consciences tenant compte du Magistère local et universel de l'Église ; à soutenir les forums des jeunes pour redynamiser leur foi menacée par la prolifération des sectes, les manipulations politiciennes et la montée galopante de l'Islam ; à travailler en synergie avec les autres mouvements ou associations des laïcs, les organismes internationaux catholiques comme l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques pour renforcer le laïcat.

La mission permanente des *Communautés Laïques Marianistes*

ERNEST KASONGO*

1. ORIGINE

Les *Communautés Laïques Marianistes* ont été fondées par le Bienheureux Père Chaminade, prêtre français. En 1801, commence l'histoire de notre fondation à Bordeaux. Il a fallu attendre jusqu'en 1993 pour que les *Communautés Laïques Marianistes* aient une organisation internationale. À Santiago du Chili, une réunion regroupant les délégués venus du monde entier a établi une structure internationale.

C'est dans le sanctuaire de Notre Dame de Pilar à Saragosse que le Bienheureux Guillaume Joseph Chaminade reçut une inspiration mariale, avec Mère Adèle, Thérèse de Lamourous. Il donna alors une forme à cette inspiration dans une nouvelle vision missionnaire de la revitalisation de l'Église en France à travers les *Communautés Laïques Marianistes* en Alliance avec Marie.

Pour Chaminade, les *Communautés Laïques Marianistes* étaient un nouveau point d'appui pour des temps nouveaux. Ce levier devait déplacer le rocher de l'indifférence à la religion qui semblait insurmontable. Convaincu de l'efficacité de la méthode des fraternités marianistes, il s'est confié à Marie. Il était aussi convaincu que les laïcs seraient les principaux agents de l'évangélisation ou de la nouvelle évangélisation. «Nous considérons que notre vie, personnelle et communautaire est un instrument privilégié d'évangélisation, au

* Responsable des *Communautés Laïques Marianistes* d'Afrique, République Démocratique du Congo.

service de la mission de l'Église dans le monde. Nous sommes prêts à collaborer à toute action missionnaire visant la multiplication des chrétiens et le développement d'un monde plus juste et miséricordieux, plus libre et fraternel» disait-il.¹

2. ASSOCIATION PRIVÉE DES FIDÈLES

Le 25 mars 2000, Le Saint-Siège accordait à notre organisation le statut *ad experimentum* d'Association privée des fidèles. Après un moment d'expérience et de maturité, l'approbation définitive de nos statuts et la Confirmation formelle ont été accordées le 22 février 2006.

Avoir un statut canonique officiel est important. C'est le "passport" de notre communauté lorsque nous nous présentons aux Évêques et aux prêtres dans les diocèses où nous n'avons pas de présence des religieux marianistes. Notre statut et notre Décret de reconnaissance ecclésiale sont disponibles sur notre site internet.² Les *Communautés Laïques Marianistes* sont répertoriées dans l'annuaire des Associations des fidèles laïcs du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

Notre reconnaissance s'adresse particulièrement au Conseil Pontifical pour les Laïcs avec lequel nous entretenons des relations d'échange et pour tous les services dont nous sommes bénéficiaires chaque fois que nous sommes à Rome pour notre réunion internationale.

Grâce au Décret de reconnaissance ecclésiale, nous avons participé au II^e Congrès International des Mouvements Ecclésiaux et des Communautés Nouvelles (Rome 2006), à la V^e Conférence Générale des Évêques d'Amérique Latine et des Caraïbes (Aparecida, 2007), aux II^e et III^e Congrès des Mouvements Ecclésiaux et des Commu-

¹ *La mission dans les CLM*, Liria1997.

² <http://clm-mlc.org>.

nautés Nouvelles de l'Amérique Latine (Bogota, 2008 et Paraguay, 2010), au Congrès International des Femmes, "Femme et Homme : l'*humanum* dans sa totalité" (Rome, 2008), au Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques (Yaoundé, 2012).

Ce tableau montre notre appartenance à l'Église car nos fondateurs étaient des fils et filles fidèles à l'Église. À la tête de notre mouvement se trouve une équipe de 4 responsables continentaux constituant ainsi l'équipe internationale. Éluë pour un mandat de cinq ans, l'équipe internationale se réunit chaque année à Rome pour une réunion de conseil. Avec les supérieurs majeurs de chacune des branches de la famille marianiste, nous formons le conseil mondial et nous tenons une rencontre de trois jours à Rome pendant la première semaine du mois de novembre.

3. LE RÔLE DES COMMUNAUTÉS LAÏQUES MARIANISTES DANS L'ÉGLISE

Les laïcs constituent le point de départ d'un projet missionnaire pour répondre à l'inspiration divine que le Père Chaminade avait reçue pour christianiser la société dans laquelle il vivait.

S'inspirant du rôle de Marie dans l'Histoire du Salut, notre fondateur a voulu offrir à l'Église un projet laïc pour évangéliser le peuple au milieu du monde dans des communautés de foi. L'éducation de la foi est la caractéristique principale de notre spiritualité.

Comme membres laïcs de la famille marianiste, notre mission consiste à porter l'Évangile dans notre famille, notre lieu de travail, notre milieu de vie. C'est une mission prophétique qui consiste à lutter contre toute forme d'injustice, de corruption, de détournement des biens publics. Notre mission consiste à travailler pour le bien commun et à faire régner la charité. À l'exemple de Jésus, nous sommes attentifs aux petits, aux faibles.

Nous sommes "en mission permanente" comme le voulait notre fondateur. « Nous sommes tous missionnaires – aimait-il répéter.

Nous faisons alliance avec Marie pour l'assister dans sa mission, celle de donner Jésus au monde ». C'est le rôle de l'Église, et les *Communautés Laïques* participent aussi à cette mission. Nous faisons la pastorale de proximité dans les paroisses à travers nos fraternités.

Les *Communautés Laïques* ont leur place parmi les mouvements ecclésiaux qui se multiplient aujourd'hui dans l'Église. Nous réalisons l'Église-Famille. Notre pédagogie est fondée sur la participation de tous à la vie et au service de l'Église à travers la mise en pratique de l'enseignement social de l'Église. L'apostolat des *Communautés Laïques Marianistes* vise la promotion de l'homme.

Membres actifs de l'Église Catholique, les *Communautés Laïques Marianistes* sont une réponse à l'appel que Dieu nous fait aujourd'hui et au défi que le monde nous présente. Nous croyons offrir à l'Église un modèle d'une communauté en mission permanente à la lumière de la foi.

En Afrique, nous sommes présents dans 8 pays : Congo Brazzaville, République Démocratique du Congo, Zambie, Malawi, Togo, Kenya, Côte-d'Ivoire et Cameroun. Nous comptons plus de 1500 membres d'après les statistiques récentes. Nous travaillons en étroite collaboration avec les autres branches de la famille marianiste à savoir la *Société de Marie*, les *Filles de Marie Immaculée*, l'institut séculier *Alliance Mariale*.

4. LA SPIRITUALITÉ MARIANISTE

La spiritualité marianiste est caractérisée par un ensemble d'attitudes, de vertus et des dispositions dont la finalité est de former une famille. En union avec les autres branches de la famille marianiste, nous développons le sens de la vie en communauté. Au centre de notre spiritualité, le Christ occupe une place de choix. Forts dans notre foi, nous vivons des temps de rencontres et d'expérience des sacrements. En alliance avec Marie, nous attachons une grande importance à la dimension communautaire. Nous faisons alliance avec Marie pour l'assister dans sa mission, celle de donner Jésus au monde.

La mission permanente des Communautés Laïques Marianistes

Par notre profonde option missionnaire, nous soutenons des projets de justice sociale. La prière est notre nourriture et l'Eucharistie en est le couronnement.

La spiritualité marianiste est notre identité. Elle nous permet d'être comptés parmi d'autres mouvements ecclésiaux. La jeunesse et les pauvres sont une option préférentielle et les destinataires privilégiés de notre mission. Nous mettons l'accent sur la formation de nos membres, et principalement sur la formation spirituelle qui aboutit à l'éducation de la foi. Pour des raisons pédagogiques, nous avons deux sections : la section des adultes et celle des jeunes qui, ensemble, forment les *Communautés Laïques Marianistes*.

5. LES DÉFIS

Nous sommes conscients de nos faiblesses vis-à-vis de la mission que le Christ nous a confiée. Mais en même temps, nous sommes convaincus que notre engagement ecclésial contribue à l'avancée spirituelle du monde. En revanche, plusieurs défis sont à relever en vue d'atteindre l'idéal de notre engagement baptismal.

5.1 Faire participer tous les baptisés à la vie de l'Église

Les laïcs doivent retrouver leur véritable place dans l'Église. Le paternalisme et le cléricalisme sont deux écueils qui étouffent l'engagement ecclésial des fidèles laïcs. Il ne s'agit pas de cléricaliser les laïcs, mais de les amener à vivre la fraternité dans des communautés de foi, et surtout à prendre au sérieux leur engagement au sein de l'Église.

5.2 Travailler à la promotion de la femme

Tout le monde connaît la manière dont de nombreuses femmes sont traitées dans les zones de guerre. Les *Communautés Laïques Marianistes* militent pour l'intégration des femmes au sein de nos communautés et au sein de l'Église. Souvent, elles n'ont pas droit

au chapitre, aux instances décisionnelles de l'Église même si elles sont majoritaires dans nos assemblées.

5.3 Être au service des pauvres

Les pauvres d'Afrique sont "légion". À Cana, Marie était attentive aux besoins de son peuple. La solidarité est une valeur africaine. Le plus grand défi est celui de faire participer les *Communautés Laïques* au grand réseau de solidarité mondiale et à l'effort de l'Église.

6. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les *Communautés Laïques Marianistes* fourniront toujours des efforts pour la construction du Royaume.

6.1 Sur le plan spirituel

Nous aurons l'esprit ouvert au dialogue avec tous. Ce qui nous permettra de collaborer à la construction d'une société plus solidaire, juste, de style marial.

6.2 Sur le plan missionnaire

La mission spécifique des *Communautés Laïques Marianistes* doit avoir lieu dans le monde, de sorte qu'avec notre témoignage et notre activité, nous puissions contribuer à transformer les réalités et à créer des structures justes.

6.3 Sur le plan communautaire

Nos communautés doivent être des espaces privilégiés pour des expériences communautaires de foi et continuer à être un lieu de maturation personnelle et communautaire.

La mission permanente des Communautés Laïques Marianistes

Mon souhait le plus ardent est de voir rayonner les *Communautés Laïques* dans tous les diocèses d'Afrique et du monde, marquer notre présence dans toutes les rencontres internationales pour faire entendre la voix des fidèles et participer activement à la vie de l'Église.

Le Mouvement des *Focolari* en Afrique sub-saharienne

RAPHAËL TAKOUGANG*

Le Mouvement des *Focolari* est présent en Afrique sub-saharienne depuis 1963 et depuis lors il s'est diffusé dans plusieurs pays du continent, bien que de manières diverses. Outre les consacrés (il existe actuellement 56 focolares, qui sont des communautés masculines et féminines, réparties dans 14 pays), les personnes engagées dans les différentes vocations sont plus de 12.000, et l'esprit du mouvement anime directement 130.000 personnes et indirectement 80.000 autres personnes.

Partout, il y a un accueil encourageant et paternel des évêques avec lesquels le Mouvement collabore au niveau local. Nombreux sont les membres du mouvement qui travaillent activement dans les différents conseils diocésains et paroissiaux, dans la catéchèse des jeunes et des adultes, ainsi que dans la pastorale de la famille et dans la formation des couples qui se préparent au mariage.

Il existe trois cités pilotes de témoignage : la "Mariapolis Piero" près de Nairobi au Kenya ; la "Mariapolis Maria Mai" à Fontem au Cameroun et la "Mariapolis Victoria" à Man en Côte-d'Ivoire. Une quatrième cité pilote est en construction à Igbariam, près de Onitsha au Nigéria.

Dès les débuts, et à travers la spiritualité communautaire de notre mouvement, notre objectif a été de témoigner, avant tout par la vie, de la présence du Christ Ressuscité qui vit au milieu des siens unis en son nom selon la promesse de l'Évangile (Cf. *Mt* 18,20). Et ceci parce qu'ils s'aiment réciproquement, prêts à donner la vie l'un pour

* Membre du Mouvement des *Focolari*, Cameroun.

l'autre (Cf. *Jn* 15,12-13). En vivant la Parole, nous avons cherché à aimer concrètement chaque prochain, en voyant en lui un autre Jésus (Cf. *Mt* 25,40). Cet amour nous a amenés à souligner une attitude typique du mouvement : "se faire un" avec l'autre (Cf. *1Co* 9,22), c'est-à-dire se mettre dans une position d'écoute profonde, prenant sur nous ses souffrances, ses préoccupations et difficultés, partageant aussi ses joies et aspirations.

L'expérience du mouvement est celle d'une famille surnaturelle liée par un amour réciproque et ouverte à tous, où petits et grands, jeunes et vieux, prêtres et familles ont chacun leur place. Telle est notre méthode d'évangélisation qui aspire à la « formation de communautés chrétiennes actives »¹ qui s'engagent à reconstruire le tissu chrétien de la communauté humaine, en annonçant par le témoignage la Bonne Nouvelle.

En outre, à travers le dialogue de la vie, les contacts sont maintenus avec les membres et communautés des autres Églises au Nigéria, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, en Ouganda, en Tanzanie et en Afrique du Sud et avec les fidèles des autres religions, surtout les musulmans en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso, au Cameroun et au Nigéria.

1. FORMATION DES LAÏCS

Même si le mouvement est ouvert à toutes les vocations, il est à prédominance laïque. Les adultes et les jeunes, les adolescents et les enfants bénéficient d'une formation régulière, non seulement sur le plan spirituel et de la catéchèse, mais aussi sur le plan humain et de la Doctrine Sociale de l'Église.

Une importance particulière est accordée aux familles à travers des rencontres ciblées pour approfondir ensemble le vécu de l'Évan-

¹ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 34.

gile et s'échanger les expériences, traiter des thèmes spécifiques tels que l'éducation des enfants, la vie de couple, la gestion financière de la famille, etc.

Avec les adultes, on approfondit un programme de pénétration de la vie de l'Évangile dans la réalité sociale : en famille, sur le lieu de travail, au quartier, etc. Parfois des rencontres sont organisées selon les mondes d'intérêts (éducation, santé, travail, droit et justice, administration publique, etc.) avec ceux qui travaillent dans ces milieux. À travers les thèmes d'approfondissement et l'échange fraternel du vécu chrétien, on s'encourage mutuellement à être "levain" dans des structures souvent affligées par de graves maux comme la corruption, le tribalisme, le favoritisme. Dans ces situations, les membres du mouvement sentent que, par cohérence évangélique, leur style de vie et de travail doit être à "contre-courant". Les expériences dans ce domaine sont nombreuses et fortes. Citons-en une.

Alexandra Gamita travaille comme coordinatrice dans une ONG à Luanda, en Angola. En 2010, à son retour des vacances, elle est informée de ce que sa responsable a démissionné de ses fonctions et c'est elle qui devrait occuper le poste ainsi vacant. « Quand j'ai commencé – raconte-t-elle – j'ai trouvé qu'il y avait certaines obligations non accomplies, parmi lesquelles une très délicate et grave. En effet, au courant de l'année 2007-2008, la directrice avait détourné les taxes dues au Trésor Public. Donc la pénalité que nous devrions payer, en plus du remboursement de ces sommes, s'élevait environ à 75.000 dollars, un chiffre énorme pour l'ONG. La personne qui avait pris cet argent, pour se couvrir, avait reversé dans le compte de chaque employé une somme correspondante à ce qui avait été retenu de leur salaire ces années-là, retenant pour elle la part que l'organisation aurait dû payer à l'État. Moi aussi j'avais reçu de l'argent, mais je n'étais pas en paix avec ma conscience. En consultant des avocats, ceux-ci m'ont conseillée de falsifier des documents, ainsi l'État n'aurait jamais compris la situation. Je ressentais par contre que je devais être cohérente avec mon choix de vie et agir avec mes collègues. La

première chose à faire serait de restituer ces sommes qui ne nous appartiennent pas, puis écrire au Ministère des Finances pour demander l'annulation de la pénalité. Après trois mois d'intenses contacts avec le ministère, nous avons reçu avec joie la nouvelle de l'annulation de la pénalité. Récemment, lors d'une réunion pour la présentation des comptes de notre ONG, le conseiller fiscal a conclu que notre organisation est de référence pour toutes les autres par sa transparence dans la gestion et la manière d'affronter les problèmes ensemble ».

2. ENGAGEMENT POUR LA RÉCONCILIATION ET LA PAIX

Comme nous le savons, notre continent est encore aujourd'hui la scène de nombreux conflits internes qui causent souffrances et misères à des populations. Dans plusieurs pays où a eu lieu ou existe encore ce fléau (République Démocratique du Congo, Burundi, Côte-d'Ivoire, Kenya, etc.), les membres du mouvement cherchent à donner un témoignage de pardon et de réconciliation, conditions nécessaires pour construire une paix stable. Ci-après, quelques exemples.

« Au Nigeria – raconte Charity –, une situation compliquée impliquant vieilles et nouvelles problématiques a entraîné le pays dans une spirale de violence. Une grande persécution contre les chrétiens, surtout dans le nord, a commencé en 2008. Beaucoup de personnes appartenant à la tribu *Igbo* ont été tuées au cours de ces années-là et par vengeance ceux-ci ont commencé à tuer les *Haoussa*. J'habite à Onitsha où la majorité des musulmans appartiennent à l'ethnie *Haoussa*. Un jour, au marché où je travaille, quelques jeunes ont attaqué un *Haoussa*, déclenchant une panique générale. En pensant à Jésus dans ce prochain, et avec l'aide des autres commerçants, j'ai pu l'arracher de leurs mains et le cacher dans l'une de nos petites boutiques. Tard le soir, nous avons pu le libérer, l'accompagner en lieu sûr, lui remettant sa recette du jour. Le 6 février de cette année, le même problème s'est présenté alors que je n'étais pas au marché. À

mon retour, mes collègues m'ont raconté qu'un *Haoussa* vendait des oignons quand subitement les violences ont commencé. Se rappelant de ce que j'avais fait, ils ont agi de la même manière. Deux semaines plus tard, cette personne est retournée pour nous remercier ».

À Bujumbura, au Burundi, les jeunes du mouvement donnent une contribution à la réconciliation à travers leur orchestre dénommé "Gen Sourire". Dès les années 90, ils portaient déjà un message d'espérance lors de leurs différents déplacements à l'intérieur du pays. Dans leurs spectacles, grâce à leur témoignage d'unité (les 20 membres du groupes appartiennent à différents groupes ethniques), à travers la musique et leurs expériences de vie évangélique, ils sont un puissant instrument en faveur de la paix.

3. INITIATIVE POUR UNE NOUVELLE ÉVANGÉLISATION À FONTEM, AU CAMEROUN

C'est une proposition faite par Chiara Lubich lors de son voyage au Cameroun en l'an 2000 qui a trouvé un consensus surtout de la part du *Fon* (Roi) de Fontem, le premier des 9 royaumes Bangwa. Comme un bon leader, il a constamment invité son peuple, avec décision et ardeur, à faire sien l'esprit du mouvement.

À Fontem, il y a des rencontres régulières dans des villages, et tous les deux mois, il y a la rencontre plénière avec la participation de plusieurs personnes de toutes les couches sociales. Pendant les rencontres périodiques, les points saillants de notre spiritualité ont été présentés : Dieu Amour, la volonté de Dieu, l'amour du prochain, l'amour réciproque, la Parole de Dieu, etc. Puis les dix commandements l'un après l'autre, les œuvres de miséricorde, les vices et vertus, et enfin les sacrements. L'histoire de l'Église et des premiers chrétiens est aussi enseignée. Les thèmes sont toujours accompagnés des témoignages de vie et des représentations théâtrales qui expriment mieux pour les populations locales le message que l'on veut faire passer. Les fruits sont partout nombreux : pardon et réconciliation entre parents

et voisins ; acceptation harmonieuse de douleurs et même de maladies mortelles ; foi en la providence divine qui arrive régulièrement ; aide aux personnes en difficulté à rester fidèles à l'enseignement de l'Église ; le retour aux sacrements surtout au mariage ; l'expérience de la paix intérieure. Six autres *Fons* – comme celui d'Akum à Bamenda – et leurs populations, ont aussi commencé l'expérience de la nouvelle évangélisation depuis quelques années.

4. ŒUVRES SOCIALES ET DE PROMOTION HUMAINE

Comme fruits du “se faire un” des membres du Mouvement des *Focolari*, beaucoup d'œuvres sociales ont vu le jour dès les années 60. En voici quelques-unes : un collège à Fontem (Cameroun) ; des écoles maternelles et primaires, et des cours de répétition au Nigeria, en Tanzanie, en Ouganda, au Burkina Faso et en Côte-d'Ivoire ; un hôpital à Fontem, des dispensaires en Ouganda, à Kinshasa, et en Côte-d'Ivoire ; des activités de lutte contre la malnutrition dans différents pays ; des écoles de menuiserie en Afrique du Sud, en Côte-d'Ivoire, et au Kenya ; une école de typographie et une école d'informatique en Côte-d'Ivoire ; un projet agricole au Nigeria, etc.

5. ÉCOLE D'INCULTURATION

Lors de sa visite au Kenya en mai 1992, Chiara Lubich a fondé une *École d'inculturation*. Une session se tient tous les deux ans, près de Nairobi, sur un thème précis : la propriété et le travail ; la réconciliation ; la souffrance ; la maladie et la mort ; l'éducation ; la communication, etc. Ces thèmes sont examinés sous trois perspectives : selon la culture africaine, selon les Saintes Écritures et le Magistère de l'Église, et enfin à la lumière du charisme de l'unité. Les actes des cinq sessions qui se sont déjà tenues ont été publiés en plusieurs langues.

6. ÉCONOMIE DE COMMUNION

C'est une proposition faite par Chiara Lubich en 1991 pour une nouvelle manière de gérer l'économie en mettant l'accent non plus sur les profits, mais sur les rapports interpersonnels et la vie des différents acteurs intervenant à tous les niveaux de la chaîne de production.

En janvier 2011, et pour la première fois, a eu lieu au Kenya une école panafricaine sur l'économie de communion. De nombreux hommes d'affaires et étudiants en économie ont participé à cette école. Un congrès international de trois jours s'est tenu par la suite à la CUEA (Université Catholique de l'Afrique de l'Est) de Nairobi. Ce congrès a été l'occasion de faire connaître à un public qualifié ce projet économique innovateur basé sur l'Évangile. À la conclusion du congrès, un accord a été signé avec l'Université Catholique de l'Afrique de l'Est pour continuer la collaboration. En effet, au mois de juillet dernier, deux professeurs de l'Université de Cagliari et de la Bicocca à Milan (Italie), adhérents au projet de l'Économie de Communion, ont été à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Est où ils ont dispensé un cours de 15 jours à des étudiants en économie. Une collaboration fructueuse est également en train de naître avec l'Université Catholique de Buea, l'Université de Douala au Cameroun. Des *Masters* sont aussi offerts aux étudiants en économie à Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

L'engagement de la *Communauté de Sant'Egidio* en Afrique

YOLANDE CHRISTELLE MOUGANG KETCHANJI*

Née en 1968 dans un lycée de la ville de Rome, sur l'initiative d'un étudiant de 18 ans, Andrea Riccardi, la *Communauté de Sant'Egidio* est le fruit du Concile Vatican II dont nous célébrons en cette année de grâce les 50 ans de son ouverture en 1962, par le Pape Jean XXIII.

Ce Concile a redonné la créativité de l'Esprit Saint à une Église qui se veut actuellement communion d'amour pour tous : laïcs et religieux, de diverses nations, races et cultures.

C'est en effet dans cette nouvelle mouvance que trois ans après ce Concile, pensant que nous sommes tous frères dans L'Église, corps du Christ et avec Dieu pour seul père, les premiers amis de la *Communauté de Sant'Egidio* se sont sentis appelés dans l'Église à une grande responsabilité envers leurs prochains, particulièrement les pauvres et démunis. L'Église ayant été redéfinie par Jean XXIII au début du Concile comme « l'Église de tous et particulièrement des pauvres ».

Pendant ces 44 dernières années, la *Communauté* s'est engagée, avec simplicité et humilité, à être proche du Père pour être proche des frères. Et elle l'a fait à travers cinq piliers : la prière ; la communication de l'Évangile ; la solidarité envers les pauvres ; l'œcuménisme et le dialogue interreligieux.

Les paroles du Seigneur étant Vérité et Source de vie éternelle, cette Parole nous accompagne partout dans le monde dans chaque prière communautaire, dans plus de 73 pays. La prière communau-

* Membre de la *Communauté de Sant'Egidio*, Cameroun.

taire quotidienne est une force pour notre croissance et surtout pour la communication de l'Évangile.

Nous voulons vivre comme les premiers disciples, en communauté, suivant le double commandement de l'amour : comme nécessité de rendre au Père l'amour qu'Il nous donne, en aimant nos frères. Ces derniers, quand ils sont pauvres, sont l'image du Christ souffrant qui a vécu pauvre parmi les pauvres.

C'est ainsi que, dans le cadre de la solidarité avec les pauvres, la communauté construit au jour le jour une amitié plus forte avec les démunis et leur entourage et fait face avec eux aux problèmes de la vie qu'ils rencontrent – et que nous rencontrons aussi –, tels que la crise économique, la solitude, la lutte pour les intérêts personnels, l'endurcissement des cœurs.

Partout où elle est implantée, la *Communauté de Sant'Egidio* est aux côtés des sans-abris, des personnes âgées, des immigrés, des malades et handicapés, des enfants, des détenus (particulièrement des condamnés à mort). Et cela d'une façon innovatrice en conjuguant amitié, aide concrète et mobilisation civique pour la dignité et les droits de l'homme.

Les enfants sont accueillis et encadrés dans les "écoles de la paix" où nous leur donnons une identité, une voix, un rêve. Ils deviennent pour nous aussi une école de vie et nous apprenons beaucoup d'eux car l'amour des pauvres change notre mentalité, la mentalité du monde. Nous rencontrons des enfants maltraités, orphelins, sous-scolarisés ou analphabètes, et même parfois sans actes de naissances.¹ Certains enfants malformés ou non sont traités de sorciers en Afrique de l'Ouest. Dans les écoles de la paix, ils reçoivent un encadrement scolaire, des enseignements pour la paix, la non-violence, le partage, la gratuité, contre le tribalisme, les différences de classes sociales...

¹ Actuellement, nous avons recensés 40 enfants au quartier Nyalla à Douala – capitale économique du Cameroun – sans acte de naissance.

L'engagement de la Communauté de Sant'Egidio en Afrique

et beaucoup de joie. En effet, nous voulons transformer le monde en partant des petits, des plus faibles et des plus tristes.

Le programme BRAVO, pour l'enregistrement des enfants à l'état civil, vise dans ce cadre à donner une identité et une existence à tant de personnes "invisibles" aux yeux de la société. Cette initiative a porté à l'établissement de plus de 3000 actes au Burkina Faso en 2009.

Quand ils grandissent, les enfants peuvent faire partie du *Pays de l'Arc-en-ciel* ou du *Mouvement Jeunes pour la paix*, où nous accueillons des adolescents (dans les paroisses, les maisons de la communauté, les lycées et collèges). Ici, nous les aidons à affronter la période de la puberté et les réalités difficiles de notre époque. Ils mettent aussi leurs talents au service des autres catégories à risque telles que les personnes âgées et les enfants, œuvrant ainsi à la création d'une grande famille entre croyants et pauvres.

Les personnes âgées en effet, à cause du poids de l'âge, deviennent des pauvres parce qu'elles n'ont pas souvent de quoi manger ou n'ont personne (familles, proches, voisins attentionnés...), pour les faire sortir de chez eux ou faire leurs courses. D'autres n'ont plus de maison et ils sont très souvent malades. Pourtant, selon les traditions, le vieillard est un homme sage et utile pour l'équilibre de la société.

Ici en Afrique, les personnes âgées sont accusées de sorcellerie, de prendre la vie des autres pour prolonger la leur. Elles sont parfois lynchées à cause de cette étiquette et bien d'autres préjugés. En effet, la force et la sympathie de la famille africaine s'est effritée au fil des ans après les indépendances. Et beaucoup de jeunes gens s'éloignent de leur famille pour rechercher une vie meilleure, abandonnant les personnes âgées à elles-mêmes.

Les personnes âgées constituent pour nous le VI^e continent (africains, européens, américains, asiatiques...). Nous connaissons leur nom, leur histoire. Nous les visitons régulièrement et prenons soin d'eux autant que possible en suscitant une chaîne de solidarité autour d'elles – surtout chez leurs voisins, qui bien de fois ne les saluent même pas – et en recherchant de possibles membres de leur famille

en mesure de les prendre en charge ou simplement en favorisant des réconciliations. Les personnes âgées participent elles aussi aux activités de la communauté. Elles nous conseillent et nous encouragent dans nos engagements contre la violence, le lynchage, l'adoption des enfants déshérités... En mai 2000, s'est tenu à Rome le 1^{er} Congrès pour les personnes âgées, et en 2010 le 1^{er} Congrès International au Malawi s'intitulait "Vieillesse en Afrique : sensibiliser les nations". Cette rencontre regroupait alors de nombreux européens et ministres africains en charge des affaires sociales.

Ce service en faveur des personnes âgées se lie parfois au service des malades et handicapés. Ces derniers aussi ont besoin de soins, d'affection, d'attention, de prières et cela de façon régulière. La *Communauté* dispose, en plus des services dans les quartiers, villages et villes, de trente-trois Centres DREAM (*Drug Resources Enhancement against Aids and Malnutrition*) en Afrique. Ces centres s'occupent des malades atteints de VIH/SIDA et des enfants qui souffrent de malnutrition. Ici, tous les soins et les prises en charge sont entièrement gratuits. Nous pensons qu'un amour concret doit se manifester, autant que possible, par la gratuité. Cette gratuité est la réponse que la *Communauté* donne à la dictature du matérialisme, où l'on pense que tout a un prix et se paye. Cette mentalité prône la recherche des intérêts personnels, le repli sur soi et moins de solidarité et partant, peu d'amour. Or l'amour véritable libère de la maladie, de l'esprit du matérialisme, et libère les cœurs. Cette libération, nous la retrouvons aussi chez les prisonniers.

Le service en prison se fait dans un contexte de misère matérielle et mentale. En Afrique, souvent la seule faute des prisonniers est d'être pauvre : mendiants, enfants de la rue dépourvus de carte d'identité nationale ou d'acte de naissance ; voleurs d'un bout de pain à cause de la faim... Nous rencontrons beaucoup de prévenus et peu de détenus dans nos prisons. Même ceux qui ont fini de purger leur condamnation n'ont pas souvent de quoi payer les frais de contrainte par corps ou d'amende et passent parfois six mois supplémentaires ou plus en détention. D'autres y meurent n'ayant jamais été jugés, tellement les

L'engagement de la Communauté de Sant'Egidio en Afrique

conditions de vie, mais encore plus de nutrition et d'hygiène sont terribles. Nos amis prisonniers sont donc pauvres matériellement, mais aussi de dignité humaine,² de chaleur humaine, de visites, et quelquefois de spiritualité et de bonnes nouvelles.

Le Seigneur lui-même a été prisonnier et condamné à mort et Il nous appelle à les visiter et à les aider (*Mt 25,31-46*). Présente dans plus de 140 prisons dans le monde, la *Communauté* en plus des visites apporte des aides de différentes natures : aide sanitaire et judiciaire ; aide à la formation pour l'apprentissage des métiers, des cours d'alphabétisation ; aide spirituelle à travers la prière communautaire et la catéchèse.³

De cette amitié est née une bataille contre la peine de mort auprès des institutions civiles, sociales, communales, étatiques et internationales. Le 30 novembre de chaque année, nous commémorons la journée "Ville pour la vie – Ville contre la peine de mort".

Par ailleurs, nous n'œuvrons pas seuls, mais en collaboration avec des bénévoles et des bienfaiteurs qui se laissent toucher par l'appel du Christ – ami des pauvres, ou tout simplement font preuve de compassion humaine, afin de partager tous ensemble de grands moments de joie tel que le repas de Noël organisé dans chaque communauté. Ces repas de Noël regroupent les amis pauvres de nos services, mais aussi tous les démunis de diverses origines et religions, personnes âgées, malades, enfants de la rue, mendiants, sans-abris, immigrés... que nous invitons à table en cette occasion où bien de familles de par le monde se réunissent pour accueillir l'enfant Jésus, notre sauveur.

Cet œcuménisme et l'idéal de vivre ensemble au-delà des différentes religions nous convient à nous lier avec tous les amis des pauvres. En effet, malgré ces temps de crise où règne la loi du "sauve-

² Ils sont par exemple identifiés par un numéro et non par leurs noms et prénoms.

³ Voir par exemple l'expérience de la Communauté au Cameroun dans ce domaine spécifique, respectivement à Douala et N'Gaoundéré.

toi toi-même”, nous voulons unir nos forces pour le bien de tous et quelles que soient les difficultés : pandémies, catastrophes naturelles, famine, guerres... Et nous le faisons à travers des aides humanitaires. C’est le cas de notre engagement dans la lutte contre la famine et la sécheresse au Kenya – depuis plus d’un an – et récemment en Syrie aussi.

Nous nous occupons de la résolution des conflits et du processus de paix dans plusieurs pays, notamment au Burundi, dans la Région des *Grands Lacs*, en Algérie, au Nord de l’Ouganda, en Côte-d’Ivoire, au Liberia, en Guinée-Conakry et en ce moment au Mali et en Syrie. Cette année par exemple, nous célébrons un anniversaire spécial : les 20 ans de l’accord de paix pour le Mozambique signé dans la maison-mère de la *Communauté* à Rome.

En effet, la guerre étant la mère des pauvretés, nous voulons œuvrer pour la paix partout et pour tous, conviant ainsi tous les hommes, sans distinction de races, de cultures ni de religions, à maintenir, rechercher une paix profonde à travers des prières et actions communes.

C’est pourquoi nous cultivons depuis plus de 25 ans (de 1986 à 2012) l’esprit d’Assise, une initiative du Bienheureux Jean-Paul II (grand ami de la *Communauté*) qui a promu une grande rencontre interreligieuse de prière pour la paix dans le monde. En 2011, cette initiative a été commémorée à Munich, à l’occasion du dixième anniversaire des attentats du 11 septembre aux États-Unis. En octobre 2011, le Pape Benoît XVI a lui aussi voulu commémorer les 25 ans de l’esprit d’Assise.

À ces rencontres annuelles internationales sont conviés de grands chefs religieux, des chefs d’ethnies, d’associations culturelles, mais aussi des chefs d’États et des leaders politiques (Alpha Kondé, Angela Merkel...). Cette année, la rencontre interreligieuse pour la paix se tiendra à Sarajevo du 8 au 11 septembre 2012.

La *Communauté de Sant’Egidio* veut servir le Christ, avec la simplicité des premiers apôtres et l’esprit de Saint François d’Assise. Comme

L'engagement de la Communauté de Sant'Egidio en Afrique

nous le rappelait le Pape Paul VI pendant le Concile Vatican II : « L'humanité qui souffre appartient à l'Église par droit évangélique ».⁴ Notre rêve est celui d'humaniser le monde, malgré les crises et les difficultés, et de réaliser cette alliance entre humbles et pauvres, sans distinction et dans l'amour et la gratuité. Aimer l'autre dans sa différence et dans ce qui constitue son identité permet de trouver en lui la trace de Dieu et de s'approcher ensemble du salut éternel.

⁴ PAUL VI, *Allocution devant l'Assemblée conciliaire*, 29 septembre 1963.

L'action de l'*International Catholic Charismatic Renewal Services* en Afrique

JEAN-CHRISTOPHE ANANI SAKITI*

L'*International Catholic Charismatic Renewal Services* (ICCRS) est le service qui œuvre de par le monde pour que la grâce du Renouveau Charismatique Catholique atteigne le plus grand nombre de personnes.

Mon intervention est structurée en trois points : les objectifs de l'ICCRS ; les bienfaits de l'ICCRS pour le Renouveau Charismatique Catholique ; les fruits du Renouveau Charismatique Catholique en Afrique.

1. LES OBJECTIFS DE L'ICCRS

L'ICCRS a pour but de promouvoir la grâce de l'effusion de l'Esprit Saint. Il s'agit d'aider les chrétiens à prendre conscience du don de l'Esprit Saint reçu au Baptême et à le laisser conduire leur vie. L'Esprit Saint doit nous faire entrer et grandir dans une relation personnelle avec le Christ. Le Service vise aussi à créer chez ses membres une relation personnelle avec le Christ. En effet, on devient réellement chrétien lorsqu'on devient ami de Jésus, lorsqu'on « demeure en Lui comme Lui en nous ». Il encourage aussi la vie dans l'Esprit. Le Renouveau Charismatique Catholique nous conduit, à travers la vie de prière et la pratique des sacrements, à entretenir chaque jour la relation personnelle avec l'Esprit Saint qui doit guider notre vie. L'ICCRS travaille par ailleurs pour l'évangélisation par le témoignage

* Membre du *Renouveau Charismatique Catholique* (Togo), délégué de l'ICCRS.

de vie selon les mots du Pape Paul VI qui affirmait que « le monde actuel croit plus aux témoins qu'aux maîtres ». Enfin il promeut l'exercice des charismes pour servir l'Église et annoncer la Parole de Dieu. L'Esprit Saint nous a pourvus de dons divers, chacun pour sa part, pour servir l'Église. Il faut en prendre conscience et les utiliser en vue du bien de tous.

2. LES BIENFAITS DE L'ICCRS POUR LE RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE

Au début des années 70, tandis que le Renouveau Charismatique Catholique est accueilli favorablement par les laïcs, il est pratiquement rejeté par le clergé. Du coup, les groupes de prières démarrent, dans les familles ou des salles publiques. Chacun est responsable de son groupe et en fait ce qu'il veut, sans avoir à rendre compte à qui que ce soit. Certains dérapages ne vont pas tarder à se manifester dans certains groupes, par manque de formation et d'encadrement, le clergé n'étant pas là pour veiller sur l'osmose entre les groupes et l'Église. Plus tard, quand les portes des églises s'ouvrent, les habitudes qui ont la "peau dure" se sont déjà installées et l'intégration paroissiale se fera laborieuse. L'ICCRS va alors jouer un grand rôle dans le rapprochement des différents groupes et leur unité dans la diversité, par le biais des rencontres nationales et internationales qui exigent un minimum de détachement pour travailler pour la gloire de Dieu et non, pour notre propre gloire. Lors de ces rencontres, les partages d'expériences des uns et des autres vont être fort enrichissants et encourageants pour les participants et le Renouveau Charismatique Catholique.

En vue de la maturité ecclésiale des charismatiques et pour qu'ils soient bien armés pour la nouvelle évangélisation, l'ICCRS offre aussi des formations pour une bonne base chrétienne et solide des leaders sur l'histoire de l'Église, la Doctrine Sociale de l'Église, etc.

Afin d'harmoniser les connaissances, les colloques sont aussi organisés sur des thèmes, comme la prière de guérison, les charismes, l'effusion. Le bulletin et les livres édités par l'ICCRS sont des outils importants pour la formation et les nouvelles du Renouveau Charismatique Catholique dans le monde.

La présence de l'ICCRS au Vatican est une caution morale pour le Renouveau Charismatique Catholique. Cette présence au cœur du Saint-Siège et sa collaboration étroite avec le Conseil Pontifical des Laïcs aide certains clercs à faire confiance au Renouveau Charismatique et à le reconnaître.

3. LES FRUITS DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE EN AFRIQUE

Parmi les nombreux fruits du Renouveau en Afrique, citons les conversions. Il s'agit surtout du retour à Dieu par un renoncement aux divinités et aux forces occultes, un renoncement à la vie dans le péché suivi d'un engagement à suivre le Christ. Mentionnons aussi les généreux engagements des fidèles. En effet, la rencontre avec le Christ est souvent suivie des engagements comme le mariage, les témoignages dans le monde, les vocations sacerdotales et religieuses. Enfin le Renouveau Charismatique a contribué à l'évangélisation des fils et filles d'Afrique. Il a en effet fait sien l'appel des papes à une nouvelle évangélisation, nouvelle dans sa méthode, nouvelle dans son ardeur. En Afrique le Renouveau Charismatique Catholique évangélise par le témoignage de vie, l'annonce porte-à-porte et surtout par des campagnes d'évangélisation publique. Les fruits ont été énormes : conversions, retour à l'Église des personnes qui l'ont quittée.

Ces dernières années, le Renouveau s'engage dans de nouveaux domaines de l'évangélisation : les cadres de nos pays et la mise en œuvre de la Doctrine Sociale de l'Église.

CONCLUSION

Un bon chemin a été parcouru mais beaucoup reste encore à faire. Nous sommes loin des débuts où le Renouveau Charismatique Catholique faisait peur et l'on s'en méfiait.

C'est une grâce pour tous et dans la plupart des paroisses, la formation à l'effusion de l'Esprit Saint devient l'affaire de tout le monde. En réalité nous avons tous besoin de passer par ce chemin de renouvellement car, comme l'a dit Jésus à Nicodème : « À moins de naître de l'eau et de l'Esprit, personne ne peut avoir le royaume des Cieux ».

Cette vie nouvelle dans l'Esprit nous pousse tous à aller dans la vigne du Seigneur pour annoncer la Bonne Nouvelle comme Il l'a demandé aux disciples le jour de son ascension : « Vous recevrez une puissance : celle de l'Esprit Saint que descendra sur vous. Alors, vous serez mes témoins [...] » (Ac 1,8).

Les fruits du *Chemin Néocatéchuménal* en Afrique

MAURIZIO ET ROSALITA PASTORE*

Nous sommes mariés depuis 1974, et nous sommes membres de la première communauté néocatéchuménale de la Paroisse Sainte Marie Goretti de Rome. Quand nous sommes partis pour le Congo (ex Zaïre) en 1978, nous avions deux jeunes enfants de deux et trois ans respectivement. Aujourd'hui, nous en avons huit, et six d'entre eux sont à leur tour mariés et nous ont donné 16 petits-fils ! Nous sommes reconnaissants au *Chemin Néocatéchuménal* que nous avons connu en 1970 dans notre paroisse. Nous étions jeunes et nous traversions une période de profonde crise existentielle : nous étions en crise avec nos parents, avec l'Église, avec l'autorité civile, avec nous-mêmes. À travers nos catéchistes et notre communauté, non seulement le Chemin nous a ramenés à l'Église et sauvé notre mariage, mais il nous a enseigné à vivre, à pardonner, à aimer, à nous ouvrir à la vie, à éduquer nos enfants. Nous rendons grâce à Dieu parce qu'Il nous a libérés d'une vie vide et sans direction et nous a poussés à répondre à l'appel à évangéliser.

1. UN BREF HISTORIQUE DU *CHEMIN NÉOCATÉCHUMÉNAL*

1.1 Naissance

Nous vous le racontons avec les mots mêmes de Kiko, extraits de son intervention à l'Assemblée Plénière de la Sacrée Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Rome, 19-22 avril 1983.

* Mariés, membres du *Chemin Néocatéchuménal* en mission en Afrique, République Démocratique du Congo.

« Cette aventure a commencé en 1964, dans les “Palomeras Altas”, bidonvilles de Madrid. Ici, Kiko Argüello, Carmen Hernández et quelques frères – appelés par le Seigneur à vivre leur foi parmi les pauvres, partageant existentiellement la vie de ceux qui, dans leur misère, supportent les conséquences du péché de notre société – furent invités par ces mêmes personnes au milieu desquelles ils vivaient, à annoncer la Bonne Nouvelle de notre Sauveur Jésus-Christ. Cette annonce, au début faible et balbutiante à cause de la difficulté à proclamer l’Évangile à des gens peu habitués aux abstractions, assumait peu à peu la forme d’une synthèse catéchétique : un kérygme puissant qui, parce que destiné aux pauvres, fit naître une nouvelle réalité : la *koinonia*.

Avec étonnement, nous fûmes témoins d’une Parole qui, s’incarnant dans des personnes aussi simples qui l’avaient accueillie avec joie, a donné naissance à une communauté et à une liturgie surprenante par le grand nombre de frères qui, pleins de péchés, bénissaient le Seigneur qui s’était souvenu d’eux. Ainsi, en trois ans, nous avons vu naître sous nos yeux le trépied sur lequel allait se fonder le *Chemin* que le Seigneur était en train de créer : l’embryon d’un catéchuménat, dans une Église qui réalisait une communion fraternelle, surprenant tout le monde par sa manière de vivre le commandement de l’amour, un amour qui conduit à donner sa vie pour son ennemi : la grandeur de la Croix.

1.2 La diffusion des communautés néocatéchuménales

Cet amour, rendu visible dans une petite communauté, fut le signe qui ramena à la foi beaucoup de personnes qui s’étaient éloignées de l’Église. Ainsi, les curés de *San Frontis* de Zamora et de *Christ-Roi* de Madrid nous invitèrent à implanter dans leurs paroisses cette expérience de catéchèse qu’ils avaient connue. Grande fut notre surprise de voir naître dans ces paroisses, sociologiquement si distantes du contexte des bidonvilles, des communautés en chemin de

conversion, et ce, deux mois seulement après l'annonce du Kérygme à travers une catéchèse.

L'Archevêque de Madrid d'alors, Mgr Casimiro Morcillo, averti de cette réalité, la soutint avec enthousiasme et nous donna personnellement le mandat d'aller dans toutes les paroisses qui désiraient commencer cette expérience. Par la même occasion, il nous fit la ferme recommandation de ne jamais perdre de vue la centralité de la figure du curé dans notre apostolat.

Très vite, l'expérience se propagea à Madrid et dans d'autres diocèses d'Espagne. En 1968, on nous invita à venir à Rome où le *Chemin* débuta dans la paroisse des *Martyrs Canadiens*. Il se diffusa ensuite dans tout le diocèse à travers la prédication de catéchistes élus par les premières communautés, et dans de nombreux autres pays, sur tous les continents.

1.3 Catéchistes itinérants

Mais très vite, les nombreuses sollicitations provenant des curés des autres diocèses ont fait émerger le charisme des catéchistes itinérants. Ceux-ci abandonnent leur communauté d'appartenance pour un certain temps et se rendent disponibles pour implanter le néocatéchuménat dans les diocèses qui le demandent.

Plusieurs équipes de catéchistes itinérants – après une expérience d'évangélisation dans leur propre pays – ont été appelées par le Seigneur à inaugurer le *Chemin* dans d'autres pays sur expresses requêtes de nombreux Évêques et curés, en particulier à partir de 1972.

L'une des raisons pour lesquelles nous rendons grâce à Dieu aujourd'hui, c'est qu'Il nous permet d'annoncer l'Évangile dans diverses régions du monde, non seulement à travers la proclamation du Kérygme, mais aussi à travers l'irruption d'un chemin communautaire de gestation de la foi grâce auquel la paroisse peut passer petit à petit d'une pastorale de sacramentalisation à une pastorale d'évangélisation.

1.4 Un moyen concret pour l'évangélisation des lointains

Le *Chemin Néocatéchuménal* est vécu au sein de la structure paroissiale actuelle et en communion avec l'Évêque, sous forme de petites communautés composées de personnes de différents âges, conditions sociales, mentalités et cultures. Il ne s'agit pas d'un groupe spontané, encore moins d'une association, d'un mouvement de spiritualité, ni d'un groupe d'élite au sein de la paroisse. Il s'agit de personnes désireuses de découvrir et de vivre pleinement la vie chrétienne et les conséquences essentielles de leur Baptême à travers un néocatéchuménat (c'est-à-dire un catéchuménat postbaptismal), divisé en plusieurs étapes, comparable au catéchuménat de l'Église primitive, et adapté à leur condition de baptisés.

Ces communautés ont donc pour mission d'être, au cœur de la paroisse, le signe et le sacrement de l'Église missionnaire, d'inaugurer une voie concrète pour l'évangélisation de ceux qui sont loin de l'Église, en donnant – selon les progrès de la foi – les signes qui appellent les païens à la conversion : *l'amour*, dans sa dimension de Croix et *d'unité*. « Aimez vous les uns les autres comme je vous ai aimés, et à ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples » (Jn 13,34-35). « Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17,21).

1.5 Introduire le Concile dans les paroisses

À la lumière du Concile Vatican II, le *Chemin Néocatéchuménal* nous est apparu comme un moyen concret permettant d'édifier une Église de petites communautés qui soient dans le monde le corps visible du Christ ressuscité. Elles ne s'imposent pas, ni ne sentent le devoir de détruire quoi que ce soit. Avec respect, elles se présentent comme le fruit d'une Église qui se renouvelle et qui dit à ses Pères qu'ils ont été féconds parce qu'elles sont nées d'eux.

2. NOTRE EXPÉRIENCE MISSIONNAIRE EN AFRIQUE

Ce qui est assez surprenant, c'est que Dieu nous a fait vivre – pour notre grande joie – le même miracle parmi les pauvres que nous avons rencontrés en 1978 à Kisangani. Ici, en dépit des nombreuses souffrances, nous avons vu comment le Saint-Esprit, à travers l'expérience du *Chemin Néocatéchuménal*, crée la communion fraternelle, les frères africains, les uns avec les autres, mais aussi avec nous autres qui sommes des européens. Le Seigneur nous a fait la grâce d'arriver en Afrique avec des enfants en bas-âge et sans argent, selon la tradition des itinérants du *Chemin Néocatéchuménal*. Ceci nous a empêché de tomber dans le piège d'un paternalisme erroné : en effet le fait d'avoir affaire à une famille sans défense et sans intérêts ou arrière-pensées, a surpris et profondément touché le cœur des frères comme si, à travers la réalité de notre faiblesse et de notre pauvreté, le Christ lui-même venait les chercher et les aimer. Pendant ces 35 années passées au Congo, nous avons vu comment les frères nous ont toujours accueillis, logés et nourris (une famille de huit enfants), mais aussi comment les communautés néocatéchuménales congolaises continuent aujourd'hui encore à soutenir financièrement les quatre familles congolaises itinérantes nées du *Chemin* qui annoncent l'Évangile en République Démocratique du Congo, au Burundi et au Congo Brazzaville.

2.1 Les fruits spirituels du *Chemin*

Aujourd'hui, devant cette auguste assemblée, mais surtout devant nos Évêques, nous sommes heureux et pleins d'espérance parce que nous avons vu en trente-cinq ans de mission au Congo comment l'Esprit Saint agit avec puissance à travers le *Chemin Néocatéchuménal*. Nous avons vu naître des communautés parmi les pauvres, formées de personnes qui n'avaient pas étudié, et qui, dans certains cas, ne savaient même pas lire. Grâce aux célébrations de l'Eucharistie du

samedi en petits groupes, mais surtout à travers une relation existentielle avec la Parole de Dieu qui éclaire d'une lumière nouvelle les événements de la vie (en particulier les souffrances, le scandale de la pauvreté et des maladies), beaucoup de baptisés qui vivaient dans une situation de paganisme pratique se sont laissés toucher par le langage existentiel du kérygme dans lequel ils se sont reconnus. Ils se sont ainsi départis du fatalisme et de la mentalité magique. Beaucoup ont trouvé leur dignité en tant que personnes, leur valeur en tant qu'homme et en tant que femme. Ils ont intégralement récupéré leur identité personnelle fondée sur la relation personnelle avec le Christ et non seulement et non plus sur l'appartenance à une tribu. Dans le *Chemin Néocatéchuménal*, beaucoup de frères et sœurs âgés ont voulu apprendre à lire parce que convaincus que la Bible est un livre qui leur est personnellement adressé et afin de pouvoir prier avec les Psaumes. De nombreux polygames ont décidé de se marier avec la première épouse, la plus âgée ; beaucoup ont abandonné les pratiques magiques, brûlé les amulettes, renoncé à l'invocation des esprits, à la superstition et la mentalité ethnocentrique de leur clan.

2.2 Le dépassement des différences tribales pendant les récentes guerres

Nous avons également été témoins d'une prodigieuse victoire du Seigneur qui, pour nous, pour les frères du *Chemin Néocatéchuménal* et pour toutes les personnes qui ont vécu le drame du génocide de 1994, demeure encore aujourd'hui comme un mémorial. Les communautés néocatéchuménales de Goma et du Rwanda ont vu l'adhésion des frères de toutes les ethnies présentes dans la Région des *Grands Lacs* – Tutsi et Hutu –, et ce, depuis l'implantation du *Chemin* à Goma en 1983. Pendant le génocide au Rwanda, et plus tard au Congo, de nombreux frères des communautés néocatéchuménales ont été tués. Par leurs vies, ils ont ainsi offert un vrai témoignage de foi, de pardon et d'amour pour l'ennemi. Des communautés entières composées de Tutsi et de Hutu ont préféré mourir plutôt que

de livrer les confrères à ceux qui voulaient les tuer. C'est ainsi qu'à Nyanza, au Rwanda, une communauté entière a été exterminée après l'Eucharistie du samedi soir : les frères avec leur prêtre, ainsi que leurs enfants. À Goma, en 1995, sur demande expresse de l'Évêque, des catéchèses du *Chemin Néocatéchuménal* ont été faites dans les camps de réfugiés de Hutus : trois communautés néocatéchuménales y sont nées et certains membres de ces jeunes communautés ont risqué leur vie pour aller avertir des familles Tutsi connues dans le *Chemin* qu'un raid était en projet pour les tuer. Plus tard, pendant la "guerre de libération" qui a conduit à la chute du régime du président Mobutu, lorsque les militaires pro-Tutsi ont pris le contrôle de la ville de Goma, de nombreuses communautés Tutsi ont caché leurs confrères Hutu dans les plafonds de leurs maisons, risquant à leur tour la vie. Ces signes ont été si forts qu'ils sont devenus une provocation pour toute la ville et grâce à eux, en 1997, près de 3000 jeunes ont accepté de participer à la catéchèse du *Chemin Néocatéchuménal* « afin – disaient-ils – d'apprendre à vivre de cette façon-là ».

2.3 Reconstruction de la famille chrétienne

L'un des plus beaux fruits que nous avons vu au cours de ces trente-cinq années, et que nous tenons à souligner aujourd'hui, est sans doute la reconstruction de la famille chrétienne.

En effet, en Afrique, comme dans d'autres continents, la vraie force du *Chemin* réside dans les familles qui, ouvertes à la vie, constituent la réponse providentielle, suscitée par l'Esprit Saint, pour répondre à la déchristianisation en cours et faire face à l'offensive des sectes (surtout parmi les jeunes) et à l'avancée de l'Islam et du néo-paganisme qui vient d'Europe. Les gens qui vivent autour de ces familles sont impressionnés par le type nouveau de relations qui existent entre les frères de la communauté et en particulier entre mari et femme, entre parents et enfants. Peu à peu, les frères du *Chemin* redécouvrent ce que signifie le respect dû à l'autre, désormais consi-

déré comme une personne humaine. Ils réapprennent ce que signifie la dignité de la femme et de son corps, le caractère sacré de l'acte conjugal, la défense de la fécondité dans le mariage, la conscience nouvelle des parents d'être des collaborateurs responsables de l'œuvre créatrice de Dieu, c'est-à-dire l'ouverture à la vie du couple contre tous les mensonges des campagnes contre le SIDA ou en faveur du contrôle des naissances à travers toutes les méthodes contraceptives (la ligature des trompes est une pratique assez fréquente). Dans le *Chemin*, la famille retrouve son intimité (de la famille élargie à la famille chrétienne formée du père, de la mère et des enfants), sa vie de prière, la sainteté du repas familial, la sainteté de la chambre nuptiale. Beaucoup de frères modifient la disposition de leur maison de manière à mettre en valeur la chambre des parents et à séparer les chambres des garçons de celles des filles. La femme retrouve son rôle important au sein de la famille en tant que pilier de l'éducation à la foi des enfants, de l'éducation à la pudeur, à la chasteté. C'est pourquoi, beaucoup de consœurs du *Chemin* renoncent à travailler hors de la famille et choisissent de rester avec leurs enfants. Même la façon de s'habiller change. Et c'est beau de voir la dignité et l'élégance avec lesquelles les consœurs de la communauté expriment à travers un style tout à fait africain la joie d'être vraiment les reines de la maison et d'être considérées et honorées comme telles par leurs maris. Les époux mettent vraiment en commun leurs biens et régularisent leur mariage devant l'État ; les maris font leur testament en faveur de leurs épouses pour éviter qu'à leur mort, elles ne soient expulsées de leur maison et privées de tout. Les conjoints prennent toutes les décisions ensemble et les femmes se sentent directement concernées, avec leurs maris, par l'œuvre d'évangélisation. Et s'il est possible de vivre de cette façon, résistant à la pression familiale et sociale et en rupture avec les traditions culturelles encore très fortes, c'est parce que la petite communauté néocatéchuménale soutient ces familles dans leurs difficultés et dans leurs crises.

2.4 La transmission de la foi au sein de la famille : la célébration domestique

Ces derniers temps, nous assistons à un changement impressionnant de mentalité et de comportement, surtout parmi les jeunes générations. En Afrique aujourd'hui, comme ailleurs dans le monde, les jeunes imitent de plus en plus les modèles européens et américains : personne ne veut se marier trop tôt, ni avoir beaucoup d'enfants. La famille chrétienne devient ainsi une nouveauté absolue et un modèle contre-courant.

Face à la fracture générationnelle à laquelle nous assistons en Afrique aujourd'hui, le Seigneur a inspiré au *Chemin* une célébration familiale, une liturgie domestique des *Laudes* le dimanche matin. En plus de la prière quotidienne du matin et du soir, de la bénédiction avant les repas, et en plus de la participation – avec leurs parents –, à l'Eucharistie dans la communauté néocatéchuménale, la célébration domestique des *Laudes* le dimanche matin devient le lieu privilégié pour les parents d'apprendre à transmettre la foi à leurs enfants. Au cours de cette célébration, les parents prient les *Psaumes* des *Laudes* avec leurs enfants. Ils lisent un passage des Écritures et posent la question suivante à chacun de leurs enfants : « Qu'est-ce que cette Parole te dit pour ta vie ? » Les enfants apprennent petit à petit à appliquer la Parole de Dieu à leur propre histoire personnelle. À la fin, le père et la mère disent une parole de foi à partir de leur propre expérience et invitent les enfants à prier pour le Pape, pour l'Église et pour tous ceux qui souffrent, etc. Puis on prie le *Notre Père*, on se donne le signe de la paix en se réconciliant effectivement. La célébration se termine par la bénédiction des parents sur chaque enfant. Nous constatons, en particulier dans les communautés les plus anciennes, des fruits extraordinaires : grâce à cette célébration, les enfants trouvent le courage de raconter leurs problèmes à leurs parents, et les parents apprennent à se pardonner mutuellement. Il naît ainsi un nouvel amour et une gratitude nouvelle à l'égard de l'Église catholique. Le père passe plus de temps à la maison avec sa famille, assume son rôle et ses responsabilités dans l'éducation des enfants, et l'argent n'occupe plus la place centrale dans la vie de la famille.

2.5 L'adhésion d'un grand nombre de jeunes

Dans le *Chemin Néocatéchuménal*, une attention particulière est réservée aux jeunes qui sont la vraie grande richesse de ce continent,¹ mais en même temps l'un de ses défis les plus urgents. Les cas extrêmes de jeunes qui s'engagent dans les différents groupes armés (exceptés les enfants des villages qui sont recrutés par la force), et ceux des nombreux jeunes qui vivent dans la rue ne doivent pas nous faire oublier la situation dramatique de la grande majorité des jeunes en Afrique. Ils ressemblent, pour la plupart, à leurs homologues du monde entier et sont attirés par l'Occident et ses mirages. Ils se rebellent aux normes traditionnelles et abandonnent l'Église pour chercher ailleurs des solutions pour leur avenir. Les jeunes sont en quête de réponses authentiques, mais se retrouvent immergés dans un matérialisme pratique, apparemment sans issues. Le plus souvent, il s'agit de jeunes qui n'ont pas grandi avec leurs parents, mais qui ont été élevés dans des conditions financièrement et psychologiquement précaires, où le vrai défi consiste à lutter pour survivre : manger, étudier et trouver un emploi. La situation économique et sociale du continent n'offre souvent pas de perspectives aux jeunes. C'est pourquoi il est relativement facile de devenir la proie de la frustration et d'une vie sexuelle désordonnée et pleine de violence, d'avortements et de la prostitution. Beaucoup d'entre eux ont accueilli le Kérygme et se sont reconnus dans le langage et dans la synthèse catéchético-existentielle que le Seigneur a inspirés au *Chemin*. En particulier, les catéchèses que le *Chemin* offre sur la sexualité, l'affectivité, la chasteté, la pudeur, les fiançailles et le mariage chrétien, l'ouverture à la vie, ne sont pas vécues comme un poids supplémentaire à porter mais comme une chance de vivre une vie nouvelle, plus authentique et plus heureuse. Dans leurs communautés respectives, ces jeunes s'ouvrent avec une grande sincérité, sans peurs, mettant à

¹ En effet, on estime que 60-70% de la population africaine a moins de 30 ans.

nu leur vie, leurs blessures, et attendent des réponses existentielles et non “religieuses”, à leurs questionnements, des solutions capables de produire des effets concrets sur leur vie. Ceci explique pourquoi les communautés du *Chemin* sont pleines de jeunes. Les communautés et les familles néocatéchuménales deviennent ainsi un point de repère pour de nombreux jeunes qui s'étaient éloignés de l'Église et nos “catéchistes” de vrais parents dans la foi.

2.6 Vocations au sacerdoce et à la vie consacrée

On compte de nombreuses vocations parmi les jeunes issus de familles du *Chemin*. Ils ont souvent une mentalité et une expérience complètement différentes sur les questions touchant aux projets de vie, à la sexualité et à la foi. Au cours de ces dernières années, six séminaires missionnaires diocésains *Redemptoris Mater* ont été érigés en Afrique.

2.7 Sérénité et foi face à la mort

Un autre signe que la foi, peu à peu, est en train de se transformer en comportements culturels est la manière dont les frères de la communauté vivent le moment de la mort. Et cela est particulièrement tangible dans les communautés plus mûres. La mort n'est plus considérée comme une malédiction : la communauté accompagne les frères pendant la maladie, priant avec eux et les soutenant dans leur foi. Et quand arrive le moment de la mort, ils commencent à vivre l'espérance de la résurrection et ne recourent plus aux pratiques traditionnelles magiques et païennes. Et ils le font parfois contre la volonté des autres membres de leur famille.

2.8 La missionnarité

Même si les communautés grandissent lentement, les fruits sont abondants. Pleines de reconnaissance, de nombreuses familles se

rendent disponibles pour la nouvelle évangélisation partout dans le monde. Dans certaines régions particulièrement difficiles où la paroisse traditionnelle a du mal à remplir sa mission, en accord avec les Évêques intéressés, des familles adultes dans la foi, avec leurs enfants et accompagnées d'un ou plusieurs prêtres, ont été envoyées pour donner naissance à une nouvelle forme de présence de l'Église : une *missio ad gentes*, où le mandat de la *missio canonica* n'est pas confié au seul prêtre, mais à l'ensemble de la communauté. C'est à cette petite communauté qu'est confiée la mission de la nouvelle évangélisation qui se réalise à travers la proclamation directe du Kérygme dans les rues et les maisons, et à travers un contact personnel sur le lieu de travail, à l'école, etc.

CONCLUSION

Tous ces fruits dont nous avons parlés (et bien d'autres que nous omettons, faute de temps) ont requis, pour leur maturation, de longues années d'apostolat du *Chemin*, l'encouragement et le soutien de nombreux Évêques et prêtres diocésains.

De même que Jésus-Christ a eu besoin de trente ans passés dans la Sainte Famille de Nazareth, vivant dans l'humilité et l'obéissance à ses parents, pour se préparer à sa mission, ainsi le *Chemin Néocatéchuménal* qui s'inspire de la Sainte Famille de Nazareth a eu besoin de beaucoup de temps pour semer en profondeur et générer des chrétiens adultes en communauté qui soient signes d'amour et d'unité.

Nous avons subi de nombreux échecs et traversé des difficultés de toutes sortes, et aujourd'hui, le *Chemin* n'est encore qu'au début de sa mission, comme une graine qui commence à peine à germer.

Nous avons besoin d'Évêques, sans lesquels le *Chemin* ne pourra jamais se développer pleinement en Afrique et porter tous ses fruits. Au cours de ces dernières années, le *Chemin* a organisé trois rencontres pour les Évêques d'Afrique. Lors de ces réunions, de nom-

Les fruits du Chemin Néocatéchuménal en Afrique

breux Évêques ont personnellement fait l'expérience de ce qu'offre le *Chemin Néocatéchuménal*, et nous avons été encouragés par l'ouverture et l'accueil d'un grand nombre d'entre eux qui nous ont, par la suite, invités à lancer le *Chemin* dans leurs diocèses.

Nous avons besoin d'Évêques courageux et clairvoyants qui, avec leur clergé et les missionnaires, expriment leur paternité à travers des décisions en faveur des nouvelles générations, et en faveur de la défense de la maternité de l'Église en Afrique, c'est-à-dire de sa capacité de générer d'authentiques fils de Dieu aujourd'hui.

Le Pape Jean-Paul II, après l'audience accordée aux Évêques africains qui avaient participé en 1994 à l'expérience de Vie Commune à Rome avec les fondateurs du *Chemin Néocatéchuménal*, déclara prophétiquement que « l'avenir de l'Église est en Afrique ».

II.5 Les fidèles laïcs face aux défis actuels de l'Afrique

Introduction

JEAN DE DIEU DEMBÉLÉ*

Notre table ronde sur “Les fidèles laïcs face aux défis actuels de l’Afrique” porte sur les cinq axes suivants : le travail, la politique et l’économie ; la culture et les communications sociales ; la promotion de la paix et de la réconciliation ; le service aux pauvres, aux migrants et aux réfugiés ; la défense de la vie, la sauvegarde de la création. il m’a semblé important de faire quelques rappels utiles des enseignements du Magistère de la Sainte Église Catholique touchant à la vie sociale avant d’aborder les défis que nous avons à relever dans l’évangélisation de l’ordre temporel.

1. LE TRAVAIL, LA POLITIQUE ET L’ÉCONOMIE

1.1. Le travail

Partout en Afrique, nous assistons au chômage presque endémique de la plupart des cadres et intellectuels sans oublier ceux qui n’ont pas eu la chance d’aller à l’école et d’avoir des qualifications pour faire face au monde du travail. Cette réalité doit nous pousser à rechercher le vrai sens du travail afin de construire de nouveaux rapports sociaux qui préservent la dignité des personnes. L’Église d’Afrique exhorte les fidèles laïcs à « s’employer à la solution des problèmes très graves du chômage croissant, qu’ils luttent pour venir à bout des nombreuses injustices qui découlent d’organisations incorrectes du travail, qu’ils s’efforcent de faire du lieu de travail un lieu

* Membre du Conseil National du Laïcat du Mali.

où vit une communauté de personnes respectées dans leur particularité et dans leur droit à la participation, qu'ils tâchent de développer de nouvelles solidarités entre ceux qui participent au travail commun, de susciter de nouvelles formes d'entreprises et de provoquer une révision des systèmes de commerce, de finance et d'échanges technologiques ».¹

Sa Sainteté le Pape Benoît XVI rappelle la dimension transcendante du travail en ces termes : « Le travail vous permet de participer à l'œuvre de la création et d'être au service de vos frères et sœurs. En agissant ainsi, vous serez "le sel de la terre" et "la lumière du monde" comme nous le demande le Seigneur. Dans votre vie quotidienne, pratiquez l'option préférentielle pour les pauvres, quelle que soit votre position dans la société, selon l'esprit des Béatitudes (cf. *Mt* 5,3-12), pour voir en eux le visage concret de Jésus qui vous appelle à le servir (cf. *Mt* 25,31-46) ».²

1.2 La politique

Notre continent souffre de mal gouvernance conduisant des peuples entiers à vivre la misère, la guerre, la pauvreté. Cette réalité a conduit de nombreux chrétiens à considérer la participation à la vie politique comme une adhésion à la corruption, au mensonge, au vol, à l'idolâtrie, etc. Cette démission des chrétiens et surtout de ses élites est contraire à l'Enseignement social de l'Église qui leur rappelle que « pour une animation chrétienne de l'ordre temporel, dans le sens que nous avons dit, qui est celui de servir la personne et la société, les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la "politique", à savoir à l'action multiforme, économique, sociale,

¹ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 72.

² BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 130.

Introduction

législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun ».³

Si l'Église en Afrique exhorte les fidèles laïcs à s'engager en politique, elle ne les laisse pas à leur sort. « C'est pourquoi l'Assemblée Synodale a fait monter vers le Seigneur une prière fervente pour que surgissent en Afrique des responsables politiques – hommes et femmes – saints, pour qu'il y ait de saints chefs d'État qui aiment leur peuple jusqu'au bout et qui désirent servir, plutôt que se servir ».⁴

Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, pour sa part, a donné le repère suivant : « Le modèle par excellence à partir duquel l'Église pense et raisonne, et qu'elle propose à tous, c'est le Christ. Selon sa Doctrine Sociale, « l'Église n'a pas de solutions techniques à offrir et ne prétend "aucunement s'immiscer dans la politique des États". Elle a toutefois une mission de vérité à remplir [...] une mission impérative. Sa doctrine sociale est un aspect particulier de cette annonce : c'est un service rendu à la vérité qui libère ».⁵

1.3 L'économie

Parler d'économie en Afrique revient malheureusement à parler d'exploitation des ressources et de pauvreté chronique. Tout semble être mis en œuvre pour organiser la population en deux groupes : ceux qui sont concernés par les richesses du continent et ceux qui subissent les conséquences de l'exploitation des ressources. Face à cette injustice indescriptible, le Pape Benoît XVI interpelle tous les fidèles laïcs en ces termes : « J'invite tous les membres de l'Église à œuvrer et à plaider en faveur d'une économie soucieuse des pauvres et résolument opposée à un ordre injuste qui, sous prétexte de réduire la pauvreté, a souvent contribué à l'aggraver. Dieu a donné à l'Afrique

³ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 42.

⁴ *Ibid.*, n. 111.

⁵ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 22.

d'importantes ressources naturelles. Face à la pauvreté chronique de ses populations, victimes d'exploitation et de malversations locales et étrangères, l'opulence de certains groupes choque la conscience humaine ».⁶

Cette interpellation ne peut porter des fruits que si les fidèles laïcs osent s'engager dans la création de richesses. Malheureusement, sur ce point, la plupart des chrétiens considèrent l'engagement dans la vie économique comme une alliance avec le diable. Cette attitude est liée au déficit de connaissance de la Doctrine Sociale de l'Église. Il est impératif que la formation permanente des fidèles laïcs permettent de s'approprier la Doctrine Sociale de l'Église pour un engagement économique authentique.

2. LA CULTURE ET LES COMMUNICATIONS SOCIALES

2.1 La culture

Face à la mondialisation et aux nouvelles technologies de l'information, les populations africaines perdent de plus en plus de vue leurs repères culturels propres et les remplacent par des modèles parfois inadaptés. C'est pour cette raison que l'Église a précisé que « la culture doit être considérée comme le bien commun de chaque peuple, l'expression de sa dignité, de sa liberté et de sa créativité, le témoignage de son cheminement historique. En particulier, c'est seulement à l'intérieur et par le moyen de la culture que la foi chrétienne devient historique et créatrice d'histoire ».⁷

L'Église demande donc aux fidèles laïcs « d'être présents, guidés par le courage et la créativité intellectuelle, dans les postes privilégiés de la culture, comme le sont le monde de l'école et de l'université,

⁶ *Ibid.*, n. 79.

⁷ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 44.

Introduction

les centres de la recherche scientifique et technique, les lieux de la création artistique et de la réflexion humaniste. Cette présence a pour but non seulement de reconnaître et éventuellement de purifier les éléments de la culture existante, en les soumettant à une sage critique, mais aussi à accroître leur valeur, grâce aux richesses originales de l'Évangile et de la foi chrétienne ».⁸

2.2 Les communications sociales

Le vent de démocratisation qui a soufflé en Afrique a porté une relative libéralisation des moyens de communication tels que les journaux, les radios, les télévisions. Cela a permis de promouvoir une certaine liberté d'opinion pour les populations.

Toutefois, si d'une part, ce développement des mass media a fait naître l'espoir d'un meilleur accès à l'information pour tous les citoyens, d'autre part, il soulève quelques inquiétudes exprimées par le Saint-Père en ces termes : « Nous savons tous que les nouvelles technologies de l'information peuvent devenir de puissants instruments de cohésion et de paix ou bien des promoteurs efficaces de destruction et de division. Ils peuvent servir ou desservir sur le plan moral, propager le vrai comme le faux, proposer le laid comme le beau ».⁹

3. LA PROMOTION DE LA PAIX ET DE LA RÉCONCILIATION

3.1 La paix

Dans le contexte actuel du continent africain marqué par les conflits de tout genre, les violences et les guerres récurrentes, l'Église n'a jamais cessé d'exhorter les fidèles laïcs du Christ sur les fondements de leurs engagements pour la paix. L'engagement pour la paix

⁸ *Ibid.*, n. 44.

⁹ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 143.

n'est pas facultatif pour un chrétien. C'est pour cette raison que « Les fidèles laïcs ne peuvent rester indifférents, étrangers ou paresseux devant tout ce qui est négation et compromission de la paix : violence et guerre, torture et terrorisme, camps de concentration, militarisation de la politique, course aux armements, menace nucléaire. Au contraire, en tant que disciples de Jésus-Christ, "Prince de la paix" (*Is* 9,5) et "notre Paix" (*Ep* 2,14), les fidèles laïcs doivent assumer la tâche d'être des "artisans de paix" (*Mt* 5,9), autant par la conversion du cœur que par l'action en faveur de la vérité, de la liberté, de la justice et de la charité, qui sont les fondements inaliénables de la paix ».¹⁰

Être artisan de paix est une vocation spéciale que tout baptisé reçoit du Ressuscité. Sa Sainteté le Pape Benoît XVI nous en donne la signification biblique en ces termes : « "Je vous laisse la paix, c'est ma paix que je vous donne", dit le Seigneur, qui ajoute "non pas comme le monde la donne" (*Jn* 14,27). La paix des hommes qui s'obtient sans la justice est illusoire et éphémère. La justice des hommes qui ne prend pas sa source dans la réconciliation par la "vérité de l'amour" (*Ep* 4,15) demeure inachevée ; elle n'est pas authentiquement justice. C'est l'amour de la vérité, – "la vérité tout entière" à laquelle l'Esprit seul peut nous conduire (cf. *Jn* 16,13) –, qui trace le chemin que toute justice humaine doit emprunter pour aboutir à la restauration des liens de fraternité dans la "famille humaine, communauté de paix", réconciliée avec Dieu par le Christ ».¹¹

3.2 La réconciliation

En Afrique, nous assistons à plusieurs conflits, parfois sanglants. Face à cela, beaucoup de mécanismes de résolution sont élaborés par des experts en gestion de conflits. Ces personnes de bonne volonté arrivent souvent à recoudre partiellement le tissu social mais sans arriver à réconcilier véritablement les personnes et les communautés.

¹⁰ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 42.

¹¹ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 18.

Introduction

C'est pour cette raison que le Saint-Père Benoît XVI lance cet appel : « Chers fils et filles de l'Église, et vous en particulier chers fidèles d'Afrique, l'amour de Dieu vous a comblés de toutes sortes de bénédictions et il vous a rendus capables d'agir comme le sel de la terre. Vous tous, comme membres de l'Église, vous devez être conscients que la paix et la justice naissent d'abord de la réconciliation de l'être humain avec lui-même et avec Dieu. C'est le Christ seul qui est le vrai et l'unique "Prince de la paix". Sa naissance est le gage de la paix messianique telle qu'elle a été annoncée par les prophètes (cf. *Is* 9,5-6 ; 57,19 ; *Mi* 5,4 ; *Ep* 2,14-17). Cette paix ne vient pas des hommes, mais de Dieu. Elle est le don messianique par excellence. Cette paix conduit à la justice du Royaume qu'il convient de chercher à temps et à contretemps dans tout ce qui se fait (cf. *Mt* 6,33), afin qu'en toute circonstance la gloire soit rendue à Dieu (cf. *Mt* 5,16). Or nous savons que le juste est fidèle à la loi de Dieu car il s'est converti (cf. *Lc* 15,7 ; 18,14). Cette fidélité nouvelle est apportée par le Christ pour nous rendre "irréprochables et purs" (cf. *Ph* 2,15) ».¹²

4. LE SERVICE AUX PAUVRES, AUX MIGRANTS ET AUX RÉFUGIÉS

4.1 Le service aux pauvres

La finalité de tout engagement social, politique, économique et culturel, pour les fidèles laïcs du Christ est le service aux pauvres. Pas seulement pour leur donner un surplus mais pour leur donner tout. Il s'agit de rétablir en toute circonstance leur dignité de fils de Dieu et de leur manifester l'amour du Christ. Le Pape Benoît XVI l'explique en ces termes : « Selon la logique des Béatitudes, une attention préférentielle doit être portée au pauvre, à l'affamé, au malade – par exemple du SIDA, de la tuberculose ou du paludisme –, à l'étranger, à l'humilié, au prisonnier, au migrant méprisé, au réfugié ou au déplacé, etc. (cf.

¹² *Ibid.*, n. 99.

Mt 25,31-46). La réponse à leurs besoins dans la justice et la charité dépend de tous ». ¹³

4.2 Les migrants et les réfugiés

Dans le contexte des conflits et des guerres en Afrique, « des millions de migrants, déplacés ou réfugiés, cherchent une patrie et une terre de paix en Afrique ou sur d'autres continents. Les dimensions de cet exode, qui touche tous les pays, révèlent l'ampleur cachée des diverses pauvretés souvent engendrées par des défaillances dans la gestion publique. Des milliers de personnes ont essayé et essaient encore de traverser les déserts et les mers à la recherche d'oasis de paix et de prospérité, d'une meilleure formation et d'une plus grande liberté. Malheureusement, de nombreux réfugiés ou déplacés rencontrent toutes sortes de violence et d'exploitation, voire la prison ou trop souvent la mort ». ¹⁴

Face à cette réalité, il est impératif que les communautés chrétiennes s'organisent pour être des lieux d'accueil, de compassion. Il faut que les fidèles laïcs ne laissent pas aux seuls "spécialistes humanitaires" la mission de répondre aux désespoirs de ces personnes déplacées et réfugiées. Il leur faut prendre des initiatives et au besoin dénoncer les abus et l'exploitation organisée par des organisations qui n'ont pour seule motivation que de s'enrichir de la misère de leurs frères et sœurs.

5. LA DÉFENSE DE LA VIE, LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION

5.1 La défense de la vie

L'Afrique est soumise à toutes sortes d'idéologies contre la vie. Les initiateurs de ces idéologies de la mort profitent de la misère des

¹³ ID. XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 27.

¹⁴ *Ibid.*, n. 84.

Introduction

populations et de l'avidité du gain des leaders politiques, des communautés et de la société civile. Face à cette situation, le Pape Benoît XVI lance un appel sans complaisance à l'Église-Famille de Dieu en Afrique et à la société africaine tout entière en ces termes : « Sur la vie humaine en Afrique pèsent de lourdes menaces. Il faut déplorer, comme ailleurs, les ravages de la drogue et les abus de l'alcool qui détruisent le potentiel humain du continent et affligent surtout les jeunes. Le paludisme ainsi que la tuberculose et le SIDA, déciment les populations africaines et compromettent gravement leur vie socio-économique. Le problème du SIDA, en particulier, exige certes une réponse médicale et pharmaceutique. Celle-ci est cependant insuffisante car le problème est plus profond. Il est avant tout éthique. Le changement de comportement qu'il requiert – par exemple : l'abstinence sexuelle, le refus de la promiscuité sexuelle, la fidélité dans le mariage –, pose en dernière analyse la question du développement intégral qui demande une approche et une réponse globales de l'Église. Car pour être effective, la prévention du SIDA doit s'appuyer sur une éducation sexuelle elle-même fondée sur une anthropologie ancrée dans le droit naturel, et illuminée par la Parole de Dieu et l'enseignement de l'Église ».¹⁵

5.2 La sauvegarde de la création

« En rapport avec la vie économique-sociale et le travail, aujourd'hui se pose, et de façon toujours plus aiguë, la question dite de "l'écologie". Assurément, l'homme a reçu de Dieu la tâche de "dominer" les choses créées et de "cultiver le jardin" du monde ; mais cette tâche, l'homme doit s'en acquitter dans le respect de l'image divine qu'il a reçue, et donc avec intelligence et amour : il doit se sentir responsable des dons que Dieu lui a prodigués et lui prodigue sans cesse. L'homme dispose d'un don qui doit passer – si possible, amélioré

¹⁵ *ibid.*, n. 72.

– aux générations futures, qui sont, elles aussi, les destinataires des dons du Seigneur ». ¹⁶

Cette vision de la création est aujourd’hui mise à mal par « des hommes et des femmes d’affaires, des gouvernements, des groupes économiques qui s’engagent dans des programmes d’exploitation, polluent l’environnement et causent une désertification sans précédent. De graves atteintes sont portées à la nature et aux forêts, à la flore et à la faune, et d’innombrables espèces risquent de disparaître à tout jamais. Tout cela menace l’écosystème tout entier et, par conséquence la survie de l’humanité. J’exhorte l’Église en Afrique à encourager les gouvernants à protéger les biens fondamentaux que sont la terre et l’eau, pour la vie humaine des générations présentes et futures et pour la paix entre les populations ». ¹⁷

CONCLUSION

Que devons nous faire ? Qu’avons-nous à faire aujourd’hui, ici et maintenant ? Face aux situations d’injustice, de violence et de non respect de la dignité de la personne humaine, l’Église-Famille de Dieu en Afrique a posé un diagnostic exhaustif et sans complaisance lors de la Deuxième Assemblée Spéciale des Évêques pour l’Afrique tenue à Rome en octobre 2009. Malgré le tableau sombre de la réalité de l’Afrique, les Pères synodaux ont fini leurs travaux sur une note d’espérance en présentant ce Synode comme celui de “la nouvelle Pentecôte”.

Pour entrer dans la perspective de cette *nouvelle Pentecôte*, au regard des défis ici évoqués, je laisse à votre réflexion les questions suivantes : Que faisons-nous concrètement, comme communautés, associations, mouvements de fidèles laïcs du Christ pour relever ces défis ?

¹⁶ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 43.

¹⁷ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 80.

Introduction

Quels sont les obstacles majeurs qui nous freinent (au plan personnel, spirituel, organisationnel, institutionnel) ? Quelles propositions concrètes pour un engagement plus affirmé, aujourd'hui, ici et maintenant ?

En échangeant à partir de ce questionnement, gardons dans nos esprits et dans nos cœurs, ces paroles du Saint-Père le Pape Benoît XVI : « L'accueil de Jésus offre à l'Afrique une guérison plus efficace et plus profonde que toute autre. Comme l'Apôtre Pierre l'a déclaré dans les *Actes des Apôtres* (Ac 3,6), je redis que ce n'est ni d'or, ni d'argent que l'Afrique a d'abord besoin ; elle désire se mettre debout comme l'homme de la piscine de Bethsabée ; elle désire avoir confiance en elle-même, en sa dignité de peuple aimé par son Dieu. C'est donc cette rencontre avec Jésus que l'Église doit offrir aux cœurs meurtris et blessés, en mal de réconciliation et de paix, assoiffés de justice. Nous devons offrir et annoncer la Parole du Christ qui guérit, libère et réconcilie ».¹⁸

¹⁸ *Ibid.*, n. 149.

Le travail, la politique et l'économie

GENEVIÈVE A.M. SANZE*

Un anthropologue propose un jeu aux enfants d'une tribu sud-africaine. Il met un panier de fruits près d'un arbre et dit aux enfants que le premier arrivé gagnera tous les fruits. Au signal, tous les enfants se sont lancés en même temps, en se donnant la main ! Puis, ils se sont assis ensemble pour profiter de leur récompense. Lorsque l'anthropologue leur a demandé pourquoi ils avaient agi ainsi alors que l'un d'entre eux aurait pu avoir tous les fruits, ils ont répondu : « Ubuntu ! » qui, traduit littéralement, signifie : « Comment l'un d'entre nous pourrait-il être heureux si tous les autres sont tristes ? ».¹

Cette tendance solidaire, communautaire est reconnue comme l'essence de notre culture africaine. Nous savons partager la joie, la peine, le matériel, la difficulté... L'ouverture vers l'autre, même s'il est étranger, est totale, au point que, dans notre société dite traditionnelle, nos cases n'avaient pas de clé et ne se fermaient pas. En

* Membre du Mouvement des *Focolari*, Auditrice au Deuxième Synode des Évêques sur l'Afrique 2009, République Centrafricaine.

¹ *Ubuntu* dans la culture Xhosa (Afrique du Sud) signifie : « Je suis parce que nous sommes » (Cf. Jean-Paul Teyssier). *Ubuntu* provient d'un ancien mot *bantou* (famille de langues africaines). Quelqu'un d'*ubuntu* désigne une personne qui, sachant que ce qu'elle est, est intimement liée à ce que sont les autres, donc il est parfois traduit en l'appliquant au « je » : « Je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous ». C'est un concept fondamental de la philosophie de la réconciliation développée par Desmond Mpilo Tutu avec l'abolition de l'apartheid. Ce mot signifie aussi en *kinjarwanda*, la langue rwandaise, et en *kirundi*, la langue burundaise, "humanité", "générosité" ou "gratuité" ; on dit d'une chose qu'elle est *ubuntu* si elle est obtenue gratuitement. L'utilisation du logiciel "Ubuntu" en informatique est une récupération de son sens philosophique et politique. Voir <http://www.focolaricongo.net/spip.php?article321>.

revanche, notre société dite moderne est caractérisée par l'égoïsme, la peur de l'autre, la tendance à nous enfermer sur nous-mêmes... Une analyse des sociétés africaines traditionnelles révèle qu'il s'agissait en général de sociétés *communautaires*, où l'on insistait beaucoup sur le travail et la coopération, sur l'unité et sur l'amitié.² Pourquoi donc ce changement ? Où avons-nous lâché ce fondement de la particularité de notre culture qui peut être le don de Dieu à notre continent pour l'humanité ?

Notre continent garde certes, le souvenir douloureux des cicatrices laissées par les luttes fratricides entre les ethnies, par l'esclavage et par la colonisation.³ Mais si nous sommes vrais avec nous-mêmes, nous constatons aujourd'hui encore que notre continent est confronté à des rivalités, à des formes d'esclavage et de colonisation nouvelles dont nous sommes aussi responsables. Il peut s'agir des murs que nous créons. De nombreux murs subsistent et séparent encore les peuples, tandis que d'autres se construisent. Au fond, selon Isaac Newton, « les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts ». Ce constat n'a jamais été autant d'actualité. « Il existe des murs de sang, comme ceux des bandes armées ou des rebelles qui sèment la terreur dans les sociétés et dilapident l'économie tant nationale que régionale, des murs de division comme ceux d'idéologies et des partis politiques à caractère purement ethnique, des murs de haine comme ceux des ethnies et des religions et des murs de méfiance comme ceux des identités culturelles. Ces murs sont le signe tangible de la présence perpétuelle des tensions et des conflits inextricables dans

² Cf. N. DYSON-HUDSON, "Factors Inhibiting Change in an African Pastoral Community : The Karimojong of Northeast Uganda", dans J. MIDDLETON (éd.), *Black Africa : Its Peoples and Their Cultures Today*, New York 1970, 68.

³ Voir JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 9 : « La mémoire de l'Afrique garde le souvenir douloureux des cicatrices laissées par les luttes fratricides entre les ethnies, par l'esclavage et par la colonisation. Aujourd'hui encore, le continent est confronté à des rivalités, à des formes d'esclavage et de colonisation nouvelle ».

les sociétés africaines. Ils ne protègent point mais ils emprisonnent les peuples et sapent la muraille de la paix. La construction de ponts au-dessus des cœurs barbelés et clivages sociaux est un défi de la réconciliation en Afrique ».⁴

L'Afrique est présentée comme étant le continent des crises sociopolitiques, de la mauvaise gouvernance, des bouleversements financiers et économiques, des catastrophes naturelles et humaines qui non seulement impactent gravement l'espérance de vie de ses populations, mais aussi l'espérance de goûter au bonheur ici-bas comme annoncé par le Christ. Ce tableau sombre constitue autant de défis à relever. Pour y parvenir, le continent doit travailler à l'instauration d'un climat social, politique, culturel, financier sain en vue d'un environnement macroéconomique et d'un cadre institutionnel et juridique propice à l'investissement du secteur privé, à la création d'emplois, à la croissance économique, à la gestion efficace et efficiente des fonds et des ressources publiques et à la création des relations vraies et profondes entre les pays... Avoir le désir d'une vraie fraternité.

En analysant succinctement les défis de notre engagement au travail, dans la politique et l'économie de notre continent, nous essayerons surtout de voir comment nous pouvons contribuer à édifier notre société par notre témoignage de vie chrétienne.

1. LE TRAVAIL

Le travail peut être une nécessité, parce qu'il faut survivre, se nourrir, se vêtir, pourvoir aux besoins de la famille. Il est sous-entendu alors que c'est une nécessité tout extérieure qui nous presse à travailler. Pourtant, cet argument ne suffit pas. Nous avons besoin du travail pour bien d'autres raisons que des raisons économiques.

⁴ H. LOUA, *Débats-Courrier d'Afrique de l'Ouest*, n. 85 (2011).

Nous avons besoin du travail pour satisfaire le besoin de nous sentir utiles, de nous mettre au service du prochain et du bien commun. Travailler est une activité importante et obligatoire non seulement pour la survie humaine mais aussi pour sa réalisation et son développement. Voilà pourquoi nous dirons simplement que le travail est un don de soi pour les autres.

L'amour pour la facilité et la quête du gain facile sont désormais entrés dans nos habitudes en Afrique. Aucune classe sociale n'est épargnée par cette attitude. Considérés comme des modèles pour les plus jeunes, les travailleurs adultes vont être, pour la plupart, la honte d'une société moderne. Ils sont peu présents au travail, et ne servent que leur cause personnelle au détriment de l'intérêt général. On assiste à la dégradation des structures sociales et à la perte des repères et à la promotion des non valeurs.

Les femmes évoluent dans des milieux sociaux où il est parfois difficile de concilier carrière professionnelle et statut de femme, de mère ou de fille. Les femmes représentent les piliers sur lesquels s'appuient beaucoup de ménages pour la sécurité alimentaire et les besoins de santé des membres. Il y a le plus souvent en Afrique la difficile conciliation entre le respect des engagements professionnels et le statut d'épouse et de mère, surtout lorsque ces deux rôles exigent de s'investir pleinement.

Et pourtant, nous savons bien que pour être un bon travailleur, il faut de l'engagement, une responsabilité sociale et des compétences professionnelles. Et si nous y réfléchissons bien, c'est l'expression d'un amour mature et authentique.

La vraie vocation du travail est trouvée dans le rapport *avec* les autres et sa vraie dignité, c'est lorsque nous travaillons *pour* les autres.

Quand nous réfléchissons sur la conception qui touche au caractère social du travail et à la force qu'il possède pour permettre à

Le travail, la politique et l'économie

l'homme de se réaliser telles que énoncées dans *Laborem exercens*,⁵ nous comprenons que ce qui réalise l'homme est certainement son œuvre dans la domination de la matière, son action, ce en quoi il innove dans la nature. Mais c'est surtout son travail *avec* et *pour* les autres humains. C'est dans la croissance des relations que s'enrichit la personnalité : le travail humanise l'homme affirment d'ailleurs certains philosophes. Par conséquent, on ne grandit pas dans le travail si on ne parie pas sur les rapports interhumains, si l'on ne s'occupe pas de la "stratégie de l'attention" à *l'autre*, redécouvert comme une personne sous le masque des rôles à jouer, aussi bien dans l'entreprise que dans les rapports économiques en général entre celui qui produit un bien (objet ou service) et celui qui l'utilise.

Travailler *avec*, travailler *pour*, voilà les deux dimensions du caractère social du travail. Dans cette relation, deux personnes, même si elles sont éloignées physiquement et s'ignorent mutuellement, se trouvent aux extrémités d'un fil humain qui les lie. C'est un fil réel, à travers lequel, grâce à un minimum de "stratégie de l'attention", les deux personnes peuvent vraiment devenir proches l'une de l'autre, si le travail du premier et l'utilisation de la part du second se chargent de significations morales. Il peut même y avoir des conséquences pratiques, car l'attention au destinataire d'un objet a des répercussions sur la qualité de la production.⁶

Il est important que nous chrétiens, prenions conscience de la valeur de nos actions : en les accomplissant au coude à coude et en communion d'intention avec tous ceux qui se dépensent pour le bien de l'humanité, nous contribuons à accélérer le temps des "cieux nouveaux" et de la "terre nouvelle" (Cf. 2P 3,13).

⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Laborem exercens*, 1981.

⁶ Cf. T. SORGI, "Pour une EdC" (Économie de Communion), dans "Nouvelle Cité", décembre 2004.

2. LA POLITIQUE

La politique africaine est considérée comme le lieu d'intrigues, d'arrivisme, de courses aux honneurs ou à l'argent mais pas comme cet espace de service des personnes et du bien commun. La politique apparaît aujourd'hui comme le moyen privilégié d'ascension sociale et d'enrichissement rapide, et pour cela elle est convoitée.

L'une des faiblesses des sociétés politiques africaines est la "tribalisation" du débat politique. Les solidarités mécaniques traditionnelles, fonctionnant sur la base des identités primaires (en l'occurrence, l'identité ethnique), prennent le dessus sur la construction de la société cohésive fondée sur l'égalité de tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance ethnique ou religieuse. Le champ politique se configure alors comme une forme d'arène où l'on peut lire le positionnement des groupes ethniques derrière le combat des partis. Beaucoup font le choix d'un parti politique non pas pour le programme proposé par le candidat mais à cause de son groupe ethnique ou au nom de l'amitié qui existe ou encore tout simplement parce que le responsable du parti distribue de l'argent à ceux qui le soutiennent. Le danger que représente une telle conception de la gouvernance est qu'elle concentre entre les mains d'une certaine minorité l'ensemble des richesses du pays dont celle-ci dispose comme bon lui semble. Les compétitions électorales deviennent de plus en plus des lieux d'influence et de résurgence de toutes sortes de manipulation selon la religion, la langue, la race ou la caste. En outre, dans les pratiques électorales africaines, la crédibilité des listes électorales demeure un combat permanent.

Le peuple africain a des caractéristiques spécifiques du point de vue idéologique, culturel et social différentes des sociétés occidentales et donc il a du mal à s'intégrer facilement à ces systèmes le plus souvent importés. En plus, ces sociétés sont encore marquées par la primauté des valeurs communautaires, familiales, ethniques sur les libertés individuelles et sur le bien commun ouvert à tous. Il faut

par conséquent des dirigeants capables de concilier les exigences de la mondialisation avec les réalités locales propres à ces peuples. Pour protéger les libertés, il faut aussi maintenir un ordre politique stable, un consensus sur certaines règles du jeu ayant trait à la vie en société.

Face aux nouveaux défis mondiaux et aux exigences locales croissantes, une nation nouvelle et des citoyens nouveaux sont plus qu'attendus. Un pays dans lequel chacun, à son niveau, se sent concerné et impliqué dans la recherche du bien-être de tous, avec un sens élevé de citoyenneté. Un pays où la loi existe pour tout le monde et où la justice rassure afin de combattre l'impunité.

En nous référant à notre exemple du début, la réaction des enfants qui nous porte au cœur de notre tradition, nous pouvons dire qu'au début du troisième millénaire, de vieux problèmes mal résolus dans notre continent remontent à la surface et de nouveaux défis sont lancés. Il est donc opportun, face au risque de nouvelles divisions, de nous soutenir et de former ainsi un noyau fondamental de valeurs communes, qui ont comme fondement principal la fraternité.

À cause du don que Dieu nous a fait de son Fils, nous qui sommes de simples fils des hommes, pouvons-nous nous dire réellement "fils de Dieu", tous enfants d'un même Père et donc frères les uns des autres au sens le plus profond du terme ? Il revient donc à nous chrétiens de témoigner de cela dans le monde. Je pense que notre rôle n'est pas de créer un nouveau parti ni de confondre religion et politique, comme l'ont fait et le font les intégrismes chrétiens de tous bords. « C'est à l'amour que vous ayez les uns pour les autres que le monde saura que vous êtes mes disciples » (*Jn 13,34-35*).

Il ne s'agit que de proposer et de témoigner un style de vie qui permette à la politique d'atteindre son but de la meilleure façon possible, à savoir : le bien commun dans l'unité du corps social. Selon nous, seule la fraternité peut donner un socle profond à la démocratie qui aujourd'hui pour notre continent est signe de division, de guerre, de corruption...

La fraternité, en effet, offre de surprenantes possibilités. Elle permet de comprendre et d'entrer dans le point de vue de l'autre, si bien que plus rien de ce qui touche autrui, intérêt ou exigence, ne nous est étranger. Elle assainit le tissu social et, grâce à elle, de nouveaux horizons s'ouvrent pour la liberté et l'égalité, avec des retombées sur les orientations politiques et les choix qui en découlent. Elle permet de concilier et de mettre en valeur nos expériences, notre dignité africaine avec sa diversité et sa spécificité. Elle permet de saisir le rôle important des organismes internationaux et des moyens qui visent à dépasser les barrières et constituent des étapes essentielles vers l'unité de la famille humaine. Elle permet à l'homme d'exercer la faculté d'aimer inscrite dans son ADN, ce qui le réalise pleinement dans son unicité...

De cette façon, le gouvernement n'est pas imposé, mais il respecte les identités et les tâches dévolues à tout un chacun. Il devient flexible, prêt à accueillir les priorités qui se présentent quotidiennement. Ainsi, la cité n'est plus gouvernée du haut, mais elle est élevée par la base. La politique assume le rôle de soutien des multiples initiatives imaginées par les citoyens ou prises avec eux. Elle devient un service véritable en unifiant les efforts de tous en vue du bien commun.

Dans le contexte de la fraternité, le travail politique quotidien peut se dérouler, nous semble-t-il, selon de nouveaux principes : il devient impensable de gouverner "contre" quelqu'un ou de se limiter à n'exprimer qu'une partie du pays. Certains ont un rôle à jouer au gouvernement tandis que d'autres doivent le jouer dans l'opposition ; la souveraineté des citoyens n'est garantie que s'ils œuvrent ensemble.

En outre, la fraternité peut dynamiser la relation élu-électeurs et ce, dès le moment où l'élu dépose sa candidature. Le territoire devient le lieu privilégié d'un dialogue et les projets qui s'y élaborent sont le fruit de la collaboration entre société civile et politique. Ainsi, le candidat est en mesure de mieux maintenir ses engagements et de rendre compte de son travail. Les électeurs peuvent l'accompagner

de leur soutien dans son mandat. On dépasse ainsi le clivage entre société et politique : l'élu, loin d'être isolé, exprime une communauté dans laquelle il demeure profondément enraciné ; d'autre part la communauté locale, du fait qu'elle élit son représentant, a une ouverture sur toute la nation.

En outre, grâce à la fraternité qui engendre la paix et la sérénité, les partis pourraient plus facilement se renouveler, car aucun d'eux n'est né du hasard, mais sont bien le fruit d'une exigence historique, d'un besoin partagé d'affirmer une valeur ; ils se sentiraient poussés à mettre en lumière leur inspiration d'origine et leurs valeurs constituantes. En même temps, chaque parti reconnaîtrait les valeurs et le rôle des autres partis en les stimulant à exprimer leur véritable identité, au besoin par une critique empreinte d'estime et d'amour, et à réaliser ce que le bien commun attend d'eux.

Si le bien commun est le but spécifique des institutions politiques, on ne peut l'atteindre qu'avec l'apport de tous les sujets de la société. Réciproquement, les biens particuliers peuvent être sauvegardés à condition que la politique garantisse le bien commun.

L'esprit de fraternité ne serait donc pas un "plus" à la politique, mais sa substantifique moelle qui doit déterminer ses méthodes et ses objectifs. Seulement ainsi, la politique remplira son véritable rôle de service de la communauté où le citoyen a une part active.

Telle est la politique capable d'édifier des œuvres qui durent et laissent une trace dans l'histoire. Les générations futures ne nous seront pas reconnaissantes pour avoir détenu le pouvoir, mais plutôt pour la manière dont nous l'aurons géré.

Certainement cela n'est pas facile. Cependant, même des auteurs qui ne sont pas spécialement chrétiens soulignent l'importance de l'amour. Auguste Comte, par exemple, propose une religion uniquement terrestre qui aurait comme morale l'altruisme et comme

règle fondamentale “vivre pour l’autre”.⁷ De même, un des pères de l’athéisme moderne, Feuerbach, affirme : « la loi première et suprême doit être l’amour de l’homme pour l’homme ».⁸

La fraternité universelle est le projet de Dieu sur l’homme, sur les hommes. Et nous le savons bien ! La fraternité, avant d’être une exigence humanitaire, un but politique à atteindre, est un objectif religieux. Il nous revient à nous chrétiens de le témoigner.

Jésus en mourant pour tous les hommes afin de réaliser le dessein de son Père, a fondé notre unité. Nous pouvons nous tourner vers un père commun qui nous rend tous frères. Iginio Giordani, parlementaire italien, écrivait dans la *Rivolta cattolica* : « Quand on sort de chez soi pour se plonger dans le monde, on ne doit pas accrocher sa foi au portemanteau comme un vieux bonnet ».⁹ Et ailleurs, en parlant de son travail en politique, il déclarait : « Un jour un personnage éminent m’a dit : “Ici, nous sommes au Parlement, pas à l’Église”. Je lui répondis : “Ah bon ? Quand nous entrons ici, nous déposons notre habit de chrétien au vestiaire ?” ».

Le christianisme cependant, toujours fidèle à sa foi et à sa vocation, présente de multiples aspects, selon les nécessités de l’histoire. Il offre différents styles de vie, et ce principe doit être appliqué aujourd’hui si l’on veut avoir un impact sur le monde.¹⁰

3. ÉCONOMIE

Je vous propose de réfléchir sur deux idées empruntées à deux personnes différentes.

⁷ Cf. A. COMTE, *Système de politique positive ou traité de sociologie instituant la religion de l’humanité*, 1851-1854.

⁸ L. FEUERBACH, *L’essenza del cristianesimo*, 1841, tr. Italienne Milan 1960, 320-321.

⁹ I. GIORDANI, *Il laico Chiesa. Pagine scelte*, Rome 1987, 88.

¹⁰ Les idées développées sont tirées des différentes interventions de Chiara Lubich au Mouvement Politique pour l’Unité.

« Si le noir n'est pas capable de se tenir debout, laissez-le tomber. Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas l'empêcher de se tenir debout ».¹¹

« Puisque l'aide à l'Afrique ne lui permet pas de sortir de la pauvreté, et que plusieurs études menées par des économistes de renom ont démontré le côté nocif de l'aide à l'Afrique, la meilleure façon d'aider le continent noir serait peut-être d'arrêter de l'aider, et de laisser les Africains se débrouiller comme des adultes. Le continent ne manque ni de femmes et d'hommes intelligents, compétents dans tous les domaines, ni de richesses de tous ordres permettant aux populations de vivre décemment. Il est peut-être temps de laisser l'Afrique se prendre en charge toute seule ».¹²

Nous commençons à comprendre que l'aide consiste non pas à donner des conseils, des matériels ou se substituer à l'autre, mais à l'aider à résoudre ses propres problèmes, le conduire dans la recherche de solutions sans se substituer à lui dans sa réponse.

« La créativité et la fécondité sont en effet des expressions de la variété, de la biodiversité, de la promiscuité et de la contamination entre des réalités différentes, et quand le marché s'auto-immunise contre le surplus anthropologique que constitue la gratuité, il devient simple jeu spéculatif et non plus lieu d'innovation véritable. Et l'autre côté de la médaille, quand le don se tient à l'écart des contrats, il combat, comme des ennemis, la réciprocité incluse dans l'échange mercantile et le devoir exprimé par les règles. Ceci entraîne alors une conséquence grave : la gratuité est assimilée à un don fait pour rien, à un rabais, à un don exceptionnel, à un don de superflu. On en vient ainsi très vite à l'idée de donner quelque chose dont on n'a pas besoin, et qui est même éventuellement inutile. Le vrai drame, cependant, c'est que nous parvenons de mieux en mieux à maintenir une séparation entre le don et le marché. Nous tendons de

¹¹ Phrase d'un poète africain-américain des années 50.

¹² Venance Konance, journaliste ivoirien.

plus en plus à créer, d'une part, des marchés dénués de toute trace de gratuité, et, d'autre part, des lieux de "gratuité" de moins en moins en rapport avec la vie économique et sociale, parce qu'ils sont isolés dans de petites oasis protégées, considérées comme n'ayant aucune utilité pour les dynamiques ordinaires de la vie économique. Ce don gratuit risque ainsi de devenir le petit verre de bénédictine au festin de notre société opulente. Cette nécessité de dépasser la dichotomie don/contrat est aussi l'un des messages principaux de l'Encyclique de Benoît XVI *Caritas in veritate*, qui cite, et ce n'est pas un hasard, l'économie de communion (n. 46) comme une expérience à développer et à soutenir ».¹³

Partant de l'expérience de l'anthropologue faite en Afrique du Sud et de l'analyse de Luigino Bruni, nous aimerions nous arrêter un moment pour réfléchir. Nous proposons comme support pour notre réflexion les entreprises de *l'Économie de Communion* (EdC) citée ci-dessus.

L'Économie de Communion, ce projet économique, connu désormais dans le monde entier, a démarré en 1991 durant un voyage de Chiara Lubich¹⁴ au Brésil pour y rendre visite aux communautés du Mouvement fondé par elle.

Constatant que de nombreux membres de son Mouvement faisaient partie de cette multitude de pauvres et de miséreux qui sont l'image des inégalités sociales de ce grand pays, Chiara a eu cette inspiration : il faut créer un réseau de solidarité, d'amour et de partage qui aille bien au-delà des gestes spontanés et des possibilités d'aide concrète de communion des biens personnels, qui a toujours existé dans ce Mouvement sur le modèle des premières communautés chrétiennes. Et voici qu'apparaissent les premiers axes sur lesquels se concentre le projet : faire naître des entreprises, confiées à des per-

¹³ Extrait de l'intervention de Luigino Bruni, économiste et enseignant à l'Institut Universitaire *Sophia*, Florence, prononcée en France à l'Institut politique *Léon Harmel*.

¹⁴ Fondatrice du Mouvement des *Focolari*.

sonnes compétentes, capables de bien les diriger et donc de produire des bénéfiques ; partager ces bénéfiques en les divisant en trois : une part pour les personnes dans le besoin, les démunis, les pauvres ; une autre pour la formation d'*hommes nouveaux*, formés à la solidarité et à la communion fraternelle, car sans eux on ne peut pas façonner une société nouvelle ; et enfin, une troisième part doit être réinvestie dans l'entreprise même pour que celle-ci puisse se développer.

L'EdC tire son origine d'un charisme, notamment le charisme de l'unité du Mouvement des *Focolari* de Chiara Lubich. Un charisme est l'expression de ce que le théologien Hans Urs von Balthasar appelait le "profil charismatique de l'Église", aussi essentiel que le charisme hiérarchique. La dynamique institution/charisme s'applique également à la vie sociale et économique. Lire la vie économique comme un dialogue entre charisme et institution permet de dire des choses nouvelles et originales, et de comprendre des dimensions de la vie économique qui, autrement, restent trop dans l'ombre de l'histoire. Là où un charisme s'exerce dans la vie économique et sociale, on retrouve la marque de la gratuité, on constate les innovations les plus importantes sur le plan humain, parce que le charisme est surtout le don d'*un autre regard* qui permet de voir des choses que les autres ne voient pas, des choses belles et fascinantes là où les autres ne voient que des problèmes.

Nous retiendrons, tout d'abord, que le système économique capitaliste doit évoluer vers quelque chose de nouveau. On en perçoit déjà des signes, pour peu que nous sachions les voir dans la trame de l'histoire. La crise environnementale, les crises financières, la montée des inégalités, le mécontentement grandissant dans les pays riches : tous ces signes disent avec éloquence que le système capitaliste doit évoluer vers autre chose, en sauvegardant le marché qui est un lieu de créativité et de liberté.

Partant des vingt ans de l'expérience de l'EdC, nous avons compris que la mission de l'EdC, a sa note dans le concert de tous ceux qui travaillent à une économie plus humaine et plus juste. Partant

des trois parts de bénéfiques que Chiara Lubich a indiquées dès le début (des *entreprises nouvelles*, une *culture nouvelle* et, surtout, la *pauvreté*), l'EdC peut apporter sa contribution particulière pour réduire la misère et l'exclusion, tout d'abord en changeant les rapports économiques de production. La pauvreté qui nous menace, sera effacée sérieusement et de façon définitive quand les entreprises intégreront en leur sein les exclus, lorsque leur gestion s'effectuera dans la communion, lorsque le profit cessera d'être l'unique objectif de l'entreprise et deviendra un moyen au service du bien commun, pour le bien de chacun et de tous.

Entreprise nouvelle

L'entreprise ne peut pas se contenter d'agir dans les limites de la loi, payer ses impôts (quand elle les paie), et faire un peu de philanthropie, éventuellement pour s'attirer les bonnes grâces de ses clients. Dans cette étape nouvelle, il est demandé beaucoup plus à l'entreprise, si nous voulons que la société considère l'entreprise et l'économie comme amies du bien commun. L'EdC rappelle à toutes les entreprises la nécessité de devenir autre, afin que l'arbre si fragile de la démocratie ne soit pas menacé par l'économie financière et mondialisée, mais aussi pour que, là où c'est possible, l'économie soit "servante de la démocratie", et donc une économie de communion. En cette période de crise, il faut avoir le courage de ses opinions pour remettre en question les rapports de production, la logique et la nature de l'entreprise et du profit. Sommes-nous certains que la recherche du plus grand profit soit vraiment la raison d'être de l'entreprise ? Si l'entreprise, qui est la principale institution de l'économie capitaliste, n'évolue pas vers autre chose, on ne peut pas rêver d'une économie fraternelle ni d'un monde fraternel. L'EdC rappelle que l'entreprise doit être avant tout un instrument et un lieu d'inclusion et de communion, et que c'est *au moment même* où elle produit des richesses (et non pas après) qu'elle s'occupe aussi de redistribuer

Le travail, la politique et l'économie

ces richesses, et s'occupe donc de justice. Si nous voulons voir se développer la démocratie économique et la justice de redistribution, nous ne pouvons pas et nous ne devons pas trop nous en remettre aux États ou aux gouvernements. Aujourd'hui, c'est l'entreprise elle-même, encouragée par la société civile et par les citoyens du monde, qui doit évoluer et s'occuper de choses nouvelles, de ces *nouvelles réalités* d'une économie et d'une société globalisées dans lesquelles nous vivons. Cela vaut aussi pour l'expression du principe de subsidiarité.

Culture nouvelle

Aujourd'hui, dans une économie qui met trop en avant les capitaux financiers et techniques, l'Économie de Communion sait et proclame que le premier capital, le capital fondamental dans l'entreprise et dans l'économie ce sont les personnes. C'est la créativité, la passion qui anime ces personnes, qui fait la différence, qui crée la richesse, et qui fait le succès des entreprises et des communautés. Aujourd'hui plus qu'hier, il est vrai que, s'il n'y a pas de femmes et d'hommes nouveaux, il n'y a pas d'innovation humaine, économique et sociale. Voilà pourquoi la formation des femmes et d'hommes nouveaux est, aujourd'hui plus qu'hier, essentielle à l'EdC et à son humanisme. D'autre part, nous le savons bien, car nous le constatons chaque jour, les protagonistes de la vie économique, à savoir les entrepreneurs et les travailleurs, puisent surtout leur énergie morale et professionnelle hors de l'entreprise, dans leur vie familiale et sociale. C'est là qu'on trouve l'aliment qui permet aussi aux entreprises de réussir. L'EdC sait aussi que, si ses protagonistes perdaient le contact avec les communautés qui les entourent, et donc aussi avec le charisme de l'unité, on verrait très vite se tarir ces puits d'eau vive dont dépend aussi la réussite des entreprises. C'est la raison pour laquelle l'EdC est à la fois une réalité économique et une réalité plus grande que l'économie, et c'est surtout dans les épreuves et les difficultés, présentes surtout dans les communautés qui entourent ses protagonistes, qu'elle

trouve la force de résister et aller de l'avant. Ces épreuves et ces difficultés n'ont pas manqué au cours de ces vingt dernières années et ne manqueront pas à l'avenir, parce que la vie est ainsi faite.

L'EdC met son espérance au-delà, dans un pari anthropologique, dans cette certitude, confirmée par l'expérience, que toute personne porte inscrite en elle une vocation profonde à la communion, à aimer et à être aimée, comme l'écrivait Chiara Lubich, dans une de ses premières réflexions sur l'EdC : « L'homme, créé à l'image de Dieu qui est amour, trouve sa pleine réalisation dans le fait d'aimer, qu'il soit croyant ou non croyant ». À cause de cet appel profond à la communion, la vie individuelle et collective ne peut fleurir que dans la communion, et le bonheur personnel et celui de la société ne peuvent se réaliser que dans des rapports de communion.

Pauvres

À travers l'expérience de l'EdC, nous avons compris que la pauvreté n'est pas une fatalité à laquelle l'humanité serait définitivement condamnée. La pauvreté est aussi et surtout le résultat de relations malades, non symétriques, en termes de pouvoir, de choix politiques et économiques, au niveau local et global. Si le système économique n'évolue pas vers une fraternité universelle, si les entreprises ne deviennent pas des lieux de communion, la misère et l'exclusion iront grandissantes dans le monde, le nombre des laissés-pour-compte, des victimes du système, continuera d'augmenter. L'EdC apporte sa solution à la pauvreté en changeant les rapports sociaux, économiques, productifs, et donc en changeant les personnes. Mais ce n'est pas tout. En effet, l'histoire nous enseigne qu'il faut changer les institutions, et donc aussi l'institution économique fondamentale qu'est l'entreprise.

L'EdC sait, de par sa vocation et de par son expérience de vingt ans, que le don (en argent, en temps, en ressources...) n'est pas suffisant pour libérer les personnes des pièges de l'exclusion créée par une

pauvreté subie. La réciprocité est nécessaire, car si elle est absente, même un don fait avec les meilleures intentions peut se traduire par un rapport de pouvoir ou de dépendance. Tant que celui à qui l'on vient en aide ne répond pas librement, il n'y a pas de réciprocité, et il n'y a donc pas de communion.

Il arrive même souvent que l'entrepreneur ou la personne qui aide par de l'argent ou par des projets, avant même d'aider le "pauvre", expérimente concrètement qu'il est lui-même cet autre qu'il voudrait aider dans sa démarche de don, et l'aide qu'il offre est alors déjà une réponse de réciprocité. Si nous ne sentons pas que l'autre nous fait du bien tandis que nous essayons de l'aider, cette aide que nous lui donnons produit rarement un authentique développement humain intégral. Les entrepreneurs et les acteurs de l'EdC ne peuvent rester tranquilles tant qu'une personne défavorisée, dans l'entreprise ou à l'extérieur, n'est pas mise en condition de sentir qu'elle aussi est un don et une aide pour les autres, dans une réciprocité substantielle où tous donnent et tous reçoivent. Quand cela ne se réalise pas, on tombe inévitablement dans un paternalisme qui fait peut-être plus plaisir à la personne qui donne, mais qui arrive rarement à libérer la personne défavorisée des pièges qui l'emprisonnent. L'EdC sait que la première façon de guérir des pauvretés, c'est la réciprocité, et c'est sur ce principe (dérivé de la spiritualité et du charisme qui lui a donné naissance) qu'elle élabore des projets de développement et des opérations d'aide, au niveau local et international.

Enfin, nous pouvons conclure par cette phrase du professeur Stefano Zamagni : « L'espérance chrétienne est la vertu de celui qui s'indigne. Nous devons retrouver l'indignation. Mais avec le courage de retrousser nos manches pour trouver la solution qui existe. Parce qu'alors que l'animal vit dans le temps, mais n'a pas le temps, les êtres humains vivent dans le temps et ont le temps. Avoir le temps, c'est avoir la capacité de changer les temps ».

Quelques témoignages des chrétiens laïcs dans différents secteurs d'activités

Donner une autre chance ! Une femme, responsable d'une entreprise agricole de Douala.

« Un de mes salariés avait commis une grosse erreur : j'avais constaté la disparition d'une grande quantité d'œufs et parfois, il abandonnait l'exploitation pour aller s'amuser. J'avais un bon prétexte pour le licencier [...] Mais j'étais encore incertaine quant à la décision à prendre. Je luttais avec ma conscience... Un soir, il était nécessaire que quelqu'un reste à l'exploitation. Tandis que je me demandais comment faire, le jeune se propose de rester seul pour la nuit [...] J'ai décidé de lui faire encore confiance et de le garder [...] en regardant plus ses qualités que ses défauts et en l'aimant davantage afin qu'il progresse. Je peux constater aujourd'hui les résultats. Non seulement ce jeune ne vole plus, mais lorsqu'il y a une petite difficulté au sein de l'exploitation, il prend des initiatives avant même que je n'intervienne ».

La réciprocité est nécessaire pour la dignité de l'autre ! L'EdC à Montevideo.

« À Montevideo, il y a quelques années, il y avait un petit groupe de femmes qui vivaient en demandant l'aumône devant des supermarchés. Une entreprise de l'Économie de communion vint s'installer, et démarra un projet de développement avec ces femmes, et on créa des coopératives de production artisanale de napperons brodés. Puis, un jour, ces femmes, en allant vendre les napperons qu'elles avaient brodés, se retrouvèrent justement en face de ces supermarchés où, pendant des années, elles avaient demandé l'aumône, des "dons". Les premiers jours, les gens continuaient à leur donner une aumône en argent, mais refusaient les napperons. Puis, un jour, l'une d'elles a dit : "Si vous ne prenez pas le napperon, nous ne prendrons pas l'argent" ». Le fait même de reconnaître un contrat (au lieu d'une aumône) peut exprimer la gratuité, la reconnaissance de l'autre, la réciprocité.

Faire de chaque instant de son travail un acte d'amour ! L'expérience d'un entrepreneur français.

« Je venais juste de racheter l'entreprise lorsqu'un client me demanda de réaliser une pièce très compliquée. Mais après avoir essayé différentes solutions techniques, nous ne parvenions pas à faire cette pièce et le client commençait à s'impatienter. Un matin, il m'appela et me dit : "vous n'arrivez pas à faire la pièce, alors vous me ramenez tout le matériel et on arrête avec vous". Au lieu de lui renvoyer la pièce par le transporteur et de lui dire de se débrouiller puisque l'affaire était perdue, j'ai alors demandé à mon responsable du bureau d'études d'aller le lendemain chez le client et de lui expliquer tout ce qu'on avait fait pour essayer de faire sa pièce afin que celui qui reprendra le dossier après nous n'explore pas à son tour les pistes qui n'avaient rien donné. Mon responsable de bureau d'études y est allé. Il a échangé avec le client, lui a expliqué tout ce qu'on avait fait pour qu'il puisse profiter de notre expérience. Ils ont parlé pendant deux heures ensemble et, finalement, le responsable du bureau d'étude est revenu avec la pièce à faire ! Et nous avons réussi à la faire. Cela veut dire que quand tu es dans cette attitude de donner et d'aider les gens, ils te le rendent. Et cette expérience, je l'ai vécue à de nombreuses reprises ».

La culture et les communications sociales

ROGER KPAKPO MIWONVI AKUE*

« Une foi qui ne devient pas culture, est une foi qui n'est pas pleinement accueillie, entièrement pensée et fidèlement vécue ». Cette citation du Pape Jean-Paul II, prononcée à l'occasion de l'Assemblée Plénière du Conseil Pontifical pour la Culture le 18 mars 1994, montre bien l'actualité, l'importance et la pertinence du thème qu'il m'a été donné de développer au cours de cette table ronde sur "Les laïcs face aux défis actuels en Afrique" à savoir : "La culture et les communications sociales". La culture et les communications sociales constituent, effectivement aujourd'hui, l'un des défis majeurs pour l'évangélisation en profondeur, en Afrique. Mais pour circonscrire le thème et essayer d'être plus précis, je l'ai reformulé en ces termes : "La culture et les communications sociales : pour une évangélisation en profondeur. Place et rôle des fidèles laïcs, communicateurs aujourd'hui". Mais tout d'abord, il convient de définir ce que l'on entend par culture.

1. QUELQUES DÉFINITIONS

La culture est généralement définie comme l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes propres à un groupe humain, à une civilisation. Elle se transmet socialement, de génération en génération et non par l'héritage génétique, et elle conditionne en grande partie les comportements individuels. « La culture – selon Tylor Edward –, est un tout complexe qui inclut les

* Délégué de la Conférence Épiscopale du Togo.

connaissances, les habitudes, l'art, la morale, les lois, les coutumes et toutes les autres habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société ». Pour Robert Lavie, elle est « la somme totale de ce qu'un individu acquiert de sa société comme croyances, coutumes, normes artistiques, habitudes culinaires, et le savoir-faire qui lui vient, non de sa propre créativité, mais comme héritage transmis au moyen de l'éducation formelle ou informelle ». André Malraux la définit comme « une attitude fondamentale en face de la nature ». Mais ce sont les Pères conciliaires, réunis à l'occasion du Concile Vatican II, qui en donnent la meilleure définition, pleine et complète lorsqu'ils déclarent : « À la lumière du Concile, nous entendons par culture, tout ce par quoi l'homme affine et développe les multiples capacités de son esprit et de son corps ; s'efforce de soumettre l'univers par la connaissance et le travail ; humanise la vie sociale, aussi bien la vie familiale que l'ensemble de la vie civile, grâce au progrès des mœurs et des institutions ; traduit, communique et conserve enfin dans ses œuvres les grandes expériences spirituelles et les aspirations majeures de l'homme, afin qu'elles servent au progrès d'un grand nombre et même de tout le genre humain ».¹ Et nos Pères concluent en disant : « En ce sens, la culture doit être considérée comme le bien commun de chaque peuple, l'expression de sa dignité, de sa liberté et de sa créativité, le témoignage de son cheminement historique ».

Voilà, chers congressistes, qui est bien dit et qui nous éclaire sur la densité de la réalité culturelle et qui exige de nous une attention particulière lorsqu'il s'agit de l'évangélisation, car on ne peut pas communiquer la foi aujourd'hui et ignorer ou sous-estimer le contexte socioculturel de la personne à qui la proposition est faite. Comment évangéliser l'homme africain et méconnaître par exemple ce que représente pour lui le tam-tam qu'il utilise dans ses moments d'épreuves comme dans ses moments de joie ?

¹ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution Pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 53.

2. COMMUNICATIONS SOCIALES, VECTEURS DE LA TRANSMISSION DE LA CULTURE

Bien gérés, les médias sont des vecteurs d'évangélisation et de catéchèse. Tous les jours, à toutes les heures, ils offrent, à travers les informations diffusées, une opportunité, une inspiration, un encouragement et des occasions de prière avec et en faveur des personnes contraintes de rester chez elles ou dans des instituts ou encore des personnes qui sont contraintes de se déplacer dans leurs pays ou de traverser leurs frontières.

Ils font partie intégrante de la vie de l'homme créé à l'image de Dieu qui n'est qu'Amour. Cet amour qui est essentiellement communion et communication. Dieu qui est Trinité ne peut pas ne pas se communiquer. Dieu Père, le Communiqué à travers son Fils unique Jésus, le Communicateur par excellence. Son message d'amour et de vie, la Bonne Nouvelle, s'est enraciné d'ailleurs dans une culture ouverte à toutes les identités culturelles du monde.

Les instruments de communication sociale sont la voie normale pour la transmission de la culture. Aux instruments traditionnels, il faut ajouter aujourd'hui les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), véritables autoroutes qui font de l'homme de ce temps le citoyen d'un village planétaire. Le Pape Benoît XVI rappelle et insiste sur l'important défi que doivent relever les médias sur le continent africain en ces termes : « L'Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa* considérait que les médias modernes ne sont pas seulement des instruments de communication, mais aussi un monde à évangéliser. Ils doivent servir une communication authentique qui est une priorité en Afrique, car ils sont un levier important pour le développement du continent et pour l'évangélisation. Les médias peuvent constituer une aide puissante pour faire grandir la communion de la famille humaine quand ils deviennent des instruments de promotion de la participation de tous à la recherche com-

mune de ce qui est juste ».² Ils peuvent aussi contribuer à promouvoir les valeurs en étant conscients et convaincus que « la famille est bien le lieu propice pour l'apprentissage et la pratique de la culture du pardon, de la paix et de la réconciliation ».³

« L'Église – ajoute Benoît XVI –, doit être davantage présente dans les médias afin d'en faire non seulement un instrument de diffusion de l'Évangile mais aussi un outil pour la formation des peuples africains à la réconciliation dans la vérité, à la promotion de la justice et à la paix. Pour cela, une solide formation des journalistes à l'éthique et au respect de la vérité, les aidera à éviter l'attrait du sensationnel, ainsi que la tentation de la manipulation de l'information et de l'argent vite gagné ».⁴ On comprend donc que l'option prise par la Première Assemblée Spéciale pour l'Afrique de considérer la communication comme un axe majeur de l'évangélisation reste présente dans *Africae munus*. Ainsi, les moyens de communication sociale pourraient contribuer à une plus grande promotion des valeurs défendues par ce Deuxième Synode telles que la paix, la justice et la réconciliation en Afrique ; et ils permettront à ce continent de participer au développement actuel du monde.

Par exemple, en matière de protection de la vie, les moyens de communication sociale ont un rôle important à jouer quant aux recommandations du Deuxième Synode selon lesquelles « l'Église en Afrique et dans les îles voisines doit s'engager à aider et à accompagner les femmes et les couples tentés par l'avortement, et à être proche de ceux qui en ont fait la triste expérience afin de les éduquer au respect de la vie ».⁵ Les médias peuvent alors publier des dossiers ou des magazines (interviews, témoignages, reportages, etc.) sur les dangers et les conséquences de l'avortement.

² BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 142.

³ *Ibid.*, n. 43.

⁴ *Ibid.*, n. 145.

⁵ *Ibid.*, n. 70.

Mais, ces moyens de communication, à la suite du développement accéléré et prodigieux des inventions et de leur influence négative sur les mentalités et les mœurs, constituent eux-mêmes désormais un défi majeur pour l'évangélisation et la consolidation de la foi. Il suffit de penser à toutes ces productions cinématographiques, aux séries télévisées sur la pornographie et les violences de toutes sortes, consommées par un public non averti et surtout par les jeunes. Aujourd'hui, on peut tout voir, tout faire, tout croire et tout devenir avec internet. Et c'est justement ce que soulignait le Pape Jean-Paul II lorsqu'il déclarait : « Il faut s'assurer que les médias propagent le bien, le vrai et le beau. Me faisant l'écho des Pères du Synode – continue-t-il –, j'exprime mon inquiétude au sujet du contenu moral, et d'une grande partie des programmes dont les médias inondent le continent africain ; en particulier, je mets en garde contre l'invasion des nations pauvres par la pornographie et la violence ».⁶

3. FACE À CETTE SITUATION, QUE FAUT-IL FAIRE ?

3.1 Formation des professionnels

C'est encore le Pape Jean-Paul II qui nous trace la voie. « Tous les chrétiens ont la responsabilité de veiller à ce que les médias soient vraiment au service de l'évangélisation. Mais les chrétiens qui travaillent professionnellement dans les médias ont un rôle spécial à jouer. Il est de leur devoir de faire en sorte que les principes chrétiens influent sur la pratique de leur profession, y compris dans les domaines techniques et administratifs. Pour leur permettre de jouer ce rôle, il faut qu'ils puissent recevoir une saine formation humaine, religieuse et spirituelle ».⁷

⁶ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa*, n. 124.

⁷ *Ibid.*

Par ailleurs, le Saint-Père insiste et précise dans *Christifideles laici* que « la responsabilité professionnelle des fidèles laïcs en ce domaine, qu'elle s'exerce à titre personnel ou à travers des initiatives et des institutions communautaires, doit être reconnue dans toute sa valeur et soutenue par des ressources matérielles, intellectuelles et pastorales mieux adaptées ».⁸

3.2 Formation des consommateurs des productions

En plus de la formation des professionnels des médias, il importe de veiller à ce que les récepteurs soient dotés de sens critique et outillés en vue d'une bonne compréhension pour un usage réfléchi de ces productions. « Concernant l'utilisation des instruments de communication – indique Jean-Paul II –, qu'il s'agisse de la production des programmes ou de leur réception, il est urgent d'exercer, d'une part, une activité éducatrice du sens critique, animée par la passion de la vérité, et d'autre part, une action visant à défendre la liberté, le respect de la dignité de la personne, et à favoriser la culture authentique des peuples, par un refus ferme et courageux de toute forme de monopolisation et de manipulation ».⁹

4. L'EXPÉRIENCE DU TOGO

L'Église-Famille de Dieu qui est au Togo a fait de cette formation une de ses priorités pastorales. Ses organes de communication (radios diocésaines, Radio *Maria*, la télévision catholique *Spes*) diffusent régulièrement des programmes de formation à l'appréciation des productions audiovisuelles et le Périodique Catholique Togolais d'information et de formation *Présence Chrétienne* consacre des rubriques spécialisées à la culture tout comme le font les bulletins paroissiaux.

⁸ *Ibid.*, n. 44.

⁹ *Ibid.*

La Commission nationale pour les communications sociales, organe de coordination des activités diocésaines dans le secteur des médias, organise périodiquement, à l'intention des agents pastoraux (prêtres, religieux, religieuses, séminaristes, catéchistes) et des jeunes, des sessions de formation à l'utilisation des médias ainsi qu'à leur lecture intelligente. C'est dans cette optique que cette Commission a organisé, du 12 au 14 décembre 2011, un séminaire sur la culture médiatique à l'intention des Évêques du Togo avec l'appui du Centre de Recherche et d'Étude pour la Communication (CREC) basé à Lyon en France. Le même Centre a également animé une session d'échanges sur les grands défis de la communication aujourd'hui avec les étudiants du Grand Séminaire *Jean-Paul II* de Lomé.

Les assemblées générales de cette Commission regroupent, outre les membres des commissions diocésaines et les associés, les communicateurs chrétiens des médias d'État et ceux des médias privés. Elles comportent trois temps : un temps de ressourcement spirituel ; des journées d'études sur des sujets d'actualité dans le domaine de la communication ; des journées statutaires avec les différents rapports, l'élaboration des programmes d'activités et des élections si besoin est.

Un projet de formation à la communication des directeurs d'école, d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques est en phase avancée d'étude en vue d'élaborer et d'introduire un programme d'éducation aux médias (éducommunication) dans les écoles catholiques.

CONCLUSION

Annoncer Jésus-Christ, c'est révéler à l'homme sa dignité inaliénable, cet homme que Dieu a racheté par l'Incarnation. Annoncer Jésus-Christ à l'homme africain, c'est lui révéler que Dieu n'est qu'Amour et que Jésus-Christ est l'incarnation vivante de cet amour fou qu'il porte à chacune et à chacun d'entre nous, enraciné dans sa

Roger Kpakpo Miwonovi Ake

culture. C'est enfin réaliser cette œuvre passionnante par la force de l'Esprit Saint dans le respect de son identité spirituelle authentique.

C'est tout un défi que chacun de nous, frères et sœurs africains, doit s'atteler à relever. « Un homme sans culture est comme un zèbre sans rayures », dit un proverbe africain que je vous laisse méditer.

Promouvoir la paix et la réconciliation

QUEEN SAIDI*

L'engagement en faveur de la paix de la *Communauté de Sant'Egidio* a commencé au Mozambique. Pendant 16 ans, ce pays voisin a connu une atroce guerre civile qui a tué des millions de personnes et créé de nombreuses situations de pauvreté. La *Communauté de Sant'Egidio* a facilité les pourparlers de paix entre les belligérants et, après de longues négociations, un accord de paix a été signé en octobre 1992. Cette année, nous célébrons le vingtième anniversaire de la signature de cet accord, mais aussi 20 ans de paix effective au Mozambique.

Promouvoir la paix et la réconciliation dans la vie quotidienne est aussi un moyen très important pour mettre en pratique l'Évangile. Dans la *Communauté de Sant'Egidio*, notre travail avec les pauvres nous a permis de promouvoir la paix et la réconciliation dans les sociétés dans lesquelles nous vivons. Le travail de la *Communauté* en faveur de la paix commence par notre amitié avec les pauvres. C'est à travers cette amitié de tous les jours avec les pauvres et à travers la mise en pratique de l'Évangile que nous valorisons vraiment la paix. Nous avons appris que la guerre, le contraire de la paix, est la mère de toutes les pauvretés. Et dans ces situations où la paix et la réconciliation font défaut, les pauvres souffrent encore plus.

Je vous raconte un peu comment nous vivons concrètement la solidarité avec les pauvres. Les premiers pauvres que nous avons rencontrés étaient des enfants d'un quartier malfamé pour lesquels nous avons commencé l'*École de la Paix*. À l'*École de la Paix*, nous rassemblons des enfants de différentes religions et origines qui, petit à petit,

* Membre de la *Communauté de Sant'Egidio*, Tanzanie.

deviennent des amis en étudiant et en jouant ensemble. Dans la communauté de Dar es Salaam, nous nous sommes engagés à servir les pauvres dans deux orphelinats de la ville, l'un des deux étant géré par une organisation musulmane. Nous vivons cela comme un important message de cohabitation religieuse pacifique, la même cohabitation qui caractérise mon pays, la Tanzanie. Bien plus, de cette façon, nous sommes appelés à propager et à mettre l'accent sur le principal message issu des négociations pour la paix au Mozambique, c'est-à-dire : « Nous devons rechercher ce qui unit et rassemble, et non pas ce qui divise ». Cet esprit représente une part importante de la spiritualité de la *Communauté de Sant'Egidio*.

En outre, la plupart des enfants qui fréquentent l'*École de la paix* sont pauvres et vivent souvent à l'écart de la société plus aisée. Dans ma société, cette séparation entre riches et pauvres est nette et visible. L'*École de la Paix* représente un pont qui unit les riches et les pauvres de la ville et leur donne l'occasion de sceller une relation d'amitié. L'*École de la Paix* aide de nombreux enfants à surmonter les préjugés et à apprendre à vivre ensemble en harmonie avec ceux qui sont différents d'eux-mêmes. À l'*École de la Paix*, nous transmettons également aux enfants la valeur de la paix et la nécessité de résoudre les problèmes de manière pacifique plutôt que de recourir à la violence.

Des divisions et des préjugés existent également entre les générations. Dans mon pays, la *Communauté* a lancé un service très important en réponse à ce problème. Ce service consiste à faire en sorte que les étudiants des différentes institutions académiques rendent visite, une fois par semaine, à leurs aînés. Ces visites ont fait naître des liens d'amitié entre ces deux groupes qui, autrement, ne se seraient jamais rencontrés et encore moins seraient devenus des amis.

Cette amitié a surpris les adultes autant que les jeunes universitaires. Les aînés étaient heureux de partager un peu de leur temps et de leurs souvenirs avec les jeunes. Les étudiants étaient heureux de découvrir le trésor d'humanité que recèle la vie de ces adultes marginalisés au point que l'un d'entre eux s'est écrié : « Rencontrer les

personnes âgées m'a donné une nouvelle vision des choses ». Le climat sur le campus a changé. Le samedi – jour de service – a commencé à assumer un sens nouveau. Il est devenu le jour de l'espérance, le lendemain du jour de tristesse et de souffrance, le jour indiqué pour trouver une nouvelle famille. Les étudiants racontent comment, au début de l'expérience, les personnes âgées passaient la majeure partie de leur temps à se plaindre, à regretter le passé. Depuis lors, les choses ont changé. Aujourd'hui, les adultes encouragent les jeunes à vivre leur vie et à échanger avec eux sur leur vision du monde. Ils les incitent à se lancer dans de petits projets pour un avenir meilleur. L'amitié a ainsi fait poindre un nouveau jour et fait naître une nouvelle espérance. Et le fait que les personnes âgées aient cessé de se recroqueviller sur elles-mêmes représente déjà en soi un signe de résurrection. Voilà ce que signifie se réconcilier avec l'avenir !

Pour nous, la promotion de la paix passe aussi par notre travail avec les prisonniers. À Mbeya, une ville du sud de la Tanzanie, nous avons commencé un apostolat temporaire dans une prison pour mineurs. Pour ces jeunes détenus, notre visite signifie qu'ils pourront avoir quelque chose en plus à manger, du savon, des vêtements, des amis avec qui prier et à qui raconter ce qui s'est réellement passé, les raisons pour lesquelles ils se sont retrouvés en prison. C'est à partir de ces histoires de jeunes que nous avons pu nous rendre compte assez clairement de l'inconsistance des chefs d'accusation qui parfois leur étaient imputés. En même temps, nous avons pu vérifier que le plus souvent, ces jeunes étaient accusés par des gens qui avaient tenté de s'enrichir illicitement à leurs dépens.

À Mbeya, la *Communauté* a décidé d'agir et donc, de défendre les droits de ces mineurs, avec patience et ténacité, en cherchant à suivre la voie de la justice et de la réconciliation. Autant que possible, les membres de la *Communauté* parlent d'abord avec les gardiens de la prison, les tuteurs et les juges pour mineurs. Ils parlent ensuite avec les familles des jeunes détenus, mais en particulier avec leurs accusateurs pour tenter de les convaincre de retirer leurs plaintes. C'est un travail

délicat qui vise à éviter d'ultérieures rancunes, la vengeance ou des représailles. Dans un certain nombre de cas, heureusement, ça marche.

Pour nous, Noël reste le jour par excellence où nous vivons cette amitié avec les pauvres, une amitié qui est elle-même une œuvre de paix et de réconciliation. En effet, le 25 décembre, la *Communauté* organise un beau déjeuner qui rassemble de nombreuses personnes autour de la même table pour manger ensemble. À nos repas de Noël, les pauvres que nous aidons pendant l'année sont nos invités. Mais autour de notre table, tous ceux qui se sentent seuls en cette occasion si spéciale sont les bienvenus. Les jeunes volontaires qui travaillent avec les pauvres durant l'année participent aussi au repas. C'est le jour où nous, qui servons les pauvres pendant l'année, pouvons finalement nous asseoir avec eux autour de la même table pour partager le repas. Ce repas rassemble les enfants de l'*École de la Paix*, les sans-abris, les personnes âgées qui proviennent tous de groupes et milieux variés.

Le repas de Noël est un lieu de réconciliation et de rencontre de personnes très différentes entre elles dans un environnement paisible. J'oserais dire que le repas de Noël est une image de la façon dont nous voudrions que notre monde soit, une communauté de personnes différentes unies par une grande joie et une forte amitié.

Notre travail pour la paix et la réconciliation suppose aussi beaucoup de formation en faveur des jeunes qui seront les adultes de demain. C'est important de cultiver les valeurs. C'est pourquoi, la *Communauté* organise des rencontres avec les jeunes ainsi que les initiatives visant à promouvoir la non-violence, la lutte contre le racisme et les abus parmi les jeunes. Mais plus encore, les jeunes sont impliqués dans la lutte que la *Communauté* mène contre la peine de mort. Ces initiatives aident de nombreux jeunes à se rendre compte de la valeur de la vie et de la nécessité de la protéger, surtout quand elle est fragile.

Tels sont les moyens par lesquels chacun peut promouvoir et œuvrer pour la paix dans la vie de tous les jours. En effet, si les

Promouvoir la paix et la réconciliation

enfants sont bien éduqués à la paix, ils deviendront des hommes et des femmes pacifiques. Mais la paix n'est pas non plus possible si les pauvres sont abandonnés à eux-mêmes, sans aide. La paix est aussi synonyme d'offrir la solidarité et l'amitié à ceux qui sont seuls. Elle consiste à œuvrer chaque jour pour combler les fossés qui séparent les peuples. En effet, chacun de nous peut apporter sa contribution à la promotion de la paix et de la réconciliation à travers de simples gestes quotidiens. À l'instar de la communauté des *Actes des Apôtres*, les jeunes peuvent travailler ensemble pour cet idéal commun que Jésus nous a légué.

Défense de la vie humaine, gestion responsable de la création

ROSALINE NGANKU NJENJI MENGA*

Je suis particulièrement heureuse parce que le thème principal et tous les sous-thèmes de ce Congrès sont reliés aux objectifs de l'UMOFC et par conséquent font partie intégrante de notre plan d'action. Au nom de la Présidente générale de l'UMOFC et en mon nom personnel en tant que Vice-Présidente pour l'Afrique, j'exprime ma satisfaction pour la relation cordiale qui existe entre le Saint-Siège et l'UMOFC et qui s'est traduite par l'invitation de trois de nos membres à ce congrès.

Mon intervention a pour thème : "La défense de la vie humaine : la gestion responsable de la création". La question que nous devons nous poser est la suivante : Qui est-ce qui donne la vie ? Qui a pouvoir sur la vie ? Qui défend la vie ? Contre quoi doit-elle être défendue ? Pourquoi la vie doit-elle être défendue ?

Le Tout-Puissant est le seul et unique créateur de la vie. Le livre de la Genèse parle de la création de façon sommaire, dans un langage à la fois poétique et symbolique, mais en même temps profondément vrai : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa » (*Gn* 1,27). L'acte créateur de Dieu a lieu selon un plan précis. Tout d'abord, on nous dit que l'être humain est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (*Gn* 1,26). Cette expression met immédiatement en évidence ce qui distingue l'être humain du reste de la création. Après avoir créé l'homme, homme

* Vice-Présidente pour l'Afrique de l'UMOFC/WUCWO (World Union of Catholic Women Organization), Cameroun.

et femme, Dieu leur dit : « Emplissez la terre et soumettez-la (Gn 1,28). Il leur donne non seulement le pouvoir de procréer et ainsi de perpétuer l'espèce humaine dans le temps, mais Il leur confie aussi la terre en leur recommandant de faire un usage responsable de ses ressources.¹

Le créateur accorde aux parents le cadeau d'un enfant. De la part de la femme, ce fait est lié d'une manière spéciale au don sincère de soi. Les paroles de Marie à l'Annonciation « Qu'il me soit fait selon ta parole » signifient que la femme est disponible au don de soi et qu'elle est prête à accepter une nouvelle vie.²

En Afrique, nos ancêtres ont depuis toujours reconnu Dieu le Tout-Puissant comme l'auteur de la vie. C'est pourquoi ils ont toujours apprécié, respecté et célébré la vie. Certes, des tabous et pratiques culturelles de certaines régions d'Afrique ont, par le passé, prôné la mort – par exemple des jumeaux dès leur naissance – et ont offert des sacrifices humains pour apaiser leurs dieux. Mais ces pratiques – souvent circonscrites – ont très vite été abandonnées avec l'avènement du Christianisme. En effet, dans plusieurs tribus du continent, la naissance de jumeaux, triplés ou quadruplés est considérée comme une bénédiction spéciale de Dieu et leurs parents reçoivent même des titres d'honneur spéciaux.³

Aujourd'hui plus que jamais dans l'histoire de l'humanité, l'homme ausculte, mais surtout exerce un contrôle sur la vie humaine dès les premières heures de son existence et dès les premiers stades de son développement. Depuis plus de trois décennies maintenant, pour imprimer du rythme à la mondialisation, l'ONU et d'autres organisations internationales annexes font pression sur notre continent pour y introduire ce que nous considérons comme une nouvelle menace

¹ Cf. JEAN-PAUL II, *Lettre aux femmes*, n. 8.

² Cf. *ibid.*

³ Dans l'Ouest du Cameroun, le père des jumeaux reçoit le titre "Tanyi" tandis que leur mère reçoit celui de "Manyi".

pour l'humanité. En effet, de nombreuses conférences ont été organisées, les plus importantes desquelles restent sans aucun doute la Conférence de 1994 sur la population, organisée au Caire par l'ONU, et la conférence organisée par l'Assemblée de l'Union Africaine en 2003 à Maputo et qui se termina par le *Protocole de Maputo* signé par 45 pays en 2005.

Ces conférences ont introduit des concepts nouveaux tels que : mondialisation, droits sexuels, droits reproductifs, libre choix, choix éclairé, croissance zéro, diversité culturelle, diversité sexuelle, émancipation de l'intégrité corporelle des femmes, droit des femmes... En soi, ces mots peuvent ne pas avoir une acception négative, mais l'interprétation qu'on en donne pose problème. Et comme on le sait très bien, le langage se répand comme une traînée de poudre, et l'Afrique risque de devenir un terrain fertile pour ces nouvelles idéologies. Beaucoup sont déjà tombés dans ce piège : médias, partis politiques, autorités locales, organisations régionales, imams, pasteurs, rabbins et plusieurs membres de l'Église elle-même. Il est indéniable, cependant, que ce nouveau langage est importé d'ailleurs et n'est pas le fruit des traditions profondes des peuples d'Afrique, de l'Église, et encore moins de la Révélation divine. C'est évident que l'Occident veut redéfinir notre culture africaine, nos valeurs, nos mœurs et même nos familles sous le couvert inavoué d'un "nouveau langage".

Le *Protocole de Maputo* a provoqué des dégâts incalculables sur les femmes et sur la société africaine dans son ensemble. Entre 2003 et 2008, le taux annuel d'avortements provoqués a augmenté de manière considérable, passant de 5.600.000 à 6.400.000. En 2011, six millions d'avortements ont été dénombrés en Afrique. Pendant la même période, les pratiques de contraception stérile et les méthodes de contrôle des naissances promouvant les idéologies destructrices de la vie humaine ont connu une large diffusion sur le continent.⁴

⁴ Cf. les travaux de la *Human Life International* qui travaille pour la défense de la vie naissante.

Les conséquences de ces pratiques démoniaques sont énormes et n'épargnent personne, ni aucun aspect de notre continent. Les nombreuses conséquences physiques, psychologiques, spirituelles et émotionnelles qui en découlent sont visibles sur les femmes, les hommes, les enfants, la société, l'économie, la politique, etc.

Toutefois, il faut relever que l'Église ne s'est jamais tue sur les questions de la vie et de la dignité de la personne. Une ligne de démarcation nette sépare la Doctrine Sociale de l'Église et l'Évangile d'une part et les cultures traditionnelles, les nouveaux langages internationaux de l'autre. Selon Marguerite Peeters, il est absolument nécessaire que nous apprenions à discerner cette ligne.

En 1988, le Pape Jean-Paul II a consacré les numéros 37 et 38 de son Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici* à la question de la promotion, du respect, de la défense de la dignité de la personne et de son droit inaliénable à la vie.

Du coup, toutes les revendications qui se font, à bon droit, au nom des droits de l'homme tels que le droit à la santé, au logement, au travail, à l'alimentation, à l'éducation, à la famille, à la culture... sont illusoire et vidées de sens si le droit à la vie, le droit le plus élémentaire et le plus important, la condition de tous les autres droits de la personne, n'est pas défendu avec le plus grand acharnement. « Le sujet de ce droit c'est l'être humain, à tout moment de son développement, depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle ; et en toutes les conditions, en santé ou en maladie, en état de perfection physique ou de handicap, de richesse ou de misère » (n. 38).

Le Concile Vatican II le proclame très haut : « Tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré ; tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques ; tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce

des femmes et des jeunes ; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable : toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes. Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent et insultent gravement à l'honneur du Créateur ».⁵

Dans l'Exhortation apostolique postsynodale *Ecclesia in Africa* de 1995, les Pères synodaux ont interpellé l'Église (dont le fidèle laïc constitue un élément précieux) à se faire la voix des Sans voix conformément à sa mission prophétique.

L'enseignement de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI sur la question s'inscrit dans le même sillon. La défense de la vie humaine a toujours occupé une place de choix dans toutes ses lettres, dans ses messages, ses discours et ses exhortations. Pendant sa visite au Cameroun en 2009, il a appelé l'Église qui est en Afrique à rejeter toute imposition de modèles culturels qui ignorent le droit de l'enfant à naître, et à offrir aux personnes souffrantes les eaux pures de l'Évangile de la vie.

Dans son discours en Angola, il a tonné contre l'ironie amère de ceux qui promeuvent l'avortement comme une forme de soins de santé maternelle. Combien est déconcertante la thèse de ceux qui prétendent que la suppression de la vie serait une question de santé reproductive, a-t-il déploré !

« Dans la vision africaine du monde, la vie est perçue comme une réalité qui englobe et inclut les ancêtres, les vivants et les enfants à naître, toute la création et tous les êtres : ceux qui parlent et ceux qui sont muets, ceux qui pensent et ceux qui n'ont point de pensée. L'univers visible et invisible y est considéré comme un espace de vie des hommes, mais aussi comme un espace de communion où des générations passées côtoient invisiblement les générations présentes,

⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 38.

elles-mêmes mères des générations à venir. Cette ample ouverture du cœur et de l'esprit de la tradition africaine vous prédispose, chers frères et sœurs, à entendre et à recevoir le message du Christ et comprendre le mystère de l'Église pour donner toute sa valeur à la vie humaine et aux conditions de son épanouissement ».⁶

Dans son intervention du 22 juin 2012, le Cardinal Odilo Pedro Scherer, en sa qualité de chef de la délégation du Saint-Siège, envoyé spécial de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI à la conférence de l'ONU sur le développement durable à Rio de Janeiro au Brésil, n'a pas manqué de rappeler la position de l'Église sur la défense de la vie. Il déclara : « Imposer la mort sur la vie des personnes plus vulnérables – à savoir, ceux qui vivent dans le sanctuaire sacré du sein de leurs mères –, ne peut raisonnablement pas être mis sous le couvert des soins de santé ou de la santé tout court. Ceci ne rend aucun véritable service au développement humain authentique ni ne contribue à l'apprécier à sa juste valeur. En effet, il s'agit de la plus grande violation de la dignité humaine et d'un mauvais service rendu à l'humanité car le développement, à tous les stades de la vie, est au service de la vie humaine ».

Si nous avons essayé de rappeler la position de l'Église sur cette question, c'est parce que certains d'entre nous, les fidèles laïcs, sont confrontés à ces pratiques, soit en tant qu'acteurs soit en tant que victimes. Nous avons des responsabilités à divers titres et à différents niveaux de la science, ainsi que dans les domaines médicaux, sociaux, économiques et législatifs. Nous sommes parents, enseignants, techniciens de la santé. Nous détenons le pouvoir politique entre nos mains. Il est donc de notre responsabilité de faire en sorte que le "oui" de l'Église à la vie devienne réalité et soit vraiment efficace. Nous, fidèles laïcs d'Afrique, devons dire "non" aux intrusions dans nos cultures, dans nos valeurs et dans notre morale.

⁶ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 69.

Défense de la vie humaine, gestion responsable de la création

Les fils et filles de l'Afrique aiment la vie. Les peuples d'Afrique respectent la vie, de la conception à la naissance. Ils se réjouissent de cette vie. Les Africains manifestent leur respect pour la vie humaine jusqu'à son terme naturel et s'occupent de leurs parents âgés ainsi que des autres membres de la famille. Le Seigneur, créateur de la vie, a fait ce grand don à toute l'humanité, mais l'Occident a sacrifié le sien sur l'autel du développement scientifique et technologique. Gardons jalousement le nôtre.

Maintenant, permettez-moi de m'adresser en particulier à nous, femmes laïques. Chères femmes catholiques et toutes les femmes d'Afrique, Dieu notre créateur nous a aimées et Il nous aime tellement qu'Il nous a accordé le privilège qui est au-dessus de tous les privilèges : collaborer avec lui à la création. Nous sommes les favorites de Dieu. En concevant et en donnant naissance à un enfant, la femme découvre sa vraie vocation à travers le don sincère de soi. Le don de la préparation intérieure à accueillir l'enfant et à l'accompagner dans le monde est lié à l'union conjugale qui devrait constituer un moment spécial dans le don mutuel de soi. Selon la Bible, la conception et la naissance d'un nouvel être humain sont accompagnées par les paroles suivantes de la femme : « J'ai acquis un homme de par Yahvé » (*Gn 4,1*). Cette exclamation d'Ève exprime la joie et la conscience de la femme qui reconnaît ainsi de partager le grand mystère de la génération éternelle. Les époux ont une part dans la puissance créatrice de Dieu.

Femme, la décision d'avorter t'appartient. Nous ne devons pas nous laisser séduire par des slogans tels que *liberté ou pouvoir de choisir*. C'est à notre Dieu seul qu'appartient le pouvoir suprême. Jésus-Christ a reçu le pouvoir de son père et l'a utilisé pour accomplir notre rédemption. Il nous a aussi dit : « vous allez recevoir une force, celle du Saint-Esprit qui viendra sur vous » (*Ac 1,8*). Le pouvoir que Dieu nous donne est celui de l'Esprit Saint. Et il est donné pour servir Dieu avec amour à travers notre prochain. Il nous est donné pour défendre, protéger et nourrir la vie, et non pas pour la détruire.

L'avortement est un choix égoïste et a toujours un effet dévastateur sur toutes les personnes impliquées. L'avortement est un crime. C'est un mal. Donner la mort reste un acte cruel. Le malaise psychologique qui accompagne ceux qui le commettent est évident. Tuer l'enfant que tu portes dans ton sein, c'est tuer quelque chose de toi-même. C'est une sorte de viol perpétré contre soi-même et non pas un acte d'émancipation comme le prétendent les partisans de l'avortement. Si toutes les femmes disaient NON à l'avortement, tous les enfants à naître seraient sains et saufs. Ils sont des dons précieux de Dieu.

Face à tous ces défis, que pouvons-nous faire ? Il est vrai que l'Église a beaucoup fait pour éduquer et sensibiliser les chrétiens et le monde en général sur la nécessité de défendre, de protéger et de respecter la vie et la dignité des personnes humaines. De nombreux documents du Magistère ont été publiés. Mais combien d'entre nous les lisent vraiment ? Dans plusieurs institutions de l'Église telles que les hôpitaux, une grande attention est réservée aux malades même lorsqu'ils sont à l'article de la mort. Ici, les malades de SIDA reçoivent un traitement gratuit, les personnes âgées et les pauvres reçoivent de l'amour et du réconfort, signes de l'amour même de Dieu. Les femmes et les enfants sont pris en charge, les femmes enceintes reçoivent l'attention qui leur est due et des conseils etc.

Mais pendant ce temps, les organisations multinationales et les entreprises multimillionnaires impliquées dans la destruction de la vie élaborent des stratégies à l'usage des gouvernements et des organisations de la société civile. Et dans leur stratégie capillaire, aucun recoin du continent n'est épargné.

Face à ces défis, nous ne pouvons pas jeter l'éponge. En plus de tout ce qu'elle a fait jusqu'à présent, l'Église doit créer davantage d'hôpitaux afin que le plus grand nombre possible de personnes puissent avoir accès aux hôpitaux catholiques où ils peuvent recevoir des soins affectueux et abordables quel que soit leur niveau social. Par ailleurs, un centre d'assistance familiale devrait être ouvert dans tous les hôpitaux catholiques pour dispenser des conseils et des informa-

tions sur la santé reproductive. Les programmes de planning familial naturel devraient être promus dans toutes les paroisses, et même dans les stations de mission facilement accessibles à tous les couples. Le respect de la vie devrait être inclus ou renforcé dans les programmes scolaires à tous les niveaux de l'enseignement catholique. Les programmes de réduction de la pauvreté devraient être mis en place ou renforcés pour empêcher que les femmes en particulier ne tombent dans les filets des riches donateurs qui parrainent les projets hostiles à la vie et dictent la loi.

Les femmes sont les principaux acteurs de la défense de la vie, que ce soit avant ou après la naissance. Une commission pour les femmes devrait être créée au niveau régional, sous-régional, national et diocésain, dotée d'un personnel permanent en mesure d'organiser des programmes spécifiques pour les femmes dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la sensibilisation et des projets de développement durable. Lors d'une réunion consultative tenue au Gabon du 21 au 24 janvier 2011, le SCEAM/SECAM a mis en place un groupe de travail pour les femmes au niveau continental. De tels efforts sont louables. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour que ce groupe soit efficace.

CONCLUSION

Ce dont l'Afrique a vraiment besoin c'est d'éradiquer la maladie, la faim, la pauvreté et l'ignorance et non de favoriser la diffusion des contraceptifs et de légaliser l'avortement sous le fallacieux prétexte de la santé reproductive. Après tout, si les États-Unis d'Amérique et la Chine sont des puissances mondiales aujourd'hui, n'est-ce pas en raison de leur population ?

Pour reprendre les mots de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI dans *Africae munus*, nous disons : Afrique, lève-toi ! Lève-toi et dis non à la destruction de la vie. L'avortement est un meurtre. En tant que

chrétiens, hommes et femmes d'Afrique, nous devons nous dresser contre tous les obstacles pour protéger et préserver notre admirable culture qui célèbre la vie, de la conception jusqu'à la mort naturelle, et dans toutes les conditions. Une seule minute de grossesse représente déjà un stade du développement du fœtus et donc de la vie. Nous sommes une Église de la vie où nous ne croyons pas simplement en la vie sur terre, mais nous vivons en tension vers la vie éternelle dans le ciel !

En effet, la reconnaissance de la dignité personnelle de tout être humain exige le respect, la défense et la promotion des droits de la personne humaine. C'est une question de droits naturels, universels et inviolables. Personne, aucun individu, aucun groupe, aucune autorité, aucun État ne peut les modifier, et encore moins les éliminer parce que ces droits trouvent leur source en Dieu lui-même, le seul et unique auteur de la vie.⁷ C'est à nous laïcs, hommes et femmes, qu'il incombe de devenir, selon l'expression de Benoît XVI "des ambassadeurs de Christ" (2Co 5,20) dans l'espace public, au cœur du monde pour défendre la vie humaine. Telle est notre noble vocation de laïcs et notre contribution à la gestion responsable de la création.⁸

Nous ne devons pas craindre l'hostilité des gens ou l'impopularité de nos choix. Nous devons au contraire refuser tout compromis et toute ambiguïté qui pourraient nous conformer à la pensée de ce monde (cf. Rm 12,2). Nous devons être dans le monde sans être du monde (cf. Jn 15,19 ; 17,16), tirant notre force du Christ, qui, par sa mort et sa résurrection, a vaincu le monde (cf. Jn 16,33). C'est seulement ainsi que nous serons de vrais témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui.

⁷ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 37.

⁸ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 128.

III. CONCLUSION ET MESSAGES

« Allez, vous aussi, à ma vigne... »

STANISLAW RYLKO*

Tandis que le Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques touche à sa fin, notre cœur à tous est rempli de sentiments de gratitude envers le Seigneur pour le don immense d'avoir pu y prendre part. Ce Congrès a été pour nous une extraordinaire expérience de communion ecclésiale : des fidèles laïcs accompagnés par des évêques, des prêtres, des religieuses et des religieux – tous unis par le même amour du Christ et de son Église, prêts à apporter leur contribution à l'annonce de l'Évangile dans l'Afrique d'aujourd'hui. Ces jours-ci, nous nous sommes sentis comme les Apôtres réunis dans le cénacle de la Pentecôte et nous avons vu se réaliser réellement la promesse du Christ : « Vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins [...] jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1,8). Nous avons aussi ressenti au milieu de nous la présence des saints de l'Afrique, confesseurs et martyrs, en particulier de Saint Charles Lwanga et de ses compagnons. Les saints sont de grands maîtres de vie chrétienne, ils nous insufflent le courage de tout miser sur Dieu. Les grands missionnaires de ce continent nous accompagnent spirituellement ; ce sont de lumineux exemples de passion pour l'annonce du Christ, comme le Cardinal Charles-Martial Allemand Lavigerie, fondateur des Missionnaires d'Afrique (les Pères Blancs) ; Saint Daniele Comboni, fondateur des Missionnaires Comboniens ; Mgr Melchior de Marion Brésillac, fondateur de la Société des Missions Africaines.

* Cardinal, Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

Durant le Congrès, nous avons assisté à une *épiphanie* particulière de l'Église en Afrique : à côté des défis difficiles et des graves problèmes qui affligent ce continent, nous avons pu découvrir ses nombreuses ressources spirituelles, sa grande vitalité humaine et religieuse, ainsi que le fort dynamisme missionnaire de son laïcat. Je suis certain qu'au terme de ce Congrès, nous rentrerons tous dans nos pays et dans nos milieux de vie animés par un enthousiasme renouvelé de foi, comme de vrais "serviteurs d'espérance". Le Pape Benoît XVI nous encourage : « L'Église n'offre pas de solution technique et n'impose aucune solution politique. Elle répète : n'ayez pas peur ! L'humanité n'est pas seule face aux défis du monde. Dieu est présent. C'est un message d'espérance, une espérance génératrice d'énergie, qui stimule l'intelligence et confère à la volonté tout son dynamisme [...] Avoir l'espérance – souligne le Saint-Père – ne signifie pas être ingénus, mais accomplir un acte de foi en Dieu, Seigneur du temps, Seigneur aussi de notre futur [...] ». ¹ Aujourd'hui, hélas (même parmi les rangs des chrétiens !) les "prophètes de malheur" abondent. Sur le continent africain, nous voulons, par contre, être d'authentiques "serviteurs d'espérance" ! Saint Pierre nous enseigne : « Heureux d'ailleurs quand vous souffririez pour la justice ! N'ayez aucune crainte [...] et ne soyez pas troublés. Au contraire, sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur Christ, toujours prêts à la défense contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous » (1P 3,13-15).

Durant le Congrès, en parlant de vocation et de mission des fidèles laïcs dans l'Église et dans le monde, un mot est revenu constamment : la formation. L'Église en Afrique (comme sur d'autres continents !) ressent la grande urgence de la tâche éducative à l'égard du laïcat. Nous lisons dans *Christifideles laici* : « La découverte et la réalisation de leur vocation et leur mission personnelles comportent, pour les fidèles laïcs, l'exigence d'une formation à la vie dans l'unité, dont ils

¹ BENOÎT XVI, *L'Afrique a besoin de serviteurs de l'espérance*, dans "L'Osservatore Romano", 20 novembre 2011, 7.

« Allez, vous aussi, à ma vigne... »

portent la marque dans leur être même de membres de l'Église et de citoyens de la société humaine » (n. 59). Un auteur chrétien de l'Antiquité en parle également de manière admirable : « En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue dans tous les membres du corps comme les chrétiens dans les cités du monde. L'âme habite dans le corps et pourtant elle n'est pas du corps, comme les chrétiens habitent dans le monde mais ne sont pas du monde [...] Si noble est le poste que Dieu leur a assigné, qu'il ne leur est pas permis de désertier ».²

La formation d'un laïcat mûr n'est pas un privilège, mais bien un droit et un devoir dans l'Église.³ Et la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (2009) a clairement indiqué comme priorité fondamentale la formation des laïcs comme “ambassadeurs du Christ” (2Co 5,20) dans l'espace public, au cœur du monde » (*Africae munus*, n. 128), artisans de réconciliation, de justice et de paix, c'est-à-dire : “sel de la terre” et “lumière du monde” (cf. Mt 5,13-16). Les laïcs ne doivent donc pas se refermer exclusivement dans les limites de leurs propres communautés chrétiennes. La tâche que leur a confiée le Christ est de construire le royaume de Dieu dans le monde où ils vivent. L'Afrique a un extrême besoin d'un tel laïcat ! Être des témoins du Christ au cœur du monde n'est pas une tâche aisée, car cela exige souvent le courage d'aller à contre-courant par rapport aux tendances culturelles dominantes et de devenir – à l'exemple de notre Seigneur – un “signe de contradiction”.

Les laïcs catholiques d'Afrique ne doivent pas se soumettre passivement au *diktat*, parfois violent, des modèles culturels qui viennent de l'Occident. Le Saint-Père Benoît XVI encourage les africains : « La modernité ne doit pas faire peur, mais elle ne peut se construire sur l'oubli du passé. Elle doit être accompagnée avec prudence pour le bien de tous en évitant les écueils qui existent sur le continent afri-

² *Lettre à Diognète*, nn. 5-6.

³ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 63.

cain et ailleurs, par exemple la soumission inconditionnelle aux lois du marché ou de la finance, le nationalisme ou le tribalisme exacerbé et stérile qui peuvent devenir meurtriers, la politisation extrême des tensions interreligieuses au détriment du bien commun, ou enfin l'effritement des valeurs humaines, culturelles, éthiques et religieuses. Le passage à la modernité doit être guidé par des critères sûrs qui se basent sur des vertus reconnues, [...] mais également celles qui s'ancrent dans la dignité de la personne, la grandeur de la famille et le respect de la vie ».⁴ Alors, les laïcs africains, forts de la Parole de Dieu et guidés par le Magistère de l'Église, doivent faire face avec courage aux défis de la modernité et y donner une réponse adéquate.

Nous assistons aujourd'hui, dans le monde occidental, à une vraie "révolution culturelle" qui refuse radicalement les principes fondamentaux de l'anthropologie chrétienne : le mépris de la vie, la diffusion de l'avortement, de la contraception et de l'idéologie du "genre" qui sème la confusion dans l'identité sexuelle de l'homme et de la femme, "la déconstruction" du mariage et de la famille etc.⁵ Cette "révolution" touche aussi le continent africain. Les laïcs catholiques d'Afrique doivent donc s'engager dans la promotion, comme le Saint-Père Benoît XVI nous l'enseigne, d'une véritable "écologie humaine" qui est bien plus importante et plus urgente que celle qui veut protéger la nature. Un tel engagement constitue une partie intégrante de la mission évangélisatrice de l'Église, mais il requiert de la part des laïcs africains une capacité de discernement fort et clair : il faut savoir discerner entre le bien et le mal, entre les valeurs et les contre-valeurs. Voilà une des principales priorités pastorales de l'Église en Afrique : former chez les laïcs des consciences morales chrétiennes authentiques.

⁴ BENOÎT XVI, *Discours à l'aéroport international de Cotonou*, 18 novembre 2011.

⁵ Cf. M.A. PEETERS, *The New Global Ethic : challenges for the Church. Institute for Intercultural Dialogue Dynamics*, Bruxelles 2006, 1-6.

« Allez, vous aussi, à ma vigne... »

Ici s'ouvre aussi un domaine important de mission pour les laïcs engagés dans la vie politique et dans les instances législatives des pays africains. Malheureusement, à notre époque, nous observons un dangereux phénomène pour l'avenir de la démocratie, qui consiste en une dévaluation de la politique. À cause de l'incompétence, de l'arrogance et de la corruption diffuse, les partis politiques et les hommes politiques eux-mêmes perdent leur crédibilité sociale, la confiance et l'autorité auprès de leurs concitoyens. Toutefois, malgré ses limites et ses faiblesses, la politique demeure une composante importante de la vie civique dans le système démocratique. C'est pourquoi la critique et la dénonciation des maux et des abus ne suffisent pas. Pour les fidèles laïcs, l'urgence s'impose aujourd'hui de découvrir le *droit* et le *devoir* d'une participation active et responsable à la vie publique de leur pays, de leur région et des communautés locales.⁶ Le Pape Benoît XVI parle souvent de la nécessité d'une "nouvelle génération de catholiques en politique", c'est-à-dire de citoyens qui se laissent guider dans la vie publique par des idéaux éthiques élevés, des hommes et des femmes d'une honnêteté irréprochable, d'une profonde culture personnelle, d'une compétence professionnelle reconnue, d'une connaissance appropriée de la Doctrine Sociale de l'Église et d'une vive passion pour un service désintéressé du bien commun.⁷

Cependant, en tant qu'"ambassadeurs du Christ" dans le monde, les fidèles laïcs ne peuvent pas négliger le véritable fondement sur lequel repose l'existence du chrétien, à savoir la foi. Le Pape Benoît XVI parle d'un risque sérieux que l'on commence à entrevoir aussi en Afrique : « Souvent nous nous préoccupons fébrilement des conséquences sociales, culturelles et politiques de la foi, escomptant

⁶ Cf. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*, 24 novembre 2002.

⁷ Cf. BENOÎT XVI, *Discours aux participants à l'Assemblée plénière du Conseil Pontifical pour les Laïcs*, dans "Insegnamenti" IV, 2 (2008), 673.

que cette foi existe, ce qui malheureusement s'avère de jour en jour moins réaliste [...] ».⁸ Le chrétien laïc doit donc être avant tout un homme de foi, quelqu'un qui se laisse guider par la Parole de Dieu dans toutes ses actions. Nous saisissons dès lors l'importance de l'*Année de la foi* décrétée dans l'Église par le Saint-Père Benoît XVI, pour ramener Dieu au centre de la vie de chaque chrétien ; d'où également la nécessité de redécouvrir le *Catéchisme de l'Église Catholique* comme boussole sûre pour la vie et pour la mission de chaque fidèle laïc.

La paroisse partage avec la famille le fait d'être le lieu primordial de la formation des fidèles laïcs. En effet, les paroisses constituent de véritables écoles de vie chrétienne, écoles de communion et de témoignage de la foi. L'Église s'incarne en elles comme fait social significatif enraciné sur le territoire. Mais face aux défis que le monde lance à l'Église en Afrique de nos jours, la paroisse doit être soutenue et aidée par un vaste réseau de petites communautés, comme par exemple les *communautés chrétiennes de base*, si appréciées des pasteurs et des fidèles. Mais ce n'est suffisant ! Je voudrais ici évoquer au moins brièvement la *nouvelle saison associative des fidèles laïcs*, fruit mûr du Concile Vatican II et motif de grandes espérances aussi pour l'Église en Afrique.⁹ Le Bienheureux Jean-Paul II écrivait : « Je rappelle, comme une nouveauté que nombre d'Églises ont vue naître ces derniers temps, le grand développement des "Mouvements ecclésiaux", doués de dynamisme missionnaire. Lorsqu'ils s'insèrent avec humilité dans la vie des Églises locales et qu'ils sont accueillis cordialement par les évêques et les prêtres dans les structures diocésaines et paroissiales, les Mouvements représentent un véritable don de Dieu pour la nouvelle évangélisation et pour l'activité missionnaire proprement dite. Je recommande donc – ajoutait-il – qu'on les développe et que l'on recoure à eux pour redonner de la vigueur sur-

⁸ ID., *Homélie durant la Célébration eucharistique à Terreiro do Paço de Lisbonne*, dans "Insegnamenti", VI, 1 (2010), 673.

⁹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 29.

« Allez, vous aussi, à ma vigne... »

tout chez les jeunes, à la vie chrétienne et à l'évangélisation [...] »¹⁰ À son tour, le Pape Benoît XVI sollicite les Pasteurs à s'ouvrir toujours plus à ce don providentiel : « Après le Concile – a-t-il déclaré – l'Esprit Saint nous a donné les “mouvements” [...] lieux de foi dans lesquels les jeunes et les adultes font l'expérience d'un modèle de vie dans la foi comme opportunité pour la vie d'aujourd'hui. C'est pourquoi je vous demande d'aller au devant des mouvements avec beaucoup d'amour. Ils doivent parfois être corrigés, insérés dans l'ensemble de la paroisse ou du diocèse. Mais nous devons respecter le caractère spécifique de leurs charismes et être heureux que naissent des formes communautaires de foi dans lesquelles la parole de Dieu devienne vie ». ¹¹ Combien de personnes – ici aussi en Afrique – grâce à ces nouveaux charismes dispensés par l'Esprit Saint à l'Église, ont découvert la joie de la foi et la fascinante beauté d'être des chrétiens catholiques ! Combien d'énergies missionnaires ont été libérées chez les hommes et les femmes, chez les jeunes et les adultes grâce à la formation qu'ils ont reçue d'eux ! L'Église en Afrique ne pourra que profiter de la valorisation de ces nouveaux charismes, d'une ouverture toujours plus grande à ce don de l'Esprit Saint, signe précieux de l'espérance dont elle a tant besoin.

Au terme de notre Congrès, nous voulons encore une fois embrasser du regard l'ensemble du continent africain. La moisson évangélique – comme nous l'avons vu – est énorme et les ouvriers continuent à manquer. Nous pensons avec admiration et gratitude à ceux qui travaillent dans la vigne du Seigneur, ici en Afrique : nous pensons aux évêques, aux prêtres, aux diacres, aux religieux et aux religieuses, aux catéchistes laïcs, aux nombreux missionnaires étrangers... Mais surtout, nous tournons notre regard vers le laïcat africain qui se trouve en première ligne dans le processus d'évangélisation

¹⁰ ID., Lettre encyclique *Redemptoris missio*, n. 72.

¹¹ BENOÎT XVI, *Discours aux Évêques allemands en visite ad limina*, dans “Insegnamenti” II, 2 (2006), 637.

de ce continent. Nous avons avant tout une pensée pour nos frères et sœurs dans la foi en Jésus-Christ qui vivent dans des pays affligés par les guerres ; nous pensons aux millions de réfugiés qui – rejetés de tous – vivent dans des conditions inhumaines ; nous voulons leur dire que nous sommes spirituellement proches de tous les chrétiens d’Afrique qui souffrent à cause de l’intolérance religieuse, de la haine et de la violence. À tous ceux qui souffrent, nous voulons dire : vous n’êtes pas seuls et abandonnés ! le Christ est avec vous ! L’Église est avec vous !

Le regard tourné vers l’Afrique, nous voulons accueillir avec une conscience renouvelée et de façon exigeante le mandat missionnaire confié par le Christ ressuscité à l’Église en tout temps et en tout lieu de la terre : « Allez dans le monde entier, proclamez l’Évangile à toute la création » (*Mt* 16,15). Au terme de notre Congrès, le Seigneur veut confier cette parole de façon toute spéciale au laïcat africain ! Les laïcs ont une mission importante et irremplaçable à accomplir aussi bien dans l’Église que dans le monde. Nous lisons dans *Christifideles laici* : « Des situations nouvelles, dans l’Église comme dans le monde, dans les réalités sociales, économiques, politiques et culturelles, exigent aujourd’hui, de façon toute particulière, l’action des fidèles laïcs. S’il a toujours été inadmissible de s’en désintéresser, présentement c’est plus répréhensible que jamais. Il n’est permis à personne de rester à ne rien faire » (n. 3). À travers ce Congrès, le Christ adresse une pressante invitation : « Allez, vous aussi, à ma vigne ! » (*Mt* 20,3-4) et il attend notre réponse. Jadis, Dieu a adressé sa parole au prophète Isaïe : « Qui enverrai-je ? Qui ira pour nous ? ». Et le Prophète répondit : « Me voici, envoie-moi ! » (*Is* 6,8). Voilà la réponse que le Christ attend ici et maintenant de chacune et de chacun d’entre nous. Durant la cérémonie de l’envoi missionnaire qui aura lieu en conclusion de l’Eucharistie de demain, dans la Basilique de la Vierge Marie, Reine des Apôtres à Yaoundé, nous dirons ensemble, avec le Prophète Isaïe : « Me voici, envoie-moi ! ». Je suis prêt !

« Allez, vous aussi, à ma vigne... »

Être des chrétiens signifie être des missionnaires, comme nous l'enseigne l'Encyclique *Redemptoris missio* : « on est missionnaire avant tout par ce que l'on est [...], avant de l'être par ce que l'on dit ou par ce que l'on fait » (n. 23). Voilà pourquoi il est si important de ne jamais perdre de vue ce qui est essentiel et incontournable pour notre être de chrétien. Le Pape Benoît XVI insiste : « À l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive ».¹² Être des missionnaires veut dire vivre dans le Christ greffés comme des sarments à la vigne, comme des membres vivants de son Corps qu'est l'Église. Le Christ est le trésor le plus précieux que le chrétien a découvert, c'est pourquoi il est appelé à le partager avec les autres. C'est encore le Saint-Père qui nous enseigne que : « qui ne donne pas Dieu, donne toujours trop peu »,¹³ et dans une autre circonstance, le Pape déclare : « le fait social et l'Évangile sont tout simplement indissociables. Là où nous n'apportons aux hommes que des connaissances, le savoir-faire, des capacités techniques et des instruments, nous apportons trop peu ».¹⁴ L'expression la plus élevée de l'amour du prochain, c'est précisément d'annoncer le Christ et son Évangile.

Les journées du Congrès ont été des journées d'importantes semailles évangéliques. Nous confions au Seigneur sa croissance et ses fruits, en invoquant avec confiance l'intercession spéciale de la Vierge Marie, Notre Dame d'Afrique, Étoile de la nouvelle évangélisation et de tous les confesseurs et martyrs africains.

¹² ID., Lettre encyclique *Deus caritas est*, n. 1.

¹³ ID., *Message pour le Carême 2007*.

¹⁴ ID., *Homélie durant la Célébration eucharistique solennelle sur l'esplanade Neue Messe, München*, dans "Insegnamenti" II, 2 (2006), 234.

Lettre des laïcs d'Afrique à Sa Sainteté le Pape Benoît XVI

Très Saint-Père,

Nous sommes presque arrivés à la conclusion du Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques, qui s'est déroulé à Yaoundé, au Cameroun, du 4 au 9 septembre 2012. Nous remercions le Conseil Pontifical pour les Laïcs qui a organisé le Congrès et l'Église qui est au Cameroun pour avoir offert sa collaboration. Nous nous sommes réunis, laïcs délégués des Conférences épiscopales de trente-sept Pays d'Afrique et de quarante associations de fidèles, mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles, accompagnés par de nombreux prêtres et Évêques, pour partager notre expérience de foi et de vie en réfléchissant sur le thème : « Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui. *“Sel de la terre... lumière du monde” (Mt 5,13.14)* ».

Nous célébrerons demain la solennelle Eucharistie de clôture du Congrès, présidée par le Cardinal Tumi, près la Basilique de Mvolyé : nous confierons à la maternelle intercession de la Sainte Vierge Marie les peuples d'Afrique et nous recevrons avec une grande joie le mandat missionnaire qui nous accompagnera, une fois de retour dans nos terres d'origine répandues sur tout le continent.

Très Saint-Père, nous désirons de tout cœur vous exprimer notre profonde gratitude pour Votre proximité chaleureuse envers tous les Africains, signifiée particulièrement par l'envoi du Message plein d'espoir qui nous a aidés pendant tout le Congrès. D'autre part, comment pourrions-nous oublier, Sainteté, Votre amour pour notre continent, Vos voyages en terre d'Afrique, la Deuxième Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques que vous avez convoquée ainsi que son précieux fruit, l'Exhortation apostolique *Africae munus*, sur laquelle nous avons pu réfléchir intensément ces jours-ci ?

Ce Congrès a été pour nous une expérience mémorable de communion entre les Églises particulières et l'Église universelle. Nous avons

Lettre des laïcs d'Afrique à Sa Sainteté le Pape Benoît XVI

pu reconnaître et apprécier les richesses de nos cultures africaines, illuminées, purifiées et renforcées par l'unique Évangile du salut. Nous avons consolidé le sens de notre identité de fidèles laïcs catholiques, membres vivants et opérants du Corps du Christ qu'est l'Église catholique dans la pleine communion avec son Pasteur Universel.

Nous avons renouvelé notre engagement et notre enthousiasme pour la mission que nous réaliserons dans tous les milieux de la société de nos pays, pour être vraiment le *sel de la terre* et la *lumière du monde*.

Nous attendons maintenant en toute conscience les fruits du prochain Synode des Évêques sur la *nouvelle évangélisation* et l'ouverture de l'*Année de la foi*, pour donner un élan nouveau à l'Église et à la société africaine : le Congrès a constitué en effet, une préparation importante pour les prochains événements qui attendent toute l'Église. Le moment est venu pour nous, de transformer l'Afrique en "Continent de l'Espérance", comme Vous, Saint-Père, l'avez souhaité dans le Message que Vous nous avez envoyé : personne ne reculera devant cette tâche splendide que notre Seigneur Jésus-Christ et l'Esprit Saint, par le biais de son Église, ont voulu nous confier.

Nous Vous reconfirmons, Saint-Père, notre reconnaissance et dévotion filiale, en Vous assurant de nos ferventes prières pour Votre personne et Vos intentions, en pleine communion dans la foi et complète harmonie de désirs.

Yaoundé, 8 septembre 2012, fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie

Message du Congrès aux fidèles laïcs d'Afrique

Chers frères et sœurs en Christ de toute l'Afrique,

À vous tous qui vivez dans le grand continent africain et qui professez la même foi en Jésus-Christ qui nous a été donnée par les Apôtres et transmise par la Sainte Église Catholique ; à vous qui, par le sacrement du Baptême, avez reçu le pardon des péchés, le don de l'Esprit Saint et l'adoption filiale de Dieu, devenant membres de l'unique Corps du Christ et qui entretenez la même espérance indéfectible dans la vie éternelle ; à vous en particulier qui vivez la fidélité au Seigneur Ressuscité dans des conditions de pauvreté, de guerre, de violence, d'injustice et de privation des libertés fondamentales ; nous nous adressons à vous tous pour vous exprimer nos sentiments de gratitude au Seigneur d'avoir pu prendre part, en votre nom, comme représentants de vous tous, au Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques qui s'est tenu à Yaoundé, au Cameroun, du 4 au 9 septembre 2012 sous les auspices du Conseil Pontifical pour les Laïcs et en collaboration avec l'Église locale du Cameroun.

Nous étions plus de trois cents à participer au Congrès, en tant que délégués des Conférences épiscopales de toute l'Afrique subsaharienne, des Associations, Mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles internationales qui opèrent sur le continent, pour réfléchir sur le thème « Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui. "Sel de la terre... lumière du monde" (Mt 5,13.14) ».

Nous nous sommes mis à l'écoute de ce que l'Esprit dit à l'Église en Afrique (cf. *Ap* 2,8) en cette heure magnifique et dramatique de l'histoire, au début du troisième millénaire de l'ère chrétienne.

Le premier motif de gratitude nous vient de la proximité que le Saint-Père Benoît XVI a voulu exprimer en nous envoyant un Message à l'ouverture du Congrès, nous indiquant d'authentiques chemins d'espérance, que nous sommes appelés à parcourir sans délai : « Rendre l'Afrique "Continent de l'Espérance" est un engagement

Message du Congrès aux fidèles laïcs d'Afrique

qui doit orienter la mission des fidèles laïcs africains aujourd'hui, de même que le Congrès lui-même que vous célébrez ». Le Pape a en effet reconnu dans notre Congrès une étape importante pour le développement des enseignements fondamentaux venus du Synode pour l'Afrique et recueillis dans *Africae munus*, comme une préparation providentielle pour les prochains rendez-vous qui attendent l'Église universelle : le Synode des Évêques sur la *nouvelle évangélisation* et l'*Année de la foi*. Ce Congrès a représenté pour nous une épiphanie particulière de l'Église en Afrique : nous l'avons redécouverte dans sa beauté et dans sa complexité et nous avons appris à l'aimer d'une manière encore plus profonde. Le Saint-Père Benoît XVI nous a invités à la reconnaître comme "Continent de l'Espérance" et "poumon spirituel de l'humanité". Il s'agit à la fois d'une joie et d'une responsabilité que nous accueillons comme un «joug facile à porter et un fardeau léger» (cf. *Mt* 11,28). C'est un appel à approfondir notre vocation de fidèles laïcs et «à mener une vie digne de l'appel que nous avons reçu» (cf. *Ep* 4,1-2).

L'Église en Afrique est jeune, tout comme sont jeunes la plupart des participants au Congrès. Notre jeunesse apporte avec elle la joie et l'enthousiasme et c'est cela même que Benoît XVI, dans son message à ce Congrès, a dit d'avoir constaté dans ses voyages en Afrique et de porter dans son cœur. Nous ne voulons pas gâcher ce talent de notre jeunesse, mais l'employer au service de la mission de l'Église, en nous formant comme des chrétiens mûrs et enracinés dans l'Écriture et dans la Tradition. C'est pour cela que nous sommes reconnaissants au Saint-Père d'avoir proclamé l'*Année de la foi* qui sera pour nous une occasion précieuse de formation et d'approfondissement de notre vocation. Pendant ces jours nous avons découvert encore une fois que le cœur de toute formation chrétienne est la rencontre personnelle avec Jésus.

Dans nos sociétés, l'Église est souvent une minorité. De ce Congrès, nous emportons la conviction que cela ne doit pas nous conduire à l'insignifiance. « Les chrétiens représentent dans le monde

ce qu'est l'âme dans le corps».¹ Nous devons devenir des "minorités créatives" pour donner du goût à nos sociétés et illuminer nos cultures avec la lumière de la Parole de Dieu ; nos pays ont vraiment besoin de l'unique parole qui sauve et nous n'avons pas le droit de les priver de l'Évangile. Nous ressentons vivement les paroles du Bienheureux Jean-Paul II : « S'il a toujours été inadmissible de s'en désintéresser, présentement c'est plus répréhensible que jamais. *Il n'est permis à personne de rester à ne rien faire* ».²

Illuminés par la Parole de Dieu et l'importance accordée aux fidèles laïcs par le Concile Œcuménique Vatican II, en tant que laïcs chrétiens, nous sentons que nous sommes appelés de façon particulière à un engagement dans la société : dans les écoles, dans le monde du travail et dans les institutions. Ce sont les lieux dans lesquels nous vivons et dans lesquels nous désirons que resplendisse notre témoignage. Nous désirons être vraiment « des "ambassadeurs du Christ" (2Co 5,20) dans l'espace public, au cœur du monde ».³ Nous savons que l'humanité n'est pas seule face aux défis du monde. Dieu est présent. Pour cela nous voulons refuser les idéologies contraires à la dignité de la personne et à la loi naturelle, et apporter notre contribution concrète à la construction de sociétés plus respectueuses de la dignité de la personne humaine, de ses droits fondamentaux, et solidaires avec les plus faibles et les plus pauvres.

Nous avons aussi appris à connaître l'Église dans les difficultés que beaucoup de nos frères vivent dans certains pays de notre cher continent : nous sommes préoccupés par les guerres si nombreuses qui l'ensanglantent, la violence diffuse qui, malheureusement, augmente et le terrorisme qui s'installe dans différentes régions. Face à tout cela nous voulons affirmer une fois de plus que la violence n'est

¹ *Lettre à Diognète*, Chapitre 5.

² JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique postsynodale *Christifideles laici*, n. 3.

³ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique postsynodale *Africae munus*, n. 128.

jamais une réponse, que vivre ensemble et dialoguer est toujours possible et nécessaire.

Dans certains pays, les chrétiens subissent à nouveau le martyre : nous ne pouvons pas laisser tomber leur témoignage de foi et d'espérance. Ces journées ont été un temps de redécouverte de l'espérance chrétienne dans laquelle nous sommes accompagnés par les saints africains : les Martyrs ougandais qui nous ont accompagnés dans la prière et Sainte Bakhita dont la vie a été rachetée par l'Évangile. Que l'espérance chrétienne suscite aussi en nous un irrésistible désir : « L'espérance, qui était née pour elle et qui l'avait "rachetée", elle ne pouvait pas la garder pour elle ; cette espérance devait rejoindre beaucoup de personnes, elle devait rejoindre tout le monde ».⁴ Ces jours-ci, nous étions comme les Apôtres réunis au cénacle de Pentecôte et nous avons vu se réaliser pleinement la promesse du Christ : « Vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins [...] jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1,8). Nous avons pu apprécier l'importante contribution que les Communautés Ecclésiales Vivantes (CEV) apportent à la mission de l'Église en Afrique et, en même temps, nous avons pris conscience du don que l'Esprit Saint a fait à l'Église avec la naissance des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles : l'Église en Afrique ne pourra que bénéficier de la mise en valeur de ces nouveaux charismes, d'une ouverture toujours plus grande à ce signe précieux de l'espérance dont elle a tant besoin.

Comblés de la joie d'avoir vécu des journées d'une communion intense, nous voulons faire parvenir à tous nos frères et sœurs africains notre message d'espérance. Surtout à ceux qui vivent dans la difficulté et dans le désespoir nous disons : vous n'êtes pas seuls et abandonnés ! Le Christ est avec vous ! L'Église est avec vous !

⁴ ID., Lettre encyclique *Spe salvi*, n. 3.

Message du Congrès aux fidèles laïcs d'Afrique

Nous avons découvert encore une fois la beauté d'être chrétiens et à la fin de ce Congrès, nous sentons que « tous ceux qui ont reçu ce don merveilleux de la foi, ce don de la rencontre avec le Seigneur ressuscité, ressentent aussi le besoin de l'annoncer aux autres ».⁵

À la conclusion de ces journées, nous recevons un nouvel appel à annoncer la Parole de Dieu dans notre chère terre d'Afrique et nous sentons adressées à nous les paroles du Seigneur au prophète Jérémie « Ne dis pas : "Je suis un enfant !" . Car vers tous ceux à qui je t'enverrai, tu iras et tout ce que je t'ordonnerai, tu le diras. N'aie aucune crainte en leur présence, car je suis avec toi pour te délivrer » (Jr 1,7-8).

Que le Seigneur place ses paroles en notre bouche (cf. Jr 1,9) et nous donne la force et le courage d'être vraiment *sel de la terre* et *levain évangélique* sur notre terre d'Afrique !

⁵ ID., *Homélie de la Messe au Stade de l'amitié*, Cotonou-Bénin, 20 novembre 2011.

Prière pour le Congrès

*Ô Dieu, Père tout-puissant,
nous te rendons grâce parce que tu as voulu
que l'Évangile de ton Fils retentisse en Afrique
et que l'Esprit Saint habite
le cœur de nombreux africains.
Régénérés par les eaux du Baptême,
ils ont pu ainsi découvrir la beauté d'être chrétiens
et la joie d'annoncer le Christ,
parfois jusqu'à l'effusion de leur sang.
Nous te prions, Père très saint,
Fais de nous le sel de la terre
et la lumière du monde.
Bénis ce Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques
afin qu'il devienne une occasion pour tous,
de nous redécouvrir coresponsables
de la mission de l'Église
dans les différents domaines de l'apostolat.
Suscite en nous un regain d'engagement en faveur
de la justice, de la paix et de la réconciliation.
Nous te le demandons par l'intercession de la Vierge Marie,
Notre-Dame d'Afrique, Reine de la Paix
et Étoile de la nouvelle évangélisation*

Conseil Pontifical pour les Laïcs

TABLE DES MATIÈRES

Préface, <i>Card. Stanisław Rylko</i>	5
Message de Sa Sainteté Benoît XVI au Congrès Panafricain des Laïcs Catholiques	17

I. CONFÉRENCES

L'Afrique aujourd'hui : scénarios socioéconomiques, géopolitiques, et culturels, <i>Marie Thérèse Mengue</i>	23
Jésus-Christ en terre d'Afrique. Priorités, problèmes et défis de l'évangélisation, <i>Barthélemy Adoukonou</i>	51
La vocation et la mission des fidèles laïcs à la lumière de l'Exhortation apostolique postsynodale <i>Christifideles laici</i> , <i>Josef Clemens</i>	63
La formation des fidèles laïcs en Afrique. De l'initiation à la maturité chrétienne, <i>Robert Sarah</i>	95
Jeunes, don de Dieu pour l'Église et pour l'Afrique, <i>Eugénie Tcheugoue</i>	119
Les fidèles laïcs d'Afrique dans l'Église-Famille de Dieu : un sacrement de communion et de réconciliation, <i>Jean Mbarga</i>	167
La valorisation du rôle de la femme africaine dans l'édification de la communauté chrétienne et de la société, <i>Agnès Avognon Adjaho</i>	189
Les femmes dans les Églises d'Afrique Centrale : pistes de réflexion, <i>Silvia Recchi</i>	213

Les associations catholiques, les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles. Une approche du continent africain, <i>Miguel Delgado Galindo</i>	223
Les fidèles laïcs en Afrique à la lumière de l'Exhortation apostolique postsynodale <i>Africae munus</i> , <i>Peter K.A. Turkson</i>	245
L'Afrique face à la mondialisation : responsabilités des chrétiens, <i>Marguerite A. Peeters</i>	275

II. TABLES RONDES

II.1 Expériences, témoignages et réflexions sur les priorités, les problèmes et les défis de l'évangélisation en Afrique

L'œuvre d'évangélisation en Afrique de l'Est, <i>Tarcisius G. Ziyaye</i>	301
L'expérience ecclésiale des Conseils Nationaux du Laïcat en Afrique de l'Ouest, <i>Valentin K. Dambo</i>	305
Problèmes, priorités et défis de l'évangélisation en Afrique Centrale, <i>Louis Portella Mbuyu</i>	319
Quelques priorités pastorales pour une nouvelle évangélisation de la Région des Grands Lacs aujourd'hui, <i>Crispin Bakadisula Katuma Madila</i>	327
La condition des fidèles laïcs en Afrique Australe, <i>Apolónio Alberto A. Graciano</i>	341

II.2 Les lieux de l'éducation et de la formation chrétienne en Afrique

Introduction, <i>Beatrice Mary Wairimu Churu</i>	347
--	-----

La famille, lieu primordial de la transmission de la foi, <i>Laurent et Marie-Claire Baleba</i>	367
La paroisse, lieu d'initiation chrétienne et de catéchèse, <i>Yacob Beyene Nafi</i>	377
Les Communautés Ecclésiales Vivantes : lieux d'approfondissement et de partage de la foi, <i>Bernadette Confe</i> . . .	381
Les écoles et les universités catholiques, lieux de culture et de formation des jeunes, <i>Christophe Andriantarijaka</i> . . .	389
II.3 Les fidèles laïcs, coresponsables de l'édification des communautés chrétiennes	
Introduction, <i>Célestin Marie Tine</i>	407
Les fidèles laïcs, sujets actifs de la mission : le rôle des catéchistes, <i>Victor Tshiyoyo Beya</i>	415
Le rôle des catéchistes face à la nouvelle évangélisation, <i>Remy Beller</i>	423
Les fidèles laïcs au service de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux, <i>Célestin Twizere</i>	431
Les fidèles laïcs et les ministres ordonnés : le défi de la collaboration, <i>Rombaut Nana</i>	437
Les fidèles laïcs et l'inculturation de l'Évangile, <i>Remy Beller</i>	451
II.4 Associations, mouvements ecclésiaux et communautés nouvelles en Afrique	
Introduction, <i>Mireille Yoga Nkamgnia</i>	457
La présence de la <i>Légion de Marie</i> en Afrique, <i>Edward Evers</i>	465
L' <i>Action Catholique</i> et le service du <i>Forum International de l'Action Catholique</i> , <i>Salvator Niciteretse</i>	471

La mission permanente des <i>Communautés Laïques Marianistes</i> , Ernest Kasongo.	479
Le Mouvement des <i>Focolari</i> en Afrique sub-saharienne, Raphaël Takougang	487
L'engagement de la <i>Communauté de Sant'Egidio</i> en Afrique, Yolande Christelle Mougang Ketchanji	495
L'action de l' <i>International Catholic Charismatic Renewal Services</i> en Afrique, Jean-Christophe Anani Sakiti.	503
Les fruits du <i>Chemin Néocatéchumenal</i> en Afrique, Maurizio et Rosalita Pastore	507
II.5 Les fidèles laïcs face aux défis actuels de l'Afrique	
Introduction, Jean de Dieu Dembélé.	523
Le travail, la politique et l'économie, Geneviève A.M. Sanze	535
La culture et les communications sociales, Roger Kpakpo Miwonovi Akue	555
Promouvoir la paix et la réconciliation, Queen Saidi	563
Défense de la vie humaine, gestion responsable de la création, Rosaline Nganku Njenji Menga	569

III. CONCLUSION ET MESSAGES

« Allez, vous aussi, à ma vigne... », Stanisław Rylko	581
Lettre des laïcs d'Afrique à Sa Sainteté le Pape Benoît XVI	591
Message du Congrès aux fidèles laïcs d'Afrique	593
Prière pour le Congrès.	599

TIPOGRAFIA VATICANA

